

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The co  
to the

The irr  
possib  
of the  
filming

Origina  
beginn  
the las  
sion, -  
other  
first p  
sion,  
or illus

The la  
shall -  
TINUF  
which

Maps  
differ  
entire  
beginn  
right  
requir  
methr



Georges Esnard impr. St-Omer-Tour

LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION  
URSULINE, FONDATRICE DU MONASTÈRE DE QUÉBEC

*Un buste en plâtre fait à Rome en 1878*

# MAIRIE DE L'ANCIENNE

NEE EN

ABBEYSSIE DU MONASTERE DE QUENECHE

UNE GUILLE...

AVANTAGE...

LE M... N...

DE L'...

...

Decege approuve par l'Evêque de Nantes.

LEUR RETA... S...

Tous droits réservés.



ST. CATHERINE OF SIENA  
BY GIOVANNI VERONESE

VIE  
DE LA VÉNÉRABLE  
**MARIE DE L'INCARNATION**

URSULINE  
NÉE MARIE GUYART

FONDATRICE DU MONASTÈRE DE QUÉBEC

PAR  
UNE RELIGIEUSE DU MÊME ORDRE  
AVEC UNE INTRODUCTION  
DE MGR BAUNARD  
RECTEUR DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

---

Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Évêque de Nantes.

---

PARIS

VICTOR RETAUX ET FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS  
82, RUE BONAPARTE

—  
1893

Tous droits réservés.

F  
5073.9  
M3 M29

RECORDED  
INDEXED

B. Q. R.  
NO. 227

F  
C  
P  
9

Ce livre a été écrit par obéissance. Peut-être doit-il à cette cause l'accueil inespéré que la Providence lui ménage dès la première heure, lequel nous confond de gratitude.

Que Sa Grandeur M<sup>sr</sup> l'évêque de Nantes, dont la haute et paternelle approbation nous est d'un si grand prix; que le pieux et savant prélat, notre guide au cours du travail, et aujourd'hui notre trop bienveillant introducteur, daignent agréer ici l'hommage d'une reconnaissance que nulle parole ne saurait exprimer, mais qui sera comprise.

Nos sincères remerciements aussi à tous ceux dont nous avons reçu de précieux documents, et particulièrement à la digne Mère Supérieure des Ursulines de Québec, si gracieuse et si bonne à notre endroit.

Les sources auxquelles nous avons puisé ne sont pas nouvelles : déjà elles ont fourni sur la Vénération Marie de l'Incarnation d'excellents et très consciencieux ouvrages. Ce sont ses *Lettres*, recueillies par dom Claude Martin, son fils, et sa *Vie*, composée par le même, d'après les mémoires intimes de la Servante de Dieu; ce sont encore les *Relations des Jésuites de la Nouvelle-France*, les *Annales des Ursulines de Québec* et la *Vie de dom Martin*, par le P. Martène, son disciple.

Puissent ces modestes pages, tribut d'amour et de vénération filiale, ajouter un fleuron à la couronne de gloire qui dès maintenant ceint le front de notre Vénération Mère! Puisse l'exemple de ses vertus gagner beaucoup d'âmes au divin Cœur, qu'elle a tant aimé et honoré!

Nantes, le 31 mai 1893, en la fête de sainte Angèle Mérici,  
fondatrice des Ursulines.

— L'auteur, en donnant le nom de *saint* ou de *bienheureux* à des personnages qui n'ont pas encore été élevés sur les autels, n'entend le faire qu'au sens et dans la mesure autorisée par les décrets d'Urbain VIII, c'est-à-dire à titre de simple vénération, et sans prétendre en rien devancer le jugement de la sainte Eglise.

## ÉVÊCHÉ

DE NANTES

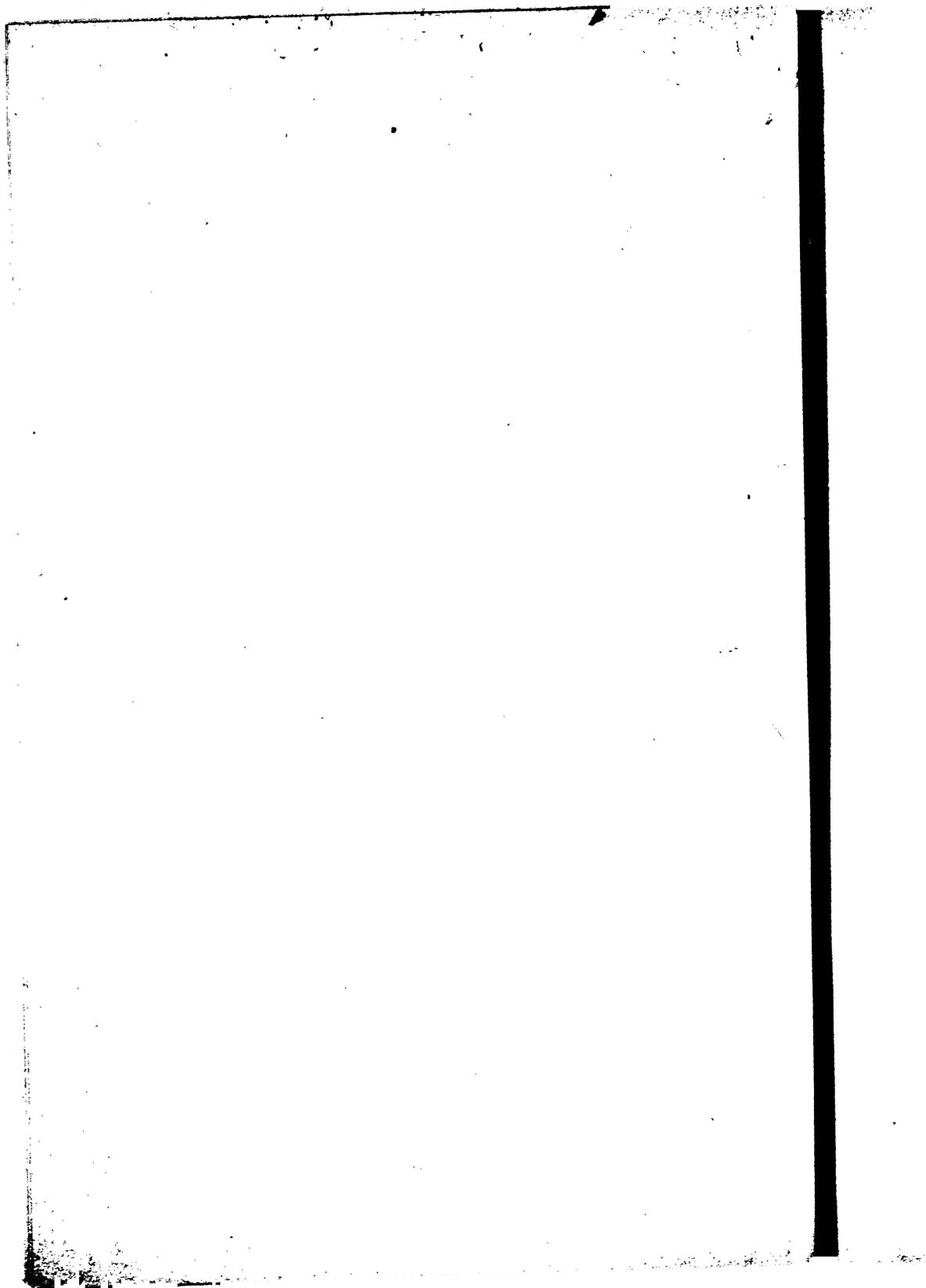
*Sur le rapport favorable qui Nous a été fait, Nous approuvons l'ouvrage qui a pour titre : Vie de la Vénérable Marie de l'Incarnation.*

*Dans des pages fidèles, — pour emprunter l'expression d'un juge éminent, M<sup>or</sup> Baunard, — parle et vit une grande âme, une femme de tête et de cœur, à la fois contemplative et apôtre; qui, après avoir édifié en France le monde et le cloître par d'héroïques vertus, s'en alla, portée par son zèle, jusqu'en Amérique, y fonda une grande œuvre, y fit aimer Jésus-Christ et bénir la France.*

*Nous recommandons la lecture de cet ouvrage aux fidèles et aux membres de nos communautés religieuses. Ils y trouveront, dans un récit simple, clair et vivant, de grands exemples qui ne peuvent qu'affermir leur piété et exciter leur zèle.*

† LÉOPOLD, évêque de Nantes.

Nantes, le 28 mai 1893.



## INTRODUCTION

Il y a bien longtemps que je désirais voir popularisée en France, moyennant de belles et lumineuses biographies, la mémoire de ces femmes saintes et héroïques qui ont tant contribué, au xvii<sup>e</sup> siècle, à christianiser cette terre canadienne qu'on appelait alors de ce beau nom de Nouvelle-France, qu'elle n'a pas cessé de mériter aujourd'hui.

Je l'écrivais naguère : « Des femmes, des vierges apostoliques, de saintes veuves, eurent l'honneur de mettre la main à cet ouvrage d'évangélisation. Elles s'appellent dans notre histoire : Marie Guyart ou Mère Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeois, Marie Barbier, Marguerite Lemoine, Marie-Louise Dorval, M<sup>me</sup> d'Youville, M<sup>lle</sup> Mance, et tant d'autres qui sont grandes devant Dieu. C'est d'elles qu'une plume protestante a rendu ce témoignage, à peine égal à leurs services : « Des femmes jeunes et délicates, s'arrachant « aux douceurs de la civilisation, sont venues, bravant « tout, apporter aux sauvages étonnés les remèdes du « corps et les remèdes de l'âme. Il a fallu un profond « sentiment du devoir pour que ces apôtres de l'un et « de l'autre sexe soient venus affronter, dans la Nou-

« velle-France, les rigueurs du climat, la famine et  
« la mort au milieu des tourments. C'est ainsi que,  
« soutenus par une force surhumaine, ils ont enfin  
« réussi à établir solidement, au sein de nos contrées,  
« les autels de leur Dieu et la foi de leur pays <sup>1</sup>. »

Entre toutes ces femmes admirables, celle qui assurément occupe la première place est bien cette incomparable Marie de l'Incarnation, que l'Église s'apprête à porter sur les autels. Toutes les séductions spirituelles attirent vers cette âme à part. Il y a, réunis en elle dans le plus haut degré, le mysticisme et l'héroïsme : c'est une contemplative et un apôtre, elle est du ciel et de la terre. Et puis, dans sa vie, ce charme particulier qui s'attache à une grande entreprise sur une terre nouvelle; et enfin, par-dessus tout, ce spectacle d'un cœur de femme, d'épouse et de mère où se livrent des combats dont l'amour de Dieu sort en triomphateur, et dont de magnifiques conquêtes d'âmes sont le prix.

Je pensais cela vaguement, sur les premières et générales données historiques que j'avais de l'œuvre et de l'ouvrière, lorsque m'arriva de Nantes, d'une main inconnue et qui me parut d'abord s'être trompée d'adresse, le manuscrit de cette Vie. On me demandait avec supplication de la lire, de m'intéresser à elle, de l'annoter et de l'amender s'il en était besoin, et aussi de l'encourager si je l'en croyais digne. Était-ce

<sup>1</sup> M. Hawkins, *Picture of Quebec, with historical Recollection*, ch. x, p. 117. — Voir mon *Histoire de Madame Duchesne* : Introduction, p. xviii.

assez? Quand j'eus avoué bien sincèrement que je prenais goût à ce livre, on me fit l'honneur de me demander d'en être le parrain lorsqu'il viendrait au jour, ce jour de la publicité qu'on désirait pour lui, et qu'on redoutait en même temps.

Le voici; et moi près de lui, mettant la main sur le nouveau-né pour lui servir de caution, répondant pour lui et de lui devant l'Église et les hommes, et appelant sur sa tête la bénédiction de Dieu, avec le bon accueil de tous les amis de Dieu.

C'est une existence pleine et continuellement montante que celle de cette religieuse, missionnaire et apôtre. Dans ce vigoureux commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, où les sages s'accordent à placer l'un des points culminants de la grandeur intellectuelle et morale de la France, une femme de tête et de cœur entend de bonne heure l'appel d'en haut. Privée de son mari, elle se fait Ursuline à Tours. Ce n'est que le premier pas dans la généreuse carrière où elle ne s'arrête plus. A cette époque, un grand souffle d'enthousiasme soulève et pousse vers le nouveau monde le vol des âmes ailées. Quelqu'un de là avait dit : « Que d'âmes se perdent ici tous les jours, parce que personne ne recueille, pour le leur appliquer, le sang de Celui qui a versé tout le sien pour leur salut! » Il avait dit encore : « Une âme bien altérée de la soif du Fils de Dieu, je veux dire des souffrances, trouverait dans notre Canada de quoi se rassasier. » Souffrir à satiété, racheter des âmes sans nombre : tel est

le double attrait qui sollicite ce grand cœur. Aussi bien, ce Canada, la pieuse veuve en a eu mystérieusement la vision, en même temps que le désir : c'est sa terre promise. Mais elle est mère : elle a un fils. Ah! que je sais gré à l'historien d'avoir fait passer sous nos yeux le spectacle, et dans nos cœurs le frisson, de ces luttes d'une mère qui s'arrache des bras de son enfant, de son unique enfant, pour le jeter tremblante et confiante à la fois entre les bras de Dieu!

Maintenant elle est en Amérique. L'Amérique, c'est-à-dire les travaux, les épreuves, l'isolement, la misère, le froid, la maladie, les horreurs de la vie sauvage, les périls, la guerre, l'invasion barbare, les incendies, la ruine, et vingt fois l'approche de ce bienheureux martyr que ce cœur viril croit toucher, et qui trompe jusqu'à la fin l'ardeur de ses désirs. Mais par elle et ses filles l'œuvre de Dieu s'accomplit, les Indiens se laissent prendre dans les filets de l'Évangile par l'appât de l'aimable charité de ces sœurs; leurs enfants sont baptisés, converties, communiées; les sauvagesses d'hier sont de douces et fidèles chrétiennes aujourd'hui; dans le monastère qu'elle a ouvert, il y a pour tous du pain, des remèdes, des vêtements, avec des paroles d'espérance et de vie... Que cette femme a donc fait de bien! Et comme éclate, dans cette histoire, le contraste éloquent entre cette politique d'extermination qui en finit aujourd'hui avec les derniers et pauvres restes des Indiens de la haute Amérique, et cette politique de paix et de salut

qui fut, dès lors comme depuis, la politique maternelle de l'Église et de la France!

C'est le dehors de cette vie, son action extérieure, que je viens d'esquisser. Le dedans, la vie intérieure, revêt un autre genre de splendeur aux regards de ceux qui se plaisent aux opérations de Dieu dans les âmes. Ce que l'on remarque tout d'abord chez cette femme complète, c'est ce rare mélange d'un esprit éminemment pratique avec un cœur livré aux célestes communications de l'union à Jésus-Christ. Il n'y a que sainte Thérèse et elle pour réunir en un tel degré le caractère de la Femme forte et celui de l'épouse mystique du Cantique des cantiques. A Tours, cette veuve entend les affaires du gouvernement domestique comme celles de la spiritualité; et, dans les intervalles de ses oraisons extraordinaires, elle qui ne veut que Dieu seul au ciel et sur la terre, a mené d'une main si intelligente la maison de sa sœur et de son beau-frère, qu'elle rétablit promptement la fortune des siens. Au Canada, cette supérieure fonde un établissement; construit et reconstruit un grand monastère et « séminaire », comme on disait alors; traite avec les gouverneurs et les chefs d'armée, dont elle devient le conseil, et parle pertinemment politique coloniale et intérêts nationaux dans les mêmes lettres où elle rend compte confidentiellement de ses célestes entretiens avec le Roi des rois.

Elle est de l'une et de l'autre patrie, mais avec un plus fort attrait vers la patrie d'en haut : qui s'en étonnera? C'est bien d'elle que l'on peut dire que là où est

notre trésor, là aussi est notre cœur. Jésus est pour elle ce trésor; et déjà, plus de quarante ans avant les révélations de Paray-le-Monial, elle préconise le culte et prêche l'amour du divin Cœur qui a tant aimé les hommes. De dire l'ardeur et la lumière qui rayonnent des visites dont l'honneur Jésus-Christ serait chose impossible : il faut les avoir lues et recueillies de sa plume. C'est d'ailleurs une plume excellente que la sienne. Elle écrit cette forte langue de la première moitié du grand siècle qui trouve la beauté et l'éloquence dans la vérité, et qui place tout son art dans la simplicité. C'est à son fils, dom Martin, devenu plus tard son historien, qu'elle adressait ces belles lettres : il la pouvait comprendre. Le jeune homme eût pu devenir le second secrétaire de Richelieu, il préféra servir Dieu seul, dans l'Ordre bénédictin, où on le trouvera successivement abbé des Blancs-Manteaux, à Paris, puis de Compiègne, de Saint-Serge à Angers, de Bonne-Nouvelle à Rouen, et finalement prieur du « grand monastère » de Saint-Martin de Tours. Mais l'ambition de cette mère était de le voir devenir et de le rendre elle-même de plus en plus homme de Dieu. Elle eut cette consolation, et leur correspondance est le concert de deux âmes qui ensemble bénissent le Seigneur de les avoir miséricordieusement séparées l'une de l'autre, pour qu'elles fussent tout à lui.

Cette physionomie, sous le double aspect que nous venons de dire, on la retrouvera ici dans la vérité et le relief de ses traits. Comment en serait-il autrement?

Le récit n'est qu'un tissu dont les lettres et écrits de la sainte religieuse fournissent tous les fils et forment la trame et le dessin. C'est elle qui parle, qui vit dans ces pages fidèles qui mettent son âme aussi bien que les choses sous les yeux. Quant à l'historien, il n'a, semblé-t-il, qu'un souci : celui d'entrer dans la pensée, la manière, le style même de ce parfait modèle, puis de s'effacer et de disparaître, comme ferait une fille bien élevée qui, contente et confuse à la fois de précéder un peu sa mère pour lui ouvrir la porte, ne songe plus ensuite qu'à lui laisser la parole, les hommages et le succès, en se cachant dans son ombre et se rendant elle-même attentive à ses discours.

Elle n'obtiendra pas d'autre louange de moi, même en retour du grand plaisir d'intelligence et de cœur que m'a donné ce livre. Aussi bien d'autres lecteurs, — et ils seront nombreux, — ne manqueront pas de lui témoigner leur juste reconnaissance pour le même profit et le même plaisir.

Je ferai seulement trois vœux par où je finirai. Le premier est que cet ouvrage, ou mieux la vie qu'il raconte, et dont la France et le Canada furent successivement le théâtre, reste comme un bien indivis qui forme un lien de plus entre notre pays et cette terre canadienne demeurée si fidèle à l'esprit, aux souvenirs, à la langue et à la foi de l'ancienne mère patrie.

Le second vœu que je fais est pour que, par cette Vie, l'institut de Sainte-Angèle soit de plus en plus connu, apprécié et aimé; que ses maisons se dilatent et se multiplient dans les deux mondes; qu'il forme

des chrétiennes antiques et fortes contre le siècle; enfin et surtout que sa famille religieuse recrute un contingent d'âmes apostoliques qui comprennent, comme celle-là, l'amour de Jésus-Christ, de l'Église, de la croix.

Mon dernier vœu est pour qu'un jour, bientôt, le nom de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation soit inscrit au nombre de ceux que l'Église honore de son culte public; et qu'au sein de fêtes solennelles, l'Europe et l'Amérique fassent monter ce nom dans leurs invocations, avec leurs actions de grâces à Jésus-Christ d'abord admirable dans ses saints, puis au Pontife suprême qui aura permis, prescrit à toutes les générations, de la proclamer Bienheureuse.

L. BAUNARD,

Recteur des Facultés catholiques de Lille.

Lille. Au saint jour de l'Ascension, 11 mai 1893.

---

A  
f  
l  
s  
c  
v  
r  
c  
lè  
le

VIE  
DE LA VÉNÉRABLE  
MARIE DE L'INCARNATION

---

CHAPITRE I

**Naissance à Tours. — Sa famille. — Premières touches de la grâce.**

1599 - 1617

« Vers le même temps qu'en Espagne Thérèse de Jésus, appelée à juste titre le Séraphin du Carmel, émigrant vers le ciel, Marie de l'Incarnation prenait naissance en France. » Ainsi débute le Promoteur de la foi, dans le procès de béatification de la vénérable Ursuline dont nous entreprenons l'histoire. Puis, résumant les principaux traits de sa vie soit en France, soit au Canada : « Cette digne servante de Dieu, continue-t-il, parut avoir tellement pratiqué les vertus de la Réformatrice du Carmel, qu'elle-même fut nommée la Thérèse de l'Amérique<sup>1</sup>. » Glorieux rapprochement, recueilli pour la première fois peut-être sur les lèvres de Bossuet<sup>2</sup>, et que justifieront, nous osons l'espérer, les pages qui vont suivre.

On était au déclin de ce xvi<sup>e</sup> siècle, rempli par les san-

<sup>1</sup> *Animadversiones R. P. D. Promotoris fidei.*

<sup>2</sup> *États d'oraison*, édit. 1857, p. 593.

glantes luttes de la Réforme, et témoin, hélas! des lamentables défections de tant d'États naguère catholiques. Peu s'en était fallu que la France elle-même ne donnât au monde ce triste spectacle, et ne reniât la foi de Charlemagne et de saint Louis! Déchirée par de longues guerres religieuses, elle entrevoyait enfin des jours de résurrection et de paix : le bon roi Henri s'appliquait à panser ses blessures, et rêvait de lui rendre ses anciennes gloires. Dieu, de son côté, toujours riche en miséricordes, allait donner à son Église une nouvelle moisson d'élus qui, en réparant ses pertes, proclameraient une fois encore son immortelle fécondité. La France, particulièrement bénie, les vit alors germer nombreux dans son sein ces amis de Dieu, entre lesquels Marie de l'Incarnation prendra place à jamais <sup>1</sup>.

Elle naquit sur les rives de la Loire, à Tours, le 28 octobre 1599, en la fête des saints apôtres Simon et Jude, jour également consacré, pour l'ordre des Ursulines, à la seconde fête ou octave de leur patronne sainte Ursule. Le lendemain, elle fut baptisée dans l'église Saint-Saturnin <sup>2</sup>, et reçut le nom de Marie, présage du tendre amour qui devait l'unir à la Reine du ciel.

Florent Guyart, père de l'enfant, appartenait à cette classe laborieuse qui, depuis un siècle surtout, avait élevé si haut la prospérité matérielle de la capitale de la Touraine. Il s'adonnait au commerce ou à l'industrie de la soie, richesse principale du pays, et remplissait en même temps

<sup>1</sup> Le XVII<sup>e</sup> siècle offre, parmi ses gloires religieuses, une autre *Marie de l'Incarnation*, M<sup>me</sup> Acarie (1565-1618), fondatrice des premières Carmélites de France, qu'elle établit à Paris, et auxquelles, trois ans avant sa mort, elle demanda à être agrégée à titre de sœur converse. Pie VI a béatifié cette vénérable fondatrice.

<sup>2</sup> L'église Saint-Saturnin, qui remontait au VII<sup>e</sup> siècle, était située dans la Grande-Rue, aujourd'hui rue du Commerce. Elle fut mise à l'encan, puis détruite en 1798; des maisons particulières en occupent l'emplacement. L'église actuelle de Saint-Saturnin, qui se trouve à quelque distance, est celle de l'ancien couvent des Carmes.

les fonctions de maître de la corporation des boulangers<sup>1</sup>. C'était un de ces honnêtes artisans qui, doublés d'un fervent chrétien, exercent dans un cercle souvent assez large une influence incontestée. Non seulement il avait su se préserver, lui et les siens, du pernicieux contact des huguenots, que les manufactures de soieries comptaient nombreux à Tours, mais il était sans cesse choisi comme arbitre dans les différends qui survenaient autour de lui; sa rare intelligence des affaires, son équité et sa droiture, lui avaient mérité cette confiance universelle.

L'épouse de Florent Guyart, Jeanne Michelet, descendait par les femmes et même était proche parente des Babou de la Bourdaisière, famille illustre dans les annales de la Touraine. Philibert Babou, maire de Tours, avait fait construire en 1525, dans le centre de la ville, le splendide hôtel de la Bourdaisière, dit depuis hôtel du Gouvernement, où s'abritèrent souvent nos rois, de François I<sup>er</sup> à Louis XIII, alors que Tours était considéré comme la seconde capitale du royaume. Jean, fils de Philibert, « fort homme d'honneur, » dit Brantôme, avait exercé les plus hautes charges à la cour des Valois; deux de ses filles, ainsi que sa petite-fille, *madame l'abbesse Anne*, que nous retrouverons bientôt, s'étaient consacrées à Dieu dans l'abbaye bénédictine de Beaumont-lès-Tours, située au sud et tout proche de la ville<sup>2</sup>. Comment Jeanne Michelet, issue de cette noble race, se

<sup>1</sup> Cette explication des deux professions attribuées tour à tour par les historiens au père de Marie Guyart nous semble la plus plausible : elle est tirée des pièces du procès de béatification.

<sup>2</sup> On s'y rendait par l'ancienne porte Saint-Éloi, en franchissant une suite de ponts de bois, jetés sur les marais insalubres qui s'étendaient entre les remparts de Tours et le Cher. M<sup>me</sup> Anne de la Bourdaisière laissa à Beaumont de profonds souvenirs; elle en fut abbesse de 1615 à 1647. On la voit faire construire à ses frais une levée allant de son monastère à la ville, et remplaçant les anciens ponts. Lorsqu'elle mourut, la crose abbatiale était depuis soixante-quinze ans dans sa famille. Quelques restes de l'abbaye de Beaumont sont encore debout aujourd'hui.

trouvait-elle unie à un modeste commerçant? Des revers de fortune sans doute étaient venus fondre sur les siens, durant ces temps de trouble et de guerre civile<sup>1</sup>.

M<sup>me</sup> Guyart avait d'ailleurs à léguer à ses enfants des biens plus solides que le prestige d'un grand nom; femme de cœur et de foi, elle sut s'emparer de leurs âmes pour les donner à Dieu. Marie était-elle l'aînée? Nous ne le savons pas au juste; mais elle eut sûrement trois sœurs, avec lesquelles elle entretint, jusque dans les années de sa vieillesse, la plus franche amitié.

Il ne paraît pas que les quatre jeunes filles aient eu d'autre éducatrice que leur mère: à en juger par celle qui nous intéresse, cette culture, reçue au foyer paternel, fut sérieuse et intelligente; elle fut avant tout profondément chrétienne. La Servante de Dieu aimait à évoquer, dans la suite, ces premiers et chers souvenirs qui s'épanchaient en hymnes d'actions de grâces. « La bonne éducation que j'avais reçue de mes parents, qui étaient fort pieux, dit-elle en ses écrits, avait préparé un bon fonds dans mon âme pour toutes les pratiques du christianisme. Lorsque j'y fais réflexion, je bénis Dieu des grâces qu'il lui a plu de me faire à cet égard, d'autant que c'est une grande disposition à la vertu, et même à une haute vocation, de tomber en des mains qui fassent prendre un bon pli dès les plus tendres années. »

Vertu et travail, telle était la devise de cet humble mais aimable intérieur. « Je me souviens, écrira plus tard Marie Guyart à l'une de ses sœurs, que notre chère mère, lorsqu'elle se trouvait seule quelques instants au milieu de son

<sup>1</sup> La trop célèbre Gabrielle d'Estrées, qui mourut cette année même (1599), appartenait à la famille de la Bourdaisière, par sa mère Françoise Babou, l'une des filles de Jean, nommé plus haut. L'épouse de Florent Guyart ne pouvait ignorer cette parenté; peut-être, dans les secrets divins, l'humiliation résignée des membres déchus d'une grande famille est-elle la compensation nécessaire du faste scandaleux de quelques autres.

trafic, profitait de ce loisir pour faire des oraisons jaculatoires très affectives. Je l'entendais, dans ces moments, parler à Notre-Seigneur de ses enfants et de toutes ses petites nécessités. Peut-être n'y avez-vous pas pris garde comme moi; mais vous ne sauriez croire combien cela a fait d'impression dans mon esprit... C'est là un exemple domestique dont nous devons faire plus d'état que de tout autre<sup>1</sup>. »

Le soir, aux veillées de famille, après une journée laborieuse, on aimait à évoquer, plus encore que les exploits des Babou de la Bourdaisière, la touchante image du saint de la Touraine, l'humble François de Paule<sup>2</sup>, auquel les Guyart s'étaient trouvés providentiellement unis. « Mon grand-père, raconte la Servante de Dieu, aussi bien que l'une de mes tantes, sa sœur, nous entretenaient souvent de ce qui leur était arrivé concernant cet homme incomparable, afin d'en perpétuer après eux la mémoire. Leur père, mon bisaïeul, avait été député par le roi Louis XI en Italie, pour demander au pape le saint religieux et pour l'amener en France. Il eut le bonheur de l'accompagner pendant tout son voyage, et le bon saint, par reconnaissance, demeura fort affectionné au père et à ses enfants : à moi particulièrement, ajoutait notre digne aïeul. Souvent leurs parents les conduisaient au Plessis pour visiter ce saint homme, lequel faisait toujours caresse à leur fils, et de ses doigts traçait le signe de la croix sur son front, disant : « Dieu te bénisse, mon enfant<sup>3</sup> ! » Cette bénédiction du grand thaumaturge du xv<sup>e</sup> siècle, transmise à Florent Guyart par son père, produisit dans sa petite

<sup>1</sup> Lettre du 3 septembre 1645.

<sup>2</sup> Saint François de Paule, fondateur des Minimes, vint de Calabre en France (1482), à l'âge de soixante-six ans. Il mourut au Plessis-lez-Tours, le 2 avril 1507, âgé de quatre-vingt-onze ans, et fut canonisé quelques années après sa mort.

<sup>3</sup> Lettre à son fils, 16 septembre 1661. Quelques détails cités ne se trouvent pas dans cette lettre : ils ont été recueillis dans la *Vie de dom Claude Martin*, par dom Martène.

Marie la plus splendide éclosion qu'elle eût encore vue aux siens.

L'enfant grandissait pleine de candeur. Elle avait environ sept ans, lorsque pour la première fois Jésus, qui se plaît parmi les lis, daigna lui faire entendre son appel. « Une nuit, dit-elle, pendant mon sommeil, il me sembla que j'étais dans la cour d'une école champêtre où je me livrais, avec une de mes compagnes, à quelque jeu innocent. Ayant levé les yeux, je vis le ciel ouvert et Notre-Seigneur qui en descendait et venait droit à moi. Le voyant, je m'écriai à ma compagne : « Ah ! voilà Notre-Seigneur ! C'est à moi qu'il « vient... » Et je commençai à étendre les bras pour l'embrasser. Alors ce plus beau des enfants des hommes, avec un visage d'une douceur et d'un attrait indicibles, m'embrassa lui-même et, me baisant amoureusement, me dit : « Voulez-vous être à moi ? » Je lui répondis : « Oui. » Et, ayant eu mon consentement, nous le vîmes remonter au ciel. A mon réveil, j'étais si transportée de cette insigne faveur, que je la racontais simplement et innocemment à ceux qui me voulaient écouter. Les paroles de Notre-Seigneur surtout me demeurèrent tellement imprimées dans l'esprit, qu'elles n'en sont jamais sorties. »

« Jésus remontant au ciel, ajoute son historien, emporta avec Lui son cœur et son esprit, en sorte que l'un et l'autre s'y élevaient continuellement; ce divin baiser remplit son âme d'une telle dévotion, qu'elle ne cessa de courir désormais après Lui à l'odeur de ses parfums. »

La voie était ouverte, voie privilégiée, dans laquelle il faut nécessairement un guide : Jésus y pourvut lui-même par une merveilleuse effusion de son Esprit dans cette âme virginale. A partir de ce moment, Marie eut en effet un Maître intérieur qui la gouvernait en toutes rencontres. « Elle s'adressait à Lui avec beaucoup de simplicité lorsqu'elle

avait besoin de conseil, et Il lui donnait les lumières qui lui étaient nécessaires<sup>1</sup>. » Des horizons nouveaux, ceux que le Seigneur découvre aux simples et aux petits, apparaissaient à l'enfant dès qu'elle se recueillait dans la prière.

« Attirée, dit-elle, par le sentiment de la bonté de Dieu, qui exauce ceux qui le prient avec affection, j'allais souvent à l'église et, me retirant en un lieu écarté pour n'être vue de personne, je me tenais là une bonne partie du jour. Mon cœur souhaitait avec ardeur cette communication, et j'étais si enfant, que je ne savais pas que c'était là faire oraison... J'avais aussi les mêmes désirs pour la très sainte Vierge, que je désirais avec passion voir pour le moins avant ma mort, afin d'être favorisée de sa protection, et chaque jour je lui faisais des prières à ce sujet. Voilà comment la bonté divine me voulait doucement disposer à de grandes choses, si j'eusse été bien fidèle dès le commencement à ses touches et à ses attrait. » Dans sa foi naïve, elle trouvait impossible que Dieu refusât ce qu'on lui demandait humblement : « Oh ! se disait-elle en voyant dans le lieu saint quelque fidèle dont l'attitude répondait à l'idée qu'elle s'était faite de la vraie prière, Dieu exaucera sûrement cette personne, car elle prie avec humilité. »

On s'étonnait, dans son entourage, qu'une petite fille de huit à neuf ans pût ainsi demeurer de longues heures à l'église, et qu'elle se montrât si empressée pour les prédications. « Mais on ne voyait pas, nous répond-elle, ce que j'éprouvais intérieurement, et quels étaient les effets de la bonté de Notre-Seigneur à mon égard. Ayant appris dès mon jeune âge que Dieu parlait par la bouche des prédicateurs, cela me semblait admirable, et j'avais une grande inclination à les aller entendre ; étant si jeune, je comprenais fort peu

<sup>1</sup> Vie, par dom Martin, fils de la Vénérable Marie de l'Incarnation, p. 5.

de chose, excepté l'histoire, que je racontais à mon retour. » Avec les *histoires* recueillies à l'église, Marie trouvait encore d'autres attrait à Saint-Saturnin, paroisse de ses parents, et l'un des plus riches sanctuaires de Tours, où l'on en comptait alors de si remarquables. A Saint-Saturnin, disent en effet les annales tourangelles, on voyait, entre autres merveilles, « la vie de Jésus-Christ, dépeinte avec grand artifice, en figures de grandeur naturelle, représentées sur huit pièces de haute lisse<sup>1</sup>. » Quel charme pour une enfant qui goûtait déjà si fort et les belles choses et surtout les choses de Dieu ! Nous verrons plus tard la Mère de l'Incarnation exceller dans les travaux d'art pour la décoration des autels : ces souvenirs d'enfance en avaient peut-être éveillé chez elle le premier sentiment.

Les cérémonies du culte parlaient également à son âme : « Je trouvais cela, dit-elle, si beau et si saint, que je ne voyais rien de semblable hors de l'église. » Rentrée à la maison, sa récréation préférée était d'en reproduire ce qu'elle pouvait, avec ses sœurs et ses compagnes. On organisait des processions, on se frappait la poitrine ; puis les genuflexions et même de petits sermons improvisés alternaient tour à tour : ce qui ne se pouvait faire sans que la gravité enfantine ne se démentit plus d'une fois, mêlant ainsi la dévotion et les jeux. Marie, en grandissant, se rapprocha ces petites puérités, « non pas, dit-elle avec sa rectitude ordinaire de jugement, que je crusse en cela avoir volontairement offensé Dieu, mais parce que l'Esprit intérieur qui me poussait demandait de moi une plus grande pureté. »

On peut supposer quelle demeure choisie cette âme inno-

<sup>1</sup> Cet ouvrage, véritable chef-d'œuvre, avait été exécuté dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle par les célèbres frères Duval, de Tours.

cente offrit à Jésus lorsqu'il y descendit pour la première fois, et avec quel amour fut renouvelé ce *oui* total et généreux, prononcé à l'âge de sept ans. Aucun détail malheureusement ne nous a été conservé sur ce grand acte, qu'on n'entourait pas alors de la solennité qu'il revêt aujourd'hui. Il fut le point de départ d'une suite de grâces nouvelles que la Servante de Dieu puisera dans la communion fréquente, bientôt même quotidienne, et cela au milieu du monde et en dépit du refroidissement général causé par le protestantisme.

En ce temps, c'est-à-dire au début du xvii<sup>e</sup> siècle, l'Esprit divin soufflait en nombre d'âmes ces mêmes saintes ardeurs, et préparait, pour les produire à l'heure marquée, d'admirables héros de la charité catholique sous toutes ses formes. Les uns, saint Joseph Casalanz, le B. de la Salle, le B. Pierre Fourier, étaient destinés à fonder des œuvres d'éducation; les autres, tels que saint Pierre Claver, l'apôtre des nègres, et l'incomparable saint Vincent de Paul, devaient être les vivantes images de la Miséricorde incarnée à l'égard de toutes les souffrances humaines. Notre jeune enfant, future conquérante et mère dévouée de tant d'âmes, pressée de ce souffle d'en haut, embrassa de bonne heure tous ces intérêts du divin Maître. La charité envers les pauvres la saisit, pour ainsi dire, dès qu'elle se connut, et devint comme la passion de son âme.

La Touraine et l'Anjou, théâtres des guerres civiles qui se succédèrent sous la régence de Marie de Médicis, traversaient d'ailleurs à cette époque des années désastreuses. Tours en particulier dut, à diverses reprises, prendre des mesures de rigueur contre les mendiants qui affluaient dans ses murs; on rapporte que, pendant le rigoureux hiver de 1616, la plupart des pauvres de cette ville moururent de faim.

Marie Guyart fut, dans sa modeste sphère, l'une de leurs providences visibles. « J'aimais tant les pauvres, écrit-elle ingénument, que c'était dans leur compagnie que je me plaisais davantage; ils m'inspiraient tant de compassion, que je me fusse donnée moi-même pour eux. Cela m'entraînait dans plusieurs imperfections, parce que tout ce que je pouvais leur procurer du logis de mon père, je le leur donnais, et j'ai commis en cela de grands excès; mais je pensais bien faire. Une fois, en leur faveur, Notre-Seigneur me fit une grande grâce. Comme je portais l'aumône à quelques-uns, je me trouvai proche d'une charrette que des hommes chargeaient par derrière; ceux-ci ne me voyant point, et ma robe s'étant accrochée au timon, ils m'enlevèrent fort haut et me laissèrent tomber d'une grande raideur sur le pavé. Ils demeurèrent tout transis, croyant que je serais écrasée, à cause de la hauteur des timons; mais je n'eus aucun mal, et je crus sur l'heure que Notre-Seigneur m'avait préservée à cause de ses pauvres. Je ne saurais dire quelle peine j'éprouvais lorsqu'on leur refusait la charité. J'avais le même sentiment pour les malades, que je servais selon mes forces; le temps ne me durait jamais avec eux, et je mangeais quelquefois leurs restes sans aucun dégoût. »

Mais le feu divin qui pressait son cœur ne se contentait pas de ces œuvres de charité corporelle. Elle savait, elle voyait de ses yeux les maux causés à l'Église par l'hérésie; elle entendait parler de ces contrées lointaines peuplées d'infidèles où, à la suite de l'illustre François Xavier, de courageux apôtres allaient porter le flambeau de l'Évangile : le règne de Dieu sur la terre, la perte ou le salut des âmes, telles étaient déjà ses préoccupations intérieures. « Dès mon enfance, écrira-t-elle plus tard, il me semble que Dieu me préparait à la grâce que je possède maintenant.

J'avais plus l'esprit dans les pays éloignés, pour y considérer les généreuses actions de ceux qui y travaillaient et souffraient pour Jésus-Christ, que dans le lieu que j'habitais. Mon cœur se sentait uni aux hommes apostoliques d'une manière tout extraordinaire; je souhaitais être dans leur bouche, afin de convertir les pécheurs par leurs paroles. Il me prenait quelquefois des saillies si excessives, que, si le respect humain ne m'eût retenue, j'eusse couru après ceux que je voyais portés au salut des âmes. »

Nul d'ailleurs autour d'elle ne soupçonnait ces sentiments intimes, si élevés au-dessus du commun ordinaire des chrétiens. Elle-même ne connut que dans la suite, lorsqu'elle fut mieux instruite des voies de Dieu, le prix inestimable de telles grâces, et comment elles la disposaient à la vie apostolique. Quant à traiter de ces faveurs et même de sa vocation avec son confesseur, elle croyait alors, et crut assez longtemps encore, qu'on devait se borner en confession à accuser strictement ses fautes.

Ce que Marie Guyart était dans ses relations de famille, vers l'âge de quinze à seize ans, quelques échappées de ses mémoires et de ses lettres le laissent soupçonner. Entièrement soumise à ses parents, elle se prête de bonne grâce aux exigences de leur modeste condition, se formant aux occupations de son sexe, dans lesquelles nous la verrons se montrer en tout femme supérieure. D'une humeur fort accommodante, « elle prend tout de la bonne façon, le travail comme le repos et le repos comme le travail : Dieu lui en a toujours fait la grâce <sup>1</sup>. » Complaisante pour tous, et même à l'excès, si on l'en croit <sup>2</sup>, elle n'a pas encore dompté cette vivacité naturelle qui tient à son caractère ardent et généreux. L'aimable gaieté qui épanouit son visage inclinera

<sup>1</sup> Lettre à son fils, 7 septembre 1668.

<sup>2</sup> Lettre à sa nièce, octobre 1646.

bientôt sa mère elle-même à croire qu'elle est faite pour le monde, « grâce à cette illusion si injuste, remarque-t-elle, qu'ont ordinairement les séculiers de penser qu'une humeur agréable est incompatible avec la Religion. »

C'était en effet vers la vie religieuse que se portaient ses goûts et ses aspirations. Où la Providence conduirait-elle ses pas? Elle ignorait les Carmélites, tout récemment établies à Tours, et ne connaissait dans la ville d'autre monastère que celui de Beaumont, de l'ordre de Saint-Benoit. L'abbesse de cette maison, Anne de la Bourdaisière, était, avons-nous dit, parente de M<sup>me</sup> Guyart : ce pouvait être là que le Seigneur avait marqué sa place. « Je proposai, raconte-t-elle, mon désir à ma mère, qui ne me rebuta pas; mais plutôt elle m'applaudit, m'assurant que M<sup>me</sup> de Beaumont, nous étant ce qu'elle nous était, ne serait point marrie de me recevoir en sa maison, si elle savait que Dieu m'eût inspiré ce dessein; mais que l'affaire était assez importante pour y songer à loisir. »

Ce parti était sage; toutefois, dans l'intervalle, Dieu, dont les voies échappent à notre faible sagesse, inspira d'autres vues à ses parents, et rejeta au milieu des agitations du monde cette âme qui devait être l'une des plus grandes contemplatives de son siècle.

---

## CHAPITRE II

**Mariage de Marie Guyart. — La femme chrétienne.**

1617-1619

Les jours et les mois s'écoulaient : M<sup>me</sup> Guyart semblait avoir oublié les désirs de sa fille et la promesse qu'elle lui avait faite de traiter de son admission à l'abbaye de Beaumont. Marie, de son côté, retenue par une sorte de respect craintif, n'osait presser sa mère. Elle s'imaginait, et Dieu le permettait ainsi pour la conduire à ses fins, qu'ayant sincèrement exposé ses projets de retraite, elle devait attendre en silence qu'on y donnât suite. Néanmoins, dans cette pénible incertitude, elle conservait si bien son inaltérable gaieté, que ses parents, ainsi que nous l'avons dit, y furent trompés eux-mêmes : ils en conclurent, la tendresse naturelle aidant, que leur chère Marie n'avait eu que des velléités de vocation pour le cloître.

« Il me paraît certain, écrivait longtemps après la Servante de Dieu à son fils, que la bonté divine ne me voulait pour lors ni à Beaumont, ni en quelque religion que ce fût, eu égard à tout ce qui m'est arrivé par la suite, selon sa divine Providence sur moi. Vous en seriez étonné, mon très

cher fils, si vous en saviez les particularités que vous connaîtrez dans l'éternité, et comment il fallait que je fusse engagée dans les croix du mariage. » Et ailleurs : « Je me laissais conduire à l'aveugle par mes parents, leur obéissant comme à Dieu même; car j'ignorais alors qu'il y eût des directeurs et un usage de direction spirituelle. »

Plusieurs partis s'étant présentés, M. et M<sup>me</sup> Guyart engagèrent volontiers la main de leur fille. Ainsi se décida, presque à l'insu de la pauvre enfant, cet acte si grave, qui allait la fixer dans un état bien différent de la vie de recueillement vers laquelle, dès l'âge le plus tendre, nous l'avons vue aspirer. L'époux qui lui fut donné par ses parents, Claude-Joseph Martin, appartenait à une estimable famille, très attachée à la foi catholique<sup>1</sup>; il dirigeait à Tours une fabrique de soieries, et occupait un assez grand nombre d'ouvriers. Lorsque M<sup>me</sup> Guyart eut exposé à sa fille ce qui avait été réglé au sujet de son avenir : « Ma chère mère, répondit Marie, puisque c'est une résolution prise et que mon père le veut absolument, je me crois obligée d'obéir à sa volonté et à la vôtre; mais si Dieu me fait la grâce de me donner un fils, je lui promets dès à présent de le consacrer à son service; et si ensuite il me rend la liberté que je vais perdre, je m'engage également à m'y consacrer moi-même. » Ces paroles, comme nous le verrons, devaient être prophétiques.

On était au mois d'octobre 1617; Marie touchait à ses dix-huit ans. Ornée aux yeux des hommes de tous les dons qui attirent une respectueuse admiration, elle ravissait bien davantage encore le regard de Celui qui sonde le fond des cœurs. Abandonnant, pour suivre son bon plaisir, ses rêves les plus aimés, elle reçut des mains de Dieu même, au pied

<sup>1</sup> Cette famille Martin se retrouve encore aujourd'hui, à Tours et aux environs. Elle a su se maintenir dans ces principes de foi et de religion qui la distinguaient au temps où vivait la Servante de Dieu, se faisant, à bon droit, honneur de cette sainte parenté.

des autels, l'époux qui lui était destiné. La grâce du sacrement, que saint Paul appelle *grand en Jésus-Christ et en l'Église*, opérant dans son âme sans aucun obstacle, y déposa les semences de ces mâles vertus dont nos saints Livres se plaisent à décorer la femme forte.

Après son mariage, il lui fallut s'éloigner de la maison paternelle et de ces sanctuaires vénérés, Saint-Saturnin, Saint-Martin, qui en étaient proches. La manufacture de son mari était sans doute située dans la paroisse de Saint-Pierre-des-Corps, faubourg à l'est de Tours; car nous la trouvons habitant ce quartier à l'époque de la naissance de son fils, et il y a tout lieu de croire qu'elle s'y était établie immédiatement. Dom Martin prend plaisir à relever les sentiments de sa pieuse mère lorsqu'elle se vit dans ce nouvel état. « Regardant, dit-il, son mari comme tenant la place de Dieu, elle lui rendait en cette vue tous les respects et tous les services qu'il lui était possible; elle l'aimait uniquement, parce qu'il avait toutes les belles qualités de corps et d'esprit que l'on peut souhaiter dans un homme, mais plus encore parce que la loi de Dieu l'y obligeait. Aussi, son amour étant plus fondé sur la grâce que sur la nature, ce n'était point par de molles caresses qu'elle le lui témoignait, mais par une humeur gaie et ouverte, retenue par une gravité respectueuse. »

M. Martin ne pouvait manquer de subir le charme de cette épouse accomplie, dont il souhaitait ardemment faire le bonheur. « Votre père était si bon, disait-elle depuis à son fils, qu'il me permettait toutes mes dévotions, auxquelles même il prenait complaisance, parce qu'il était homme de bien et craignant Dieu. » On voit, par quelques détails de sa vie, qu'elle se trouvait alors dans une situation de fortune à se permettre ces jouissances dont le monde est si avide, et qui auraient pu tenter une jeune femme de dix-huit ans. « Mais,

dit-elle, Notre-Seigneur m'en fit entièrement perdre l'affection et le goût, occupant mon esprit à la recherche d'un bien que j'ignorais encore, mais que j'étais résolue à poursuivre. » Retranchant donc les entretiens et les visites inutiles, elle se renferma dans ses devoirs de maîtresse de maison ; et, pour se réserver le loisir de nourrir son âme par quelque lecture spirituelle, elle renonça dès lors aux livres vains et profanes qu'elle avait lus autrefois pour son plaisir et sa récréation.

Avec ce prompt et juste coup d'œil dont elle était si bien douée, Madame Martin se rendit compte des affaires commerciales de son mari, afin de le seconder en tout ce qu'il pouvait laisser à ses soins. Amie de l'ordre et du travail, on la voyait incessamment occupée, aussi prompte à prendre le fuseau qu'habile à exécuter ces broderies d'or ou de soie où elle portait un goût remarquable. Toutefois sa principale sollicitude fut de faire régner la crainte de Dieu dans sa maison, surtout parmi les ouvriers et les domestiques, « et de fermer, dit son historien, toutes les issues par où le péché eût pu y pénétrer. » Ces braves gens ne tardèrent pas à s'apercevoir que leur bonne maîtresse les regardait comme ses propres enfants, pourvoyant à leurs nécessités avec une charité et une délicatesse toutes maternelles ; eux, de leur côté, lui vouèrent une respectueuse affection, et se sentirent subjugués sous sa douce et ferme autorité. Ayant ainsi gagné leurs cœurs, elle les animait aimablement à la pratique des bonnes œuvres et à leurs devoirs de chrétiens, « craignant qu'ils ne commissent quelque faute pour laquelle Dieu détourât sa vue et sa protection de sur sa maison » aussi tenait-elle à ce qu'ils se confessassent souvent.

Il faisait bon entendre notre future apôtre, au retour de la prédication, entourée de ce groupe de travailleurs, leur redire, en y mêlant du sien selon leurs besoins, ce qu'elle avait recueilli du sermon. Afin de ne les point rebuter, elle

choisissait, pour ces conférences familiares, le temps de leur repas où ils se trouvaient naturellement réunis, et comme l'Esprit-Saint parlait par sa bouche et qu'elle s'exprimait avec une grande facilité, il ne se peut dire quels fruits abondants produisaient ces prémices de son zèle apostolique.

Elle-même nous révèle quelque chose du commerce intime où s'alimentaient ces vertus domestiques, si relevées devant Dieu. « Ayant lu les Psaumes, dit-elle en sa Vie, il m'en venait à tout moment des passages à la mémoire, dont je me servais dans les rencontres; et je croyais fermement que tout ce qui était dit par l'Esprit de Dieu était véritable, et que l'univers serait plutôt anéanti que ces paroles n'eussent leur effet. Allant donc vaquer à mes affaires, je les recommandais à Dieu par cette aspiration qui m'était ordinaire : *In te, Domine, speravi : non confundar in æternum.* » On s'étonnait autour de cette toute jeune femme, comme on l'avait fait lorsqu'elle était enfant, de la voir si assidue à ses obligations de famille, et si exacte en même temps à ses devoirs de piété; mais on ne soupçonnait pas quelle sève abondante la grâce versait dans son âme en ce printemps de sa vie spirituelle. Ne cherchant que Dieu seul, elle le goûtait en tout.

« Me trouvant, raconte-t-elle, au milieu des compagnies du monde, je voyais ces personnes se livrer à la joie et s'entretenir de choses frivoles. Cela me touchait vivement, et je m'en plaignais tout bas à Notre-Seigneur : « Tout le monde « vous oublie, mon Dieu, lui disais-je, mais je vais vous « caresser pour eux. » — « Laisser Dieu tout seul pour penser à des riens, continue-t-elle, cela n'est-il pas sensible? Si j'eusse pu prendre en effet tous ces cœurs et toutes ces volontés comme je le faisais d'affection, ils l'eussent bientôt aimé. Mais, hélas! étant un rien comme je suis, ce que je pouvais faire était de les offrir à Dieu, afin qu'il les

disposât à se donner à lui et à quitter le néant pour le tout. »

« La bonté dans la force, c'est le divin sur terre, » a dit un éminent biographe<sup>1</sup>. Ce mot si vrai, Madame Martin, dans l'épanouissement de sa jeunesse, le réalisait déjà d'une manière surprenante. Il y avait dans toute sa personne un tel mélange de dignité et de simplicité, d'aisance et de modestie, que sa seule vue causait l'impression que font à l'âme les choses divines. Grande et bien faite, d'un port majestueux, elle offrait dans ses traits cette beauté mâle et régulière qui accompagne si bien une âme élevée. C'est une tradition connue, et que son fils n'a pas manqué de relater, « que lorsqu'elle marchait par les rues de Tours, ceux qui étaient dans les maisons et dans les boutiques interrompaient leur travail pour la suivre des yeux, comme l'on fait pour les princes et les grands du monde; puis, l'ayant perdue de vue : « C'est Madame Martin! » se disaient-ils les uns aux autres, comme par admiration, et en levant les yeux au ciel<sup>2</sup>. »

Son influence rayonnait au dehors. « Quelquefois, dit-elle dans ses mémoires, rencontrant une troupe d'hommes rassemblés qui blasphémaient le nom de Dieu ou prononçaient de grossières paroles, je m'approchais d'eux, afin qu'ils cessassent en me voyant, puisqu'ils étaient si misérables que d'oublier Celui qui est présent à tout. Cela me touchait fort de ce qu'ils se taisaient pour moi, chétive créature, et de ce qu'ils ne le faisaient pas pour Dieu. Je prenais de là occasion de leur parler de ses jugements et des peines dont il châtie le pécheur, ce qui les rendait si honteux, qu'ils avouaient tout haut leurs fautes et promettaient de se corriger. »

Un jour, une pauvre mère de famille dont le fils se trou-

<sup>1</sup> M<sup>r</sup> Baunard, *Vie du général de Sonis*, p. 36.

<sup>2</sup> *Vie*, par dom Martin, p. 622.

vait compromis dans une affaire criminelle s'abandonna, en présence de la Servante de Dieu, à un accès de désespoir qui faisait craindre pour sa raison et même pour sa vie. Celle-ci essaya, mais en vain, de l'apaiser par de pieuses paroles; alors, cédant à une inspiration intérieure, elle embrasse cette malheureuse, la serre tendrement sur son cœur et lui rend, dans cette effusion de charité, le calme et la résignation. Une autre fois, un honnête bourgeois de Tours ayant été injustement emprisonné, Madame Martin entreprit de faire reconnaître son innocence. Elle visite les juges : on la repousse d'abord. On s'étonne et on se scandalise presque de ses instances : comment peut-elle songer à arrêter le cours de la justice? Cependant la lumière s'étant faite, on reconnut qu'elle avait raison, et son protégé vit tomber ses chaînes.

Mais tandis que cette fervente chrétienne semait autour d'elle des fruits de paix et de consolation, l'épreuve torturait son cœur. De lourdes croix, auxquelles plusieurs passages de ses écrits font allusion, étaient tombées sur elle peu après son mariage. Quelle en était au juste la nature? Il est difficile de le préciser : discrète et charitable, c'est à peine si elle ose lever un coin du voile qu'elle a jeté sur ces souvenirs douloureux. On sait seulement que son mari y donna occasion, bien qu'innocemment et sans dessein prémédité : cette circonstance rendit la plaie plus profonde, et fit qu'elle saigna longtemps.

« Dieu voulait, dit-elle, disposer mon âme à ses grâces et l'épurer dans la tribulation. » Sa patience y parut héroïque. M. Martin, revenu promptement de son erreur, mais impuissant à en réparer toutes les suites, se confondait devant une si rare douceur; il pleurait d'attendrissement en contemplant sa jeune épouse, et lui demandait pardon, souvent même à genoux, des angoisses qu'il lui avait causées. Ses

parents, ses amis, et jusqu'à ses domestiques, connaissant le sujet de son affliction, ne pouvaient, dit dom Martin, la regarder sans gémir. Elle souriait à ces bons cœurs, redoublait de prévenances à l'égard de son mari, puis se taisait aux créatures, afin d'entendre le Maître intérieur qui n'enseigne jamais mieux que dans le temps de l'épreuve.

Là était son grand soutien. « J'avais souvent à la pensée, dit-elle, ce qui m'était arrivé en mon enfance, touchant les caresses de Notre-Seigneur, et ce souvenir me donnait le désir d'être toute à lui; je ne soupirais qu'après sa sainte communication, et je tâchais de prendre les moyens que je connaissais, selon mon petit jugement, me pouvoir conduire à ce dessein. » Ces moyens, elle ne les faisait point consister dans des choses extraordinaires, mais dans les pratiques communes et simples de la vie chrétienne. « Je sentais, écrivait-elle plus tard en se reportant aux années de son mariage, que Dieu s'emparait si absolument de mon cœur, que je ne pouvais douter être dans la voie de la vraie dévotion, ne sachant pas qu'il y en eût d'autre que de bien prier Dieu, le servir en fréquentant les sacrements, et ne commettre aucun péché à son escient. » Tel était le fondement granitique sur lequel allait reposer l'édifice de la plus haute sainteté.

La divine parole demeurait une des solides consolations de la Servante de Dieu. « Il n'y avait point à ses yeux, dit son historien, de chétif prédicateur; elle tenait en vénération tous ceux à qui le Seigneur avait commis ce ministère. » Elle-même, rappelant cet attrait : « J'eusse désiré, avoue-t-elle, baiser les vestiges de leurs pas, ne trouvant rien de plus grand que cette parole sainte... Lorsque je l'entendais, il me semblait que mon cœur était comme un vase dans lequel découlait une liqueur précieuse. » Elle ajoute, et nous l'avons déjà remarqué, qu'après l'avoir savourée à

loisir, il lui fallait en répandre le trop plein autour d'elle : c'était un besoin pour son âme ardente. Ayant une fois entendu un sermon sur le saint Nom de Jésus, elle s'enflamma tellement de ce nom adorable, « que tout le jour elle allait répétant : « Jésus! Jésus! » sans pouvoir finir. » Un religieux capucin, prêchant pendant le carême la Passion de Notre-Seigneur, elle fut, par ce moyen, si vivement éclairée sur ce mystère, que jour et nuit, à l'exemple de la très sainte Vierge, *elle en conférait dans son cœur.*

« Maintenant, conclut-elle, que j'ai plus d'expérience en la vie spirituelle, je reconnais que la bonté divine me revenait alors par de grandes grâces, et me remplissait des bénédictions de sa douceur... Je commençais à parler à Dieu d'une façon intérieure qui m'était nouvelle et inconnue; car, comme j'avais entendu dire qu'il fallait méditer pour faire oraison mentale, je ne pensais pas que ce que mon cœur disait à Dieu fût cette sorte d'oraison : je savais toutefois que c'étaient de bons sentiments qui me fortifiaient dans la pratique des vertus. »

Madame Martin avait d'ailleurs réglé le soin de sa maison de manière que rien ne souffrit de ses exercices de piété. Nul n'en était incommodé : tous, au contraire, remarque son fils, admiraient quel accroissement de grâce et d'énergie produisaient en elle l'assistance quotidienne à la sainte Messe et la fréquentation des sacrements. « Ces approches de Notre-Seigneur, dit-elle, me donnaient un grand courage et une grande suavité en l'âme, avec une foi très vive à ces divins mystères. Plus je recevais les sacrements, plus j'avais le désir de les recevoir, connaissant par expérience que j'y trouvais ma vie et tout mon bien, et que mon attrait à l'oraison s'y fortifiait beaucoup...

« La sainteté et la majesté des cérémonies de l'Église m'attachaient aussi à Notre-Seigneur d'une manière tout extra-

ordinaire. Je m'épanchais en actions de grâces de ce qu'il lui avait plu de me faire naître de parents chrétiens et catholiques, et de ce qu'il m'avait appelée à la vocation de fille de l'Église<sup>1</sup>. Lorsque je voyais aux processions la croix et la bannière, suivies par les pieux fidèles, je tressaillais de joie. J'avais remarqué en nos quartiers un capitaine que ses soldats suivaient avec leur drapeau dans les exercices militaires; voyant donc la croix de mon Sauveur, je disais en moi-même : « Ah! Celui-là est mon divin Capitaine : voilà sa bannière, que je veux suivre comme les soldats suivent la leur. » Et ainsi j'accompagnais la procession, les yeux fixés sur le crucifix, et répétant en mon cœur : « Oui, c'est là mon divin Capitaine, je le veux suivre! »

« Quel caractère de grandeur, disait sainte Thérèse, l'Église imprime à tout ce qu'elle établit! » C'était ce même sentiment de foi respectueuse qui saisissait la Servante de Dieu dans les fêtes religieuses, qu'elle aimait de toute son âme. Volontiers se trouvait-elle des premières dans les églises pour y assister; mais la curiosité naturelle n'avait aucune part à son empressement. « Tandis qu'elle ouvrait les yeux pour contempler ces cérémonies saintes, son esprit, dit dom Martin, se trouvait éclairé d'une lumière intérieure qui lui en faisait comprendre le sens caché et les mystérieux rapports; et, parce qu'elle n'avait point encore de directeur spirituel, le Saint-Esprit se servait de ces symboles pour exciter en elle la ferveur de la foi et de la dévotion. »

De nouvelles obligations, celles de la maternité, allaient s'imposer à Madame Martin, qui, dans les desseins providentiels, devait traverser toutes les situations de la vie. La pensée de contribuer, si telle était la volonté du Seigneur,

<sup>1</sup> « Enfin, s'écriait sainte Thérèse sur son lit de mort, et ce mot traduisait un sentiment qui avait été l'une des grandes joies de sa vie; *enfin, je suis fille de l'Église, je meurs fille de l'Église!* »

à donner des élus au ciel, l'avait puissamment soutenue lorsqu'elle embrassa l'état du mariage. « Je crois, écrivait-elle plus tard à son fils, et j'ai toujours cru, que Dieu ne m'y avait engagée que pour servir au dessein qu'il avait de vous mettre au monde, et pour souffrir les diverses croix que vous savez. »

Ce fut le 2 avril 1619, en la fête de saint François de Paule, protecteur spécial de la famille Guyart, que naquit cet enfant de bénédiction. La veille, raconte son historien, sa pieuse mère avait accompli, ou plutôt renouvelé, un pèlerinage cher aux Tourangeaux. Sur la rive opposée de la Loire, à deux kilomètres en amont de Tours, s'étendaient alors les bâtiments et dépendances de l'abbaye de Marmoutier, dont il ne reste aujourd'hui que des ruines. Le souvenir du premier évêque de Tours, saint Gatien, qui s'était ménagé une retraite en cette agreste solitude, s'y mêlait à celui du grand saint Martin, second patron de la cité; ce dernier avait groupé au même lieu, dans des grottes creusées dans les rochers du rivage, les premiers moines que posséda la Gaule occidentale. Marmoutier, ou le grand mou-tier (*majus monasterium*), fondé sur une terre ainsi sanctifiée, n'avait cessé d'être pour le pays un foyer de grâces et de lumière. Qui eût dit à la Servante de Dieu, lorsqu'elle y venait consacrer au Seigneur la petite créature qu'elle portait dans son sein, que ce fils deviendrait un jour l'un des plus illustres successeurs du même saint Martin dans le gouvernement de ce célèbre monastère!

Trois jours après sa naissance, l'enfant reçut dans l'église Saint-Pierre-des-Corps, avec le nom de Claude, la grâce du saint baptême. Sa mère était heureuse : elle se réjouissait à la pensée d'élever une âme pour Dieu et selon les pures maximes du christianisme. Les réunions de famille provoquées par cet événement furent les dernières joies

savourées en cette demeure où le deuil allait bientôt s'asseoir. Des revers de fortune précédèrent ce dernier malheur. La mauvaise foi d'une personne, que la charité du pieux historien ne lui permet pas de nommer, attira à M. Martin de fâcheuses affaires et le menaça d'une ruine complète. Le chagrin qu'il se fit à l'idée de cette catastrophe ne dut pas être étranger à la maladie qui l'emporta, le 10 octobre 1619. Sa vertueuse épouse l'aida, avec tout son cœur et toute sa foi, dans ce suprême passage; elle recueillit, en même temps que son dernier soupir, l'expression tant de fois réitérée de ses regrets pour les chagrins dont il lui avait été l'occasion involontaire. Comme elle l'avait sincèrement aimé, elle le pleura, mais ainsi que pleurent les vrais chrétiens, en regardant le ciel. « Vers ce temps, dit-elle en ses mémoires, Notre-Seigneur fit une séparation, appelant à soi celui auquel, par sa permission, j'avais été unie. »

Chacun cherchait à consoler cette jeune veuve, si digne d'intérêt, qui, à peine âgée de vingt ans, demeurait seule et sans fortune avec un enfant au berceau. Son père, ses sœurs, établies elles-mêmes à Tours, l'entouraient; mais tout porte à croire que sa bonne mère n'était plus de ce monde, car on ne la voit point paraître pour mêler ses larmes à celles de sa chère Marie. Dieu cependant avait tout conduit : ce n'était pas dans le cercle toujours restreint d'une famille que cette âme d'apôtre devait limiter son action; en brisant le premier des liens qui la retenaient dans le monde, la Providence préparait de loin un magnifique avenir.

déc  
ave  
gra  
cap  
les  
mo  
le t  
suis  
mer  
de s  
ni le  
voya  
de D  
foi e  
j'ent  
Il  
elle p

## CHAPITRE III

La jeune veuve. — Solitude, humiliations.

1620-1624

La mort de M. Martin jetait la Servante de Dieu dans un dédale de difficultés : procès à terminer, clients à satisfaire, avenir à prévoir. « Toutes croix, dit-elle, naturellement plus grandes qu'une personne de mon sexe, de mon âge, de ma capacité et de mon peu d'expérience, les eût pu porter; mais les excès de la bonté divine mirent dans mon esprit et dans mon cœur une force et un courage qui me firent supporter le tout. Mon appui était fondé sur ces paroles saintes : *Je suis avec ceux qui sont dans la tribulation*; je croyais fermement que le Seigneur était avec moi puisqu'il l'avait dit, de sorte que ni la perte des biens temporels, ni les procès, ni la disette, ni mon fils qui n'avait que six mois, et que je voyais dénué de tout, ne me donnaient d'inquiétude. L'esprit de Dieu, qui m'occupait intérieurement, me remplissait de foi et de confiance; ainsi je venais à bout de tout ce que j'entreprenais. »

Il lui parut d'abord qu'elle se devait à sa belle-mère, dont elle partageait la demeure, et qui, ayant perdu en M. Martin

son fils unique, se trouvait désormais seule au monde. « J'étais bien résolue, continue-t-elle, de lui tenir compagnie et de l'assister, autant qu'il eût plu à la divine bonté le permettre en élevant mon fils. » Toutefois il en arriva autrement. Malgré les tendres assurances de sa belle-fille, cette pauvre femme, déjà ébranlée par un deuil cruel, se prit d'une telle crainte de la voir s'éloigner, que, cette appréhension redoublant sa tristesse, elle mourut de chagrin au bout d'un mois. Nouvelle douleur, nouvelles alternatives pour notre jeune veuve : « *Seigneur*, redit-elle intérieurement, *que voulez-vous que je fasse ?* J'étais disposée, par affection pour celle que vous m'aviez unie, à relever nos affaires temporelles et à soutenir de nouveau les labeurs du négoce ; mais peut-être m'appeliez-vous à suivre une route plus parfaite. » Alors, penchée sur ce berceau qui renfermait son trésor en ce monde, elle renouvela une résolution déjà en germe au fond de son cœur, celle de ne rechercher plus d'autre richesse que le sein de la Providence.

Il fallut plus de courage à cette mère forte et tendre pour ne désirer pas d'autre bien à son unique enfant. « Mon très cher fils, lui écrira-t-elle plus tard, je ne vous ai jamais aimé que dans la pauvreté de Jésus-Christ, en laquelle se trouvent tous les trésors ; vous n'étiez pas encore au monde, cela est certain, que je la souhaitais pour vous, et mon cœur en ressentait des mouvements si puissants, que je ne les puis exprimer <sup>1</sup>. » Et ailleurs : « Savez-vous bien qu'il ne m'a jamais été possible de rien demander à Dieu pour vous que les vertus de l'Évangile, et surtout que vous fussiez l'un de ses vrais pauvres d'esprit, m'ayant semblé que si vous étiez rempli de cette divine vertu, vous posséderiez en elle toutes les autres éminemment <sup>2</sup> ? » Enfin, dans sa propre Vie : « Je

<sup>1</sup> Lettre du 4 septembre 1641.

<sup>2</sup> Lettre du 26 août 1653.

désirais vivement que nous eussions tous deux un même partage et un même sort : ainsi, je persistais à demander continuellement pour nous la pauvreté, comme une chose qui méritait d'être demandée jusqu'à la jouissance et possession.» Étrange amour maternel qui, passant par-dessus tous les biens de la terre, ne convoite pour son fils que les biens éternels, et ne trouve son contentement qu'à entrevoir sur le front de cet enfant la royale couronne de la pauvreté du Fils de Dieu!

Cependant on s'empressait autour de la sainte veuve. Parents et amis lui offraient leur crédit, et lui conseillaient de tenter le rétablissement de sa fortune : elle était jeune encore, elle pouvait trouver un parti plus avantageux et non moins honorable que le premier; mais ces raisons la touchaient peu. Alors on livrait l'assaut à son cœur de mère; on lui parlait de son enfant, de ce fils sans père qui allait avoir besoin d'un guide et d'un appui dans le monde. Il n'en eût pas fallu tant pour lui faire abandonner son courageux dessein, si elle n'eût obéi à des ordres d'en haut, et si « l'Esprit de Dieu, ainsi qu'elle-même le déclare, ne l'eût poussée à briser entièrement avec les espérances terrestres ».

C'était au mois de novembre 1619 que sa belle-mère avait succombé. Pendant plusieurs mois encore, Madame Martin eut à terminer les affaires commerciales de son mari; il lui fallut congédier peu à peu ouvriers et domestiques. Ces rapports quotidiens avec nombre de personnes ne l'empêchaient pas de demeurer libre et sereine sous l'action de la grâce. Aussi bien, la lumière divine lui donna-t-elle alors une vue de sa propre imperfection et de la perfection de Dieu, qui fit époque dans son existence. C'est ce qu'elle-même, dans son récit, appelle sa conversion, marquant ainsi son entrée dans cette voie de faveurs et de clartés merveilleuses où elle devait marcher jusqu'à la fin de sa vie.

« Le 24 mars 1620, écrit-elle, veille de l'Incarnation de Notre-Seigneur, allant dès le matin vaquer à mes affaires, et les recommandant instamment à Dieu par mon aspiration ordinaire : *In te, Domine, speravi ; non confundar in æternum*, je fus subitement arrêtée intérieurement et extérieurement ; et, par cet arrêt si subit, la pensée de mes occupations me fut ôtée de la mémoire. Alors, les yeux de mon esprit furent ouverts en un instant, toutes les fautes et imperfections que j'avais commises depuis que j'étais au monde me furent représentées, avec une distinction et une clarté plus certaines qu'aucune certitude humaine. Au même instant je me vis toute plongée dans des flôts de sang, et mon esprit fut convaincu que ce sang était celui du Fils de Dieu, de l'effusion duquel j'étais coupable par les péchés qui m'étaient représentés. Si la bonté de Dieu ne m'eût soutenue en cette rencontre, je crois que je fusse morte de frayeur, tant la vue du péché, pour petit qu'il soit, me paraissait horrible et épouvantable : il n'y a langue humaine qui le puisse exprimer. Ce trait de l'amour fut si inflexible à ne rien relâcher de la douleur, que j'eusse voulu me jeter dans les flammes afin de le satisfaire ; et sa rigueur toutefois me semblait douce. Or je me voyais toujours plongée dans ce précieux sang, et le même amour qui avait ravi mon âme me pressait d'aller me confesser. »

Ces pensées et ces lumières avaient si complètement envahi et ébloui la Servante de Dieu, que, ne voyant et n'entendant plus rien, elle prit, sans s'en rendre compte, le chemin haut qui longeait le fossé de l'ancienne ville, non loin de la cathédrale. « Revenant à moi, continue-t-elle, je me trouvai debout, arrêtée vis-à-vis la chapelle des RR. PP. Feuillants, qui venaient de s'établir à Tours, et ce me fut un bonheur de trouver mon remède si proche. J'y entrai, et rencontrai un Père seul, au milieu de la chapelle, lequel semblait n'y être

que pour m'attendre; je l'abordai et lui dis : « Mon Père, je  
« voudrais bien me confesser, car j'ai commis tels et tels  
« péchés... » Et je lui déclarai ainsi tous ceux qui m'avaient  
été montrés, avec une effusion de larmes provenant de la  
douleur que j'avais dans le cœur. Survint une dame qui,  
étant à genoux devant le saint Sacrement, put facilement  
entendre tout ce que je disais au Père, car je parlais assez  
haut; mais je ne me mettais en peine que d'apaiser Celui que  
j'avais offensé. Je voyais mon ignorance à découvert, qui  
m'avait fait croire que j'étais bien parfaite, que mes actions  
étaient fort innocentes; mais après que Notre-Seigneur m'eut  
ouvert les yeux, je confessais que mes justices n'étaient  
qu'iniquités <sup>1</sup>. »

Le religieux auquel la Providence avait ainsi conduit la  
pieuse veuve se nommait dom François de Saint-Bernard; il  
resta encore un peu plus d'un an dans cette résidence, et,  
pendant ce temps, elle continua de s'adresser à lui. Les Feuillants,  
dont la direction était alors fort appréciée, appartenaient à l'ordre réformé de Cîteaux et vivaient sous l'étroite  
observance de la règle de saint Bernard. Louis XIII, qui les  
protégeait, leur avait donné à Tours le prieuré de Saint-Jean-des-Coups; Richelieu avait béni la première pierre de  
leur couvent, posée par le roi lui-même. Ce monastère, dont  
la chapelle fut, pendant plusieurs années, pour la Servante de  
Dieu, un lieu de grâces spéciales, a laissé quelques traces dans  
l'hôtel du Châtel, construit sur son emplacement.

Vers le milieu de l'année 1620, Madame Martin reçut de  
son père l'invitation à venir vivre près de lui. Il était seul, il  
se faisait vieux, et plus que jamais sa fille lui était un besoin  
de cœur et de société. Elle-même d'ailleurs, à cette époque,

<sup>1</sup> Le lieu où se passa cette mémorable vision fut, du vivant de dom  
Martin, enclavé dans les jardins de l'archevêché. Celui-ci remarque, en  
la Vie de sa mère, qu'une très belle fontaine y fut construite, « comme  
pour en rendre, dit-il, la mémoire illustre et perpétuelle. »

s'était rendue libre du souci du négoce, en réglant définitivement ses affaires. Elle se fit donc un devoir d'accéder au désir de celui qui, avec son fils, lui était tout en ce monde. Ce lui était en même temps une première porte ouverte sur cette solitude religieuse qui était de plus en plus la patrie de son âme. Elle n'avait emmené avec elle qu'une seule servante; et, fidèle à son attrait, elle choisit pour sa demeure une chambre isolée, à l'étage supérieur et dans l'endroit le plus retiré de la maison.

Cette chambre donnait sur une galerie où elle seule avait entrée, et à l'extrémité de laquelle était disposé un petit oratoire. Là, cachée à tous les regards, elle pouvait prolonger les heures bénies de l'oraison; son cœur parlait à Dieu avec un abandon dont elle-même s'étonnait. « Ce commerce intime et familier me paraissait, dit-elle, incompréhensible; toutefois, bien loin de m'y opposer, je m'y laissais aller, et suivais cette pente qui m'inclinait de plus en plus à la haine de moi-même, à l'oubli de mes intérêts et de ceux de mon fils, à l'aversion du monde et de ses façons de faire. Notre-Seigneur me conféra cette grâce, dès le commencement de ma conversion, de mettre toutes les choses créées derrière moi et sous mes pieds : ainsi je courais nue et dépouillée à sa divine majesté. Ah! il faut avouer que l'Esprit de Dieu est un grand maître! Sans que j'eusse jamais été instruite dans l'oraison ni dans la mortification, il m'enseignait tout cela en substance, me faisant expérimenter l'une et pratiquer l'autre : ma vue était mortifiée, mes oreilles fermées aux discours du monde, et je me taisais, ne pouvant parler que de Dieu et de la vertu, sinon dans les affaires d'obligation que je ne regardais qu'en passant. »

Après Dieu, le premier et le plus cher objet de sa tendresse était, à cette époque, son fils Claude, qu'elle avait retiré des mains de sa nourrice pour l'avoir enfin tout à elle et près

d'elle. Il avait alors deux ans. Lui-même a raconté les premières impressions que reçut son enfance sous la conduite d'une mère qui était une sainte. « J'en suis encore tout ravi, écrit-il, et je ne puis revenir de mon étonnement en songeant à la vie céleste qu'elle menait, aux soupirs qui sortaient incessamment de son cœur, à la retenue de son maintien ; car, bien qu'elle fût seule et éloignée du regard des hommes, elle n'était pas moins grave et modeste que si elle eût été en présence des personnes de la plus haute qualité, et il était aisé de voir que c'était la majesté de Dieu, dont elle ne perdait jamais le souvenir, qui lui imprimait de tels sentiments de retenue et de respect. »

Ces souvenirs de son fils nous la montrent dans chacune des habitudes de cette vie de retraite et de bonnes œuvres. Vêtue plus que simplement, elle ne sortait guère de la maison que pour aller à l'église. Lorsqu'elle avait partagé le repas de son père, à qui elle était une douce compagnie, elle regagnait sa solitude, s'y occupait de son enfant ou travaillait à quelque ouvrage de broderie pour les autels. Elle avait des heures fixes pour recevoir les pauvres et les infirmes auxquels elle donnait ses soins. « Voici, raconte Claude Martin, l'ordre que suivait ma bonne mère dans ces actes de charité : pour honorer Jésus-Christ dans la personne de ses membres souffrants, elle faisait asseoir ses protégés dans un fauteuil ; puis, se mettant à genoux devant eux, elle pensait leurs maux, lavait leurs plaies, ne craignant point d'en approcher le plus près possible son visage afin d'en respirer la mauvaise odeur. »

Ainsi sanctifiait-elle son veuvage, en attendant l'heure du plus grand des sacrifices. Ce ne devait pas être de quitter le monde, lequel déjà ne lui était plus rien, mais de se séparer de son unique enfant. Et s'il en est qui ne comprennent pas ce qu'un tel sacrifice coûta à cette mère, combien elle fut combattue et déchirée en son cœur, combien d'années elle

dut lutter entre l'amour de Dieu et celui de ce cher fils, et quels reproches de cruauté elle-même s'adressait en secret au milieu de ses larmes, il faut la leur faire voir dans cette confiance de plus tard à ce fils, devenu alors capable de la comprendre et de l'admirer en lui pardonnant : « Vous avez sujet en quelque façon de vous plaindre de moi, mon bien cher fils, lui écrivait-elle; et moi, je me plaindrais volontiers, s'il m'était permis, de Celui qui est venu apporter sur la terre un glaive capable de faire de si étranges divisions. Vous étiez le seul bien qui me restât au monde auquel mon cœur fût attaché, et néanmoins Il voulait nous séparer lorsque vous étiez encore à la mamelle : pour vous retenir, j'ai dû combattre près de douze ans, et pendant ce temps, il m'a fallu quasi partager la moitié de mon affection pour vous. Si j'ai enfin cédé à l'amour divin, cela n'a pas empêché que je ne me sois estimée une infinité de fois la plus cruelle de toutes les mères. Je vous en demande pardon, mon bon fils, car je suis cause que vous avez eu beaucoup d'affliction; mais consolons-nous, en ce que la vie est courte, et que nous aurons, avec la miséricorde de Celui qui nous a ainsi séparés en ce monde, l'éternité entière pour nous voir et nous réjouir en Lui <sup>1</sup>. »

Dans cette terrible prévision d'une séparation qu'elle sentait inévitable autant qu'elle devait être cruelle, la Servante de Dieu chercha à s'aguerrir et à se prémunir contre elle-même. Claude atteignait sa troisième année; c'est l'âge auquel les mères se complaisent dans les premières caresses de leurs fils. La jeune femme, redoutant de se livrer à ce bonheur qu'elle sentait devoir lui échapper bientôt, se fit une dure loi de ne plus donner aucun baiser à ce cher petit, des bras duquel elle craignait de n'avoir plus ensuite la force de

<sup>1</sup> Lettre de 1647, sans indication de mois.

s'  
el  
qu  
à  
pl  
Ce  
res  
mi.  
qu  
ain  
I  
cia  
Tou  
vill  
leri  
gue  
bret  
cher  
sair  
vant  
vint  
rieu  
veuv  
s'y a  
mais  
porta  
deme  
père  
Ce  
romp  
fut la  
afin c  
distin

s'arracher. Afin de sortir victorieuse d'un si héroïque combat, elle se redisait que son enfant ne lui appartenait désormais qu'à demi; qu'une telle privation l'accoutumerait peut-être à trouver moins amère l'heure des adieux; qu'elle ne devait plus l'aimer que surnaturellement comme un ange du ciel. Combien de fois, selon qu'elle l'en fait souvenir dans sa correspondance, « le remit-elle entre les mains de la Mère des miséricordes, persuadée que Marie aurait soin de lui, lorsqu'elle l'abandonnerait pour le service de son Fils bien-aimé! »

L'une des sœurs de Madame Martin avait épousé un négociant dont les entreprises étaient considérables. Il faisait à Tours le transport des marchandises pour les principales villes du royaume. Il avait en outre le titre d'officier d'artillerie dans la milice bourgeoise, devenue puissante depuis les guerres de religion. Cette situation lui imposait un nombreux domestique. « Il possédait, raconte dom Martin, en chevaux, harnais, coches et carrosses, tout ce qui était nécessaire à son commerce. » Cette sœur insista auprès de la Servante de Dieu, dont elle connaissait la prudence, pour qu'elle vînt les aider, elle et son mari, dans le gouvernement intérieur de la maison. Il y avait environ un an que la pieuse veuve goûtait les délices de la solitude; on lui demandait de s'y arracher pour se rejeter dans les sollicitudes du siècle; mais c'était la charité qui le lui demandait. La charité l'emporta. Il fut convenu seulement qu'elle ne quitterait pas sa demeure, et qu'elle se retrouverait chaque soir auprès de son père et de son enfant.

Ce changement lui fournit tout d'abord l'occasion de se rompre à l'humilité. Dans le choix des occupations, qui lui fut laissé, elle prit pour elle le département de la cuisine, afin de se faire la servante des serviteurs eux-mêmes. La distinction de ses manières, sa réserve et son silence, por-

tèrent tout d'abord ces gens grossiers à ne lui point ménager les mépris. « Je cachais, dit-elle, tous les talents naturels que Dieu m'avait donnés pour diverses affaires, afin de demeurer ignorée comme une pauvre créature qui ne savait rien et n'était capable de rien; et même la bonté de Dieu permettait que l'on me traitât comme telle, et qu'on agit à mon égard impérieusement et d'une façon étonnante. Mais je me plaisais dans les abaissements comme dans des choses très précieuses, et tout ce que je craignais, c'était que mon beau-frère et ma sœur ne s'aperçussent que je souffrais trop, et que, par cette connaissance, ils ne me ravissent le bonheur de mes humiliations. »

Rien ne répugnait à son zèle. Souvent elle se trouvait chargée d'un grand nombre de domestiques malades, dont seule elle prenait soin, faisant leurs lits, leur rendant les services les plus vils, et témoignant une sainte jalousie que personne autre n'y mit la main. L'un de ces valets s'était emporté une partie du pied par un accident de voiture; la plaie négligée était devenue horrible et puante : on parlait d'amputer la jambe, mais le pauvre blessé ne pouvait se résoudre à s'abandonner au chirurgien. Madame Martin entreprit donc de le panser; elle y déploya tant d'adresse et de patience, que ce pauvre homme guérit enfin. « Comme ces gens-là, dit-elle en ses mémoires, étaient des personnes d'excès, ils avaient quelquefois des maladies furieuses qui leur faisaient perdre toute raison : je les traitais et nettoiyais comme des enfants. Il y avait en cela bien à souffrir; mais Notre-Seigneur voulait que je prisse le soin de toutes les nécessités de mes prochains, de sorte que j'avais quelquefois tant d'actions de charité à faire, que je m'en plaignais à Lui-même, lui disant : « Prenez donc soin de moi, ô mon Amour<sup>1</sup> !

<sup>1</sup> Étant un jour en oraison, où elle parlait à Notre-Seigneur avec de profonds sentiments d'humilité et de respect, l'appelant *son Dieu, son*

« puisque vous voulez que j'aie le soin de tant de choses ! » Tous ces travaux, bien loin de me distraire de la vue des grandeurs de cette divine Majesté, m'y plongeaient encore davantage. »

« Ainsi, dit quelque part son fils, ma mère savait joindre à la bassesse chrétienne je ne sais quelle grandeur de courage qui n'avait rien de commun. » Et s'il arrivait que, faute de ressources, elle se trouvât impuissante à secourir quelque malheureux, son bon Maître était là pour y suppléer. « Notre-Seigneur, avoue-t-elle, me pressait sans cesse de lui faire des demandes : car *je lui parlais de tout*, et quand je voyais quelqu'un dans le besoin : « Mon Amour, lui disais-je, « cette personne a besoin de cela ; je vous prie qu'on le lui « donne. » Il m'exauçait, et je trouvais aussitôt ce qui manquait à ces pauvres gens. Un jour je me sentis toute craintive, n'osant exposer à Notre-Seigneur les besoins de certaines personnes ; mais il me dit intérieurement : *Demande-moi, ma fille ; demande, ne crains point*. Cela me rassura si fort, que je le pressai hardiment, et il daigna écouter ma prière. »

Ces divines familiarités avec le plus aimable des enfants des hommes s'alimentaient dans l'oraison, où la pieuse veuve avançait de plus en plus. « Notre-Seigneur, écrit-elle, me voulut montrer que c'était Lui qui m'avait engagée dans les travaux extérieurs, en me conférant un nouveau don d'oraison. C'était une liaison étroite à Jésus-Christ, touchant les

*grand Dieu*, la Vénérable Marie de l'Incarnation entendit ces douces paroles du Maître : « Tu m'appelles ton grand Dieu, *ton Maître, ton Seigneur, et tu dis bien, car je le suis* ; mais je suis aussi charité : l'Amour est mon nom. Les hommes me donnent bien des noms ; mais il n'y en a point qui me plaise davantage, et qui exprime mieux ce que je suis à leur égard que celui-là. » Son âme, à ces mots, fut pénétrée d'une douceur incomparable, et depuis lors elle n'appela plus Notre-Seigneur que *son Amour, son cher Amour*. Sainte Catherine de Gènes faisait de même. « O Amour ! disait-elle souvent à Jésus, je ne veux que vous ! »

mystères de sa vie, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. J'expérimentais principalement que ce divin Sauveur était *la voie, la vérité et la vie* : la Voie que mon âme avait une inclination continuelle à suivre; la Vérité, qu'elle croyait d'une ferme croyance, jusqu'à dire : Je n'ai pas la foi, ô mon grand Dieu! puisque vous me montrez vos biens et la vérité de ce que vous êtes et de ce que vous m'êtes avec tant d'évidence et d'une manière ineffable qui me fait tout voir. Vous êtes enfin la Vie qui me remplissez... J'expérimentais encore ce qu'Il dit ailleurs : *Je suis la porte : si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé; il entrera et sortira et trouvera des pâturages*. J'entrais en Lui et par Lui : en Lui, dis-je, où je découvrais ces divins mystères qui m'étaient comme des pâturages féconds dont mon âme se rassasiait; j'en sortais, sans en sortir, pour m'occuper aux emplois où il m'avait mise, et j'y rentrais par un redoublement d'amour qui portait mon âme à ne point cesser de prendre sa nourriture dans les biens de ce divin Pasteur. »

C'était en tous lieux que se continuait, entre Jésus et sa servante, ce colloque intime commencé dans l'oraison : « Mon bonheur, dit-elle, était de demeurer seule, pendant un assez long temps, occupée à faire les chambres des serviteurs; là, je parlais à Notre-Seigneur tant que je voulais! » Elle sentait cependant le besoin d'un guide, en ces sentiers de la vie intérieure où l'illusion peut atteindre les meilleures âmes. Quelques livres spirituels lui tombèrent dans ce temps sous la main; on y enseignait à faire méthodiquement l'oraison mentale, avec préludes, divisions et points, et l'on y démontrait le danger de suivre des voies particulières. Notre jeune veuve essaya de se conformer à ces règles, dans la méditation des mystères de Notre-Seigneur, résistant de toutes ses forces à l'attrait surnaturel qui lui faisait ordinairement envisager son sujet tout d'un

regard, selon son expression, et qui la tenait ensuite passive sous l'action de son bon Maître. Chaque jour elle se remettait à l'œuvre; mais tels étaient ses efforts, qu'elle y contracta un violent mal de tête dont elle souffrit pendant plus de deux ans. *L'Introduction à la vie dévote*, qui se popularisait alors au grand profit de la piété, la mit un peu plus au large. Enfin, Dieu lui envoya le guide qui la devait conduire, chargée des trésors de la grâce, au port de la vie religieuse. C'était dom Raymond de Saint-Bernard, lequel, en 1622, vint remplacer dom François au couvent des Feuillants.

« Ce dernier, dit-elle, excellent religieux et fort retiré, répondait strictement en direction à ce qu'on lui demandait. » Avant de la quitter, il lui permit enfin de prononcer le vœu de chasteté, que Notre-Seigneur lui avait inspiré dès le moment de son veuvage. L'occasion qui la porta définitivement à ce grand acte fut une terrible batterie, dressée de nouveau contre elle par ses amis et sa famille, dans le but de l'engager à un second mariage. La raison qu'on lui présentait était, comme toujours, l'intérêt de son enfant; et cette raison ébranlait jusque dans ses racines sa résolution première : « N'était-elle pas mère avant tout? Ne se devait-elle pas à cet orphelin? Qu'allait-il devenir sans elle? » La tentation fut si violente, qu'elle crut en effet un moment que son devoir était « de retourner dans la route du monde », comme elle s'en exprime. Sur ces entrefaites, une pieuse fille, sa compagne de bonnes œuvres, lui ayant dit un jour, sans se douter de ses pensées : « Il faut être tout à Dieu! » ce mot fut pour elle le chant du coq. Elle se raffermit dans son dessein, et cet instant d'hésitation lui fut un sujet de remords durant sa vie entière.

La Servante de Dieu venait donc de se consacrer irrévocablement à l'Époux des âmes, lorsque dom François la

remit lui-même entre les mains de dom Raymond. « Mais ce fut Dieu, écrit-elle, qui me fit la miséricorde de m'adresser ce sien serviteur, lequel était un homme fort spirituel et très expérimenté dans la conduite des âmes. » Il prit son temps pour interroger Madame Martin ; pour l'éprouver, afin de la connaître à fond. Puis, admirant en secret l'action de l'Esprit-Saint sur cette âme fidèle, il lui enjoignit de s'y abandonner dans l'oraison, et de lui rendre compte de tout ce qui se passerait en elle. « Oh ! que c'est une grande chose, disait sainte Thérèse, de bien comprendre une âme ! » Saisie de la même vérité, et se rappelant comment, à l'heure marquée, la Providence avait placé sur sa route le directeur qui, le premier, lui révéla le mot de Dieu sur elle, la vénérable Marie de l'Incarnation écrit en ses mémoires : « Notre-Seigneur pourvoit lui-même de ce secours les âmes qui se sont abandonnées de bon cœur à sa conduite. Ah ! mon Dieu, que je voudrais publier bien haut, si j'en étais capable, l'importance de ce dernier point : il conduit l'âme à la vraie simplicité qui fait les saints. » Ce fut précisément par cette candeur et cette simplicité qu'elle tira un immense profit de la direction de dom Raymond. « Si Notre-Seigneur, avouet-elle, ne m'eût envoyé ce secours, je me fusse rendue inutile à tout bien. »

Les digues qu'elle avait essayé de poser à l'action divine étant heureusement rompues, le Seigneur laissa déborder sur sa servante un fleuve de joies célestes. « Dès que je m'étais agenouillée devant mon crucifix, dit-elle, ce divin Sauveur emportait mon esprit, et tout ce que je pouvais faire, c'était de lui dire : « C'est l'amour qui vous a réduit « en cet état ; si vous n'étiez pas l'amour, vous n'auriez pas « souffert de la sorte ; non, vous n'auriez pas fait des choses « si grandes pour mon amour ! » Hors de l'oraison, mon cœur ne laissait pas d'être sans cesse tourné vers Lui, afin

que, par sa bonté, il m'accordât la possession de son Esprit; car je ne concevais rien de bon, ni de beau, ni de souhaitable, que de posséder l'Esprit de Jésus-Christ. »

Afin d'obtenir ce trésor, elle se portait à tous les actes d'abnégation : « C'est dans les travaux les plus humbles, écrit-elle, que j'embrassais plus étroitement mon Sauveur; je courais dans ses voies parmi les choses grossières et matérielles. » Son beau-frère et sa sœur lui étaient des bienfaiteurs insignes, puisqu'ils lui ménageaient de si précieuses rencontres. Elle leur avait voué une sincère reconnaissance de ce qu'ils la laissaient remplir l'office de servante, s'estimant indigne, à cause de ses inutilités, d'être soufferte en leur maison. Cette même soif d'humiliations lui inspira, vers ce temps, d'écrire toutes les fautes de sa vie qui, bien que fort légères, dit dom Martin, lui semblaient des crimes énormes, à cause des grandes lumières qu'elle recevait de Dieu. Elle signa cette confession de son nom, et la remit à son directeur, le priant de l'attacher à la porte de l'église, pour que tout le monde sût quelle pécheresse elle était. Dom Raymond la rebuta sévèrement, et même plus d'une fois, au sujet de cette demande; mais enfin, touché des larmes de contrition qu'il lui voyait répandre, il prit le papier, sans consentir toutefois à l'exposer en public, ce qui mortifia extrêmement la Servante de Dieu.

Ces abaissements réitérés lui méritèrent de nouvelles largesses : « J'avais quelquefois, dit-elle, le sentiment intérieur que Notre-Seigneur était près de moi et à mon côté, afin de m'accompagner. Cette présence m'était si douce et si divine, que je ne pourrais dire de quelle manière elle se faisait; l'imagination n'y avait aucune part, mais tout se passait dans l'entendement et dans la volonté, d'une façon toute spirituelle, et avec une très grande pureté. » C'est en termes à peu près semblables que sainte Thérèse explique la vision

intellectuelle de Notre-Seigneur présent près d'elle, dont elle fut favorisée, et qu'elle met au rang des grâces de l'ordre le plus élevé<sup>1</sup>. Or, à cette époque, notre pieuse veuve n'avait pas encore lu les œuvres de l'illustre réformatrice du Carmel, canonisée en 1622; il faut donc admirer ici l'unité d'action du même divin Esprit dans les âmes prédestinées à de telles faveurs. Elles sont bien ternes les beautés de ce monde, à qui jouit de ces radieuses illuminations. L'histoire de Tours relate en ces années d'imposantes fêtes publiques, en l'honneur de Louis XIII et des deux reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche, durant leur séjour dans cette ville; mais que semblaient à la Servante de Dieu ce déploiement de luxe et ces cortèges d'apparat, lorsqu'elle contemplait son divin Roi présent à ses côtés!

Notre-Seigneur, par ces grâces signalées, voulait conduire cette âme choisie à une pureté de conscience qui bannit l'ombre du mal. Il lui faisait comprendre que l'océan de sa divinité, pas plus que les eaux de la mer, ne peut souffrir rien de souillé ni d'impur; il lui montrait la disproportion infinie qui sépare l'esprit humain de l'union consommée avec Dieu. « Oh! dit-elle, qu'il y a de taches à enlever pour arriver à ce terme! cela n'est pas concevable, non plus que l'importance de la pureté de cœur qui y est requise; car l'Esprit de Dieu est comme un censeur inexorable; et après tout, l'état dont je parle n'est que le premier pas, et l'âme qui y est arrivée en peut déchoir en un moment. Je frémis quand j'y pense, et combien il importe d'être fidèle. » Aussi le divin Maître la reprenait-il de ses moindres imperfections. Un jour, après un manquement échappé à sa faiblesse, il lui fit entendre ce reproche amoureux : « Ma fille, si tu avais une belle perle ou une pierre précieuse, et que l'on

<sup>1</sup> Sa Vie par elle-même, p. 319.

vint à la souiller dans un borbier, serais-tu contente? »  
« Ces paroles, dit-elle, m'abimèrent de confusion. » Elle remarque ailleurs l'ingénieuse délicatesse de ce divin Ami, qui, pour mieux préserver l'âme à laquelle il se veut étroitement unir, « lui fournit au dedans tous les plaisirs imaginables afin de la contenter, et pour qu'elle ne s'épanche point à en chercher d'autres hors de Lui. »

En gravissant les sommets de la contemplation, Madame Martin ne cessait pas pour cela de se faire toute à tous : chacun la voyait aimable, « joyeuse même lorsqu'il le fallait être. Le monde, continue-t-elle, appelait cela bonne humeur, parce qu'il en juge naturellement, et qu'il ne saurait comprendre à quel point le bien infini que l'âme possède intérieurement communique cette grâce à l'extérieur. » *Comment*, aimait-elle à répéter, *une âme ne serait-elle pas toujours contente, croyant et sachant qu'elle a Dieu pour Père?* Quelques aveux, échappés çà et là à sa plume, montrent néanmoins que la tentation venait souvent ajouter son fardeau aux labeurs du travail : alors, tout lui semblait pesant ; son imagination lui représentait avec force « qu'elle était vraiment bien simple de s'être engagée ainsi comme une servante » ! Puis elle croyait entendre la voix de sa conscience, lui faisant un crime de l'abandon de toutes choses où elle vivait pour elle et pour son enfant. Et si, dans le même temps, la grâce sensible venait à se retirer, elle demeurait, c'est son expression, « comme le petit oiseau en l'air qui n'a pas à quoi se prendre. »

Dieu prenait soin cependant de préparer le nid où son âme devait s'abriter, avant de déployer ses ailes vers des contrées lointaines : Le 12 août 1622, un événement mit en fête les fidèles de Tours. C'était l'arrivée d'une colonie d'Ursulines, appelées par le digne archevêque, M<sup>sr</sup> d'Eschaux, qui les reçut avec une joie extraordinaire, et pourvut à leur

première installation. « Messieurs du présidial et le corps de ville, disent les chroniques de l'Ordre, les complimentèrent par députés, et les conjouissances de leur heureuse arrivée furent suivies des acclamations publiques. » Mais l'heure n'était pas encore venue pour Madame Martin de se mettre en rapport avec ces filles de Dieu. Forte des promesses de Notre-Seigneur, elle était résolue d'attendre tout de Lui, « sans s'arrêter à telle ou telle religion, ainsi qu'un pauvre qui ne fait choix de l'aumône qu'on lui donne. »

---

c  
c  
é  
P  
tr  
  
m  
m  
de  
m  
et  
m  
le  
pa  
tir  
da  
tro

## CHAPITRE IV

Le noviciat dans le siècle. — Dons surnaturels éminents. —  
Appel à l'ordre de Sainte-Ursule.

1625-1630

« Je vois, écrivait plus tard la Servante de Dieu, que tout ce qui m'est arrivé chez mon beau-frère était une disposition de la Providence pour me former à la vie apostolique : ç'a été mon noviciat, duquel je ne suis pas sortie parfaite, mais pourtant, par la miséricorde divine, en état de porter les tracasseries et les travaux du Canada. »

Reléguée au dernier rang, Madame Martin n'en était pas moins l'âme de cette maison : on y sentait partout et sa main et son cœur. La bénédiction de Dieu paraissait si évidente sur tout ce qu'elle entreprenait, que sa sœur et son mari la supplièrent de vouloir bien s'associer à leurs affaires, et d'en prendre elle-même la principale conduite. Dom Raymond, qui était leur confesseur à eux aussi, les avait d'ailleurs conseillés en ce sens. Elle accéda à ce désir. Ce n'est pas qu'elle n'eût, selon son propre aveu, une aversion instinctive pour les embarras du négoce ; mais Dieu lui demandait, par ce moyen, l'immolation de sa volonté propre : il la trouva fidèle.

Tours était alors une de nos cités les plus commerçantes; son port, principal débouché des provinces riveraines de la Loire, expédiait de toutes parts les fruits du « jardin de la France », et ces étoffes de soie et d'or célèbres jusqu'à l'étranger. Le beau-frère de Madame Martin possédait dans cette ville plusieurs magasins de dépôt; sa charitable sœur se multiplia elle-même pour avoir l'œil à tout. « Je passais, dit-elle, des jours entiers dans une sorte d'écurie qui servait de magasin, et quelquefois à minuit j'étais encore sur le port, occupée à faire charger ou décharger des marchandises. Ma compagnie ordinaire en ce temps était des voituriers et des portefaix, sans parler de cinquante ou soixante chevaux sur lesquels je devais veiller. Cependant tous ces soins ne me détournaient point de Dieu, mais plutôt je m'y sentais fortifiée, parce que tout se faisait pour la charité, et non pour mon profit particulier. Il m'arrivait parfois d'être si accablée de travail, que je ne savais par où commencer. Je m'adressais alors à mon refuge ordinaire : « Mon Bien-aimé, lui disais-je, il n'y a pas moyen que je fasse toutes ces choses; faites-les pour moi, autrement elles demeureront. » Me confiant donc en sa bonté, tout m'était facile; je le caressais au milieu de ces distractions, y étant aussi tranquille que dans la solitude la plus retirée du monde. Ce puissant secours me faisait embrasser courageusement et de gaieté de cœur ce que je savais devoir lui être agréable. Quelquefois je me retirais hors du bruit pour l'entretenir un peu; mais bientôt on me rappelait, et je descendais joyeuse, lui disant : « Allons, mon doux Amour, vous le voulez; c'est assez, puisque je vous possède : cette action-là est pour vous. » Ainsi pratiquait-elle excellemment ce conseil qu'elle donnait plus tard aux âmes placées sous sa conduite : *Il faut faire la volonté de Dieu avec amour dans l'intérieur et de bonne grâce extérieurement.*

Le divin Maître daigna récompenser l'abnégation de sa servante. Un jour, tandis qu'elle priait, il lui fit entendre au fond du cœur ces paroles, qui eurent aussitôt leur efficacité : *Pax huic domui!* « La paix soit dans cette maison! » — « Depuis lors, ajoute-t-elle, je n'ai jamais perdu la paix intérieure un seul moment, quelque croix ou affliction qui me soit survenue; et, à l'heure que j'écris ceci, il y a déjà plus de huit ans que cela est ainsi. C'est une nourriture du Paradis, un festin savoureux où les sens n'ont point de part; c'est une faveur telle, qu'elle ne se peut dire ni écrire. »

Cette paix de Dieu, elle la portait dans ses nouveaux devoirs d'état. Son beau-frère, ayant des commis en plusieurs grandes villes de France et répondant d'un grand nombre de serviteurs, recevait souvent des plaintes sur la conduite des uns ou des autres. C'était un homme très entendu aux affaires, mais brusque dans son commandement. Comme il était d'ailleurs dépourvu d'instruction, souvent Madame Martin lui servait de secrétaire. Lorsque les lettres qu'elle lui lisait contenaient de fâcheuses révélations sur quelqu'un de ses employés, elle en adoucissait adroitement les termes, se réservant, pour ne pas laisser la faute impunie, d'avertir directement celui qui avait encouru le reproche. Elle en usait de même lorsqu'il lui dictait quelque réponse trop vive; et ainsi rendait-elle ces pauvres gens tout étonnés et tout heureux de recevoir une correction si modérée, tandis qu'ils s'attendaient à une disgrâce de la part de leur maître. Celui-ci, de son côté, avait tant d'estime et de déférence pour leur prudente médiatrice, qu'il ne lui pouvait rien refuser.

Celle qui naguère, chez elle, s'était fait un devoir de catéchiser les ouvriers de son mari, redoublait de zèle aujourd'hui auprès de ceux de son beau-frère. Elle leur prêchait l'amour et le service de Dieu par-dessus toute chose : « J'eusse

voulu, dit-elle, pouvoir crier assez haut pour être entendue du monde entier, et pour lui dire qu'il aimât le Dieu d'amour. » Souvent, selon qu'elle le raconte, elle se trouvait au milieu d'une vingtaine de serviteurs qui revenaient des travaux de la campagne. Alors, pour les entretenir plus aisément, elle se mettait à table avec eux, proportionnant ses discours aux dispositions où elle les voyait, les récréant même par quelques propos saintement joyeux, afin de les retenir dans le devoir et de les empêcher d'offenser Dieu. Gagnés par tant de condescendance, ces hommes simples et droits s'ouvraient à elle en toute franchise, lui rendant compte des actions de leur journée, et s'accusant mutuellement en bonne amitié si l'un d'eux avait failli par inadvertance. « Je les reprenais librement, ajoute-t-elle, et, quoi que je pusse leur dire, ils avaient une telle confiance en moi, que je les amenais à ce que je voulais. Je me souviens en avoir fait lever pour prier Dieu, parce qu'ils s'étaient couchés sans avoir rempli ce devoir. » Plusieurs en vinrent à s'adonner à l'oraison mentale; d'autres prenaient la discipline et portaient la haire; l'un d'eux, qui était huguenot, profita si bien des instructions de cette sage maîtresse, qu'il abjura son erreur et demeura depuis très bon catholique. « En tout ceci, conclut-elle, et dans les soins que je prenais de ces pauvres gens lorsqu'ils étaient malades, je ne voyais que Notre-Seigneur, lui protestant qu'il m'obligeait infiniment de me donner le moyen de lui rendre quelque petit service, par ces actions basses dans lesquelles je trouvais un trésor. »

La sœur de Madame Martin, aussi bien que son mari, gens de vertu et de charité, se plaisaient à faire passer par ses mains les aumônes abondantes qu'ils destinaient aux pauvres et aux prisonniers. Sa présence était la bénédiction de leur foyer. Longtemps privés d'enfants, ils venaient

d'avoir une fille, que la Servante de Dieu, comme nous le verrons, entoura constamment de ses soins maternels. Le bonheur leur souriait en même temps que la fortune; quant à notre vertueuse veuve, ses désirs à elle ne tendaient qu'à la profession religieuse. Mais, parce que l'éducation de son fils réclamait encore ses soins, « Dieu, dit-elle, tenait son cœur dans le cloître, tandis qu'elle se voyait obligée de vivre de corps au milieu du monde. »

L'âme grandissait cependant. De plus en plus s'opérait en elle ce premier travail qui consiste à sortir de soi pour entrer, comme dit Fénelon, dans l'infini de Dieu. Une voix intérieure la conviait aux embrassements de l'Époux divin, et toutefois lui faisait entendre qu'il manquait encore quelque chose à sa préparation. « J'eusse voulu, écrit-elle, passer par les flammes pour arriver à l'union qui m'était promise, et je faisais tout mon possible pour gagner le cœur de Dieu. » Ayant déjà renoncé au monde et à ses biens, ayant aliéné une partie de sa liberté dans une vie de dépendance, elle se tourna vers son propre corps, et l'on vit une jeune femme de vingt-six ans s'armer contre sa chair, pour en faire une victime au Dieu fait victime pour nous. Dès le temps de sa solitude, non contente de s'interdire l'usage du linge, de mêler habituellement de l'absinthe à sa nourriture, elle se flagellait sans pitié, souvent avec des orties qui la mettaient en feu. « Mais, avoue-t-elle, ces premiers essais ne me semblaient rien. Coucher sur des planches me devint trop sensuel : j'y étendais un cilice sur lequel je ne pouvais dormir qu'à demi, ressentant toujours la douleur des piqûres. Mon plaisir était de refuser à la nature tout ce qu'elle aimait, et il ne m'était plus possible de me faire du bien en quoi que ce fût. « Allons, mon Amour, disais-je à Notre-Seigneur, « allons à la croix : mon cœur s'y contente! »

Il lui arriva, vers le même temps, de passer une partie

des nuits en prière dans une de ces grottes naturelles, si communes sur le coteau de la Loire, laquelle appartenait à son beau-frère et n'était fréquentée que par des bêtes venimeuses. Là, elle se meurtrissait le corps, s'exposant aux glaciales rigueurs de l'hiver; lorsqu'elle sentait le froid l'engourdir : « Mettez-vous sur mon bras, ô mon Bien-Aimé, disait-elle à Notre-Seigneur, afin qu'il ait des forces pour châtier ce misérable corps. » — « Je prenais fort peu de repos, continue son récit, à cause des diverses affaires du logis; mais je n'en ressentais aucune incommodité, et ne fus jamais malade. J'éprouvais au contraire une plus grande vigueur, et Notre-Seigneur me poussait sans cesse à embrasser de nouvelles mortifications; j'eussé regardé comme perdu le jour qui se fût passé sans souffrir. Tous ces exercices m'étaient si fortement inspirés, que mon confesseur me les permettait; car, si jé résistais le moins du monde, j'entendais aussitôt un reproche intérieur, ou bien Dieu permettait que je tombasse en quelque imperfection comme châtement de ma faute. »

Rien d'ailleurs dans sa personne, dans son caractère, ni dans son humeur toujours gaie et affable, ne trahissait ces habitudes pénitentes : « Les personnes qui m'entouraient, raconte-t-elle, ne soupçonnaient pas tout cela; autrement elles m'eussent prise pour une folle, n'étant pas capables des choses spirituelles. Il est vrai qu'une servante, ayant aperçu un jour mon pauvre lit de bois, me trahit près de mon père et de ma sœur; mais ceux-ci eurent la prudence de ne m'en point parler. Quelquefois mon beau-frère me plaisantait, de manière à me faire croire qu'il n'ignorait pas mes austérités; je prenais ses paroles par récréation, étant aveugle et insensible à tout ce qu'on eût fait pour me détourner de cette voie. »

Jésus renouvelait chaque jour à la table sainte les forces

de son âme, et transformait cette vie d'immolation en une vie d'union, qui préludait à de plus grandes faveurs. « Sortant de ce banquet céleste, écrit-elle, ni le bruit des rues ni les rapports nécessaires avec les marchands, ni tous les soins dont j'étais chargée ne me pouvaient tirer de l'union avec Notre-Seigneur. Quelquefois, cinq ou six heures après avoir communié, ayant expédié beaucoup d'affaires des plus distrayantes, parlé sans cesse, y étant obligée, je sentais si fort cette présence de Dieu, qu'il me fallait faire violence pour prendre ma réfection. Me trouvant avec des personnes qui parlaient de négoce ou de choses indifférentes, il ne m'était pas possible d'y prêter attention; mon beau-frère, pour se récréer, me demandait alors mon avis sur ce qui avait été dit, et je demeurais toute honteuse, ne pouvant rien répondre. Je dus donc m'appliquer à me distraire volontairement, pour l'amour de Notre-Seigneur, sans quoi j'eusse été incommode au prochain, et il me faisait cette miséricorde que je parvenais à contenter chacun. »

Néanmoins cette pleine possession de Dieu n'allait pas sans combat; c'est la condition du mérite et l'épreuve de l'amour. « Notre-Seigneur permit en ce temps, continue la Servante de Dieu dans ses mémoires, que le démon me tourmentât de mille manières. Tantôt il me représentait que j'étais bien folle de me faire tant souffrir; que beaucoup de chrétiens, gardant les commandements de Dieu, seraient sauvés sans se donner autant de peine. Puis, à quoi bon, disait-il, être assujettie à un directeur? En vérité, c'est une trop pénible servitude! L'assaut fut un jour si violent, que je m'écriai devant une de mes amies : « Pourquoi tout cela? Je ne puis plus me captiver de la sorte! » Étant revenue à moi, j'en éprouvai tant de confusion, que la honte m'en fut une bonne pénitence. »

Les qualités naturelles que Madame Martin avait reçues

de Dieu, les grâces extraordinaires dont il la favorisait, pouvaient lui devenir une tentation d'orgueil. Voici à quelle école d'humilité et de mépris d'elle-même elle mena son âme, pour l'abattre aux pieds du Seigneur humble et doux. « Ouvrant une fois un livre au hasard, raconte-t-elle, je tombai sur les premiers versets du psaume : *Nisi Dominus ædificaverit domum* ; alors je me trouvai si inutile, si impuisante à tout bien, et au contraire si capable de tout mal, qu'en effet je reconnus que je n'étais qu'un vrai rien. Ce qui m'avilit encore à mes propres yeux, ce fut de voir, sur le bord du chemin que je traversais chaque jour pour me rendre à la messe, un chien mort, abandonné dans la fange, et qui répandait une telle infection, qu'il fallait s'en détourner. J'eus l'inspiration de m'en approcher toutes les fois que je passais ; quelque temps après, je le vis tout rempli de vers, puis enfin il fut réduit à rien. Cela demeura si fort imprimé dans mon esprit, que je ne sache pas avoir eu depuis aucune pensée d'orgueil que je ne me sois dit aussitôt en m'humiliant devant Dieu : « Ah ! je ne suis qu'un chien mort ! » Et cet acte est plus tôt fait que je ne me suis aperçue de la pensée contraire. »

Il est une autre épreuve que le Maître a connue dans les ennuis mortels du jardin des Olives et le cruel délaissement de son agonie en croix. L'âme de la Servante de Dieu devait y être initiée : « Je me vis, dit-elle, descendre dans un abîme. Toute consolation me fut ôtée ; le souvenir même des grâces que j'avais reçues redoublait mes peines, étant comme persuadée que ce n'étaient point de véritables grâces, mais une perte de temps où je m'étais amusée. L'état d'abnégation où me réduisaient les mortifications du corps m'était pesant ; il me fallait faire de grands efforts pour continuer mes pénitences : alors je m'accusais de lâcheté et, voulant me vaincre, je commençais du moins et n'achevais qu'avec peine. Je me

voyais comme ces pauvres qui vont tremblant de porte en porte, sans pouvoir rien faire. Quant au prochain, je sentais tout ce qu'on me disait, et devais avoir la vue continuelle sur moi-même pour me maintenir dans la douceur d'esprit, sans quoi ma nature eût fait bien des échappées. Mon confesseur, craignant que je ne tombasse malade, me retrancha pour un temps une partie de mes pénitences. Il avait la bonté de me traduire divers passages de la sainte Écriture propres à me soulager : rien cependant ne diminuait mes peines. J'apercevais, mais de bien loin, cette paix que Notre-Seigneur m'avait autrefois donnée, retirée au fond de mon âme. »

C'était encore l'union de l'âme à Jésus-Christ, mais à Jésus-Christ crucifié. « Cet état, continue le même récit, dura plusieurs mois, au bout desquels, un jour que j'essayais de faire oraison, ces paroles me furent dites : *C'est dans la foi que je t'épouserai*. Aussitôt mon esprit se réveilla : je compris que pour arriver à l'union vers laquelle je soupirais, il fallait que la foi fût désormais mon seul soutien. Dans cette vue, j'étais bien aise que Notre-Seigneur retint en lui ses grâces, et je l'en remerciais, parce qu'il les conservait ainsi en leur pureté, tandis que je les souillais par mes malices dès qu'elles étaient en moi... Si l'on m'eût demandé alors de rendre compte de mes pensées, j'eusse répondu : « Je me contente en Celui qui est et qui remplit « tout. »

Mais, parmi tous ces sacrifices, se dressait à ses yeux celui qui devait un jour l'arracher des bras de son fils. Ce jour, elle le sentait venir. Claude atteignait ses sept ans : c'était une nature vive, ardente, mais dont l'impétuosité appelait d'autant plus la main à la fois ferme et douce d'une mère. Madame Martin surveillait ses premières études ; elle le formait à la piété, lui apprenant dès lors, comme souvent

dans la suite, à constituer la sainte Vierge patronne de ses travaux. Cette éducation première porta de bonne heure ses fruits. « Déjà, au rapport de son historien, le jeune Martin se distinguait par de si aimables manières, que les pères et les mères le proposaient à leurs enfants comme un modèle sur lequel ils devaient se former pour se rendre agréables à Dieu. »

Ici encore, l'amour avait ses craintes, ses troubles, et presque ses remords. Faisait-elle ce qu'elle devait pour l'avenir de son enfant? Contente de rien pour elle-même, pouvait-elle condamner à ce dénuement volontaire l'existence de cet orphelin? « Il me semblait parfois, avoue-t-elle, que Dieu me ferait rendre compte de ce que je vivais comme si lui et moi ne dussions avoir besoin d'aucune chose à l'avenir. Je souffrais étrangement en ce point; car j'avais un grand amour pour mon fils, auquel j'avais cru souhaiter les vrais biens en lui procurant, ainsi qu'à moi, la pauvreté auprès de Dieu. Mon directeur me rassurait là-dessus; mais cela ne diminuait pas ma peine, d'autant que plusieurs personnes me parlaient, bien que sans dessein, selon les pensées que je m'efforçais de combattre. Il n'est pas de raisons que le démon n'objectât pour me faire aimer les richesses, et pour me retirer d'un chemin aussi dénué que celui où Notre-Seigneur voulait que je demeurasse. »

Enfin, le puissant amour qui lui faisait ainsi tout immoler à Dieu n'était pas seulement l'amour de charité : c'était, comme l'ont nommé les saints, l'amour de conformité. Elle voulait imiter Celui qu'elle aimait par-dessus tout, et ne comprenait pas que l'on cherchât ailleurs le solide de la vertu : « Quoique je ne sois, écrit-elle, qu'une faible et misérable créature, il me serait impossible de goûter une dévotion en l'air, et qui n'aurait de prise que dans l'imagination et le sentiment. Notre divin Sauveur et Maître s'est fait notre

modèle, et il a pris un corps comme les nôtres afin que nous le puissions imiter. En quelque état donc que nous soyons, nous le pouvons suivre avec sa grâce, laquelle nous découvre suavement ce qui est à retrancher en nous. Voilà la dévotion qui me soutient, et sans laquelle je croirais bâtir sur le sable mouvant. »

Cette méditation des exemples de l'Évangile la plaçait d'abord en présence du mystère du Fils de Dieu incarné. « Jésus, dont les amabilités sont infinies, reprend-elle, me révéla ce qu'il a fait pour les hommes, et jusqu'à quel point son amour l'a réduit en considération de leur salut. Durant un carême, il me découvrit le mystère adorable de l'Incarnation d'une façon que je n'avais jamais conçue : il est vrai que depuis j'ai lu quelque chose de semblable; mais, quoi que j'aie pu lire, cela n'approche pas de l'effet que porte et imprime une visite de Dieu. Cela console néanmoins beaucoup de voir que ce que l'on expérimente est conforme à la foi de l'Église et au sentiment des docteurs... Toute autre occupation me fut alors ôtée de l'esprit, et il n'y demeura que la seule vue des grandeurs et des perfections de l'âme de Notre-Seigneur et des perfections amoureuses de son cœur. »

Dans la contemplation du Verbe incarné, la Servante de Dieu trouvait la double raison de s'humilier, car il est grand, et d'espérer, car il est bon : « S'il m'arrivait, confesse-t-elle, de m'être laissée aller à quelques paroles inutiles ou à quelque dissipation, pour peu que c'eût été, je sentais aussitôt mon union avec Notre-Seigneur s'affaiblir. Alors je m'humiliais : « Pardon, ô mon Bien-Aimé! lui disais-je; daignez oublier cette faute, autrement il n'y a plus moyen de vivre. » Après ces paroles, le reproche intérieur cessant, je voyais qu'il m'avait pardonné. » — « L'âme qui s'humilie, dit-elle en un autre endroit, fait facilement la paix avec Notre-Sei-

gneur. *Nous obligeons Dieu*, s'il faut ainsi parler, *quand nous nous jetons avec confiance entre ses bras*; mais aussi, plus l'âme s'approche de cette divine Majesté, plus elle est humble, se voyant d'autant plus petite et plus semblable au néant qu'elle comprend mieux que Dieu est tout. »

Un des premiers effets de cet amour d'union et de conformité, c'est un ardent désir de se lier par des nœuds sacrés, indissolubles, à l'idéal Objet de nos imitations comme de nos affections. Au milieu même des embarras du négoce, Madame Martin résolut de s'engager par les vœux de la religion. « Notre-Seigneur, dit-elle, daigna me faire entrevoir les grands et infinis trésors cachés dans les conseils du saint Évangile, ceux particulièrement qui sont renfermés dans la pauvreté, dans la chasteté et dans l'obéissance. Tous les royaumes du monde, tout ce qui peut tomber sous les sens et dans la conception de l'esprit humain ne me paraissait, à côté de la pauvreté, que boue et néant. La créature toutefois est trop faible pour faire d'elle-même un seul pas dans une détermination de telle conséquence; tout ce qu'elle peut, c'est de consentir au trait divin qui la provoque. Car, bien qu'il soit le maître absolu, Dieu est si bon néanmoins, qu'ayant créé l'âme noble, il la veut traiter noblement, lui laissant l'usage de sa liberté; mais elle, vaincue par sa douceur, lui donne tout, et, le voyant si gracieux à son endroit, elle ne veut plus rien que Lui-même. »

Ainsi la Servante de Dieu obtint de dom Raymond la permission de joindre à son vœu de chasteté ceux de pauvreté et d'obéissance, pour le temps qu'elle passerait encore dans le siècle. « En ce qui concerne la pauvreté, je n'avais, écrit-elle, rien à mon usage, que ce que ma sœur me donnait; toutefois elle était si bonne et si charitable, qu'elle allait au delà de ce qui m'était nécessaire... J'estimais ma condition de pauvre plus heureuse que celle des plus grands de la

ter  
rép  
au.  
la  
tra  
gée  
de  
tais  
mèr  
que  
pou  
tian  
quit  
la m  
noui  
qu'u  
frère  
pren  
l'obéi  
On  
à l'é  
pas.  
grand  
en ell  
seuler  
ses ré  
que j'é  
yeux p  
laissan  
tés, il  
plus pr  
à l'âme  
rendan

terre, et si l'on m'eût demandé : « Que voulez-vous ? » j'eusse répondu : « Je ne veux rien, Dieu est mon tout ! » Quant aux affaires de mon fils, elles étaient toutes dans le sein de la Providence, qui me contraignait amoureusement de le traiter de la sorte. Par le vœu d'obéissance, je m'étais obligée, non seulement à l'égard de mon directeur, mais encore de mon beau-frère et de ma sœur, auxquels je me soumettais comme un enfant a coutume d'obéir à son père et à sa mère. » Cette obéissance, éclairée autant que simple, allait quelquefois à lui faire sacrifier ses dévotions les plus tendres pour le service des autres, selon cette maxime du vrai christianisme, qu'il est de bonne charité de savoir dans l'occasion quitter Dieu pour ses saints. C'est ainsi qu'un jour, étant à la messe dans la chapelle des Feuillants, elle se tenait agenouillée à la sainte table pour communier, lorsque quelqu'un s'approchant lui vint dire à l'oreille que son beau-frère la demandait au plus tôt. A l'instant elle se lève, sans prendre le temps de communier, heureuse d'immoler à l'obéissance la seule consolation qu'elle désirât en ce monde.

On peut juger par là de ce que devait être sa soumission à l'égard de son directeur. Dom Raymond ne l'épargnait pas. Par amour pour cette âme qu'il sentait propre aux grandes choses, il la taillait à grands coups, afin de former en elle l'image vivante du Dieu de la croix. Ce n'était pas seulement en particulier, mais en public, qu'il lui infligeait ses réprimandes et ses rebuts : « Il me semblait, dit-elle, que j'étais alors sous ses pieds, n'osant seulement lever les yeux pour le regarder. Dieu sait comment il me traitait, ne laissant aucune chose impunie; après m'avoir dit mes vérités, il me renvoyait sans autre discours. Rien ne m'a été plus profitable que ces sortes de mortifications. Elles donnent à l'âme une simplicité d'enfant et servent à la purifier, la rendant plus capable de s'unir à Dieu par une candeur que

je ne saurais dire. On court ensuite à Lui, sans crainte et sans hésitation. »

Si l'obéissance obligeait la Servante de Dieu à relâcher quelque chose de ses austérités : « Que ferai-je? disait-elle alors à son bon Maître. Je récompenserai la pénitence par l'amour; mon occupation sera de vous chérir durant le repos que vous voulez que je prenne. » Quant aux lumières reçues dans l'oraison, elle ne manquait jamais de les soumettre au jugement de son directeur. « Après cet aveu, continue-t-elle, je demeurais en repos, qu'il les approuvât ou non, parce que l'Esprit de grâce m'imprimait cette vérité que, tenant la place de Dieu, c'eût été errer de ne pas suivre sa conduite... On pourrait me demander si j'ai quitté mes imperfections toutes les fois qu'il me l'a dit, et si j'ai pratiqué les vertus contraires lorsqu'il me les a conseillées. Je réponds que j'ai toujours eu la volonté de le faire; mais je suis faible et encore fort imparfaite. »

« Il faut passer par le feu, dit quelque part la vénérable Marie de l'Incarnation, pour arriver à l'honneur des embrasements divins. » L'heure était venue de ces célestes communications. Détachée du monde et de ses biens, d'elle-même, de la chair, de la volonté propre, et attachée à Jésus-Christ par le triple lien religieux, elle fut élevée par Lui jusqu'au pied de son trône. Ici, plus que jamais, nous la laisserons parler : elle seule peut nous introduire dans le sanctuaire, éblouissant de clartés, dont l'obéissance lui fit un devoir de révéler quelques secrets. « Je me mortifie beaucoup d'écrire tout ceci, avoue-t-elle; j'en éprouve à la fois de la crainte et de la confusion, parce que je suis convaincue que ma vie imparfaite n'a pas correspondu et ne correspond pas encore à de si hautes grâces, ce qui fait que je n'écris que dans un esprit humilié et abattu. Quant aux termes, ils sont sans étude, et toujours au-dessous des choses, parce

q  
r  
lu  
de  
sa  
au  
et  
Tr  
reç  
figu  
par  
ins  
Fils  
mél  
des  
espr  
Divi  
illur  
qu'il  
ador  
chois  
fange  
était  
splen  
conte  
surpa  
tablea  
d'abor  
sidère  
on voi  
La S  
valles

qu'il ne s'en peut trouver d'autres pour les mieux exprimer. »

Voici donc ce qu'elle raconte : « Un matin, qui était le lundi de la Pentecôte, entendant la messe dans la chapelle des Feuillants, je levai les yeux vers l'autel et envisageai, sans y faire attention, de petites images de chérubins fixées au bas des cierges. En un moment, mes yeux furent fermés, et mon esprit élevé et absorbé dans la vue de la très auguste Trinité. Toutes les puissances de mon âme, étant arrêtées, reçurent l'impression de ce divin mystère, sans forme ni figure de ce qui tombe sous les sens. Quoique pour en parler il faille du temps, l'âme néanmoins voyait en un instant le mystère de la génération du Père engendrant son Fils, et le Père et le Fils produisant le Saint-Esprit, sans mélange et sans confusion. J'étais instruite en même temps des rapports de ces trois Personnes avec la hiérarchie des esprits célestes. Il me fut encore montré qu'encore que la Divinité ait mis de la subordination dans les anges pour être illuminés les uns des autres par degrés, néanmoins, lorsqu'il lui plaît, elle les illumine par elle-même, selon ses adorables desseins, ce qu'elle fait aussi à quelques âmes choisies en ce monde; et, quoique je ne sois que boue et fange, mon âme avait la vue et comme la certitude qu'elle était de ce nombre... Elle demeurait toute perdue dans ces splendeurs, et il semblait que la divine Majesté mit son contentement à l'éclairer de plus en plus des choses qui surpassent infiniment la faiblesse des créatures. Dans un tableau où plusieurs mystères sont représentés, on voit d'abord l'ensemble, puis on s'interrompt pour les bien considérer en détail; mais dans une impression comme celle-ci, on voit tout nettement, purement et sans interruption. »

La Servante de Dieu ajoute que, revenant à elle par intervalles, elle était de nouveau absorbée dans cette contem-

plation, qui dura l'espace de plusieurs messes. « Je n'avais pour lors, remarque-t-elle, jamais été instruite sur le mystère de la sainte Trinité; mais quand je l'aurais lu et relu, cette lecture ou instruction, de la part des hommes, ne m'en aurait pu donner une lumière telle que je l'eus alors, et qu'elle m'est demeurée depuis. »

C'est à regret que nous abrégeons ce récit, dont plusieurs théologiens ont admiré l'élévation, la doctrine et la solidité. Six mois avant sa mort, la vénérable Ursuline, afin de descendre au désir de son fils, revenait sur cette vision; dans une lettre que dom Martin appelle avec raison « le chant du cygne », parce que sa sainte mère n'a jamais parlé plus éloquemment de Dieu ni des mystères divins. « Vous remarquerez, s'il vous plaît, lui dit-elle en terminant, que ces grandes choses ne s'oublient jamais; celles-ci, après plus de quarante ans, me semblent encore aussi récentes qu'au moment où elles arrivèrent. »

Un des effets immédiats de cette grâce singulière fut un état d'union continuelle aux trois divines Personnes. Mais n'avait-elle pas été le jouet de quelque illusion? « Je craignais d'être trompée, dit-elle, et que ce ne fût un piège du démon ou de l'imagination pour m'amuser et retarder dans la vie spirituelle et dans la pratique de la vertu, bien que mon directeur me rassurât sur ce point. Je demeurai ainsi toute craintive, jusqu'à ce qu'étant une fois en oraison, j'entendis cette parole intérieure : *Demeure là, ma fille, c'est ton nid*. A ce moment, je fus rassurée, et demeurai dès lors en ce mystère comme dans une couche divine où je prenais mon repos et mes repas. J'y étais si bien renfermée, que les occupations extérieures ne m'en pouvaient divertir; il me souvient que, m'étant un jour trouvée avec des huguenots dans leur magasin pour traiter d'affaires, mon âme goûtait un paradis au milieu de cet enfer. »

Il serait impossible de rapporter en détail les prévenances dont cette âme chérie de Dieu fut l'objet en ce même temps : ce ne sont que traits d'amour de la part de Jésus et délicatesses de son cœur. Tantôt il lui faisait voir, dans sa radieuse beauté, une âme pure et exempte de tout défaut, autant que la créature le peut être, et cette vue lui inspirait une aussi grande aversion des moindres imperfections que si elles eussent été des crimes abominables. Une autre fois, cet aimable Sauveur se présentait à ses regards brillant de tant de clarté, que, n'en pouvant supporter l'éclat, elle lui en faisait d'amoureuses plaintes, le priant de se rendre plus accessible à elle, puisqu'il avait la bonté de s'en approcher. Alors, changeant cette lumière en une présence d'amour, il lui donnait un délicieux avant-goût de la félicité des bienheureux. « Je ressentais, dit-elle, de si grands transports de joie dans la pensée que *Dieu veut être aimé*, que j'en parlais avec plaisir lorsqu'on me mettait sur ce sujet. »

Chacune de ces communications lui semblait une grâce si relevée, qu'elle ne croyait pas possible d'en recevoir de plus grandes ; mais elle connut bientôt jusqu'à quels excès d'honneur Dieu, quand il lui plait, élève dès ici-bas ses amis. Deux ans environ après sa vision de la sainte Trinité, elle fut initiée de nouveau, et d'une façon plus distincte encore, à ce mystère. « Tandis que je demeurais comme abimée, écrit-elle, devant cette suradorable Majesté, le Verbe divin me donna à entendre qu'il est vraiment l'Époux des âmes fidèles. Ainsi, s'emparant de mon âme et l'embrassant avec un amour inexplicable, il daigna se l'unir et la prendre pour épouse. Quand je dis qu'il l'embrassa, ce ne fut pas à la façon des embrassements humains : rien de ce qui peut tomber sous les sens n'approche de cette divine opération ; mais il faut s'exprimer selon notre façon grossière de parler, puisque nous sommes composés de matière. Ce fut par des

touches divines, et par des pénétrations de Lui en moi et de moi en Lui; de sorte que, n'étant plus à moi, je demeurais toute à Lui par intimité, d'amour et d'union. »

Ce mariage spirituel, contracté en présence du Père éternel et du Saint-Esprit, qui en étaient comme les témoins, produisit dans la Servante de Dieu d'admirables effets. « L'âme, dit-elle, — et il s'agit de la sienne, — n'a plus alors de désirs, parce qu'elle possède le Bien-Aimé; elle entre dans ses intérêts pour rechercher sa gloire en tout et partout, et le faire régner comme Maître absolu sur tous les cœurs. Elle est si élevée au-dessus des créatures, que tout ce qu'il y a de riche et d'éclatant dans le monde ne lui paraît que comme un petit point et comme une poussière méprisable; et bien qu'elle soit d'une condition assez basse, la grandeur néanmoins où elle se voit établie fait qu'elle s'estime plus heureuse que tout ce qui se peut imaginer de grand et de pompeux sous le ciel. Elle continue ses pénitences et se consume dans les actions de charité envers le prochain, disant à son divin Époux : « Allons, mon Bien-Aimé, allons dans les affaires que vous m'avez commises! »

Il nous en coûte d'avoir à passer sous silence les hymnes d'amour que la Servante de Dieu allait redisant intérieurement, durant les jours et les semaines qui suivirent cette approche du Verbe éternel. Dans l'étonnement où la jetait une si incompréhensible condescendance : « Comment se peut-il, ô mon Seigneur! s'écriait-elle, que vous me poursuiviez ainsi sans relâche : il semble en vérité que vous n'avez que moi à aimer et à pourvoir! » — « Pourtant, ajoute-t-elle, quelque intimes qu'aient été les communications dont il lui a plu de m'honorer, mon âme a toujours connu qu'elle était le rien, à qui le tout se plaisait de faire miséricorde. » Et Jésus rassurant sa servante, lorsqu'elle craignait d'être le jouet des illusions de l'ennemi : *Ma fille,*

lui disait-il, *demeure ainsi ; car je veux que tu fasses ici-bas ce que les bienheureux font dans le ciel.* Elle vit une fois ce divin Époux tenant deux cœurs entre ses mains, et elle comprit que ces deux cœurs étaient le Cœur de Jésus et le sien. Il les enchâssa l'un dans l'autre, de telle sorte qu'ils n'en paraissaient plus faire qu'un seul : *Voilà, lui dit-il alors, comment se fait l'union des cœurs!*

Le repos de la nuit interrompait à peine son ineffable cantique. Parfois cependant, la fatigue du corps l'emportant, elle priait Jésus de relâcher quelque chose des transports qui la tenaient éveillée : « Mon divin Amour, lui disait-elle, je vous prie de me laisser un peu dormir, afin qu'étant reposée, je vous serve demain tout de nouveau, puisque vous voulez que je vive encore. » Et si, dans le fort de ses travaux matériels, elle sentait son âme comme emportée par cet aimable ravisseur : « Mon Bien-Aimé, osait-elle lui dire avec une respectueuse familiarité, obligez-moi de me laisser expédier cette affaire; ensuite je vous embrasserai tout à l'aise, car mon âme se veut laisser consumer de votre amour. » — « Je me suis plusieurs fois étonnée, reprend-elle, comment je pouvais supporter cette occupation intérieure, étant dans une condition tout à fait éloignée des choses de l'esprit, et continuellement chargée de tant de sollicitude, qu'on peut facilement connaître que Notre-Seigneur faisait tout pour moi, puisqu'il m'était impossible d'y pouvoir satisfaire par mes forces naturelles. Qu'il en soit béni! Il pouvait cela, et encore au delà de ce qui se peut penser et dire. »

Ces visites de l'amour divin ne vont pas sans ébranler et blesser profondément notre enveloppe mortelle. La Servante de Dieu en éprouva le délicieux martyre. « Je sentais, dit-elle, des coups dans le cœur, à me faire croire qu'on me l'eût percé. Il n'y a point là d'imagination, car vraiment je

souffrais cela, ce qui me causait une douleur extrême, mais en même temps très charmante, et que l'on voudrait être sans cesse réitérée. » Elle en cherchait le soulagement dans le chant des cantiques, et elle-même raconte que, lorsqu'elle se rendait à la maison de campagne de son beau-frère, elle se plaisait, « tout en suivant les allées des bois et des vignes, » à épancher le trop plein de son âme par quelque chant de louange à l'adorable Verbe incarné. Mais rien ne pouvait fermer cette blessure divine. Elle eut en ce temps, écrit son fils, une maladie à laquelle les médecins ne purent rien comprendre : elle se plaignait d'une douleur très sensible au cœur, comme si elle eût été blessée d'un fer émoussé. On lui fit prendre divers remèdes, mais inutilement, « car il n'appartenait, dit Claude Martin, qu'à la main qui avait fait la blessure de la pouvoir guérir. »

Cependant notre sainte veuve atteignait sa trentième année; les désirs de vie religieuse, qui la suivaient partout, ne semblaient pas devoir s'accomplir de sitôt. « J'en entreterrais, dit-elle, Notre-Seigneur, dans les familiarités les plus intimes que j'avais avec Lui; il me donnait la certitude que cela arriverait... Quelquefois néanmoins, craignant que ce désir ne fût une tentation pour me distraire, je le priais d'éloigner cette pensée de mon esprit : « Vous savez, mon Bien-Aimé, lui disais-je, que je me suis ôté les moyens de « parvenir à ce bienheureux état, en me privant de mes « propres intérêts afin de servir le prochain pour l'amour « de vous. Et de plus, j'ai un fils dont il faut que je prenne « le soin, puisque vous le voulez et que j'y suis obligée. » Cette plainte était suivie d'un reproche intérieur que je manquais de confiance, cette divine Bonté étant assez riche pour mon fils et pour moi. »

La réponse lui fut donnée, plus explicite encore. Se trouvant un jour avec des personnes dont la conversation trop

libre la mettait au supplice, mais que, par prudence, elle ne pouvait reprendre, Notre-Seigneur la pressa intérieurement de se retirer, parce qu'il lui voulait faire quelque faveur. A peine, en effet, eut-elle gagné sa chambre, « qu'expérimentant, ainsi qu'elle le dit, la parole de saint Paul : *L'Esprit demande en nous avec des gémissements ineffables*, elle exhala, avec de grands soupirs, ses plaintes redoublées à son bon Maître, de ce qu'il la laissait en tant de dangers et parmi tant d'âmes qui ne l'aimaient pas d'un véritable amour. » Jésus alors, échangeant avec sa servante un de ces regards qui portent avec eux joie et lumière : *Attends, ma fille*, lui dit-il, *attends un peu, prends patience : j'exécuterai bientôt ton désir*. Elle, à son tour, vaincue par le charme de ce regard : « Mon doux Amour, répondit-elle, ne méritez-vous pas que je vous cède en tout? Ah! quand j'aurais en moi le pouvoir et le vouloir de posséder ce que je demande, je le mettrais à vos pieds, pour vous laisser pouvoir et vouloir selon votre divine volonté! »

La préparation dernière à l'état plus parfait qu'allait embrasser la Servante de Dieu fut un don supérieur aux extases et aux ravissements, grâce d'union paisible qui laisse à l'âme toute liberté d'agir au dehors. Agrandie et fortifiée, elle est devenue capable de supporter sans faiblesse toutes les faveurs de Dieu. « On peut alors, dit-elle en ses mémoires, lire, écrire, travailler, et néanmoins cette union foncière ne subit point d'interruption. Il importe peu à l'âme d'être dans l'embarras des affaires ou dans le repos de la solitude; tout lui est égal, parce que tout ce qui la touche, tout ce qui l'environne, tout ce qui frappe ses sens n'empêche point la jouissance de l'amour actuel. Au milieu de la conversation et parmi le bruit du monde, elle est en solitude dans le cabinet de l'Époux, c'est-à-dire dans son propre cœur, où elle le caresse et l'entretient sans que rien puisse troubler ce divin

commerce. Il ne s'entend là aucun bruit : tout est dans le repos. » Voilà bien, résumé par elle-même, le tableau que nous offrira désormais la vie de cette femme forte : simplicité et sérénité, jointes à la grandeur des œuvres et à l'éclat des vertus. Son esprit, selon son expression, s'en va simplifiant de plus en plus.

Les Ursulines, qui, depuis leur arrivée à Tours, occupaient un local provisoire, vinrent à se rapprocher du quartier habité par Madame Martin. Ce nom d'Ursulines l'avait émue dès longtemps; bien qu'elle ne connût aucune de ces religieuses, la seule pensée que leur vocation les vouait à l'instruction des âmes l'inclinait fortement vers cet institut. Lorsqu'elle passait devant la porte de leur couvent, et cela lui arrivait plusieurs fois par jour, « elle sentait son cœur s'arrêter en cette sainte demeure, avec une inspiration irrésistible que Dieu la voulait là. » Dom Raymond ne pensait point ainsi : il répondait brièvement à sa pénitente, au sujet des Ursulines, qu'elle n'irait jamais en ce lieu. « Ainsi, dit-elle, je tâchais de faire évanouir ces sentiments de mon esprit, bien que je fisse souvent réflexion sur les pensées que Notre-Seigneur me donnait de l'utilité de cet ordre, et combien il ravit d'âmes d'entre les mains de Satan. »

Ce n'est pas, on le devine, que la vie contemplative n'eût pour elle de puissants attraits. Ayant lu depuis peu les œuvres de sainte Thérèse, et voyant que ses filles consacraient exclusivement leur vie à l'oraison et à la pénitence, elle trouvait l'esprit du Carmel tout conforme aux voies par lesquelles Dieu l'avait jusque-là conduite. Sur ces entrefaites, le révérend Père général des Feuillants vint à Tours pour la visite de son monastère. Ayant désiré s'entretenir avec la vertueuse veuve, il demeura si ravi de ce qu'il découvrit en elle, que tout son désir fut d'acquérir à son ordre un tel trésor de vertu. Aussi lui offrit-il, de la manière la plus

obligeante, de lui ouvrir l'entrée du couvent des Feuillantines à Paris, l'assurant que les Pères prendraient soin de l'éducation de son fils. Madame Martin ressentit une vive joie de cette promesse, se persuadant que Dieu lui procurerait par là le moyen d'exécuter sans retard son dessein. Comme les Feuillantines vivaient dans une grande retraite et pratiquaient les mêmes austérités que les Carmélites, elle ne songea plus à entrer au Carmel. Toutefois elle estima qu'avant de se prononcer définitivement, il lui fallait une manifestation plus expresse et plus claire de la volonté de Dieu.

« Étant de la sorte pensive et combattue des deux côtés, raconte-t-elle, mon esprit ne laissait pas de revenir sans cesse aux Ursulines. Il me semblait que je devais faire plus d'état des fonctions de leur ordre pour l'instruction des âmes, que de toutes les austérités des autres. Et, puisque la bonté divine m'avait favorisée, au milieu de l'embarras du siècle, des grâces singulières dont j'ai parlé, cet institut me serait plus propre qu'aucun autre, la conversation avec le prochain s'y pratiquant selon le modèle de la vie apostolique du Sauveur. Cette dernière considération me paraissait d'un grand poids. Mais je retournais encore à mes vues imparfaites, regardant les pénitences extérieures dont on fait tant de cas, et j'avais un peu de regret d'être dans un lieu où l'on ne pratiquait pas de grandes austérités. »

Une sollicitation d'un autre genre lui fut faite en ce même temps. L'évêque de Dol en Bretagne, M<sup>r</sup> de Révol, grand admirateur de la bienheureuse Mère de Chantal, venait de s'entendre avec cette sainte fondatrice pour établir un couvent de la Visitation dans sa ville épiscopale. Passant par Tours, il recueillit de si unanimes éloges touchant les vertus de Madame Martin, la prudence et la fermeté de son esprit, qu'il désira l'emmener à Dol pour être la pierre fondamentale

du monastère projeté. La pieuse veuve demanda quelques jours de réflexion, après lesquels, allant trouver le prélat, elle lui exposa respectueusement « que cette affaire était d'une extrême conséquence, et que, pour y réussir, il fallait une vocation bien prononcée; quant à elle, ne se sentant point cet attrait, elle suppliait Sa Grandeur de ne l'y point engager ». L'évêque dut renoncer à son projet, mais il resta très édifié de la sagesse et de la modestie de cette jeune femme.

« Enfin, dit-elle en ses mémoires, après de si longues perplexités, un jour que j'y pensais le moins, je vis sensiblement effacer de mon esprit l'affection et le désir qui me portaient aux Feuillantines, et je ne souhaitai plus que d'être Ursuline, mais avec une inspiration si forte, qu'il me semblait que tout ce qui était au monde me menaçait de ruine, si je ne me sauvais promptement en cette maison de Dieu. Cela fut donc résolu, et mon confesseur y consentit. »

Ur  
qui e  
a ren  
pléni  
afin c  
mettr.  
de Sai  
Sair  
fut ch  
société  
crédit  
l'Espri  
vertu s  
concite  
de pén  
révèler  
On a  
rompar

## CHAPITRE V

**Les Ursulines et leur mission providentielle.  
— Entrée de la Servante de Dieu au monastère de Tours.**

1631

Un saint prélat, M<sup>sr</sup> de Laval, premier évêque de Québec, qui connut intimement la vénérable Marie de l'Incarnation, a rendu d'elle ce témoignage « que Dieu lui avait donné la plénitude de l'esprit de son institut ». Il ne sera pas inutile, afin que la suite de ce récit justifie mieux un tel éloge, de mettre en lumière les traits principaux qui distinguent l'ordre de Sainte-Ursule.

Sainte Angèle Mérici, née en 1474, à Desenzano, en Italie, fut choisie de Dieu pour doter l'Église de cette nouvelle société religieuse. Angèle était une humble vierge, sans crédit en ce monde, sans instruction même, jusqu'à ce que l'Esprit-Saint lui eût communiqué le don de science ; sa vertu seule lui avait mérité la vénération et le respect de ses concitoyens. Elle ne songeait qu'à se sanctifier par une vie de pénitence et de charité, lorsque des visions célestes lui révélèrent les desseins du Seigneur à son endroit.

On avançait dans le xvi<sup>e</sup> siècle. Déjà le protestantisme, rompant les digues que les princes catholiques avaient

essayé quelque temps de lui opposer, multipliait de toutes parts ses conquêtes. L'Église pleurait la perte de tant d'âmes, et cherchait les remèdes propres à guérir un mal aussi profond. Or Luther et ses adhérents avaient dû en partie leur succès à l'ignorance religieuse où le peuple, et même les grands, étaient tombés, par suite d'un relâchement général et sous l'influence toute païenne du courant de la Renaissance. Habiles à profiter de ce malheur, les réformés s'emparaient de l'instruction de la jeunesse et lui insinuaient le poison de l'hérésie. C'était donc aussi par la jeunesse qu'il fallait commencer, si l'on voulait sauver la foi catholique menacée d'un complet naufrage. Ignace de Loyola le comprit lorsque, dressant en 1540 le plan de son illustre Compagnie, il mit au premier rang des fonctions qu'elle aurait à remplir l'œuvre des collèges : on sait comment les Jésuites s'y dévouèrent, et quel rempart ils opposèrent ainsi au protestantisme.

Mais l'éducation des jeunes filles, « plus importante parfois au bien des familles <sup>1</sup>, » ne réclamait-elle pas à cette heure décisive un secours spécial ? Ce sera l'immortelle gloire de sainte Angèle d'avoir été appelée à combler ce pressant besoin, et à fonder le premier ordre de femmes *enseignant*. On ne connaissait avant elle que des religieuses cloîtrées et adonnées à la contemplation. Angèle veut au contraire que l'instruction des enfants soit la raison d'être de ses filles ; ce n'est plus une annexe facultative de leur vie religieuse, cet emploi en constitue le fond même. Ce fut le 25 novembre 1535 qu'elle inaugura à *Nescea*, sous le titre de Compagnie de Sainte-Ursule, sa petite société naissante. Ce patronage de la célèbre martyre de Cologne, mère et maîtresse de nombreuses vierges, outre qu'il favorisait l'humilité de la fondatrice en

<sup>1</sup> Bulle de canonisation de sainte Angèle.

faisant oublier son propre nom, disait aux Ursulines au prix de quels sacrifices s'achètent les âmes que la Providence confie à leurs soins.

L'approbation du saint-siège fut accordée au nouvel institut par le pape Paul III en 1544. Ce même souverain pontife avait, quelques années plus tôt, approuvé les statuts de la Compagnie de Jésus<sup>1</sup> : coïncidence providentielle, qui unissait à leur berceau deux sociétés religieuses également vouées à la plus grande gloire de Dieu par l'instruction des âmes. « C'était d'ailleurs chose convenable, disent ingénument les chroniques de Sainte-Ursule, qu'un ordre de filles qui entretenaient d'enseigner la jeunesse de leur sexe ne parût point qu'il n'y eût des religieux institués pour le même emploi. » — « C'est à ces deux Compagnies, remarque M. Charles Sainte-Foi, que l'Europe et surtout la France doivent en grande partie le bonheur d'avoir conservé la vraie doctrine. Ce que la Compagnie de Jésus fut pour les hommes, celle de Sainte-Ursule le fut pour les femmes ; et ces deux illustres sociétés, s'emparant ainsi des deux moitiés de la famille, produisirent des fruits admirables de grâces et de vertu. Il ne faut pas s'étonner qu'elles aient partagé, chacune dans leur sphère d'action, le glorieux privilège de soulever contre elles les puissances de l'enfer<sup>2</sup>. » — « Les démons, disent encore les anciennes chroniques de l'ordre, rugissent contre les Ursulines qui leur ravissent les âmes des filles au sortir du maillot. »

De l'Italie, où elle eut pour protecteur saint Charles Borromée, la Compagnie de Sainte-Ursule passa en France et y reçut sa forme définitive. « Semblable à la rose aux jours du

<sup>1</sup> On a souvent répété le mot du pape Paul III, disant à saint Ignace après avoir signé l'approbation des Ursulines : « Je viens de vous donner des sœurs. »

<sup>2</sup> *Vies des premières Ursulines* : préface, p. 7.

printemps, elle répandit alors dans le jardin de l'Église la suave odeur des vertus<sup>1</sup>. » Dès l'année 1596, la Provence possédait des Ursulines, sous le régime demi-monastique adopté par saint Charles ; Dijon et la Bourgogne imitèrent cet exemple. Paris fit mieux et plus. M<sup>me</sup> de Sainte-Beuve, l'une des femmes remarquables de ce xvii<sup>e</sup> siècle que tant de femmes ont illustré, consacra la majeure partie de sa fortune à la fondation d'un couvent d'Ursulines, au faubourg Saint-Jacques. Une bulle du pape Paul V, de l'année 1612, érigea ce couvent en vrai monastère cloîtré, sous la règle de saint Augustin, avec pouvoir de fonder des monastères semblables. Aux trois vœux ordinaires de religion, les Ursulines de Paris et celles qui en sont issues ajoutaient, et ajoutent encore, celui « d'instruire les petites filles ».

Bordeaux devint à son tour le centre de nombreux établissements : le cardinal de Sourdis<sup>2</sup>, archevêque de cette ville, émile de saint Charles Borromée dans la réforme de son diocèse, fut inspiré, sur le tombeau même de ce grand prélat, de doter sa province de filles de sainte Angèle. Il rapporta donc de Milan les règles de l'institut, puis obtint en 1618 du souverain pontife, qui était encore Paul V, une bulle d'approbation presque analogue à celle qui venait d'établir les Ursulines de Paris<sup>3</sup>. Lyon et Toulouse eurent aussi leurs fondations, approuvées directement de Rome : ces monastères, comme les précédents, produisirent de nom-

<sup>1</sup> Bulle de canonisation de sainte Angèle.

<sup>2</sup> Frère du célèbre Sourdis, qui fut son successeur à l'archevêché de Bordeaux, et qui, en 1628, seconda Richelieu dans les opérations du siège de la Rochelle.

<sup>3</sup> Les deux congrégations de Paris et de Bordeaux, aujourd'hui les plus nombreuses de l'ordre, diffèrent par quelques points de détail de leurs constitutions, et par l'émission du quatrième vœu, propre à la congrégation de Paris. La vénérable Marie de l'Incarnation souhaitait ardemment, comme nous le verrons, la fusion complète de ces diverses congrégations : la réalisation de ce souhait, encore attendue, a sans doute son heure marquée dans les desseins de la Providence.

breux  
la Fra  
d'eux  
pour l'

L'es  
est co  
leur h  
vraies  
éducat  
de dor  
des nc  
France  
avait  
nouve  
seulerr  
point s  
de Pau  
solide  
admira  
favoris  
écrivai  
que vc  
que mc  
ne cess  
mixte,  
labeurs

Le r  
les dét  
la digr

<sup>1</sup> Il es  
grégation  
Filles de  
pour les  
fance et

breux rameaux. L'élan fut tel, qu'en moins de soixante ans la France compta trois cents monastères d'Ursulines, chacun d'eux entretenant, outre un pensionnat, des classes gratuites pour les enfants pauvres <sup>1</sup>.

L'esprit qui anima dès l'origine les filles de sainte Angèle est comme résumé dans cette pressante recommandation de leur bienheureuse fondatrice, « d'aimer et chérir comme vraies mères les filles confiées à leurs soins. » C'est une éducation de famille, simple et large, qu'elles s'efforcèrent de donner. Leur enseignement religieux fut toujours ennemi des nouveautés dangereuses qui ne firent alors, surtout en France, que trop de victimes. « Il a surgi et il surgira encore, avait dit sainte Angèle sur son lit de mort, des opinions nouvelles : laissez-les passer, elles ne vous regardent pas ; seulement priez, et faites prier pour que Dieu ne délaisse point son Église. » — « Les Ursulines, disait saint Vincent de Paul après les avoir vues à l'œuvre, joignent à une piété solide une méthode excellente, et surtout une attention admirable pour leurs élèves. » Saint François de Sales, qui favorisa de tout son pouvoir le développement de cet ordre, écrivait à l'une de ses filles spirituelles : « Je suis bien aise que vous logiez aux Ursulines ; c'est une des congrégations que mon esprit aime. » La vénérable Marie de l'Incarnation ne cessera de bénir Dieu de l'avoir appelée à cette vocation mixte, qui joint aux exercices de la vie contemplative les labeurs des fonctions apostoliques.

Le monastère de Tours, dont nous avons déjà mentionné les débuts en l'année 1622, avait pris commencement sous la digne Mère de Cazères, première supérieure des Ursulines

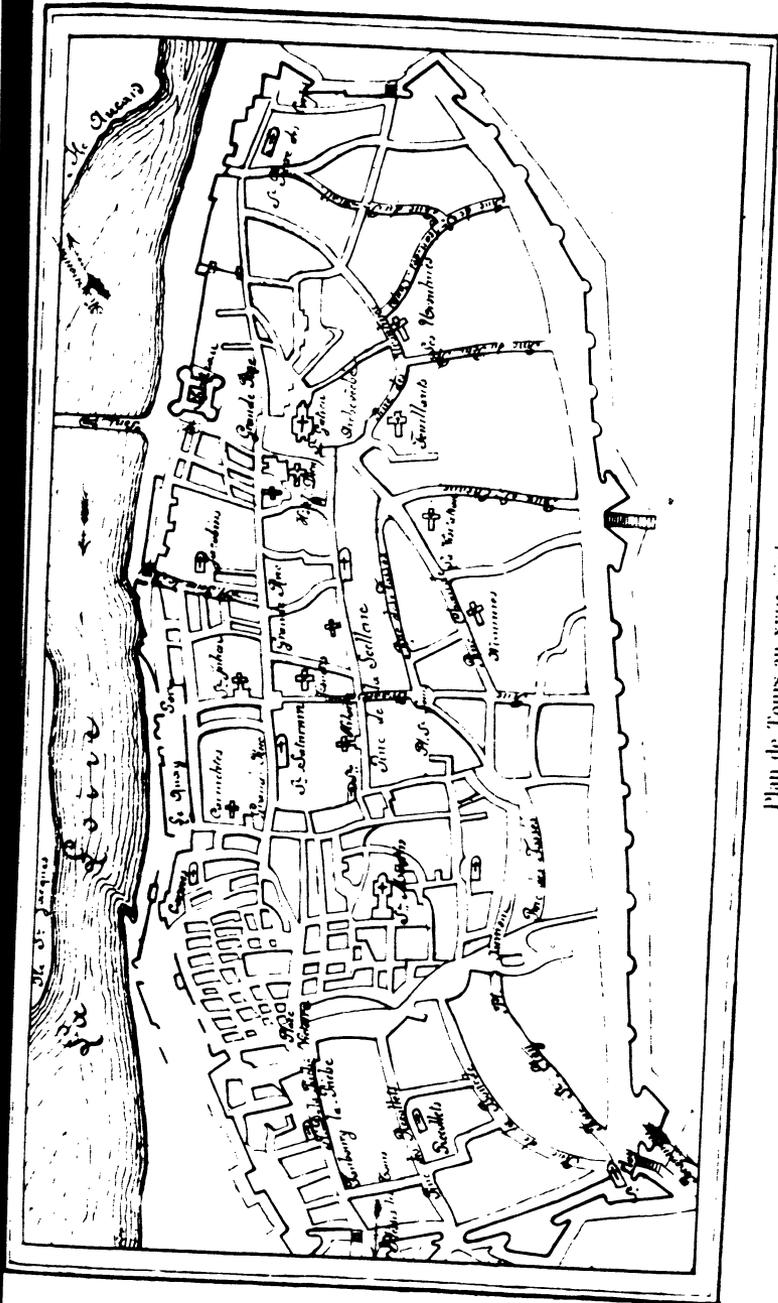
<sup>1</sup> Il est bon de faire observer que, durant cette période, d'autres congrégations enseignantes de femmes : Augustines, Sœurs du Bon-Pasteur, Filles de Saint-Joseph, etc., furent fondées en France et trouvèrent place pour les mêmes fonctions, tant étaient urgents alors les besoins de l'enfance et de la jeunesse.

de Bordeaux. Fondatrice d'un grand nombre de communautés de son ordre, elle avait entrepris cet établissement avec six compagnes choisies dans les monastères de Bordeaux et de Saumur. « Elle s'y porta, dit son biographe, par une inspiration toute spéciale du ciel, et à la suite de prières extraordinaires, comme si elle eût pressenti que de cette ruche sortirait l'essaim béni qui devait aller porter le miel de la sainte doctrine jusqu'en la Nouvelle-France. » Aussi bien, ce couvent de Tours devint-il promptement l'un des plus remarquables de l'institut par sa régularité et par son zèle pour l'éducation de la jeunesse. Nombre de filles protestantes y furent reçues gratuitement et retirées de l'hérésie, grâce aux instructions de leurs sages maitresses.

La Mère Jeanne du Teil du Saint-Esprit, que la Mère de Cazères y laissa comme supérieure, expérimenta durant plusieurs années la gêne et les privations, inséparables du début des œuvres bénies de Dieu. Dès l'année 1626 cependant, elle était en état de fournir à la fondation d'un couvent à Amboise, et deux ans plus tard à Loches. Ce dernier établissement fut confié à la Mère Françoise de Briant de Saint-Bernard, religieuse du plus grand mérite, destinée par la Providence à être l'ange visible de Marie de l'Incarnation, qui la regardera jusqu'à la fin de sa vie comme *sa vraie, son unique mère*. Formée à la vie religieuse dans le monastère de Saumur, sous la vénérable Anne de Beauvais, qu'on avait surnommée *la Mère qui aime tant Dieu*, elle avait si bien profité à cette école de sainteté, que c'était à qui, des communautés naissantes, obtiendrait cette jeune sœur. Tours eut ce privilège ; la Mère de Briant en fut une des fondatrices et ne le quitta plus, sinon pour affermir durant quelques mois le couvent de Loches.

Ayant surmonté les premières difficultés, et voyant affluer novices et pensionnaires, les Ursulines de Tours achetèrent.





Plan de Tours au XVII<sup>e</sup> siècle.

r  
o  
s  
r  
M  
je  
s  
p  
la  
da  
ja  
l'e  
M  
co  
pe  
qu  
ne  
cue  
vu  
il p  
fair  
nat  
me  
n'a  
les  
voi  
van  
tem

cing ans environ après leur arrivée, dans la rue qui porte actuellement leur nom, une maison entourée de vastes jardins. C'est là qu'elles se fixèrent définitivement, tandis que l'on commençait au même lieu la construction de leur monastère. Or, tout près et les touchant, se trouvait la demeure du beau-frère de Madame Martin. Celle-ci, passant et repassant devant ses chères Ursulines, qu'elle aimait sans les connaître, eut enfin occasion de rendre quelques visites à la Mère Françoise de Saint-Bernard, alors sous-prieure. « Plus je conversais avec cette bonne religieuse, dit-elle, plus je m'y sentais attirée : j'eusse voulu ne jamais la quitter. Je ne la priais pas néanmoins de m'aider dans mon dessein, préférant laisser le tout dans les mains de la Providence. Quelquefois, dans l'entretien, je lui témoignais cependant le désir que j'avais de quitter le monde, et l'impuissance où j'étais de l'effectuer ; mais le tout en demeurait là. »

Il arriva, dans les derniers mois de l'année 1630, que la Mère Françoise de Saint-Bernard fut élue supérieure de la communauté. Le jour même de l'élection, Dieu lui inspira la pensée d'offrir à Madame Martin l'entrée du monastère, ce qu'elle fit avec la plus cordiale affection. Aucune ouverture ne pouvait agréer davantage à la Servante de Dieu, qui l'accueillit avec une humble reconnaissance. « Je n'avais jamais vu, raconte-t-elle, une charité si grande et si désintéressée ; il paraissait évidemment que Notre-Seigneur la portait à me faire ce bien et tout celui qu'elle m'a fait depuis. Rien de naturel et d'humain ne l'inclinait à en user de la sorte ; elle me connaissait à peine, je ne l'avais jamais obligée, et elle n'avait rien à espérer de moi. » A partir de ce moment, tous les doutes s'évanouirent dans l'esprit de la jeune veuve ; une voix intérieure lui disait qu'elle serait Ursuline et, la poursuivant partout, murmurait à son oreille : « Vite ! vite ! il est temps. Il ne fait plus bon pour toi dans le monde. »

Cependant une barrière se dressait devant son cœur ; c'était toujours la même : « Mon fils, avoue-t-elle, qui n'avait pas encore douze ans, et que je voyais dénué de tous biens, me paraissait un obstacle invincible à mon départ. Le démon, profitant de mes inquiétudes, me faisait voir que j'émanquais de jugement d'avoir ainsi négligé mes propres intérêts, n'ayant rien fait pour moi ni pour lui ; et que, de le vouloir quitter en cet état, ce serait le perdre et engager ma conscience. Ces raisons m'étaient d'autant plus touchantes et persuasives que je voyais l'objet présent, et que, selon la prudence humaine, la chose était convaincante. Mais aussitôt notre bon Dieu me donnait confiance qu'il aurait soin de ce que je voulais abandonner pour son amour, afin de suivre avec plus de perfection ses divins conseils ; non seulement ceux qui regardent les trois vœux, mais encore celui de quitter les parents. J'aimais mon fils d'un amour bien grand, et c'était à me séparer de lui que consistait mon sacrifice. »

Le projet de Madame Martin ne tarda pas à transpirer ; sa sœur et son beau-frère s'en émurent. Ils s'étaient proposé de lui remettre plus complètement que jamais la responsabilité de leur négoce ; puis, comment se résoudre-ils à perdre une si douce et si sainte compagnie ? M. Guyart, de son côté, exhalait sa douleur par des larmes et par de tendres reproches ; se sentant sur le bord de la tombe, il assurait à sa fille que son départ lui donnerait le coup de la mort. Les uns et les autres, s'apitoyant sur le sort du jeune Claude, ne le regardaient plus qu'avec compassion : à son approche on parlait à voix basse, témoignant par des gestes combien son sort était à plaindre.

L'enfant s'aperçut-il de la tristesse des siens et en devina-t-il le motif ? Peut-être. Toujours est-il qu'au lieu de s'en ouvrir à sa mère, il céda à un coup de tête. Un jour, s'enfuyant en secret de sa pension, il prit la route de Paris, vou-

lant, comme on le sut plus tard, s'y rendre auprès d'un correspondant de son oncle. D'autres expliquent qu'il avait plutôt le dessein d'y rejoindre un Père feuillant auquel il s'était affectionné, et qui lui avait dit en plaisantant que, lorsqu'il quitterait Tours, il l'emmènerait au noviciat avec lui.

Cette disparition de son fils ne put être longtemps cachée à la Servante de Dieu. On devine son inquiétude. S'étant d'abord assurée que Claude n'était pas dans la ville, elle lança de toutes parts des gens à sa recherche, mais durant trois jours n'en put rien apprendre. « En cet accident, dit-elle, la plupart de mes amis m'accablaient de raisons désobligeantes, prétendant que c'était là une marque évidente que Dieu ne voulait pas que je fusse religieuse. Le démon, se mettant de la partie, faisait tous ses efforts pour me troubler, m'insinuant que j'étais la cause de tout cela, et que les inspirations que j'avais eues de quitter le monde n'étaient que de fausses lumières. Ainsi, je n'osais dire mot, parce que je me condamnais moi-même. Je croyais assurément, ou que mon fils fût noyé, ou que quelque homme perdu l'eût emmené. O Dieu! je n'eusse jamais cru que la douleur de la perte d'un enfant pût être si sensible à une mère! Je l'avais vu malade et prêt à expirer, et l'avais offert de bon cœur à Notre-Seigneur; mais le perdre de la sorte, c'est ce que je ne pouvais comprendre... »

Comme on célébrait en ces jours l'octave de l'Épiphanie, et que l'Église rappelle alors dans ses offices la perte de l'Enfant Jésus au temple, à l'âge de douze ans, la pauvre mère tirait de ce rapprochement de fortifiantes pensées. « Pendant ces trois jours, continue-t-elle, j'avais gravée dans l'esprit la douleur que ressentit la très sainte Vierge lorsqu'elle perdit dans le temple le petit Jésus, qui était un si digne fils, au lieu que moi, chétive, je souffrais en comparaison pour la perte d'un petit bien! »

Dans son affliction, elle alla trouver la supérieure des Ursulines, qui lui témoigna tout ce qu'une amitié fondée en Dieu peut inspirer de tendre et de consolant. Pendant l'entretien, dom Raymond se présenta au parloir, et apprit de leur propre bouche la disparition de l'enfant, qu'il ignorait encore. Connaissant à fond la jeune veuve, sachant quelle mère et quelle femme forte elle était, il le prit avec elle sur un ton de reproche, singulièrement placé dans cette circonstance. Elle avait, selon lui, bien peu de foi si elle ne reconnaissait dans cette perte l'ordre de la Providence, ou bien peu de soumission aux volontés de Dieu si elle croyait que tout vient de sa main. Il paraissait clairement aujourd'hui que ses vertus n'étaient que superficielles, et que ses passions n'avaient point été combattues jusque-là, puisqu'elle ressentait des attachements si forts pour une faible créature.

Pendant cette correction, qu'on a le droit de juger pour le moins intempestive, la Servante de Dieu était à genoux, anéantie sous ce reproche en même temps que sous sa douleur. Dom Raymond l'entendant soupirer : « Eh bien ! continua-t-il, ce que je viens de dire n'est-il pas confirmé ? Oui, la nature est encore toute vive en vous. » Et, sans ajouter aucune parole reconfortante, il lui commanda de se retirer, la maison de Dieu n'étant pas faite pour des âmes aussi immortifiées. A cette injonction cruelle, Madame Martin se leva aussitôt, fit une profonde révérence, et quitta le parloir avec un visage plein de douceur et de modestie. Elle était à peine sortie, que dom Raymond et la supérieure, saisis d'admiration pour une si rare vertu, ne purent contenir leurs larmes. Aussitôt, sans lui rien dire, ils mirent des gens en campagne afin de l'aider à retrouver son fils.

Après trois jours d'angoisses et de prières, Claude fut enfin rencontré sur le pont de Blois et ramené à Tours. « Notre-Seigneur, dit humblement sa mère, ne me trouva

pas digne de souffrir davantage cette privation : il me rendit mon enfant, et je commençai à espérer de nouveau le bien de la vie religieuse que je pensais avoir perdu. Mon beau-frère et ma sœur me promirent de se charger de lui, et d'en prendre le même soin que si je fusse demeurée dans le monde. Je résolus donc de le laisser en la providence de Notre-Seigneur, sous la protection de la sainte Vierge, sans demander d'autre assurance que de simples paroles, bien qu'elles pussent être incertaines. » Ainsi s'aplanissaient les obstacles extérieurs. « La bonté divine, ajoute-t-elle, disposait les choses pour mon entrée en religion d'une manière si engageante, que tout me tendait les bras; en sorte que si j'eusse été la première personne du monde et que j'eusse apporté de grands biens, on ne m'eût pas mieux accueillie. »

Mais plus l'heure de la séparation approchait, plus le cœur de la mère se sentait combattu. Lorsqu'elle jetait les yeux sur ce fils unique, sur cet Isaac que Dieu ne lui avait donné que pour éprouver sa foi, elle ressentait une compassion qui lui déchirait les entrailles. « Je n'avais point, avouet-elle, de fortune à abandonner; mais j'estimais, en le quittant, laisser beaucoup plus que toutes les possessions imaginables. » — « Cependant, reprend son pieux historien, quelque amour qu'elle eût pour son fils, elle en avait infiniment plus pour Celui qui lui commandait de s'en séparer; car enfin, puisque Jésus-Christ a donné le conseil de quitter son père, sa mère, son fils ou sa fille, il faut donc que ce conseil se puisse et se doive quelquefois garder. Or, si jamais il a été observé en perfection, ce fut assurément en cette rencontre; il en coûta pour le suivre, à cette mère généreuse, des larmes de sang, mais ces larmes mêmes et ces hésitations attestent la force de son amour pour Dieu. »

« Je traitais de tout cela, dit-elle, avec mon divin Époux, et lui parlais avec une intime familiarité de cet enfant. Dans

les jours qui précédèrent mon départ, je ne lui pouvais dire que ces paroles : « Mon Bien-Aimé, je ne veux pas faire ce coup si vous ne le voulez. Veuillez vous-même pour moi ! Tout me sera une même chose en votre divin vouloir. » Ce bon Maître prenait plaisir à mon abandon, et il me caressait si amoureusement que je ne le saurais dire. »

Ce fut le 25 janvier 1631, fête de la Conversion de saint Paul, que Madame Martin trouva enfin le courage d'accomplir son sacrifice. Quelques heures avant de dire aux siens un dernier adieu, elle prit son fils en particulier, le fit asseoir tout près d'elle, et là, lui parlant cœur à cœur : « Mon cher enfant, lui dit-elle, j'ai à vous communiquer un secret que je vous ai tenu caché jusqu'à présent, parce que vous n'étiez pas en âge de l'écouter ni d'en comprendre l'importance. Maintenant que vous êtes plus raisonnable et que je suis sur le point de l'exécuter, je ne puis plus différer de vous en faire part. Je vous dirai donc que, dès le temps que Dieu m'a séparée de votre père, avec lequel je n'ai vécu que deux ans, il m'a inspiré le dessein de renoncer au monde et de me faire religieuse. Depuis ce temps, ce dessein s'est toujours fortifié, et si je ne l'ai pas exécuté plus tôt, c'est que, vous voyant si jeune, je croyais que ma présence vous était nécessaire pour vous apprendre à aimer Dieu et à le bien servir. Mais aujourd'hui, au moment de me séparer de vous, je n'ai pas voulu le faire sans vous le dire et vous prier de le trouver bon. »

Elle reprit, et ajouta qu'elle voulait avoir pour cela son consentement. « Je pouvais vous quitter sans bruit et sans vous en parler, continua-t-elle; car il y va de mon salut, et quand il est question de se sauver, on n'en doit demander congé à personne. Cependant, parce que j'ai craint de vous attrister, et que vous eussiez été trop surpris de vous voir tout d'un coup sans père et sans mère, je vous ai fait venir

ici pour vous demander votre consentement. Dieu le veut, mon très cher fils, et, si nous l'aimons, nous le devons aussi vouloir : c'est à lui de commander, à nous d'obéir. Si cette séparation vous afflige, pensez que Dieu me fait un grand honneur de me choisir ainsi pour le servir, et que ce vous doit être un grand sujet de contentement quand vous apprendrez que je le prierai pour vous jour et nuit. Cela étant, ne voulez-vous donc pas bien que j'obéisse à Dieu, qui me commande de me séparer de vous? »

Peu accoutumé à des discours si graves, Claude demeura d'abord comme interdit; enfin, d'une voix pleine de larmes : « Je ne vous verrai donc plus? s'écria-t-il. — Ne dites pas cela, mon cher enfant; vous me verrez autant qu'il vous plaira : c'est pour cette raison que je ne m'éloigne pas de vous. Le lieu de ma retraite est le couvent des Ursulines; il est là, à notre porte; ainsi, vous aurez la liberté et la facilité de me voir quand vous le désirerez. — Puisqu'il en est ainsi, reprit l'enfant, et que j'aurai la consolation de vous voir et de vous parler, je le veux bien. »

Ce consentement naïf était l'arrêt qu'attendait la courageuse mère. Émue de la générosité de son fils : « J'aurais eu bien de la peine à me séparer de vous, reprit-elle, si vous y aviez apporté de la résistance, parce que je ne veux pas vous mécontenter; mais puisque vous le voulez bien, je me retire et vous remets entre les mains de la Providence. Je ne vous laisse point de biens : Dieu étant mon héritage, je désire qu'il soit aussi le vôtre. Si vous le craignez, vous serez assez riche, car la crainte de Dieu est un grand trésor. Mon bien cher fils, vous perdez aujourd'hui votre mère; mais vous ne perdez rien, parce qu'à ma place je vous en donne une autre qui vous sera bien meilleure que moi, et qui a beaucoup plus de pouvoir de vous faire du bien : c'est la sainte Vierge, à qui je vous recommande. Soyez-lui tout

dévoué; appelez-la votre mère, et dans vos besoins adressez-vous à elle avec confiance, la faisant ressouvenir que vous êtes son fils et qu'elle doit avoir soin de vous. Je vous laisse encore entre les mains de ma sœur, qui m'a promis de vous aimer et de vous entretenir jusqu'à ce que Dieu dispose de vous selon l'ordre de sa Providence; c'est pourquoi rendez-lui le même respect et la même obéissance qu'à moi-même. Respectez aussi vos autres parents, honorez tout le monde; ne soyez point querelleur; évitez la compagnie des mauvais écoliers, fréquentez ceux que vous verrez se porter à la piété. Approchez souvent des sacrements; servez bien Dieu, priez-le avec respect et dévotion, et gardez sur toutes choses ses saints commandements. En un mot aimez Dieu, et Dieu vous aimera et aura soin de vous en quelque état que vous soyez. Adieu, mon très cher fils, »

« Tel fut, ajoute Claude Martin, qui seul pouvait rapporter les détails de cette incomparable scène, le testament de ma bonne mère. » C'était le lieu et le moment de donner à ce fils deux fois orphelin le baiser de l'adieu; elle s'en priva néanmoins, comme elle le faisait depuis bien des années, en vue précisément de l'heure sacrée qui allait sonner pour tous deux. Mais l'enfant n'avait pas besoin de ces caresses pour garder à sa mère l'amour tendre et fort dont nous verrons les preuves au cours de cette histoire. Bossuet, faisant en même temps l'éloge de dom Martin et de Marie de l'Incarnation, a pu dire que « ce vénérable et savant religieux fut plus encore son fils selon l'esprit que selon la chair » : tant avaient été profondes les impressions déposées par la Servante de Dieu dans le cœur de son enfant, durant les courtes années passées auprès de lui!

Madame Martin allait franchir sans retour le seuil de sa demeure, quand elle eut à subir un dernier et cruel assaut. Son vieux père l'attendait à ce dernier instant. « Il poussait,

dit-elle, des cris lamentables lorsque je vins prendre congé de lui, et il n'y a raison qu'il ne mit en avant pour m'arrêter. Moi qui voulais obéir à Dieu, ayant d'ailleurs trois sœurs dans le monde capables de l'assister s'il en eût eu besoin, je passai par-dessus toutes les tendresses de la nature, appuyée sur ces paroles de Notre-Seigneur : *Celui qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi.* » M. Guyart fut vaincu par son héroïque fille, et la voyant devant lui, qui lui demandait à genoux sa bénédiction, il leva sur elle ses mains affaiblies.

Quant à son fils, elle voulut qu'il l'accompagnât jusqu'au monastère. C'est sans doute durant ce court trajet qu'elle fut rendre visite à M<sup>sr</sup> l'archevêque, dont le palais était proche. Le prélat avait désiré voir la pieuse veuve avant son entrée aux Ursulines. Il la bénit avec une bonté paternelle, et lui parla avec intérêt de son enfant. Le cortège qui s'était formé autour de Madame Martin, se grossissant ensuite, devint comme une sorte de procession: Les larmes coulaient de bien des yeux : seule, la Servante de Dieu marchait d'un pas assuré, tenant par la main son cher fils. « Il n'osait, dit-elle, me témoigner son affliction par ses paroles, mais je le voyais pleurer amèrement; et moi, en le regardant, il me semblait qu'on me séparât l'âme du corps avec des douleurs extrêmes. Néanmoins, je n'en laissai rien paraître, Dieu m'étant plus cher que tout. Je l'abandonnai donc entre ses mains, et lui dis adieu avec un sourire. »

Ce que ce sourire dissimulait d'angoisse, on peut en juger par le souvenir qu'elle-même en rappelait à dom Claude vers la fin de sa vie : « Sachez encore une fois, mon très cher fils, lui écrivait-elle le 30 juillet 1669, qu'au jour où je me séparerai actuellement de vous, je me suis fait mourir toute vive. L'Esprit de Dieu, qui était inexorable à la tendresse que je vous portais, ne me donnait aucun repos que je n'eusse

exécuté ce coup. Il en fallut passer par là et lui obéir sans raisons, parce qu'il n'en veut point dans l'exécution de ses volontés absolues. »

Cependant la porte du cloître s'était ouverte. Sur le seuil, la Servante de Dieu trouva sa bonne Mère Françoise de Saint-Bernard, qui lui donna le saint baiser. « Je me jetai à ses pieds, dit-elle, dans un sentiment de profonde reconnaissance de ce qu'elle me recevait gratuitement, pour l'amour de Notre-Seigneur. Ce qui me causa un nouvel étonnement, fut qu'elle m'admit au rang de sœur de chœur ; je n'avais pas voulu jusqu'à cette heure lui demander ce qu'elle ferait de moi, laissant tout à la Providence, et pensant d'ailleurs que la qualité de sœur converse me serait assignée. Mais enfin je demeurai ainsi, recevant sans choix l'aumône qui m'était faite. »

enf  
sée  
que  
me  
mil  
les e  
tem  
dix  
à N  
bon  
t-el  
On  
retra  
rosit  
relig  
Le p  
n'avc

## CHAPITRE VI

Noviciat; tentatives du jeune Claude. — Épreuves intérieures. —  
Profession.

1631-1633

Le premier sentiment de Madame Martin, lorsqu'elle se vit enfin dans le lieu de ses désirs, fut une sainte joie à la pensée que, devenue novice, elle n'avait pas autre chose à faire que de suivre la règle. « Je ressentais une telle paix, dit-elle, me voyant libre de tous les embarras qui m'occupaient au milieu du monde, que je trouvais un paradis de délices dans les exercices de la religion, et me croyais à l'abri de toutes les tempêtes. Posséder un si grand bien, après l'avoir attendu dix ou douze ans, quel bonheur! Je m'unissais intimement à Notre-Seigneur, qui m'en donnait la jouissance. Mais sa bonté veut que je ne vive que de croix; aussi ne me laissa-t-elle pas longtemps sans m'exercer. »

On parlait beaucoup et très diversement dans la ville de la retraite de la jeune veuve; quelques-uns admiraient sa générosité, d'autres n'y voyaient qu'une tentative irréfléchie de vie religieuse, et prédisaient qu'elle n'y ferait pas long séjour. Le plus grand nombre la blâmaient: c'était de l'égoïsme de n'avoir cherché qu'à se contenter elle-même en abandonnant

son fils. Il n'y eut pas jusqu'à l'un de ses beaux-frères qui, appelant à son aide son petit talent de poète, ne fit sur ce sujet pathétique une lamentation en vers qu'il chargea le pauvre orphelin de lui remettre. Tous ces propos du monde la trouvaient indifférente; mais il n'en était pas de même du chagrin de son enfant : Claude semblait avoir tout perdu en perdant sa mère!

Plusieurs fois par jour, il s'échappait de chez son oncle et, courant au parloir des Ursulines : « Rendez-moi ma mère, criait-il à la tourière; rendez-la-moi, ou faites-la-moi voir. » Cette bonne mère venait, autant qu'il lui était possible; elle l'apaisait par de douces paroles et par de petits présents que les sœurs lui donnaient à cette intention. Claude essuyait ses larmes; puis se retirait, marchant à reculons, les yeux fixés vers les fenêtres d'un appartement intérieur où il savait que sa mère devait passer. D'autres fois, il entrait pendant la messe dans la chapelle du couvent, s'approchait adroitement de la grille lorsqu'on l'ouvrait pour donner la communion et, y passant à demi le corps, jetait son manteau ou son chapeau dans le chœur des religieuses, afin que la vue de ces objets émut sa mère et la ramenât vers lui.

Elle en souffrait, pour elle-même et pour le monastère : « J'avais tout lieu de craindre, écrit-elle, que la communauté, étant si fort importunée, ne se lassât et ne vint à me congédier. Des personnes du dehors en faisaient courir le bruit, que des amis me rapportaient, croyant la chose véritable; on m'engageait à sortir de mon bon gré avant de prendre le voile, plutôt que d'essuyer une telle confusion après l'avoir reçu... Je traitais humblement de tout cela avec Notre-Seigneur, pour l'amour de qui j'avais abandonné mon enfant. »

Claude revenait à la charge. Ayant remarqué qu'en ce

temps-là la porte conventuelle était souvent ouverte, parce que les ouvriers travaillaient au monastère, il prenait ses mesures et se glissait parmi eux, dans les cours intérieures, dans les jardins et jusque dans les lieux réguliers : il voulait voir sa mère. Lorsqu'on l'avertissait doucement de sortir, il ne le faisait qu'en se retournant le plus longtemps possible du côté où il pensait qu'il la découvrirait. « Rendez-moi ma mère, répétait-il à toutes les sœurs qu'il rencontrait, ou bien faites-moi religieux avec elle. » Les novices, compagnes de Madame Martin, en pleuraient d'attendrissement; et comme celle-ci évitait de se montrer à l'enfant et même de le regarder, de peur que son courage ne fléchit à sa vue, ces jeunes filles la trouvaient cruelle : « C'est qu'elles ne voyaient pas, répond l'infortunée mère, les angoisses de mon cœur, non plus que la fidélité que je voulais rendre à la très sainte volonté de Dieu. » Il arriva une fois que ce petit intrépide, après diverses allées et venues, se trouva, sans savoir comment, dans le réfectoire de la communauté au moment où toutes les religieuses y entraient. Nouvelle confusion pour la Servante de Dieu, qui ne savait quelles excuses alléguer au trouble que des incidents si nouveaux apportaient dans le cloître.

L'enfant dut renoncer à ces entrées furtives et à l'espoir de ramener sa mère par ce moyen; cependant il ne pouvait se faire à l'idée d'en être à jamais séparé. Ce fut alors que de jeunes écoliers, ses compagnons d'étude, lui suggérèrent un nouveau plan de campagne. Comme il était aimé d'eux, ces enfants eurent compassion de lui. Ils lui disaient : « Toi, tu n'as plus de ceci ni de cela parce que tu n'as plus de mère; mais viens, allons la chercher : nous ferons du tapage, nous casserons les portes, il faudra bien qu'on te la rende. » Cela dit, la vaillante troupe court à l'assaut du monastère; les uns s'arment de bâtons, les autres prennent

des pierres, criant si haut, frappant si fort, que tout le cloître en retentit.

« D'abord, rapporte la mère, je ne savais ce que signifiait ce tumulte; mais, parmi ces voix confuses, j'entendis celle de mon fils, qui, plus haut que tous, redisait : « Rendez-moi ma mère! rendez-moi ma mère! » Je crus à ce coup que c'en était fait et qu'on m'allait mettre hors de la maison, puisque ne pouvant moi-même supporter toutes ces choses, à plus forte raison notre révérende Mère et toutes les sœurs les supporteraient-elles encore moins, n'y ayant nulle obligation. Enfin, j'avais devant les yeux tout ce qui pouvait arriver en cette rencontre, et j'en portais la croix amoureusement pour mon cher Jésus... La bourrasque passée, comme je remontais les degrés du noviciat, l'Esprit de Dieu me donna une certitude intérieure que je serais religieuse en cette maison, que je ne m'affligeasse point, et qu'il prendrait soin de mon fils. D'autre part, notre révérende Mère m'assura que ni elle, ni aucune des sœurs n'avait la pensée de me faire sortir : ainsi, je respirai pour quelque temps. »

Ces alertes maternelles, renouvelées durant plusieurs semaines, n'avaient point empêché la Servante de Dieu de s'appliquer sans retard aux exercices du noviciat. L'un des premiers actes que l'obéissance exigea d'elle, fut de renoncer aux mortifications qu'elle pratiquait dans le monde et qui ne s'accommodaient pas avec la règle des Ursulines. Elle se soumit sans hésiter, « Notre-Seigneur, dit-elle, me donnant un grand amour pour la vie commune et me l'ayant toujours conservé depuis, sauf ce que mes supérieurs m'ont permis dans les occasions. » — « Étant encore au siècle, écrit-elle ailleurs, je courais avec avidité à toutes sortes de pénitences, et j'eusse même cru désobéir à Dieu en agissant autrement; de plus, je communiais presque tous les jours et me mêlais de beaucoup d'affaires concernant le prochain :

mais dès que je fus en religion, je me trouvai comme un enfant, sans regret aux choses dont on me privait, et dans une telle simplicité que j'eusse également obéi à un enfant. »

La chronique de ce monastère de Tours parle du grand nombre de novices qui s'y rencontraient à cette époque : on en compta jusqu'à vingt-huit à la fois. La jeune sœur Marie de la Troche, dite de Saint-Bernard, ne fut pas la moins chère à la Servante de Dieu. La Providence, qui avait destiné ces deux âmes à un commun apostolat, les voulut unir dès le berceau de leur vie religieuse.

Fille du seigneur de Savonnières, en Anjou, Marie s'était épanouie, pure comme un lis, près d'une mère chrétienne qui favorisa ses goûts pieux et charitables. Elle n'avait que neuf ans lorsqu'elle fut mise en pension aux Ursulines de Tours; tels étaient déjà son zèle et sa maturité, qu'on la voyait aider ses maîtresses dans l'enseignement du catéchisme à de plus jeunes compagnes. Faible et malade, elle dut céder aux instances de ses parents, qui la rappelèrent plusieurs fois près d'eux, tandis que son unique désir eût été de se consacrer sans retard à l'Époux des vierges, dans l'ordre de Sainte-Ursule. La communauté jugea prudent de faire d'abord la sourde oreille à cette demande de la jeune fille. « On la trouvait sans cesse, écrivait depuis Marie de l'Incarnation, sur le passage des religieuses, les suppliant à genoux de lui donner entrée au noviciat; que cette grâce la guérirait assurément; qu'un refus, au contraire, la ferait mourir. » Elle n'avait que douze ans. Ses parents retardèrent de deux années encore leur consentement; encore ne cédèrent-ils qu'après avoir épuisé, pour la retenir dans le monde, tous les moyens que peut inspirer une ingénieuse tendresse.

Les quelques mois de postulat écoulés, M<sup>lle</sup> de la Troche fut admise à revêtir le saint habit. C'était dans les jours qui

précédèrent l'entrée de Madame Martin aux Ursulines; avide de ces fêtes religieuses, elle ne manqua pas d'assister à celle-ci. « Quelques instants auparavant, continue son récit, et tandis que la novice était encore revêtue des livrées mondaines, ses parents voulurent lui adresser un dernier adieu; sa mère demeura comme pâmée de douleur en la serrant dans ses bras : il fallut les séparer. Notre sœur m'a souvent avoué que cette dernière attaque lui avait été plus sensible que toutes les précédentes. Elle versa quelques larmes; cela néanmoins fut si passager, que, la considérant durant la cérémonie, je ne m'en aperçus point, mais je remarquai plutôt une gravité et une modestie que je ne pouvais assez admirer dans une fille de son âge. » La pieuse veuve rejoignit bientôt cette petite novice de quatorze ans, et ne s'édifia pas peu de la voir, malgré son tempérament délicat, se dépenser avec bonheur dans les fonctions de l'enseignement, pour lesquelles Dieu lui avait donné une grâce toute particulière.

« Oh! qu'il y aurait donc un livre charmant et doux à faire sur l'amitié dans le cloître! » a dit Montalembert. La Servante de Dieu, ainsi que nous le verrons en avançant dans cette histoire, connut ces saintes unions, contractées quelquefois dès le temps du noviciat, et qui se perpétuent à travers une longue vie religieuse. Joignons seulement ici, au nom qui précède, celui de la sœur Ursule de Sainte-Catherine, ou plutôt de *sa chère Mère Ursule*, comme elle se plaît à l'appeler. C'était une âme d'apôtre, un cœur généreux. Fille de M. de Jouye, gentilhomme des plus estimés de Tours, Ursule n'avait point eu à subir, pour entrer dans le cloître, les mêmes luttes que Marie de la Troche. Son père, ami dévoué des Ursulines, et qui avait contribué de ses largesses à la construction de leur monastère, l'offrit de bon cœur à Dieu avec deux autres de ses filles favorisées de la même vocation.

« J'admirais, dit notre humble postulante en parlant de ses sœurs novices, ce grand nombre de jeunes filles, si mortifiées, si exactes à toutes les observances régulières, et je me trouvais bien éloignée de leur vertu. » Celles-ci, à leur tour, après avoir redouté peut-être la présence d'une compagne de trente et un ans, que sa qualité de veuve leur montrait comme enveloppée de tristesse, demeuraient ravies de son aimable simplicité. C'était à qui d'entre elles serait choisie pour l'aider dans la confection des travaux d'autel, dont l'obéissance la chargea d'abord. Outre que le caractère de la Servante de Dieu était naturellement gai, ouvert, indulgent, l'union intime où elle vivait avec Notre-Seigneur répandait dans toute sa personne ce charme surnaturel qui est le parfum de la sainteté. Oubliant son âge, ses lumières, ses talents et sa dextérité à manier de grandes choses, elle ne songeait qu'à passer inaperçue au milieu de ses sœurs, recevait volontiers leurs avis, et répondait à son tour lorsque les novices étaient interrogées sur la lecture des sujets d'oraison.

« Tout ce que je voyais dans la religion, reprend-elle, me semblait rempli de l'esprit de Dieu : les règles, les cérémonies du chœur, la clôture, et généralement toutes les pratiques qui s'y observent. Quelques personnes du monde, qui m'avaient vue occupée aux affaires et m'y employant avec ferveur, s'imaginant que ç'avait été par goût, répandaient le bruit que je sortirais bientôt, parce que, dans cette vie si différente, je devais regretter mes anciennes occupations. Elles en donnèrent même une telle espérance à mon beau-frère, alors en voyage, qu'il écrivit à ma sœur de me laisser tous leurs intérêts entre les mains. Les uns et les autres ne savaient rien des grandes grâces et des infinies miséricordes que la divine Bonté m'avait faites en l'état que j'avais quitté, ni de celles que je recevais actuellement. Il en était de mon âme comme d'une personne qui, sortant d'un

combat, trouverait pour se reposer un lit de fleurs odoriférantes : cette comparaison est impropre, mais je n'en trouve point qui ne le soient encore davantage...

« Au milieu même des assauts que je recevais de la part de mon fils, Notre-Seigneur me conservait son union amoureuse et sa douce familiarité. Un soir, étant à l'oraison et m'adressant à Lui avec confiance, je Lui donnai mon cœur, bien qu'il fût déjà tout sien ; mais ce bon Maître permit que je demeurasse dans le doute s'il agréait cette offrande, et je terminai ainsi l'oraison, toute soupçonneuse, sans sortir pourtant de l'union où j'étais. Le matin suivant, dès que je fus à genoux, Notre-Seigneur me dit dans l'intérieur, comme ne pouvant me laisser plus longtemps souffrir : *Ma fille, donne-moi ton cœur*. A cette parole si subite et si douce, il me sembla qu'il attirait en effet tout ce qui était en moi, l'acceptant à jamais pour sien. » Ce fut là comme le renouvellement de la faveur par laquelle Jésus avait daigné, quelques années plus tôt, enchâsser dans son Cœur le cœur de sa fidèle servante.

Qui peut mettre des bornes aux largesses du Seigneur ? « Les petits font de petits présents, écrit quelque part Marie de l'Incarnation ; mais un Dieu divinise ses enfants, et leur donne des qualités conformes à une si haute dignité. » Au lendemain donc de cette tendre invitation de Notre-Seigneur, et quelques jours avant de recevoir le saint habit, son âme fut initiée à de nouveaux et plus admirables secrets.

« C'était le soir, raconte-t-elle : au moment même qu'on eut donné le signal pour commencer l'oraison, étant à genoux en ma place du chœur, un attrait soudain ravit mon âme. Les trois personnes de la sainte Trinité se manifestèrent pour la troisième fois à elle, lui faisant expérimenter la promesse du Sauveur : *Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera; nous viendrons à lui et nous ferons en lui notre demeure*.

En cet abîme, je me voyais le néant et le rien tout pur, que ce grand Dieu choisissait pour en faire l'objet de ses insignes miséricordes. Et il m'était répondu : *Encore que tu sois le néant et le rien, tu es néanmoins toute propre pour moi.* Cela me fut répété plusieurs fois, et à proportion de mes abaissements : plus je m'anéantissais, plus je me voyais agrandie, et mon âme recevait des témoignages de tendresse qui ne sauraient tomber sous les sens ni sous les paroles des hommes mortels. Il me semblait que Dieu, étant en moi, fût chez lui... Ah! qui pourrait dire avec quel honneur cette souveraine Majesté traite l'âme qu'il a créée à son image, lorsqu'il lui plaît de l'élever jusqu'à ses divins embrassements!

« Je compris que je recevais pour lors une grâce plus haute que dans les communications précédentes des trois adorables personnes : « La première fois que je me manifestai à toi, me fut-il dit, c'était pour t'instruire de ce grand mystère; la seconde, afin que le Verbe prit ton âme pour son épouse; mais à cette fois, le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit, se donnent et se communiquent à toi pour te posséder entièrement. » Cette grande impression et cette occupation intérieure dura une demi-heure, après laquelle, l'oraison étant terminée, j'eus assez de liberté pour dire Complies au chœur, malgré les restes des écoulements divins dont mon âme était tout imprégnée, comme un vase qui demeure humide après qu'on en a enlevé la liqueur dont il était rempli. »

Si la Servante de Dieu réussit à dérober à ses sœurs la grâce éminente qui venait de lui être faite, elle ne put tout à fait leur dissimuler l'un des dons extérieurs qui en furent la suite : l'intelligence de la sainte Écriture dans la langue latine. Sans le secours des versions françaises, rares à cette époque parmi les catholiques, elle lisait aisément tous les

Livres saints et entendait les offices liturgiques. Il lui échappait quelquefois de pieuses saillies sur tel ou tel verset des Psaumes ou du Cantique des cantiques; ce que voyant, les novices la provoquaient elles-mêmes à répandre de son abondance : « Prêchez-nous un peu, sœur Marie, » lui disaient-elles agréablement en récréation. Alors la maîtresse des novices, voulant la mortifier par une marque d'honneur pénible à son humilité, la faisait asseoir près d'elle sur une chaise, et lui commandait de répondre aux questions de ses sœurs. Il lui fallait céder, au grand contentement de son auditoire.

« J'eusse voulu, écrit-elle en se reportant à cette période de sa vie, chanter sans cesse un *Eructavit* pour annoncer les grandeurs et les prérogatives du Verbe incarné. Le psaume XVIII : *Coeli enarrant gloriam Dei*, avait des attraits qui me ravissaient le cœur : « Oui, mon Bien-Aimé, disais-je, vos témoignages sont véritables et se justifient d'eux-mêmes; ils donnent la sagesse aux petits... Envoyez-moi par tout le monde, afin de les enseigner à ceux qui les ignorent. » De ce verset, mon esprit était emporté à un autre : c'était une suite qui ne finissait point. Il m'arriva une fois, dans les transports que me causait la psalmodie, de dire au chœur le *Laudate* en français au lieu du latin, étant tout occupée en moi-même à louer la personne adorable du Verbe, par lequel toutes choses ont été faites. »

Ce fut environ deux mois après son entrée, c'est-à-dire vers le 25 mars 1631, que la Servante de Dieu reçut le voile et l'habit de novice. Pendant la cérémonie, il parut en elle quelque chose de céleste dont l'assistance fut extrêmement surprise. « Son fils seul, avoue humblement dom Martin, eût été capable de troubler cette fête, par l'impression qu'un si grand changement n'eût pas manqué de faire sur son esprit; aussi l'avait-on prudemment envoyé à la campagne,

dans un lieu où il se plaisait : de la sorte, tout se passa en paix. » C'est à partir de ce moment que la nouvelle Ursuline obtint de joindre à son nom de Marie celui de l'Incarnation, en souvenir de l'union étroite et si souvent réitérée de son âme avec le Verbe incarné. La joie qu'elle ressentait de porter enfin les livrées de son divin Époux était telle, qu'arrêtant ses regards sur son vêtement religieux, elle avait comme besoin de toucher son voile, pour se convaincre qu'elle ne se trompait pas, et qu'elle possédait vraiment ce bonheur d'être dans la maison de Dieu.

Il semblait, après les assurances que Notre-Seigneur lui avait données de pourvoir à l'avenir de son fils, qu'elle n'eût plus rien à redouter de ce côté; mais il n'en va pas de même pour les âmes dont la foi doit s'élever jusqu'à l'héroïsme, et qui sont destinées à enfanter des élus au ciel. Le jeune Claude commença en ce temps à mécontenter ses maîtres. « Il refusait d'étudier, dit Marie de l'Incarnation, et donnait tout lieu de croire qu'il ne serait jamais bon à rien. Le démon m'attaqua vivement à ce sujet, me persuadant que j'étais la cause de ce mal, et qu'il y avait pour moi obligation de retourner au monde afin d'y mettre ordre... Tandis que je me plaignais à Notre-Seigneur de toutes ces peines, il m'inspira de lui demander plutôt de me faire souffrir encore davantage pour mon fils : « Oui, lui dis-je alors, ô mon Amour! faites-moi « porter toutes les croix qu'il vous plaira, pourvu que cet « enfant ne vous offense point; j'aimerais mieux mille fois « le voir mort que livré au péché dans le monde, et effacé « du nombre de vos élus! »

Nous verrons tout à l'heure ce pacte magnanime amplement exaucé. Mais avant d'attirer sur la généreuse mère des épreuves de choix, il lui obtint la bienveillante intervention de l'archevêque de Tours et de dom Raymond près du R. P. Dinet, jésuite, recteur du collège de Rennes. Ce Père

fut si touché de ce qu'il entendit raconter de l'entrée de Madame Martin en religion, qu'il agréa Claude comme élève, et l'emmena avec lui; les Jésuites n'avaient pas encore de collège à Tours. Ceci arriva vers l'époque des fêtes de Pâques, et ce fut un trait providentiel, car l'enfant perdit peu après ses tuteurs naturels : d'abord son oncle, dont le toit avait abrité si longtemps la Servante de Dieu, et qui était devenu le second père de l'orphelin; puis son digne aïeul, M. Guyart. Ce bon vieillard succomba, couronné de vertus et entouré d'une juste vénération. « Mon père, écrit Marie de l'Incarnation, venait souvent à la grille me visiter, et j'étais bien avec lui lorsqu'il plut à Dieu de le retirer de ce monde. » Les langues malignes ne manquèrent pas néanmoins d'attribuer la mort de M. Guyart à la retraite de sa fille; ne dut-il pas plutôt à ce sacrifice qu'il avait, malgré sa douleur, supporté en chrétien, les meilleures consolations de son heure dernière?

En cette même année 1631, la ville de Tours eut à souffrir de la disette, bientôt suivie de la peste qui décima la population. Les Ursulines ne furent point à l'abri du fléau; une des jeunes sœurs, ayant été frappée, succomba en peu de jours, ce qui obligea les supérieurs à prendre des mesures extraordinaires pour préserver la communauté. Quelques religieuses et toutes les novices furent conduites à la maison de campagne de la sœur de Marie de l'Incarnation, qui abandonna ce lieu aux pauvres exilées tant que dura la contagion. Dom Martin raconte à ce sujet que sa mère, toujours prudente et bonne, s'efforçait de récréer ses compagnes, de peur que la crainte du mal ne le leur donnât en effet; les Mères anciennes qui se trouvaient là tenaient d'autre part à ce que la règle s'observât ponctuellement, malgré les difficultés de la situation. Alors, pour satisfaire aux unes et aux autres, la Servante de Dieu se chargea seule de sonner tous les exer-

cices et de remplir les observances dont elle pourrait décharger ses sœurs : ainsi leur ménagea-t-elle, sans préjudice de la régularité, d'agréables délasséments.

Ce fait marque d'autant mieux son abnégation, que, dans le temps même où elle se prêtait, par un motif de charité, à d'innocentes récréations, son âme était broyée par de violentes peines intérieures. C'était l'accomplissement du vœu qu'elle avait exprimé peu avant à Notre-Seigneur, d'être immolée de fond en comble, s'il était nécessaire ; pour le salut de son enfant. « Dieu entend clair, disait un saint directeur, lorsqu'on lui demande la souffrance. » Il laissera, pendant deux longues années, sauf de rares intervalles, cette courageuse mère accablée sous le poids de la croix.

« Quelques semaines après que j'eus revêtu le saint habit, dit-elle en ses mémoires, les tentations commencèrent à m'attaquer de toutes parts. Me voilà dans un abandonnement tel, qu'il me semblait être tombée d'une haute montagne dans un abîme de misères. L'oraison m'était un tourment, y étant assaillie de toutes sortes d'abominations ; les choses que je n'avais jamais aimées dans le monde me remplassaient l'esprit. J'avais des pensées de blasphème contre Dieu et contre la sainte Vierge, des doutes contre la foi, des lâchetés étranges lorsqu'il était question de faire quelques pénitences, les craignant autant que si je n'en eusse jamais entendu parler ; et, quand il en fallait venir à l'exécution, je ne savais comment m'y prendre. Il me paraissait comme évident que la maison de Dieu était la cause de mon martyre, puisqu'au milieu du monde où tant d'objets m'auraient dû distraire, je vivais dans une si grande récollection. Mais quand je venais à considérer les vertus de tant de servantes de Dieu qui m'entouraient, je ne voyais point d'autre sujet de ma croix que moi-même. »

A ces combats intérieurs se joignaient au dehors de sen-

sibles humiliations : « Mon esprit, continue-t-elle, était tellement obscurci, que je ne comprenais rien comme il fallait, et prenais toutes choses à contresens. J'avais même perdu la mémoire; il ne m'était pas possible de retenir une sentence des sujets d'oraison pour en rendre compte en présence de mes sœurs, ce qui me causait beaucoup de confusion. J'étais bien aise de répéter après l'une d'elles les paroles d'une formule d'actions de grâces, parce que je n'avais pas seulement la liberté intérieure de le faire de moi-même. Dom Raymond me visitait et me rendait toutes les assistances possibles; tant qu'il me parlait, la confiance que j'avais en lui me persuadait qu'il disait la vérité; mais il n'était pas plus tôt parti, que je croyais l'avoir trompé. Tant d'objets confus me remplissaient l'imagination, qu'il m'en prit un mal de tête dont je ne pus me défaire, et que redoublait encore l'application aux ouvrages de broderie. »

Le Seigneur était là cependant. « Au milieu de toutes ces dispositions affligeantes, dit-elle encore en son récit, le fond de mon âme demeurait dans la paix, et je n'eusse pas voulu pour un moment la diminution de mes croix. Mais contempler Dieu, pureté infinie, et se voir en sa présence remplie de toutes sortes de misères incompatibles avec cette pureté, c'est un martyr bien rigoureux. Un jour, ressentant ce genre d'affliction, j'offrais toutes mes souffrances à mon divin Époux, lequel me répondit intérieurement : *Sur qui, ma fille, reposera mon esprit, sinon sur l'humble?* A ces paroles, je devins toute honteuse, lui disant qu'en effet je n'avais point d'humilité, mais seulement un grand désir de posséder cette vertu. »

Trois choses, de l'aveu de Marie de l'Incarnation, versaient dans son âme désolée un baume consolateur. « Lorsque, raconte-t-elle, je songeais que j'étais religieuse, délivrée du monde et de tous ses soins, il me semblait que je

devais sauter d'aise. De même, la psalmodie éloignait pour quelque temps mes peines, parce que le sens des paroles et des sentences m'étant découvert, j'en tressaillais intérieurement. Enfin, un autre motif de joie, c'était lorsque la maîtresse des novices me procurait quelque mortification. Dans les moments où Notre-Seigneur me donnait un peu de trêve : « Mon cher Amour, lui disais-je, je ne suis pas lasse de souffrir ; non, je ne suis pas lasse. » Après cela, je retournais à ma croix où j'étais plus enchaînée qu'auparavant, plus insensible, plus combattue de diverses tentations. »

Afin de détacher sa servante de tout appui humain, Dieu permit qu'au fort de ses épreuves dom Raymond fût envoyé de Tours à Feuillant, en Languedoc, pour y être supérieur. C'était le père de son âme ; sous sa prudente et ferme direction, elle avançait depuis douze ans dans les voies de la sainteté ; il possédait toute sa confiance : précieuse occasion de pratiquer ce complet dénuement auquel le divin Maître l'avait dès longtemps appelée. Toutefois, comme si cette séparation n'eût pas encore suffi, il arriva que le Père du même ordre, appelé à remplacer dom Raymond à la communauté, devint à la Servante de Dieu l'occasion d'un vrai supplice. « Lorsque, dit-elle, j'essayais de lui rendre compte de mon oraison, il me donnait pour toute réponse que, n'ayant pas été jusqu'ici assez mortifiée, je n'avais nul fondement de vertu, et que toutes mes souffrances venaient de là ; que j'étais dans l'illusion touchant ma manière d'oraison. Si Notre-Seigneur m'accordait quelque consolation ou quelque grâce extraordinaire, comme il arrivait par intervalles, et que je vinsse à lui en parler, il se riait de tout cela, me demandant si je ne pensais pas un de ces jours faire des miracles. Ainsi, de toutes les paroles de ce bon Père, je demeurais encore plus persuadée que tout ce qui était en moi ne valait rien, et qu'il avait raison de me croire dans l'illusion. »

L'ennui et le dégoût oppressaient son âme. « La solitude que j'aimais tant autrefois, avoue-t-elle, me devint un purgatoire; ce m'était une chose insupportable d'être tout le jour en une cellule sans voir personne. Le travail que j'avais à faire m'inspirait une telle répugnance, qu'il me fallait user d'une extrême violence pour m'y attacher; encore y éprouvais-je une si grande fatigue extérieure, qu'à peine me pouvais-je supporter. A l'oraison, mes premières pensées étaient de récapituler mes croix, ce qui durait depuis le commencement jusqu'à la fin; et il me fallait souffrir toutes ces impressions comme des coups de grêle, d'autant que si je cherchais à les combattre, d'autres se présentaient en foule. »

C'est ainsi que le Seigneur prépare dans le creuset les instruments de ses grandes œuvres. *Abaisse-toi, ma fille,* dit-il un jour à Marie de l'Incarnation; *abaisse-toi jusqu'au centre de l'abjection : c'est là que tu trouveras ton repos.* Cette douce voix du Maître, toujours et malgré tout écoutée, porta l'humble novice à se demander ce qui pourrait le plus efficacement écraser son amour-propre. « Or, dit-elle, ce que j'aimais surtout, c'étaient les fonctions de sœur de chœur, et en particulier la psalmodie, puis l'instruction des enfants, où j'espérais pouvoir être employée. Je me résolus donc à supplier notre révérende Mère de me faire sœur converse, afin d'être pour jamais dans l'humiliation et de détruire mon orgueil, qui, étant si enraciné, s'anéantirait dans cet état. En celui de sœur de chœur, il pourrait au contraire prendre son contentement en plusieurs choses, ne serait-ce que dans l'entretien familier des choses spirituelles avec les personnes du dedans et du dehors, où il est aisé de commettre des imperfections et de nourrir les sentiments de la nature orgueilleuse. » Attentive à correspondre aux touches de la grâce dans l'âme de sa chère fille, la Mère Françoise de Saint-

s  
l  
r  
a  
c  
d  
ei  
le  
  
ch.  
al-  
pe  
co  
éci  
élé  
dor  
plu  
cor  
éta.  
sibl  
cep  
nées  
voye  
son  
Noti  
raier  
supé

Bernard la laissa quelques jours dans la pensée que ce changement pourrait avoir lieu, mais qu'il y fallait songer à loisir. Enfin, lorsqu'elle lui déclara que la volonté de Dieu était qu'elle demeurât dans son premier état, la novice se soumit, se promettant du moins de persévérer toute sa vie dans l'anéantissement intérieur où tant de trésors lui avaient été révélés.

Écrivant plus tard à dom Martin sur ce sujet : « Vous me réjouissez, mon très cher fils, lui disait-elle, de ce que vous aimez l'humilité; nous en avons bien besoin, vous et moi, car le monde nous en avait bien fait accroire. Demeurez donc dans la consolation que vous avez d'être serviteur de Dieu, et que je suis sa servante : ce sont les plus nobles de toutes les qualités et celles que nous devons le plus aimer. »

Les deux années de noviciat de Marie de l'Incarnation touchaient à leur fin; l'heure de sa consécration irrévocable allait sonner, mais elle n'osait s'en réjouir, tant elle était persuadée que la communauté, éclairée sur ses défauts, ne consentirait jamais à la recevoir. De plus, le R. P. Dinet lui écrivait en ce même temps que Claude, jusque-là très bon élève, avait totalement changé; qu'il se montrait insubordonné, et que le collège, dans ces conditions, ne le pouvait plus garder. La pauvre mère reçut cette affligeante nouvelle comme un juste châtement de ses péchés; l'avenir de son fils étant de nouveau remis en question, il lui paraissait impossible qu'on l'admit à prononcer ses vœux. Tout s'arrangea cependant, ainsi qu'il arrive aux âmes sincèrement abandonnées. Les religieuses, ravies des exemples de vertus qu'elles voyaient briller dans cette fervente novice, la reçurent, dit son historien, comme l'un des plus grands présents que Notre-Seigneur pût faire à leur communauté. Elles ignoraient ses peines intérieures, connues de Dieu seul et de ses supérieurs; jusqu'où se fût portée leur édification, si elles

avaient su au prix de quels combats se maintenait toujours égale sa parfaite régularité!

« Enfin, dit la Servante de Dieu, je fus reçue pour ma profession. J'étais alors si accablée de croix, que je ressentis à peine le bonheur de cette nouvelle, la plus heureuse qui m'eût jamais été apportée. La veille de ce jour seulement, Notre-Seigneur dilata mon cœur et le mit soudain dans une joie inexprimable. « O mon Bien-Aimé! lui disais-je, quoique  
« jusqu'à cette heure j'aie été votre épouse par les vœux que  
« je vous ai faits, je le serai encore davantage, les renouvelant  
« de cette façon toute sainte, et vous serez aussi tout à fait  
« mon Époux, à qui je demanderai tout ce que je voudrai,  
« parce que vous serez mien : ne le voulez-vous pas? » Le bon Maître, de son côté, réitérait à sa servante la promesse de veiller sur l'avenir de son enfant. « Ainsi, continue-t-elle, je ne m'affligeai plus de son retour. »

Claude revint en effet à Tours pour la profession de sa mère; mais il ne paraît pas qu'il ait été renvoyé du collège. Dom Martène, qui a écrit sa vie, appuie même sur d'autres raisons qu'un changement de conduite sa sortie de Rennes, et Marie de l'Incarnation dit en un autre endroit : « Mon fils se trouva à ma profession; car, comme on avait jugé bon de l'éloigner au moment de ma vêtue, il fit son compte en lui-même afin de ne pas être trompé une seconde fois. Il n'avait pas encore quatorze ans. La douleur que lui avait causée notre séparation paraissait adoucie. »

Le 25 janvier 1633, second anniversaire de son entrée, la Servante de Dieu consumma au pied de l'autel le sacrifice de tout elle-même, tant de fois offert dans l'intime de son cœur. Elle avoue que, durant la cérémonie, étant tout absorbée en Dieu, il lui fallut bien prendre garde pour en accomplir les actes extérieurs : « Je suppliais Notre-Seigneur que cela ne parût pas au dehors, et qu'il me laissât libre pour agir selon

ce qui était nécessaire. Il m'accorda cette grâce; mais dès que je fus retirée en notre cellule, ses attrait furent si puissants, qu'il me fallut prosterner, n'en pouvant supporter la force. Jésus alors me donna à entendre qu'il voulait que désormais je volasse continuellement à Lui, à l'exemple des séraphins qui, étant les plus proches de son trône, sont comme l'habitation de sa divine Majesté. Je voyais le chemin de l'amour si aplani et toutes choses si aisées, que rien dans l'avenir ne me paraissait pénible à endurer en considération de Celui auquel je m'offrais et abandonnais en tout ce qu'il aurait pour agréable. »

Mais le calice des désolations intérieures n'était pas encore épuisé. Huit jours après sa profession, Notre-Seigneur le lui présenta de nouveau, et son amour jaloux sut y verser des amertumes qu'elle n'avait pas expérimentées jusqu'alors. « Il m'arrivait, confesse-t-elle, de tomber dans les imperfections dont je m'étais malédifiée dans les personnes spirituelles, et cela m'humiliait d'autant plus, que j'avais toujours eu peine à comprendre comment ces défauts se pouvaient accorder avec une solide vertu; je ne fus jamais mieux punie. Puis c'étaient des tentations d'orgueil; la pensée me venait de quitter l'ouvrage auquel l'obéissance m'appliquait, et d'aller dire à notre révérende Mère que Dieu voulait autre chose de moi que de m'amuser à de si petits riens. D'autres fois, il se présentait à mon esprit un grand nombre de perfections que je croyais posséder : ainsi, tout me paraissait défectueux dans les autres, et je m'estimais la plus parfaite de toutes. »

« Vous souvenez-vous, mon Père, écrivait-elle à dom Raymond dans le cours de cette épreuve, de la lumière que Dieu me donna au commencement de ma conversion, par laquelle je voyais toutes les choses créées derrière moi, et je courais nue à sa divine Majesté? Je pensais dès ce temps-là que ce

fût fait; qu'il ne m'en coûterait pas davantage, et que j'aurais le tout à un si bon marché; hélas! je ne connaissais pas encore ce qui était en moi de superflu, et c'est ce que Notre-Seigneur retranche tous les jours aux dépens de mes sentiments. » Le divin Maître, en effet, ne se lassait pas de tailler et d'émonder dans ce cœur ardent et généreux; elle embrassait d'ailleurs ses divines jalousies et se condamnait la première.

Dom Raymond étant venu passer quelque temps à Tours, Marie de l'Incarnation se réjouissait de le voir et de l'entretenir; mais la visite qu'il lui fit fut brève et froide, ce dont elle ne put s'empêcher de lui écrire peu après. « Je vous avouerai, lui dit-elle, dans la candeur avec laquelle j'ai coutume d'agir envers vous, que j'ai été fort surprise du procédé dont vous avez usé envers celle qui, depuis le premier jour qu'elle a eu l'honneur de votre connaissance et de votre direction, a été très fidèle à vos avis. J'avais donc cru, et je m'y étais disposée, ainsi que quelques autres ont fait, que je vous rendrais compte dans cette visite de tout ce qui m'était arrivé depuis votre départ. Mais votre abord si froid envers moi seule me ferma la bouche, outre le commandement que vous me fîtes, par deux ou trois fois, de me retirer après vous avoir dit quelques mots. Peut-être affectionnais-je trop votre conduite; aussi Notre-Seigneur me l'a-t-il voulu ôter, comme il fait de toutes les choses dans lesquelles je pourrais me satisfaire. Je vous supplie, mon révérend Père, d'user encore en mon endroit de vos sévérités ordinaires; je les tiens à faveur, parce que je crois que c'est mon Jésus qui vous fait agir, et qui se sert de vous comme d'un instrument de son amour à mon égard. »

Il en arriva de même pour sa supérieure. S'étant aperçue qu'il se mêlait quelque attachement naturel au respect et à la vénération dont elle l'entourait, elle se mortifiait en ce point,

F  
s  
l  
ic  
d'  
se  
se  
ta  
ur  
de  
el'  
tic  
for  
tot  
les  
me  
cro  
elle  
pot  
A  
tess  
à g  
du  
« Ce  
qu'i  
disse  
sion  
com  
Mère  
les à  
vrai  
Du  
Dieu

passant quelquefois un assez long temps sans lui parler de ses peines intérieures, dans la crainte d'y chercher plutôt la consolation que le conseil. Notre-Seigneur intervint encore ici, permettant qu'elle fût obsédée de tentations contre cette digne Mère. « Mon esprit, dit-elle, trouvait à redire à toutes ses ordonnances, lesquelles en effet étaient contraires à mes sentiments, qui ne pouvaient goûter le bien. Plus je combattais ces pensées, plus elles se multipliaient; si j'en étouffais une, une autre renaissait à l'instant. J'allai un jour la prier de m'humilier; mais je crois qu'elle m'eût bien mortifiée si elle m'eût prise au mot. Une autre fois, sous ombre de justice, je me permis de lui donner un avis, ce qui n'était au fond que vertu plâtrée et orgueil d'esprit. Enfin, je lui avouai tous mes sentiments d'aversion, tant contre elle que contre les autres; mais, bien loin de me soulager, cet aveu redoubla mes peines, parce que je tombai dans la défiance qu'elle croirait tout cela volontaire en moi, et que pour ce sujet elle m'aurait à mépris, et m'abaisserait en tout ce qu'elle pourrait. »

Ainsi cette âme, grande par nature, et ennemie des petites de l'amour-propre, dut expérimenter, pour apprendre à gouverner les autres, ces faiblesses si variées, si subtiles, du pauvre cœur humain. Jésus lui en indiqua le remède. « Ce divin Époux, dit-elle, me fit connaître intérieurement qu'il voulait que je ne m'attachasse qu'à Lui, que je n'attendisse de secours que de sa bonté, et que, sans avoir compassion de mes sentiments naturels, je les fisse tous mourir. Je compris que j'avais eu de l'attachement à notre révérende Mère, et je vis combien ces faiblesses sont dangereuses pour les âmes qui tendent à l'union intime avec Dieu : c'est un vrai poison. »

Durant le carême qui suivit sa profession, la Servante de Dieu reçut pour la première fois les conseils et la direction

d'un des Pères de cette sainte Compagnie de Jésus, à qui dans la suite elle devra tant de secours. « Souvent, raconte-t-elle, j'avais eu la pensée de recourir aux RR. PP. Jésuites; quelque chose me disait que Notre-Seigneur me voulait aider par leur moyen, mais j'appréhendais en cela quelque légèreté, et n'en disais mot. Le P. Georges de la Haye ayant, cette année-là, prêché l'Avent à la cathédrale, y prêcha de même le Carême. Il venait de fois à autres faire des exhortations en notre monastère, et je me sentais portée à lui parler; néanmoins je laissai le tout à la Providence, qui inspira à notre révérende Mère de me proposer ce que je n'avais osé demander de moi-même. » Le Père se rendit en effet aux Ursulines, et entretint Marie de l'Incarnation; dès qu'elle eut commencé à s'ouvrir à lui, toutes les vaines craintes dont son âme était obsédée s'évanouirent.

Non content de l'avoir entendue plusieurs fois, et de lui avoir fait rendre compte de la conduite de Dieu sur elle depuis son enfance, le P. de la Haye lui ordonna de mettre par écrit tous ces détails, afin qu'il se prononçât avec plus de maturité. Ce commandement causa à l'humble religieuse une extrême répugnance; elle ne put s'y résoudre qu'à la condition d'écrire également tous les péchés de sa vie, « sans quoi, dit-elle, j'aurais cru être hypocrite, révélant le bien que l'on désirait savoir et taisant le mal qui était en moi. » Dieu, pour lui faire connaître qu'il approuvait ce travail, l'aida sensiblement de sa grâce : il attira son âme à un recueillement inaccoutumé, dans lequel toutes les miséricordes divines à son égard, aussi bien que ses infidélités, lui furent représentées avec une grande distinction. « Ayant pris connaissance de cet écrit, le Père m'assura, dit-elle, que c'était l'Esprit de Dieu qui m'avait conduite, et que je serais extrêmement coupable si j'avais du cœur et de l'affection pour autre chose que pour lui. A ces paroles, toutes mes peines se

dissipèrent, comme si l'on m'eût déliée d'une dure captivité. Je retrouvai la paix, avec un surcroît de grâces particulières touchant l'intelligence de la sainte Écriture, qu'il m'ordonna de lire, voulant que je m'y attachasse uniquement. »

Le P. de la Haye trouva cette relation si admirable, tant à cause des faveurs célestes qui y sont révélées que pour la manière nette, ferme et lumineuse dont elles sont décrites, qu'il la conserva précieusement; plus tard il la remit à dom Martin, qui l'inséra en grande partie dans la vie de sa mère. Ainsi s'expliquent ces aveux intimes, semés jusqu'ici au cours de notre récit. Jamais, sans les ordres formels de l'obéissance, la Servante de Dieu n'eût confié au papier les secrets de sa vie intérieure, que les personnes vivant avec elle ne soupçonnaient même pas.

Ce bon Père voulut également être instruit de tout ce qui concernait le jeune Martin, et s'occupa de lui faire reprendre ses études. On voit, par la correspondance de sa mère, que celle-ci eut à lutter près des siens pour que Claude les reprît en effet; elle espérait et demandait à Dieu pour lui la vocation ecclésiastique, tandis que ses parents, mus par des motifs terrestres, le voulaient pousser au négoce. Elle triompha néanmoins de ces oppositions : le P. de la Haye emmena le jeune homme au collège des Jésuites d'Orléans. « Ma sœur, dit Marie de l'Incarnation, déclara ce qu'elle pouvait faire pour sa pension et son entretien, et ce charitable Père trouva moyen, par la faveur de ses amis, de satisfaire au reste. »

La Servante de Dieu clôt le récit des épreuves de tout genre qu'elle vient de traverser, par une hymne d'actions de grâces sur le prix et le bonheur de la souffrance, suppliant Notre-Seigneur, « de continuer à mortifier sans pitié ses sentiments et ses désirs naturels, afin qu'elle se défasse, à quelque prix que ce soit, de tout ce qui peut retarder sa course vers Lui ».

## CHAPITRE VII

**Le Canada montré en vision. — Instruction des novices. —  
Le Cœur de Jésus son médiateur.**

1633-1635

On était au lendemain des fêtes de Noël de l'année 1633. Tout occupée des abaissements du Verbe incarné dans ce mystère, Marie de l'Incarnation n'avait cessé, durant ces jours, de demander au Père éternel l'extension du règne de son Fils. Elle avait un secret pressentiment que quelque chose de grand se préparait pour son âme.

Or, un soir, s'étant retirée en sa cellule à l'issue de matines, il lui sembla, dans un léger sommeil, qu'ayant quitté sa demeure ordinaire, elle se rencontrait comme par hasard, non loin d'une ville maritime, avec une dame séculière qui lui était inconnue. « Je la pris par la main, raconte-t-elle, et ensemble nous nous dirigeâmes à grands pas vers la mer, du côté où se font les embarquements; toutefois nous n'avancions qu'avec beaucoup de fatigue, parce que les obstacles étaient nombreux et presque infranchissables. Enfin, nous atteignîmes une belle place dont l'entrée était défendue par un homme vêtu de blanc, et tel que l'on représente ordinairement les Apôtres: c'était le gardien de ce lieu. Sans

prononcer aucune parole, il nous montra de la main l'endroit par où nous devons passer. J'entrai donc avec ma compagne.

« Cette place était ravissante : elle n'avait pas d'autre couverture que le ciel ; les pavés, blancs comme l'albâtre, étaient reliés par un ciment d'un beau rouge ; le silence y était grand, ce qui faisait une partie de sa beauté. Tout autour se dressaient des édifices en forme de monastère ; sans nous arrêter à aucun, nous allâmes droit à une petite église de marbre blanc que j'aperçus à gauche. L'architecture m'en parut merveilleuse ; sur le faite, disposé en forme de siège, la sainte Vierge était assise, tenant le petit Jésus entre ses bras. Au delà de cette place, qui était très élevée, on voyait un grand et vaste pays, plein de montagnes et de vallées, et couvert d'épais brouillards ; une seule maison, qui en était l'église, perçait au milieu de la brume.

« La Mère de Dieu regardait avec compassion ces régions immenses et ténébreuses, bien dignes de pitié ; car l'unique chemin pour y descendre était rude, étroit et bordé de précipices effroyables. Bien que la Vierge m'eût paru d'abord aussi insensible que le marbre, je ne laissai pas cependant de m'avancer vers elle. Lorsque j'en fus toute proche, je quittai la main de ma compagne et, par un tressaillement d'amour, courus vers cette divine Mère en lui tendant les bras. Aussitôt je la vis se pencher vers son béni Enfant, comme pour lui communiquer quelque chose d'important : il me semblait qu'elle lui parlait de ce pays et de moi, et qu'elle avait certain dessein à mon sujet. Alors, avec une grâce ravissante, elle se tourna vers moi, et, souriant amoureuxment, me baisa sans me dire mot ; puis, revenant à son Fils, elle lui parla de nouveau et me baisa encore, ce qu'elle renouvela par trois fois, remplissant mon âme d'une onction que je ne puis exprimer. Il me serait impossible de décrire

la beauté et la charmante douceur du visage de la sainte Vierge ; elle paraissait telle qu'à l'âge de quinze à seize ans. Ma compagne s'était arrêtée à deux ou trois pas de là, pour descendre en ce grand pays, d'où elle regardait la Mère de Dieu, qu'elle ne pouvait voir néanmoins que de côté. Je me réveillai à ce moment, sous l'impression des caresses de Marie, et peu s'en fallut que, dans ma joie, je ne courusse par le monastère pour le dire à chacune de mes mères et de mes sœurs.

« J'ignorais d'ailleurs pourquoi ces choses m'avaient été montrées, et quel était ce pays : car tout s'était passé dans le silence. Du moins, les baisers de la très sainte Vierge opérèrent-ils de suite des effets admirables : voici comment. J'avais eu dès mon enfance un grand amour pour le salut des âmes ; c'est ce qui, dans la suite, m'avait fait embrasser l'ordre des Ursulines : toutefois cette inclination n'était qu'au rang des choses que l'on souhaite par piété, afin de procurer la gloire de Dieu. Mais, après avoir reçu les caresses de la divine Mère, je commençai à porter en moi un feu qui me consumait. Il me fallait voler en esprit par tout le monde pour y chercher les âmes rachetées par le sang du Fils de Dieu. Sans m'attacher à aucun lieu en particulier, j'accompagnais d'intention les ouvriers évangéliques et me joignais à eux dans leur ministère, parlant au Père éternel de tant de millions d'âmes que je lui présentais : « O Père ! lui disais-je, « que tardez-vous de leur faire miséricorde, puisqu'il y a si « longtemps que mon Bien-Aimé a répandu son sang pour « tous les hommes ? Je prie pour les intérêts de mon Époux : « vous garderez votre parole, car vous Lui avez promis « toutes les nations comme héritage. »

Ainsi, toujours pratique dans l'exercice des vertus, Marie de l'Incarnation ne perdit point le temps en vaines conjectures sur le sens et l'issue de ce songe mystérieux ; elle en

garda même le secret, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de lui manifester clairement sa volonté. Uniquement attentive à recueillir la grâce présente, elle s'efforça de mettre à profit, au moins par ses prières, cette effusion de zèle apostolique que les lèvres de Marie avaient distillé dans son cœur.

Un ordre de sa supérieure vint lui montrer, quelques jours plus tard, quel champ réclamait tout d'abord ses soins, et comment, à défaut d'horizons lointains, elle pourrait, dans son monastère, répandre de la plénitude de ses trésors. La règle des Ursulines ne permet pas de confier aux nouvelles professes d'emploi important avant deux années révolues depuis l'émission de leurs vœux ; cependant les vertus de la Servante de Dieu brillaient d'un tel éclat, elle paraissait, malgré sa modestie, si savante dans la science des saints, que la Mère Françoise de Saint-Bernard eut à cœur de mettre immédiatement les novices à son école. Pour rester dans les limites de la règle, elle ne la nomma que sous-maitresse du noviciat, avec la charge spéciale de donner l'instruction religieuse. La maitresse dont elle partagea les fonctions était la Mère Ursule de Joüye, sa chère compagne de noviciat, un peu plus ancienne qu'elle en religion, mais beaucoup plus jeune d'âge.

Marie de l'Incarnation se prêta avec simplicité à ce qu'exigeait l'obéissance. Elle possédait, nous le savons déjà, une remarquable facilité à s'exprimer ; mais, « quand il fallait traiter de Dieu et des choses spirituelles, dit dom Martin, elle s'élevait encore au-dessus d'elle-même, en sorte qu'alors on n'eût pu croire que c'était une femme qui parlait. » Vingt à trente sœurs, novices et jeunes professes, assistaient à ses instructions, qu'elle continua de donner deux fois la semaine pendant les trois années qu'elle remplit cette charge. « Avant de commencer, dit-elle, je faisais en particulier quelque lecture dans le Catéchisme du concile de Trente ou dans celui

du cardinal Bellarmin, mais fort peu de temps. Lorsque, après avoir établi les points de la foi, je venais à la moralité, j'étais moi-même surprise de la quantité de passages de l'Écriture sainte qui m'étaient rappelés à propos. Je ne me pouvais taire, et il fallait que j'obéisse à l'Esprit qui me possédait alors. »

C'était la flamme du zèle qui la rendait éloquente : « Étant, continue-t-elle, dans l'impuissance d'aller par le monde chercher des âmes infidèles à convertir, j'y suppléais au noviciat, m'accommodant à la capacité des personnes. Il s'y rencontrait en ce temps de bons esprits, affamés de tout ce qui les pouvait conduire à la perfection de leur état. Ces jeunes sœurs me pressaient de plus en plus de continuer, et je voyais aussi que Dieu demandait cela de moi, parce que j'expérimentais en mon intérieur que c'était le Saint-Esprit qui m'avait donné la clef des trésors du Verbe incarné. Ce que j'avais pu lire ou entendre autrefois m'avait donné de bons sentiments, mais qui n'approchaient pas des impressions que je recevais en parlant aux novices. Il me venait alors à la mémoire quelque parole de l'Écriture sainte dont le sens m'était découvert ; de là, je voyais découler une suite d'autres passages et j'en avais une telle intelligence, qu'il me semblait qu'on me prêchait et qu'on m'en découvrait les secrets. »

Ce souffle de la grâce passait dans son jeune auditoire, et le remplissait d'une ferveur dont tout le monastère fut bientôt embaumé. On vit d'anciennes religieuses solliciter comme une grâce la permission d'assister aux conférences du noviciat. Nous les avons encore ces instructions, non pas telles absolument que la Servante de Dieu les donna lorsqu'elle parlait d'abondance à ses chères disciples, mais telles du moins qu'elle les rédigea dans la suite, et qu'on les retrouva parmi ses papiers après sa mort. Son fils les réunit en corps

d'ouvrage et les publia, sous le titre d'*École sainte*; elles sont toutefois plus connues sous celui de *Catéchisme de Marie de l'Incarnation*. Deux éditions en parurent, à peu d'années de distance (1684 et 1691), du vivant même de dom Martin<sup>1</sup>. « Ce *Catéchisme*, écrivait en 1724 le P. de Charlevoix, est peut-être le meilleur que nous possédions en notre langue : on peut au moins assurer qu'il n'en est point où les choses soient expliquées avec plus d'ordre, de précision et de netteté; de plus, le choix et l'application des passages de l'Écriture font bien voir que la Mère de l'Incarnation a été l'une des personnes de son siècle qui ont le mieux possédé les Livres saints. »

En ces temps d'hérésie, où l'esprit de libre examen avait soulevé et allait soulever encore, particulièrement en France, tant de questions captieuses, il importait d'asseoir sur de solides bases l'instruction religieuse de la jeunesse. C'est à quoi, en vraie Ursuline et avec un talent supérieur, la Servante de Dieu s'appliqua dans son cours d'enseignement, soit qu'elle s'adressât à de futures maitresses, soit qu'elle parlât directement aux élèves du pensionnat, comme elle le fit dans la suite. Lorsqu'on se rappelle par quelles voies élevées Dieu conduisait cette âme contemplative, on ne peut assez admirer ici sa prudence et sa discrétion : la même plume qui, sans aucun embarras, retraçait les hauts secrets de la vie mystique, a développé dans ces pages, avec une égale facilité, la doctrine élémentaire du christianisme.

L'ouvrage renferme soixante-quatre instructions, réparties en quatre livres qui traitent successivement : du *Symbole des Apôtres*, des *Commandements*, de la *Prière* en général et de l'*Oraison dominicale*, des *Sacrements*. Chaque leçon s'ouvre par un exposé clair et méthodique de la vérité à éta-

<sup>1</sup> M. l'abbé Richaudeau, aumônier des Ursulines de Blois, en a donné une troisième édition en 1878.

blir ; les développements qui suivent sont ménagés de manière à en faire découler les conséquences pratiques ; un résumé succinct, destiné peut-être à être retenu de mémoire, termine la plupart des chapitres.

Tout est simple, avons-nous dit, dans ce livre ; rien pour la vaine curiosité. Traitant, par exemple, du péché originel et de la justification, dogmes que le jansénisme devait bientôt attaquer avec tant de subtilité et d'astuce, Marie de l'Incarnation conclut humblement : « Quand je dis que Dieu nous attire sans aucun mérite de notre part, cela ne doit pas s'entendre de telle sorte que nous ne fassions rien du tout dans l'ouvrage de notre sanctification, parce que nous consentons librement à la grâce qui nous prévient et que nous y coopérons. Dieu nous éclaire l'esprit et nous touche le cœur, et nous recevons volontairement ces lumières et ces touches, les pouvant rejeter si nous voulons. Si l'on pousse la difficulté plus avant et que l'on me demande si cette grâce par laquelle Dieu nous convertit le cœur détermine notre volonté à agir, ou si elle a besoin d'une autre grâce pour se déterminer, j'avouerai ingénument que cette difficulté me passe, et que je n'ose dire mon sentiment, de crainte qu'il ne se trouve pas conforme à la vérité. Mais il faut croire et soutenir constamment que l'âme ne peut d'elle-même, ni de sa franche volonté, se déterminer à sa conversion et embrasser la voie de la justice sans le secours de la grâce de Dieu. Il s'en faut tenir là. Des docteurs pourraient aller plus avant, mais ce serait pour nous une curiosité dangereuse et inutile<sup>1</sup>. »

Prenons au hasard une autre page du *Catéchisme*, afin de montrer quelle force et quelle onction de langage la Servante de Dieu puise dans les divines Écritures. Expliquant la sixième demande de l'Oraison dominicale : « Si quelquefois,

<sup>1</sup> IV<sup>e</sup> partie, III<sup>e</sup> instruction.

dit-elle, nous nous sentons pressés dans nos tentations, consolons-nous en ce que Jésus-Christ combat en nous par sa grâce, et que « nous avons un pontife qui sait compatir à nos infirmités, ayant été tenté lui-même en toutes choses, sans néanmoins avoir été sujet au péché ». Il a déjà par avance surmonté le monde, comme Lui-même le dit en saint Jean : « Ayez confiance et prenez courage ; j'ai vaincu le monde. » Il a encore surmonté le démon ; car il est « cet homme fort qui est venu au monde, qui a surmonté le fort armé, qui lui a ôté ses armes et qui a enlevé ses dépouilles ». Outre tout cela, dit le Roi-Prophète, « il nous fortifie de telle sorte par sa grâce intérieure, qu'il fait de nos bras comme un arc d'airain. Il enseigne nos mains à combattre et nos doigts à faire la guerre, et il se met au-dessus de nous pour nous défendre et pour nous être un asile de salut. » Après tous ces avantages et tous ces secours, ne serait-ce pas une lâcheté de nous laisser vaincre par nos ennemis quand ils nous attaquent par la tentation ?

« J'ajouterai encore l'honneur que Notre-Seigneur promet de faire à ceux qui auront heureusement vaincu leurs ennemis et les siens. « Celui, dit-il dans l'Apocalypse, qui sera victorieux ne recevra point d'atteinte de la seconde mort, qui est la mort éternelle. Celui qui sera victorieux sera revêtu d'habits blancs ; je n'effacerai point son nom du Livre de vie, et je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges. Celui qui sera victorieux, je le rendrai une colonne dans le temple de Dieu ; il ne sortira plus dehors, et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu. Celui qui sera victorieux possédera toutes ces choses ; je serai son Dieu et il sera mon fils. Celui qui sera victorieux, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, tout ainsi que j'ai été victorieux, et que mon Père m'a fait asseoir sur son trône avec lui. » Avec quelle ferveur, avec quelle assiduité, avec

quelle confiance devons-nous donc faire cette prière: « Et ne « permettez pas que nous succombions à la tentation <sup>1</sup> ! »

A l'autorité de la parole, Marie de l'Incarnation joignait celle de l'exemple. Estimant comme autant de trésors les moindres observances de la vie religieuse, elle apparaissait aux novices comme une règle vivante. Sa joie était de prévenir leurs besoins: souvent, raconte dom Martin, elle se levait pendant la nuit, au fort de l'hiver, pour aller porter ses propres couvertures sur le lit de quelque jeune sœur qu'elle savait sensible au froid. Plusieurs avaient l'avantage de se former près d'elle à ces travaux délicats de broderie ou de peinture, qu'elle confectionnait pour l'autel. La Servante de Dieu encourageait leurs essais, bien qu'ils fussent mêlés de beaucoup d'imperfections: « Voyez, disait-elle aux religieuses qui la venaient visiter, ce que ma sœur a fait; elle est adroite et apprendra fort bien, pourvu qu'elle ait du courage. » Que si cependant la maladresse était par trop évidente: « Hé! mon enfant, disait la bonne Mère, à quoi pensez-vous? Il ne faut pas faire ainsi, vous gâteriez tout; mais je vois bien que vous prendrez garde à l'avenir. » C'était sans doute durant ces heures de travail que, selon le besoin et l'occasion, elle laissait échapper quelques-unes de ces maximes courtes et profondes qui peignent si bien le caractère de sa vertu, et que ses élèves ont pieusement recueillies. Toutes seraient à citer; choisissons du moins au milieu de ces richesses.

« On peut excéder dans le désir de connaître, disait-elle, mais non dans celui d'aimer. — Le cœur humain est une forte pièce; Dieu le prend quand on le lui offre sincèrement, mais il ne force personne. — Ne fermons pas les blessures du divin amour par de misérables médicaments, c'est-à-dire par les fausses raisons de l'amour-propre. »

<sup>1</sup> III<sup>e</sup> partie, XI<sup>e</sup> instruction.

Pour exciter aux généreuses résolutions et à l'abnégation parfaite : « Dès qu'une âme, aimait-elle à dire, veut vraiment une chose, si elle est courageuse, c'est demi fait ; d'autant que Dieu y donne son concours avec une certaine onction savoureuse, puis enfin la paix et le repos de l'esprit. — Il n'y a point de chemin plus court pour arriver à la perfection de la vie intérieure, que le retranchement universel des réflexions, non seulement sur tout ce qui peut nous donner de la peine, mais encore sur tout ce qui ne porte point à Dieu ni à la pratique de la vertu. — Une bonne volonté persévérante gagne le cœur de Dieu. — Avoir de la résignation dans les souffrances, c'est une marque que l'on est proche de Dieu et de ses miséricordes. — On ne peut expliquer ni concevoir le repos qu'on ressent quand une bonne fois on s'est donné à Dieu. »

Et sur l'oraison : « Le grand parleur, disait-elle, n'aura jamais le don d'oraison, n'étant pas possible d'avoir la bouche et le cœur ouverts à Dieu et aux hommes. — La mortification et l'oraison sont deux sœurs jumelles qui ne se doivent point quitter : si l'une cesse, l'autre périt. — Prier et souffrir est tout ce que nous pouvons faire en ce monde, tant pour nous-mêmes que pour en obliger les Églises triomphante, militante et souffrante. »

A cette école de sainteté se formèrent de vraies religieuses, l'honneur du monastère de Tours, lesquelles se glorifièrent toute leur vie d'avoir été les disciples de Marie de l'Incarnation. Nous connaissons déjà la sœur Marie de la Troche, qui, recevant l'habit religieux à l'âge de quatorze ans, étonnait la Servante de Dieu par la trempe généreuse de sa vertu. Près d'elle, la sœur Marie de la Nativité méritait une place non moins intime dans le cœur de sa digne Mère. Elle se nommait dans le siècle Marie Bluche des Béruries, et appartenait à l'une des meilleures familles de Tours. A peine âgée de

sept ans, comme elle assistait un jour à une bénédiction nuptiale, et se promettait déjà dans son cœur de ne se marier jamais, elle demeura dans l'église, après la cérémonie, à l'insu de ses parents, et, s'allant prosterner au pied de l'autel de Marie, se consacra pour jamais à Notre-Seigneur par le vœu de virginité. D'impérieux devoirs de famille la retinrent dans le monde jusqu'à l'âge de vingt-six ans, où elle put enfin être Ursuline. Mêlée aux jeunes travailleuses qui entouraient souvent la Servante de Dieu, elle ne pouvait se lasser de l'entendre et de la regarder agir : « Il lui semblait, a-t-elle déclaré depuis, qu'elle lui voyait faire autant d'actes d'amour que de points d'aiguille, sans parler de ce qui se passait dans son intérieur. » Aussi tout son désir était-il d'imiter ce parfait modèle.

La Mère de l'Incarnation, remarquant de son côté l'empressement de cette novice à s'humilier et à se mortifier, secondait l'action de la grâce en la reprenant de ses moindres imperfections. Marie de la Nativité entra si résolument dans cette voie de complet renoncement, qu'elle prit pour maxime particulière ces paroles, dont elle tirait sans merci les conséquences : « Souviens-toi, Marie Bluche, de ce que tu es venue faire en religion : tu n'es rien ; or à rien, rien n'est dû. » Elle comprenait déjà où se trouve le réel de la vertu : « Ceux qui prétendent, disait-elle, que la vie des Ursulines n'est point austère ne la connaissent pas ; car il y a dans nos constitutions deux points très propres à conduire promptement à une haute sainteté. Le premier est celui qui ordonne de chercher la plus grande mortification en toutes choses ; l'autre, de ne laisser passer aucun point de perfection sans le pratiquer. »

La sœur Isabelle de la Vallière, dite Angélique de la Conception, marcha également sur les traces de la Servante de Dieu. Sa famille, illustre dans le Bourbonnais, puis dans la

Touraine, recueillait depuis quatre siècles toutes les gloires que procurent la vaillance, l'honneur et la vertu. Isabelle eut sept frères et quatre sœurs ; deux de ses frères entrèrent dans les ordres, les autres remplirent de hautes charges à la cour et dans les armées de Louis XIII. Jamais les grandeurs de ce monde n'attirèrent son cœur : elle aspirait à mieux. Ses parents la mirent de bonne heure en pension aux Ursulines de Tours avec une de ses sœurs ; bien loin de s'y prévaloir des avantages de sa naissance, Isabelle trouva moyen, par mille petites industries, de se faire la servante de ses compagnes, qui bientôt ne l'appelèrent plus entre elles que *la sainte*. On disait encore, tant son visage était gracieux et modeste, « qu'elle ressemblait aux portraits de la Vierge peints dans les tableaux. »

Après être retournée quelque temps dans sa famille, elle obtint, dès l'âge de douze ans, d'entrer au noviciat de Sainte-Ursule. A l'exemple de sainte Angèle gâtant volontairement sa riche chevelure, la jeune novice essaya de ternir cette beauté qui lui avait attiré les louanges du monde. Si les moyens qu'elle employa ne lui réussirent pas sur l'heure, elle trouva depuis, dans une vie extraordinairement pénitente, le secret de faire de son corps un holocauste complet au Seigneur. La Providence la destinait en effet à être victime volontaire pour sa trop célèbre nièce, Louise de la Vallière, dont nous la verrons arracher, pour ainsi dire, au ciel la conversion. Il serait difficile d'exprimer les sentiments de la sœur Angélique pour sa bien-aimée Mère de l'Incarnation; elle estimait comme une grâce incomparable la faveur d'avoir passé quelques années sous sa conduite : déjà elle recueillait par écrit ses instructions, et notait de même ce qu'elle voyait et admirait chaque jour dans les actions de la Servante de Dieu.

Il y aurait encore d'autres noms à glaner parmi ces pre-

mières Ursulines de Tours, contemporaines ou disciples de la vénérable Mère. Telle serait la sœur Perrine de Sainte-Claire, converse, pauvre fille absolument dépourvue d'instruction, mais si affamée des choses de Dieu, et si intelligente à les comprendre, que Marie de l'Incarnation prenait un singulier plaisir à lui expliquer en particulier les sujets d'oraison; de quoi elle fut amplement récompensée par le haut degré de vertu auquel s'éleva en peu de temps cette docile élève. Puis encore, la jeune Marie Pallu de Saint-François, petite fleur d'amabilité et de prévenance, toujours prête à obliger les autres, à tel point que ces mots : *Ce qu'il vous plaira*, lui demeurèrent comme une sorte de surnom. Son père, M. Étienne Pallu des Périers, auteur des célèbres *Coutumes* de la Touraine, était lui-même si bienveillant à l'égard du monastère des Ursulines, qu'il s'en proclamait volontiers le *bon ami* et le *père commun*. Dans le péril d'une inondation qui menaçait le couvent, la supérieure ne manda à M. Pallu que ce peu de mots : « Vos amies sont en danger; » c'en fut assez pour porter cet homme de cœur à offrir immédiatement aux religieuses les moyens de salut que lui permettait sa fortune.

Cependant le souffle de l'esprit apostolique emportait la Servante de Dieu au delà de ce monastère de Tours, où, d'après les prévisions humaines, devait s'achever son pèlerinage ici-bas. « Dès mon entrée aux Ursulines, lisons-nous en ses mémoires, un certain instinct me disait que la divine Bonté me mettait en cette sainte maison comme en dépôt et en un lieu de refuge, jusqu'à ce qu'elle disposât de moi pour ses desseins. Je repoussais toujours ce sentiment, de peur qu'il ne fût un piège du démon; mais il revenait aussitôt, sans néanmoins que je raisonnasse avec lui, ne pouvant que m'abandonner entre les mains de Dieu afin que ses saintes volontés fussent accomplies en moi. »

Le zèle des âmes, allumé en elle par la vision dont nous avons parlé, la consumait intérieurement. « Mon corps, dit-elle, était dans le cloître; mais mon esprit, qui était lié à celui de Jésus, n'y pouvait demeurer enfermé. Je parcourais de cœur les vastes étendues des Indes, du Japon et de la Chine; j'allais de l'Orient à l'Occident, dans les parties septentrionales les plus inaccessibles, enfin dans toute terre habitable où il y avait des âmes raisonnables, que je voyais toutes appartenir à Jésus-Christ, bien que les démons les tinsent sous leur empire. A cette vue, j'entrais en jalousie; j'embrassais toutes ces pauvres âmes et, m'adressant au Père éternel : « Donnez-moi, lui disais-je, une voix assez « puissante pour être entendue des extrémités de la terre, « et pour dire partout que mon divin Époux est digne de « régner et d'être aimé de tous les cœurs. » J'osais même lui représenter les passages de l'Écriture sainte qui parlent de ce divin Roi des nations, particulièrement ceux de l'Apocalypse; ils me venaient sans étude et sans que je les recherchasse, parce que l'Esprit qui me possédait les produisait en moi. »

Ces saints gémissements, Marie de l'Incarnation les poussait jour et nuit vers le Ciel. Le temps de l'oraison lui devint un laborieux travail : avec son Sauveur à Gethsémani, elle s'y présentait chargée du fardeau des âmes dont elle voulait à tout prix obtenir le salut. Une telle application d'esprit allait jusqu'à épuiser ses forces corporelles, en sorte que ses supérieurs lui commandèrent d'y faire diversion selon son pouvoir, ce qu'elle essaya vainement. C'est alors que le Père céleste, s'inclinant vers sa fille bien-aimée, daigna lui révéler la voie infallible pour attirer sur le monde la miséricorde et le pardon.

« Un soir, raconte-t-elle, entre huit et neuf heures, j'étais dans notre cellule, traitant avec le Père éternel de la

conversion des âmes, souhaitant avec un ardent désir l'extension du royaume de Jésus-Christ. Je connus, par une lumière intérieure, que sa divine Majesté ne m'écoutait point, et qu'elle ne se rendait pas propice comme à l'ordinaire aux vœux et aux instances que je lui faisais; cela me piqua le cœur d'une angoisse extrême, accompagnée d'humiliation. Je me consumais à ses pieds et m'abîmais au centre de mon néant, suppliant sa divine bonté de mettre en moi ce qui lui plairait davantage pour mériter d'être exaucée en faveur de mon Époux. Alors j'expérimentai un écoulement et un rayon divin en mon âme, lequel fut aussitôt suivi de ces paroles : **DEMANDE-MOI PAR LE CŒUR DE JÉSUS, MON TRÈS AIMABLE FILS; C'EST PAR LUI QUE JE T'EXAUCERAI.** Cette divine touche eut son effet immédiat; car tout mon intérieur se trouva dans une communication très intime avec cet adorable Cœur, en sorte que je ne pouvais plus parler au Père éternel que par lui. Je ressentais sans cesse de nouvelles effusions de grâces dans le divin Cœur de Jésus, qui me faisait produire des choses admirables, que ma plume et ma langue ne peuvent exprimer, touchant le règne de Jésus-Christ sur la terre. »

Marie de l'Incarnation ajoute que cette mémorable révélation eut lieu en l'année 1635. Il est vrai que, la rappelant plus tard à son fils, dans une lettre du 16 septembre 1661, elle en parle comme d'un fait passé depuis trente ans, ce qui la placerait dès l'époque de son entrée aux Ursulines; mais cette dernière évaluation est sans doute approximative. Quoi qu'il en soit, quarante années s'écouleront encore avant que Notre-Seigneur confie solennellement à la bienheureuse Marguerite-Marie la mission de propager au sein de l'Église la dévotion à son divin Cœur. C'est donc en ce moment comme le prélude de cette heure de salut, qui tardait trop au gré de l'amour infini : Jésus, laissant échapper

sc  
m  
pr  
le-  
he  
et  
Là  
my  
tio  
car  
D'a  
am  
div  
mag  
née  
peu  
«  
un t  
l'aur  
Cœu  
vos i  
amis  
aussi  
je ve  
aimab  
visite  
côté,  
jour  
appre

<sup>1</sup> Me

<sup>2</sup> Lett

<sup>3</sup> Lett

son secret, le déposa dans une âme d'apôtre afin qu'elle commençât à le faire fructifier en elle et autour d'elle.

C'est surtout à titre de Médiateur que ce Cœur sacré fut présenté à notre vénérable Ursuline; la vierge de Paray-le-Monial verra ce divin Ami, accablé par l'ingratitude des hommes, réclamer à son tour la médiation des cœurs fidèles et leurs humbles réparations en faveur de frères coupables. Là, comme ici, il fallait que le Ciel révélât de si profonds mystères. « En un temps, dit le P. Ramière, où la dévotion au sacré Cœur était encore inconnue, Marie de l'Incarnation n'en pouvait rien avoir appris des hommes<sup>1</sup>. » D'autant plus qu'elle en traite ouvertement et sans aucune ambiguïté; c'est bien au Cœur de Jésus, cœur humain et divin tout à la fois, que s'adressent désormais ses hommages et ses supplications; il est son refuge dans toutes ses nécessités; elle invite ses novices et toutes les âmes qu'elle peut atteindre à l'honorer et à ne prier que par lui.

« Prenez, écrit-elle à une dame de ses amies, prenez avec un très grand respect le Cœur de Jésus, et après que vous l'aurez présenté à son Père, offrez sur ce divin et très sacré Cœur, comme sur un autel, toutes vos victimes, qui sont vos intentions, vos affections, vos désirs, vos actions, vos amis; offrez-y-moi avec tout le reste, car je vous y offre aussi chaque jour<sup>2</sup>. » Et à l'une de ses sœurs : « Oh! que je voudrais vous pouvoir placer dans le Cœur de notre très aimable Jésus! C'est dans ce sacré sanctuaire que je vous visite et que je vous vois chaque jour; visitez-y-moi de votre côté, je vous en conjure, afin que nous puissions nous conjurer de ce qu'étant si plein d'amour, il souffre que nous en approchions<sup>3</sup>. » Dans une autre lettre, à la même : « Je vous

<sup>1</sup> *Messager du Cœur de Jésus*, 1866, p. 166.

<sup>2</sup> Lettre de 1648, sans indication de mois.

<sup>3</sup> Lettre du 11 octobre 1649.

veux et vous souhaite, ma très chère sœur, en cet abîme d'amour, le suradorable Cœur de Jésus; plutôt à Dieu que vous fussiez toute perdue et consumée dans ses saintes flammes! Qu'y a-t-il de beau, de bon et de délectable dans le monde qui mérite seulement une œillade au préjudice de cet objet divin, qui ravit et ravira éternellement tous les saints<sup>1</sup>? » Enfin, à son fils : « Vivons en notre Jésus, mon bien cher fils! Que les approches de son sacré Cœur fassent découler dans les nôtres la vraie sainteté; car c'est de ce Cœur sacré que s'épanchent tous les trésors de grâce et d'amour qui nous font vivre de sa vie et nous animent de son esprit<sup>2</sup>... »

Il faudrait multiplier les citations, si l'on voulait rappeler tous les passages analogues, dans la correspondance et dans les œuvres de la Servante de Dieu. Mentionnons seulement la prière qu'elle s'était composée pour résumer ses hommages et ses demandes; elle la récita chaque jour pendant trente-huit ans, et la transcrivit à son fils quelques années avant sa mort. On y trouve la réponse de cette âme fidèle à la douce injonction du Père céleste : « Demande-moi par le Cœur de Jésus; c'est par lui que je t'exaucerai! » La voici textuellement, moins quelques lignes relatives aux besoins des siens et des missions :

« C'est par le Cœur de mon Jésus, ma voie, ma vérité et ma vie, que je m'approche de vous, ô Père éternel! Par ce divin Cœur, je vous adore pour tous ceux qui ne vous adorent pas; je vous aime pour tous ceux qui ne vous aiment pas; je vous reconnais pour tant d'aveugles volontaires qui, soit mépris, soit indifférence, ne vous reconnaissent pas. Je veux, par ce divin Cœur, payer la dette de tous les hommes. Faisant en esprit le tour du monde, je

<sup>1</sup> Lettre du 13 août 1650.

<sup>2</sup> Lettre du 23 octobre 1649.

ch.  
me  
de  
lui  
pot  
Jés  
tou  
pui.  
fait  
ô Jé  
que  
le d  
Père  
sent  
que  
chos  
Au  
dans  
salut  
Jésus  
ce se  
elle c  
du ce  
toliq  
lui av  
lorsqu  
contre  
qu'ell  
n'osai.  
me vo  
rendre

<sup>1</sup> Les  
collège.

cherche toutes les âmes rachetées par le sang précieux de mon Sauveur, afin de satisfaire pour toutes par les mérites de son Cœur adorable; je les embrasse toutes par lui, et par lui je vous demande leur conversion. Hé quoi! Père éternel, pouvez-vous bien souffrir qu'elles ne connaissent pas mon Jésus, et qu'elles ne vivent pas pour lui qui est mort pour tous? Vous voyez, ô Père! qu'elles ne vivent pas encore, puisqu'elles sont ensevelies dans la mort du péché; ah! faites qu'elles vivent dans ce divin Cœur! O Verbe incarné! ô Jésus, Époux bien-aimé de mon âme, vous savez tout ce que je veux dire à votre Père par votre Cœur sacré; je vous le dis en le lui disant, car vous êtes en votre Père et votre Père est en vous; faites donc tout cela avec lui. Je vous présente toutes ces âmes en vous présentant la mienne; faites que nous ne soyons tous, selon votre parole, qu'une même chose avec vous! »

Aussi bien, Marie de l'Incarnation fut-elle enfin exaucée dans le désir véhément qui la pressait de s'immoler pour le salut des infidèles et pour l'agrandissement du royaume de Jésus-Christ. Un jour, c'était un an ou un peu plus après ce songe mystérieux dont elle ignorait encore le sens, comme elle conférait de son intérieur avec le R. P. Dinet, recteur du collège de Tours<sup>1</sup>, elle en vint à lui parler du zèle apostolique dont elle était animée, et de ces pays inconnus qui lui avaient été montrés. Quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'elle entendit le Père lui répondre que cette lointaine contrée pourrait bien être la mission du Canada, et que ce qu'elle avait vu se réaliserait peut-être en sa personne! « Je n'osais, dit-elle, m'arrêter à la pensée que Notre-Seigneur me voulût corporellement dans un pays étranger, pour lui rendre quelque service, eu égard à ma profession de reli-

<sup>1</sup> Les Jésuites s'étaient établis à Tours en 1632, et y avaient fondé un collège.

gieuse et surtout de religieuse cloîtrée. Jusque-là, je n'avais jamais oui dire qu'il y eût un Canada dans le monde, pensant que ce mot n'était qu'un épouvantail inventé pour faire peur aux enfants. »

« A quelque temps de là, continue-t-elle, étant en oraison devant le très saint Sacrement, je me trouvai en un moment ravie en Dieu, et la vision de ce grand pays me fut de nouveau représentée, avec les mêmes circonstances que la première fois. Alors cette adorable Majesté me dit ces paroles : « *Ma fille, c'est le Canada que je t'ai fait voir; il faut que tu ailles y élever une maison à Jésus et à Marie.* — O mon grand Dieu! répondis-je, vous pouvez tout, et moi je ne puis rien; s'il vous plaît de m'aider, me voilà prête, je vous promets de vous obéir; faites en moi et par moi votre très adorable volonté. » Il n'y eut point là de raisonnement ni de réflexion; la réponse suivit le commandement, et ma volonté fut dès ce moment unie à celle de Dieu. »

Ainsi le voile se levait peu à peu; mais il fallait à cet appel privé du divin Maître, avec la sanction des supérieurs, les moyens effectifs pour y correspondre. Or c'était chose si nouvelle, pour ne pas dire si étrange, à cette époque, qu'une religieuse franchit l'Océan et se fit missionnaire, que notre Ursuline ne voyait humainement aucune ouverture à l'exécution de ce dessein. Sur ces entrefaites, on reçut au monastère les premières *Relations* publiées par les vaillants Jésuites du Canada<sup>1</sup>, et l'on en fit la lecture en communauté.

« Que d'âmes, s'écriait le P. Le Jeune, supérieur de

<sup>1</sup> C'est à partir de 1632 que ces intéressants comptes rendus, rédigés le plus souvent par le supérieur des Missions de la Nouvelle-France, parurent régulièrement chaque année. La dernière relation est datée de 1672. Le recueil complet, formant trois gros volumes in-4°, a été réimprimé, en 1848, par les soins du gouvernement canadien. On y a scrupuleusement respecté, et l'orthographe du temps, et le style d'une ravissante simplicité.

ce  
so  
qu  
alt  
fra  
se  
il e  
ce  
d'e  
ici  
fille  
zèle  
fere  
par  
que  
l'ap  
caus  
barl  
Co  
une  
Frac  
mur  
Mari  
tenai  
qui e  
dit-e  
cours  
pagn  
Père  
lui ga  
pouv  
bâti  
Jésus

cette mission, se perdent ici tous les jours, parce que personne ne recueille, pour le leur appliquer, le sang de Celui qui a versé tout le sien pour leur salut! — Une âme bien altérée de la soif du Fils de Dieu, je veux dire des souffrances, ajoutait-il, trouverait dans notre Canada de quoi se rassasier. » Enfin, par une secrète inspiration du Ciel, il exprimait un souhait qui dut retentir bien avant dans le cœur de la Servante de Dieu : « L'un des moyens, disait-il, d'être bien venu de ces peuples sauvages, serait de dresser ici un séminaire de petits garçons et, avec le temps, un de filles, sous la conduite de quelque brave maîtresse, que le zèle de la gloire de Dieu et l'affection au salut de ces âmes ferait passer ici, avec quelques compagnes animées d'une pareille ardeur. Plaise à sa divine Majesté d'en inspirer quelques-unes pour une si noble entreprise, et de leur enlever l'appréhension que la faiblesse de leur sexe leur pourrait causer d'avoir à traverser tant de mers et vivre parmi des barbares! »

Ces pages tout apostoliques produisirent dans le couvent une sainte émulation en faveur des missions de la Nouvelle-France : des prières, des pénitences et de nombreuses communions y furent offertes pour la conversion des sauvages. Marie de l'Incarnation, heureuse d'une telle ferveur, l'entretenait de tout son pouvoir, mais taisait avec soin le secret qui occupait incessamment son âme. « Je ne voyais plus, dit-elle, d'autre pays pour moi que le Canada, et mes courses ordinaires étaient parmi les Hurons pour y accompagner les ouvriers de l'Évangile. J'y étais unie d'esprit au Père éternel, sous les auspices du sacré Cœur de Jésus, pour lui gagner des âmes. Je le conjurais de me mettre en état de pouvoir exécuter le commandement qu'il m'avait fait de lui bâtir une maison en Canada, en laquelle il fût loué avec Jésus et Marie. Je le priais en outre de n'en point séparer le

grand saint Joseph, parce que j'avais de fortes impressions que c'était lui que j'avais vu être le gardien de ce grand pays, Jésus et Marie ne pouvant être sans Joseph<sup>1</sup>. »

Il ne fallait rien moins que ces ardentes prières et ces immolations, que nous allons voir se prolonger encore, pour achever la préparation de celle qui, la première de son sexe, devait aller en ces terres lointaines seconder les travaux des missionnaires, en se dévouant à l'instruction des jeunes filles.

<sup>1</sup> En l'année 1624, à la suite d'un vœu solennel, saint Joseph avait été choisi comme patron de la Nouvelle-France, et des fêtes religieuses avaient eu lieu à Québec à cette occasion; ce que la Servante de Dieu ignorait complètement alors.

Esp

Se  
la Mé  
sition  
d'aill  
tout c  
que c  
même  
velle  
l'expr  
« C  
le 20  
à une  
vous y  
Pâque  
ne me  
ment c  
porte  
pouvoi

## CHAPITRE VIII

Espérances et épreuves au sujet du Canada. — M<sup>re</sup> de la Peltrie.

1636-1639

Seules, la révérende Mère Françoise de Saint-Bernard et la Mère Ursule de Sainte-Catherine connaissaient les dispositions intimes de la Servante de Dieu, dont elles partageaient d'ailleurs le zèle et les désirs. Par une coïncidence qui sembla tout d'abord annoncer un prochain dénouement, il se trouva que dom Raymond, alors éloigné de Tours, songeait lui-même en ce temps à passer au Canada. Lorsque cette nouvelle parvint à Marie de l'Incarnation, elle ne put contenir l'expression de sa joie.

« On m'a appris, mon révérend Père, lui écrit-elle, le 20 mars 1635, que vous avez le dessein de vous exposer à une si haute entreprise, et que l'affaire est si avancée, que vous y devez aller par cette première flotte qui partira après Pâques. Bon Dieu! cela est-il vrai? S'il en est ainsi, de grâce ne me laissez pas, et menez-moi avec vous. J'aime ardemment ces petites filles sauvages, et il me semble que je les porte dans mon cœur. Que je m'estimerais heureuse de pouvoir leur apprendre à aimer Jésus et Marie! Il faut que

je vous confesse qu'il y a plus de dix ans que je me sens pressée de travailler au salut des âmes, et je vois tant de charmes et de bonheur dans l'exercice de cet emploi, que cela rallume sans cesse mon désir. Si j'aimais d'un amour tel que le demande une si haute vocation, je me serais déjà saisie du Cœur de mon très aimable Jésus, et je l'aurais forcé de m'exaucer sans retardement, tant je me sens pressée... »

Dom Raymond n'en était pas à un départ immédiat; il ne répondit à sa fille spirituelle qu'en sondant ses dispositions, afin de s'assurer que rien de naturel ne se mêlait à un si hardi projet. Celle-ci aussitôt de reprendre la plume : « Je n'ai pu attendre la fin de la semaine, lui dit-elle, pour vous témoigner de nouveau ce que je voudrais faire plusieurs fois le jour. Notre révérende Mère vous confirme, par une lettre qui accompagne celle-ci, que ce que je vous ai communiqué touchant mon dessein pour le Canada est véritable. Croyez-vous, mon révérend Père, que je me fusse tant oubliée de vous mander des choses en l'air et que je ne voulusse pas embrasser? O Dieu, qu'il y a longtemps que j'y pense! Ma conscience m'obligeait de le dire, et l'obéissance que je dois à sa divine Majesté ne me permettait pas de me faire davantage. Toutefois, je meurs de honte quand je fais réflexion que c'est moi qui désire une si grande chose; moi, dis-je, qui suis si infidèle dans les petites occasions. Si cependant Notre-Seigneur vous découvre sa volonté, ne m'aidez-vous pas? Vous m'avez conduite à lui lorsque j'étais dans le siècle; vous m'avez donnée à lui dans la religion : pour l'amour de lui-même, conduisez-moi au bien que je vois comme le plus grand de tous les biens. Serait-il possible que cela arrivât à votre indigne fille? Ma révérende Mère Ursule est touchée du même désir, et comme c'est une âme tout innocente, je m'assure qu'elle sera la première écoutée.

Mais ce qui me console, c'est qu'elle n'ira pas seule, et j'espère que l'union qui est entre elle et moi nous liera de nouveau pour ne nous séparer jamais. »

Cinq jours après, sous l'impression des récits d'une nouvelle *Relation* qu'elle vient de lire, Marie de l'Incarnation écrit encore à dom Raymond : « Cette lecture, dit-elle, bien loin de me refroidir, m'a rallumé le désir et le courage. Notre-Seigneur me fait voir cette entreprise comme la plus grande, la plus glorieuse et la plus heureuse de toutes les fonctions de la vie chrétienne; qu'il n'y a aucune créature digne de cet emploi, ni qui le puisse mériter; qu'il faut que son amour en fasse le choix, et que, quand il le fait, c'est gratuitement... Dans la crainte toutefois que mon amour-propre ne se veuille contenter, sous une apparence de piété, je me représente les dangers de la mer et les travaux du pays; ce que c'est que d'habiter avec des barbares, le danger d'y mourir de faim ou de froid, les occasions fréquentes d'être prise par les ennemis de Jésus-Christ ou de notre nation; enfin, tout ce qu'il y a d'affreux dans l'exécution de ce dessein. Après ces réflexions, où il n'y a rien qui puisse plaire à la nature ni contenter l'amour-propre, mais au contraire où il y a beaucoup de choses qui la peuvent effrayer, je ne trouve point de changement dans la disposition de mon esprit : je ressens plutôt un instinct intérieur qui me dit que Notre-Seigneur, pouvant tout ce qu'il veut, donnera aux âmes qui s'exposeront la plénitude de son esprit... »

Ce langage plein de foi et d'humilité convainquait dom Raymond que le doigt de Dieu était là. Il savait de quelles grâces de choix cette âme avait été favorisée dès son enfance, et ne doutait pas que Notre-Seigneur ne la réservât pour quelque chose de grand. Il remarquait avec satisfaction qu'en vraie fille de l'Église et de l'obéissance, elle ne s'appuyait point sur ses visions particulières, d'ailleurs si pré-

cises, mais soumettait sa vocation à l'examen des personnes désignées de Dieu, afin qu'elles en jugeassent selon les règles établies. N'ayant donc aucun doute sur l'appel divin, il dut toutefois lui faire entendre que son départ était momentanément impossible; qu'il fallait de plus longs préparatifs pour établir des religieuses dans la Nouvelle-France, et que, s'y rendant le premier, il lui préparerait les voies.

« Mon révérend Père, répond aussitôt la Servante de Dieu, je ne pouvais attendre qu'une décision favorable de votre bonté. Je savais que le Bien-Aimé de nos cœurs toucherait le vôtre, et qu'il vous ferait trouver bon de nous aider pour son amour. L'ouverture de votre lettre nous fit tressaillir de joie, ma chère Mère Ursule et moi; mais comme il n'y a point de joie en ce monde sans mortification, nous en trouvâmes une qui nous donna bien à penser. Vous parlez, mon très cher Père, de partir sans nous? Celui qui a donné la ferveur à saint Laurent nous en donnera autant, par sa grande miséricorde, pour vous dire ce qu'il dit à son père saint Xiste, lorsque celui-ci allait au martyre : Ne laissez pas vos filles; avez-vous peur qu'elles souffrent ce que vous allez souffrir? Je sais que vous ne trouverez point d'habitation préparée pour vous recevoir : c'est là ce qui est glorieux, et vous voulez nous priver de cette gloire?... J'ignore pourtant de quel côté il faut aller, ou à Québec ou ailleurs; mais, de quelque côté du Canada que ce soit, je regarde cet aimable pays comme le lieu qui doit être mon paradis terrestre, et où il me semble que la plénitude des grâces du Saint-Esprit nous attend. Quant à notre révérende Mère, elle a une affection telle que nous la pouvons désirer en cette rencontre; elle m'a assuré qu'elle donnera à Dieu de tout son cœur ce qu'elle a de plus cher pour une si généreuse entreprise, dans la confiance que vous prendrez avec plaisir le soin de celles qu'elle donnera. »

On arriva ainsi au mois de mai. Marie de l'Incarnation espérait encore qu'avant l'été écoulé quelque bâtiment, faisant voile vers la Nouvelle-France, y conduirait une colonie d'Ursulines. « Ne craignez point, écrit-elle à son directeur, de hasarder votre vocation en attendant un peu pour faire une œuvre de charité; autrement, nous n'aurions plus de dom Raymond pour nous aider... Il se peut que l'aimable Jésus veuille tirer sa gloire des choses basses, viles, abjectes et méprisables. Ne seriez-vous pas bien aise que ces paroles de saint Paul fussent accomplies en nous? La divine Majesté en a bien fait d'autres; pour moi, je suis pleine d'espérance, et crois fermement qu'elle nous versera à cet effet des grâces surabondantes. Nous ne nous voyons que comme de petits mouchérons; mais nous nous sentons assez de cœur pour voler avec les aigles du Roi des saints. Si nous ne pouvons les suivre, ils nous porteront sur leurs ailes, comme les aigles naturels portent les petits oiseaux. Quant à ce que vous dites, que saint Xiste ne laissa pas de passer outre, malgré le zèle que saint Laurent avait témoigné de le vouloir accompagner au martyre, et que, puisque je me compare à ce saint lévite, vous pouvez bien vous mettre en la place de son évêque et passer sans moi dans la Nouvelle-France, faites réflexion, mon révérend Père, que saint Xiste ne devança saint Laurent que de trois jours, après lesquels il fut facile au fils de suivre son père, le champ lui étant ouvert pour satisfaire son désir. Il n'en est pas de même de nous, qui devons attendre encore une année, et le champ nous sera fermé. »

La Servante de Dieu savait que les grandes entreprises se doivent conduire comme si tout dépendait de nous, mais en réalité comme attendant tout d'en haut. Dom Raymond craignit cependant, ou feignit de craindre, que la présomption ne se glissât dans son projet : il lui rappela l'exemple du

prince des apôtres. « J'étais fort étonnée, mon très cher Père, lui répond-elle aimablement, que vous ne m'eussiez point encore parlé de saint Pierre, et je n'attendais que l'heure où vous le feriez. Je vous avoue que la défiance que j'ai de moi-même, jointe à l'expérience de mes faiblesses continuelles, me fait souvent appréhender ce que vous dites. Quand je me regarde à ce point de vue, je tâche d'entrer dans les dispositions que vous me proposez, m'abandonnant entre les mains de Celui qui peut me donner la solidité de son esprit et apaiser l'impétuosité du mien... Mais dites-moi, mon révérend Père, ne voulez-vous pas que je vous déclare ce que je sens dans mon intérieur? N'ai-je pas coutume de traiter avec vous dans toute la candeur possible? Le refus mortifiant que vous me faites sentir, il y a quelque temps, m'inclina à être plus réservée à vous découvrir mes dispositions; mais je me suis aperçue que Dieu veut peut-être que j'achève mes jours comme je les ai commencés, sous la conduite d'un si bon Père. Que si nous sommes pressées, vous ne sauriez nous condamner sans condamner Celui dont j'ai appris qu'il n'y a que les violents qui ravissent le ciel. Que ce soit par la poste que nous recevions de vos nouvelles : le messager tarde trop. »

Les lueurs d'espérance, que la vocation de dom Raymond pour le Canada avaient fait briller aux regards de l'intrépide Ursuline, semblèrent alors s'évanouir; les contradictions l'assaillirent de toutes parts. Un gentilhomme, dont on ignore le nom, gagné par ce religieux, avait promis de doter la fondation des filles de Sainte-Ursule dans la Nouvelle-France: mais au moment de passer le contrat, songeant au peu de sécurité qu'offrait ce pays pour un tel établissement, il retira sa parole. Or, sans fonds assurés, il était impossible, et Marie de l'Incarnation le comprenait, de poursuivre l'entreprise. Toutefois Dieu travaillait pour elle à son insu, et lui

préparait les voies; de plus, elle amassait, durant ces années d'attente, des trésors meilleurs pour sa fondation que toutes les richesses matérielles.

Le P. Salin, de la Compagnie de Jésus, était alors confesseur des Ursulines : « Notre-Seigneur, dit-elle, me pressait vivement de lui faire connaître ce qui se passait en moi au sujet du Canada; j'obéis, mais il me fit taire quasi au premier mot et me mortifia bien sévèrement, se moquant de moi de ce que je m'amusais à des fantaisies vaines et ridicules... Je demeurai donc dans mon humiliation, disant au Verbe incarné : « O mon Amour! s'il y a quelque chose « à faire, agissez s'il vous plaît, puisque rien ne vous est « caché; vous savez que je suis une personne de néant, que « l'on ne croira jamais. L'on dira que je veux tromper les « autres après avoir été trompée moi-même, surtout en une « chose qui semble être hors du sens commun, eu égard « à ma condition de religieuse. Nonobstant tout cela, je veux « vous obéir! »

De même le P. Dinet, dont elle avait reçu d'abord un trait de lumière, ayant depuis quitté Tours, lui écrivait que Notre-Seigneur ne la voulait que d'affection en Canada, et qu'elle ne verrait la Nouvelle-France que du ciel, après que Dieu aurait accompli ce qu'actuellement il voulait d'elle. Enfin sa chère compagne, la Mère Ursule de Jouÿe, dut renoncer, devant la volonté formelle de son père, à tout espoir de mission : la Providence se la réservait pour remplir de hautes charges dans le monastère de Tours. La Servante de Dieu demeura ferme au milieu de ces contretemps : « J'ai beaucoup de confiance en la très sainte Vierge, mandait-elle à dom Raymond le 2 octobre 1635, et je ne puis m'ôter de l'esprit qu'elle aime la Nouvelle-France, et que c'est à elle qu'il faut avoir recours. Elle est mon unique refuge. Mais je suis si imparfaite, que les plus petites choses me mortifient ;

que ne serai-je pas dans les grandes? Aussi notre révérende Mère dit-elle, dans l'affection qu'elle me porte, que je ne vaudrai rien du tout en Canada, et que si Notre-Seigneur exauce mes prières, ce ne sera que pour punir ma témérité. Elle dit vrai, et je suis encore plus imparfaite qu'elle ne dit; et cependant je ne désire pas moins la possession de ce grand bien. »

Sur de fâcheuses nouvelles qui anéantissaient ses projets personnels, tout en laissant à son directeur la perspective d'exécuter les siens, elle lui exprime, deux mois plus tard, ses sentiments de résignation : « Un dessein entrepris pour Dieu, lui dit-elle, se doit aussi laisser pour Dieu, surtout quand on voit de l'impossibilité à l'exécuter. Puisque le nôtre est de cette nature, je me sou mets, sans perdre pourtant la volonté de l'embrasser, s'il arrive que Celui qui est tout-puissant rompe les obstacles qui s'y opposent : car ce ne sont que des pailles et des toiles d'araignées qu'il peut détruire en un moment... Je ne me regarde donc plus dans les prétentions du Canada; je n'espère plus posséder à ce coup ce grand, cet aimable, ce souhaitable bien. Néanmoins, je ne laisserai pas d'entrer dans les intérêts de mon Jésus, qui a répandu son sang pour ces âmes abandonnées, et je ne cesserai point de les demander au Père éternel, afin qu'un jour elles participent au bienfait de notre rédemption. Si ce grand Dieu ne suscite des âmes remplies de son esprit, il n'y a rien à faire; c'est ce que je lui demande plusieurs fois le jour, m'y sentant portée intérieurement, et j'espère qu'il en donnera dans lesquelles il mettra cette plénitude. Oh! que j'estime heureuses ces âmes ainsi favorisées du ciel, dont le dessein éternel de Dieu a fait choix pour travailler à une si sainte conquête! Je les aime déjà par avance, puisque la bonté divine leur donne de si grands témoignages de son amour.

« Pour vous, ce sera à la prochaine flotte que vous cinglerez en mer afin d'aller prendre possession de cet heureux pays. Allez, mon très cher Père, allez, à la bonne heure. Que le Saint-Esprit vous conduise de ses doux et agréables zéphirs; je n'en aurai point de jalousie, parce que je me reconnais entièrement indigne de ce bonheur, et je ne regarde en cela que la volonté de Dieu, que je veux aimer et adorer de toute l'étendue de mon affection... Quoique je n'aille pas en Canada avec vous, je vous y suivrai en esprit, et serai inséparablement votre très humble et très obéissante fille en Notre-Seigneur.

« De Tours, le 16 de décembre 1635. »

Ces pieux souhaits ne devaient point se réaliser. Fort apprécié dans son ordre, dom Raymond ne put obtenir de ses supérieurs l'autorisation, longtemps espérée, de se consacrer aux missions de la Nouvelle-France. Ainsi, tant d'efforts et de démarches tentés en cette vue demeurèrent en apparence stériles. « Mais, dit Marie de l'Incarnation, il est évident que Notre-Seigneur ne lui avait donné tant de bons sentiments que pour l'obliger à multiplier ses prières pour le salut des âmes, et pour favoriser ma vocation et mon passage en Canada dans le temps de son exécution. Car, s'il l'eût désapprouvée, ni Monseigneur de Tours, qui suivait volontiers ses conseils, ne m'eût jamais donné obéissance pour ce dessein; ni notre communauté, qui lui avait une confiance toute particulière, son consentement pour me laisser aller. » Ajoutons que ce sage directeur, plus à même que tout autre de juger des dispositions de la Servante de Dieu, communiqua son dessein aux Pères de la Compagnie de Jésus, à Québec; en sorte que la flamme de son zèle se répandit au delà de l'Océan. Des rapports directs avec ces saints missionnaires lui furent ainsi ménagés.

En attendant l'heure de la Providence, qui serait aussi

celle d'une douloureuse séparation, la Mère Françoise de Saint-Bernard confia à sa chère fille la conduite générale du pensionnat : c'était au commencement de l'année 1636. Nous savons, par les annales du monastère de Tours, que l'éducation donnée dans cette maison était réputée excellente, et que les élèves y accouraient nombreuses. Claude Martin prend plaisir à relever l'aimable condescendance de la Servante de Dieu à l'égard des jeunes pensionnaires : « Elle les traitait, dit-il, avec une patience et une bonté nonpareilles, jusque-là qu'elle causait de l'étonnement aux personnes qui l'avaient vue agir avec tant de zèle à la tête du noviciat. Un jour, qu'on lui en faisait la remarque : « Je regardais les « novices, répondit-elle, comme des filles raisonnables, « appelées de Dieu à une vocation très haute et pleine de « vertus qu'elles devaient pratiquer avec fidélité, ce qui « m'obligeait à les conduire selon cette voie; quant à ces « enfants qui n'ont pas encore une raison bien éclairée, et « qui ne sont pas accoutumées à une grande vertu, il faut « les supporter et les attirer à bien faire par la douceur et « par les caresses. »

Cette religieuse, à la taille imposante, à l'air si recueilli, mais dont les lèvres gardaient toujours le pli du sourire, inspirait à ce petit monde des sentiments mêlés de respect et de tendre affection. « On a souvent ouï dire aux anciennes élèves de la Mère de l'Incarnation, écrit le P. de Charlevoix, qu'elles n'avaient qu'à jeter les yeux sur elle pour être touchées de dévotion. L'opinion qu'elles avaient de sa sainteté était si grande, que, quand elles la voyaient en oraison, elles allaient par respect lui baiser les pieds et les habits, et quoiqu'elles ne prissent pas toujours garde à ne pas faire de bruit, jamais elles ne furent aperçues. » Elles en avaient conclu que leur sainte maîtresse ne faisait guère oraison sans être ravie en extase.

Dans la pratique de l'enseignement, c'étaient les mêmes procédés maternels : « Notre Mère, remarque dom Martin, ne savait ce que c'était que de presser ou d'inquiéter celles sur qui Dieu lui avait donné quelque autorité. Quand on lui en demandait la raison : « Je n'ai point, répondait-elle doucement, tant de choses à leur dire ; je me contente seulement de prendre garde que toutes fassent leur devoir, sans les inquiéter ou gêner davantage. » Outre l'instruction religieuse, qu'elle donnait elle-même, la Servante de Dieu apprenait encore à ses élèves à prier et à méditer, bégayant avec elles les éléments d'une science dont elle connaissait les secrets les plus relevés. Après leur avoir rappelé quelque mystère de la vie ou de la Passion de Notre-Seigneur, elle les y laissait réfléchir quelques instants en silence ; puis, d'un cœur tout embrasé, faisait à haute voix, en leur nom, des actes d'amour, d'humilité, de bon propos, et leur marquait la résolution précise à emporter de cet exercice. Parmi ces jeunes filles grandissait alors, parée de tous les charmes de son âge, l'une des nièces de la vénérable Mère, fille unique de sa sœur la plus aimée ; le salut de cette enfant devait, comme nous le verrons dans la suite, lui coûter de longues et vives souffrances.

Cependant le P. Le Jeune, supérieur des Jésuites à Québec, continuait d'envoyer chaque année en France la *Relation* ou journal de sa mission ; ces pages, encore vivantes aujourd'hui, remuaient alors profondément les lecteurs religieux. Au souhait qu'il avait exprimé, en 1634, de voir quelques femmes courageuses passer en Canada pour instruire et catéchiser les personnes de leur sexe, des offres spontanées lui étaient parvenues de divers monastères et l'avaient comblé de joie. Entre ces pieuses missives, il distingua, par un mouvement du Ciel, celle que Marie de l'Incarnation avait obtenu la permission de lui écrire, et dont on devine sans peine les

sentiments. Néanmoins, voulant éprouver la vertu de cette fervente Ursuline, il répondit à ses élans de zèle par deux lettres des plus humiliantes, dans lesquelles il qualifiait son désir de présomption insupportable, pour ne pas dire diabolique. La Servante de Dieu ne s'étonna point de ces rebuts : elle les savoura au contraire, et, faisant part à dom Raymond de sa bonne fortune : « Mon révérend Père, lui écrit-elle, je ne puis rien apprendre qui soit propre à vous donner de la consolation que je ne vous en fasse part. Nous avons reçu des nouvelles du paradis terrestre des Hurons et du Canada. Le R. P. Le Jeune a écrit à notre Mère et à moi ; je m'imagine qu'il la remercie de ce qu'elle a agi de concert avec lui pour me mortifier. Pour ce qui me concerne, il ne me parle en aucune manière du Canada ; mais il me fait une longue lettre, aussi humiliante que la première. N'est-ce pas là un bon Père ? C'est un autre vous-même à mon égard ; il m'oblige infiniment, car je vois par là qu'il me veut du bien et que, si j'étais auprès de lui, il me traiterait à votre gré. »

Dieu poursuivait malgré tout son œuvre, et déjà le nom de Marie de l'Incarnation était connu et apprécié parmi les missionnaires du Saint-Laurent, qui lui adressaient directement de pressants appels. « Voici, écrit-elle le 26 octobre 1636 à son directeur, une occasion qui porte en soi quelque chose de si agréable, que je croirais agir contre le devoir si je gardais le silence, et si je ne vous faisais part de la chose que vous aimez le plus. Voulez-vous venir à ce coup en Canada ? Les PP. Chastelain et Garnier, qui sont allés aux Hurons, m'y appellent avec insistance : voici l'affaire. Le R. P. Le Jeune ayant dessein de faire passer des religieuses dans la Nouvelle-France, pour instruire les petites filles, et ces bons Pères qui m'ont écrit en ayant entendu parler, l'ont prié de ne me pas laisser. Il leur a promis de faire pour moi tout ce qu'il pourra ; me voici à présent dans l'espérance et dans l'at-

tente. Si vous aviez entendu parler ces saints, vous seriez ravi, et vous vous disposeriez à exécuter vos desseins. Admirez, je vous prie, comme ces âmes favorisées du Ciel daignent penser à moi tous les jours, disent-ils; c'est par une providence de Dieu toute particulière, ce qui fait que je tiens cela pour une insigne faveur. »

Tant de marques de bonne volonté ne pouvaient rien sans les ressources temporelles, indispensables à un tel établissement. « Il faut, disait la *Relation*, què les religieuses appelées au Canada y aient d'abord une bonne maison assurée, bien bâtie et bien rentée, parce qu'autrement elles seraient à charge aux Français et feraient peu de chose pour le pays. » Or, ni la Mère de l'Incarnation ni sa supérieure ne voyaient d'où leur viendrait le secours matériel. Deux années s'écoulèrent encore : rien ne marquait le moment d'agir. « Je ne sais si je me trompe ou si je me flatte, écrivait la Servante de Dieu à dom Raymond en 1637, mais je ne désespère point pour le Canada. J'attendrai de Dieu cette miséricorde jusqu'à la fin ; si sa justice nous veut punir, je porterai ce fléau, très rude à la vérité pour une créature-aussi faible que je suis. Forcez le Ciel, et gagnez par vos sacrifices ce que nous ne sommes pas dignes de posséder. Mon cœur se dispose depuis longtemps à ce grand dessein, mais je ne puis vous assurer s'il sera constant comme il se le promet, à cause de mes lâchetés. Prenez-le entre vos mains, et quand vous tiendrez le sang de mon divin Jésus, plongez-le dedans, et dites-lui qu'il me mette dans l'état où il me veut. »

Tandis que Marie de l'Incarnation exhalait ainsi son humble abandon, Dieu dirigeait vers elle, par des voies admirables, cette compagne qu'il lui avait fait entrevoir dans la vision du Canada, et avec laquelle s'était accompli son mystérieux voyage.

Elle se nommait Madeleine de Chauvigny. Fille du seigneur

de Vaubougon, qui tenait un rang distingué parmi la noblesse de la Basse-Normandie, elle était née à Caen, quatre ans après notre Ursuline. Prévenue comme celle-ci des attrait d'une vocation de choix, Madeleine ressentit de bonne heure la passion de la miséricorde envers les pauvres et le dégoût des vanités du siècle. Sa sœur unique ayant été mariée, elle sollicita de ses parents la permission d'embrasser la vie religieuse; ce fut en vain. Toujours éconduite, elle prit le parti de quitter secrètement le manoir paternel, et se rendit en un monastère voisin, sous prétexte d'y faire une retraite, mais avec la pensée de n'en sortir jamais. Elle n'avait que dix-sept ans : il lui fallut céder aux instances des siens et rentrer dans sa famille. Son père alla plus loin : il la contraignit, à quelque temps de là, d'accepter la main d'un gentilhomme de la province, Charles de Grivel, seigneur de la Peltrie. La jeune fille, comme naguère Marie Guyart, crut devoir céder à la volonté de ses parents; mais au bout de cinq ans elle demeura veuve.

N'ayant eu d'autre enfant qu'une fille, appelée au ciel aussitôt après son baptême, M<sup>me</sup> de la Peltrie se trouvait, très jeune encore, libre de disposer de sa fortune. A quelles bonnes œuvres se dévouerait-elle? Quel serait désormais le but de son existence? Telle était devant Dieu sa constante préoccupation. « Tout est à vous, Seigneur, répétait-elle sans cesse, mon cœur, mes biens et ma vie! » Plusieurs années se passèrent de la sorte. Avec l'amour des pauvres, qu'elle regardait comme ses enfants, elle sentait naître dans son âme d'ardents désirs de se dévouer au salut des infidèles. Vers l'âge de trente-trois ans, lisant un jour l'une des Relations des missionnaires du Canada, elle fut frappée de cette touchante plainte, que la grandeur des besoins arrachait au P. Le Jeune : « Ah! s'écriait-il, si les excès et les superfluités de quelques dames de France s'employaient à établir

des religieuses dans ce pays, quelles grandes bénédictions feraient-elles descendre sur leurs familles! Quelle gloire, devant la face des anges, d'avoir recueilli le sang du Fils de Dieu pour l'appliquer à ces pauvres infidèles! Voilà des vierges tendres et délicates, toutes prêtes à exposer leur vie aux hasards de l'Océan, pour venir chercher de petites âmes sous un climat rigoureux et pour subir des travaux qui étonnent des hommes mêmes, et l'on ne trouvera pas quelque généreuse dame qui leur dote une maison pour louer et servir sa divine Majesté en cet autre monde? Je ne saurais me persuader que Notre-Seigneur n'en dispose quelque une pour ce sujet. »

Cet appel fut à la jeune veuve un premier rayon de lumière : elle n'osait toutefois s'attribuer une destinée si haute. Peu après, étant en oraison, le jour de la Visitation de la sainte Vierge, le divin Maître lui fit entendre intérieurement qu'il la voulait en effet dans la Nouvelle-France, et qu'il lui destinait des grâces particulières en ce pays barbare. « Ce n'est pas à moi, Seigneur, qui suis une grande pécheresse et une vile créature, qu'il faut faire de telles faveurs, répondit-elle baignée de larmes, — Il est vrai, reprit Notre-Seigneur; mais c'est pour donner sujet d'admirer davantage ma miséricorde. Je veux me servir de vous, et, malgré les obstacles qui s'élèveront pour empêcher l'exécution de mes ordres, vous irez au Canada et vous y terminerez vos jours. »

Timide de caractère, et en même temps défiante de ses propres lumières, M<sup>me</sup> de la Peltrie pria, consulta, et enfin demeura convaincue des desseins de Dieu à son endroit. Elle allait se mettre à l'œuvre, lorsqu'une maladie soudaine la réduisit en quelques jours à l'extrémité. Les médecins l'avaient abandonnée, et l'on s'occupait à confectionner un habit du tiers ordre de Saint-François, avec lequel la pieuse

mourante voulait être ensevelie, lorsqu'elle se sentit inspirée de recourir à saint Joseph, patron du Canada. Elle promit donc à ce grand saint, s'il lui obtenait la santé, d'aller elle-même en ce pays et d'y consacrer tout son bien à fonder une maison qui porterait son nom, et où l'on instruirait les filles sauvages. A peine avait-elle prononcé ce vœu, qu'elle s'endormit; à son réveil, toute fièvre avait disparu; elle était guérie. Le médecin, qui la vint visiter, lui prenant le pouls et ne sachant comment rendre son étonnement : « En vérité, Madame, lui dit-il, votre fièvre est allée en Canada! » Le Canada était alors le mot à la mode, qu'on appliquait un peu à tout. « Oui, Monsieur, répondit-elle en souriant, mais avec d'autres pensées que celles du docteur, ma fièvre est allée en Canada. »

La joie que causa à M. de Vaubougon le rétablissement inespéré de sa fille raviva le désir qu'il lui avait souvent exprimé, de la voir contracter un second mariage. Il ne lui laissait aucun repos à ce sujet, et poussa enfin les choses à un tel point, que la jeune veuve ne savait comment apaiser ce bon vieillard. Un religieux de la Compagnie de Jésus lui conseilla, pour gagner du temps, de recourir à un innocent stratagème, qui entraînait d'ailleurs, comme la suite le fit voir, dans le plan de la Providence.

M. de Bernières-Louvigny, né à Caen en 1602, remplissait alors en cette ville les fonctions de trésorier de France; il était de ceux qui, selon le mot de l'Apôtre, vivent dans le monde comme n'en étant pas. Fidèle à sa charge et aux relations sociales qu'elle entraînait, il avait su cependant se ménager, au sein même de la ville, une solitude devenue célèbre sous le nom de l'*Ermitage de Caen*<sup>1</sup>, où il se retirait le plus possible

<sup>1</sup> Le vénérable M. Boudon, plus connu sous le nom du *saint archidiacre d'Évreux*, auteur d'ouvrages ascétiques justement estimés, passa quelque temps dans cet ermitage de M. de Bernières, « où l'on ne parlait, dit-il, que des choses de Dieu, même pendant les récréations. »

avec quelques amis de choix. Homme d'oraison, très élevé dans les voies de Dieu, il s'est peint dans son beau livre, *le Chrétien intérieur*, réimprimé jusqu'à nos jours. M<sup>me</sup> de la Peltrie, d'après le conseil qui lui avait été donné, fit prier ce pieux gentilhomme de la demander en mariage à son père. Cette demande, qui ne serait qu'une feinte, la délivrerait des sollicitations paternelles et lui permettrait de poursuivre son œuvre d'apostolat. M. de Bernières, après mûres réflexions, voyant la gloire de Dieu intéressée dans ce projet, eut la complaisance de s'y prêter; un de ses amis parla en ce sens, de sa part, à M. de Vaubougon. Celui-ci, ravi de bonheur, n'attendait plus que le moment de voir se réaliser l'alliance dont on lui donnait l'espoir, lorsqu'il mourut inopinément.

Dégagé d'un pénible rôle, le « saint homme de Caen » n'en demeura pas moins tout dévoué aux intérêts de M<sup>me</sup> de la Peltrie, que le décès de son père jetait dans des embarras d'un autre genre. Elle eut à soutenir contre sa famille divers procès; on prétendait lui enlever l'administration de ses biens et la frustrer d'une partie de l'héritage paternel, à raison de ses excessives prodigalités : ainsi nommait-on ses aumônes. Condamnée par la justice de Caen, elle en rappela, d'après l'avis de M. de Bernières, au parlement de Rouen; là, contre toute attente, et après qu'elle eut secrètement réitéré son vœu à saint Joseph, elle gagna complètement sa cause. Rien ne la retenant plus en Normandie, elle convint avec son sage mentor d'aller de suite à Paris; qu'il s'y rendrait lui-même et que là ils aviseraient aux mesures à prendre pour la fondation projetée. Ceci se passait au mois d'octobre 1638. A peine arrivée dans la capitale, M<sup>me</sup> de la Peltrie fut informée que ses parents, malgré la décision de la cour de Rouen, cherchaient à s'emparer de sa personne afin de la mettre en lieu sûr, toujours sous prétexte qu'elle dilapidait sa fortune.

Dans la crainte d'être découverte, elle ne dut plus sortir qu'à la dérobée, se cachant même sous les vêtements de sa servante, qu'elle obligeait de prendre les siens.

En dépit de ces obstacles, et grâce à l'intervention du pieux trésorier de Caen, de grandes choses se traitèrent en quelques semaines. M<sup>me</sup> de la Peltrie commença par soumettre sa vocation pour le Canada au P. de Condren, général de l'Oratoire, et à *Monsieur Vincent*, supérieur des prêtres de Saint-Lazare, qui devait être bientôt l'illustre saint Vincent de Paul. « Tous deux, dit avec raison dom Martin, étaient alors les arbitres des entreprises extraordinaires. » Ils ne purent qu'exhorter la jeune veuve à poursuivre son dessein, l'assurant qu'il était de Dieu, et la félicitant de la part qui lui était échue.

Pendant ce temps, M. de Bernières se mettait en rapport avec le P. Poncet, de la Compagnie de Jésus, chargé à Paris des affaires relatives aux missions de la Nouvelle-France. Ce religieux, Canadien de cœur, correspondait depuis un an ou deux avec la Vénérable Mère de l'Incarnation. « Sans rien savoir, dit celle-ci en ses mémoires, de mes sentiments touchant cette mission, le P. Poncet m'avait écrit sur la vocation que Dieu lui donnait pour y aller travailler. Il m'avait même envoyé un petit bourdon de pèlerin avec une image fort significative, pour me convier d'aller servir Dieu dans la Nouvelle-France. Je fus surprise de cette semonce, vu, comme j'ai dit, qu'il ignorait ce qui se passait en moi, et que je tenais tout ceci fort secret. » La Servante de Dieu n'avait pu toutefois, dans sa réponse, dissimuler ses dispositions; de sorte qu'entendant M. de Bernières lui exposer le plan de M<sup>me</sup> de la Peltrie, le P. Poncet songea immédiatement à elle. Il repartit sans hésiter qu'il avait comme sous la main la première pierre de la fondation; qu'il connaissait une religieuse ursuline, du monastère de Tours, à qui Dieu ins-

<sup>1</sup> Ce  
dans la  
gnantes  
désigne

pirait les mêmes désirs, et qui serait ravie de pouvoir enfin les réaliser.

Cette nouvelle, transmise à la charitable donatrice, lui apporta une joie inexprimable; le nom seul de la Mère de l'Incarnation, jusque-là inconnu pour elle, versait dans son cœur une paix céleste. Le P. de la Haye, qui savait tout le mérite de la vénérable Ursuline, s'étant rencontré avec le P. Poncet, appuya le choix de ce dernier, et l'engagea à écrire immédiatement à Tours. M<sup>me</sup> de la Peltrie adressait en même temps à sa future compagne d'apostolat une pressante missive. « Notre révérende Mère, dit Marie de l'Incarnation, ayant reçu ces lettres, et voyant que l'on jetait les yeux sur moi pour ce dessein, que cette dame voulait passer dans la Nouvelle-France dès le premier embarquement, et qu'elle me demandait avec instance pour l'établissement de son séminaire<sup>1</sup>, fut aussi surprise qu'il est possible de l'être, et en même temps vivement touchée de voir que ma vocation pour le Canada avait du fondement, puisque Dieu ouvrait les moyens pour l'exécuter. Elle me vint donc trouver, et se mettant à genoux avec moi, me raconta l'affaire. Nous rendimes nos actions de grâces à la divine Majesté; après quoi, elle m'obligea de faire réponse aux lettres que j'avais reçues. »

« Béni soit le grand Jésus! écrit la Servante de Dieu à M<sup>me</sup> de la Peltrie, sous le poids de la première émotion. Ses desseins et ses aimables providences sont toujours adorables, surtout dans les temps de leur exécution. Quoi! Madame, notre divin Maître veut-il vous introduire dans le paradis terrestre de la Nouvelle-France? Serez-vous assez heureuse d'y aller brûler de ses flammes saintes et divines? Il est vrai qu'il s'y trouve des glaçons, des ronces, des épines; mais

<sup>1</sup> Cette expression de *séminaire* avait été employée par le P. Le Jeune dans la *Relation* où il exprimait le souhait de voir des religieuses enseignantes s'établir à Québec: les Ursulines s'en servirent également pour désigner la fondation destinée aux petites filles indiennes.

le feu du Saint-Esprit a un souverain pouvoir pour consumer tout cela, et même pour fendre les rochers. C'est ce feu divin qui anime et fortifie les âmes saintes, qui les fait passer par les plus grands travaux, qui fait qu'elles se méprisent elles-mêmes, et qu'elles prodiguent leurs biens et leurs vies pour la conquête des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. Ah! Madame, chère épouse de mon Sauveur, en vous trouvant, j'ai trouvé celle qui l'aime en vérité, puisqu'il n'y a point de plus grand ni de plus véritable amour que de se donner soi-même et tout ce que l'on a pour celui qu'on aime. Et, puisqu'il a plu à sa miséricorde de me donner les mêmes sentiments, il me semble que mon cœur est dans le vôtre, et que tous deux ensemble ne sont qu'un dans le Cœur de Jésus, au milieu de ces espaces larges et infinis, où nous embrassons les petites sauvages, leur enseignant comme il faut aimer Celui qui est infiniment aimable.

« Voulez-vous donc bien, Madame, me faire cette grâce, et à celle de mes compagnes que Dieu voudra choisir, de nous mener avec vous et de nous unir à votre généreux dessein? Il y a cinq ans que j'attends l'occasion d'obéir aux sermons pressantes que m'en fait le Saint-Esprit, et, à dire vrai, je crois que vous êtes celle dont sa divine Majesté veut se servir pour me faire jouir de ce bien. Ah! si je pouvais vous posséder ici pour vous ouvrir mon cœur et me conjurer avec vous sur cette haute entreprise, je m'assure que notre bon Jésus l'aurait très agréable, et qu'il vous récompenserait de la peine que vous prendriez de faire un voyage de soixante lieues. Mais que dis-je? puisque vous en voulez faire plus de mille, par des passages dangereux, soixante seront peu à votre charitable affection. Je vous en ose conjurer par le même amour qui brûle votre cœur; et s'il vous plaît nous donner cette consolation, je puis vous assurer que vous trouverez ici des âmes qui vous aiment tendre-

m  
la  
de  
vc  
  
inc  
jar  
qu  
n'y  
que  
que  
Ma  
pou  
not  
de  
laqu  
den  
amc  
en  
duit

ment, et qui vous recevront comme leur étant envoyée de la part de leur céleste Époux. Et moi, qui suis la plus indigne de toutes, j'ose encore vous demander la participation de vos saintes prières.

« De Tours, novembre 1638. »

« Tout ceci, reprend Marie de l'Incarnation en ses mémoires, demeura secret à la communauté jusqu'au mois de janvier suivant, parce que M<sup>me</sup> de la Peltrie ne voulait pas que son dessein fût divulgué, dans la crainte que ses parents n'y missent obstacle. Pour moi, je sentais intérieurement que le terme des promesses de Dieu approchait, avant même que j'eusse connaissance de la négociation de cette affaire. Mais, après que nous en eûmes appris la nouvelle, nous ne pouvions, notre révérende Mère, ma Mère Ursule et moi, nous lasser d'admirer la conduite de Dieu et la rencontre de cette bonne dame, du P. Poncet et de M. de Bernières, laquelle, s'étant faite sans recherche et par sa pure providence, me faisait chanter ses miséricordes et m'entretenir amoureusement avec Lui de ce qu'il est infiniment fidèle en ses promesses, en ses vocations et en toutes ses conduites! »

## CHAPITRE IX

Départ de Tours. — Paris. — Dieppe. — Traversée.

1639.

Les intérêts du Canada étaient alors confiés en France à une compagnie particulière, dite des Cent-Associés, laquelle, sous le haut patronage du cardinal de Richelieu, se proposait, selon l'acte même de sa fondation, « de concourir à la conversion des peuples sauvages, d'établir une puissante colonie et d'assurer au roi la possession de la Nouvelle-France. » Il n'est pas surprenant qu'animés de si patriotiques et si religieuses intentions, MM. les Associés fissent grand état du projet de M<sup>me</sup> de la Peltrie, et qu'ils désirassent sincèrement le favoriser. Néanmoins, l'époque des départs étant assez proche et les vaisseaux déjà tous frétés, ils lui conseillèrent de remettre son voyage, ou du moins celui des religieuses destinées au Canada, à l'année suivante. Cette proposition dérangeait tous ses plans; ni elle ni M. de Bernières n'y voulurent entendre.

« Il fut résolu, raconte Marie de l'Incarnation, qu'on s'assemblerait pour résoudre l'affaire. La réunion se fit en la maison de M. Fouquet<sup>1</sup>, conseiller d'État, où le R. P. Binet,

<sup>1</sup> C'est le célèbre Nicolas Fouquet, alors maître des requêtes, et depuis surintendant des finances.

provincial, les PP. de la Haye et Charles Lallemand se trouvèrent, avec M. le commandeur de Sillery, M. de Bernières et M<sup>me</sup> de la Peltrie. Plusieurs messieurs de la compagnie des Cent-Associés y furent également, qui représentèrent que cette dame avait parlé trop tard; qu'il n'y avait plus de place sur les navires pour son bagage et pour ses provisions; qu'ainsi il était nécessaire d'attendre un autre embarquement. Mais elle, à son tour, déclara qu'elle fréterait plutôt un navire à ses frais, bien que, selon la coutume, ils dussent passer le tout gratuitement pendant trois années de suite. A cela, il n'y eut point de repartie, et la question fut de savoir où elle prendrait des religieuses pour exécuter son dessein.

La fondatrice n'avait aucune hésitation à cet égard : elle voulait des Ursulines; en quoi M. de Bernières la soutenait puissamment, ayant lui-même une particulière affection pour cet ordre, que sa sœur, aidée de ses conseils, avait établi et faisait prospérer à Caen. L'un et l'autre parlèrent de la Mère de l'Incarnation. M<sup>me</sup> de la Peltrie, depuis la lettre que celle-ci lui avait adressée, sentait son cœur uni au sien et n'aspirait qu'à la joindre; elle proposa donc de la demander, ainsi qu'une compagne, à M<sup>r</sup> l'archevêque de Tours, supérieur de son monastère. Le révérend Père provincial objecta qu'il n'était pas nécessaire d'aller si loin pour prendre des Ursulines; que celles du couvent de Paris conviendraient beaucoup mieux, parce que la colonie serait en rapport plus direct avec elles; que d'ailleurs leurs constitutions, différentes de celles de Tours, lui semblaient préférables à raison du quatrième vœu, et qu'il ne fallait pas mélanger, pour la fondation du Canada, des sujets choisis dans les deux congrégations. L'assemblée cependant, encouragée par le P. de la Haye, tout dévoué à la Servante de Dieu, conclut selon les vœux de M<sup>me</sup> de la Peltrie, que l'on engagea à se rendre au plus tôt à Tours.

En attendant qu'elle fût en mesure d'effectuer ce voyage, elle voulut soumettre à la Mère de l'Incarnation les objections du révérend Père provincial, afin que sa prudence avisât aux inconvénients dont il avait parlé. La Vénérable Mère, avec cette rondeur toute française qui sent son siècle, répondit « que ces difficultés n'étaient point si grandes que la charité ne les dissipât facilement; que pour le moment, les Ursulines, de quelque monastère qu'elles fussent, devaient passer en Canada avec leur esprit, aussi bien qu'avec leur habit ordinaire, et que, quand elles seraient toutes au lieu destiné, elle se mettraient au train de l'uniformité, d'après les dispositions du pays, qu'il n'était pas possible de prévoir en France ». — « D'ailleurs, ajoutait-elle dans une autre lettre, notre Mère et moi avons de la peine à être de l'avis des Révérends Pères, car nous trouvons nos règlements aussi bons que ceux de Paris. »

Satisfaite de ces judicieuses raisons, M<sup>me</sup> de la Peltrie poursuivit, durant quelques semaines encore, les préparatifs qui la retenaient dans la capitale. Tout la servait à souhait. Le P. Charles Lallemand, qui avait déjà fait plusieurs voyages à Québec et qui devait y retourner encore, la guida de ses conseils, et s'occupa de traiter en son nom pour le fret du navire destiné à elle et aux Ursulines. La protection de M. de Sillery ne lui fut pas moins avantageuse. Noël Brûlart de Sillery, commandeur de l'ordre de Malte, après avoir été ambassadeur, puis ministre d'État sous Marie de Médicis, était entré dans les Ordres en 1634, ne voulant plus employer qu'en bonnes œuvres ses biens et sa vie. Comme associé de la compagnie de la Nouvelle-France, il répandait d'abondantes largesses sur les missions du Canada; aussi appuya-t-il volontiers la supplique adressée par le conseil de délibération à M<sup>sr</sup> l'archevêque de Tours, dans le but d'obtenir des Ursulines de son diocèse.

où  
sai  
tiv  
rév  
mc  
à s  
de  
d'a  
Tot  
po  
che  
mai  
pou  
de  
surp  
ne f  
sim  
d'el  
cette  
grar  
Er  
trie  
nière  
fond  
Mère  
chait  
pren  
cherc  
« I  
devic  
vant  
je me

« Le 23 janvier 1639, raconte Marie de l'Incarnation, jour où l'on célébrait les Épousailles de la sainte Vierge et de saint Joseph, nous reçûmes la nouvelle que les affaires relatives à notre départ étaient en bonne voie à Paris. Notre révérende Mère déclara tout le secret à la communauté, au moment où les sœurs étaient réunies dans un ermitage dédié à saint Joseph, pour y faire quelques dévotions en l'honneur de la solennité de ce jour. Je ne m'y trouvai pas à dessein, d'autant que j'étais alors occupée au service de la cuisine. Toutes furent tellement surprises à cette nouvelle, qu'à peine pouvaient-elles y croire, ne s'étant jamais persuadées qu'une chose si extraordinaire pût arriver, ni qu'il y eût dans la maison une sœur assez heureuse que d'être choisie de Dieu pour une telle entreprise. L'on ne pouvait cesser de le bénir, de le glorifier et de lui rendre des actions de grâces. » La surprise néanmoins, en ce qui concerne la Vénérable Mère, ne fut pas aussi complète qu'elle se l'imagine ici ; malgré la simplicité et l'uniformité de sa conduite, on avait autour d'elle comme un pressentiment que Dieu tirerait un jour cette sainte religieuse de son monastère, pour quelque grande occasion qui tournerait à sa gloire.

Enfin, dans le courant du mois de février, M<sup>me</sup> de la Peltrie prit la route de Tours, accompagnée de M. de Bernières. Outre l'intérêt que ce grand chrétien portait à la fondation, il désirait conférer des choses de Dieu avec la Mère de l'Incarnation ; car, dit son biographe, « il recherchait si avidement la société des âmes pieuses, qu'il entreprenait quelquefois des voyages dans la seule intention de chercher des saints. »

« Le jour même, reprend la Servante de Dieu, où nous devons recevoir avis de leur prochaine arrivée, me trouvant avec les pensionnaires, dont j'avais alors la direction, je me sentis pressée de tout quitter, et d'aller à l'ermitage

de saint Joseph remercier ce saint patriarche d'une grâce qu'il venait de m'obtenir. Je n'obéis pas d'abord à ce mouvement, parce que je ne voyais pas qu'il fût à propos de traverser le jardin, où il y avait des hommes de travail. Enfin, ne pouvant résister à cette amoureuse contrainte, je pris deux pensionnaires pour m'accompagner, et fus rendre mes actions de grâces à ce grand saint, mais avec une onction si particulière, qu'il me semblait être au centre de tous mes désirs. Une heure après, ma Mère Ursule de Sainte-Catherine me vint trouver, et m'abordant : « Ah! ma chère Mère, me dit-elle, que Dieu vous fait de grâces! Voilà que cette bonne dame vous vient quérir; elle est sur le point d'arriver. » Cette Mère, qui avait elle-même de vives inclinations de passer en Canada, était si émue, qu'à peine pouvait-elle parler; car, quelque chose qu'on eût pu annoncer jusque-là, elle ne pouvait se persuader que l'exécution s'ensuivit jamais. Pour moi, je le croyais, et la bonté divine m'en donnait des marques, me faisant connaître que, comme un bon Père et un bon Ami, il était fidèle en ses promesses et qu'il exécutait doucement ses desseins. Sitôt que j'eus reçu cette nouvelle, je ne doutai plus du sujet pour lequel j'avais été si vivement inspirée d'aller remercier le grand saint Joseph, à qui le séminaire devait être dédié. »

En apprenant que le moment du départ était proche, la Mère de l'Incarnation ne s'empressa pas beaucoup extérieurement, dit son historien, parce qu'elle était toujours prête; mais elle se perdit en Dieu dans le sentiment de son indignité. « Mon très révérend Père, écrit-elle aussitôt à dom Raymond, c'est à cette heure que les termes me manquent pour exprimer les miséricordes de la divine Providence sur moi, sa très indigne créature. L'on me dit tout de bon qu'il faut partir. A cette nouvelle, votre esprit n'est-il point saisi d'étonnement? On ajoute qu'il nous faudra être à Paris dans

peu de jours, et je suis consolée de prendre cette route, puisque j'aurai l'occasion de vous dire les sentiments de mon cœur, quoiqu'ils vous soient assez connus, par tout ce qui s'est passé dans la communication que j'ai eue avec Votre Révérence touchant cet objet. Pour moi, je vous assure que je suis tellement surprise de voir que Dieu daigne me regarder, que je suis toute perdue à moi-même et que je demeure sans paroles... »

Arrivée à Tours le 19 février, M<sup>me</sup> de la Peltrie dut tout d'abord s'assurer la protection et le concours du vénérable archevêque, M<sup>sr</sup> d'Eschaux, qu'on lui avait faussement dépeint comme un prélat sévère et difficile. Le P. Grandamy, recteur du collège des Jésuites, voulut bien lui préparer les voies, et se rendit près de Sa Grandeur, à laquelle il exposa le but du voyage de la pieuse veuve. « Hé quoi! mon révérend Père, interrompit l'archevêque, est-il possible que Dieu daigne me demander de mes filles pour un aussi louable dessein? Je ne suis pas digne de cette grâce; mais s'en trouvera-t-il quelqu'une qui ait le courage de s'exposer à de tels dangers? » Et comme le Père l'assura de la vocation de la Mère de l'Incarnation pour le Canada : « Puisqu'il en est ainsi, poursuivit le prélat, conduisez cette bonne dame chez mes filles les Ursulines; dites de ma part à la Mère prieure qu'elle la fasse entrer dans la clôture et la reçoive comme moi-même. Je lui donne la Mère de l'Incarnation, et avec elle celle des religieuses qui aura assez de force pour la suivre. » Après une approbation aussi bienveillante, M<sup>me</sup> de la Peltrie se présenta sans crainte au bon archevêque. « Il la reçut, dit dom Martin, avec une affabilité incroyable, et lui promit de favoriser son entreprise en tout ce qui lui serait possible. »

Usant aussitôt du privilège accordé, elle se rendit au monastère; toute la communauté la vint recevoir à la porte

conventuelle, au son des cloches, et au chant du *Veni creator*, qui fut suivi du *Te Deum*. « Il semblait, dit la Servante de Dieu, que Madame la Fondatrice apportât avec elle la joie du paradis, et c'était à qui d'entre les sœurs irait la première se jeter à ses pieds et s'offrir à elle pour aller partager ses travaux lointains. Pour moi, dès que je l'eus envisagée, je me ressouvins de cette dame que j'avais vue être ma compagne dans le grand pays qui m'avait été montré. C'était bien dans son visage la même douceur et la même ingénuité; je connaissais effectivement que c'était elle, bien que ses vêtements fussent différents de ceux qu'elle portait alors. Ainsi, je lui demeurai unie de cœur et d'esprit. »

M<sup>me</sup> de la Peltrie avait, à cette époque, trente-six ans; petite et délicate, elle cachait sous une simplicité d'enfant une rare énergie. Son portrait, conservé à Québec, mais qui avait été pris en France avant son départ, rend bien l'impression éprouvée par la Vénérable Mère : tout dans ses traits respire la candeur et une aimable franchise. Qui dira la consolation de ces deux femmes, également prédestinées, lorsque, après s'être donné le saint baiser, elles purent se redire l'une à l'autre quelque chose des miséricordes divines à leur endroit! « Ce qui me fit admirer de plus en plus les voies de la Providence, continue Marie de l'Incarnation, fut ce que j'appris d'elle-même; qu'en même temps que Dieu me l'avait fait connaître, il lui avait aussi donné les premières inspirations de sa vocation pour le Canada. »

Cependant on ouvrit dans la chapelle des Ursulines les prières des Quarante-Heures, afin d'obtenir les lumières du Ciel, quant au choix d'une seconde sœur missionnaire. La digne supérieure était vivement pressée par les demandes de ses filles, chacune ambitionnant l'honneur d'être élue. L'on savait d'ailleurs que rien ne se déciderait sans l'avis de

M  
er  
sc  
et  
de  
er  
  
n'c  
de  
qu  
va  
la  
soi  
elle  
gré  
des  
Mè  
du  
pot  
nir  
rier  
Déj  
Vér  
anx  
à M  
serv  
ner  
solic  
lem  
req  
S  
loin  
la c

M. de Bernières, parce que la pieuse fondatrice le consultait en tout. Aussi, raconte dom Martin, était-ce à qui d'entre les sœurs irait le trouver au parloir pour lui exposer ses désirs et faire pencher la balance en sa faveur. Les anciennes novices de la Servante de Dieu, la sœur de la Nativité entre autres, croyaient avoir des chances certaines d'être accueillies.

Une toute jeune religieuse se tenait seule dans le silence, hésitant, à raison même de son âge, formuler une pareille demande; mais son cœur parlait à Notre-Seigneur, et bien que toutes les apparences lui fussent contraires, elle ne pouvait se défendre d'un secret espoir. C'était la sœur Marie de la Troche de Saint-Bernard, que nous avons vue, à peine sortie de l'enfance, débiter au noviciat de Sainte-Ursule; elle comptait maintenant vingt-deux ans, et promettait, malgré son frêle tempérament, de devenir par ses vertus l'un des soutiens de sa communauté. Souvent, avec sa bonne Mère de l'Incarnation, elle s'était entretenue des missions du Canada, sans s'arrêter néanmoins à la pensée qu'elle pourrait jamais s'y dépenser au salut des âmes; ces souvenirs lui revenant à l'esprit, « elle rôdait, dit le naïf historien, autour du parloir, » attendant l'issue des délibérations. Déjà inspirée de la demander à l'exclusion de toute autre, la Vénérable Mère vint à passer; apprenant le sujet de son anxiété, elle lui releva le courage et la présenta elle-même à M. de Bernières, le priant de la bien examiner. Ce grand serviteur de Dieu, favorisé d'un don spécial pour discerner les esprits, remarqua sans peine quel fonds de vertu solide la grâce avait jeté dans cette âme; il la jugea excellemment propre à l'apostolat, et lui promit d'appuyer sa requête.

Sur cette assurance, elle alla trouver sa supérieure, qui, loin de lui être aussi favorable, lui enjoignit d'aller occuper la chambre laissée par la Mère de l'Incarnation, et de la

remplacer dans l'emploi que celle-ci abandonnait. Au milieu de ces contradictions, sœur Marie de Saint-Bernard ne perdit point courage; se tournant vers saint Joseph, patron du Canada, elle fit vœu de porter le nom de ce grand saint, en hommage de perpétuelle reconnaissance, si elle avait le bonheur d'être agréée pour la mission. Dès le matin du second jour, la délibération fut reprise en conseil et, par une permission de Dieu, les sujets présentés la veille n'ayant pu réunir les suffrages, notre jeune sœur se trouva seule, même aux yeux de sa supérieure, dans les conditions voulues. Il fallait toutefois obtenir le consentement de ses parents, qui se trouvaient alors à Angers. Un exprès leur fut aussitôt dépêché. A peine M. et M<sup>me</sup> de la Troche eurent-ils pris connaissance du message, qu'ils se sentirent frappés au cœur; voulant à tout prix empêcher le départ de leur fille, ils se disposèrent à se rendre à Tours. Déjà les chevaux étaient au carrosse, lorsqu'un religieux carme, qui les venait visiter par hasard, instruit de l'événement, leur parla avec tant de force du péril où ils se mettaient en s'opposant à la volonté de Dieu, qu'ils s'adoucirent peu à peu et renoncèrent à leur premier dessein. Ils voulurent même épargner à leur courageuse enfant la tentation d'un suprême adieu, et ils lui envoyèrent, avec le consentement sollicité, leur bénédiction qu'elle ne souhaitait pas moins.

Des marques si évidentes de la protection divine achevèrent de convaincre la Mère Françoise de Saint-Bernard, qui ne regarda plus sa chère fille, désormais Marie de Saint-Joseph, que comme appartenant à cette mission de Québec pour laquelle une double immolation lui était demandée. « La nouvelle s'en étant répandue dans la communauté, dit la Servante de Dieu, on estima notre sœur heureuse de ce que le sort était tombé sur elle, et on lui porta une sainte envie; il s'y mêlait pourtant une tendresse de compassion,

de  
ell  
pe  
  
s'é  
tin  
esp  
de  
en  
des  
lou  
jal  
ser  
en  
e d  
e co  
e a  
sais  
mer  
frir  
trou  
rent.  
eût e  
Turc  
autr  
rien  
d'au  
embe  
faire  
grille  
La  
anné  
viver

de voir qu'elle allait s'exposer à tant de périls, jeune comme elle était. Toutes fondaient en larmes, et l'on me faisait de petits reproches affectueux de ce que je l'avais demandée. »

Les trois jours que M<sup>me</sup> de la Peltrie devait passer à Tours s'écoulaient ainsi rapidement. « Durant tout ce temps, continue Marie de l'Incarnation, Notre-Seigneur attira mon esprit avec tant de force, qu'à peine pouvais-je me distraire de cette occupation intérieure. Tout ce qui me devait arriver en Canada me fut représenté avec une grande netteté : je vis des croix sans fin, un abandonnement intérieur très douloureux de la part de Dieu et des créatures. Je compris que j'allais entrer dans une vie cachée et inconnue, et il me semblait entendre ces paroles : « Allez ! il faut que vous « me serviez maintenant à vos dépens ; allez me donner « des preuves de la fidélité que vous me devez, par une « correspondance généreuse aux grandes grâces que je vous « ai faites. » Je ne puis dire l'étonnement et l'effroi qui me saisirent alors... J'étais comme une personne seule, expérimentant déjà la solitude affreuse d'esprit que je devais souffrir selon le dessein de Dieu. Dans cette solitude, je me trouvais comme insensible en quittant mes sœurs, mes parents, mes amis et enfin toute la France ; de sorte que, s'il eût été question d'aller aux Indes, au Japon, à la Chine, en Turquie, j'y fusse allée, parce que mon esprit était uni à un autre esprit qui le pliait doucement à tout. L'on n'aperçut rien au dehors de ce que je souffrais en cette représentation, d'autant que, par suite de notre départ précipité, j'étais embarrassée de beaucoup d'affaires, et occupée d'ailleurs à faire mes adieux, soit au dedans de la communauté, soit à la grille. »

La sœur de la Servante de Dieu, veuve depuis quelques années, et devenue comme la tutrice de son fils, avait été vivement émue à la première nouvelle de son passage en

Canada. « Il ne se peut dire, raconte dom Martin, combien elle fit jouer de ressorts pour empêcher ma mère de quitter la France : elle eut recours à la puissance ecclésiastique et aux autorités séculières; mais enfin, tous ses efforts étant inutiles, elle résolut de la prendre par ses affections les plus sacrées. Lui rappelant donc ses devoirs de mère, qu'elle semblait oublier, elle lui représenta que son fils, lorsqu'on ne la verrait plus, serait abandonné de tout le monde; qu'elle-même l'abandonnerait la première, et que, dès l'instant de son départ, elle ne voulait plus le voir ni entendre parler de lui. » Or le jeune homme était à Orléans, au collège des Jésuites; là, grâce à la pension que sa tante lui avait assurée, il poursuivait son cours de philosophie. La pensée de le voir interrompre ses études, si elle n'ébranla pas le courage de Marie de l'Incarnation, lui fut néanmoins très sensible; ce que voyant, sa sœur résolut d'aller plus loin.

Tandis que tout s'appêtait aux Ursulines pour le voyage des *Canadiennes*, elle vint au parloir, accompagnée d'un notaire : celui-ci devait rédiger, en présence de la Servante de Dieu, une rétractation de la dot assurée autrefois au jeune Claude, en reconnaissance des bons offices de Madamé Martin à l'égard de son beau-frère. Le coup portait juste; la pauvre mère prévit toutes les suites d'un tel procédé : c'était la ruine des seules espérances de son fils en ce monde. Se tournant intérieurement vers son bon Maître, elle domina toutefois son émotion, et répondit avec douceur « qu'ayant quitté son enfant pour obéir aux conseils de l'Évangile, elle n'avait point établi sa fortune sur le secours des hommes, mais sur celui de la Providence, qui ne révoque jamais ses divines promesses; qu'elle avait souvent frêmi en songeant à l'abandon dans lequel il pourrait tomber, mais qu'elle savait, d'une assurance certaine, d'où lui viendrait le secours; qu'ainsi,

n'a;  
derr  
L'ac  
nati  
sot  
mot  
L  
ros  
nair  
obéc  
Ber  
M.  
mer  
le n  
filles  
voir  
de l  
ses  
lines  
A  
vant  
mité.  
les c  
quoi  
les j  
filles  
Pelt  
acce  
lice  
veau  
donc  
sent  
Que

n'ayant point été trompée jusque-là dans son attente, elle demeurait, quant à l'avenir, dans la même confiance ». L'acte en question fut malgré tout rédigé; Marie de l'Incarnation but ce calice, mais n'en garda nulle rancune à sa sœur, qu'une affection mal entendue égarait seule en ce moment.

Le matin du 22 février, M<sup>r</sup> d'Eschaux envoya son carrosse au couvent pour y prendre les deux sœurs missionnaires, afin qu'elles vissent en son palais recevoir leur obédience et sa bénédiction. La Mère Françoise de Saint-Bernard les y accompagna, ainsi qu'une autre religieuse; M. de Bernières et M<sup>me</sup> de la Peltrie s'y rendirent également. Ce digne prélat, âgé de quatre-vingt-trois ans, était le même qui, dix-sept ans plus tôt, avait appelé à Tours les filles de Sainte-Ursule. Quelle n'était pas sa consolation de voir que, parmi tant de communautés qui, de tous les points de la France, sollicitaient l'honneur de donner au Canada ses premières religieuses, Dieu avait fait choix des Ursulines de sa ville épiscopale!

Aussi les reçut-il avec une affection paternelle; ne pouvant lui-même célébrer la sainte Messe à cause de ses infirmités, il y assista dans sa chapelle et communia avec elles. Il les obligea de même à prendre leur réfection à sa table; après quoi, s'étant fait rendre compte de tout ce qui concernait les intérêts temporels de la fondation, il remit à ses chères filles leur lettre d'obédience. Puis, s'adressant à M<sup>me</sup> de la Peltrie et à M. de Bernières: « Voici, leur dit-il avec un accent prophétique, les deux pierres fondamentales de l'édifice que vous voulez élever à Notre-Seigneur dans le nouveau monde; je vous les donne pour cette fin. Qu'elles soient donc dans ce fondement comme deux pierres précieuses, semblables à celles du fondement de la Jérusalem céleste! Que cet édifice soit à jamais un lieu de paix, de grâces et de

bénédictions, plus fécond que ne fut celui de Salomon! Que les efforts de l'enfer ne prévalent jamais contre lui, non plus que contre celui de Pierre! Et puisque c'est pour Dieu que vous le bâtissez, que Dieu y habite à jamais, comme Père et comme Époux, non seulement des religieuses que je vous donne, mais encore de celles qui les accompagneront et qui vivront avec elles jusqu'à la consommation des siècles! »

Ces paroles, continue dom Martin, qui nous les a conservées, furent comme le testament de ce vénérable vieillard<sup>1</sup>. Il est permis d'ajouter que ce testament, ratifié depuis plus de deux siècles, demeure pour les Ursulines de Québec un magnifique témoignage de la Providence divine à leur endroit. Par une inspiration touchante, l'archevêque exprima ensuite le désir que les sœurs chantassent devant lui le psaume de la délivrance : *In exitu Israel*; puis le cantique de l'action de grâces, *Magnificat*; « ce que nous fîmes aisément, dit la Servante de Dieu, la religieuse qui accompagnait notre révérende Mère ayant la plus belle voix de tout le monastère. »

De retour à la communauté, les voyageuses donnèrent à toutes les Mères et sœurs réunies le baiser d'adieu; les larmes coulaient; l'on échangeait de pieuses conventions. C'était à qui se dépouillerait, en faveur des petites filles sauvages, du peu qu'elle possédait : chacune eût voulu se donner elle-même. Les pensionnaires ne furent point oubliées. Depuis trois ans, la Mère de l'Incarnation leur prodiguait les trésors de son dévouement et de son expérience : « Aussi, dit Claude Martin, avait-elle tellement

<sup>1</sup> M<sup>re</sup> d'Eschaux atteignit ses quatre-vingt-cinq ans, et mourut le 21 mai 1641. Son successeur, M<sup>re</sup> Victor le Bouthillier (1641-1674), s'intéressa constamment, pendant son long épiscopat, à la petite communauté de Québec, comme le montre entre autres une lettre de la Servante de Dieu à ce prélat, du 25 septembre 1670, où, sur sa demande, elle lui rend compte de l'état de son monastère et de ses propres dispositions.

gagné leurs cœurs, que ces enfants ne purent de sitôt se consoler de son départ. » Elle-même emportait de ce couvent de Tours, qui l'avait abritée durant huit années, de profonds et suaves souvenirs : « Grâce à Notre-Seigneur, écrira-t-elle dans la suite, j'y ai remarqué un esprit excellent, capable de se communiquer et de persévérer. La divine bonté y bâtit sur un bon fonds; jamais je n'oublierai ce que j'y ai vu, dans la formation des sujets qui le sanctifient aujourd'hui par leur vertu et leur régularité<sup>1</sup>. »

Il fallut enfin franchir le seuil du cloître. M<sup>re</sup> d'Eschaux avait décidé que la Mère supérieure et une autre religieuse feraient route jusqu'à Amboise avec les sœurs missionnaires, sous prétexte de traiter quelque affaire de sa part avec les Ursulines de cette ville, mais en réalité pour ménager à la Mère et à ses filles une dernière consolation. M. de Bernières, que la Servante de Dieu se plaît à nommer *l'ange Raphaël* du voyage, rejoignit la pieuse troupe, ainsi que M<sup>me</sup> de la Peltrie; celle-ci amenait un renfort presque inattendu. La veille même, une jeune fille élevée par ses soins, qui ne l'avait jamais quittée et avait promis de la suivre en Canada, s'était excusée à la dernière heure. Extrêmement peinée de cette défection, la courageuse fondatrice avait providentiellement rencontré une compagne plus digne d'elle, M<sup>lle</sup> Charlotte Barré, de Tours. Elle n'avait que dix-neuf ans : depuis longtemps déjà, Notre-Seigneur lui inspirait le désir d'aller consumer sa vie pour le salut des infidèles dans la Nouvelle-France; aussi n'eut-elle garde de laisser

<sup>1</sup> Ce monastère de Tours, maintenu prospère jusqu'au moment de la Révolution, servit, en 1793, de magasin de subsistances. Les Ursulines n'ayant pu ensuite se relever dans cette ville, leur ancien couvent fut occupé, en 1835, par le petit séminaire, qui s'y trouve encore aujourd'hui. Le corps de logis principal, faisant face sur une vaste terrasse à la porte d'entrée, est le même que vit élever et qu'habita la Vénérable Marie de l'Incarnation; on retrouve également, dans les jardins, cet *ermitage de saint Joseph* dont il est plusieurs fois question dans sa *Vie*.

échapper cette favorable occasion. « Nous reçûmes cette bonne fille, dit la Servante de Dieu, comme un présent que le Seigneur nous faisait pour nous accompagner en notre voyage, et participer au sacrifice que nous allions faire de nos personnes à sa divine Majesté. »

Durant le court trajet de Tours à Amboise, la Mère Françoise de Saint-Bernard multiplia envers ses chères filles les marques de sa tendresse. « Lorsque nous dûmes enfin nous séparer, continue Marie de l'Incarnation, notre Mère en pensa mourir de douleur; je n'en fus pas surprise, parce que j'étais persuadée de l'affection qu'elle nous portait. » La jeune sœur Marie de Saint-Joseph montra, en cette circonstance, tout ce que l'on pouvait attendre de son énergie, ne versant pas une larme, bien qu'elle eût le cœur brisé en quittant cette Mère qui l'avait élevée depuis son plus bas âge. Nos voyageurs, poursuivant leur route, entrèrent dans Orléans. La Servante de Dieu ne comptait point aller voir son fils, de crainte d'émotions nouvelles, et pour elle et pour lui. Elle ne l'avait donc point prévenu de son départ, se réservant de le faire, avec tous les ménagements possibles, lorsque les derniers préparatifs seraient achevés.

La tendresse des siens déranga ce projet. Le jeune homme avait été instruit de tout par sa tante, et le premier visage que la Mère de l'Incarnation vit apparaître à l'arrivée du carrosse fut celui de son fils. Il témoigna d'abord sa surprise de voir une religieuse hors de son cloître, et la pria de lui dire où elle allait : « Je vais à Paris, mon cher fils, répondit-elle. — N'irez-vous pas plus loin, ma mère? » insista Claude avec inquiétude. — Peut-être descendrai-je jusqu'en Normandie... » Elle n'osait achever, mais les larmes de son fils lui apprirent qu'elle n'avait plus rien à lui cacher. Sa tante, non seulement l'avait informé du voyage projeté, elle lui avait de plus adressé l'acte notarié dont nous avons parlé.

« C  
yeu  
les  
I  
de  
ans  
terr  
rép  
vou  
vou  
lût  
tou  
sai  
ave  
diti  
vou  
Can  
que  
un  
d'un  
la je  
C.  
dans  
mèr  
grâc  
fut  
pou  
moy  
Le  
léan:  
tonle  
l'Inc  
ces c

« Oh ! s'écria la mère à la vue de ce papier, et en levant les yeux au ciel, que le démon emploie d'artifices pour traverser les desseins de Dieu ! »

Puis, se tournant vers son fils, et l'enveloppant d'un regard de tendresse : « Mon très cher fils, reprit-elle, il y a huit ans que je vous ai quitté pour me donner à Dieu ; depuis ce temps, quelque chose vous a-t-il manqué ? — Non, ma mère, répondit-il. — Eh bien ! donc, que l'expérience du passé vous soit un motif de confiance pour l'avenir. Lorsque je vous abandonnai pour l'amour de Dieu, je le priai qu'il voulût être votre Père, et vous voyez qu'il l'a été au delà de toutes nos espérances, vous donnant non seulement le nécessaire, mais se montrant si libéral en votre endroit, que vous avez été élevé d'un air qui surpasse de beaucoup votre condition. Il en sera toujours de même ; si Dieu est votre Père, vous ne manquerez de rien... Pour moi, mon fils, je vais en Canada, vous dites vrai ; et c'est encore par l'ordre de Dieu que je vous quitte une seconde fois. Il ne me pouvait arriver un plus grand honneur que d'être choisie pour l'exécution d'un si haut dessein ; si vous m'aimez, vous en aurez de la joie et prendrez part à cet honneur. »

Cette voix maternelle, toujours écoutée, ramena la paix dans ce jeune cœur. Claude comprit qu'ayant une si sainte mère pour caution près de la divine Providence, les disgrâces des hommes ne lui pourraient nuire. Sa résolution fut prise sur l'heure : puisque sa famille l'abandonnait, il pourvoirait courageusement à ses besoins, et trouverait le moyen de n'être plus à charge à personne.

Les voyageurs cependant ne devaient que traverser Orléans ; il fallait hâter les adieux, adieux sans retour selon toutes les apparences. Les pieuses compagnes de Marie de l'Incarnation, aussi bien que M. de Bernières, respectaient ces derniers épanchements de la mère et du fils. « Ce fut à

ce moment, avoue celui-ci, que je fis à Dieu le sacrifice de cette chère mère; car j'avais si peu de connaissance lorsqu'elle me quitta pour la première fois, que je ne pensais même pas si ce m'était un bien ou un malheur de la perdre. » Quant à la Servante de Dieu, elle unissait les larmes de son fils à sa propre douleur, et en faisait un même sacrifice. Quelque temps auparavant, le Seigneur lui avait révélé, dans une sorte de vision, que l'Église naissante du Canada n'était composée que de personnes attachées à la croix, lui marquant la place qu'elle devait tenir parmi ces crucifiés; aussi n'avait-elle garde de se plaindre, en recueillant sur sa route les premiers fruits de son immolation.

Le 26 février, on arrivait à Paris; les intérêts de M<sup>me</sup> de la Peltrie devaient y retenir les voyageuses durant plusieurs semaines. Dès le jour même, la Vénérable Mère adressait à sa supérieure de Tours quelques détails, vivement attendus par celle-ci. « Ma très chère et très révérende Mère, lui disait-elle, nous voici à Paris, par la grâce de Notre-Seigneur, et en fort bonne santé. La maison de M. de Meules<sup>1</sup>, maître d'hôtel de chez le roi, nous a été ouverte de la manière du monde la plus obligeante. M. de Bernières y pourra avoir un appartement et, tant pour lui que pour nous, on tapisse et on meuble les chambres. Il semble qu'il y ait presse à nous faire du bien. M<sup>me</sup> Poncet<sup>2</sup> est venue bien loin au-devant de nous, et nous a obligées de faire le reste du chemin dans son carrosse. Le R. P. de la Haye n'a pas plus tôt su notre arrivée, qu'il est venu nous témoigner sa joie de nous voir sur le point de posséder un bien si longtemps attendu. Dès qu'il eut envisagé la Mère Marie de Saint-Joseph, il la jugea propre pour le Canada, et crut que le

<sup>1</sup> M. de Meules avait alors une fille Ursuline à Tours.

<sup>2</sup> Sans doute la mère du R. P. Poncet, jésuite, qui devait lui-même s'embarquer pour le Canada en même temps que les Ursulines.

choix qu'on en a fait est de Dieu. Nous conférerons demain de nos affaires, et je vous donnerai avis de tout. Les révérendes Mères Ursulines de cette ville nous offrent leur maison; mais je crois que nous les remercierons de leur charité, parce que M<sup>me</sup> de la Peltrie veut être libre et désire que nous ne nous séparions pas d'elle. Nous ne laisserons pas de tenir notre arrivée secrète, et de faire en sorte que notre dessein ne soit connu que de ceux qui en peuvent favoriser l'exécution; car je prévois que nous serons accablées de visites sitôt qu'on en aura la connaissance. »

Puis, revenant aux deux guides dévoués de leur voyage : « M. de Bernières, continue-t-elle, est tombé malade, ce qui va nous retarder un peu; car il agissait puissamment pour nous, et je ne puis vous exprimer le soin qu'il prend de nos affaires. Durant le trajet, il observait nos règles avec nous; en sorte que nous étions dans le carrosse et dans les hôtelleries comme dans notre monastère, et il me semble que je viens de quitter Tours, tant les heures se sont écoulées doucement et régulièrement. Que dirai-je de M<sup>me</sup> de la Peltrie? Elle me met dans des confusions continuelles par ses bontés envers moi. C'est une mère admirable qui n'épargne aucune dépense à notre sujet; je crains qu'elle n'y excède, et je vous prie de lui en écrire et de lui en faire des réprimandes. Votre amitié pour elle doit vous donner cette liberté, et la sienne pour vous les lui fera recevoir d'une manière agréable... »

Il ne fut pas possible aux Ursulines, non plus qu'à M<sup>me</sup> de la Peltrie, d'éviter complètement cette publicité que redoutait la Servante de Dieu; leur histoire circula bientôt de bouche en bouche, ce qui leur valut la visite des personnes les plus considérables de Paris. La Providence assurait ainsi au futur monastère de Québec des amis et des bienfaiteurs. La reine Anne d'Autriche les fit elle-même mander au Louvre;

Sa Majesté loua leur bon dessein, promit de les aider, et voulut qu'avant de se retirer elles saluassent M<sup>or</sup> le dauphin. Ce petit prince au berceau, à peine âgé de six mois, devait, dans quelques années, se nommer Louis XIV; nul doute qu'en évoquant plus tard, à quinze cents lieues de la patrie, le souvenir du royal enfant, les Ursulines n'aient fait battre bien des cœurs parmi la population si française de notre Canada.

On suit avec intérêt, dans la correspondance de la Véné-  
rable Mère, les incidents de son séjour à Paris : « Après être restées, dit-elle, chez M. de Meules, jusqu'au jour de saint Joseph, nous allâmes nous établir au couvent de nos Mères du faubourg Saint-Jacques. Là, nous nous trouvâmes dans notre élément, car c'est chose pénible à des religieuses d'être hors de leur clôture. Nous fîmes notre possible pour avoir avec nous une des sœurs de cette sainte maison; la Mère Saint-Jérôme nous fut accordée, à la satisfaction de toutes les personnes intéressées au bien de notre petite mission. Mais peu après, M<sup>or</sup> l'archevêque de Paris, ayant changé de volonté, rétracta l'obédience qu'il avait donnée à cette sœur. » Marie de l'Incarnation joignit alors ses démarches à celles de la supérieure pour fléchir le prélat; elle écrivit à la duchesse d'Aiguillon<sup>1</sup>, nièce du cardinal de Richelieu, afin que cette pieuse dame obtînt, par le crédit de son oncle, l'autorisation demandée : tout fut inutile.

« La reine, continue le même récit, nous ayant fait dire qu'elle nous voulait voir encore, M<sup>me</sup> la comtesse de Brienne nous mena à Saint-Germain-en-Laye, où était la cour. Sa Majesté nous regarda avec un amour particulier, et nous témoigna une grande joie de notre passage en Canada, et

<sup>1</sup> Marie-Magdeleine de Wignerod, duchesse d'Aiguillon, était fille de Françoise du Plessis, sœur de Richelieu. Elle partagea la bienveillance de son oncle pour la Nouvelle-France, et se chargea spécialement de la fondation des sœurs Hospitalières de Québec.

bea  
tent  
mèr  
ven  
nou.  
sup  
part  
pror  
che:  
en c  
La  
com  
le p  
sujet  
admi  
gieux  
mett  
tout  
touch  
l'enti  
diver  
raien  
à do  
tard;  
la for  
que c  
l'honr  
ce suj  
veut t  
Nous  
Lui qu

<sup>1</sup> Ce  
Paris.

beaucoup d'édification de ce que M<sup>me</sup> de la Peltrie, non contente d'y consacrer son bien, voulait encore s'y donner elle-même. Elle désira savoir comment notre entreprise en était venue à son exécution; nous lui en fîmes le récit, et quand nous vinmes à l'histoire de M<sup>sr</sup> l'archevêque de Paris, nous suppliâmes Sa Majesté d'obtenir de ce prélat qu'il laissât partir avec nous la bonne Mère Saint-Jérôme. La reine promit de s'y employer; mais nous sûmes depuis que l'archevêque s'était retiré pour ne pas être sollicité à ce sujet, en sorte qu'on ne le put découvrir<sup>1</sup>. »

La Servante de Dieu demeura quinze jours, avec sa jeune compagne, dans ce couvent du faubourg Saint-Jacques, alors le plus important de l'Ordre, et qui comptait d'éminents sujets. Son passage y laissa une profonde impression; on admirait en elle, avec toutes les vertus d'une sainte religieuse, les qualités de la femme supérieure, capable de mettre la main aux plus grandes choses. On remarquait surtout son désintéressement, sa largeur de vues en tout ce qui touchait les intérêts de l'institut; la supérieure se plaisait à l'entretenir sur ce sujet, et spécialement sur la fusion des diverses congrégations d'Ursulines, que l'une et l'autre désiraient vivement. Il fallut renoncer, pour ce premier départ, à donner au Canada aucune sœur de ce monastère; plus tard, il s'en dédommagera, et demeurera l'un des plus unis à la fondation de Québec, Les Ursulines de Pontoise, aussi bien que celles de Rouen et de Dieppe, sollicitaient à leur tour l'honneur de grossir la petite colonie. « Dieu seul, écrivait à ce sujet Marie de l'Incarnation, sait en ce moment s'il nous veut une troisième compagne ou si nous devons passer seules. Nous le connaîtrons bientôt, car il est notre refuge, et c'est Lui qui nous fait savoir ses volontés. »

<sup>1</sup> Ce prélat était M<sup>sr</sup> Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, et oncle du célèbre cardinal de Retz.

Une lettre de Claude Martin vint réjouir sa sainte mère, peu avant qu'elle quittât la capitale. Le jeune homme, qui atteignait ses vingt ans, et que la grâce commençait à toucher, témoignait le désir d'entrer dans la Compagnie de Jésus pour s'y employer au salut des infidèles; aucune ouverture ne pouvait être plus agréable à la Servante de Dieu. Le révérend Père provincial étant alors à Paris, elle crut meilleur d'y appeler son fils, afin que son admission au noviciat se traitât plus directement. Claude vint en effet; toutefois les choses ne s'arrangèrent pas aussi vite qu'on l'avait espéré, en sorte que sa mère, quittant la France, n'emporta qu'un espoir incertain de voir se réaliser le seul désir qu'elle eût jamais formé pour son enfant. Elle ne dit rien, en ses mémoires, de cet adieu suprême du mois d'avril 1639; mais vingt-cinq ans plus tard, dans un épanchement intime, elle avouait à ce cher fils « qu'allant s'embarquer pour le Canada, il lui semblait, le laissant seul en France, que ses os se déboitaient et quittaient leur place, tant elle ressentait au vif la douleur de cet abandonnement<sup>1</sup> ».

M<sup>me</sup> de la Peltrie put enfin signer, avec ses compagnes, le contrat de fondation, dont il lui fallut, contre son gré et à cause des sourdes menées de sa famille, diminuer de beaucoup le chiffre. Elle assurait cependant aux Ursulines de Québec sa terre d'Haranvilliers, près d'Alençon; M. de Bernières promit volontiers d'en toucher les revenus, et de se faire pour toutes choses l'économe de la future communauté. Il n'y avait plus qu'à se rendre à Dieppe, où le vaisseau frété par la fondatrice devait appareiller aux premiers beaux jours; le P. Charles Lallemand s'était occupé de l'expédition des bagages et des provisions. Dieppe, d'où étaient partis les premiers *découvreurs* de la Nouvelle-France avant

<sup>1</sup> Lettre du 16 août 1664.

Jac  
affa  
mer  
de  
une  
agée  
est  
gois.  
sonr  
sejc  
moe  
de S  
Celle  
afin  
nada  
avoi  
vint  
Prov  
lines  
fois  
l'auti  
Tc  
l'Ince  
qu'il  
Épou  
seau  
qu'à  
dange  
sembl  
de do  
cœurs  
troupe  
M<sup>me</sup> c

Jacques Cartier, demeurait l'un des centres principaux des affaires du Canada; nos voyageuses y arrivèrent au commencement d'avril. Les Ursulines de cette ville, heureuses de les accueillir sous leur toit, proposèrent pour la mission une excellente religieuse, la Mère Cécile de Sainte-Croix, âgée de trente ans; elle fut agréée avec reconnaissance. Il est vrai qu'on eut alors à traverser quelques jours d'angoisse. M. et M<sup>me</sup> de la Troche, mal informés par des personnes officieuses, se prirent à craindre pour leur fille le séjour dans un pays qui leur était dépeint comme perdu de mœurs et inhabitable; ordre fut expédié à la sœur Marie de Saint-Joseph de rentrer dans son monastère de Tours. Celle-ci, sans se laisser abattre, écrivit aussitôt à ses parents afin de les rassurer sur la sécurité morale qu'offrait le Canada; toutefois ils ne cessèrent leurs réclamations qu'après avoir remis la cause au jugement de dom Raymond, qui vint de leur part à Dieppe pour cet effet. Ce fut un trait de Providence; il ramena la paix complète, et les deux Ursulines de Tours eurent la consolation de revoir une dernière fois en ce monde cet excellent religieux, auquel l'une et l'autre devaient beaucoup.

Tout était prêt : « Ma très chère Mère, écrivait Marie de l'Incarnation à sa supérieure, le 18 avril, c'est tout de bon qu'il vous faut dire le dernier adieu, pour aller où notre Époux nous appelle par son infinie miséricorde. Notre vaisseau va en rade aujourd'hui; après quoi, nous n'aurons plus qu'à attendre un temps propice pour nous y rendre sans danger en chaloupe. Vous pouvez juger si les moments ne semblent pas trop longs à une âme qui est dans l'impatience de donner sa vie pour son Bien-Aimé. Oh! que le Maître des cœurs est puissant! Si vous saviez ce qu'il opère dans notre troupe canadienne, vous en béniriez mille fois sa bonté... M<sup>me</sup> de la Ville-aux-Clercs étrenne notre établissement d'un

tabernacle, d'un très beau voile de calice, et d'un grand nombre de fleurs de broderie pour garnir un parement. C'est notre première bienfaitrice après vous, ma très chère Mère, qui serez toujours l'incomparable, puisque, sans parler de vos autres bienfaits, vous nous avez données nous-mêmes. Aussi serez-vous toujours mon unique Mère, et serai-je toujours votre très affectionnée fille en Jésus-Christ... »

La compagnie des Cent-Associés avait, par délicatesse, réservé à M<sup>me</sup> de la Peltrie et à ses compagnes le vaisseau amiral *le Saint-Joseph*, comme offrant plus de sécurité et moins de désagréments que le petit navire portant leurs provisions. Aux trois Ursulines devaient se joindre trois sœurs Hospitalières qui, sous le haut patronage de la duchesse d'Aiguillon, allaient fonder à Québec un hospice pour les pauvres malades; c'était tout le programme de la charité chrétienne que réalisaient ainsi les premières religieuses envoyées dans la Nouvelle-France. De plus, la même flotte emportait vers les rives du Saint-Laurent cinq Pères de la Compagnie de Jésus, qui se dispersèrent sur plusieurs vaisseaux; le P. Vimont, nommé supérieur de la mission de Québec, se réserva pour le *Saint-Joseph*.

« Le 4 mai 1639, raconte la Servante de Dieu, nous partimes du monastère de nos Mères de Dieppe pour entendre la sainte Messe à l'Hôtel-Dieu, et y prendre les Mères Hospitalières. Au milieu de tant de voyages et de courses que nous avons faites depuis notre départ de Tours, mon esprit et mon cœur n'étaient pas où était mon corps. Il me tardait que le moment fût venu de risquer effectivement ma vie pour Dieu, afin de lui rendre ce petit témoignage de mon amour en retour de ses grandes et infinies miséricordes sur moi, sa chétive créature. Je voyais que ma vie n'était rien; mais le néant que j'étais ne pouvait pas davantage, non que j'y joignais encore mon cœur et mes amours.

Da  
le  
la  
«  
de  
car  
ent  
étai  
tra  
pas  
que  
dég  
dev  
Je c  
qui  
j'asp  
on é  
la F  
sacr  
app  
et di  
M.  
pieus  
eût v  
de D  
trouv  
« Je  
sion  
surte  
que c  
de la  
rables  
âme s

Dans ce sentiment qui m'emportait, je me prosternai devant le saint Sacrement, où je fus assez longtemps pour adorer la majesté de Dieu et m'offrir à elle en perpétuel holocauste.

« Lorsque j'étais en cet entretien, M<sup>me</sup> la gouvernante de Dieppe nous fit l'honneur de nous venir prendre en son carrosse pour nous mener au bord de la mer; nous étions entourées de monde de tous côtés, et néanmoins mon esprit était si fortement occupé, qu'à grand'peine pouvait-il se distraire de son union avec l'adorable Verbe incarné. L'on n'eût pas jugé cela de moi en me voyant agir à l'extérieur, parce que je vaquais à ce qui était nécessaire d'une façon libre et dégagée. Lorsque je mis le pied dans la chaloupe qui nous devait conduire en rade, il me sembla entrer en Paradis... Je chantais en moi-même les miséricordes d'un si bon Dieu, qui me conduisait avec tant d'amour vers le terme auquel j'aspirais depuis si longtemps. Cependant on lève l'ancre; on étend les voiles; le vent nous emporte; et ainsi, je quitte la France, dans le dessein de n'y retourner jamais et de consacrer ma vie au service des nations sauvages, pour les apprivoiser et les assujettir à leur Roi légitime, mon céleste et divin Époux. »

M. de Bernières avait accompagné jusqu'au vaisseau la pieuse troupe dont il s'était fait l'ange conducteur, et qu'il eût voulu suivre en Canada. L'impression que cet homme de Dieu conserva de ses rapports avec la Vénérable Mère se trouve consignée dans ses Mémoires, cités par dom Martin. « Je voyais, écrit-il, les Mères Ursulines appelées à la mission de Québec, et leur conversation m'édifiait à merveille, surtout celle de la Mère de l'Incarnation; car je me souviens que cette grande religieuse parlait très bien de l'excellence de la vie apostolique, et qu'elle en avait des sentiments admirables, tirés pour la plupart de l'Écriture sainte... C'est une âme solidement vertueuse, qui a une profonde humilité, une

charité éminente, et qui ne perd point l'union actuelle avec Dieu. » On peut rapprocher de ce témoignage le mot d'un ecclésiastique, très éclairé dans les voies spirituelles, et qui avait quelque connaissance des dispositions intérieures de la Servante de Dieu : « La France, dit-il en apprenant son départ, ne soupçonne pas la perte qu'elle fait en perdant la Mère de l'Incarnation; si l'on savait quelle est sa sainteté, et combien sa prière est puissante auprès de Dieu, il n'y a personne qui ne s'opposât à sa sortie et ne fit son possible pour la retenir<sup>1</sup>. »

Il fallait, à cette époque, deux ou trois mois pour se rendre des ports de Normandie jusqu'à Québec. Quinze jours après son départ, le *Saint-Joseph* avait à peine gagné l'Océan; des pêcheurs, qui l'avaient suivi, voulurent bien rapporter en France les lettres des passagers. « Nous sortons de la Manche, écrit la Vénérable Mère à sa supérieure, en très bonne disposition, grâce à notre bon Jésus; non sans avoir été en danger d'être pris par les Espagnols et par les Dunkerquois<sup>2</sup>. Il y a peu de jours, nous découvrîmes une de leurs flottes, d'environ vingt vaisseaux; mais notre capitaine a prudemment pris la route d'Angleterre pour éviter la rencontre... Depuis notre embarquement, nous avons tâché tous les jours de nous disposer à mourir, tant à cause des ennemis que des tourmentes de la mer, qui ont été très grandes. Nos cœurs néanmoins n'ont point été émus par le trouble des éléments, parce que Celui à la Providence duquel nous nous abandonnons nous fait oublier nous-mêmes et toutes choses. Tout le monde a senti le mal de mer, mais cela n'est rien; à cette heure, nous sommes dans une aussi bonne disposition

<sup>1</sup> *Vie*, par dom Martin, p. 390.

<sup>2</sup> On était alors au fort de la période française de la guerre de Trente ans; bien que Dunkerque eût été en principe réunie à la France, ses vaisseaux faisaient souvent cause commune avec ceux des Pays-Bas espagnols.

que si nous étions dans notre monastère. Il ne se peut rien voir de mieux réglé que tout l'équipage du vaisseau; je réserve à vous en dire les particularités quand nous serons à Québec. Jè n'ai point de paroles pour vous exprimer les charités et les soins du R. P. Vimont à notre égard; il n'y a mère, si soigneuse soit-elle, qui en ait davantage pour ses enfants, tant au spirituel qu'au temporel. M. Bontemps, notre capitaine, n'est pas moins rempli de bonté en notre endroit, nous donnant tout ce qu'il y a de plus commode, d'une si bonne grâce, qu'il semble ne faire le voyage que pour nous... Je vous supplie, ma très chère Mère, de donner de nos nouvelles à tous nos amis. Adieu, adieu, adieu! »

« De l'amiral *Saint-Joseph*, sur mer, 20 mai 1639.

« Durant toute la traversée, ajoute-t-elle en ses Mémoires, nous gardâmes exactement nos règles, ayant une fort belle chambre qui nous était avantageuse à cet effet. Nous y pouvions réciter l'office en chœur, les Hospitalières d'un côté et nous de l'autre; nous y couchions et prenions nos repas; enfin, onze personnes y étaient logées à l'aise... Il y a néanmoins tant à souffrir sur mer pour des personnes de notre sexe et de notre condition, qu'il faudrait l'avoir expérimenté pour le croire. Quant à moi, j'y pensai mourir de soif, parce que les eaux douces s'étaient gâtées dès la rade, et que mon estomac ne pouvait supporter les boissons fortes. Je ne dormis presque point pendant tout le voyage, et cette insomnie était accompagnée d'un mal de tête extrêmement violent. Cependant mon esprit et mon cœur possédaient une paix très grande, dans l'union de mon souverain et unique Bien. Nous eûmes le bonheur d'entendre tous les jours la sainte Messe et d'y communier, excepté treize jours, pendant lesquels la tempête agita le vaisseau avec une telle violence, que l'on ne s'y pouvait tenir. »

Cette tempête ayant entraîné le *Saint-Joseph* loin de sa route, vers les régions du nord, il faillit périr, écrasé sous une glace d'une hauteur prodigieuse que les brouillards avaient empêché d'éviter. Les passagers voyaient le naufrage comme imminent; M<sup>me</sup> de la Peltrie se serrait contre sa bonne Mère de l'Incarnation afin de mourir avec elle; le P. Vimont donna l'absolution générale. « En ce moment, dit la Servante de Dieu, je me remis devant les yeux toutes les grâces et les faveurs que Notre-Seigneur m'avait faites au sujet du Canada, son commandement, ses promesses, sa conduite, et je me trouvai dans une indifférence complète de mourir ou de vivre, ne voulant que la volonté de Dieu, laquelle, selon toutes les apparences, devait s'accomplir par notre mort... Ne voyant plus de remède naturel à un si grand danger, le révérend Père supérieur fit au nom de tous un vœu à la sainte Vierge, et la Mère Marië de Saint-Joseph, ma compagne, commença les litanies de cette divine Mère, auxquelles tout le monde répondit. Au même instant le pilote, ayant reçu ordre de mettre le gouvernail d'un côté, le tourna d'un autre sans y prendre garde, ce qui sauva notre vaisseau de cette monstrueuse glace, en sorte que chacun cria au miracle. »

Après plus de deux mois d'une navigation que les vents contraires avaient allongée de sept cents lieues, les côtes d'Amérique se montrèrent à l'horizon. La Vénérable Mère mentionne une descente des passagers à la première île qu'il fut possible de toucher; dans leur empressement à aller accomplir la promesse faite à la Mère de Dieu, ils se jetèrent sans précaution dans la chaloupe, et se virent sur le point de couler à fond. Enfin, malgré d'épais brouillards qui égaraient quelque temps sa marche, le *Saint-Joseph* franchit l'immense estuaire du Saint-Laurent et mit toutes voiles sur Québec.

C'  
enve  
Lau  
avar  
rent  
du n  
que  
Tout  
tiens  
civile  
seur.  
sein  
bretc  
anné  
En  
Saint  
de la  
généa  
embr  
enco.

## CHAPITRE X

**Le Canada vers 1639. — Réception des Ursulines.  
Débuts de leur apostolat.**

C'était en 1535 qu'un brave Malouin, Jacques Cartier, envoyé par François I<sup>er</sup>, avait arboré sur les rives du Saint-Laurent la croix du salut et le drapeau de la France. Peu avant cette prise de possession, Verrazani, navigateur florentin au service du même prince, aurait, dit-on, baptisé du nom de *Nouvelle-France* l'immense région de l'Amérique que les indigènes appelaient *Canada* ou « amas de cabanes ». Toutefois, pendant plus de soixante ans, les rois très chrétiens, absorbés par la guerre étrangère ou par les discordes civiles, parurent avoir oublié les tentatives de leur prédécesseur. A peine le souvenir de la France était-il entretenu au sein des peuplades canadiennes par les marins normands, bretons et basques, que la traite des pelleteries attirait chaque année sur ces plages désertes.

Enfin parut Samuel de Champlain, gentilhomme de la Saintonge, que l'on peut à bon droit saluer comme le père de la Nouvelle-France. Délégué par M. de Monts, lieutenant général de Henri IV pour nos possessions du Canada, il embrassa, avec les larges vues de l'homme de génie et plus encore du grand chrétien, la mission qui lui était confiée.

On allait voir, par ses soins, l'ancienne France réaliser dans la Nouvelle les *Gesta Dei per Francos* de l'âge des croisades. « Champlain, disent les témoignages du temps, possédait toutes les qualités nécessaires à un fondateur de colonie : constance, fermeté, désintéressement, loyauté; par-dessus tout, foi ardente qui le portait à regarder le salut d'une âme comme plus précieux que la conquête d'un empire. » Ayant, en 1608, remonté le Saint-Laurent jusqu'à cent trente lieues de son embouchure, il s'arrêta au pied d'un cap couronné de noyers et de vignes : les sauvages nommaient ce lieu *Kebbek* ou passage rétréci, parce que l'immense nappe d'eau s'y resserre un instant, pour reprendre au delà ses puissantes allures. Frappé des avantages d'une telle position, l'intelligent marin résolut d'en faire le centre de la France nouvelle qu'il avait dessein de créer en Amérique. Pendant vingt-sept années, il se dépensa sans relâche à cette œuvre.

Lorsque, en 1635, le jour de Noël, le fondateur de Québec rendit pieusement son âme à Dieu, quelques familles s'étaient enfin acclimatées autour du fort Saint-Louis dominant le havre, et la bonne nouvelle du salut commençait à retentir au fond des grands bois<sup>1</sup>. M. de Montmagny, qui fut appelé à poursuivre la tâche de Champlain, était de tous points digne de cet honneur; on remarquait surtout en lui cette persévérante énergie qui triomphe de difficultés sans cesse renaissantes. Son premier acte, en abordant à Québec, fut de s'age-

<sup>1</sup> Champlain avait épousé à Paris, en 1611, M<sup>lle</sup> Hélène Boullé, âgée seulement de douze ans, qu'il laissa dans sa famille, et n'emmena au Canada que neuf ans plus tard. Pendant son séjour dans ce pays, si dur alors pour une jeune femme délicate, M<sup>me</sup> de Champlain se concilia le respect et l'affection des Français, aussi bien que des sauvages. Ceux-ci, voyant leurs traits reproduits dans le miroir que, selon la mode du temps, elle portait à sa ceinture, ne pouvaient assez s'étonner comment elle les renfermait tous ainsi dans son cœur. N'ayant point eu d'enfants, elle se consacra à Dieu après la mort de son mari, se fit Ursuline au couvent de Paris, et fonda depuis à Meaux un monastère de son Ordre, où elle mourut.

nc  
ché  
la  
Pro  
que  
voi  
Fra  
de  
l'Ar  
tion  
hér  
A  
la p  
gaie  
du  
décc  
anci  
varié  
fleuv  
ces v  
et de  
Algc  
et les  
part  
alime  
et gr  
ligen  
du vi  
tages  
No  
diffé  
faites  
nos sc

nouiller avec toute sa suite au pied d'une croix, élevée sur le chemin qui conduisait du port à la haute ville, et d'implorer la protection divine sur lui-même et sur tous ceux que la Providence confiait à ses soins. Or il y avait trois ans à peine que ce second gouverneur de notre colonie exerçait ses pouvoirs, lorsque les Ursulines arrivèrent dans la Nouvelle-France; c'étaient, avec les Hospitalières leurs compagnes de voyage, les premières religieuses qu'eût encore vues l'Amérique du Nord. Quel champ d'action, quelle population, quelles ressources allaient y rencontrer ces femmes héroïques : nous le dirons en peu de mots.

A part les quelques habitations françaises disséminées sur la pointe de Québec, et autour desquelles nos colons commençaient à cultiver le sol, on peut dire que l'immense bassin du Saint-Laurent était encore, après un siècle et plus de découverte, à l'état sauvage. Partout de hautes forêts, aussi anciennes que le monde, mariant leur feuillage aux teintes variées, et s'éclaircissant çà et là, sur les bords du grand fleuve et des cours d'eau qui sillonnent le pays. Au sein de ces vastes solitudes, des tribus nomades vivant de leur chasse et de leur pêche : c'étaient, au nord du Saint-Laurent, les Algonquins et les Montagnais, ceux-ci occupant les versants et les crêtes des montagnes Rocheuses; au sud, les Iroquois, partagés en divers cantons; puis, dans la région des lacs qui alimentent le fleuve canadien, les Hurons, plus sédentaires et groupés en villages. Ces peuples, en général, étaient intelligents, mais livrés à tous les vices qu'entraîne l'ignorance du vrai Dieu, et d'ailleurs si fiers de leurs prétendus avantages, qu'ils regardaient les Européens en pitié.

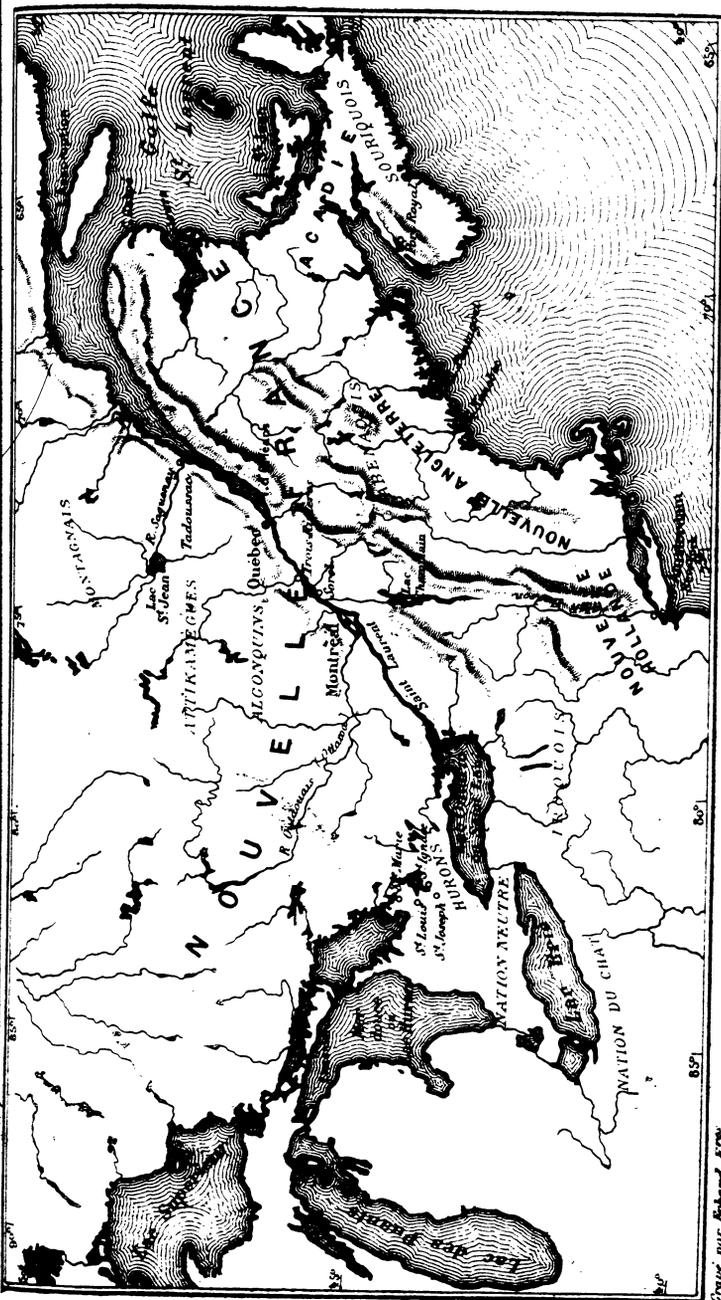
Notre colonie avait à compter avec de tels hommes, bien différents de ces races nègres de l'Afrique et de l'Océanie, faites, semble-t-il, pour se laisser asservir. « Je vois parmi nos sauvages, écrivait le P. Le Jeune, des têtes à la Pompée

et à la Jules César. » Il fallait courber ces orgueilleux Indiens aux pieds du Christ, et les réduire du même coup à seconder l'action de la France dans le Canada. Depuis plus de douze ans, les Jésuites se dévouaient à cette œuvre, et recueillaient déjà quelques fruits de leur labeur. Plusieurs d'entre eux, l'illustre P. de Brébeuf en tête, s'étaient fixés au pays des Hurons; là florissaient deux ou trois chrétientés destinées à de glorieuses luttes.

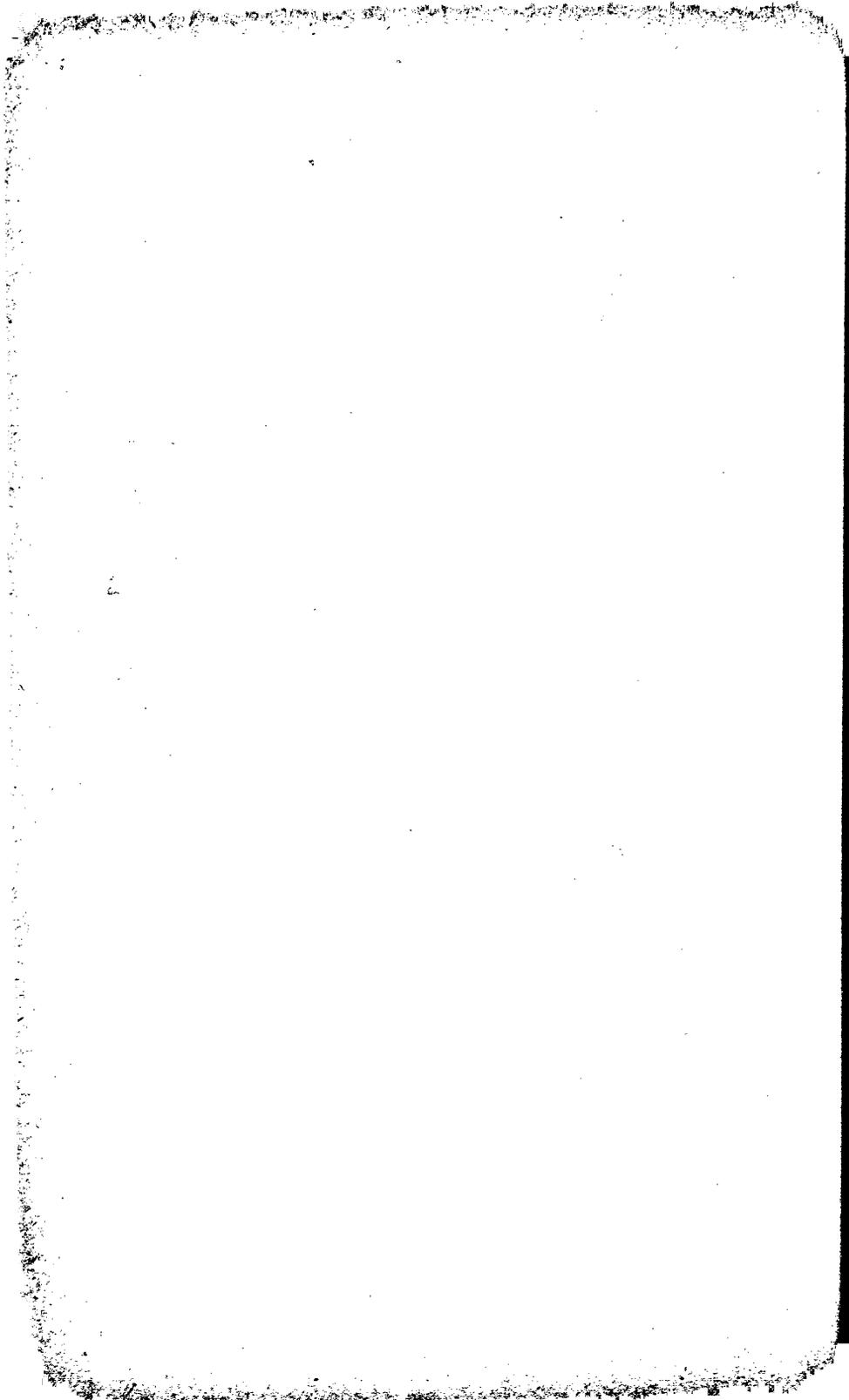
Tout près de Québec, en amont du fleuve, plusieurs familles algonquines et montagnaises, converties à la foi, commençaient à former le village de Saint-Joseph-de-Sillery, ainsi nommé en mémoire de son généreux fondateur, M. de Sillery, que nous avons vu s'intéresser au départ des Ursulines pour la Nouvelle-France. D'autres sauvages, cinq cents environ, campaient dans le territoire de la ville et ne s'en éloignaient qu'à la saison des chasses. Élever les filles de ces nouveaux baptisés, instruire leurs femmes des vérités de la foi, telle était une partie de la tâche réservée à la Vénérable Marie de l'Incarnation et à ses compagnes.

Mais, outre la difficulté d'atteindre la masse d'un peuple toujours errant, une guerre sanglante qui, pendant près d'un siècle, remplira les annales de la colonie, arrêtait les progrès de l'Évangile. Les Iroquois, peuple le plus vaillant et le plus cruel de l'Amérique, s'étaient armés dès longtemps contre les Algonquins, unis aux Hurons. Champlain avait été comme forcé de prendre parti pour ces deux dernières nations, en sorte que les Français, malgré leurs canons et leurs forts, devaient sans cesse se mettre en garde contre ces mangeurs de chair humaine, habiles à tendre des pièges. Cependant, en dépit de ces dangers et au milieu des rigueurs d'un âpre climat, on vivait heureux à Québec en cet âge d'or de sa fondation. Deux cents Français à peu près y formaient, vers 1639, comme une grande famille, sous l'autorité pater-





Carte de la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle.



t  
c  
t  
e  
c  
A  
c  
P  
f  
é  
l  
t  
s  
P  
a  
é  
q  
F  
u  
S  
le  
l  
t  
h  
su

nelle du gouverneur de la colonie. Artisans et cultivateurs, noblesse choisie qui commençait à immigrer, surtout de la Normandie et de nos provinces de l'ouest : tels étaient, sans parler des gens de guerre, les éléments de cette population.

M. de Montmagny avait dressé le plan de la ville, afin que désormais on pût y bâtir régulièrement. Une certaine animation commençait à régner dans ce coin perdu du nouveau monde. « Nos sauvages, qui ne sont pas de grands admirateurs de l'univers, s'étonnent eux-mêmes, disait le P. Le Jeune, de voir ici, selon leur expression, tant de capitaines et d'enfants de capitaines. » La religion était le lien des cœurs et la plus solide garantie de la sécurité publique. Appuyant et sanctionnant les lois de l'Église, les règlements de la colonie défendaient « de blasphémer, de s'enivrer, de perdre la Messe et service divin aux dimanches et jours de fête ». Les Jésuites, seuls représentants du clergé à cette époque, pourvoyaient à tous les besoins spirituels, et recueillaient d'abondantes consolations au milieu de leurs compatriotes. « Les exactions, les tromperies, les vols et les assassinats ne se voient ici, continuait le même Père, qu'une fois l'an, sur les papiers et sur les gazettes que quelques-uns apportent de l'ancienne France. »

C'est qu'en effet, pendant six mois de l'année, le Canada était privé de toute communication avec la mère patrie. Bien que cette contrée soit située sous la même latitude que la France, l'hiver y est autrement long et rigoureux : partout un épais manteau de neige ; plus de navigation possible, le Saint-Laurent demeure entièrement glacé. Mais viennent les premiers jours de mai : « Alors, dit Champlain en ses Mémoires, les cerisiers commencent à espanouir leurs boutons pour pousser leurs feuilles dehors..., les framboises à boutonner, et toutes les herbes à sortir de terre. » L'été qui succède à ce court printemps est ordinairement très chaud.

En attendant que l'agriculture et l'industrie pussent utiliser les ressources du sol, il fallait que la colonie tirât de la France presque toutes ses nécessités, ce qui rendait d'autant plus difficiles les établissements tels que celui dont nous allons voir les débuts.

Parties de Dieppe au commencement de mai, les Ursulines et les Hospitalières abordèrent le 15 juillet à Tadoussac, point de relâche éloigné de trente lieues de Québec, où s'arrêtaient à cette époque tous les bâtiments venant de France. Le reste de la flotte s'y trouva bientôt réuni. On croyait toucher au terme du voyage; mais il fallut se résoudre à passer plusieurs jours à l'ancre, sous prétexte de la construction d'une chaloupe nécessaire au transport. Cependant Marie de l'Incarnation contemplait, en bénissant son divin Époux, cette riche campagne canadienne alors dans tout l'éclat de sa parure d'été. « Il y avait longtemps, écrit-elle, que mon esprit voyageait dans ces grandes et vastes forêts du nouveau monde, afin de chercher les moyens de faire quelque chose pour la gloire de Dieu et pour le service des sauvages. »

Plusieurs de ces pauvres gens se trouvèrent près du rivage lorsqu'elle y descendit avec M<sup>me</sup> de la Peltrie et les religieuses, ses compagnes. Leur teint basané et leurs longs cheveux imprégnés de graisse, les misérables peaux qui les couvraient à peine, ne rebutèrent point nos missionnaires. « Cette rencontre, continue la Servante de Dieu, nous apporta une grande joie. N'ayant jamais vu de femmes comme nous, ils étaient tout surpris, et mettaient la main sur leur bouche en signe d'admiration. On leur dit que nous étions des filles de capitaines, — car il fallait parler à leur façon, — qui, pour l'amour d'eux, avions quitté notre pays, nos parents et toutes les délices de la France, ce qui les ravissait d'admiration; et

encore plus, lorsqu'on ajoutait que c'était pour instruire leurs filles, afin qu'elles ne fussent pas brûlées dans les feux. Ils ne pouvaient comprendre comment cela se pouvait faire, et, pour s'assurer de ce qui en arriverait, ils résolurent de nous suivre par terre jusqu'à Québec. »

Cet incident redoubla l'impatience de notre pieuse troupe, qui, afin d'entrer plus tôt dans sa « terre de promission », s'embarqua, vers la fin du mois, sur une barque de pêche. Les révérends Pères Jésuites et les Hospitalières y prirent place également. « Mais, dit le journal de ces dernières, il n'y avait que le tillac pour nous loger; car tout était chargé de morue, qui rendait même une assez mauvaise odeur. Le pain nous ayant manqué, on fut obligé de ramasser les miettes de la soute, où les rats n'avaient pas laissé moins de traces que le biscuit; nous les épluchâmes, pour avoir un pain que nous mangions avec de la morue sèche, n'ayant pas de quoi la faire cuire. » Après trois jours de cette pénible navigation, on côtoya l'île d'Orléans, longue d'environ six lieues, véritable bouquet de verdure, dont la pointe ouest n'est qu'à une lieue et demie de Québec, et qui alors était inhabitée. Nos voyageurs s'y arrêrèrent pour attendre la marée et un vent favorable, et durent y passer la nuit. « On y dressa trois cabanes à la manière des sauvages, continue le même récit; les religieuses se réunirent dans l'une, les révérends Pères dans l'autre, et les matelots dans la troisième. Nous ressentions une allégresse qui ne se peut exprimer de nous voir dans ces grands bois, que nous fimes retentir de nos cantiques, donnant mille louanges au Seigneur de ce qu'il nous avait conduites si heureusement en ce lieu. »

Dès le point du jour, le pilote remit à la voile pour Québec. « Comme on approchait de la ville, lisons-nous encore, une chaloupe tapissée et munie de rafraîchissements, envoyée par

M. le gouverneur, vint prendre les révérends Pères et les religieuses pour les faire débarquer avec plus d'honneur. » En même temps, le canon du fort et les clairons militaires portaient aux échos de la forêt la nouvelle de cet heureux événement. C'était le 1<sup>er</sup> août 1639; il était environ huit heures du matin. « La première chose que nous fîmes, dit Marie de l'Incarnation, à notre sortie du vaisseau, fut de baiser cette terre en laquelle nous étions venues pour y consumer nos vies au service de Dieu et de nos pauvres sauvages. » M. de Montmagny, dont la foi inspirait tous les actes, avait tenu à manifester aux yeux des Français et des indigènes le prix qu'il attachait, pour l'avenir de la colonie, à l'arrivée de ces humbles et courageuses femmes. Il se tenait sur le rivage, entouré des principaux habitants du pays et de tout le peuple de Québec, qui ne ménageait pas ses acclamations. « M. le gouverneur nous reçut, reprend la Servante de Dieu, aussi bien que tous les révérends Pères, avec des démonstrations d'une très grande charité, nous assurant du soin qu'il voulait prendre de nous. Tout le monde était si consolé de nous voir, qu'en témoignage de la joie publique ou fit cesser tout travail ce jour-là. »

Les religieuses se rendirent aussitôt, au milieu d'un cortège où se confondaient tous les rangs, à la chapelle de Notre-Dame-de-Recouvrance, bâtie naguère par Champlain sur le sommet du rocher, près du fort Saint-Louis. Le P. Le Jeune entonna le *Te Deum*, que poursuivirent toutes les voix de la foule et qu'accompagnèrent de nouvelles salves d'artillerie. Le saint sacrifice fut ensuite célébré; puis Ursulines et Hospitalières se réunirent au château, où M. de Montmagny les invita à sa table. Il ne les laissa partir qu'après qu'elles eurent reçu les félicitations de tout ce que le pays comptait de plus distingué.

En redescendant du fort, on les mena, toujours avec nom-

breuse escorte, à leurs demeures respectives, qui n'étaient d'ailleurs que provisoires, ni les unes ni les autres n'ayant de couvent préparé. Les Hospitalières s'établirent dans une maison de la Haute-Ville, assez vaste et toute neuve, qui appartenait aux Cent-Associés; quant aux Ursulines, on leur prêta une petite habitation, située sur le quai de la Basse-Ville, tout près du fleuve, au pied du sentier de la montagne. De bagage et de meubles, elles n'en avaient point encore, ayant presque tout laissé à Tadoussac, et le reste n'étant pas encore débarqué. M. le gouverneur eut la délicate attention de leur envoyer leur premier souper. Pour les lits, quelques branches de sapin y suppléèrent; elles y dormirent plus heureuses que des reines.

« Le lendemain, écrit Marie de l'Incarnation, le R. P. Vimont, le P. Le Jeune et les autres Pères de la Mission nous conduisirent, les Hospitalières et nous, au village de Sillery, proche de Québec, visiter les sauvages nos très chers frères, où nous reçûmes des consolations très grandes, les entendant chanter les louanges de Dieu en leur langue. Oh! combien nous étions ravies de nous trouver avec nos bons néophytes! eux, de leur côté, n'étaient pas moins enchantés de nous voir. » — « Ces bonnes religieuses, dit à son tour le P. Le Jeune dans sa *Relation*, ne pouvaient retenir leurs larmes. Au sortir de là, elles visitèrent les familles devenues sédentaires et celles qui se sont cabanées aux environs. M<sup>me</sup> de la Peltrie conduisait la bande; elle ne rencontrait petite fille sauvage qu'elle ne l'embrassât, avec des signes d'amour si doux et si forts, que ces pauvres barbares en restaient tout étonnés, d'autant plus qu'ils sont froids en leurs rencontres. Toutes les sœurs faisaient de même, sans prendre garde si ces petits enfants étaient sales ou non, ni sans demander si c'était la coutume du pays. » On voulut que les Pères nouvellement arrivés baptisassent sur l'heure même

quelques sauvages, dont M<sup>me</sup> de la Peltrie fut la marraine.

En parcourant ces sites canadiens et en considérant le pays, la Vénérable Marie de l'Incarnation tressaillait en Dieu. Elle avait l'étonnement et la joie de les reconnaître; ce spectacle, si nouveau qu'il fût, n'était cependant pour elle qu'un ressouvenir : « Je reconnaissais, dit-elle, que c'était bien là la contrée que Notre-Seigneur m'avait montrée il y avait six ans; ces grandes montagnes, ces vastes forêts, ces étendues immenses étaient les mêmes que j'avais vues, et qui étaient encore aussi présentes à mon esprit qu'au moment de cette vision, excepté que je n'y voyais pas tant de brumes. Cela renouvela beaucoup la ferveur de ma vocation et me porta à m'abandonner moi-même, pour souffrir et pour faire tout ce que Notre-Seigneur voudrait de moi dans ce nouvel établissement. »

Au retour de Sillery, les Hospitalières et les Ursulines se séparèrent, après s'être mutuellement embrassées; elles s'allèrent renfermer dans leurs modestes clôtures, pour y commencer chacune les exercices de leur institut. Les malades ne manquèrent pas aux premières; elles en eurent bientôt plus qu'elles n'en pouvaient recevoir. De même, les Ursulines se trouvèrent sur l'heure en fonctions; six petites filles sauvages, dont les révérends Pères avaient commencé l'instruction, leur furent données pour demeurer avec elles; puis on leur envoya, comme externes, toutes les jeunes filles, tant Indiennes que Françaises, qui se purent rencontrer.

C'est ainsi que deux couvents cloîtrés jetaient leurs premiers fondements au sein de notre colonie naissante. Il semble que l'obscurité où vont s'envelopper ces pieuses vierges rendra plus difficile un apostolat déjà entouré de tant d'obstacles. Loin de là. Cette retraite même, ces grilles exerceront sur les Indiens de la forêt, souverainement indépendants, une sorte d'attraction; ils viendront pour admirer

« les filles vierges », pour s'instruire près d'elles, et porteront ensuite leur réputation de tribu en tribu. M. de Montmagny et son conseil savaient également ce que valent, pour la sûreté d'un pays, ces prisons volontaires où des âmes pures s'immolent en priant. Dans l'acte dressé pour la réception des Ursulines, le pieux gouverneur témoigne hautement « du grand bien qu'il espère de leur œuvre pour la gloire de Dieu, l'édification et l'utilité commune; ainsi qu'il paraît, ajoute-t-il, par le contentement qu'en ont manifesté les Français et les sauvages ».

La Servante de Dieu va elle-même nous introduire dans cette maison de la Basse-Ville, à laquelle son ingénieuse industrie parvint à donner un air de couvent. « Notre logement, écrit-elle, se compose de deux chambres : l'une, qui peut avoir seize pieds carrés, sert de chœur, de parloir, de cellules et de réfectoire; dans l'autre, nous faisons la classe aux Françaises et aux filles sauvages. Une galerie, en forme d'appentis, que nous avons fait faire, nous a donné la chapelle, la sacristie extérieure et la cuisine. Nous nous estimons mieux logées que si nous étions dans un Louvre ou dans un palais, puisque nous possédons avec nous les trésors que nous sommes venues chercher, savoir nos chères néophytes. » Il y avait sans doute un terrain, sinon un jardin, attenant à la maison; car le même récit parle de la clôture, dont on s'occupa tout d'abord, et qui consistait en une palissade de gros pieux de cèdres.

Marie de l'Incarnation se trouvait, par le mandat que lui avait confié l'archevêque de Tours lors de son départ, à la tête de cette petite communauté. Elle touchait alors à ses quarante ans, et entrait, pour ainsi dire, en possession de tout elle-même, puisque sa vie n'avait été jusqu'ici qu'une préparation à l'heure présente. Il y a, dans ses Mémoires, un mot d'une grande profondeur : « Les peines les plus affli-

geantes que j'ai souffertes depuis ma naissance, dit-elle, ont été au sujet de nos néophytes, Algonquins, Montagnais et Hurons, qui depuis dix ans sont la proie de leurs ennemis; je n'en dis rien de particulier, parce que je ne pourrais jamais exprimer les afflictions et les angoisses intérieures que j'ai endurées pour eux. » Ainsi le Seigneur avait, de toute éternité, associé cette âme d'apôtre à la prédestination des pauvres sauvages canadiens; nous verrons quels fruits de sainteté produisit en effet leur nouvelle Église.

Près de la Servante de Dieu, sa jeune compagne Marie de Saint-Joseph, âme tout angélique, apportait à l'œuvre commune de rares talents pour l'instruction et l'aimable gaieté de ses vingt-deux ans. « Souvent, écrivait un peu plus tard une de ses sœurs, elle nous fait pleurer à force de rire pendant la récréation; il serait bien difficile d'engendrer mélancolie avec elle. » Puis l'infatigable Mère de Sainte-Croix, du couvent de Dieppe; enfin M<sup>lle</sup> Charlotte Barré, qui ne démentait point la générosité de son départ inopiné pour le Canada. M<sup>me</sup> de la Peltrie partageait, avec une touchante humilité, le petit logement et les fonctions si pénibles des religieuses, prenant pour elle la part de servante; elle les représentait en même temps au dehors, et s'associait à toutes les bonnes œuvres entreprises à Québec.

Les six premières séminaristes, données comme pensionnaires aux Ursulines, les mirent immédiatement dans la réalité de leur apostolat. Elles n'étaient point attrayantes pour la nature, ces pauvres enfants des bois : « Tous les jours, raconte la Vénérable Mère, par suite de leur malpropreté, nous trouvions des cheveux, des charbons et autres ordures dans notre marmite; et quelquefois, un vieux soulier, ce qui pourtant ne nous donnait pas trop de dégoût. Les personnes qui nous visitaient et à qui, par récréation, nous en faisons le récit, ne pouvaient comprendre comment

nc  
vo  
or,  
gr  
ma  
les  
terr  
de c  
emp  
heu  
digr  
L  
le fi  
bon  
lasse  
d'arr  
leur  
Dieu  
ne se  
Je fus  
il y a  
de nc  
mont  
elles c  
lées d  
taient  
fêtes,  
qu'un.  
Cep  
gnages  
sance  
datait c  
que pa

nous paraissions nous y accoutumer, non plus que de nous voir embrasser, caresser et mettre sur nos genoux de petites orphelines sauvages, qu'on nous donnait toutes pleines de graisse dont leurs parents les oignent, et qui rend une très mauvaise odeur. Quelque diligence qu'on fasse, et quoiqu'on les change souvent de linge et d'habits, on ne peut de longtemps les débarrasser de la vermine causée par l'abondance de cette graisse. C'est un office que chacune ambitionne avec empressement : celle qui l'emporte s'estime riche d'un si heureux sort; celles qui en sont privées s'en estiment indignes et demeurent dans l'humilité. »

Déjà impressionnés par l'arrivée des religieuses, les Indiens le furent bien davantage encore en les voyant à l'œuvre. Un bon Huron, qui se trouvait alors à Québec, ne pouvait se lasser, à son retour, de raconter ce qu'il en avait vu, afin d'amener ses compatriotes à la foi : « Ah! si vous saviez, leur disait-il, la charité qui est parmi ceux qui croient en Dieu, vous ne resteriez pas comme vous êtes. Encore qu'ils ne se soient jamais vus, ce n'est qu'un cœur et qu'une âme. Je fus ravi l'an passé à Québec, à l'arrivée d'un vaisseau où il y avait des filles vierges vêtues de noir qui, pour l'amour de nous, sont venues en ce pays. Les unes prirent des filles montagnaises, qu'elles faisaient manger avec elles et à qui elles donnaient de beaux habits; les autres, qui étaient habillées d'une autre couleur, prirent les malades qu'elles assistaient et veillaient jour et nuit. A leur arrivée, on fit tant de fêtes, que vous eussiez dit que ceux de Québec n'étaient qu'un. Oh! que nous sommes éloignés de cela! »

Cependant la cité de Champlain multipliait ses témoignages de joie et ses actions de grâces au Ciel pour la naissance de M<sup>gr</sup> le dauphin. La nouvelle de cet événement, qui datait du 5 septembre précédent, n'avait pu lui être apportée que par la dernière flotte, celle même qui avait amené nos

religieuses. Aussi donna-t-on cette année une solennité exceptionnelle à la procession du jour de l'Assomption, d'autant que le vœu de Louis XIII, rappelé par cette procession, avait été offert à la Reine des cieux pour obtenir un héritier du trône. M<sup>me</sup> de la Peltrie ne manqua pas de s'y trouver. « Derrière nos nouveaux chrétiens, qui marchaient deux à deux fort posément, raconte le P. Le Jeune, venait M<sup>me</sup> la fondatrice des Ursulines, tenant à ses côtés trois ou quatre petites filles sauvages, vêtues à la française, et ensuite toutes les filles et femmes sauvages, en leur propre habit, gardant parfaitement bien leur rang. Nous nous rendimes à l'hôpital, où tous les sauvages se mirent à genoux d'un côté, les Français de l'autre et le clergé au milieu. Alors nos chrétiens prièrent tous ensemble pour le roi, remerciant Dieu de ce qu'il lui avait donné un dauphin; ils prièrent ensuite pour la reine, pour les Français et pour toute leur nation... Au sortir de l'hôpital, on se dirigea vers les Ursulines; passant devant le fort, les mousquetaires firent une salve fort gentille, et le canon redoubla ses foudres et ses tonnerres. Nous gardâmes les mêmes cérémonies; les religieuses, chantant l'*Exaudiat*, émurent nos sauvages et réjouirent extrêmement nos Français, voyant que deux chœurs de vierges chantaient les grandeurs de Dieu en ce nouveau monde. »

Six capitaines de diverses nations portaient, en cette circonstance, de splendides habits de soie, d'or et de velours, dons de Sa Majesté à l'un d'eux qui venait d'être reçu à la cour. Ces braves chrétiens désirèrent, après la fête religieuse, tenir conseil avec quelques-uns des missionnaires. « Le R. P. Vimont, continue la *Relation*, les vint trouver, accompagné de M. le gouverneur et de M<sup>me</sup> de la Peltrie, laquelle ne pouvait se rassasier de la dévotion de ces bonnes gens. Tout le monde étant assis, un capitaine, s'adressant au P. Le Jeune : « Sois sage, Père Le Jeune, lui dit-il; demeure en

« i  
« P  
cou  
de  
aide  
des  
« pl  
« bc  
H  
que  
de f  
ne p  
« t-  
« ass  
« me  
« mc  
à ce  
des b  
datic  
sion t  
ce par  
Le  
de la  
vérole  
Les U  
racon  
chang  
malad  
Nous  
parce  
peu de  
nouvel  
nous -

« repos; ne laisse point égarer ton esprit, afin que tu ne perdes rien de ce que je vais dire... » Suivit un naïf discours, dont le but était de rappeler aux Pères leur promesse de faire venir de France un grand nombre d'hommes, qui aideraient les sauvages à cultiver leurs terres et à se bâtir des maisons, « afin, disait l'orateur, que nous ne soyons plus comme des bêtes qui vont chercher leur vie dans les bois. »

Hélas! il eût fallu pour cela des secours plus abondants que ceux dont disposait la colonie. M. de Montmagny promit de faire ce qu'il pourrait. « Mais la bonne M<sup>me</sup> de la Peltrie ne put contenir les élans de sa charité : « Mon Père, s'écria-t-elle, parlant au P. Le Jeune, qui servait d'interprète, assurez ces bonnes gens que, si je les pouvais aider de mes propres bras, je le ferais de bon cœur : je tâcherai au moins de planter quelque chose pour eux. » Nos sauvages, à ce discours, se mirent à rire, disant que les blés faits par des bras si faibles seraient trop tardifs. » La vertueuse fondatrice, aussi bien que ses religieuses, allait avoir une occasion toute prochaine de se dévouer d'une autre manière pour ce pauvre peuple.

Le mois d'août s'achevait à peine, l'installation du couvent de la Basse-Ville était encore bien précaire, lorsque la petite vérole se déclara tout à coup parmi les Indiens et les décima. Les Ursulines ne furent point épargnées. « Notre maison, raconte la Servante de Dieu, se trouva en peu de jours changée en un hôpital : toutes nos séminaristes eurent cette maladie jusqu'à trois fois; quatre d'entre elles en moururent. Nous nous attendions toutes à être prises par la contagion, parce que nous étions jour et nuit à les soigner, et que le peu de logement que nous avions nous obligeait d'être continuellement les unes avec les autres. Mais Notre-Seigneur nous assista si puissamment, que nulle ne fut incommodée.

Comme nous n'avions pas encore de meubles, tous les lits étaient sur le plancher, en sorte qu'il nous fallait sans cesse passer par-dessus les malades, et, dans cette nécessité, la divine Majesté nous donnait un si grand courage, qu'aucune de nous n'avait de dégoût des maux ni de la malpropreté des sauvages. Madame notre fondatrice voulut tenir le premier rang dans ces pratiques de charité, et, quoiqu'elle fût délicate, elle s'employait avec un zèle merveilleux aux offices les plus humbles et les plus rebutants. »

L'épidémie se prolongea durant tout l'hiver. « Mais, écrivait la Mère de l'Incarnation à une Visitandine de Tours, je vous assure que la Providence a constamment pris de nous un soin particulier. Les habitants de Québec nous donnaient des légumes et d'autres semblables rafraîchissements, en sorte que nous étions trop à notre aise. Bien que pressées dans un petit trou où il n'y a point d'air, nous n'y avons point été malades, et jamais je ne me sentis plus forte. Si en France on ne mangeait que du lard et du poisson salé, comme nous faisons ici, on en serait incommodé, et on n'aurait point de voix : nous nous portons fort bien, et nous chantons mieux qu'on ne fait en France. L'air du pays est excellent; aussi est-ce un paradis terrestre où les croix et les épines naissent si amoureusement, que, plus on est piquée, plus le cœur est rempli de douceur. » Une seule crainte paraît avoir ému la Servante de Dieu et ses compagnes, celle de voir diminuer le nombre de leurs petites protégées; les parents, encore païens, s'imaginaient en effet que le baptême et la demeure parmi les Français étaient cause de cette mortalité. Il n'en fut rien, grâce à Dieu : ces pauvres Indiens venaient, de plus en plus nombreux, amener leurs filles au couvent.

Le soin des malades n'avait point empêché nos ferventes missionnaires de s'appliquer sans retard à l'étude des langues

sa  
lie  
eu  
l'a  
« I  
dar  
pet  
nai  
élé  
lang  
algc  
a pl  
d'ex  
une  
adje  
actic  
chos  
La p  
voye  
Aprè  
P. Le  
gens  
qu'el  
toute  
pour  
croix  
près c  
Ce  
suites  
Le P.  
séder  
quelqu  
même

sauvages; travail extrêmement pénible, vu le génie particulier de ces idiomes, qui ne ressemblent en rien aux langues européennes. Deux langues mères, le huron-iroquois et l'algonquin, se partageaient alors la vaste région canadienne. « La langue huronne, dit le P. de Charlevoix, est d'une abondance, d'une énergie et d'une noblesse qui ne se trouvent peut-être réunies dans aucune des plus belles que nous connaissions; et ceux à qui elle est propre ont dans l'âme une élévation qui s'accorde bien mieux avec la majesté de leur langage qu'avec le triste état où ils sont réduits. La langue algonquine n'a pas autant de force que la huronne, mais elle a plus de douceur et d'élégance. Toutes deux ont une richesse d'expression, une variété de tours, une propriété de termes, une régularité qui étonnent. » On y conjugue les noms et les adjectifs; on y multiplie les verbes pour exprimer la même action, selon qu'elle se rapporte à un être animé ou à une chose sans vie, selon qu'elle se passe sur l'eau ou sur la terre. La plupart des mots sont presque uniquement composés de voyelles; plusieurs consonnes font défaut à leur alphabet. Après avoir étudié la langue algonquine pendant deux ans, le P. Le Jeune désespérait de la pouvoir jamais dominer. « Les gens qui la parlent, disait-il, ont une richesse si importune, qu'elle me jette quasi dans la créance que je serai pauvre toute ma vie en leur langue. » En revanche, stérilité complète pour exprimer les vérités de la religion : « Le signe de la croix, à lui seul, écrivaient les missionnaires, nous a coûté près d'une année d'études. »

Ce fut au prix de sacrifices héroïques que les premiers Jésuites du Canada s'initièrent à la connaissance de ces langues. Le P. de Brébeuf, apôtre des Hurons, ne parvint à posséder la leur qu'après s'être soumis, pendant trois ans, sous quelque cabane enfumée, à toutes sortes d'humiliations. De même, le P. Le Jeune eut le courage d'aller, en 1634, hiver-

ner au fond des grands bois, parmi des Algonquins, afin d'arracher à ses hôtes, qui ne s'y prêtaient pas toujours, le trésor dont il était avide. C'était la langue algonquine que les Ursulines devaient posséder tout d'abord; elles eurent l'avantage d'y avoir pour maître ce zélé P. Le Jeune, qui était d'ailleurs en ce temps le père spirituel de la petite communauté.

Chaque jour il venait à leur parler, où il trouvait trois dociles élèves. « Nous faisons nos études en cette langue barbare, écrivait la Mère de l'Incarnation, de la manière que font ces jeunes enfants qui vont au collège pour apprendre le latin. Mais comme il y avait plus de vingt ans que je n'avais raisonné sur ce qui tient de la science et de la spéculation, cette étude m'était difficile, et il me semblait qu'étudiant des mots et des verbes par cœur, car nous apprenions par règles et par méthode, c'étaient autant de pierres qui me roulaient dans la tête. Cette douleur, jointe aux réflexions que je faisais sur la rudesse d'une telle langue, me faisait croire qu'humainement je n'y pourrais jamais réussir. J'en traitais amoureusement avec Notre-Seigneur, qui, malgré toutes ces difficultés, m'aida de telle sorte, qu'en peu de temps je l'entendis et la parlai facilement, y trouvant même des consolations si divines, qu'elle enlevait mon esprit plus que les plus sublimes lectures. Mon étude m'était une oraison qui me rendait cette langue si douce, qu'elle ne me paraissait plus barbare, et bientôt j'en sus assez pour enseigner à nos chères néophytes ce qui était nécessaire à leur salut. » Celles-ci, voyant les religieuses prendre tant de peine à prononcer leur idiome : « Ah! disaient-elles agréablement, que volontiers, mes Mères, nous vous donnerions nos langues! »

Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis leur arrivée, que les courageuses sœurs discouraient tant bien que mal, non seulement avec leurs jeunes séminaristes, mais encore

avec les Indiens, hommes et femmes, qui commençaient à connaître le chemin du couvent. La Vénérable Mère attachait le plus grand prix, pour l'avenir de sa maison, à la connaissance de ces idiomes. Elle voulut que la Mère Saint-Joseph, plus jeune et douée d'une heureuse mémoire, apprit dès lors la langue huronne; elle-même se livrera plus tard à cette étude, lorsqu'elle en verra la nécessité. « On se rit de moi, écrit-elle à une religieuse de France, quand je dis qu'il y a de la peine en ce travail; car on me représente que si la peine était si grande, je n'y aurais pas tant de facilité! Mais, croyez-moi, le désir de parler fait beaucoup: je voudrais faire sortir mon cœur par ma langue, pour dire à nos chers néophytes ce qu'il sent de l'amour de Dieu et de Jésus notre bon Maître. »

Ainsi s'acheva, au milieu des labeurs qui préparaient la moisson, cette année 1639, si grande dans la vie de la Servante de Dieu, et que le Canada français conserve en lettres d'or dans ses annales religieuses.

## CHAPITRE XI

**Le pauvre séjour de la Basse-Ville. — Le séminaire indien  
et les bons néophytes de Marie de l'Incarnation.**

1640 - 1643

Après un hiver rigoureux, que la Vénérable Mère prétendait avoir passé, de même que ses sœurs, aussi doucement qu'en France, un précieux renfort arriva aux Ursulines vers le commencement de juillet. Le couvent de Paris, affligé du mécompte survenu l'année précédente lors du passage des fondatrices, envoyait à Québec deux de ses religieuses : la Mère Marguerite de Flécelles, dite de Saint-Athanase, et la Mère Anne Le Bugle de Sainte-Claire. La première n'était âgée que de vingt-six ans, la seconde en comptait trente-cinq; toutes deux devaient être, par leurs vertus, de solides piliers de la communauté naissante. M. le gouverneur et le R. P. Vimont les reçurent au port, ainsi que deux Hospitalières amenées par le même vaisseau. « M<sup>me</sup> de la Peltrie se trouvait là, dit la *Relation*, avec ses petites séminaristes gentiment vêtues. Elle embrassa les voyageuses et les conduisit, sur le quai même, dans la chapelle fort dévote de ses Mères Ursulines; celle des Jésuites, qui servait d'église paroissiale, avait été consumée quelques jours auparavant par un incendie. » Après avoir adoré Notre-Seigneur, elles

s'approchèrent de la grille pour saluer les religieuses tout empressées à les accueillir. « En parlant à la Mère de l'Incarnation, écrivait depuis la sœur Sainte-Claire, je respirai un air de sainteté qui m'embauma toute. » Elles eurent, comme les premières arrivantes, l'avantage de faire le lendemain un voyage à Sillery, puis vinrent se renfermer dans leur chère clôture.

C'était la pauvreté, mais c'étaient aussi les joies de Bethléhem qu'elles allaient y trouver. Tout le linge avait été sacrifié pour soigner les malades que la petite vérole avait couvertes d'ulcères dégoutants; la charitable supérieure se disposait à tailler, dans les tours de lits des religieuses, des robes à ses enfants, ayant dépensé pour elles, en quelques mois, les provisions de deux années. L'arrivée des vaisseaux remit un peu d'abondance dans le vivre et dans le vêtement. Un pieux bourgeois de Tours, M. Marchand, qui vénérât la Servanté de Dieu, lui avait envoyé de la toile et des étoffes, et de plus un ciboire et des outils pour le travail. Les Ursulines de Paris, de Tours et de Loches avaient de même signalé leur générosité, en sorte que la sœur Sainte-Claire, chargée des fonctions de cellière, écrivait plaisamment à ses anciennes compagnes « qu'elle ne pouvait finir de ranger à la cave et au grenier toutes les provisions », bien que cave et grenier se touchassent de près. Mais si la subsistance était pour le moment assurée, la petitesse du logis se faisait de plus en plus sentir, en dépit des inventions par lesquelles on tâchait de multiplier l'espace.

« Je vous dirai, avoue naïvement la Vénérable Mère à une dame de ses amies, comment nous pouvons tenir tant de personnes en un si petit lieu. L'extrémité de nos chambres est divisée en cabanes faites de légères planches de sapin : un lit est posé près du sol, l'autre touche presque au plafond, si bien qu'il y faut monter avec une échelle. Nous avons fait

bâtir une petite église de bois qui est agréable par sa pauvreté. On ne croirait pas les dépenses que nous a coûtées cette maison, quoiqu'elle soit si pauvre que nous voyons par le plancher reluire les étoiles, et qu'à peine y peut-on tenir une chandelle allumée à cause du vent. Avec tout cela, nous nous estimons plus heureuses que si nous étions dans le monastère le mieux accommodé de la France. Il nous semble que nous sommes trop bien pour le Canada, où, pour mon compte, je m'attendais de n'avoir d'autre logement qu'une cabane d'écorce. Mes sœurs me disent quelquefois : « Si nous avons quelque peine dans le Canada, c'est de n'en pas avoir et de ne pas assez souffrir. » La présence de Notre-Seigneur sous leur toit permettait en effet à ces âmes vaillantes de compter pour rien la gêne où elles vécurent, pendant près de trois années, dans ce qu'elles appelaient pompeusement « leur Louvre ».

Les élèves sauvages, dites séminaristes, étaient en moyenne, dès cette époque, de quinze à dix-huit à la fois, sans compter celles qui, de temps à autre, se trouvaient de passage au couvent. D'autres venaient comme externes; on les instruisait sous une simple cabane dressée près de la maison. Si l'apostolat des Ursulines près des jeunes Françaises de Québec, alors en petit nombre, a laissé peu de traces durant leur séjour à la Basse-Ville, les détails abondent, en revanche, sur les petites Indiennes, que l'on voit déjà s'approprier entre leurs mains. Plusieurs d'entre elles avaient été placées, comme *fillesules*, sous la protection de quelques grandes dames de France, que la Mère de l'Incarnation entretenait volontiers de leurs protégées.

« Je serais trop longue, écrivait-elle à l'une de ces généreuses *marraines*, si je vous parlais séparément de toutes; mais je vous dirai qu'en général ces jeunes filles nous aiment plus que leurs parents, ne témoignant aucun désir de les

suivre, ce qui est fort extraordinaire dans les sauvages. Lorsque nous fîmes nos exercices spirituels, elles gardaient un continuel silence, n'osant pas même lever les yeux ni nous regarder, de crainte de nous interrompre. Mais aussi, dès que nous les eûmes finis, on ne peut exprimer les caresses qu'elles nous firent, ce qu'elles ne font jamais à leurs mères naturelles. Quatre d'entre elles communièrent à Pâques; elles s'y préparèrent avec tant de désir de s'unir à Notre-Seigneur, que, dans l'attente de le recevoir, elles s'écriaient : « Ah! quand sera-ce que Jésus nous viendra « baiser au cœur! » Le P. Pijart, qui les avait baptisées et instruites pour la communion, les voyant se comporter avec une modestie tout angélique, ne pouvait retenir ses larmes. »

Et ailleurs, sur le même sujet : « On les entend quelquefois, dit-elle, s'entretenir de Dieu et faire des colloques spirituels. Un jour, entre autres, elles se demandaient mutuellement de quoi elles pensaient avoir plus d'obligation à Dieu : « C'est, « répond l'une, de ce qu'il s'est fait homme pour moi, et « qu'il a enduré la mort pour me délivrer de l'enfer. — C'est « de ce qu'il m'a faite chrétienne, repart une autre, et de ce « qu'il m'a mise par le baptême au nombre de ses enfants. » Une petite, qui n'a pas plus de neuf ans, et qui communique depuis un an et demi, hausse alors la voix et dit : « C'est de « ce que Jésus se donne à nous en viande au saint Sacre- « ment de l'autel. » Cela n'est-il pas ravissant en des filles nées dans la barbarie?... Ceux qui les ont vues auparavant courir dans les bois comme des bêtes sont émus et attendris de les voir, douces comme des brebis, s'approcher de la sainte table pour y recevoir le véritable Agneau. Quelques-unes se glissent parfois dans notre chœur, et là, se plaçant de part et d'autre, tenant chacune un livre à la main; elles se comportent comme nous pendant notre office, faisant les mêmes

inclinations; mais comme elles ne savent encore que l'*Ave, maris stella*, elles chantent cette hymne vingt et trente fois sans se lasser, s'imaginant qu'elles font une prière bien agréable à Dieu : cette innocence est charmante. »

On songe, en lisant ces lignes, à ce que raconte le P. Le Jeune pour l'avoir observé de ses propres yeux, lorsqu'il hivernait dans les bois au milieu d'une famille algonquine païenne : « Le matin, dit-il, les petits enfants, sortant de leur cabane, criaient à tue-tête : « Venez, porcs-épics! « venez, castors! venez, élans! » Ou encore, s'adressant au Manitou ou bon Génie : « Faites-nous trouver à manger! » Voilà quelles étaient toutes leurs prières. »

Aussi la Servante de Dieu ne pouvait-elle se lasser d'admirer l'action de la grâce sur ces natures, hier encore si incultes : « Nos filles, écrivait-elle, ne manquent point à leurs examens de conscience, ni à se reprendre les unes les autres, ce qu'elles font avec une ingénuité nonpareille. Elles demandent quelquefois qu'on les châtie, afin de payer à Dieu dès ce monde la peine de leurs péchés. L'une d'elles ayant été corrigée, on lui demanda ce qu'elle avait pensé de son châtiment : « J'ai pensé, dit-elle, que l'on m'aime, puisque « l'on me châtie pour me faire venir de l'esprit, car je n'en « ai point; moi qui ai été instruite, je suis beaucoup plus « coupable que ma compagne qui a failli et qui ne l'a point « été. » Leur plus grande récréation est de danser à la mode de leur pays; elles ne le font pas néanmoins sans en avoir obtenu la permission. L'étant venue demander un vendredi, on leur rappela que Jésus était mort en ce jour, et que c'était un jour de tristesse; il n'en fallut pas davantage pour les arrêter : « Nous ne danserons plus ce jour-là, répondirent-elles; nous serons tristes, puisque Jésus est mort à tel « jour. » Ainsi se laissent-elles conduire docilement, celles de dix-sept ans aussi bien que celles de sept ou de six. »

Leurs maîtresses les trouvaient d'ailleurs aptes à tout, voire même à s'accompagner sur la viole en chantant des cantiques spirituels : c'était la Mère Saint-Joseph qui mêlait ainsi l'agréable à l'utile, dans l'instruction qu'elle leur donnait. « Nous les voyons, dit-elle en des notes adressées au supérieur des Jésuites, se régler en tout sur nos actions, excepté pour les révérences, qu'elles imitent M<sup>me</sup> de la Peltrie. Le vendredi saint, comme elles s'aperçurent que les religieuses quittaient leurs chaussures et faisaient de grandes prosternations pour adorer la sainte Croix, ces pauvres enfants posèrent leurs souliers et gardèrent les mêmes cérémonies qu'elles avaient remarquées en leurs Mères. Quand Madame notre fondatrice les conduit à l'habitation Saint-Joseph, elles se dispersent deçà, delà, pour voir leurs parents; mais au premier signal, vous les voyez accourir auprès d'elle, l'embrassant avec plus d'affection que leurs propres mères. Un jour que cette bonne dame avait laissé deux de ces petites au couvent, tandis qu'elle allait à Sillery, celles-ci ne cessèrent durant son absence de se lamenter : *Daïar ningue, daïar!* « Venez, ma mère! Venez, Madame! » répétaient-elles en pleurant. » — « Je ne vous parle pas des caresses qu'elles me firent au retour, ajoutait M<sup>me</sup> de la Peltrie à ce récit; de si loin qu'elles m'aperçurent, à travers la palissade qui nous ferme, elles eussent volontiers sauté pardessus pour venir à ma rencontre. Aussi est-il vrai que, si elles étaient mes vrais enfants, je ne les pourrais pas aimer davantage. »

Rien, dans l'éducation première de ces jeunes filles, ne les disposait à une telle docilité; elles avaient grandi, selon les mœurs de leur nation, dans une indépendance illimitée, sans que leurs parents osassent jamais leur adresser un reproche ni les corriger d'aucune façon. Il est vrai que la plupart gardaient au fond du cœur un amour instinctif pour

la vie nomade et ses faciles plaisirs; la Mère de l'Incarnation, qui signale souvent ce fait dans ses lettres, l'expérimenta dès le début, ainsi qu'en témoigne plus d'un charmant récit.

Marie Négabamat, l'une des six qui lui furent données le jour même de son arrivée à Québec, était fille d'un chef algonquin, Noël Négabamat, le premier sauvage converti qui se fût fixé à Sillery. Caressée par M<sup>me</sup> de la Peltrie et par les religieuses, l'enfant se laissa emmener au couvent, habiller à la française, et parut avoir oublié la douce liberté de la forêt. Mais au bout de quelques jours : « Je suis triste, dit-elle à ses compagnes; je n'entends plus les oiseaux de Sillery; je ne puis plus courir sur nos rochers, ni jouer avec les écureuils : je vais donc mourir ici! » Une issue s'étant offerte à cette pauvre petite, elle s'échappa de l'enclos et prit la route des bois. Après deux heures de course, lorsqu'elle arriva chez son père, sa belle robe rouge était en pièces. Noël, qui était un fervent chrétien, la reçut avec des paroles sévères : « Ma fille, lui dit-il, est-ce moi qui t'ai permis de quitter les filles vierges? Va, ingrate, retourne à la maison de Jésus; tu ne resteras pas ici! » Tandis que l'enfant, à demi repentante, redescendait vers le fleuve pour s'y amuser, le P. Le Jeune l'aperçut de loin et, afin d'appuyer la correction, fit semblant de la vouloir jeter à l'eau. « Père! s'écria-t-elle tout effrayée, laisse-moi aller! Tu verras que je serai toujours obéissante. » Le lendemain, dès la pointe du jour, Négabamat ramenait la fugitive à ses maîtresses, qui la reçurent à bras ouverts. Marie ne se démentit plus. Sept ans plus tard, elle contracta un mariage avantageux, pour lequel les Ursulines de Paris se mirent en frais, aussi bien que leurs sœurs de Québec.

Une autre séminariste, nommée Catherine, prise également du mal du pays, escalada un jour la clôture, et courut

re  
né.  
gié  
sar  
vai  
ava  
fille  
d'es  
la r  
rep.  
la f  
ouv.  
moy  
mer  
sévé  
Ce  
de la  
esca,  
saier  
emba  
revie  
Dieu.  
mém  
vient  
plicit  
reneq  
visiôn  
à l'écc  
bonne  
satisf  
pagné.  
du sa  
très g

retrouver ses parents cabanés dans les bois. Ceux-ci, étonnés, lui demandèrent pourquoi elle avait quitté les religieuses : « Parce que je suis triste, » répondit l'enfant. Alors, sans plus d'explications, sa mère la garda près d'elle à travailler. Au bout de quelques jours cependant, Catherine avait changé d'avis : « Je vais retourner maintenant chez les filles vierges, dit-elle; je ne suis plus triste, je n'avais pas d'esprit quand je les ai quittées. — Va, si tu veux, répondit la mère; mais ne reviens plus qu'on ne te le dise. » L'enfant reprit donc le chemin des Ursulines; lorsqu'elle se présenta, la Mère de l'Incarnation se montra sévère et refusa de lui ouvrir. Catherine ne se tint pas pour battue; elle trouva moyen de se glisser avec ses compagnes externes, au moment où celles-ci franchissaient le seuil de la clôture. Sa persévérance lui fit ensuite tout pardonner.

Ces petites coureuses, qu'enivraient de loin les senteurs de la forêt, se corrigeaient généralement après leur première escapade. D'autres, par une merveille de la grâce, se laissaient gagner dès l'abord à cet autre parfum tout céleste qui embaume le cloître. Telle fut la jeune Agnès, dont le nom revient souvent dans la correspondance de la Servante de Dieu. « Agnès, écrivait-elle en 1640, nous fut donnée en même temps que Marie Négabamat; le nom d'Agnès lui convient très bien, car c'est un agneau en douceur et en simplicité. Quelque temps avant d'entrer au séminaire, elle rencontra le P. de Quen, dans le bois où elle coupait sa provision. Elle ne l'eut pas plus tôt aperçu, que, jetant sa hache à l'écart : « Enseigne-moi! » lui dit-elle; ce qu'elle fit de si bonne grâce, que le Père en fut sensiblement touché. Pour satisfaire sa ferveur, il nous l'amena avec deux de ses compagnes, et toutes trois se rendirent en peu de temps capables du saint baptême. Agnès, qui n'a que douze ans, a fait de très grands progrès auprès de nous, tant dans la connais-

sance de nos saints mystères, que dans les bonnes mœurs et la science des ouvrages; elle lit, joue de la viole et possède mille autres petites adresses. »

Deux ans plus tard, Agnès et ses deux amies étaient obligées d'aller passer l'hiver dans la forêt, pour aider leurs parents au temps de la chasse. « Elles eurent bien de la peine, raconte la Vénérable Mère, à se résoudre à ce voyage, parce qu'elles devaient être pendant trois mois privées de la sainte Messe et de l'usage des sacrements; mais leurs parents étant de nos principaux chrétiens, on ne les put refuser. Nous les pourvûmes de toutes choses, autant que la pauvreté du Canada nous le put permettre; après quoi, elles nous quittèrent avec bien des larmes. Leur principale fonction était de régler les prières et les exercices des chrétiens, ce qui passe pour un grand honneur parmi les sauvages. Au milieu de leurs courses, elles nous écrivirent, au révérend Père supérieur de la mission et à moi, en des termes si religieux et si justes, que tout le monde admirait leur esprit. M. le gouverneur surtout m'en parla avec une consolation toute particulière, de voir en des filles sauvages, nourries dans les bois et dans les neiges, des sentiments de dévotion et une politesse d'esprit qui ne se rencontrent pas souvent dans des filles bien élevées de la France. Le sujet de leurs lettres était que, se voyant si longtemps privées des sacrements, elles demandaient qu'on leur envoyât du secours pour les retirer de cet ennui. A leur retour, leur première visite fut pour le très saint Sacrement, et la seconde pour la sainte Vierge, à laquelle, comme au petit Jésus, elles offrirent en couronnes les premières fleurs du printemps. »

Peu après, nouvelles alarmes : on parla de les retirer tout à fait des Ursulines, parce qu'elles étaient suffisamment instruites. Agnès et l'une de ses compagnes, Anne-Marie, essayèrent de rompre ce projet, en envoyant à la cabane des

gr  
tic  
su  
qu  
cet  
rer  
pu  
effi  
sœt  
ser  
dan  
mèr  
mes  
leur  
bons  
Pe  
tôt c  
rut  
de C  
tuels  
la m  
Nu  
n'a k  
son r  
canac  
gagné  
de sc  
l'ame  
l'obje  
Véné  
elle s'  
« Det  
ayant

grands bois deux lettres touchantes, que la Mère de l'Incarnation transcrit religieusement. « Mon frère, écrivait Agnès, je suis résolue de ne m'en pas aller; c'est une conclusion prise que je veux être vierge, et que je désire aimer et servir en cette maison Celui qui a tout fait. Je désire, dis-je, y demeurer toute ma vie pour instruire les filles de ma nation. Si je pouvais une fois savoir lire et écrire, je les enseignerais plus efficacement à aimer Dieu. Apaise-toi, mon frère; apaise ma sœur, car je ne veux plus aller chez toi. Adieu donc, je te serai servante tant que je vivrai, et je prierai Dieu pour toi dans la maison des prières. » Anne-Marie exprimait les mêmes sentiments. Mais le P. de Quen, qui sans doute fut le messager des deux jeunes filles, leur conseilla de suivre leurs parents, ce qui n'empêcherait pas l'exécution de leurs bons desseins, s'ils venaient de Dieu.

Pour ce qui est d'Agnès, le Seigneur se la consacra bientôt d'une autre manière : à peine âgée de seize ans, elle mourut vierge, comme elle l'avait souhaité. C'était, hélas! loin de Québec, sous la tente d'écorce; privée des secours spirituels, elle se consolait en chantant, jusque dans les bras de la mort, ses plus beaux cantiques.

Nulle toutefois, parmi ces enfants tirées de la barbarie, n'a laissé un souvenir plus profond que Thérèse la Huronne : son nom se trouve mêlé aux Actes des martyrs de l'Église canadienne. La famille de Thérèse, l'une des premières gagnées à la foi au lointain pays des Hurons, était une famille de saints. Son oncle, le bon Joseph Taondechorin, qui l'amena aux Ursulines au printemps de l'année 1640, fut l'objet d'une affection toute particulière de la part de la Vénérable Marie de l'Incarnation. L'enfant avait treize ans; elle s'instruisit promptement et devint apôtre à son tour. « Deux néophytes hurons, raconte la Servante de Dieu, ayant passé l'hiver à Québec pour se faire instruire et hap-

tiser, venaient souvent à notre grille, afin d'entendre les bons discours tant de notre Thérèse que de la Mère Saint-Joseph, qui sait la langue huronne. Ils étaient ravis de l'une et de l'autre, ne pouvant comprendre comment une personne qui n'a jamais été en leur pays pût parler leur langue, et comment leur parente pût avoir tant d'esprit et dire des choses si grandes de Dieu et de notre religion. Ils écoutaient cette jeune fille avec une attention extrême.

« Un jour, comme l'un d'eux était sur le point d'être baptisé, il feignit de ne vouloir plus croire en Dieu ni entendre parler de la foi et du baptême. Thérèse aussitôt de s'émouvoir : « Comment parles-tu ? lui dit-elle. Je vois bien que le « diable a renversé et troublé toutes tes pensées pour te « perdre. Que sais-tu si tu ne mourras pas aujourd'hui, et si « tu ne tomberas pas en enfer, où tu brûleras avec les dé- « mons ? » Ce bonhomme riait de toutes les raisons, ce qui portait Thérèse à redoubler son exhortation. Enfin, n'en pouvant plus, elle nous vint raconter son chagrin avec beaucoup de larmes : « Ah ! disait-elle, il est perdu ; il a quitté la « foi et ne sera pas baptisé ! J'avais tant de peine de l'en- « tendre parler ainsi contre Dieu, que si j'eusse pu rompre « la grille, je l'aurais bien battu. » Nous allâmes aussitôt pour savoir la vérité, et si c'était tout de bon qu'il parlait ; mais il nous assura que ce n'était qu'une feinte, et qu'il avait voulu éprouver la foi et le zèle de notre bonne néophyte. »

Ces mêmes chrétiens, étant remontés en leur pays, ne tarisèrent pas sur les louanges de leur jeune compatriote. « Ce sera certainement, disaient-ils aux missionnaires, le meilleur esprit parmi les Hurons lorsqu'elle sera de retour ; celle qui l'a instruite est sans doute l'un des plus grands esprits de la France ! »

Après qu'elle eut passé deux années au petit couvent de la Basse-Ville, ses parents songèrent à l'établir. Trois

d'entre eux vinrent la demander à la Vénérable Mère. « Ils nous firent à ce sujet, raconte celle-ci, des harangues si chrétiennes, que nous étions tout émus de les entendre parler. Ces braves gens tenaient pour miracle de voir Thérèse lire et écrire, adroite comme une Française et parlant deux ou trois langues. Nous lui donnâmes, grâce aux libéralités de nos amis, tout ce qui était nécessaire à son mariage; après quoi il fallut la rendre. Je ne sais qui éprouva plus de répugnance et de douleur, elle de nous quitter ou nous de la perdre. Mais enfin, l'exhortation que lui adressa le P. Jogues, touchant l'obéissance qu'elle devait à ses parents, la fit résoudre à partir...

« La peine que nous ressentions était fondée sur un secret pressentiment de ce qui lui est arrivé. On l'embarque; et le P. Jogues, qui accompagnait la flotte des Hurons, la met, pour une plus grande sûreté, dans un de ses canots, où il y avait trois de ses domestiques. A peine avaient-ils fait quinze lieues sur le fleuve, qu'une bande d'Iroquois bien armés les attaque. Nos pauvres Hurons conviennent de se battre à terre : les voilà aux armes; mais bientôt leurs ennemis les mettent en fuite. » Le P. Jogues fut pris avec deux braves Français; Thérèse et ses parents subirent le même sort. Cette généreuse fille demeura près de trois ans en captivité, témoin de quelques-uns des supplices infligés au saint missionnaire. Son oncle, le bon Joseph, ayant pu s'échapper beaucoup plus tôt, vint à Québec saluer les Mères Ursulines : « Thérèse, leur dit-il, n'a point de honte de son baptême; elle prie Dieu publiquement, se confesse souvent au P. Jogues, et lui parle toutes les fois qu'elle peut le voir. Cela n'empêche pas qu'elle soit grandement triste de demeurer au milieu de nos plus cruels ennemis. Elle a bien souffert du froid pendant l'hiver, et elle a été fort malade; mais Dieu lui a rendu la santé. Je lui disais souvent : « Aie courage, cette vie est courte; tes travaux

« prendront fin, et tu seras heureuse au ciel si tu persévères. » Elle n'a point de chapelet pour prier; mais elle se sert de ses doigts, ou de petites pierres qu'elle laisse tomber à chaque *Ave, Maria...* Thérèse parlait souvent de vous, mes Mères : « Hélas! disait-elle, si les filles vierges me voyaient en cet état, parmi ces méchants Iroquois qui ne connaissent pas Dieu, oh! comme elles auraient pitié de moi! »

La vénérable supérieure des Ursulines n'avait pas besoin des supplications de son enfant pour s'employer à sa délivrance : elle sut si bien y intéresser toutes les autorités du pays, que, dans la grande assemblée des sauvages, tenue aux Trois-Rivières en 1645, parmi les présents échangés en vue d'un traité de paix, M. de Montmagny en offrit un pour le rachat de la jeune Thérèse, et sa demande fut agréée.

Témoin du bien opéré au petit couvent de la Basse-Ville, le P. Le Jeune, dès l'année 1640, disait dans la *Relation* : « Je n'ai point vu de mères si jalouses pour leurs enfants que M<sup>me</sup> de la Peltrie et les Ursulines le sont pour leurs petites séminaristes. Elles semblent n'avoir ni bras ni cœur que pour cultiver ces jeunes plantes, et les rendre dignes du jardin de l'Église. » Puis, décrivant leur pauvre demeure, toujours encombrée d'Indiens : « Je laisse à penser, poursuivait-il, combien sont grandes les incommodités qui proviennent d'un lieu si rétréci; mais je puis dire que la joie qu'elles ressentent, en voyant le fruit de leurs petits travaux, essuie tellement leurs ennuis, que leur esprit ne ressent rien de cette prison... Vous diriez, à voir leur charité, qu'elles feraient volontiers tous les frais nécessaires pour mener et conduire toutes ces âmes jusqu'en Paradis. »

L'année suivante, elles eurent successivement à domicile plus de cinquante séminaristes. « Notre plus grande moisson, écrivait la Servante de Dieu, se fait pendant l'hiver, parce

qu  
lai.  
cie  
qu  
(  
ces  
bu  
foi,  
qui  
pra  
Qua  
ven  
imp  
sau  
libe  
façc  
trav  
Les  
dès  
sont  
cane  
ont  
chas  
calu  
de c  
pare  
les r  
duise  
juge  
tract  
relles

<sup>1</sup> Sc  
que le  
sur la

que les sauvages, allant à leurs chasses de six mois, nous laissent leurs filles pour les instruire. Ce temps nous est précieux ; car, pendant l'été, les mères retiennent leurs enfants, qu'elles font travailler dans les champs de blé d'Inde. »

Ce va-et-vient inévitable, aussi bien que le caractère de ces jeunes filles, révéla dès l'abord à la Vénérable Mère le but à poursuivre dans leur éducation : les affermir dans la foi, et préparer en elles des femmes solidement chrétiennes qui, sous la pauvre cabane et dans l'isolement de la forêt, pratiquassent les vertus que comporte cette dure existence. Quant à les *françisciser* complètement, ainsi qu'il lui fut souvent demandé, c'était à ses yeux, en règle générale, chose impossible, et la suite a prouvé qu'elle avait raison. « La vie sauvage, disait-elle, leur est si charmante à cause de sa liberté, que c'est un miracle de les pouvoir captiver aux façons d'agir des Français. Ces peuples se font gloire de ne travailler que pour la chasse, la navigation ou la guerre. Les hommes mènent leurs femmes et même leurs filles, dès que celles-ci sont assez grandes, à leurs chasses; ce sont elles qui écorchent les bêtes, passent les peaux, boucanent les chairs et le poisson, coupent le bois, enfin qui ont soin de tout le ménage tandis que les hommes vont chasser. Lorsqu'ils sont dans leurs cabanes, ils fument le calumet en regardant leurs femmes travailler. L'occupation de ces dernières, outre ce que je viens de dire, est de préparer les cabanes, les berceaux des enfants, de fabriquer les raquettes<sup>1</sup>, les traîneaux et les canots d'écorce; elles conduisent les canots tout aussi bien que les hommes. Qu'on juge de là s'il est aisé de leur faire perdre des habitudes contractées quasi dès l'enfance, et qui leur sont comme naturelles! »

<sup>1</sup> Sortes de larges semelles très légères, en forme de raquette à jouer, que les sauvages s'attachent aux pieds afin de marcher plus facilement sur la neige.

Néanmoins le résultat atteint par le séminaire indien, longtemps prospère aux Ursulines, fut considérable, non seulement au point de vue religieux, mais encore par rapport à l'influence française, que ces jeunes filles contribuèrent à faire apprécier parmi leurs compatriotes. Un autre apostolat, non moins cher à la Mère de l'Incarnation, complétait d'ailleurs celui-ci : c'était l'instruction des femmes indiennes, qui passaient quelques jours au couvent pour se disposer au baptême ou à la communion; voire même des hommes, que l'on recevait à la grille. Ces visites s'élevaient annuellement jusqu'au chiffre de sept à huit cents.

« Quel plaisir, écrivait la Servante de Dieu, de se voir au milieu d'une grande troupe de ces pauvres femmes, dont les habits, qui consistent en un bout de peau ou de vieille couverture, n'ont pas si bonne odeur que ceux des dames de France; mais la candeur et la simplicité de leur esprit est si ravissante, qu'elle ne se peut dire. Celle des hommes n'est pas moindre. Je vois des capitaines généreux et vaillants se mettre à genoux à mes pieds, me demandant de les faire prier Dieu avant que de manger; ils joignent les mains comme des enfants, et je leur fais dire tout ce que je veux. »  
 — « Hier, dit-elle en une autre lettre (30 août 1641), je parlais à l'un d'eux, qui s'était tant oublié que de suivre des païens à la chasse. Comme il me rendait visite à son retour :  
 « Eh bien! lui dis-je, feras-tu encore les malices que tu as faites jusqu'à présent? Ne quitteras-tu point la païenne avec laquelle tu as fait alliance? Aimes-tu Dieu? Crois-tu en lui? Veux-tu obéir? — Oh! c'en est fait, me répondit-il, j'aime Dieu et l'aime tout de bon! La résolution en est prise, je veux désormais lui obéir; je crois en lui, et, pour le mieux faire, je quitte cette femme et me viens retirer avec les chrétiens sédentaires. Je suis extrêmement triste d'avoir fâché Celui qui a tout fait. » Après l'avoir

réprimandé, je le consolai sur la résolution qu'il avait prise et qui était sincère; car il parlait de ses péchés tout haut, devant un autre sauvage, et il recevait mes reproches avec tant d'humilité, qu'il n'y a personne qui n'en eût été touché.»

La Vénérable Mère avait, parmi ces fervents chrétiens, des amis et comme des enfants spirituels, dont elle aime à s'entretenir dans sa correspondance. « Lorsque, racontait-elle, j'entends parler le bon Charles, Pigarouich, Noël Négabamat ou Trigalin, je ne quitterais pas la place pour entendre le premier prédicateur de l'Europe... Je remarque dans leurs discours une confiance en Dieu, une foi, une ardeur, qui donnent de l'admiration et de la dévotion tout ensemble. Ils sont toujours prêts à donner leur vie pour Jésus-Christ, quoique les sauvages craignent extrêmement la mort. Il y a quelque temps, Pigarouich me disait : « Je ne vis pas pour des bêtes comme je vivais autrefois, ni pour des robes de castor; je vis et je suis pour Dieu. Quand je vais à la chasse, je lui dis : Grand capitaine Jésus! détermine de moi; encore que tu arrêtes les bêtes et qu'elles ne paraissent pas devant moi, j'espérerai toujours en toi. Si tu veux que je meure de faim, j'en suis content. » Son refuge ordinaire en ses nécessités étant de s'adresser à nous, si je lui refuse ce qu'il me demande, il me dit avec une grande douceur : « Voilà qui va bien! Tu as raison, ne me le donne pas. »

Dans une longue relation, du 29 septembre 1642, parlant d'un jeune Indien nouvellement converti : « Je l'interrogeai assez longtemps, dit-elle, sur les mystères de notre sainte religion, et j'étais charmée de l'entendre et de voir qu'il en avait plus de connaissance que des milliers de chrétiens qui font les savants; ce fut pour cela qu'on le nomma Augustin. Durant son séjour à la chasse, il fut contraint de demeurer avec des païens de sa nation, qui est des plus adonnées au

vice. Ceux-ci lui donnèrent de grands sujets d'exercer sa foi et sa patience; mais quoi qu'ils lui pussent dire, ils ne l'ébranlèrent jamais. Étant de retour pour la fête de Pâques, je lui demandai comment il s'était comporté : « Ah! me dit-il, le diable m'a grandement tenté. — Et que faisais-tu pour le chasser? — Je tenais en la main, répondit-il, le chapelet que tu m'as donné, et je faisais le signe de Jésus. Puis je disais : Aie pitié de moi, Jésus! car j'espère en toi; c'est toi qui me détermine. Chasse le diable, afin qu'il ne me trompe point. » Ainsi ce bon néophyte demeura victorieux de ses ennemis visibles et invisibles. »

Un souvenir du même temps fait suite à ce récit : « Le grand fleuve Saint-Laurent ayant été cette année tout plein de glace, reprend Marie de l'Incarnation, il a servi de pont à nos sauvages, qui y marchaient comme sur une belle plaine. Nous eûmes toute la satisfaction possible, la veille et le matin du saint jour de Pâques, de les voir accourir à perte d'haleine pour se confesser et communier. Comme nous sommes logées sur le bord de l'eau, ils aperçurent quelques-unes de nous et s'écrièrent : « Dites-nous si c'est aujourd'hui le jour de Pâques, auquel Jésus est ressuscité? Avons-nous bien compris notre *masanaigan*? » C'est un papier où on leur marque les jours et les lunes. « Oui, répondîmes-nous; mais il est tard, et vous êtes en danger de ne point entendre la Messe. » A ces mots, ils commencèrent à courir au haut de la montagne, et arrivèrent à l'église assez à temps pour faire leurs dévotions. Ils étaient altérés comme des cerfs du désir de recevoir la sainte Communion, après en avoir été privés pendant près de quatre mois. On les voyait venir par troupes en notre église pour faire leurs prières et rendre leur première visite au saint Sacrement, nous demandant de les aider à rendre grâces à Dieu, qui leur avait donné très abondante chasse. »

éta.  
cor  
allé  
aux  
nay  
l'In  
n'y  
fair  
cor  
enle  
gne  
dav.  
« de  
« le  
« di  
« au  
imag  
croi.  
dans  
ravi.  
Jeur.  
« Mc  
« fer  
« mé  
Ur.  
Mère  
grand  
comr  
veux  
nation  
ce se  
genor

Le bon Charles, nommé plus haut par la Vénérable Mère, était de Tadoussac; les *Relations* des Jésuites en parlent comme d'un saint. Baptisé depuis six mois à peine, il était allé, de quartier en quartier, prêcher le nom de Jésus-Christ aux peuplades disséminées depuis Québec jusqu'au Saguenay : « Il a plus obtenu par ses sermons, écrivait Marie de l'Incarnation, que cent prédicateurs en plusieurs années. Il n'y a que deux jours, je prenais un singulier plaisir à lui faire raconter ses harangues, et de quelle manière il s'est comporté lors de son dernier voyage à Tadoussac, où il enleva tous les cœurs pour les faire acquiescer aux enseignements du P. Le Jeune... Afin de l'encourager encore davantage : « Je veux te donner, lui dis-je, de la bougie et des images, pour que tu puisses prier le matin et le soir lorsque tu seras à la chasse. — Cela va bien, me répondit-il; je m'en vais te montrer comment je dresserai mon autel, et de quelle manière je prierai Dieu. » Il plaça ses images, puis se mit à genoux et, ayant fait le signe de la croix, pria quelque temps avec une telle ardeur et entra dans un si profond recueillement, qu'il semblait qu'il fût ravi. Durant la mission dont j'ai parlé, il gardait le P. Le Jeune de crainte que quelque ennemi de la foi ne l'abordât : « Mon Père, lui disait-il, je porte mon pistolet pour te défendre, et je ferai autant de pas que toi; car il y a des méchants qui ne te veulent pas de bien. »

Une autre fois, ce même néophyte vint trouver sa bonne Mère : « Je te prie, lui dit-il, de me prêter un crucifix assez grand; je ferai un coffre exprès pour le conserver. » Et, comme elle lui demandait ce qu'il en comptait faire : « Je veux, répondit-il, aller aider le P. de Quen à convertir la nation. Il y a, pour s'y rendre, des endroits très dangereux; ce sont des sauts dans les rivières, qu'il faut traverser à genoux; moi, j'irai pour convertir mes gens, et je ferai ce

voyage, que le Père ne saurait entreprendre sans mourir. »  
 — « Je le louai de son dessein, continue Marie de l'Incarnation, et lui donnai mon crucifix, qu'il baisa et caressa avec une très grande dévotion. »

Au retour de ce voyage, Charles accourut aux Ursulines.  
 « Dès qu'il m'aperçut, raconte-t-elle : « Sais-tu ce que j'ai  
 « fait? s'écria-t-il. J'ai enseigné les grands et les petits, les  
 « hommes et les femmes, les jeunes et les vieux, partout où  
 « j'ai passé. Je leur ai dit : Quittez vos folies; cela serait  
 « tolérable si vous vous étiez faits vous-mêmes; cela serait  
 « bon si vous deviez toujours vivre sur la terre; mais il y a  
 « un Dieu qui a fait le ciel et la terre et tout ce qu'ils con-  
 « tiennent. Or, choisissez; voilà deux chemins : l'un conduit  
 « dans le feu avec les diables, l'autre conduit au ciel avec  
 « Celui qui a tout fait... Pour moi, ce ne sont pas les richesses  
 « de cette vie que j'aime; les belles choses vraiment pour  
 « être aimées! Il ne m'importe que je sois pauvre ou riche,  
 « que j'aie faim ou que je sois rassasié, que je vive ou que  
 « je meure; cela serait à compter si c'était pour longtemps.  
 « Eh! nous mourrons bientôt, et tout cela sera dissipé! »  
 Puis, se tournant vers moi, reprend la Vénérable Mère :  
 « J'ai coupé par morceaux, me dit-il, toute la bougie que tu  
 « m'as donnée, et je m'en servais comme on fait à la messe;  
 « ainsi je réglais les prières, et je disais à chacun ce qu'il  
 « devait faire. Cependant il faut que tu saches que ceux que  
 « j'ai enseignés n'ont point encore d'esprit; mais attends un  
 « peu, ils vont croire et ils en auront. »

Nommons encore l'un des habitués du parloir des Ursulines, Victor, qui partageait avec Charles l'épreuve, bien dure à sa ferveur, d'une mémoire très rebelle. « J'ai vu celui-ci, raconte le P. Vimont, se bander si fort pour retenir les prières, qu'il en suait à grosses gouttes en un temps assez froid. » Victor n'était pas plus heureux. « Bien qu'il

sc  
 tie  
 dis  
 ch  
 nc  
 «  
 dix  
 s'e  
 rev  
 rar  
 C  
 cor  
 qui  
 que  
 jou  
 veu  
 app  
 com  
 qu'e  
 n'êt  
 sitô  
 tèm  
 racc  
 le P  
 « de  
 « el  
 « be  
 « et  
 pren  
 dû,  
 filles  
 «  
 vous

soit dans une attention continuelle à Dieu et dans un entretien très intime avec sa divine Majesté, il ne croit rien faire, disait la Mère de l'Incarnation, s'il ne fait comme les autres chrétiens. Aussi vient-il à notre grille, et à la première de nous qu'il rencontre : « Hélas ! dit-il, je n'ai point d'esprit, fais-moi prier Dieu. » Il a la patience de se faire répéter dix ou douze fois une prière et, croyant la bien savoir, il s'en retourne à sa cabane, où, à peine arrivé, il l'oublie. Il revient à mains jointes, confesse comme un enfant son ignorance, et supplie qu'on recommence à l'instruire. »

Ce trait rappelle celui d'une femme sauvage qui, se fâchant contre son peu de facilité, se prosterna près de la religieuse qui l'enseignait, disant : « Je ne me lèverai d'aujourd'hui que je ne sache mes prières. » Elle demeura ainsi tout le jour, la bouche contre terre, et Dieu bénit tellement sa ferveur, qu'elle retint depuis lors tout ce qu'on lui voulait apprendre. Une autre, qui n'était encore que catéchumène, comprit si bien la doctrine et les exemples du Sauveur, qu'elle se laissa fustiger en public pour une faute dont elle n'était pas coupable. Son innocence ayant été presque aussitôt reconnue, on ne put lui différer la grâce du saint baptême. « Elle vint, au jour fixé, me trouver dès le matin, raconte la Vénérable Mère, disant qu'elle voulait attendre le Père. « Mais, lui demandai-je, que dis-tu de ce qu'on t'a donné le fouet ? En es-tu bien contente ? — Oui, repart-elle, j'ai voulu souffrir cet affront pour me disposer au baptême, et j'ai enduré en paix, puisque Jésus a enduré et payé pour moi !... » Je lui fis donner le nom de notre première Mère sainte Angèle, estimant que cela lui était dû, puisque Dieu l'avait convertie dans une maison de ses filles. »

« Enfin, répétait la digne supérieure à son fils, je ne puis vous dire tout ce que je sais des nouvelles plantes de cette

Église. Quoique nous en soyons sensiblement touchées, nous commençons à ne nous en plus étonner, parce que nous sommes accoutumées à les voir; mais les Français qui arrivent ici, et qui n'ont rien vu de semblable en France, pleurent de joie, voyant les loups devenus agneaux et les bêtes changées en enfants de Dieu. Le capitaine des sauvages de Sillery, avant de partir pour aller en guerre contre les Iroquois, vint à moi et me dit : « Ma Mère, voilà ce que je pense : je  
 « te viens voir pour te dire que nous allons chercher nos  
 « ennemis; s'ils nous tuent, il n'importe : aussi bien, il y a  
 « longtemps qu'ils commencent, et même de prendre et de  
 « tuer les Français nos amis avec ceux qui nous instruisent.  
 « Si nous allons en guerre, ce n'est pas parce qu'ils nous  
 « tuent, mais parce qu'ils tuent nos amis. Prie pour nous,  
 « car nous avons offensé Dieu, et c'est pour cela qu'il nous  
 « châtie. »

Toutes ces visites à la grille, et les instructions spirituelles qu'on y donnait, n'allait pas sans la réfection corporelle, non moins nécessaire à ces pauvres affamés. « Il y a des temps, écrit la Servante de Dieu, auxquels les sauvages meurent presque de faim; ils font quelquefois trois ou quatre lieues pour trouver de méchantes mûres de halliers, ou des racines que nous aurions peine à souffrir dans la bouche. Nous sommes si affligées de les voir arriver ainsi, qu'à peine osons-nous les regarder; jugez s'il est possible de ne se pas dépouiller de tout en ces rencontres? Ce serait d'ailleurs chose honteuse de renvoyer un sauvage sans lui présenter à manger. »

Il y avait les repas ordinaires, dont elle parle agréablement dans ses lettres : « Nous leur servons, dit-elle, de bons plats de sagamité, faite de farine d'Inde mêlée de pois, qui passe chez eux pour un grand régal. Ce nous est un bonheur d'avoir des écuelles de bois ou d'écorce, même pour les cap

tai  
 cel  
 affi  
 ger  
 est  
 fau  
 J'omit  
 elle  
 Père  
 étai  
 s'ap  
 L  
 tins  
 à l'u  
 trait  
 vage  
 neau  
 de fa  
 delle.  
 soit k  
 gens  
 capit.  
 persc  
 de bc  
 repas  
 attrai  
 C'étai  
 leur c  
 charit  
 Indier  
 « Lors  
 Dieu,  
 pour e

taines. Faute de petites cuillères, ils se servent souvent de celle de notre pot, ou bien ils prennent des écuelles à oreilles afin de manger plus à l'aise; voilà la simplicité de ces bonnes gens. » — « Mais, remarque-t-elle ailleurs, comme la faim est l'horloge qui leur fait juger de l'heure du repas, il nous faut songer à ceux qui peuvent survenir, et tenir de la sagacité toujours prête. » Après le second hiver passé à Québec, elle mandait à sa chère Mère Ursule : « La Providence du Père céleste a pourvu à tout, de sorte que la chaudière était toujours sur le feu; tandis que l'une se vidait, l'autre s'apprêtait. »

Les Ursulines donnaient aussi, de temps à autre, des festins de gala, tels que celui dont la Mère de l'Incarnation fait à l'un de ses beaux-frères une piquante description : « Pour traiter splendidement soixante ou quatre-vingts de nos sauvages, dit-elle, on y emploie environ un boisseau de pruneaux noirs, quatre pains de six livres pièce, quatre mesures de farine de pois ou de blé d'Inde, une douzaine de chandelles de suif, deux ou trois livres de gros lard, afin que tout soit bien gras, car c'est ce qu'ils aiment. Voilà ces pauvres gens contents et ravis d'aise, bien qu'il y ait parmi eux des capitaines qui, à leur égard, passent pour des princes et des personnes de qualité. Ce festin, qui leur sert tout ensemble de boire et de manger, est un de leurs plus magnifiques repas; c'est ainsi qu'on les gagne, et qu'à la faveur d'un attrait matériel, on les attire à la grâce de Jésus-Christ. » C'était surtout à l'occasion des baptêmes administrés dans leur chapelle, ou des mariages qu'on y bénissait, que les charitables Mères signalaient ainsi leur munificence. Les Indiens, à leur tour, essayaient de fêter leurs bienfaitrices : « Lorsqu'ils reviennent de la chasse, écrit la Servante de Dieu, ils veulent parfois reconnaître ce que nous faisons pour eux en nous apportant de la viande boucanée; nous

l'acceptons pour les contenter, car à peine pouvons-nous en souffrir l'odeur, tandis qu'ils la mangent toute crue avec un plaisir incroyable. »

Relevons encore, pour compléter ces détails de mœurs, ce qu'elle mandait à son fils, dans une lettre du 26 août 1644, touchant le costume et l'aspect des indigènes. « Nos sauvages, lui disait-elle, sont habillés l'été et l'hiver. L'été, ils se couvrent les épaules d'une peau d'original<sup>1</sup>, grande comme celle d'un bœuf, et carrée comme une couverture; ils l'attachent avec une petite courroie, en sorte que leurs bras sortent nus... Ils ont la peau très brune, à cause du soleil et des graisses dont ils se frottent par tout le corps; presque tous ont le visage tatoué avec des raies rouges et bleues. Leurs robes d'hiver sont faites de couvertures de lits, accommodées comme le vêtement d'été, excepté qu'elles ont des manches. Ils portent des chausses de cuir qui leur vont jusqu'à la ceinture, et mettent par-dessus tout cela, en guise de manteau, une veste de castor avec son poil. Ceux qui se couvrent la tête traitent pour des bonnets de nuit rouges au magasin de la Compagnie; quelquefois aussi, ils ont des capots et des tapabors<sup>2</sup>... Les femmes sont fort modestement vêtues, ayant toujours des ceintures qui les serrent, et les bras couverts; leurs robes descendent jusqu'à mi-jambes, et montent jusqu'au cou. Elles se couvrent aussi la tête d'un bonnet de nuit d'homme ou d'un castor. Leurs cheveux sont abattus sur le visage et liés par derrière; elles sont ordinairement modestes et réservées. Nous faisons de petites simarres<sup>3</sup> pour nos séminaristes, et les coiffons à la française.

<sup>1</sup> L'original ou élan est une espèce de cerf qui atteint une très haute taille.

<sup>2</sup> Sorte de bonnets, en usage autrefois à la campagne, et dont on pouvait rabattre les bords pour se garantir de la pluie et du vent.

<sup>3</sup> La Mère de l'Incarnation désigne sans doute par là des robes assez longues, et non de ces tuniques amples et traînantes que l'on nomme proprement simarres.

Or  
sa  
ca  
de  
fro  
au  
et  
d'a  
sur  
sib  
C  
l'or  
gra  
en C  
voir  
chiu  
prop  
non  
riell  
com  
notr  
Ce  
trou  
qu'e  
deux  
à Qu  
Bord  
tions  
au pl  
cher  
l'Égli.  
rait a  
ne se

On aurait de la peine à distinguer un homme d'une femme, sans cette différence d'ajustement dont je viens de parler, car leurs visages sont tous semblables. Leurs souliers sont de peau d'original, préparée comme celle de buffle; ils en froncent un morceau par le bout, mettent une pièce carrée au talon, passent une petite courroie comme à une bourse, et voilà leur soulier fait. Nos Français n'en portent point d'autres l'hiver, parce qu'on ne peut sortir pour marcher sur la neige qu'avec des raquettes, et pour cela il est impossible de se servir de souliers français. »

Cependant la Vénérable Mère songeait incessamment à l'ordre qu'elle avait reçu du Ciel, peu après la vision du grand pays : « Il faut, lui avait dit le Seigneur, que tu ailles en Canada élever une maison à Jésus et à Marie. » — « Cette voix me poursuivant, dit-elle, était capable de me faire franchir tout obstacle, et de me faire oublier moi-même et mon propre repos. » Elle savait d'ailleurs que Dieu lui demandait, non seulement de construire en ce lieu une demeure matérielle, mais encore et surtout de jeter les fondements d'une communauté qui pût traverser les siècles, en répandant sur notre colonie le bienfait de l'éducation chrétienne.

Ce qui pouvait, quant à ce dernier point, jeter quelque trouble parmi les Ursulines de la Nouvelle-France, c'est qu'elles avaient été choisies, ainsi que nous l'avons vu, dans deux congrégations différentes. Sur cinq religieuses réunies à Québec en 1640, deux appartenaient à la congrégation de Bordeaux et trois à celle de Paris; de là, dans les constitutions et les usages, une diversité qu'il fallait faire disparaître au plus tôt. C'est toujours chose grande et sérieuse de toucher en quoi que ce soit aux règlements d'un corps religieux; l'Église y apporte des précautions et des soins que l'on pourrait appeler minutieux. Marie de l'Incarnation le savait; aussi ne se dissimulait-elle pas la difficulté de la tâche qui lui était

imposée; mais sa haute piété, sa prudence, son esprit de conciliation, firent qu'elle en vint promptement et heureusement à bout. Le projet d'union qu'elle rédigea obtint, avec l'assentiment de ses sœurs, la sanction du R. P. Vimont, supérieur de la communauté, à défaut d'un évêque dont le Canada n'était pas encore pourvu; puis on en expédia des copies aux couvents de Paris et de Tours, qui les agréèrent. Ainsi, dès l'année suivante, la fusion était accomplie. Selon la teneur du projet, les sœurs venues de Tours s'obligeaient au quatrième vœu, celui d'instruire la jeunesse, d'après la règle des Ursulines de Paris; celles-ci, de leur côté, adoptaient le costume de la congrégation de Bordeaux, un peu différent du leur.

L'acte d'union, daté du 8 septembre 1641, prévoit toutes les difficultés qui pourraient surgir dans la suite, soit par la dissolution de la communauté de Québec, encore si peu affermie, soit par le retour en France de quelqu'une des sœurs. Il règle l'admission des professes françaises qui passeraient désormais en Canada, et décide que les constitutions nécessitées par les besoins spéciaux du pays ne seront définitivement arrêtées qu'après mûre expérience, et avec le suffrage des sœurs.

Tout dans cet acte porte l'empreinte de la femme éminente qui en avait pris l'initiative; on en parla beaucoup en France, soit dans son Ordre, soit parmi le clergé, et l'on tint dès lors la Mère Marie de l'Incarnation pour une religieuse du premier mérite. Ce résultat parut même à plusieurs un acheminement à l'union générale de toutes les congrégations d'Ursulines du royaume, et l'on écrivit en ce sens à cette digne Mère, qui souhaitait d'ailleurs plus que toute autre une si heureuse amélioration. « Elle fut ravie, dit son fils, de voir que non seulement ses petits travaux étaient approuvés, mais encore qu'ils donnaient jour à un plus grand dessein. »

On en resta là néanmoins, tant les obstacles se dressèrent nombreux; ce qui n'empêcha pas la Servante de Dieu de caresser toute sa vie ce rêve de la fusion complète des filles de Sainte-Ursule. Lorsque la guerre et la famine menaçaient d'anéantir notre colonie, et que l'archevêque de Tours lui-même invitait son ancienne fille à revenir en France : « Non, répondait celle-ci, rien qui soit sous le ciel ne sera capable de me retirer de mon centre et de mon paradis, si ce n'est pour travailler à l'union de nos congrégations; car, pour une si sainte œuvre, je sacrifierais tout, excepté de me damner et de pécher! »

Toutes choses étant ainsi réglées, les Ursulines de Québec embrassèrent avec une nouvelle ardeur le travail de leur perfection et les labeurs de leur apostolat. La vénérable supérieure ne pouvait taire à ses pieux amis de France la joie que lui donnait le spectacle de cette petite communauté si fervente : « Nous expérimentons ici, écrivait-elle, une forte grâce qui nous unit puissamment à Notre-Seigneur et entre nous. » Cette grâce leur faisait porter avec allégresse les souffrances sans nombre résultant de l'exiguïté de leur pauvre demeure; il importait toutefois, au succès même de leurs œuvres, qu'elles eussent promptement un abri plus vaste et plus convenable. La compagnie des Cent-Associés avait, dès l'année 1637, concédé aux religieuses enseignantes qui s'établiraient à Québec un vaste terrain, situé non loin du fort, sur les hauteurs du promontoire, là où florissait, lors des voyages de Jacques Cartier, la bourgade de Stadaconé. Les Ursulines bénéficièrent de cette concession, et l'endroit où s'élèverait leur monastère fut arrêté aussitôt leur arrivée. « C'est sans contredit, affirmait la Mère de l'Incarnation, le lieu le plus beau et le plus avantageux du pays; l'air y est fort sain, étant exposé à de grands vents qui le purifient. »

Mais que valaient alors au Canada des arpents de terre que la forêt couvrait encore, et où tant de main-d'œuvre serait nécessaire, soit pour y construire, soit pour les rendre productifs? Il fallait faire venir de France des ouvriers, que l'on gageait pour deux ou trois ans à un prix fort élevé. « Nous en avons demandé l'année dernière, écrivait la Servante de Dieu dès l'été de 1640; on ne nous en a pas envoyé un seul, nos affaires ne le permettant pas, et même on nous a signifié que nous ne pouvions vivre, entretenir des séminaristes et faire bâtir. Ainsi nous voilà pour longtemps dans nos petites cabanes, si la divine bonté ne nous assiste par des voies qu'elle seule peut connaître. Madame notre fondatrice est toute pleine de bonne volonté pour nous, et pour nous procurer un monastère; mais ses parents ne lui permettent pas d'agir selon l'étendue de son zèle. »

Cependant, inspirée par cette sagesse d'en haut, qui voit au delà de la prudence humaine, la Vénérable Mère osa de suite dresser le plan et faire creuser les fondations d'un bâtiment qui mesurerait quatre-vingt-douze pieds sur vingt-huit, dimensions considérables en ce temps pour Québec, et qui ne coûterait pas moins de cinquante mille livres. M<sup>me</sup> de la Peltrie en posa la première pierre au printemps de l'année 1641, ce qui consola toute la petite colonie, vivement intéressée à un établissement de ce genre. C'est un fait avéré, que la Providence intervint d'une manière miraculeuse dans le payement de cette construction. L'argent était rare alors au Canada, mais il l'était surtout pour les Ursulines; les sommes perçues par la Mère de l'Incarnation, durant ces années difficiles, ne représentent en moyenne que deux mille livres par année; encore, pour atteindre ce chiffre, devait-elle multiplier les demandes à ses amis de France.

« O ma révérende Mère, écrit-elle à une supérieure de

son Ordre, le désir que j'ai du salut de nos pauvres sauvages me ferait volontiers aller prier et crier miséricorde pour eux par toutes les rues de vos villes, et demander l'aumône de porte en porte. Si votre charité s'exerce en notre endroit, et si vous faites quelque petite cueillette parmi les personnes affectionnées à la gloire de Dieu, ayez la bonté d'adresser votre envoi à un très pieux gentilhomme de Caen, M. de Bernières, qui s'emploie charitablement à l'établissement de notre maison. » Et à une autre religieuse : « Il est vrai, ma très bonne Mère, qu'il nous faut trouver, à cette première flotte, près de six mille livres, tant pour payer nos ouvriers et nos matériaux que pour faire notre provision de vivres, ce qui nous oblige à nous priver cette année de toutes sortes de choses, même nécessaires, pour inviter nos amis à nous assister plutôt en argent. »

Malgré cette extrême pénurie, malgré l'interruption des travaux pendant la rude saison, le gros de l'œuvre fut achevé en moins de deux années. La même parole qui soutenait Madame Martin dans les labeurs de sa jeunesse était encore son appui au milieu des affaires épineuses du Canada. « Par la miséricorde de Dieu, écrit-elle, mon esprit et mon cœur sont dans un aussi grand repos que si je n'avais rien à faire, et que nous fussions bien riches. C'est une conduite que la divine bonté a toujours tenue sur moi depuis que je me connais, et que j'ai expérimentée dès mon enfance, appuyée sur cette parole de Notre-Seigneur que *celui qui se confie en Dieu ne sera jamais confondu.* »

## CHAPITRE XII

**Le martyr intérieur. — Récompense divine : deux vocations.**

1640 - 1643

« Ne croyez pas, écrivait Marie de l'Incarnation à son fils dans les premières années de son séjour à Québec, que quand vous me demandez ce que je souffre ici, me priant de n'en rien omettre, je vous parle de la disette des choses temporelles, de la privation de tout ce qui peut consoler les sens, des peines qui les affligent; non, tout cela est doux et l'on n'y pense pas, quoique ce soit sans fin. Je n'y vois que des roses où je me trouve trop bien, en sorte que la joie que j'y ressens m'a souvent mise en scrupule. Ce ne sont donc pas ces choses-là qui font souffrir, mais bien une certaine conduite de Dieu sur l'âme, plus pénible à la nature que les tourments et le martyre. » Il nous est permis, d'après le propre témoignage de la Servante de Dieu, de pénétrer le mystère de ces divines rigueurs, qui marquent une phase importante dans sa vie spirituelle : la sainte y grandit et en reçoit une nouvelle beauté, tandis que la mère, par la voie de l'épreuve, achève d'enfanter son fils à Jésus-Christ.

« Mon cœur ne vous peut rien cacher, avouait-elle plus tard à ce cher fils, et puisque vous désirez savoir si j'ai tant souffert à votre sujet, je vous dirai que, dans la crainte où

j'  
d.  
n  
p  
E  
at  
la  
as  
fe  
ju.  
vc  
tic  
  
Es  
Ca  
me  
tet  
dc  
da  
tic  
se  
pu  
« I  
cet  
vea  
sair  
I  
trac  
si s  
du  
« Je  
de g  
Seig

j'étais de vous voir succomber aux dangers que vous couriez dans le monde, je fis accord avec Dieu, et lui demandai de me faire porter en cette vie la peine de vos péchés, et de ne pas vous priver du bien qu'il m'avait fait espérer pour vous. » Et ailleurs, s'humiliant de ses propres misères : « Je n'ose affirmer, mon très cher fils, lui dit-elle, que vous ayez été la seule cause de ces croix : Dieu seul le sait. J'ai commis assez de péchés pour porter le châtiment d'un million d'enfers. Mais il est vrai pourtant que, s'il m'eût fallu souffrir jusqu'à la fin du monde pour vous gagner à Dieu, j'y aurais volontiers consenti, sa divine Majesté me donnant une vocation vive et efficace pour cela. »

Ne pouvons-nous pas ajouter que le souffle du Saint-Esprit, abondamment répandu sur cette Église naissante du Canada, inspirait aux âmes d'élite qui en furent les fondateurs une soif comme insatiable de rénovation et de sainteté ? « Il semble, disait le P. Vimont, que la résolution de se donner entièrement à Dieu naît avec la pensée de s'établir dans la Nouvelle-France. » La Vénérable Marie de l'Incarnation, dont la place était marquée parmi ces âmes choisies, se livra, sous l'impression de ce sentiment, à toutes les purifications qu'il plairait au Seigneur de lui faire subir. « Il ne faut pas s'imaginer, écrivait-elle, pouvoir vivre dans cette nouvelle terre de bénédiction qu'avec un esprit nouveau... Nous voyons ici une espèce de nécessité de devenir sainte; ou il faut mourir, ou y donner son consentement. »

L'union ineffable que le Verbe incarné avait daigné contracter avec elle, le don de sa propre paix dont il l'avait si singulièrement favorisée, n'enlevèrent rien à la douleur du crucifiement qui marqua le début de son apostolat. « Je me vis, dit-elle, comme dépouillée de tous les dons de grâce, de tous les talents extérieurs et intérieurs que le Seigneur m'avait départis. Me trouvant la créature la plus

basse et la plus ravalée qui fût au monde, je ne pouvais me lasser d'admirer la charité et l'humilité de mes sœurs, de vouloir bien dépendre de moi et de me souffrir. Sous le poids de cette confusion, je n'osais presque lever les yeux, et m'étudiais à faire les actions les plus viles, ne m'estimant pas digne d'en faire d'autres. Je me contraignais néanmoins au temps des récréations, afin d'éviter la singularité, et de même dans les autres fonctions de ma charge, où j'agissais rondement et comme à l'ordinaire. »

« Si vous saviez, ma très honorée Mère, écrivait-elle à son ancienne supérieure de Tours, l'état où j'ai été près de trois ans de suite, depuis que je vous ai quittée, votre esprit en frémirait. Représentez-vous les pauvres les plus misérables, les plus abandonnés, les plus méprisés de tout le monde, et qui ont d'eux-mêmes ce sentiment : j'étais comme cela, et je me voyais vraiment si ignorante, que le peu de raison que je pensais avoir ne me servait qu'à me faire taire. Lorsque mes sœurs parlaient, je les écoutais en silence et avec admiration, me confessant moi-même sans esprit. Je ne laissais pas de vaquer à toutes nos affaires, quoiqu'il s'en présentât alors de très difficiles; Dieu permettait que j'en vinsse à bout, et je ne sais comment, car tout ce que je faisais m'était désagréable et insipide, et me paraissait de la qualité de mon esprit. »

Pouvant à peine se supporter elle-même, la Servante de Dieu eut encore à combattre, et cela pendant sept années, des tentations continuelles d'aigreur et d'aversion contre certaines personnes bonnes et saintes. Ainsi, « tandis que chacun, selon son aveu, la trouvait douce et patiente, elle gémissait en secret d'avoir encore le sentiment si vif et si novice dès qu'on la touchait. »

Un jour, durant le cours de ces peines humiliantes, on lui remit, pendant la récréation, une lettre des Trois-Rivières.

Elle lui était adressée par un jeune garçon de quinze ans, fils d'un brasseur de Québec, qu'elle avait instruit dans la foi, et qui se rendait chez les Hurons pour s'y dévouer au service des missionnaires. Par un caprice d'enfant, il avait plié son message et l'avait écrit de la manière la plus originale, ce qui piqua la curiosité des religieuses, et leur fit désirer d'en connaître le fond et le style. La Vénérable Mère se prêta de bonne grâce à cette demande, et en commença la lecture. Mais elle y trouva ce qu'elle était loin d'attendre; car son protégé, s'inspirant du directoire de saint François de Sales qui lui était tombé entre les mains, avait composé une sorte de petit sermon dont l'actualité ne pouvait venir que du Saint-Esprit.

« Ma chère Mère, lui disait-il, oh! que je connais bien maintenant ce que c'est que du monde! L'amour-propre ne meurt jamais qu'avec nos corps; il en faut toujours souffrir les attaques sensibles tant que nous sommes en cet exil: suffit que vous n'y consentiez pas d'un consentement résolu, délibéré, arrêté et entretenu. Ces inclinations fâcheuses que vous ressentez sont des occasions que Dieu vous donne de bien exercer votre fidélité en son endroit, par le soin que vous avez de les réprimer; et soudain que vous sentirez d'avoir fourvoyé, réparez la faute, par quelque action contraire d'humilité et de charité envers les personnes auxquelles vous avez répugnance d'obéir et de vous soumettre. Car enfin, puisque vous connaissez de quel côté vos ennemis vous pressent le plus, il vous faut roidir et bien fortifier sur ce point-là. Crucifiez donc toutes vos affections, spécialement celles qui sont plus vives et mouvantes, par le bon règlement des actions qui en procèdent... Surtout, concluait le jeune prédicateur, il faut avoir un cœur doux et amoureux envers le prochain, même quand il vous est à charge et à dégoût; car alors vous n'avez rien en lui pour l'aimer que

le respect du Sauveur, ce qui rend sans doute l'amour plus excellent et plus digne de Dieu. Ma chère Mère, autre chose n'ai à vous dire. Fait et passé aux Trois-Rivières. »

Ce ne fut pas sans une vive confusion intérieure que la Mère de l'Incarnation acheva cette lecture, et supporta le divertissement que ses sœurs, sans arrière-pensée, en prirent pendant le reste de la récréation. Elle leur abandonna volontiers la lettre, et l'une d'elles ne s'étant pas trouvée avec les autres et la lisant seule : « Vous riez aussi, lui dit-elle affectueusement, de la lettre du petit brasseur ! » Cet incident singulier lui parut d'ailleurs un coup du ciel pour l'avilir davantage à ses propres yeux.

En même temps qu'il lui faisait expérimenter sa faiblesse, Dieu la tenait comme suspendue au-dessus d'un double abîme : abîme de sa justice infinie et de son infinie sainteté. « Cette pureté suprême de Dieu, dit-elle, m'aiguillonnait sans cesse et me faisait résoudre à tout, par un complet anéantissement de moi-même et par une perte entière de tout honneur et de toute réputation... Ah ! qui pourrait comprendre les voies de la sainteté de Dieu, et de celle qu'il demande et exige des âmes appelées à la vie vraiment spirituelle et intérieure ! Cela ne se peut dire, ni combien l'amour divin est terrible, pénétrant, inexorable à l'égard de ces âmes. La nature a des coins, des détours et des labyrinthes incompréhensibles, et il n'y a que l'Esprit de Dieu qui les connaisse et les puisse détruire. Quand il lui plaît d'y travailler, c'est un purgatoire plus pénétrant que la foudre, un glaive qui divise et qui fait des opérations dignes de sa subtilité. Dans ce purgatoire néanmoins, mon âme ne perdait point la vue du Verbe incarné ; mais Celui qui auparavant ne lui avait paru qu'amour, et qui la consumait dans ses divins embrassements, était Celui-là même qui la crucifiait. Sans lui enlever, malgré ses défauts, la qualité d'épouse, il la voulait maintenant exami-

ne  
d'a  
(  
mo  
des  
ava  
Die  
dés  
de l'  
succ  
la b  
du  
m'c  
com  
«  
j'ape  
me  
voul  
je fu  
Dieu  
misé  
cessa  
divin  
pou  
Loi  
dait e  
savez  
fidélit  
  
1 Bos  
traits a  
et de sa  
rable ?  
tions i  
à respec  
les app

ner sans pitié à la lumière de sa divine justice, lui laissant d'ailleurs ignorer les suites et la durée de cette épreuve. »

Ce rayon d'en haut, qui montrait à la Servante de Dieu ses moindres imperfections et les lui faisait apparaître comme des montagnes, ne lui rendait ni la vue des grâces dont elle avait été comblée, ni celle des vertus qu'avec le secours de Dieu elle avait acquises. De là, cette terrible tentation de désespoir, connue des âmes les plus saintes, et dont la Mère de l'Incarnation porta longtemps le fardeau écrasant. « J'eusse succombé, dit-elle, à ces pensées si, par une vertu secrète, la bonté de Dieu ne m'eût soutenue. Je tirais peu d'assistance du P. Le Jeune, parce que j'étais dans l'impossibilité de m'ouvrir; mais il en connaissait assez pour en avoir de la compassion et pour en appréhender les suites.

« Une fois, me trouvant debout près du saint Sacrement, j'aperçus une grande flamme sortant d'un soupirail, lequel me parut être l'entrée de l'enfer. Cette flamme semblait vouloir m'engloutir, et moi, par un mouvement de vivacité, je fus sur le point de m'y précipiter, pour faire déplaisir à Dieu, que la tentation me portait à haïr. Mais sa bonté et sa miséricorde m'arrêtèrent soudain, et cette vue effroyable cessa en un moment. Alors, pressée de payer à la justice divine, j'acceptai en effet l'enfer avec son éternité de peines, pourvu que je ne fusse point privée de l'amitié de Dieu <sup>1</sup>. »

Lorsque son âme trouvait quelque relâche, elle se répandait en humbles aveux aux pieds de son bon Maître : « Vous savez, lui disait-elle, ô mon divin Époux, que, par mes infidélités et faute d'avoir correspondu à vos grâces, j'ai donné

<sup>1</sup> Bossuet, dans son *Instruction sur les états d'oraison*, cite, après des traits analogues de la B<sup>te</sup> Angèle de Foligno, de sainte Catherine de Gênes et de sainte Thérèse, cet acte héroïque d'amour divin formulé par la Vénérable Marie de l'Incarnation, dont il venait de lire la Vie. « Ces suppositions impossibles, inspirées par les élans d'un vif amour, sont au moins à respecter dans leur intention, » dit ce grand prélat. — De plus, l'Église les approuve et les bénit.

vigueur en moi à l'esprit de nature. » Et, descendant au détail : « Dans certains entretiens que j'eus avec des personnes spirituelles, je me suis laissée aller, continue-t-elle, à des pertes de temps et à des enfantillages peu dignes de votre conduite sur moi. La complaisance que je pris en ces conversations m'aurait portée à me trop épancher, ce qui est une lourde faute, bien que l'on parle de choses saintes : votre Esprit censeur m'en fit voir le danger ; sans quoi, je serais tombée dans de grands relâchements. Ah ! qu'il est vrai que vous ne voulez point que l'on biaise dans les voies du pur amour !... Et maintenant, je suis venue souiller votre nouvelle Église par mes impuretés spirituelles ; je me suis moi-même creusé des citernes pleines de boue qui m'infectent, et qui sont capables de tout perdre autour de moi. »

Sous l'impression sans doute de sa réélection comme supérieure, en juillet 1642 : « Hélas ! ajoutait-elle, c'est à cause de mes péchés que je porte une charge qui ne me permet pas de m'employer selon mon désir à l'instruction de nos chères néophytes. Ce qui me consolerait, parmi toutes les croix que je souffre, ce serait de leur apprendre à vous connaître et à vous aimer ; les soins de la supériorité me ravissent ce bonheur. Du moins, envoyez-moi tous les tourments possibles, plutôt que de laisser s'affaiblir dans mon cœur l'amour de ces âmes. »

« Enfin, trouvons-nous en ses Mémoires, notre bon Dieu me rétablit dans sa sainte et intime familiarité ; mais il lui plut de me laisser cette révolte des passions, cette aigreur contre le prochain dont j'ai parlé. L'on pourrait me demander si ces mouvements imparfaits sont compatibles avec une si haute union ? » Elle apporte aussitôt la réponse à ce doute, distinguant le cas de ceux qui, entrant dans la vie spirituelle, donnent encore prise aux passions, et y succombent assez souvent par suite de leurs mauvaises habitudes. « Les âmes

plu  
dés  
un  
bro  
exe  
elle  
« d  
« c  
den  
I  
inst  
pau  
elle  
pas  
voit  
que  
qu'e  
Le  
de v  
uniqu  
et de  
vint  
Paris  
cherr  
gnie  
étaier  
raiso  
vocat  
jeté le  
carriè  
voir  
Canac  
ce fur

plus avancées, dit-elle, ne s'arrêtent nullement à ce que désire la passion émue, et en supportent les assauts comme une flagellation extrêmement sensible et humiliante. Elles bronchent pourtant quelquefois par faiblesse, lorsque, par exemple, se rencontrant avec une personne de confiance, elles se laissent aller à des paroles plaintives : « On m'a fait, « diront-elles, ceci ou cela ; on m'a dit telle injure, et autres « choses semblables. » Mais alors, voyant leur lâcheté, elles en demeurent si confuses, que ce leur est une bonne leçon. »

La Servante de Dieu sortit elle-même de la tentation plus instruite que jamais dans la science des saints. « L'état de pauvreté et de misère où je vis depuis trois ans, écrivait-elle à sa bonne Mère Françoise de Saint-Bernard, ne m'a pas peu servi pour connaître le néant de la créature, qui se voit bien mieux dans l'expérience de ses propres infirmités que dans les vues spéculatives de l'oraison, pour élevée qu'elle soit. »

Le Seigneur ayant ratifié, de la manière que nous venons de voir, la généreuse convention de la mère en faveur de son unique enfant, il ne se pouvait que « le fils de tant de larmes et de prières », pas plus qu'Augustin pleuré par Monique, vint à périr. Au moment où Marie de l'Incarnation quittait Paris, en avril 1639, Claude se voyait forcé de reprendre le chemin d'Orléans. Sa demande d'admission dans la Compagnie de Jésus, bien qu'appuyée par plusieurs Pères qui lui étaient dévoués, n'avait point été accueillie ; on alléguait des raisons de santé, ou peut-être ne lui trouva-t-on pas une vocation suffisante. Ce refus, dans l'état d'esprit où l'avait jeté le départ de sa mère, acheva de le décourager ; aucune carrière ne lui souriait plus. Ses parents, craignant de le voir retomber à leurs charges, désiraient qu'il passât en Canada, et ils écrivirent en ce sens à la Servante de Dieu : ce furent là sans doute les premières nouvelles qu'elle reçut

de lui! Elle s'empressa de dissuader ses proches, leur représentant que Claude, privé de ressources, ne pourrait vivre dans ce pays, et que d'ailleurs il n'avait ni les qualités ni les habitudes propres aux colons de la Nouvelle-France.

Pendant la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, qui s'était entretenue plusieurs fois avec la vénérable Ursuline, se montra disposée à protéger son fils. Celui-ci l'alla trouver : elle fut frappée de ses belles qualités, de la distinction de son esprit, et lui promit de prendre soin de son avenir. Toutefois, comme il arrive souvent en pareil cas, les mois s'écoulèrent, sans que l'on vit les effets de cette promesse. De là, pour le jeune Martin, une attente périlleuse où sa vertu, au sein de la capitale, ne pouvait guère manquer de faire naufrage. Mais, à quinze cents lieues de distance, dans l'humble réduit de la Basse-Ville, sa bonne mère s'immolait pour lui.

Or il arriva qu'un matin, vers la fin de l'année 1640, Claude, étant encore au lit, entendit frapper plusieurs coups à la porte de sa chambre; prenant à la hâte quelques vêtements, il ouvre et ne voit personne. A peine était-il rentré, qu'on frappe de nouveau; plus prompt cette fois, il regarde immédiatement : rien! Et cependant sa chambre ouvrait sur une longue galerie qui n'offrait aucune issue au mystérieux visiteur. La première pensée du jeune homme fut que sa mère l'avertissait par ce signal de songer sérieusement à son salut. En même temps, la grâce agissant puissamment sur son cœur, ou plutôt, selon son expression, « tombant sur lui comme un coup de massue, » il se résolut à changer tout à fait de vie.

En cette disposition, il alla rendre visite à dom Raymond de Saint-Bernard, qui l'aimait comme son fils. Il lui parla de ses mécomptes près des grands. « Mais, dit le Père, la vie religieuse ne vous attire-t-elle pas? — Je ne trouve, répon-

d  
R  
fa  
M  
Be  
ab  
du  
re  
rer  
où  
en  
à b  
vré  
ligi  
F  
à lu  
vou.  
Ric.  
et l'  
Ma.  
vou.  
faire  
croi.  
lui :  
vez r  
mon  
j'en  
m'ou  
à Sai  
gatio  
ce dig  
rer, l  
vain p

dit Claude, aucun Ordre qui me plaise. » Là-dessus, dom Raymond, poussé par une inspiration du Ciel, se mit à lui faire l'éloge des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, réforme assez récente de l'antique institut de Saint-Benoît, laquelle comptait déjà en France cent quatre-vingts abbayes ou prieurés. Cet entretien fit impression sur l'âme du jeune homme, ouverte en ce moment à la grâce. Il se retira néanmoins sans avouer ses sentiments intimes, et se rendit au monastère bénédictin de Saint-Germain-des-Prés, où résidait alors le général de l'Ordre. Ce religieux, qui avait entendu parler de la Mère de l'Incarnation, reçut son fils à bras ouverts; lui, de son côté, entièrement gagné et délivré de tous ses doutes, sollicita humblement l'entrée en religion, qui lui fut accordée sans peine.

Retournant peu après aux Feuillants, Claude vit accourir à lui dom Raymond : « Voici, dit ce Père tout joyeux, qu'on vous offre la place de sous-secrétaire de M. le cardinal de Richelieu; il faut pour cet emploi un homme sage et discret, et l'on vous en a jugé digne. — Mon Père, répondit le jeune Martin, jusqu'à présent j'ai cherché le monde, et il n'a point voulu de moi; aujourd'hui qu'il me recherche, je n'ai que faire de lui. » Le religieux, en homme prudent, feignit de croire que son protégé trouvait cette position au-dessous de lui : « Hé quoi! lui dit-il, ne voyez-vous pas que vous pouvez monter par là à une haute fortune? — Je n'en doute pas, mon Père; mais je viens précisément vous apprendre que j'en ai trouvé une plus considérable encore, parce qu'elle m'ouvre la porte du salut. » Alors il lui raconta sa démarche à Saint-Germain-des-Prés, et son admission dans la Congrégation de Saint-Maur. Dom Raymond, ému et ravi, embrassa ce digne fils de la Mère de l'Incarnation, l'exhorta à persévérer, l'assura qu'il n'avait aucun regret d'avoir travaillé en vain pour lui; et, poussant plus loin ses soins paternels, lui

procura un cheval pour se rendre à Vendôme, où il devait faire son noviciat.

Ce fut le 15 janvier 1641, en la fête même de saint Maur, que Claude Martin entra en religion, « comme dans un paradis terrestre, » dit son historien. Il passa toute cette année dans un entier oubli du monde, et nourri des douceurs de la grâce. La première lettre de sa mère qui nous ait été conservée est datée du 4 septembre suivant; elle avait reçu, quelques semaines plus tôt, l'heureuse nouvelle. « Mon très cher et bien-aimé fils, lui écrit-elle dans l'effusion de sa joie, votre lettre m'a apporté une consolation si grande, qu'il me serait très difficile de vous l'exprimer... Elle me confirme, et bien au delà, ce que j'avais espéré pour vous, puisque la bonté divine vous a placé dans un Ordre si saint, que j'honore et estime infiniment. » Et, lui ouvrant son cœur en toute confiance, elle ne craint plus de lui révéler les sentiments qui avaient déterminé sa conduite antérieure.

« Lors de mon séjour à Paris, continue-t-elle, il m'eût été facile de vous placer. La reine, M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon et M<sup>me</sup> la comtesse de Brienne, qui me firent toujours l'honneur de me regarder de bon œil, et qui m'ont encore honorée cette année de leurs lettres, ne m'eussent rien refusé de ce que j'eusse désiré pour vous. Mais la pensée me vint alors que, si vous étiez avancé dans le monde, votre âme serait en danger de se perdre; et d'ailleurs, je n'avais jamais désiré, pour vous ni pour moi, d'autre héritage que la pauvreté de Jésus-Christ. Ainsi, je résolus de vous laisser une seconde fois entre les mains de la Mère de bonté, que vous aviez déjà prise pour Mère lorsque vous entrâtes dans vos études : pouviez-vous attendre d'elle un autre bien que celui que vous possédez? Les avantages qui se sont présentés pour vous à Paris étaient quelque chose; mais ils étaient infiniment au-dessous de ceux dont vous jouissez. »

Puis, se laissant aller à l'allégresse de l'espérance et de l'action de grâces : « Et maintenant, mon très cher fils, reprend-elle, vous voilà dans la milice! Au nom de Dieu, faites état de la parole de Jésus-Christ, que *celui qui ayant mis la main à la charrue regarde en arrière n'est pas propre au royaume des cieux*. Ainsi, que mon cœur reçoive, à la première flotte, la consolation d'apprendre que mes vœux, offerts sans interruption à la divine Majesté depuis vingt et un ans, ont été reçus au ciel. Je vous vois dans de saintes résolutions : c'est ce qui me fait espérer que Dieu, qui a commencé cet ouvrage, vous donnera la persévérance. Il ne se passe aucun jour que je ne vous sacrifie à son amour sur le Cœur de son Fils bien-aimé; plaise à sa bonté que vous soyez un vrai holocauste, tout consumé sur ce divin Autel! »

Ce souhait maternel fut exaucé; l'année suivante, le 3 février, frère Claude était admis à la profession religieuse. Sa pieuse mère, qui n'en pouvait être instruite par lettre que trois ou quatre mois plus tard, eut un pressentiment très formel de cette grâce au moment où elle lui fut accordée. Dieu lui fit connaître aussi certains obstacles, venus du dehors, qui eussent été capables de rejeter le jeune novice dans le monde. Elle souffrit à ce sujet de telles angoisses, qu'un jour, selon qu'elle l'avoue à son fils, « elle fut contrainte de sortir de table et de se retirer pour l'offrir de nouveau à Dieu. » — « Toutes mes croix, continue-t-elle, prirent fin au jour de votre profession, ainsi que je l'ai remarqué, en comparant vos lettres avec ce qui m'était arrivé. »

Le nouveau religieux fut appliqué aux études théologiques, qu'il fit en partie à l'abbaye de Jumièges. C'est là que Marie de l'Incarnation lui adressait, le 1<sup>er</sup> septembre 1643, une admirable lettre, entre plusieurs qui se sont malheureusement perdues. « Vous pouvez croire, mon bien cher fils, lui dit-elle, qu'apprenant que vous êtes tout à Dieu par les saints

vœux de la religion, mon cœur a reçu plus de consolation que d'aucune nouvelle que j'aie apprise en toute ma vie. La miséricorde infinie de Dieu m'a fait cette grâce en vous la faisant. Je vous avais donné à lui avant que vous fussiez né... A peine aviez-vous atteint l'âge de treize ans, qu'il me promit d'avoir soin de vous, ce qui mit mon cœur dans un grand repos. Toutefois, lorsque vous fûtes plus grand, et que j'apprenais que votre conduite était un peu trop libre, j'entrais à votre sujet dans des inquiétudes qui me faisaient sans cesse recourir à Dieu. Je savais qu'il ne vous manquerait pas; mais vous pouviez, par vos manquements, renverser ses desseins, ou plutôt moi en être la cause. Ce fut alors que je lui donnai pour garant de votre âme la sainte Vierge et saint Joseph, par lesquels je vous offrais chaque jour à sa divine Majesté. Pensez-vous, mon bon fils, que je ne visse pas bien que, lorsque je vous parlais de Dieu, des biens de la religion et du bonheur de ceux qui le servent, votre cœur était fermé à mes paroles? Je le voyais, et c'était là le plus grand sujet de mes croix; car il me semblait qu'à chaque pas vous alliez tomber dans le précipice. Mais un secret instinct me disait que Dieu avait une grâce à vous faire, pour laquelle il vous appellerait, dans le temps et de la manière qu'il m'avait appelée à son service; et, en effet, je la vois à peu près décrite en ce que vous me mandez qui vous arriva. »

Après avoir répondu à diverses questions touchant la vie spirituelle, voyant d'ailleurs son âme tout éprise de la solitude et de la contemplation, elle l'exhorte à s'abandonner entre les mains de l'obéissance : « Ah! mon cher fils, lui dit-elle, que cette dépendance des desseins de Dieu sur vous est importante! C'est le secret pour devenir grand saint, et vous rendre capable de profiter aux autres... Vous me parlez de votre solitude : il est vrai que la retraite est douce, et qu'on ne traite jamais mieux avec Dieu que dans le silence.

Je  
ver  
et  
mi.  
qui  
F  
« J  
lors  
à q  
acté  
dev  
dira  
vou.  
vigu  
ma  
je p  
déli:  
mon  
plus  
prop  
incli  
vous  
char  
privé  
Ce  
mate  
nous  
Dieu  
ce sc  
mettr  
pas r  
et pou  
vois t

Je bénis sa bonté qui vous a appelé à un Ordre saint, où cette vertu règne en perfection, et où vous pouvez faire, pour vous et pour autrui, plus que vous ne feriez de paroles. La vie mixte a son tracassé ; mais elle est animée de l'esprit de Celui qui l'ordonne. »

Puis, lui confessant à cet égard ses propres dispositions : « Je ne me trouve jamais mieux en Dieu, poursuit-elle, que lorsque je quitte mon repos pour son amour, afin de parler à quelque bon sauvage et de lui apprendre à faire quelque acte de chrétien. Je prends plaisir à en faire moi-même devant eux ; car nos néophytes sont si simples, que je leur dirais tout ce que j'ai dans le cœur. Je vous parle ainsi pour vous faire voir que cette sorte de vie mixte me donne une vigueur plus grande que je ne vous puis dire. Aussi est-ce ma vocation, que je dois aimer par-dessus toute autre. Si je puis avoir l'avantage de n'être plus supérieure, et d'être délivrée de l'inspection que je suis obligée d'avoir sur le monastère que nous faisons bâtir, je serai ravie de n'être plus que pour nos néophytes. C'est peut-être mon amour-propre qui me fait parler ; mais, sans avoir égard à mes inclinations, je désire que la volonté de Dieu soit faite. Pour vous, votre office extérieur est de recevoir les hôtes en toute charité ; quand on aime trop sa cellule, il est bon d'en être privé pour un peu de temps. »

Cette longue épître se clôt par un aimable épanchement maternel : « Vous me demandez, mon bien cher fils, si nous verrons encore en ce monde ? Je ne le sais pas ; mais Dieu est si bon, que si son nom en doit être glorifié et que ce soit pour le bien de votre âme et de la mienne, il permettra que cela arrive. Laissons-le faire ; je ne le désirerais pas moins que vous, mais je ne veux rien vouloir qu'en Lui et pour Lui. Perdons nos volontés pour son amour. Je vous vois tous les jours en Lui, et lorsque, le soir, je suis à

Matines, je pense que vous y êtes aussi; car nous sommes au chœur jusqu'à huit heures et demie ou environ, et comme vous avez le jour cinq heures plus tôt que nous, nous nous trouvons ensemble à chanter les louanges de Dieu. »

On ne peut séparer de la conversion de son fils une autre grâce du même genre, que Marie de l'Incarnation obtint peu après à sa nièce, fille de cette sœur dont la maison avait été longtemps la sienne. « Vous savez, ô mon Dieu! dit-elle en ses Mémoires, que je me suis offerte pour ces deux âmes, vous demandant qu'elles ne soient point pour le monde, et consentant à porter moi-même la peine des fautes qui les empêcheraient d'être dédiées à votre saint service! » Étant encore à Tours, la pieuse tante avait pressenti quels dangers susciteraient à cette jeune enfant, déjà flattée dans la maison paternelle, les dons extérieurs et les qualités charmantes dont elle était douée. Ces prévisions ne se réalisèrent que trop : à peine âgée de seize ans, la jeune fille se vit adulée par le monde et recherchée avec un tel empressement, que son innocence et même sa sûreté personnelle coururent à un moment les plus grands périls. Au fort de ce danger, vers le commencement de l'année 1643, sa mère vint à mourir, victime, paraît-il, d'un accident funeste.

Ce coup atteignit doublement la Servante de Dieu, qui chérissait tendrement sa sœur, et qui craignait tout de l'isolement où allait se trouver la jeune orpheline. Elle lui écrivit par les premiers vaisseaux, mêlant sa douleur à la sienne, et l'exhortant à ouvrir les yeux aux grandes leçons que Dieu lui donnait par ce deuil inattendu. « La vanité, lui disait-elle, aveugle beaucoup de filles de votre âge, lesquelles, pour s'y laisser trop emporter, se privent elles-mêmes par leur faute des grâces que la divine bonté leur voulait faire, et qu'elle fait ensuite à d'autres à leur exclusion. » Et, après lui avoir rappelé les œuvres de miséricorde et les vertus pra-

tiq  
ex  
bie  
so!  
ave  
ver  
Sai  
est  
C  
reg  
dan.  
ceu.  
un  
met  
tenc  
faire  
gou.  
quer  
jeun  
resse  
sollic  
nom  
rable  
lettre  
évène  
«  
écrit-  
a jeté  
fille,  
sentis  
pause  
cœur  
admi.

tiquées par sa mère, et qui lui restaient comme d'éloquents exemples : « Si vous étiez près de moi, ma très chère et bien-aimée fille, reprend-elle, en vous consolant, je me consolerais aussi ; mais, puisque cela ne se peut, consolez-vous avec mes amis. Tenez ma place près d'eux, et visitez souvent, comme je le ferais moi-même, la Mère Françoise de Saint-Bernard, supérieure de notre maison de Tours, qui est ma plus chère et plus parfaite amie. »

Cette douce insinuation d'une tante, qu'elle avait toujours regardée comme sa seconde mère, porta un premier coup dans l'âme de la jeune fille. Dieu permit d'autre part que ceux dont elle dépendait lui conseillassent de se retirer pour un temps dans ce même monastère des Ursulines, afin de se mettre à couvert des pièges que le monde continuait à lui tendre. Elle suivit ce conseil, bien décidée toutefois à ne pas faire un long séjour en cette retraite qui était peu de son goût. Mais la grâce, par un de ces jeux divins assez fréquents dans l'histoire des vocations, retourna si bien notre jeune mondaine, qu'à peine entrée dans le cloître, elle en ressentit la paix, détesta les vaines joies du siècle, et sollicita l'entrée du noviciat. Elle y fut admise sous le nom de Marie de l'Incarnation, en souvenir de sa vénérable tante. Celle-ci, de son côté, ne tarit pas, dans les lettres de cette époque, sur le bonheur que lui cause un tel événement.

« La première chose que je vis en ouvrant votre lettre, écrit-elle à la supérieure de Tours, est que la divine bonté a jeté les yeux sur ma chère nièce, ou plutôt sur ma chère fille, puisque je l'ai toujours portée dans mon cœur. Je ressentis une telle joie, que je fus obligée de faire une grande pause sans pouvoir passer outre. Oh ! que j'ai béni de bon cœur la miséricorde de Dieu sur cette âme, considérant avec admiration les moyens dont il s'est servi pour se gagner un

cœur qui lui semblait être si contraire! Je ne puis vous dire tout ce que j'en pense, ma très bonne et très chère Mère; ce que vous m'en racontez me ravit. J'ai vu ses écrits, que je chéris beaucoup et que je garde, comme les prémices de la grâce dans cette âme; si elle est fidèle, j'attends bien d'autres choses d'un si bon fondement... Vous m'obligerez beaucoup d'exercer ma chère fille dans la mortification, et de l'aider à profiter de l'appel de Dieu. Ne craignez point de faire mourir ce qui a trop de vie en elle, puisque cette mort fera vivre doublement son âme. »

Ces deux vocations de son fils et de sa nièce sont certainement un fait remarquable dans la vie de la Servante de Dieu; il semble que le Seigneur, par une touchante délicatesse, ait voulu ainsi récompenser, dès leur début, les travaux lointains de cette rédemptrice des âmes. Mais, à l'époque même où elle recevait de si consolantes nouvelles, un contretemps imprévu vint l'atteindre, elle et sa communauté.

Un gentilhomme champenois, grand chrétien et intrépide soldat, M. de Maisonneuve, était arrivé à Québec au mois d'août de l'année 1641, avec une escorte assez nombreuse de colons et d'ouvriers, destinés à fonder à Montréal un nouvel établissement français. Il était accompagné d'une très vertueuse personne, M<sup>lle</sup> Mance, qui devait être comme la mère de la future colonie en prenant soin des pauvres et des malades. L'hiver, toujours précoce au Canada, retint les voyageurs à Québec, où l'on eût souhaité les garder toujours. M<sup>me</sup> de la Peltrie sympathisa promptement avec M<sup>lle</sup> Mance; elle se prit d'enthousiasme pour ces premiers colons de Montréal, si pieux, si chevaleresques, si dévots surtout à la Reine du Ciel. Déjà, depuis quelques mois, elle semblait ne plus pouvoir contenir dans le petit couvent des Ursulines l'activité de son zèle, et faisait de longs séjours à Sillery,

pré-  
arri-  
mér-  
rég-  
et l-  
M<sup>me</sup>  
bien  
allai  
role  
qu'u-  
enco-  
l'app-  
couve-

Ap-  
dire :  
tant p-  
autres  
qu'elle  
aucun  
je sen-  
notre  
père a-  
bits...  
trois se-  
plus d-  
lit; pou-  
quelqu-  
permet-  
a tort,  
n'a pas  
puis, ce-  
soit acc-  
sujet de

près de l'habitation des Indiens. Les projets des nouveaux arrivants la trouvaient donc toute disposée à tenter elle-même quelque chose, pour la gloire de Dieu, dans ces régions éloignées. C'est pourquoi, le printemps étant venu et M. de Maisonneuve équipant sa flotte pour Montréal, M<sup>me</sup> de la Peltrie y prit elle-même passage, sans se rendre bien compte de la peine et de l'embarras où son départ allait plonger ses bonnes religieuses. Mais laissons la parole à la Vénérable Mère de l'Incarnation; elle n'a touché qu'une seule fois dans sa correspondance ce sujet délicat; encore est-ce dans « une lettre du cœur », comme elle l'appelle, adressée à M<sup>lle</sup> de Chevreuse, bienfaitrice de son couvent.

Après avoir raconté à peu près ce que nous venons de dire : « Madame notre fondatrice, continue-t-elle, nous quittant pour aller à Montréal, reprit ses meubles et plusieurs autres choses qui servaient à l'église et au séminaire, et qu'elle nous avait donnés. Nous laissâmes tout enlever sans aucune répugnance, mais plutôt, à vous ouvrir mon âme, je sentais en les rendant une joie intime, m'imaginant que notre bon Dieu nous traitait comme saint François, que son père abandonna, lui faisant rendre jusqu'à ses propres habits... Par ce départ, elle nous a laissé à peine de quoi coucher trois séminaristes, et cependant nous en avons quelquefois plus de quatorze. Des planches leur servent maintenant de lit; pour en adoucir la dureté, nous empruntons au magasin quelques peaux que nous y étendons, notre pauvreté ne nous permettant pas davantage. De vous dire que cette bonne dame a tort, je ne le puis selon Dieu; car, d'un côté, je vois qu'elle n'a pas le moyen de nous assister étant séparée de nous; puis, comme elle retourne dans le siècle, il est juste qu'elle soit accommodée selon sa qualité, et ainsi nous n'avons nul sujet de nous plaindre si elle retire ses meubles; enfin, elle

a tant de piété et de crainte de Dieu, que je ne puis douter que ses intentions ne soient bonnes et saintes. Mais ce qui m'afflige sensiblement, c'est qu'elle se trouve à Montréal dans un danger évident de sa vie, à cause des courses des Iroquois... Ce grand changement a mis nos affaires dans un très mauvais état; M. de Bernières me mande qu'il ne les peut soutenir avec le modique reynu assuré à notre établissement, qui n'est que de neuf cents livres. Les Mères Hospitalières en ont trois mille, et M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon les aide puissamment; avec tout cela, elles ont de la peine à subsister. »

Qu'allait faire la Servante de Dieu? La colonie, pauvre elle-même, était impuissante à secourir les Ursulines; d'autre part, il était de leurs intérêts de ne pas ébruiter en France la démarche de M<sup>me</sup> de la Peltrie, qui pouvait, à distance, prendre une mauvaise couleur et nuire à leur œuvre. La Vénérable Mère, avec la sérénité dont les saints ont le secret, poursuivit, sans ressources humaines, tous les travaux entrepris.

« Me confiant dans l'amour de notre bon Jésus, j'ai résolu, dit-elle en la même lettre, de garder nos séminaristes et d'aider nos pauvres sauvages jusqu'à la fin. J'ai également retenu nos ouvriers pour bâtir le monastère, espérant que Dieu ne nous a pas amenées ici pour nous détruire et nous faire retourner sur nos pas. Si pourtant sa bonté ou son aimable justice le voulait pour châtier mes péchés, me voilà prête d'en recevoir la confusion à la vue de toute la terre. Peu importe ce qui m'arrive, pourvu qu'il en tire sa gloire... Après ce que M. de Bernières m'a écrit, il sera sans doute épouvanté, voyant que je lui demande des vivres comme à l'ordinaire, et de plus que je lui envoie un mémoire de six mille livres, qui ont été employées à payer les gages de nos ouvriers et à l'achat des matériaux, sans parler du fret du

navire; car, en tout cela, nous n'avons que la Providence de notre bon Dieu. »

Quelque temps après son arrivée à Montréal, M<sup>me</sup> de la Peltrie écrivait à la Mère de l'Incarnation une lettre toute cordiale, lui disant qu'elle s'occupait de préparer en ce lieu un second établissement d'Ursulines, au cas où elle rentrerait dans la jouissance de tous ses revenus, que sa famille lui contestait encore. Il est évident que cette vertueuse dame agissait avec la meilleure foi du monde, et ne cédait qu'à l'illusion toujours si tentante d'un plus grand bien. « Pour moi, disait encore la digne supérieure à M<sup>lle</sup> de Chevreuse, je ne vois nulle espérance à une telle entreprise, et le danger où M<sup>me</sup> de la Peltrie expose sa personne me touche plus que toutes les promesses qu'elle me fait. » Un souvenir délicat termine cette lettre. Des processions venaient d'avoir lieu à Québec; Marie de l'Incarnation se rappelle, non sans un serrement de cœur, que la pieuse fondatrice avait coutume d'y conduire leurs séminaristes et d'y marcher à la tête des femmes et des filles indiennes: « Aujourd'hui, dit-elle, qu'elle est loin de nous, la voilà privée de cette consolation! »

Combien de temps durerait son exil? La Vénérable Mère s'en remettait à la Providence. Mais on ne peut douter qu'elle ne rapprochât de ce pénible incident une circonstance de sa vision du Canada, à savoir que sa compagne s'était séparée d'elle un instant pour descendre vers un grand pays couvert de broussailles; ainsi se trouvaient accomplis jusqu'aux moindres détails de ce songe prophétique. Les événements d'ailleurs allaient justifier sa confiance. En dépit des entraves apportées à la construction de son monastère, il se trouva à peu près habitable au commencement de l'hiver de 1642. Elle et ses filles se disposèrent donc à quitter le pauvre réduit d'emprunt où tant de bien s'était accompli depuis

trois ans. Le souvenir leur en demeura précieux : « Celles qui viendront après nous, écrivait l'une d'elles, et qui n'auront pas vu l'étrange incommodité que nous endurions dans cette petite demeure, où il fallait faire toutes les fonctions d'un grand monastère, ignoreront peut-être nos joies aussi bien que nos peines! »

Le  
Vier  
pagr  
entc  
proc  
rieu  
serv.  
tête.  
ne m  
mon.  
Louis  
somb  
religi  
avec  
débo.  
de cæ  
ordre  
devait  
son vc  
Ma:

## CHAPITRE XIII

Le premier monastère de la Haute-Ville.

1643 - 1650

Le 21 novembre 1642, fête de la Présentation de la sainte Vierge, le jour commençant à poindre, les Ursulines, accompagnées de leurs séminaristes, franchirent l'enceinte qui entourait leur maison du quai, et prirent, en bel ordre de procession, le sentier de la montagne. Le P. Vimont, supérieur des Missions, et M. l'abbé Faulx, qui depuis un an servait de chapelain à la communauté, marchaient à leur tête. La petite population de Québec, émue de l'événement, ne manqua pas de grossir le cortège. On atteignit le nouveau monastère, situé à quatre-vingts pas environ du fort Saint-Louis, et qui se détachait, avec ses blanches lignes, sur la sombre verdure de la forêt. Entrant dans la chapelle, les religieuses entendirent une grand'messe, qu'elles chantèrent avec la joie que l'on peut deviner. Marie de l'Incarnation débordait de reconnaissance, voyant enfin s'élever, au milieu de ces terres sauvages, la maison de prières qu'elle avait eu ordre d'y construire à Jésus et à Marie. Saint Joseph en devait être le gardien, et le séminaire fut dès lors placé sous son vocable.

Mais les murs seuls, à vrai dire, et la couverture étaient

alors achevés. En guise de planchers, on ne voyait à l'intérieur que des madriers grossièrement rangés sur les poutres, et ainsi de tout l'aménagement. « Il y reste plus à faire qu'il n'y a de fait, disait le P. Vimont dans la *Relation*, mais la patience gagnera tout; cette vertu est le miracle du Canada. » Le même Père ajoutait que ce séminaire serait « l'un des plus beaux ornements de la colonie, et une aide signalée pour l'arrêt et la conversion des sauvages ».

Le premier hiver fut extrêmement dur à traverser, dans ce vaste bâtiment à peine clos. Une seule cheminée, située à l'une des extrémités de la maison, devait suffire à échauffer toutes les cellules, séparées les unes des autres par de minces cloisons de bois; on y gelait, surtout pendant la nuit, bien que les lits fussent renfermés dans des sortes d'armoires. Cependant, ni la rigueur du froid, ni la présence des ouvriers constamment occupés autour d'elles, n'empêchèrent les religieuses de soutenir avec ferveur les observances monastiques qui, depuis quatre heures du matin, se partageaient leurs journées.

Comme pour rendre plus évident encore le miracle de la Providence, Dieu permit qu'une nouvelle perte matérielle vint frapper les Ursulines, alors que leurs charges étaient le plus écrasantes. « Voici que l'on me vient dire, écrivait la Vénérable Mère, le 1<sup>er</sup> septembre 1643, que le vaisseau chargé de la meilleure partie de nos vivres et de toutes les nécessités, tant de notre communauté que de nos séminaristes, est perdu. Ce qui appartient aux révérends Pères Jésuites et aux Mères Hospitalières y était aussi. Nous ne laissons pas d'être dans un aussi grand repos que si tout cela ne nous touchait point, quoique cette perte, qui monte à près de dix mille livres, nous expose à une complète disette. Mais béni soit notre divin Maître! Oui, qu'à jamais il soit infiniment béni! Il nourrit les oiseaux du ciel et les animaux

de  
ser  
sor.  
vel.  
A  
mér  
de  
voy  
de  
com  
don  
Son  
fure  
le  
bont  
effets  
Indie  
à elle  
avait  
côté,  
serva  
l'honr  
Una  
avaier  
geait  
matér  
« Cette  
plie er  
qui tre  
ticipé  
des arr  
précier  
Ursule

de la terre; nous laisserait-il périr? » Et, agissant selon ces sentiments, la bonne Mère continuait d'ouvrir ses bras et son cœur aux pauvres Indiens, qui affluaient vers la nouvelle maison des « filles vierges ».

Au milieu de cette détresse, une agréable surprise lui fut ménagée ainsi qu'à ses filles. M<sup>me</sup> de la Peltrie, convaincue de l'impossibilité d'une fondation d'Ursulines à Montréal, voyant d'ailleurs M<sup>lle</sup> Mance pourvue d'autant de personnes de son sexe qu'il en était besoin, revint à Québec, où elle comptait beaucoup d'amis, et surtout à ses chères religieuses, dont elle devait être désormais la compagne inséparable. Son absence avait duré dix-huit mois. Les joies du retour furent vivement senties de part et d'autre; il y avait dans le caractère de la vertueuse fondatrice tant de droiture, de bonté et de modestie, que cet éloignement, pénible dans ses effets, n'avait point rompu l'union des cœurs. Les petites Indiennes, non moins fidèles dans leur affection, accouraient à elle, dit le P. Vimont, « comme à leur vraie mère qui les avait toujours bien aimées et bien chéries. » Elle, de son côté, reprit aussitôt près de ces enfants les fonctions de servante, qu'elle regarda toujours comme le comble de l'honneur.

Une religieuse converse, que les Ursulines de Dieppe avaient depuis peu cédée à leurs sœurs du Canada, partageait maintenant avec la noble dame ces saintes occupations matérielles du cloître. Elle se nommait sœur Saint-Laurent. « Cette bonne fille, disait la Mère de l'Incarnation, est accomplie en vertus, et un parfait modèle de la converse ursuline qui trouve Dieu dans son travail, et qui, par ce moyen, participe à l'instruction que les religieuses de chœur donnent à des âmes rachetées par le sang du Fils de Dieu. » C'était une précieuse recrue; mais la moisson offerte aux filles de Sainte-Ursule dépassait encore leurs forces. Aussi la Vénérable Mère

dut-elle solliciter, près des communautés de France, quelques compagnes de bonne volonté. En adressant ces demandes, elle ne manquait pas de représenter toutes les difficultés de la vocation au Canada, craignant qu'on ne prit pour un appel d'en haut cet enthousiasme irréfléchi qui se déconcerte devant la réalité.

« Je vous dis à l'oreille, écrivait-elle à son ancienne supérieure, qu'on se trompe souvent en matière de vocation, et ce que le bienheureux Monsieur de Genève dit est très véritable : « que toute inspiration est pensée, mais que toute pensée n'est pas inspiration. » On s'imagine quelquefois qu'un certain feu passager est une vocation; non, mon intime Mère, les événements découvrent le contraire. » Et ailleurs : « Rien ici ne peut flatter les sens. Dieu y veut des cœurs si dénués de toutes choses, que tout leur devient tourment lorsqu'ils recherchent d'autres dispositions que celles de la divine Providence... Ceux qui ne viennent en Canada que pour le temporel n'y trouveront jamais leur compte, mais bien ceux qui y viennent afin de donner leur vie pour Jésus-Christ. »

Il fallait, d'autre part, tenir compte de l'âge, des forces et des aptitudes nécessaires pour apprendre des langues extrêmement difficiles. Ces conditions parurent, à la Servante de Dieu, réalisées dans trois religieuses qu'elle agréa en ce temps : l'une, la Mère Anne des Séraphins, du couvent de Ploërmel; les deux autres, les Mères de Sainte-Cécile et de Notre-Dame, de celui de Tours. Ces deux dernières lui étaient envoyées par sa bonne Mère Françoise de Saint-Bernard, toujours généreuse à l'égard de la mission du Canada. « Nous avons reçu avec une joie que je ne puis exprimer vos deux filles, nos deux chères sœurs, répondait aussitôt Marie de l'Incarnation. Les choses qu'on a longtemps attendues ont une admirable suavité lorsqu'on les

possède; ainsi, je vous laisse à juger combien leur arrivée nous a été douce, après l'avoir tant souhaitée. De leur part, elles sont contentes au dernier point de se voir au port désiré, où elles ont été reçues de tous avec des applaudissements de joie extraordinaires. »

Ainsi s'accroissait peu à peu cette famille religieuse dont le développement, comme celui de notre colonie elle-même, ne se devait acheter que par la lutte et l'épreuve. « Nous expérimentons ici, écrivait la Vénérable Mère, ce que c'est que d'avoir épousé les intérêts du Fils de Dieu! » Il fallait que les Ursulines de Québec secondassent, par la sainteté de leur vie, les travaux des missionnaires et les hauts desseins de la France catholique en Canada. Pour les y aider, Dieu avait mis à leur tête, dans la Mère de l'Incarnation, une règle vivante, si parfaite et en même temps si accessible, que toutes en subissaient l'action. Lors de son passage dans la Nouvelle-France, Notre-Seigneur avait fait connaître à sa servante qu'elle vivrait désormais à l'apostolique, d'une vie commune et uniforme; les ravissements et autres faveurs extraordinaires lui furent retranchés : son union intime au Verbe incarné ne se manifesta au dehors que par la perfection exquise des vertus de son état.

Fidèle aux moindres observances, elle semblait se multiplier pour suffire aux affaires du dehors, veiller aux travaux de construction, et pour être néanmoins la première à tous les exercices du chœur. « Lors même, raconte dom Martin, qu'elle se trouvait au parloir, étant visitée et consultée de la plus grande partie du pays, si elle entendait sonner la cloche des exercices, elle priait honnêtement ses visiteurs de trouver bon qu'elle se retirât; et, afin de leur être moins incommode, elle tâchait, sentant approcher l'heure du signal, de conclure en peu de mots et de mettre fin à la conversation. » L'amour de l'uniformité lui faisait sacrifier de bon cœur et la commu-

nion quotidienne, et les saintes veilles où elle prenait autrefois ses délices; mais, se couchant à l'heure de la communauté, elle passait de longues heures à s'entretenir avec son Bien-Aimé, parce qu'elle dormait peu et d'un sommeil très léger.

La douceur et l'humilité réglaient toute la conduite de cette fidèle disciple du Cœur de Jésus. C'était chez elle une aménité inaltérable, une rondeur de procédés qui empruntait quelque chose sans doute à la supériorité de son jugement, mais bien plus encore à son union avec Notre-Seigneur. « L'approche amoureuse du Verbe incarné, avouait-elle confidemment à son fils, porte dans l'âme une onction qui ne se peut exprimer; elle incline à agir avec sincérité, droiture, franchise, simplicité, et à fuir tout ce qui est oblique; enfin, elle grave dans le cœur l'amour de la croix et de ceux par qui l'on est persécuté. » Jamais, au dire de ses sœurs, on n'entendit la Mère de l'Incarnation proférer une seule parole au désavantage de qui que ce fût, moins encore des personnes qui l'avaient offensée, lesquelles lui étaient plus chères que ses meilleurs amis.

La prudence s'unissait en elle à une certaine ingénuité, qui lui faisait croire aisément que les choses étaient comme on les lui disait, interprétant tout en bonne part, surtout ce qui la concernait. Ennemie des soupçons, elle prenait plaisir à se laisser tromper quand le tort qu'on lui voulait faire était de nulle ou de petite conséquence. Il lui en coûtait, à moins d'une correction nécessaire, de causer à quelqu'un de la honte ou de la confusion; jusque-là, qu'elle déclarait quelquefois bien faits des ouvrages de goût dans lesquels chacun trouvait à reprendre. Lorsqu'on lui faisait remarquer que les défauts en étaient évidents, et qu'elle les voyait mieux que toute autre: « Il est vrai, répondait la charitable Mère, mais cette personne y a mis tout son savoir; c'est lui causer

u  
m  
  
tu  
be  
céc  
ur  
d'c  
—  
dor  
mai  
fût,  
dire  
don  
La  
pour  
naire  
sœur  
la va  
parti  
avoir  
tiques  
remu  
à l'off  
tie. «  
l'Inca  
toyant  
de joie  
pour c  
« Je  
trie à c  
faire be  
l'Incar

une peine inutile de la blâmer d'une chose qu'elle ne pouvait mieux faire. »

Dans une conjoncture difficile, intéressant le bien spirituel de sa communauté, après avoir donné son avis avec beaucoup de force et de netteté, se voyant contredite, elle céda sans répliquer davantage : « Hé quoi ! ma Mère, lui dit une religieuse qui était présente, avez-vous donc fait vœu d'obéir à ces personnes et de faire tout ce qu'elles désirent ? — Je n'ai point fait vœu de leur obéir, répondit-elle avec douceur, mais bien de contenter Dieu et de tout sacrifier au maintien de la paix et de la charité. » Quelque pressée qu'elle fût, elle écoutait avec tranquillité tout ce qu'on lui venait dire, jusqu'à interrompre vingt fois de suite les écritures dont elle était souvent accablée.

La dignité de sa charge ne l'exempta jamais de prendre pour elle les sujétions les plus pénibles. Elle se levait ordinairement la première, afin de ne laisser à aucune de ses sœurs la préoccupation de sonner le réveil. Balayer, laver la vaisselle, mettre la main aux rudes travaux était une partie de sa tâche quotidienne. Souvent il lui arriva, après avoir fait elle-même le pain de la communauté et des domestiques, de se trouver si épuisée, qu'à peine pouvait-elle remuer, ce qui ne l'empêchait pas d'arriver ponctuellement à l'office et de s'y comporter avec la même ravissante modestie. « Chaque matin, raconte son fils, on voyait la Mère de l'Incarnation au milieu de ses petites filles sauvages, les nettoyant, peignant et habillant; ce qu'elle faisait avec autant de joie et d'application que si elle n'eût été au monde que pour cela. »

« Je puis vous assurer, écrivait de son côté M<sup>me</sup> de la Peltrie à dom Martin, que Notre-Seigneur continue toujours à faire beaucoup de grâces à notre très aimée Mère Marie de l'Incarnation, et c'est une bénédiction toute particulière de

l'avoir en cette petite maison, laquelle, par son exemple et ses paroles, augmente tous les jours en vertu et en sainteté. Elle a tant de charité pour nous, qu'elle daigne bien prendre la peine de nous faire tous les jours des conférences pour nous enseigner le chemin de la perfection... Oh! que je vous estime heureux d'appartenir à une personne si sainte et si fidèle aux mouvements de la grâce! Et pour moi, combien je me sens obligée à cette aimable Providence de m'avoir associée et unie à une si grande servante de Dieu! »

Avant même que leur couvent fût achevé, les Ursulines durent y ouvrir, outre le séminaire indien, un pensionnat, réclamé par les besoins de la colonie. Les débuts en furent modestes; on n'y compta annuellement, jusqu'en 1650, que dix-huit à vingt élèves. C'étaient les filles de ces premiers colons si pleins de bravoure et de foi, les Marsolet, les de Repentigny, les de la Poterie, les Bourdon, les Godefroy, et tant d'autres, dont les descendants sont encore l'honneur du Canada français. Deux des élèves les plus anciennes du monastère de la Haute-Ville nous sont connues par une lettre de la Vénérable Mère à son fils.

« Voici, lui écrit-elle, le 15 septembre 1644, qu'un honnête gentilhomme, lieutenant de M. le gouverneur, et l'un de nos meilleurs amis, passe en France pour les affaires du pays; il m'a promis de vous voir, car il tâche de m'obliger en tout ce qu'il peut. Sa maison, qui est proche de la nôtre, est réglée comme une maison religieuse; ses deux filles sont nos pensionnaires: ce sont deux jeunes demoiselles qui ont hérité de la vertu de leur bonne mère, laquelle est une des âmes les plus pures que j'aie jamais connues. Je vous dis tout cela, mon très cher fils, pour que vous honoriez M. de Repentigny, c'est ainsi qu'il se nomme, et pour vous faire voir qu'il y a de bonnes âmes en Canada. »

« L'on est fort soigneux ici de faire instruire les filles fran-

c  
q  
à  
g  
n  
fe  
qu  
de  
ce  
ec  
de  
soe  
les  
air  
vac  
que  
à l'  
au  
C  
et p  
Urs  
gne  
sior  
don  
cert  
sion  
de c  
gras  
  
U  
temps  
charg  
chaier  
qui a  
qu'en

gaises, remarque-t-elle dans une lettre postérieure. Il y en a que les parents nous laissent jusqu'à ce qu'elles soient en âge d'être pourvues, soit pour le monde, soit pour la religion. D'autres ne demeurent que peu de temps au pensionnat, et il faut, en cet espace, que les maîtresses s'appliquent fortement à leur éducation, et qu'elles leur apprennent, quelquefois dans un an, à lire, à écrire, à jeter (*calculer avec des jetons*); les prières, les mœurs chrétiennes; enfin, tout ce que doit savoir une fille bien élevée. » Les annales du couvent nomment à cette époque de petites pensionnaires de trois et quatre ans, tant françaises qu'indiennes; la bonne sœur Saint-Laurent était chargée de les garder pendant que les religieuses récitaient vêpres et matines. « Suivie de son aimable troupe, qu'elle appelait *ses petites joies*, la sœur vaquait à son ménage; puis, lorsqu'elle-même avait à dire quelque prière, elle donnait à chacune un de ces petits pains à l'anis qu'elle faisait si bien, et qui tenaient tout son monde au repos. »

C'était non seulement de Québec, mais de soixante lieues et plus, que les parents venaient confier leurs enfants aux Ursulines. La plupart, bien qu'ils fussent maîtres et seigneurs d'immenses domaines<sup>1</sup>, ne pouvaient payer de pension en argent; ils y suppléaient, selon leurs moyens, par des dons en nature. Les anciens comptes du monastère relatent certains paiements assez curieux : « Reçu, pour telle pension, un baril d'anguille salée, ou quelques cordes de bois de chauffage, ou un pot de beurre, ou encore un cochon gras. » Ce souci, d'assurer quand même à leurs filles une

<sup>1</sup> Une sorte de régime féodal avait été établi au Canada dès les premiers temps de notre colonie. Le roi concédait de vastes étendues de terre, à charge aux seigneurs de les faire valoir par des censitaires, qu'ils s'attachaient grâce à un échange mutuel de droits et de redevances. Ce régime, qui avait pris quelque chose de tout patriarcal, a été maintenu jusqu'en 1854.

éducation solide et distinguée, cadre bien avec les mœurs de la société canadienne, si polie dès son berceau. « La rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans nos campagnes les plus écartées, dit le P. de Charlevoix en son *Histoire de la Nouvelle-France*. Nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. »

S'inspirant de vues plus élevées encore, la Vénérable Marie de l'Incarnation songeait au rôle de la femme dans une colonie si pleine d'espérance. « Je ne regarde pas le présent, mais l'avenir, disait-elle en apprenant l'extension de l'influence française sur ces vastes régions, et je m'estime heureuse d'être employée dans le fondement d'un si grand édifice, tant au regard des Français que des sauvages, puisque les âmes des uns et des autres ont également coûté au Fils de Dieu. » — « Sans l'éducation que nous donnons, durant l'espace de six mois ou environ, aux filles françaises qui sont un peu grandes, elles seraient pires que les sauvages. » — « Je puis vous assurer, fait-elle observer ailleurs à son fils, que s'il n'y avait ici des Ursulines, ces jeunes filles se trouveraient dans un danger continuel de leur salut, vu la grande liberté qui leur est laissée. » Ces élèves passagères, sur lesquelles la Servante de Dieu portait ce jugement, ne recevaient l'instruction que comme externes; elles appartenaient aux familles d'artisans, de marchands et d'agriculteurs, fixées à Québec. « Ces enfants, ajoute-t-elle, nous donnent bien du travail; encore ne pouvons-nous veiller sur leur conduite comme si elles étaient en clôture. »

Malgré ces obstacles, l'impression reçue au couvent était telle, que les Pères Jésuites, répandus dans tout le pays, en signalaient les fruits comme un véritable bienfait public. « En voyant les ménages du Canada, et chaque maison en particulier, dit une de leurs *Relations*, il est aisé de distinguer, par l'éducation chrétienne des enfants, les mères de

f  
n  
a  
ri  
ex  
te  
m  
di  
tra  
pr  
cor  
bie  
affi  
sar  
C  
la c  
ven  
tion  
— l  
sinc  
écri  
qui  
Et u  
dans  
cœur  
La  
une  
Dieu  
Mère  
défini  
La pr  
vient

famille qui ont été élevées aux Ursulines d'avec celles qui n'ont pas eu cet avantage. »

Ce fut avec une joie sentie que la Vénérable Mère vit approcher le moment de se décharger du fardeau de la supériorité, qu'elle ne pouvait, d'après les règles de son institut, exercer plus de six années de suite. Écrivant, le 3 septembre 1645, à l'une de ses sœurs qui la consultait sur les moyens de vivre saintement dans le monde : « Je vais, lui dit-elle, quitter, avec la charge de supérieure, beaucoup de tracas où cet emploi m'engage; après quoi, je tâcherai de pratiquer les avis que je vous donne, surtout de m'offrir en continuelle hostie au Père éternel sur le Cœur de son Fils bien-aimé. Je veux que ce soit là désormais ma principale affaire intérieure; car, pour l'extérieur, je suis toute à l'obéissance. »

Quelques jours plus tard, les huit Ursulines formant alors la communauté de Québec élisèrent la Mère Saint-Athanase, venue du couvent de Paris, un an après la Mère de l'Incarnation. Malgré sa jeunesse, — elle n'avait que trente et un ans, — la nouvelle supérieure inspirait à la Servante de Dieu une sincère confiance. « Remerciez Dieu de nous l'avoir donnée, écrivait-elle à ses Mères de Tours; c'est un esprit d'union qui mourrait plutôt que de rien faire qui la puisse troubler. » Et un peu plus tard : « Notre révérende Mère et moi sommes dans une aussi parfaite intelligence que si nous n'étions qu'un cœur. »

La Mère Saint-Athanase avait tout d'abord à poursuivre une œuvre importante, dans laquelle tout son appui après Dieu était dans les conseils et l'expérience de sa vénérée Mère de l'Incarnation. Il s'agissait d'arrêter d'une manière définitive les constitutions propres aux Ursulines de Québec. La première tentative faite à ce sujet avait été, on s'en souvient, d'opérer la fusion entre les sœurs venues des deux

congrégations de Paris et de Bordeaux; la Servante de Dieu y avait heureusement réussi, dès la seconde année de leur établissement. Mais de grandes contradictions lui étaient venues depuis lors au sujet de cet acte d'union; on était allé jusqu'à écrire de France à Rome, pour le dénaturer et le faire dissoudre. « En cette rencontre, avouait-elle à sa chère Mère Ursule, il me fallut soutenir un grand combat, et faire voir qu'en un point si important, je n'étais pas aussi flexible qu'on se l'était imaginé. Je me comportai avec tous les respects possibles, mais aussi avec vigueur et fermeté. C'est là une des plus grandes croix que j'aie souffertes en ma vie; car, avoir des démêlés avec des saints pour qui l'on ressent de la confiance et de l'affection; ne pas acquiescer à leurs raisons, capables d'ébranler à cause de leur solidité; en un mot, se voir dans l'obligation de leur résister, c'est une peine insupportable. »

Aussi bien, ses vues avaient-elles fini par triompher, jusque-là que l'un de ses contradicteurs se plaisait depuis à reconnaître que la Mère de l'Incarnation unissait à une bonté exquise une patience de fer. Elle avait été moins heureuse dans les démarches tentées en vue d'obtenir une bulle de Rome pour confirmer son établissement. Bien qu'appuyée du crédit de la reine Anne d'Autriche, cette demande fut rejetée, par la raison que le Canada ne possédait pas encore d'évêque à qui la bulle pût être adressée.

Les choses en étaient là, lorsque le P. Jérôme Lallemant<sup>1</sup>, supérieur de la mission des Hurons, fut envoyé à Québec, comme supérieur de toutes les missions de la Nouvelle-France, et prit à ce titre le gouvernement spirituel des

<sup>1</sup> Le P. Jérôme Lallemant était frère du P. Charles Lallemant, dont il a été question lors du départ des Ursulines pour la Nouvelle-France, et oncle du vénérable martyr, le P. Gabriel Lallemant, immolé avec le P. de Brébeuf, en 1649.

U  
se  
  
qu  
m  
rè  
pc  
pa  
Et  
vc  
me  
se!  
Pè  
gr  
cha  
cor  
de  
inst  
gati  
si r  
des.  
C  
cher  
sole  
part  
les s  
elles  
plir,  
mon  
Qt  
cisér  
Barre  
cons

Ursulines. La Mère Saint-Athanase entra elle-même dans ses nouvelles fonctions.

« Notre-Seigneur, dit la Servante de Dieu, me fit connaître qu'il avait choisi ce saint religieux, tant pour m'aider dans ma conduite particulière que pour prendre en main les intérêts généraux de notre communauté; en quoi je ne me suis point trompée. Il ne lui fallut pas longtemps pour posséder parfaitement nos affaires, en ayant manié de semblables en France, et même de plus épineuses. Nous le supplîames de vouloir bien nous dresser des constitutions et des règlements, conformes à notre union et accommodés au pays, selon les expériences que nous y avons déjà faites. Ce bon Père se mit à l'œuvre, avec une entière charité et une si grande déférence à nos sentiments, qu'il n'y a chapitre que chaque sœur n'ait lu trois fois, et dont elle n'ait librement conféré avec lui... Il faut avouer qu'il ne se peut rien voir de mieux concerté ni de plus propre pour le dessein de notre institut dans la Nouvelle-France; aussi avons-nous des obligations infinies à ce charitable Père de nous avoir donné un si riche trésor, et qui est tout rempli de l'Esprit de Dieu et des maximes du saint Évangile. »

Ce fut le 31 juillet 1647, en la fête de saint Ignace, jour cher aux Ursulines de Québec, que ces constitutions furent solennellement promulguées et reçues du chapitre. D'autre part, il leur fut signifié que, sans bulle particulière et avec les seules approbations des prélats qui les avaient envoyées, elles pouvaient recevoir des novices à profession, et accomplir, de la même manière qu'en France, toutes les fonctions monastiques.

Quelques mois plus tôt, la Mère Saint-Athanase avait précisément inauguré un noviciat, en faveur de M<sup>lle</sup> Charlotte Barré, qui, depuis son départ de Tours, n'aspirait qu'à se consacrer à Dieu dans cette mission du Canada. M<sup>me</sup> de

la Peltrie eût voulu partager le sort de sa jeune protégée; elle en fit la demande, mais il parut aux supérieurs que, dans l'intérêt même de son œuvre, la pieuse fondatrice devait rester libre de tout engagement. Elle se soumit avec humilité à cette décision, et résolut du moins de vivre désormais en religieuse. « Continuant donc, disent les annales, d'habiter le monastère en habit séculier et sans être liée par des vœux, elle s'astreignit à toutes les règles et observances, ne voulant accepter ni exemptions ni privilèges, hors celui d'occuper partout la dernière place. » Elle ne manqua pas de fournir la dot et de pourvoir, avec des soins maternels, au trousseau de la sœur Charlotte, qui prit le nom de Saint-Ignace. Cette première professe du monastère de Québec prononça ses vœux entre les mains du P. Jérôme Lallemant, le 21 novembre 1648. Partageant depuis neuf ans la vie d'abnégation des vaillantes fondatrices, elle était digne d'ouvrir la voie à tant de filles de Sainte-Ursule venues à sa suite.

Le Canada commençait à en fournir. Une sœur converse, Catherine Lezeau, née dans le pays, fit profession quelques jours après M<sup>lle</sup> Barré; puis une postulante de chœur, M<sup>lle</sup> Philippe-Gertrude de Boulogne, se présenta vers la fin de la même année. Il y avait cinq ans que cette vertueuse demoiselle faisait le bien au sein de la colonie; le désir de travailler au salut des âmes l'y avait amenée, à la suite de sa sœur, M<sup>me</sup> d'Ailleboust, femme du troisième gouverneur de la Nouvelle-France. Ayant étudié les dialectes indiens, elle put, dès son entrée aux Ursulines, prodiguer son zèle aux pauvres enfants de la forêt.

C'est à l'école de Marie de l'Incarnation que ces novices eurent l'inestimable avantage de se former à la vie religieuse; mais avant de remplir cet emploi, et en quittant la supériorité, la Vénérable Mère fut chargée, à titre de dépositaire, de tout le temporel de la maison. La Providence,

alc  
ba  
y t  
elle  
mc  
que  
cen  
S  
sa c  
lui c  
tant  
dur.  
de r  
Frar  
bille  
avec  
mille  
dire,  
tion,  
loisir  
sieur  
prenr  
car, c  
la not  
Le  
fut de  
avons  
toutes  
repl  
amis c  
près, c  
et par  
produi

alors comme autrefois, se plaisait à jeter au milieu des embarras extérieurs cette âme contemplative, qui savait si bien y trouver son Dieu. « Je roule dans sa sainte volonté, écrit-elle énergiquement à la Mère Françoise de Saint-Bernard; mon cher Jésus m'occupe à ces travaux; je suis contente, et quelque croix que j'y trouve, je ne veux point sortir de ce centre. »

S'excusant auprès de son fils de la précipitation que trahit sa correspondance : « Suppléez, je vous prie, à mon défaut, lui dit-elle; car je suis une pauvre créature accablée d'affaires, tant pour la France que pour notre communauté. Trois mois durant, ceux qui sont chargés des expéditions n'ont point de repos, et je suis dans ce cas. Comme il faut faire venir de France toutes nos nécessités, en effectuer le paiement par billets, attendu qu'il n'y a pas d'argent en ce pays, traiter avec des matelots pour retirer nos denrées; enfin, prendre mille soins et faire mille choses qu'il serait inutile de vous dire, tous mes instants sont remplis par quelque occupation, en sorte que je ne vous puis répondre avec tout le loisir que je voudrais. » Et, dans une autre lettre : « Monsieur de Genève remarque qu'il y a des oiseaux qui, en volant, prennent leur réfection : j'en suis là quant à la vie de l'esprit; car, dans les tracas où je suis attachée par nécessité, je prends la nourriture solide et continuelle que vous savez. »

Le principal souci de la Servante de Dieu, durant ces années, fut de poursuivre l'achèvement du monastère, dont les frais, avons-nous vu, ne s'acquittèrent que par miracle et malgré toutes sortes de mécomptes. « Les habitants du pays sont remplis de bonne volonté pour nous aider, mandait-elle à ses amis de France, mais tout y est cher; chacun, ou à peu près, est dans la gêne, ne restant au Canada que par piété et par zèle du bien. » De touchants actes de dévouement se produisirent en faveur des Ursulines, alors que la détresse

les forçait de suspendre leurs travaux. Les souvenirs du couvent rapportent qu'en 1646, comme elles se trouvaient sans ressources, même pour payer un domestique, un brave homme, *frère Jacques*, venu de France, se donna à la maison pour faire le jardin, qu'il défricha en effet et mit en bon rapport. « L'année suivante, est-il dit au même lieu, le sieur Pierre Moreau, maçon, se donna à la communauté pour la servir en ses besoins. Depuis six mois il y travaillait à gages; mais alors il se remit de tout à nos soins, nous abandonnant la somme de cent quatre-vingt-dix livres qui lui était due, et dont il eût pu disposer autrement. »

Ainsi, Dieu aidant, les travaux se terminèrent vers l'année 1648. « Notre maison, écrivait la Vénérable Mère, est la plus grande et la plus belle qui soit en Canada pour la façon d'y bâtir. Dans sa longueur, qui est de quatre-vingt-douze pieds, se trouve comprise la chapelle, ayant dix-sept pieds sur vingt-huit. C'est bien petit, mais le froid excessif ne permet pas de la faire plus vaste; il y a des temps où les prêtres sont en danger d'avoir les doigts et les oreilles gelés. Le bâtiment a trois étages, au milieu desquels sont nos cellules, faites comme celles de la France. Toute la construction n'est pas en pierre de taille, mais seulement les encoignures, qui sont d'une sorte de marbre presque noir, que l'on tire ici par blocs assez bien faits. »

Cette description peut être complétée par un ancien croquis de ce premier couvent de la Haute-Ville, fidèlement conservé à Québec. Au fond du tableau, et entouré par la verdure qui le domine au loin, se dresse le monastère, avec ses onze fenêtres de façade et sa modeste coupole surmontée de la croix. Une palissade rustique, de deux à trois mètres de hauteur, entoure le champ défriché qui s'étend au-devant. A gauche, et longeant cette enceinte, se dessine un étroit sentier conduisant à la forêt; un peu au delà, et parallèle à

ce sentier, la Grande-Allée, aujourd'hui rue Saint-Louis, perce à travers les pins et les érables, se dirigeant vers le village de Sillery. A l'entrée du petit chemin, et à cent pas environ du monastère, se voit la maison que M<sup>me</sup> de Peltrie avait fait élever à son retour de Montréal, et que les circonstances, comme nous le dirons, ont depuis rendue célèbre. Ça et là, des cabanes d'Indiens, dressées à l'abri de la maison de prière, achèvent de donner à cet ensemble sa vérité et son pittoresque. L'artiste n'a pas oublié le souvenir traditionnel par excellence : assise à l'ombre d'un frêne<sup>1</sup>, Marie de l'Incarnation catéchise un groupe de petites filles qui l'écoutent avec attention.

Tout en donnant ses soins à cette construction matérielle, la Servante de Dieu, comme si elle n'eût rien fait encore pour assurer l'édifice de sa perfection, s'était remise à l'œuvre sous la conduite du nouveau supérieur de la communauté, le P. Jérôme Lallemant. Administrateur habile, mais en même temps profond théologien, cet éminent religieux devait, pendant près d'un quart de siècle, guider la Vénérable Mère dans les voies élevées où la grâce l'attirait. Elle aimait à reconnaître les grands biens qu'il avait procurés à la Mission en général : « C'est lui, écrit-elle, qui a établi le bel ordre que l'on voit régner dans l'Église de Québec, avec autant de majesté qu'au sein du royaume. Il semble avoir été élevé dans toutes les cérémonies, ce qui n'est pas ordinaire à un Jésuite. » Quant à sa direction : « Je me trouvai dès l'abord, dit-elle ailleurs, dans une grande liberté et dans une entière ouverture de cœur pour lui communiquer l'état de mon âme : et lui, de son côté, se sentit porté à prendre un soin

<sup>1</sup> Il existe en effet, au monastère de Québec, un frêne plusieurs fois séculaire, sous lequel la Servante de Dieu aurait souvent groupé ses jeunes élèves. — Un artiste canadien a tiré du croquis dont nous venons de parler une toile plus moderne et plus ornée, souvent reproduite par les élèves des Ursulines de Québec.

tout particulier de ma conduite... Mes croix perdirent beaucoup de leur pesanteur ; car ce grand serviteur de Dieu me fut un autre dom Raymond, à qui mon âme demeura abandonnée pour suivre les voies du Seigneur. »

Son épreuve la plus douloureuse, en ce moment, étaient ces tentations d'aigreur et d'aversion contre le prochain qui, depuis sept ans, lui donnaient un continuel exercice. « Durant l'octave de Noël 1645, il me vint, continue-t-elle, une forte pensée que, si je m'engageais par vœu à chercher la plus grande gloire de Dieu et tout ce qui serait de plus grande perfection, sa divine Majesté m'assisterait. J'en parlai au P. Lallemand, lequel, après m'avoir entendue et recommandé l'affaire à Dieu, me permit de le faire en ces termes : Faire et souffrir, penser et dire tout ce que je connaîtrai être le plus parfait et procurer la plus grande gloire de Dieu, ou m'en abstenir pour le même motif... Par cet engagement, je me sentis extrêmement fortifiée, et Notre-Seigneur m'attacha d'une façon toute nouvelle à ses saintes et divines maximes, quoique je portasse encore ma croix. Dans ce vœu était compris celui d'obéissance à mon directeur, pour y être guidée par lui, sous la protection de la très sainte Mère de Dieu. »

Non contente de s'être ainsi armée contre elle-même, cette âme généreuse, toujours ennemie des vaines spéculations, particularisa son vœu dans les maximes suivantes, dont la pratique, dit dom Martin, peut être appelée le dernier naufrage de la nature et le parfait triomphe de la grâce :

1° Étant accusée d'avoir fait quelque faute, ne s'en point excuser, encore que l'on soit innocente, ni accuser pour s'en décharger ceux qui l'auraient commise, si ce n'est qu'il y aille de la gloire de Dieu, au jugement de celui qui en doit décider.

2° Veiller sur son esprit et sur son cœur pour ne se point

laisser surprendre à dire des paroles plaintives et exagérantes, lorsqu'on pense être ou qu'on est en effet offensée, choquée, rebutée et humiliée, soit de paroles, soit par des actions.

3° Ne rien dire à sa louange ni rabaisser autrui, dans ses pensées ou extérieurement, lorsqu'il est loué de quelqu'un, ou qu'il est question, selon l'ordre de la charité, de le louer ou d'en dire du bien.

4° Fuir l'envie et la jalousie des biens et des satisfactions du prochain, soit intérieurs, soit extérieurs; mais plutôt s'en réjouir et s'estimer indigne d'en posséder autant.

5° S'exercer à une pieuse affection envers ceux pour qui l'on a de l'antipathie naturelle; prendre innocemment leurs actions et juger charitablement de leurs intentions.

6° S'accoutumer à un esprit de patience envers le prochain, selon les maximes prescrites dans l'Évangile.

7° Travailler au retranchement des tendresses sur soi-même et des réflexions superflues sur ce qui pourrait donner de la peine.

8° S'appliquer tout de bon à la douceur intérieure et extérieure, à la mansuétude et humilité de cœur, conformément à l'Évangile.

9° Ne pas prendre volontairement de l'ombrage ni de la défiance pour de petites apparences, et ne point s'en laisser aller à l'inquiétude.

10° Endurer avec amour et douceur les souffrances du corps et les afflictions de l'esprit, les humiliations et les mortifications, de la part de Dieu et du prochain.

11° Mortifier certains petits appétits, inclinations et penes naturelles en tout ce qui se pourra, sans faire tort au spirituel ni au corporel.

12° Obéir aux mouvements et inspirations de Dieu; et, en tous ces points, suivre l'obéissance et la direction du Père spirituel.

« Après s'être imposé des lois si sévères et les avoir strictement observées, on ne s'étonnera pas, continue dom Martin, lorsqu'on entendra dire que la Mère de l'Incarnation était incomparable dans l'amour qu'elle portait à ses ennemis; que toutes les faiblesses de la nature étaient mortes en elle; enfin, que c'était une âme choisie et toute de grâce. Car, lors même qu'elle fut délivrée de ses tentations, elle conserva toujours un amour très particulier pour ces maximes, et ne cessa point d'en faire la règle de sa conduite. »

On peut dire toutefois qu'au moment où elle les formula, les occasions de les pratiquer lui étaient plus présentes; tout concourait à exercer sa vertu. Il se forma autour d'elle, pendant deux ou trois ans, comme une atmosphère de défiance, que l'on ne pourrait s'expliquer si l'on n'y voyait une permission de Dieu. Ses supérieurs eux-mêmes contribuèrent à l'exercer de la sorte, afin d'éprouver cette union continuelle avec Notre-Seigneur, cette paix inaltérable qu'elle conservait en tout événement. Son historien semble insinuer que les soupçons portés sur la Servante de Dieu avaient trait à la reddition de comptes, qu'elle avait dû faire en déposant pour la première fois la charge de supérieure; il lui eût sans doute été facile de dissiper ces faux jugements; elle s'en garda bien, et demeura dans un humble silence. Une joie céleste se répandait même sur son visage, lorsque des personnes qu'elle avait toujours obligées ne lui témoignaient plus que froideur et aversion.

Dans une lettre à son fils, écrite à cette époque, parlant du bonheur de l'âme humble, elle dépeint sans y prendre garde ses dispositions actuelles : « Mon bien cher fils, lui dit-elle, le royaume de la paix est dans un cœur dénué de toutes choses et qui, par une sainte haine de soi-même, se plaît à détruire les restes de la nature corrompue. Quand une âme est bien entrée dans cette vérité, elle ne rejette

poi  
y ai  
est  
qu'e  
n'en  
chât.  
plus  
nant  
mani  
Ta  
carne  
décha  
de dé  
de l'A  
sainte  
de Die  
et des  
de lui  
paix c  
liens,  
non se  
perte,  
trésors  
m'avoi  
je lui de  
dans m  
« bien à  
semble  
impress  
occasion  
et inclin  
mon div  
Le P.

point la faute sur le tiers et sur le quart, bien que quelqu'un y ait pu concourir; elle s'attribue le tout, et après cela elle est convaincue qu'elle est encore plus remplie de malice qu'elle n'en dit ou qu'elle n'en connaît, et que les autres n'en découvrent. D'où elle conclut qu'elle seule est digne de châtement, tant de la part de Dieu par la privation de ses plus grandes faveurs, que du côté des créatures qui, prenant les intérêts du Créateur, nous corrigent chacune à sa manière. »

Tant de générosité dans le combat valut à la Mère de l'Incarnation une complète victoire; il lui sembla enfin qu'on la déchargeait d'un vêtement lourd et écrasant. « Cette grâce de délivrance, écrit-elle en sa Vie, me fut accordée le jour de l'Assomption de l'année 1647, par les mérites de la très sainte Vierge. Je connus alors la grandeur des miséricordes de Dieu à mon endroit et l'état des grandes croix intérieures et des tentations effroyables que j'avais portées pendant près de huit ans... Il me serait impossible de décrire le déluge de paix où mon âme se trouva plongée, se voyant libre de ses liens, et rétablie en tout ce qu'elle croyait avoir perdu. Et non seulement elle connaissait qu'elle n'avait fait aucune perte, mais on lui faisait entendre qu'elle avait amassé des trésors indicibles. Je ne pouvais me lasser de bénir Dieu de m'avoir fait passer par tant de voies étroites et épineuses, et je lui demandais pardon de ne lui avoir pas été assez fidèle dans mes tentations. Si Notre-Seigneur a dit : « Faites du bien à ceux qui vous font du mal, » c'est une loi qu'il me semble avoir écrite dans mon cœur, avec une force et une impression toute d'amour; ce que j'expérimente dans les occasions, non point en me mortifiant, mais par une pente et inclination qui me porte là en vertu de cette maxime de mon divin Époux. »

Le P. Lallemand ne laissa pas d'éprouver encore, et long-

temps, la vertu de la Mère de l'Incarnation. « Un jour, entre autres, raconte celle-ci, il me dit et me prouva par raison que je n'étais pas digne de traiter avec Dieu dans une si grande familiarité, eu égard à mes nombreuses imperfections. Il disait vrai, et mon esprit en était convaincu, me croyant plus misérable encore qu'il ne le pensait. « Comment, « répétait-il, traiter de la sorte avec une si haute Majesté? « Vouloir le baiser de la bouche! Sous les pieds, sous les « pieds : c'est encore trop pour vous! » Afin de profiter de ses avis, je me faisais de très grandes violences pour traiter d'une autre manière avec Notre-Seigneur, et lui demandais, par un amoureux respect, qu'il lui plût me faire la grâce d'obéir à celui qui me tenait sa place. Mais, à l'heure même, je me trouvais sans réflexion dans un doux et intime commerce avec Lui. Alors, me ravissant : « Mon doux Amour, « lui disais-je, il faut que j'obéisse à celui qui me tient votre « place ; il le désire : pardonnez-moi, s'il vous plaît, si je me « retire de vous ; vous savez que je veux obéir. » Ainsi je me voyais devant Lui, comme liée et captive de l'obéissance, et sa bonté infinie se plaisait à regarder mes liens. Son regard était en moi et sur moi, et le mien était en Lui et sur Lui, et ce retour réciproque me faisait posséder dans mes liens une paix que je ne puis exprimer. Je passai quelque temps en cet état, et bien que j'expérimentasse que le Verbe incarné se plaisait en mon obéissance lorsqu'il me laissait le pouvoir d'obéir, hors de là néanmoins, je retournais à l'union intime avec Lui, ce qui fit que mon confesseur me laissa la liberté d'obéir à l'Esprit de Dieu et de suivre son attrait. »

A côté de la Servante de Dieu, sa jeune compagne, Marie de Saint-Joseph, courait elle aussi à la perfection et, déjà frappée à mort par une maladie de poitrine, se hâtait de conquérir la couronne. Souvent, dans ses lettres, la Vénérable

M  
pi  
in  
de  
ral  
qu  
Ma  
pos  
la  
mè  
ma  
Tro  
fice  
tile  
elle  
qu'e  
peu  
D  
digu  
hurc  
elle  
Hur  
taier  
par  
qu'el  
moi,  
la sa  
une r  
Ma  
des p  
Dieu  
consc  
ralen

Mère laisse échapper le sentiment d'admiration que lui inspirait sa vertu croissante. « Notre chère sœur est toujours infirme, mais toujours courageuse, écrit-elle aux Ursulines de Tours. Si elle succombe, nous ferons une perte irréparable pour la bonté du sujet ; mais elle est tellement humble, qu'elle se croit la plus inutile et la plus misérable du monde. Ma conviction est que c'est un fruit mûr, et que Dieu la dispose à la mort ; car elle fait des progrès peu ordinaires dans la voie de la perfection. » Ailleurs, elle rassure sa pieuse mère, qui l'eût volontiers rappelée en France : « Je sais, mande-t-elle à une des sœurs de la malade, que M<sup>me</sup> de la Troche a trop de piété pour ne pas laisser achever le sacrifice entier à une si chère fille, qui n'est ni à charge ni inutile, ainsi qu'elle le croit, à ce petit séminaire ; mais plutôt, elle lui sert beaucoup par sa vertu et par ses exemples, outre qu'elle a de bons intervalles de santé pendant lesquels elle peut vaquer à toutes ses fonctions. »

Dans ces moments de trêve, la Mère Saint-Joseph se prodiguait près de ses chers Indiens. Parlant en perfection le huron et l'algonquin, qu'elle appelait *ses langues saintes*, elle avait quelquefois autour d'elle quarante ou cinquante Hurons, tant hommes que femmes et filles. Tous l'écoutaient avec une avidité incroyable et faisaient assez connaître, par leur air et par leurs gestes, qu'ils prenaient goût à ce qu'elle disait. Ils ne la nommaient que *la sainte fille* : « Et moi, dit Marie de l'Incarnation, je l'appellerais volontiers la sainte Mère, parce qu'elle les aime et les console comme une mère fait ses enfants. »

Mais à travers ces préoccupations du dedans, et au milieu des périls qui menaçaient alors la colonie, la Servante de Dieu suivait par le cœur son cher fils, devenu l'enfant de ses consolations. La ferveur de son noviciat ne s'était point ralentie, durant le cours des études qui l'occupèrent pendant

cinq années. Sa bonne mère le soutenait, par des lettres admirables dont nous aurons à reparler. Il avait eu soin, pour satisfaire sa tendresse, de lui indiquer l'ordre de ses journées : « A présent, lui écrit-elle (2 août 1644), que je connais les heures de vos exercices réguliers, je vous accompagnerai partout, pour glorifier avec vous notre divin Maître. Vous ne manquez pas d'occupations de corps ni d'esprit ; tout cela étant animé d'un esprit intérieur, c'est assez pour devenir saint. O mon très cher et bien-aimé fils ! soyez un digne imitateur de ceux qui vous ont devancé, et ne craignez point de consumer votre vie au service de Celui qui a prodigué la sienne pour nous. »

Elle avait désiré de même être initiée à tout ce qui concernait l'Ordre de Saint-Benoît, et particulièrement la Congrégation de Saint-Maur. Ce lui était une joie d'être en communion de biens spirituels avec cette famille monastique ; « car, disait-elle à son fils, les pères et les mères des religieux de saint Benoît ont droit aux mêmes grâces que s'ils possédaient des lettres d'association. » — « J'ai lu et relu, lui écrit-elle, ce qui parle de votre saint Ordre, et je ne puis vous dire la consolation que je ressens en mon âme de ce que Dieu vous y a appelé. Vous m'en demandez mon sentiment ? Je vous répons que tout le précis de la perfection y est renfermé, et qu'il n'y a aucun Ordre dans l'Église qui n'ait emprunté de saint Benoît et de ses enfants ce qu'il a de plus saint et de plus parfait. Je remarque même que la réforme où Dieu vous a fait entrer contient tout le suc de ce premier esprit. Ne manquez pas de me faire savoir ce qui lui sera arrivé de nouveau, tant dans son progrès que dans ses combats ; car je prends tant de part à ses intérêts, qu'il me semble que je lui suis incorporée. » Et ailleurs : « Je me sens infiniment obligée à tous vos révérends Pères qui me font l'honneur et la charité de se ressouvenir de moi. Assurez-les que je prie

pou  
peti  
et l  
pens  
L'  
Clau  
suis  
vos  
dem  
vous  
la fé  
de Sé  
mais  
« On  
de To  
ait o  
sainte  
vie le  
No  
la Ser  
si cor  
ses gr  
jour a

pour eux de très bon cœur, et que je leur donne part à mes petits travaux. Je les regarde tous comme mes bons Pères, et ils le sont en effet, puisqu'ils sont les vôtres. Enfin, je ne pense à votre saint Ordre qu'avec respect et vénération. »

L'heure approcha enfin où, son cours de théologie achevé, Claude Martin allait devenir prêtre de Jésus-Christ. « Je me suis réjoui, lui écrit sa mère, en apprenant que Dieu a béni vos études, et qu'il y a joint la piété. Je n'oserai plus vous demander s'il vous a honoré de l'ordre du sacerdoce : ce sera vous qui me l'annoncerez. » Ce fut le 11 novembre 1646, en la fête de saint Martin, patron de son pays et du monastère de Sééz, où il se trouvait alors, que le jeune religieux, désormais dom Martin, reçut le caractère sacré de la prêtrise. « On ne peut douter, dit son historien, que le grand évêque de Tours, pour lequel il avait une dévotion singulière, ne lui ait obtenu, lors de sa première messe, quelque chose des saintes ardeurs avec lesquelles lui-même offrait pendant sa vie le divin sacrifice. »

Nous ne possédons pas malheureusement la réponse que la Servante de Dieu dut adresser à son fils en apprenant une si consolante nouvelle ; du moins sera-ce désormais l'un de ses grands soutiens, « de penser qu'il la présente chaque jour au saint autel ! »

---

## CHAPITRE XIV

**La Vénérable Marie de l'Incarnation et l'ère des martyrs  
du Canada.**

1642-1650

Durant les événements que nous venons de rapporter, l'Église du Canada voyait couler le sang de ses missionnaires et de ses néophytes : des chrétientés entières succombaient sous les coups des Iroquois. Cachée au fond de son monastère, Marie de l'Incarnation portait en esprit toutes les épreuves dont le pays était frappé; elle suivait, dans leurs courses lointaines et sur le théâtre de leur martyre, ces fils de saint Ignace, la plupart connus d'elle, en qui elle voyait reluire, dans toute sa pureté, le zèle des temps apostoliques. Ces sentiments intimes de la vénérable Ursuline se retrouvent à toutes les pages de sa correspondance durant cette époque; l'ère des martyrs du Canada y revit, avec ses émouvantes alternatives de repos et de lutte.

A deux cents lieues de Québec, au pays des Hurons, se trouvaient plusieurs chrétientés, établies et soutenues au prix des plus grands périls. Sept mille baptêmes d'adultes avaient couronné en quelques années les travaux des missionnaires; mais les chefs non convertis, les sorciers tout-puissants sur ces peuples crédules, entretenaient contre les

ch.  
me  
c'é  
tell  
ger  
gic  
env  
hor  
«  
de  
Fra  
tyre  
bapt  
oppo  
et la  
hach  
outr  
Père  
« dit  
« ma  
« Pè  
« bie  
« j'eu  
ses se  
monc  
de m.  
hache  
« la p  
Dieu l  
Que  
Tours  
accab!  
on les

chrétiens une persécution qui, tantôt sourde, tantôt ouverte, menaçait de tout anéantir. Aller évangéliser les Hurons, c'était courir à une mort presque certaine; et cependant telle était la foi de nos Français, que nombre de jeunes gens, sans être engagés ni dans les ordres ni dans la religion, se faisaient les compagnons volontaires des apôtres envoyés à ce peuple. Ces apôtres eux-mêmes étaient des hommes divins, tout transformés en Jésus-Christ.

« La persécution a été grande aux Hurons, écrivait Marie de l'Incarnation, en septembre 1640, à une religieuse de France; nos Pères se sont vus à la veille de souffrir le martyre. Le P. Ragueneau étant entré dans une cabane pour baptiser une pauvre femme qui le désirait, son mari s'y opposa. Hurlant comme une bête féroce, il prit une hache et la déchargea sur le Père afin de lui fendre la tête; mais la hache demeura attachée à ses cheveux sans pouvoir passer outre; on lui rompit néanmoins un bâton sur le dos. Ce bon Père, me racontant lui-même tout ceci : « Je pensais, me dit-il, avoir la tête fendue; cependant je n'ai eu aucun mal, et je ne sais comment cela s'est fait. — Hé bien! mon Père, répondis-je, cela n'est-il pas bon, et n'êtes-vous pas bien aise d'avoir été si bien traité? — Hélas! reprit-il, j'eusse bien voulu qu'on en fût venu plus avant! » Voilà ses sentiments, qui sont des sentiments d'apôtre. Tout le monde envie ici le bonheur qui lui est arrivé. Il en est quasi de même du P. Chaumonot, lequel, voyant qu'on levait la hache sur son compagnon, s'écria : « Il faut que je sois de la partie! » Et il entra hardiment dans la cabane; mais Dieu les sauva l'un et l'autre. »

Quelques jours après, adressant à la Mère Ursule, de Tours, quelques détails sur cette persécution : « Plus on accable nos missionnaires, lui dit-elle, plus ils sont hardis; on les baffoue, on les frappe : ils se font gloire de tout cela.

Le P. Pijart est descendu cette année du pays des Hurons à Québec pour les affaires de la Mission. Les sauvages l'ont fait ramer tout le long du voyage avec tant d'inhumanité, que lorsqu'il est arrivé, il ne pouvait se soutenir, et à peine put-il dire la messe. Il m'a fait le récit des peines que les Pères souffrent là-bas : elles sont inconcevables, et néanmoins son cœur était rempli d'une telle ardeur d'y retourner, qu'il oublia tous les travaux du voyage pour aller chercher ses amoureuses croix, qu'il ne changerait pas, dit-il, hors la volonté de Dieu pour le paradis. On ne put jamais le décider à emporter quelques rafraîchissements pour le chemin. Je ne sais ce qui arrivera de lui ni des Pères qui l'accompagnent, parce que les accusations portées contre eux sont produites dans un certain jour qui les fait paraître véritables. On les regarde comme des sorciers, d'autant que partout où ils sont allés, Dieu a permis que la contagion les accompagnât, afin sans doute de rendre plus pure la foi de ceux qui se convertissent. Je vous conjure, ma très chère Mère, de renouveler vos prières pour ces grands serviteurs de Dieu. Je vous envoie, comme à ma plus chère amie, les lettres qu'ils m'écrivent, afin que vous les lisiez et les conserviez par respect, comme venant de la part de ces admirables ouvriers de l'Évangile. »

Marie de l'Incarnation, qui elle-même ne voyait rien au monde que les intérêts de son divin Époux, ne pouvait se lasser d'admirer un zèle si dégagé. « Je suis ravie, écrit-elle à son fils, de voir ici des saints, — car c'est ainsi que j'appelle nos missionnaires, — dans un dénuement si épouvantable; et vraiment cette parole de l'Apôtre leur peut bien être appliquée : *Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu.* Je n'ai point de termes pour dire ce que j'en connais. » Et dans une autre lettre : « C'est à qui parmi eux sera désigné pour les endroits les plus dangereux,

e  
fa  
«  
«  
«  
«  
«  
«  
«  
«  
de  
ter  
dic  
de  
gr  
pre  
j'y  
cœ  
ses  
L  
con  
frai  
tem  
lité.  
sa p  
néce  
vrag  
mais  
plus  
bon  
désir  
La P

et où il n'y a aucun secours humain. Les souhaits que l'on fait ici les uns pour les autres sont ceux-ci : « Allez ! nous sommes ravis que vous soyez envoyé en un pays abandonné. Plût à Dieu qu'on vous fende la tête d'une hache ! — Ce n'est pas assez, répondent-ils : il faut être écorché, brûlé, et souffrir tout ce que la férocité des plus barbares peut inventer de cruel. Nous endurerons tout cela de bon cœur pour l'amour de Dieu et pour le salut des sauvages. — Si cela arrive, reprend-on, nous en chanterons le *Te Deum!* »

Les *Relations* des Jésuites, en ces années, sont remplies de témoignages semblables, que l'on croirait recueillis au temps des Néron et des Dioclétien. « C'est une grande bénédiction, disait le P. Lallemand, de voir le courage et l'ardeur de ces bons Pères partant pour les Hurons. La joie paraît si grande sur leur visage, qu'on dirait qu'ils s'en vont tous prendre possession d'un trône et d'une couronne. » — « Plus j'y entrevois de croix préparées, avouait l'un d'eux, plus le cœur me rit et y vole; quel bonheur de ne plus rien voir de ses yeux que des sauvages, des croix et Jésus-Christ! »

Malgré la persécution momentanée, ouverte chez ce peuple contre nos missionnaires, malgré le peu de ressources qu'offrait encore le pays, la colonie semblait entrer, vers le printemps de l'année 1642, dans une période de paix et de stabilité. « Chaque famille, écrivait à cette date le P. Vimont, fait sa petite provision de froment, seigle, pois et autres grains nécessaires à la vie humaine, qui plus, qui moins... L'ouvrage est bien commencé; il a encore besoin de secours, mais il avance notablement, grâce à Dieu. Vous voyez de plus en chaque maison quantité d'enfants, bien faits et de bon esprit; et, ce qu'il y a de principal, en tous un ardent désir de leur salut et une étude particulière de la vertu. » La Providence permit qu'à ce moment même, nos établis-

sements du Canada commençassent à subir les coups des Iroquois, ces « Philistins de la Nouvelle-France », comme on les a nommés.

Champlain, nous l'avons vu, avait été, pour ainsi dire, forcé de se déclarer en faveur des peuples indiens, Algonquins, Montagnais, Hurons, opprimés par les farouches guerriers des Cinq-Cantons<sup>1</sup>. Ceux-ci, depuis lors, confondaient dans une haine commune les Français et leurs protégés. Tout ce qui tenait à la religion de la France leur était en horreur; aussi réservaient-ils à leurs prisonniers chrétiens des tortures qui surpassent tout ce que l'on a jamais ouï dire chez les tribus les plus barbares. Fixés au sud du Saint-Laurent, vers le lac Ontario, ils abandonnaient, dès que les neiges étaient fondues, leurs villages à la garde des femmes et des vieillards, et se répandaient sur le grand fleuve et dans les forêts voisines afin de surprendre leurs ennemis. Jusque-là, aucun Français n'était tombé en leur pouvoir; la première prise importante faite par ces barbares fut celle du P. Jogues et de la petite escorte qui remontait avec lui au pays des Hurons. Cet événement eut lieu le 2 août 1642.

Peu de jours avant la capture du saint missionnaire, la Servante de Dieu avait eu occasion de l'entretenir; c'était entre ses mains qu'elle avait remis la jeune Huronne Thérèse, qu'il devait reconduire en son pays. « Vous pouvez penser, écrit-elle à une Ursuline de Tours, quelle douleur nous a causée la nouvelle de ce désastre! Le Canada n'avait point encore vu un pareil accident, depuis qu'on y prêche notre sainte religion. Si néanmoins Dieu conservait le P. Jogues et nos chrétiens parmi les Iroquois, ce pourrait être une

<sup>1</sup> Les Iroquois sont ordinairement désignés de la sorte, à cause des cinq principales tribus que l'on distinguait parmi eux : celles des *Agniers* ou *Mohawks*, des *Onnontagués*, des *Agneronnons*, sont souvent nommées dans les lettres de la Servante de Dieu.

ouverture à l'Évangile dans ce pays infidèle. » Ainsi en arriva-t-il; pendant un an, ce martyr de la foi demeura entre les mains des barbares, dans l'état d'une victime destinée au dernier supplice. Les Hollandais, fixés à la Nouvelle-Amsterdam, aujourd'hui New-York, facilitèrent son évasion, à laquelle toutefois il ne se résigna que dans l'espoir de revenir un jour évangéliser ses bourreaux. Conduit en France, il y séjourna à peine, et reparut à Québec au bout de quelques mois.

« Le P. Jogues, mandait la Vénérable Mère à son fils, est rentré ici comme un vrai martyr vivant, qui porte en son corps les livrées de Jésus-Christ. Il m'a raconté les conduites de Dieu sur lui pendant sa captivité; des milliers de martyrs sont certainement morts à moins de frais. » Et, après avoir retracé quelque chose de ces horribles tourments : doigts coupés, brûlés ou arrachés avec les dents, salves de coups de bâton, torture du feu sur toutes les parties du corps : « Cet homme apostolique, ajoute-t-elle, a trouvé, au milieu de ses ennemis, le moyen d'envoyer au ciel par le baptême un grand nombre d'âmes. Maintenant qu'il est de retour, on voit bien qu'après son martyre, c'est un homme de l'autre monde; son humilité est si profonde, qu'il ne faudrait point d'autre assurance de sa sainteté. Durant son séjour chez les Iroquois; cette rare modestie tenait les barbares eux-mêmes dans l'admiration, et les persuadait que le P. Jogues était plus qu'un homme. »

L'évasion d'un prisonnier de si haut mérite, qu'ils se disposaient néanmoins à faire périr sur le bûcher, avait irrité ces cannibales. « Aujourd'hui, reprenait Marie de l'Incarnation, à la date du 2 août 1644, leurs bandes occupent tous les abords du fleuve, commençant à quatre lieues au-dessus de Québec jusqu'à soixante au delà. Dans tout cet espace, ils attendent de pied ferme les sauvages et les Français, qui

se cantonnent comme ils peuvent pour se mettre à couvert de leur rage. Trois cents de ces pauvres sauvages se sont retirés cet hiver près de notre monastère, n'osant retourner en leur pays, d'où ils avaient fui de crainte de tomber entre leurs mains. Plusieurs, durant leur fuite, sont demeurés plus de trente jours sans manger autre chose que quelques tiges d'arbres; arrivant ici, ils étaient affamés au point que vous le pouvez juger. »

Concluant, quelques jours plus tard, une autre lettre toute remplie de ses douleurs, et aussi de ses espérances pour les progrès de la foi : « Ne vous lassez pas, mon bien cher fils, disait-elle, de vous tenir aux pieds du Roi des nations; il est mort pour tous, et tous ne vivent pas encore! Ah! si j'étais digne de courir partout pour tâcher de lui gagner quelque âme, mon cœur serait satisfait. N'est-ce pas une chose sensible de voir les démons exercer un empire si absolu sur tant de peuples? Allons, allons ensemble en esprit par toutes ces contrées infidèles, pour tâcher d'en rendre quelqu'une à notre bon Maître. Vous pouvez, dans votre solitude, faire autant que si vous étiez employé actuellement par l'exercice du ministère. Le Père éternel a fait voir à une personne<sup>1</sup> que, si elle lui demandait quelque chose par le Cœur de son Fils, il la lui accorderait. Demandons-lui donc des âmes par ce divin Cœur, pour l'amplification de son royaume. Soyons jaloux de ce que son ennemi les possède si injustement; car c'est lui qui anime les Iroquois, lesquels en ce moment sont les plus grands ennemis de sa gloire en ce pays, après mes malices. »

Les vœux de cette âme d'apôtre se trouvèrent en partie exaucés l'année suivante. Un traité de paix fut solennelle-

<sup>1</sup> La Mère de l'Incarnation parle ici d'elle-même à termes couverts, parce qu'elle n'avait pas encore révélé à son fils les secrets de sa vie intérieure, comme elle le fit dans la suite.

r  
F  
V  
dé  
er  
en  
de  
nic  
14  
en  
gé  
plu  
che  
mc  
am  
Trc  
du  
«  
leu.  
par  
à la  
« er  
« pé  
« tc  
« n'  
« Nc  
« nc  
  
1 «  
du N  
Ces g  
les av  
2 C.  
du nc  
Québe  
lui-mé

ment conclu aux Trois-Rivières, le 12 août 1645. Comme Française et comme religieuse vouée au salut des âmes, la Vénérable Mère s'intéressait au plus haut point à tous les détails de cet événement. Avant que la *Relation* des Jésuites en eût porté la nouvelle à son fils, elle fut heureuse de lui en adresser un récit abrégé, soit qu'elle eût appris ces faits de quelque témoin, soit que les Pères lui eussent communiqué leurs propres notes. Telle qu'elle est, sa lettre du 14 septembre 1645 est un véritable tableau dont la lecture entraîne. On y voit comment la paix avait été préparée par la générosité de M. de Montmagny, qui, ayant entouré d'égards plusieurs prisonniers iroquois, avait renvoyé l'un d'eux chargé de présents pour négocier parmi les siens un accommodement durable. Ce prisonnier revint bientôt, avec deux ambassadeurs de sa nation, qui furent reçus au fort des Trois-Rivières par le gouverneur de la colonie, accompagné du P. Vimont.

« Tout parle chez les sauvages, dit la Servante de Dieu : leurs actions ne sont pas moins significatives que leurs paroles. Le plus éloquent des envoyés, Kiotseaton, prenant à la main un collier de porcelaines<sup>1</sup> : « Ononthio<sup>2</sup>, dit-il « en s'adressant à M. de Montmagny, prête l'oreille à mes « paroles; je suis la bouche de tout mon pays; tu entends « tous les Iroquois quand tu m'entends parler. Mon cœur « n'a rien de mauvais; je n'ai que de bonnes intentions. « Nous avons chez nous des chansons de guerre en grand « nombre, mais nous les avons toutes jetées à terre, et nous

<sup>1</sup> « Les grains de porcelaine servaient, chez les sauvages de l'Amérique du Nord, de monnaies, de parures et de gages dans les traités de paix. Ces grains étaient faits de la nacre de certains coquillages marins; après les avoir arrondis, on les perçait, puis on les enfilait. » (*L'abbé Ferland.*)

<sup>2</sup> *Ononthio* ou *la grande montagne*, traduction, en langue huronne, du nom de M. de Montmagny (*mons magnus*) : tous les gouverneurs de Québec portèrent depuis ce nom parmi les tribus sauvages. Le roi de France lui-même était, dans leur langage, *le grand Ononthio*.

« ne connaissons plus aujourd'hui que des chants de réjouissance. » Là-dessus il se mit à chanter, et ses compatriotes lui répondaient. Il se promenait dans la cour du fort, où se tenait la séance, comme un acteur sur un théâtre, faisant mille gestes, regardant le ciel, et se frottant les bras comme s'il eût voulu en faire sortir la vigueur qui les anime dans les combats. »

Chacun des dix-sept présents offerts par les ambassadeurs avait sa destination symbolique, rendue sensible au moyen d'une véritable pantomime. L'un frayait le chemin depuis la demeure des Français jusqu'à celle des Iroquois; l'autre apla-nissait les chutes d'eau et les sauts sur les rivières. Celui-ci assurait Ononthio que les Iroquois ne gardaient plus rancune de la mort de leurs gens tués durant la guerre : « J'ai entendu, dit à ce propos Kiotseaton, la voix de mes ancêtres massacrés par les Algonquins, lesquels, me voyant songer encore à la vengeance, m'ont crié d'une voix amoureuse : « Mon petit-fils, asseyez-vous et n'entrez point en fureur; « ne pensez plus à nous, puisqu'il n'y a plus moyen de « nous retirer de la mort. Pensez seulement aux vivants : « cela est d'importance; retirez-les du glaive et du feu qui « les peuvent envoyer là où nous sommes; un homme vivant « vaut mieux que plusieurs morts. » Ayant entendu cette voix, reprit l'orateur, j'ai passé outre, et m'en suis venu jusques à vous pour délivrer ceux que vous tenez encore. »

M. de Montmagny ne put faire moins que de répondre à ces présents par des dons analogues, qu'un interprète commentait aux Indiens, et qui concluaient tous à des assurances de paix. Cet accord fut cimenté par des danses et des festins d'amitié, où se réunirent les tribus naguère ennemies. Noël Négabamat, l'un des bons néophytes de la Mère de l'Incarnation, parla au nom de ses compatriotes et offrit, pour resserrer l'alliance, quelques peaux d'original, « afin, disait-il,

de  
ble  
co  
air  
qu'  
I  
vai  
me  
je  
che  
nor  
ma  
por  
cha  
nua  
thio  
ne s'  
Qu  
jusq  
chré  
Serv  
hum  
gran  
Nous  
moye  
Vous  
cibles  
veille  
les pe  
solidi  
empir  
pire q  
Enc

de faire des souliers aux ambassadeurs pour qu'ils ne se blessent point dans le chemin pendant leur retour. » Sa conclusion fut que, « n'ayant qu'un cœur avec son frère aîné Ononthio, son présent et le sien n'en faisaient de même qu'un. »

Lorsqu'il lui fallut quitter les Français, Kiotseaton ne savait comment reconnaître leurs généreux procédés : « Adieu, mes frères, leur criait-il de son canot; je suis de vos parents, je vais porter de bonnes nouvelles en mon pays. » Puis, cherchant du regard le gouverneur : « Ononthio, lui dit-il, ton nom est grand par toute la terre! Je ne pensais pas rapporter ma tête, que j'avais hasardée, ni qu'elle dût sortir de vos portes; mais, bien loin de l'avoir perdue, je m'en retourne chargé d'honneur et de bienveillance... Mes frères, continua-t-il en s'adressant aux sauvages, obéissez bien à Ononthio et aux Français; leurs intentions sont bonnes, et vous ne sauriez mieux faire que de suivre leurs avis. »

Quelques semaines plus tard, nos anciens ennemis allaient jusqu'à demander des Pères pour les instruire dans la foi chrétienne. « La paix avec ces barbares, écrivait alors la Servante de Dieu, peut passer pour un miracle du Ciel; car, humainement parlant, on ne la pouvait espérer, à cause des grands obstacles qui se rencontrent dans leurs façons d'agir. Nous en avons donc toute l'obligation à Dieu, qui, par ce moyen, ouvre la porte à l'Évangile dans toutes ces nations. Vous pouvez juger de là si nous n'avons pas des joies indicibles de cette haute grâce, et de ce que nous sommes à la veille de voir le royaume de Jésus-Christ s'étendre sur tous les peuples infidèles de notre Amérique. Demandez à Dieu la solidité de cette paix; car le diable, qui va être chassé de son empire, jouera de son reste pour la troubler, ce qui serait pire qu'auparavant. »

Encore un fait qui peint notre fervente Ursuline : « Voici,

dit-elle en terminant cette lettre, que les PP. Poncet et Bressani partent pour aller aux Hurons. Celui-ci, qui a tant souffert de la part des Iroquois <sup>1</sup>, a mendié de l'étoffe pour faire des robes à ses tyrans; nous les avons faites, et il les leur a envoyées. Il les aime ardemment, et souhaite que le sort tombe sur lui pour leur aller porter la parole de la vie éternelle, en échange de la temporelle qu'ils lui ont voulu ôter. Nous espérons avoir des filles iroquoises, avec notre captive Thérèse, qu'on nous doit rendre. Si ce bon Père nous amène ces petites harpies, qui ont contribué à le tyranniser <sup>2</sup>, nous les chérirons beaucoup, puisqu'elles ont aidé ce grand serviteur de Dieu à gagner tant de couronnes; car nous voulons entrer dans ses sentiments, et faire voir à nos ennemis que nous ne savons nous venger qu'en rendant des biens pour des maux. »

Le P. Bressani pouvait en effet, comme le P. Jogues, briguer l'honneur de retourner à cette mission des Iroquois qu'il avait, lui aussi, arrosée de son sang. C'était ce dernier cependant que la Providence y avait destiné. « Le P. Jogues, écrivait la Vénérable Mère (10 septembre 1646), est allé reprendre sa chère mission, qu'il a déjà sanctifiée par ses souffrances et par ses héroïques vertus, lesquelles ne seront bien connues qu'au jour du jugement, car ce saint religieux les cache dans son humble silence. Ce peu néanmoins qui en

<sup>1</sup> Le P. Bressani, natif de Rome, était arrivé à Québec en 1642. Se rendant, deux ans plus tard, au pays des Hurons, il fut arrêté, près des Trois-Rivières, par une bande d'Iroquois et emmené en captivité. Il y endura, pendant plusieurs mois, des supplices inouïs, fut ensuite racheté par les Hollandais et renvoyé en France tout mutilé, n'ayant plus aux mains qu'un seul doigt entier. L'année suivante, ce martyr de la foi revenait à sa chère mission, travaillait encore parmi les Hurons, et ne la quittait, en 1650, que sur les ordres formels de l'obéissance, pour regagner l'Italie.

<sup>2</sup> Les enfants des deux sexes, d'après le rapport des missionnaires, étaient convoqués dans les villages iroquois pour venir, eux aussi, caresser, c'est-à-dire tourmenter de mille manières les prisonniers, qu'on y exposait sur des estrades.

a paru ravi ses tyrans eux-mêmes; le voyant, à son retour de France, se rendre en leur pays, ils l'ont reçu comme un ange du ciel et le regardent comme leur père. »

« Dans ce voyage, dit-elle encore, il retrouva notre Thérèse, lui parla en particulier et l'exhorta à prendre courage, parce que le temps de sa délivrance était venu. Il portait en effet sa rançon, que nous envoyions, non précisément pour la retirer de chez les barbares, puisque, d'après le traité, on nous la devait rendre, mais pour payer sa dépense à ceux qui l'ont nourrie depuis quatre ans. Elle assura le Père qu'elle ne chancelait point dans la foi, qu'elle priait Dieu tous les jours, et que tout son désir était de retourner avec nous, pour prendre de nouvelles impressions des choses de Dieu et de la piété. »

Des rapports mensongers contre les chrétiens, semés chez les Iroquois par quelques Hurons, et aussi une grande mortalité qui survint parmi eux, ravivèrent subitement leurs anciennes haines. Il y avait environ quinze mois que la paix avec les Français avait été signée. Le P. Jogues, accueilli d'abord avec respect, s'étant éloigné pour un temps, trouva à son retour les esprits entièrement changés. A peine entré dans le premier village iroquois, il fut assailli et frappé à mort d'un coup de hache, ainsi qu'un jeune Français qui l'accompagnait; c'était le 18 octobre 1646. On exposa leurs têtes en trophée sur la palissade du bourg; leurs corps furent jetés à la rivière. « C'est ainsi, dit Marie de l'Incarnation, que ce grand serviteur de Dieu a consommé son sacrifice. Nous l'honorons comme un martyr, et il l'est en effet, puisqu'il a été massacré en haine de notre sainte foi et de la prière, que ces perfides prennent pour des sortilèges et des enchantements... Il semble que Dieu lui eût promis cette grande faveur, car il avait écrit à l'un de ses amis par un esprit prophétique : « J'irai et n'en reviendrai pas. » C'est

pourquoi il attendait ce bienheureux moment avec une sainte impatience. Oh! qu'il est doux de mourir pour Jésus-Christ! »

Toutes les lettres de la Servante de Dieu sont remplies en ce temps du souvenir de cet illustre confesseur de la foi : « Je ne doute point, écrit-elle à son fils, que vous ne me vouliez assez de bien pour me souhaiter une mort aussi heureuse que celle du P. Jogues; mais, hélas! je suis bien éloignée de la mériter. Ce me serait, il me semble, la plus grande consolation qui se puisse imaginer; cependant j'ai tout sujet de me défier de moi-même : peut-être tournerais-je le dos aux souffrances, tandis que lui les a embrassées en vrai disciple de Jésus-Christ. » Elle s'appuie sur son intercession au milieu des dangers qui menacent la colonie : « Nous avons au ciel notre saint martyr qui prie pour nous, écrit-elle à la Mère Ursule, et nous en ressentons les effets par tant de périls échappés et tant de conversions obtenues depuis sa bienheureuse mort. Pour moi, je vous le dis franchement, je n'ai peur de rien, et quoique je sois la plus misérable du monde, je suis prête à aller aux extrémités de la terre, quelque barbares qu'elles soient, si l'on m'y veut envoyer; mais je ne suis pas digne de si grandes choses! »

La mission de Québec perdit cette même année les PP. de Noüe et Ennemond Masse : l'un mourut au milieu des neiges, victime de sa charité; l'autre s'éteignit consumé d'années et de travaux. « Comme je connaissais très particulièrement ces saints religieux, mandait la Mère de l'Incarnation à son fils, leur mort m'a beaucoup occupé l'esprit, mais d'une occupation si douce, que je croyais ressentir quelque chose de leur gloire, de même que j'avais senti l'ardeur de leurs vertus lorsqu'ils étaient encore parmi nous en cette vie. »

Dès qu'ils eurent rompu la paix par le massacre du P. Jogues, les Iroquois reparurent, plus féroces que jamais, sur les terres des Français, des Algonquins et des Hurons;

la nouvelle de leur changement ne s'y étant pas encore répandue, nul ne se défiait de cette attaque. « Ils trouvèrent, raconte la Vénérable Mère, nos bons chrétiens et néophytes lorsqu'ils venaient de décabaner pour s'avancer davantage dans les bois, et qu'ils étaient chargés de femmes, d'enfants et de bagage, ce qui ne leur donna pas le loisir de se mettre en défense. » Là se trouvaient plusieurs habitués du parloir des Ursulines : le brave Jean-Baptiste, l'un des élèves les plus dociles de la Mère Marie de Saint-Joseph, et le bon Bernard, que ses vertus rendaient cher à la Servante de Dieu, et qui périt dans cette attaque.

« Le lendemain, continue-t-elle, une autre bande ennemie arriva au même lieu, avec les prisonniers qu'elle avait faits, poussant les cris et les huées qui accompagnent chez eux la marche des captifs. Tous nos chrétiens se voyant réunis dans une commune épreuve, liés, meurtris, couverts de plaies, ne se purent parler que par des regards de mutuelle compassion ; puis ils baissèrent la vue, ayant le cœur plongé dans la douleur et dans l'amertume. Cependant l'un d'eux, Jean Taouicharon, se leva du milieu des captifs et, d'un maintien assuré, d'un regard constant et d'une voix ferme : « Courage, mes frères, leur dit-il, ne quittons point la foi ni « la prière ; l'orgueil de nos ennemis passera bientôt ; nos « tourments, pour grands qu'ils puissent être, ne seront pas « de durée, et, après les avoir supportés avec patience, nous « aurons dans le ciel un repos sans fin. Que personne donc « ne branle dans sa créance ; pour être misérables, nous ne « sommes pas délaissés de Dieu : jetons-nous à genoux, et le « prions de nous donner courage et patience dans nos tra- « vaux. » A ces paroles, non seulement les chrétiens et les catéchumènes, mais encore leurs parents s'agenouillèrent, et l'un d'eux disant les prières à haute voix, les autres le suivaient. Ils chantèrent ensuite des cantiques spirituels,

pour se consoler avec Dieu dans l'affliction profonde où sa Providence les avait réduits. Nous avons appris que ces barbares, plus cruels que les bêtes féroces, crucifièrent, avant de quitter ce lieu, un petit enfant de trois ans qui avait été baptisé. Ils lui étendirent le corps sur une grosse écorce, et lui percèrent les pieds et les mains avec des bâtons pointus. Oh ! que cet enfant est heureux d'avoir mérité, en son état d'innocence, l'honneur de mourir d'une mort semblable à celle de Jésus-Christ ! Qui ne porterait envie à ce saint innocent, plus heureux à mon avis que ceux dont la mort honora la naissance de notre divin Sauveur ! »

Poursuivant le récit de ces *Actes des martyrs* : « Cette troupe affligée, dit-elle, fut conduite au pays des Iroquois, où elle fut reçue à la manière des prisonniers de guerre, c'est-à-dire avec une salve de coups de bâtons et de tisons ardents dont on leur perçait les côtés. Après qu'ils eurent été le jouet des grands et des petits, on les mena successivement dans les trois bourgs de la tribu. Dans l'un on leur arrache les ongles, dans l'autre on les brûle, et partout on les charge de coups, ajoutant toujours de nouvelles plaies aux premières. On laissa la vie aux femmes et aux enfants ; mais les hommes et les jeunes gens capables de porter les armes furent distribués dans tous les villages pour y être brûlés, bouillis et rôtis. Le chrétien dont j'ai parlé, qui faisait les prières publiques, fut tourmenté avec une cruauté des plus barbares. On commença à le tyranniser avant le coucher du soleil, et on le brûla toute la nuit depuis les pieds jusqu'à la ceinture. Le lendemain, on le brûla depuis la ceinture jusqu'au cou : on réservait à lui brûler la tête la nuit suivante ; mais ces tyrans, voyant que les forces lui manquaient, jetèrent son corps dans le feu, où il fut consumé. Jamais on ne lui entendit proférer une parole de plainte, ni donner aucune marque d'un cœur abattu. La foi le fortifiait intérieurement, et lui

faisait faire au dehors des actes de résignation à la volonté de Dieu. Vous l'appellerez martyr ou de tel autre nom qu'il vous plaira ; mais il est certain que la prière est la cause de ses souffrances, et que, s'il a été plus cruellement tourmenté que les autres, c'est qu'il la faisait tout haut, à la tête des captifs. Nous avons appris toutes ces particularités par quelques femmes qui se sont sauvées, et spécialement par la bonne Marie, femme de Jean-Baptiste. »

Dans une lettre postérieure, racontant à son fils un nouveau massacre de chrétiens : « L'un d'eux, lui dit-elle, s'est signalé par son zèle et par sa ferveur ; il était âgé de vingt-deux ans environ, et c'était mon fils spirituel, qui m'aimait autant ou plus que sa mère. Il a été trois jours et trois nuits dans des tourments très horribles, en dérision de la foi qu'il a confessée hautement jusqu'au dernier soupir. Ces barbares lui disaient en se moquant : « Où est ton Dieu ? Il ne t'aide point. » Cependant ce courageux serviteur de Dieu redoublait ses prières et ses louanges à Celui pour l'amour duquel il souffrait ; car il chantait fort bien, et cela faisait enrager ces barbares. Il se nommait Joseph, et avait été élevé dans la foi par le P. Le Jeune dès son enfance. A votre avis, n'ai-je pas là un bon fils ? C'est plutôt mon père et mon avocat auprès de Dieu. Je suis heureuse, à cause de l'amour que je lui portais, de la haute grâce qu'il a reçue en persévérant avec tant de générosité. C'était un jeune homme parfaitement bien fait et extrêmement modeste, mais je ne le loue que de sa fidélité. Si l'on m'en venait dire autant de vous, mon très cher fils, ah ! qui pourrait exprimer la joie que j'en recevrais ! Mais ces grâces signalées ne dépendent pas de notre choix : elles sont au nombre des faveurs de Dieu, qui les communique aux âmes privilégiées. »

Le sang de ces généreux chrétiens retombait en pluie de grâces sur l'Église du Canada. Sans parler des nations loin-

taines qui se rendaient à l'Évangile, c'était, parmi les Indiens convertis fixés à Québec, une émulation de vertu dont la Servante de Dieu ne parle qu'avec attendrissement. « Ce spectacle, dit-elle, m'est toujours nouveau : la pensée de ce qu'ont été les sauvages avant de connaître Dieu et de ce qu'ils sont, à présent qu'ils le connaissent, me touche à un point que je ne puis dire. Ceux de Sillery sont quelquefois si transportés de zèle, qu'ils éclatent pendant la prédication, interrompant le Père qui la fait afin d'exprimer tout haut les sentiments dont leurs cœurs sont intérieurement pressés. Nous voyons continuellement faire à notre grille des actes de vertu à peine croyables. Les Hurons qui descendent ici sont sans cesse à notre parloir, où nous leur donnons l'instruction ; c'est la mission de notre chère Mère Marie de Saint-Joseph qui sait leur langue ; aussi ces bons néophytes et catéchumènes la tiennent-ils pour leur mère.

« L'un d'eux, étant pressé par quelques-uns de sa nation d'aller à la chasse, leur dit qu'il ne le pouvait sans en obtenir le congé de sa bonne mère et directrice. « Ah ! tu n'es pas un homme, mais une femme ! » lui repartirent-ils avec quelque sorte d'indignation et de mépris. A ces paroles, ce pauvre homme baissa les yeux sans dire mot ; mais son cœur en fut vivement touché. Il alla déclarer sa peine à sa bonne maîtresse, qui le consola, et l'exhorta à supporter cette injure en chrétien qui doit faire profession de patience et d'aimer ses ennemis : « Ah ! Marie, répondit-il en soupirant, que c'est une chose dure à un homme d'être tenu pour une femme ! Néanmoins, puisque je veux être chrétien, il faut que j'imité Jésus-Christ. » Le voyant dans cette disposition, elle lui conseilla d'aller avec les autres, ce qu'il fit docilement. »

Un autre Huron, Michel, dont la mémoire est encore en vénération aux Ursulines, avait amené au couvent une petite

sér  
que  
lair  
vie  
la s  
je d  
cap  
ne é  
Il  
cons  
guc  
Jose  
parl  
des  
d'arc  
inco  
d'imp  
il acc  
qu'il  
à mc  
péché  
tiend  
rejoig  
lieues  
sa cor  
satisfé  
La r  
allait  
ennem  
leurs  
naguèr  
terrible  
sur la

séminariste. Ne pouvant remonter en son pays, il fut logé quelque temps près du monastère, dans la maison du chapelain. La Mère Saint-Joseph, connaissant l'innocence de sa vie, lui demanda un jour s'il ne s'approchait pas souvent de la sainte Table : « J'en ai un grand désir, répondit-il ; mais je dis en moi-même : J'en suis indigne ; si Marie m'en jugeait capable, elle dirait : Michel, communie... Mais, puisqu'elle ne dit rien, c'est signe que je ne dois pas le faire. »

Il faudrait encore rappeler Jean-Baptiste, capitaine fort considéré parmi les Hurons, et l'une des victimes des Iroquois en 1647. Comme les occupations de la Mère Saint-Joseph ne lui permettaient pas toujours de se rendre au paroisse dès qu'elle était demandée, Jean-Baptiste l'attendait des heures entières, sans jamais se rebuter, tant il avait d'ardeur pour des vérités qui lui avaient été jusqu'alors inconnues. Un jour, s'étant laissé aller à quelques paroles d'impatience, et son confesseur, le P. Lallemand, étant absent, il accourut vers sa chère Mère. Le temps pressait, parce qu'il partait pour la chasse : « Marie, lui dit-il, tu diras à mon confesseur quand il sera de retour : Jean-Baptiste a péché, il s'est mis en colère, il en est grandement fâché et se tiendra sur ses gardes pour ne plus retomber. » Cela dit, il rejoignit les siens ; mais, après avoir marché pendant deux lieues, apprenant que le missionnaire était de retour, il quitta sa compagnie, revint à Québec, se confessa ; puis, leste et satisfait, reprit son voyage.

La nation des Hurons, qui comptait de si fervents chrétiens, allait être ruinée de fond en comble par ses implacables ennemis. Ceux-ci, outre la haine de la foi, voulaient assouvir leurs anciennes rancunes contre ce peuple, qui les avait naguère vaincus. Au mois de juillet 1648, un premier coup terrible lui fut porté. Les Iroquois tombèrent à l'improviste sur la bourgade de Saint-Joseph, assez isolée du centre de

leur mission, et enveloppèrent, dans le massacre qu'ils y firent, le P. Antoine Daniel, qui tomba percé de flèches. Au printemps suivant, ils revinrent à la charge, et mirent à feu et à sang les florissantes chrétientés de Saint-Ignace et de Saint-Louis. Ce fut dans ce dernier bourg que l'illustre P. de Brébeuf, l'apôtre des Hurons, et le P. Gabriel Lallemant cueillirent la palme du martyr, après avoir enduré des tortures que la plume se refuse presque à décrire.

« On les mena au lieu de leur supplice, raconte Marie de l'Incarnation ; là, ils se prosternèrent à terre, rendant grâces à Notre-Seigneur de l'honneur qu'il leur faisait de les rendre dignes de souffrir pour son amour. On les attache à des pieux. Les uns leur coupent les pieds et les mains ; les autres enlèvent les chairs des bras et des jambes, qu'ils font rôtir pour les manger en leur présence. Eux encore vivants, ces barbares buvaient leur sang. Après cette brutale cruauté, ils enfoncèrent des tisons ardents dans leurs plaies, suspendirent à leur cou, en guise de colliers, des haches rougies au feu, et leur versèrent à plusieurs reprises de l'eau bouillante sur la tête, en dérision du saint baptême. Le P. Lallemant avait les yeux élevés au ciel, souffrant tous ces outrages sans pousser aucune plainte et sans dire mot. Quant au P. de Brébeuf, il prêchait continuellement les grandeurs de Dieu, ce qui causait tant de dépit à ses bourreaux, qu'ils lui enlevèrent de rage toute la bouche et lui percèrent la langue. Le P. Lallemant fut quinze heures en ces supplices ; le P. de Brébeuf succomba au bout de trois, et ainsi il devança son compagnon dans la gloire, comme il l'avait devancé dans les travaux de la mission. »

S'entretenant avec son fils de ces héros de l'Église du Canada, et des Pères Garnier et Chabanel, immolés peu après dans ce même carnage : « C'est d'humilité, disait la Vénérable Mère, qui fait les saints, comme on l'a remarqué dans

le  
et  
qu  
he  
fac  
pa  
et  
El!  
se  
s'ét  
« I  
vie  
obé.  
On  
vert  
avec  
Le  
à ce  
de s  
malh  
franc  
du fc  
écrit  
quelc  
exilés  
laque  
être c  
appre  
prenc  
Depui  
fait av  
dier le  
descer

les cinq serviteurs de Dieu qui viennent d'être martyrisés chez les Hurons. Ils étaient si humbles avant leur martyre, qu'ils donnaient de l'étonnement à ceux qui avaient le bonheur de vivre dans leur compagnie. Tous avaient reçu d'une façon sublime l'esprit du Verbe incarné, et ils ont montré par leur généreux courage combien leur cœur en était rempli et combien ils chérissaient la croix de leur bon Maître. » Elle avait de particulières obligations au P. de Brébeuf, qui, se trouvant à Québec lors de l'établissement des Ursulines, s'était porté avec une grande charité à l'aider de ses conseils. « Il faudrait un gros livre, continue-t-elle, pour décrire la vie de ce saint religieux ; il était éminemment humble, doux, obéissant, et rempli de vertus acquises par un grand travail. On avait du plaisir à voir dans la pratique les effets de ces vertus. Il était dans un continuel colloque et devis familier avec Dieu. »

Les poursuites incessantes des Iroquois ne permirent pas, à ceux des Hurons qui avaient pu échapper à leurs coups, de se reconstituer en corps de nation. Bon nombre de ces malheureux vaincus se résolurent enfin, après mille souffrances, à venir se réfugier parmi les Français, sous l'abri du fort de Québec. « Les trois maisons religieuses de la ville, écrit la Mère de l'Incarnation, se sont cotisées, ainsi que quelques personnes charitables, pour nourrir ces pauvres exilés. Nous voici obligées d'étudier la langue huronne, à laquelle je ne m'étais pas encore appliquée. Vous rirez peut-être de ce qu'à l'âge de cinquante ans, je commence à apprendre une nouvelle langue ; mais il faut tout entreprendre pour le service de Dieu et le salut du prochain. Depuis cinq mois, le P. Bressani y a été mon maître, ce qu'il fait avec une entière charité. Comme nous ne pouvons étudier les langues que l'hiver, j'espère que quelque autre Père descendra cet automne pour nous rendre la même assis-

tance. Priez Notre-Seigneur qu'il me veuille ouvrir l'esprit, pour sa gloire et pour lui pouvoir rendre quelque petit service. »

La ruine de cette mission fit que plusieurs des Pères Jésuites qui y étaient employés repassèrent en France. La Servante de Dieu voyait avec regret s'éloigner ces saints missionnaires ; ce lui était du moins une consolation d'être assurée qu'ils iraient de sa part saluer son cher fils. « Je n'ai pas voulu laisser partir le P. de Lionnes, lui écrit-elle, sans le supplier de vous visiter en passant à Rouen ; il m'a promis de le faire et de vous donner de nos nouvelles. Vous ne le verrez pas seul, car tous ceux de la mission qui retournent en France m'ont promis cette même grâce. Recevez, s'il vous plaît, ces saints personnages comme autant de martyrs vivants, qui ont entrepris des travaux et souffert des croix unimaginables à ceux qui n'ont pas l'expérience des missions huronnes. Entretenez-vous avec eux sur ce sujet, et je m'assure que vous en aurez une particulière consolation, et que vous bénirez Dieu avec ses serviteurs. »

Et, dans une autre lettre : « Le P. Daran va faire un tour en France, en attendant qu'on le rappelle, dans le cas où les affaires du pays se rétabliraient ; car il y est très regretté. Je le regrette comme les autres ; soulagez donc ma peine en le recevant comme il le mérite. Les Pères Ragueneau et Pijart y vont également pour demander du secours à Sa Majesté. Le premier y prend plus d'intérêt, parce qu'il est le supérieur de la mission des Hurons : c'est un des hommes marquants et des plus zélés missionnaires de la Nouvelle-France ; mais je l'estime plus pour sa grande sainteté que pour les talents naturels et pour les grâces gratuites qu'il a reçues. Nous espérons le revoir l'année prochaine. » Puis, reprenant sa lettre un instant interrompue : « Lorsque j'achevais de vous parler du P. Ragueneau, dit-elle, on m'est venu avertir

q  
p  
r  
q  
«  
re  
m  
de  
rie  
sa  
co  
ror  
lui  
cet  
P.  
rep  
se t  
aise  
pers  
que  
tout  
cier  
et à  
que  
non,  
nulle  
rites  
Ce  
tait v  
truct'  
pouv.  
ayant

qu'il me demandait pour me dire adieu. Il vous verra, ayant pris votre nom par écrit. C'est un des meilleurs amis de notre séminaire, et qui a une grande connaissance des grâces que la divine bonté y répand. »

Enfin, sans rappeler tous les témoignages de ce genre : « Voici, écrit-elle encore à son fils, un petit mot que vous remettra de ma part le P. Bressani. Vous verrez en lui un martyr vivant, dont vous avez dû entendre parler, surtout de sa captivité au pays des Iroquois. Sans faire semblant de rien, regardez ses mains qui sont toutes mutilées, et presque sans aucun doigt entier. Il a encore reçu cette année trois coups de flèche à la tête, qui ont manqué lui assurer sa couronne et la fin de ses travaux; les coups qu'on lui a donnés lui ont fait perdre un œil. Je l'ai supplié de vous envoyer cette lettre dès qu'il sera arrivé, afin que vous alliez saluer le P. Jérôme Lallemant, supérieur de toutes nos missions, qui repasse lui-même en France pour remédier à l'extrémité où se trouve cette Église. Il doit vous visiter; mais je serais bien aise que vous puissiez le prévenir, à cause du mérite de la personne. C'est le plus saint homme que j'aie connu depuis que je suis au monde. Je vous prie donc de le recevoir avec toute la bienveillance qui vous sera possible, et de le remercier de toutes les charités qu'il a faites à notre communauté, et à moi en particulier. Ne croyez pas que ce soit l'affection que j'ai pour ces révérends Pères qui m'inspire ces louanges: non, je n'exagère rien; mais plutôt ce que je dis n'approche nullement de l'excellence de leurs vertus et de leurs mérites. »

Ce n'était pas sans de graves motifs que la colonie députait vers la France de tels défenseurs de ses intérêts. La destruction de la nation huronne, depuis longtemps notre alliée, pouvait devenir funeste à nos établissements du Canada; ayant créé autour d'eux, à force de pillages, une vaste soli-

tude, les Iroquois n'allaient-ils pas maintenant concentrer toutes leurs forces du côté des Français ? « Jusqu'à présent, écrivait Marie de l'Incarnation à son fils (17 mars 1650), ils ne s'étaient approchés de Québec que de quarante lieues environ ; mais à ce coup, ils sont venus jusqu'à trois lieues d'ici, où ils ont attaqué la demeure d'un de nos habitants, tué deux de ses domestiques, mis en déroute toute la famille et pillé sa maison et ses biens. Ils avaient déjà brûlé la maison d'un honnête gentilhomme qui était un peu plus éloignée. Ces courses ont jeté l'épouvante parmi nos Français, établis çà et là pour la nécessité de leurs affaires. On dit que ces barbares s'arment en grand nombre afin de nous venir attaquer, mais ne craignez rien pour nous ; notre maison, outre qu'elle est très bonne, est à couvert du canon du fort. Ce n'est pas là cependant qu'est notre confiance et notre force : notre bon Jésus l'est tout entière. »

Une lettre du mois d'août suivant mentionne de nouveaux désastres. La foi, le haut jugement et le cœur si français de la sainte Mère, éclatent à l'envi dans cette page : « En ce moment, dit-elle, les Iroquois cherchent à s'emparer des Trois-Rivières ; et remarquez, je vous prie, qu'ils ont avec eux plusieurs Hollandais qui les aident ! On en a reconnu un dans le combat ; de plus, un Huron qui s'est sauvé nous en a assurés. Quand ils auront pris les Trois-Rivières, ils sont résolus, dit-on, de venir nous attaquer. Or, bien qu'en apparence il n'y ait pas tant à craindre dans nos maisons qui sont fortes, ce qui est arrivé dans les bourgs des Hurons, ruinés par le feu et par les armes, doit faire appréhender aux Français un semblable accident, s'il ne nous vient un prompt secours. Ce secours d'ailleurs, nous ne l'attendons que de la France, parce qu'il n'y a pas assez de forces en tout le pays pour leur résister. Si donc la France nous manque, il faudra sous peu ou quitter ou mourir. Mais.

parce que tous les Français, qui sont ici au nombre de plus de deux mille, ne sauraient trouver des moyens de se retirer, ils périront, ou de misère ou par la cruauté de leurs ennemis. De plus, quitter des biens qu'ils ont acquis ici, pour se voir dépouillés de tout en France, leur fera plutôt choisir la mort dans ce pays que la misère dans un autre ! »

Puis se laissant aller à tout l'élan de son zèle apostolique : « Pour nous, mon bien cher fils, continue-t-elle, nous avons d'autres motifs, par la miséricorde de Notre-Seigneur : ce ne sont point les biens de ce monde qui nous y retiennent, mais plutôt le reste de nos bons chrétiens, parmi lesquels nous nous estimerions heureuses de mourir un million de fois, s'il était possible. Ce sont là nos trésors, nos frères, nos enfants spirituels, que nous chérissons plus que nos vies et que tous les biens qui sont sous le ciel. Réjouissez-vous donc si nous mourons, et si l'on vous porte la nouvelle que notre sang et nos cendres sont mêlés avec les leurs. Il y a de l'apparence que cela arrivera, si les mille Iroquois qui se sont détachés pour aller vers la Nation neutre viennent rejoindre ceux qui sont à nos portes. »

Et, quelques lignes plus bas : « Le P. Ragueneau m'a assuré, d'après l'expérience qu'il a de la fureur et de la force de ces barbares, que, s'il ne nous vient un prompt secours ou qu'il plaise à Dieu de nous aider par des moyens extraordinaires, tout est perdu ; ce n'est point une imagination. J'en dis autant selon mes petites connaissances. En attendant, nous sommes, comme vous le voyez, dans la pure Providence. Pour moi, mon très cher fils, je m'y trouve si bien, et mon esprit et mon cœur y sont si contents, qu'ils ne le peuvent être davantage. Cette nouvelle Église étant dans des périls si manifestes, faites-moi la charité de pratiquer quelque dévotion devant l'image de la très sainte Vierge, afin qu'il lui plaise de la prendre en sa protection. Ah ! que

je serais heureuse si toute cette persécution se terminait en moi ! Présentez encore ce mien désir à notre bonne Mère.

« Au reste, conclut-elle avec un accent prophétique, pour délabrées que soient nos affaires, n'ayez point d'inquiétude à mon égard : je ne dis pas pour le martyr, car votre affection pour moi vous porte à me le désirer, mais quant aux autres outrages que nous pouvons redouter de la part des Iroquois. Je ne vois aucun sujet d'appréhender ; car, si je ne suis bien trompée, toutes les croix que l'Église du Canada souffre maintenant seront son exaltation. »

C'étaient les âmes animées d'une telle confiance qui, au jugement du P. Lallemant, soutenaient la colonie. Enumérant au révérend Père provincial de la Compagnie de Jésus les motifs d'espérance qui l'avaient quelque peu soulagé à son départ de Québec : « L'un des sujets de consolation que je voyais dans ce pauvre pays désolé, disait-il, c'est le courage et la générosité de nos religieuses, tant Hospitalières qu'Ursulines. C'est une des garanties que j'ai de la conservation du pays, ne pouvant croire que Dieu abandonne des âmes de cette nature, si saintes et si charitables. Il me semble que tous les anges du Paradis viendraient plutôt à leur secours, si tant est que les hommes de la terre manquassent de procurer leur conservation en ce nouveau monde. »

---

## CHAPITRE XV

**Incendie du monastère et sa restauration. — Précieuse mort  
de la Mère Marie de Saint-Joseph.**

1651 - 1654

Au moment où l'on ne songeait, à Québec et aux Ursulines, qu'à l'approche menaçante des Iroquois, la main du Seigneur s'appesantit, d'une manière inattendue, sur cette famille religieuse et sembla consommer sa ruine. Nous ne pouvons mieux faire que de laisser la parole à la Vénérable Mère, qui, en diverses lettres à son fils, raconte en détail ce douloureux événement.

« Le trentième jour de décembre dernier (1650), écrit-elle, dans l'octave de la Nativité, Notre-Seigneur voulut bien nous faire part des souffrances et des pauvretés de sa crèche. Une bonne sœur novice converse, ayant à boulanger le lendemain, disposa ses levains et enferma du charbon allumé dans le pétrin de peur qu'ils ne gelassent. Son dessein était de retirer le feu avant de se coucher; mais, comme elle n'avait pas coutume d'en user dans cette occasion, elle s'en oublia facilement. Le pétrin était si bien clos de tous côtés, qu'une sœur, étant allée en ce lieu sur les huit heures du soir, ne s'aperçut de rien.

« Or, vers minuit, le charbon ayant séché le pétrin, qui était de bois de pin naturellement onctueux, le feu s'y mit

et embrasa incontinent la boulangerie et les caves où nous avions mis en réserve toutes nos provisions pour l'année. Bientôt les flammes gagnèrent les planchers, et remplirent l'escalier au-dessous du séminaire, où la Mère Anne des Séraphins était couchée avec nos enfants. Elle s'éveilla en sursaut au pétilllement du feu et se leva tout à coup, s'imaginant qu'on lui disait : « Levez-vous promptement, sauvez vos filles; elles vont brûler toutes vives! » En effet, les flammes avaient déjà envahi la chambre et y faisaient un grand jour. Alors, tout effrayée, elle crie à ses enfants : « Sauvez-vous! sauvez-vous! » Puis elle monte au dortoir pour éveiller la communauté, ce qu'elle fit d'une voix si lamentable, qu'au même moment chacune fut en place. L'une va à la cloche pour appeler du secours; les autres se mettent en devoir d'éteindre le feu. Pour moi, au lieu d'y travailler, je cours dire aux sœurs qu'il fallait tout abandonner, parce que le mal était sans remède.

« Je voulus monter au dépôt, où se trouvaient les étoffes et autres nécessités pour nos religieuses, pensant bien qu'elles s'étaient sauvées à demi nues, et qu'il fallait de quoi les couvrir; mais Dieu me détourna de cette pensée, et me fit songer aux papiers d'affaires de notre Communauté. Je les jetai par la fenêtre de notre chambre, avec ce qui se trouva sous ma main : le peu de temps que j'employai à cela me sauva la vie; car, en moins d'un *Miserere*, le feu entraît déjà, non seulement au lieu où je voulais aller et où je fusse demeurée, mais il gagnait le toit de la maison et les offices du bas. Enfin, j'étais entre deux feux; un troisième me suivait comme un torrent; pour y échapper, il me fallut passer sous la cloche, dont la fonte coulait, et sous laquelle je pensai être ensevelie.

« La Mère Marie de Saint-Joseph avec notre sœur Saint-Laurent avaient rompu la grille du parloir, qui n'était que

de bois, afin de se sauver avec une partie des enfants; les plus grandes seules se trouvaient là, les petites étaient encore dans le danger. Alors la sœur Saint-Ignace entre généreusement dans la chambre où se trouvaient ces petites innocentes; elle les sauve, et au même temps les planches s'écroulent. J'étais restée dans le dortoir, où, voyant qu'il n'y avait plus rien à faire et que j'allais périr, je fis une inclination à mon crucifix, acquiesçant aux ordres de la divine Providence, et lui faisant un abandon de tout. En descendant, je rencontrai le secours que le révérend Père supérieur des Jésuites avait amené; mais, apprenant que tout était perdu en haut, ils descendirent à la chapelle, et sauvèrent à grand'peine le très saint Sacrement avec quelques objets de la sacristie. Tous les Pères, frères et domestiques exposèrent leur vie pour nous; un bon frère, entre autres, voulant retirer quelque chose de la sacristie, faillit y demeurer.

« Notre bonne Mère Saint-Athanase, qui était sortie la première pour ouvrir les portes, et qui ensuite s'était retirée à l'écart sur la neige, n'apercevant aucune de nous, souffrait en son âme des convulsions mortelles. Elle nous appelait avec des cris lamentables; enfin, ne nous voyant et ne nous entendant point, elle se jeta aux pieds de la sainte Vierge et fit un vœu en l'honneur de l'Immaculée Conception. Je ne puis dire absolument quel a été l'effet de ce vœu; mais j'attribue à un vrai miracle qu'aucune de nous, ni de nos enfants, n'ait été consumée dans un feu si prompt et si violent. Nos sœurs se retrouvèrent enfin près de notre Mère, qui commença à respirer; cependant elle avait de la peine de ne pas me voir. Nos pensionnaires et nos séminaristes se rangèrent aussi près d'elle, où elles pensèrent mourir de froid; car elles n'avaient que leurs chemises, toutes leurs robes et leur petit équipage ayant été brûlé. Ce qui nous touchait le plus,

c'était de voir l'incommodité que notre pauvre malade, la Mère Marie de Saint-Joseph, allait souffrir. Si elle eût eu autant de force que de courage, nous eussions sauvé, elle et moi, une partie de ce qui était au dortoir; mais elle était si faible, que, voulant remuer son matelas, les bras lui manquèrent; il n'y eut que le mien de sauvé avec ce qui me couvrait, ce qui fut tout propre pour elle. J'avais jeté des habits par une fenêtre; mais ils demeurèrent accrochés aux grilles du réfectoire, où ils furent brûlés comme tout le reste. Ainsi, je demeurai presque nue comme les autres, que j'allai rejoindre sur la neige où elles priaient, à genoux, en regardant cette effroyable fournaise. Il paraissait à leurs visages que Dieu s'était emparé de leurs cœurs, tant elles étaient tranquilles et soumises dans le grand dénuement où sa Providence nous avait réduites...

« La nuit était fort sereine, le ciel bien étoilé, le froid très vif, mais sans vent. Au fort de l'incendie, il s'en éleva un léger qui jeta les flammes du côté des jardins et des champs; sans cela, le fort, la maison des révérends Pères et les autres maisons voisines eussent été en danger. Enfin, en moins d'une heure l'embraselement fut général, et tout ce que nous possédions d'habits, de vivres, de meubles et de choses semblables, fut consumé. Ceux qui se trouvaient là fondaient en larmes de nous voir réduites à cette extrémité; car la lumière des flammes rendait la nuit claire comme le jour, de sorte qu'ils pouvaient facilement voir l'état extérieur où nous étions. Ils firent tout leur possible pour nous secourir. Un brave homme, ne pouvant comprendre comment on pouvait porter un tel coup sans en faire paraître extérieurement de la douleur, s'écria : « Il faut que ces filles-là soient folles ou qu'elles aient un grand amour de Dieu! » Celui qui nous a touchées de sa main sait ce qui en est, et ce que sa bonté opéra pour lors dans nos âmes.

« Voyant enfin tout le monde réuni, le révérend Père supérieur fit transporter nos enfants, partie dans l'habitation de nos domestiques, partie dans la maison d'un de nos voisins; elles étaient à demi mortes de froid, et plusieurs en ont été fort malades. Pour nous, il nous conduisit, dans l'état où nous étions, en sa maison, et nous mit dans la salle où l'on reçoit les séculiers. On nous donna en chemin deux ou trois paires de chausses, pour quelques-unes de celles qui étaient nu-pieds. Madame notre fondatrice était du nombre, n'ayant emporté qu'une simple tunique tout usée; et pour le reste, elle a perdu aussi bien que nous tout ce qu'elle avait en Canada. Les Mères Hospitalières ayant appris où nous étions, et que l'on voulait nous retirer au fort, nous envoyèrent chercher pour nous loger en leur maison; et le révérend Père supérieur, jugeant que cette retraite serait plus convenable à des personnes de notre condition, nous y mena lui-même. Ces bonnes Mères étaient plus sensiblement touchées que nous de l'état où nous nous trouvions. Elles nous revêtirent de leurs habits gris, et nous fournirent de linge et de tout ce qui était nécessaire, à quinze que nous étions; car, n'ayant rien, nous avions besoin de tout. »

Dans une lettre intime à son fils et dans les Mémoires qu'elle lui a laissés, la Servante de Dieu épanche les sentiments qui remplissaient son âme durant l'incendie. Son humilité lui persuada sur l'heure que ses péchés étaient la cause de cet accident, et elle eût tout fait pour en porter seule la peine et en exempter ses sœurs. « Néanmoins, dit-elle, je nageais dans la paix, et ne ressentis aucun mouvement de chagrin, de tristesse ni d'inquiétude; mais je me sentais étroitement unie à l'esprit et à la main qui permettaient et faisaient en nous cette circoncision. Dans toutes les courses que je fis à l'intérieur du monastère, j'avais une aussi grande liberté d'esprit que s'il ne nous fût rien arrivé;

il me semblait qu'une voix intérieure me disait ce que je devais sauver et ce qu'il fallait laisser périr par le feu... Je vis en un moment le néant de toutes les choses de la terre, et Dieu me donna une grâce de dénuement si grande, que je n'en puis exprimer l'effet ni de parole ni par écrit. Mon esprit et mon cœur redisaient sans cesse : « Vous avez fait cela, mon divin Époux, soyez-en béni! Vous avez bien fait; ah! que tout ce que vous avez fait est bien! » Les louanges que mon âme donnait à Dieu en ce désastre étaient aussi fréquentes que mes respirations, et il ne m'était pas possible de sortir de cette amoureuse activité et de cette union à la divine volonté. Je me réjouissais de ce qu'elle était accomplie par notre anéantissement, surtout à mon égard, parce que j'avais fait bâtir cette maison et souffert de grands travaux et beaucoup de contradictions, pour la mettre dans l'état où elle était. Or, étant convaincue que j'avais commis en cela beaucoup d'imperfections, je me mettais du côté de la justice de Dieu, lui rendant mes actions de grâces de tous les événements où il me voulait anéantir pour se satisfaire, particulièrement de celui que j'avais sous les yeux. »

Quelque chose de cette résignation céleste semble avoir rempli toutes les âmes frappées de ce même coup. Une jeune veuve huronne, entrée depuis peu au monastère comme servante, ne s'éveilla qu'au moment où les flammes l'entouraient de tous côtés. Elle n'eut d'autre ressource que de se jeter par la fenêtre de sa chambre, située au plus haut étage. Cette chute sur la neige battue et glacée devait lui être mortelle; elle n'en demeura néanmoins qu'étourdie, et vint rassurer les religieuses, qui lui portaient une singulière affection à cause de sa vertu. « J'avais offert ma vie à Dieu, disait-elle depuis au P. Ragueneau, et je fusse morte bien contente au milieu des flammes. Je craignais que ce malheur ne fût arrivé

à c  
su  
pas  
Sor  
pou  
ils  
leur  
dou  
est  
la f  
tisée  
bons  
la fi.  
tion  
gieur  
«  
carna  
gouv  
cette  
cher  
refer  
et cal  
ruine  
notre  
étions  
nous r  
des va  
ne sor  
de nou  
de tell  
nous,  
patrie.

à des filles si saintes qu'en châtement de mes péchés; car je suis indigne de vivre dans leur compagnie. »

L'une des séminaristes, nommée Geneviève, ne se retrouva pas d'abord; on la chercha inutilement pendant deux heures. Son père et sa mère étaient accourus sur le lieu du sinistre pour emmener leur enfant; la croyant consumée par le feu, ils pleuraient amèrement, mais en chrétiens, offrant à genoux leur sacrifice à Dieu. « Ah! disait le père au plus fort de sa douleur, Dieu nous éprouve bien rudement, mais ce nous est assez qu'il nous ait fait miséricorde en nous appelant à la foi; ma fille est maintenant au ciel puisqu'elle a été baptisée, et nous la suivrons, parce que nous voulons mourir bons chrétiens. » Geneviève leur fut cependant rendue avant la fin de cette terrible nuit. Peut-être dut-elle à leur résignation la grâce d'embrasser, à quelque temps de là, la vie religieuse chez les Hospitalières.

« Le lendemain de notre incendie, reprend Marie de l'Incarnation, le révérend Père supérieur, accompagné de M. le gouverneur, nous mena voir cette pitoyable mesure, ou plutôt cette effroyable fournaise, de laquelle on n'osait encore approcher. Toutes les cheminées étaient tombées, les murs de refend abattus, et les principales murailles toutes crevassées et calcinées jusque dans les fondements. De rebâtir sur ces ruines, il n'y avait nulle apparence; tout le fonds assuré à notre établissement n'y aurait pas suffi, et d'ailleurs nous étions bien éloignées de penser à réparer nos édifices, puisque nous n'avions pas même de quoi subsister jusqu'à l'arrivée des vaisseaux. Tout cela faisait croire à nos amis que nous ne songerions plus qu'à retourner en France; mais chacune de nous se sentait si fortifiée dans sa vocation, et recevait de telles grâces pour acquiescer aux volontés de Dieu sur nous, qu'elle n'avait nul désir de retourner à son ancienne patrie. »

Ainsi, en face même de ces ruines, toutes affirmèrent qu'elles ne quitteraient point le Canada, et qu'elles feraient les derniers efforts pour y reprendre les fonctions de leur institut. Cette résolution, bientôt répandue dans la ville, agréa fort aux habitants. « Tout le pays, disait la *Relation*, a intérêt au rétablissement de ces religieuses, surtout à cause de leur séminaire; car l'expérience nous apprend que les filles qui ont été aux Ursulines s'en ressentent toute leur vie. »

Pour le moment, elles ne pouvaient que profiter de l'accueil charitable des Mères Hospitalières, qui les avaient reçues comme des sœurs bien-aimées. Pendant les trois semaines qu'elles passèrent à l'Hôtel-Dieu, les pauvres incendiées ne formèrent avec leurs généreuses hôtesses qu'une seule famille : mêmes exercices, même table, mêmes travaux près des malades.

De toutes parts leur arrivaient les plus délicats témoignages de sympathie. Ceux qu'elles reçurent de leurs bons Indiens, si éprouvés eux-mêmes, les émurent jusqu'aux larmes. « Nos chrétiens hurons, dit le P. Ragueneau, tinrent conseil, et n'ayant pas de plus grandes richesses que deux colliers de porcelaines, chacun de douze cents grains, ils allèrent trouver les Mères Ursulines retirées à l'Hôtel-Dieu, et leur portèrent ces deux colliers pour leur en faire présent. » La harangue prononcée au nom de tous par un de leurs chefs, en présence des deux communautés et du supérieur des Jésuites, serait à citer en entier, tant elle marque de foi et d'élévation de sentiments.

« Vous voyez, saintes filles, dit l'orateur, de pauvres cadavres, les restes d'une nation qui a été florissante et qui ne l'est plus. Au pays des Hurons, nous avons été dévorés et rongés jusqu'aux os par la guerre et la famine. Ces cadavres ne se tiennent debout que parce que vous les soutenez...

H  
no  
à  
ré  
fa  
sc  
de  
vc  
pc  
vc  
sec  
Ne  
pot  
vou  
vos  
vou  
larr  
nou  
qui  
qu'  
les  
d'ag  
grai  
d'un  
des  
puiss  
Le  
Auss  
deur  
quoi,  
s'inst  
éloigr  
éparg

Hélas! le funeste accident qui vous est arrivé renouvelle tous nos maux, et fait couler encore nos larmes qui commençaient à se tarir. Avoir vu brûler cette maison de Jésus, avoir vu réduire en cendres cette demeure de charité!... Cela nous fait ressouvenir de l'incendie universel de toutes nos maisons, de toutes nos bourgades et de toute notre patrie. Faut-il donc que le feu nous suive ainsi partout? Saintes filles, vous voilà réduites à la même misère que vos pauvres Hurons, pour lesquels vous avez eu une compassion si tendre. Vous voilà sans patrie, sans maison, sans provisions et sans secours, sinon du Ciel, que jamais vous ne perdez de vue. Nous ne craignons qu'une chose, et ce serait un malheur pour nous : nous craignons que la nouvelle du désastre qui vous est arrivé, étant portée en France, ne soit sensible à vos parents plus qu'à vous-mêmes; nous craignons qu'ils ne vous rappellent, et que vous ne soyez attendries de leurs larmes... Pour affermir votre résolution de rester parmi nous, voici un présent de douze cents grains de porcelaines, qui enfoncera si bien vos pieds dans la terre de ce pays, qu'aucun amour de vos parents ou de votre patrie ne puisse les en retirer. Le second présent que nous vous prions d'agréer, c'est un collier tout semblable, de douze cents grains de porcelaines, pour jeter de nouveau les fondements d'un édifice qui sera encore la maison de Jésus, la maison des prières, et où seront vos classes dans lesquelles vous puissiez instruire nos petites filles huronnes... »

Le moyen de résister à de si pressantes supplications? Aussi bien, les Ursulines ne désiraient pas avec moins d'ardeur rallier leurs élèves forcément dispersées. C'est pourquoi, vers la fin de janvier, elles quittèrent l'Hôtel-Dieu pour s'installer dans la petite maison de M<sup>me</sup> de la Peltrie, qui, éloignée d'une trentaine de mètres du monastère, avait été épargnée. Il fallait que ces bonnes religieuses ne comptassent

guère avec leurs aises pour se renfermer dans cette demeure, absolument insuffisante. Elle se composait de deux chambres, mesurant en tout dix mètres sur six ; là durent trouver place treize personnes, sans y comprendre quelques pensionnaires. On en revint aux ingénieux expédients du petit couvent de la Basse-Ville ; les lits, simples tablettes de bois, furent étagés à double rang le long des murs. La courageuse Mère Saint-Joseph, qui ne faisait plus que languir, s'estima heureuse de partager, en cela et en toutes choses, le sort commun. Quant à la classe, on l'établit, en attendant la belle saison, sous une simple cabane d'écorce dressée dans l'enclos. L'hiver était dans toute sa rigueur ; les vaisseaux n'arriveraient que dans plusieurs mois : aucune ressource, pour cette petite famille, que la charité des pauvres.

« Ce nous fut une consolation sensible, écrit Marie de l'Incarnation à son fils, de voir l'affection des habitants à notre endroit. Nos chères hôtes, outre la dépense que nous avons faite chez elles, nous prêtèrent pour plus de cinq cents livres de toutes sortes de nécessités, tant pour nous que pour nos domestiques. Je ne dis rien de nos révérends Pères, qui nous ont secourues de toute l'étendue de leur pouvoir, jusqu'à nous envoyer les étoffes qu'ils avaient en réserve pour se faire des habits afin de nous revêtir. Ils nous ont encore donné des vivres, du linge, des couvertures, des journées de leurs frères et de leurs domestiques ; enfin, sans leur extrême charité, nous serions mortes de faim et de misère. » Le Journal des Jésuites, cité dans les annales des Ursulines de Québec, ajoute à ce détail un trait charmant : « Le 2 janvier 1651, y est-il dit, la conclusion fut prise, *unanimò omnium Patrum consensu imò et fratrum*<sup>1</sup>, de nous priver de nos desserts, afin de secourir ces bonnes Mères, qui ont plus de nécessité de ces douceurs que nous. »

<sup>1</sup> « Du consentement unanime des Pères et des frères. »

Eux-mêmes, dix ans plus tôt, avaient traversé la terrible épreuve du feu, qui en quelques heures avait consumé leur principale maison, et les avait réduits à la dernière détresse.

« Enfin, continue la Vénérable Mère, c'était, même parmi les pauvres, à qui viendrait à notre aide : l'un nous offrait une serviette, l'autre une chemise; celui-ci un manteau; cet autre nous donnait une poule, ou quelques œufs, ou quelque autre chose semblable. Ces témoignages de compassion nous attendrissaient au dernier point. Vous savez la pauvreté du pays, mais la charité y est plus grande encore. » Les traditions du couvent rapportent à ce sujet que les Hurons, fervents élèves de la Mère Saint-Joseph, venaient parfois apporter à la Mère de l'Incarnation le produit de leur chasse : « Tiens, Mère, disaient ces braves gens, donne ces oiseaux à *Marie la sainte fille*, afin qu'elle vive pour nous instruire encore. »

Il fallait cependant, au milieu de leur misère actuelle, que les Ursulines songeassent à l'avenir. La Mère Saint-Athanase en conférait avec la Servante de Dieu, dont la prudence voyait haut et loin, et dont le courage viril ne défailait jamais. La première pensée de celle-ci avait été d'ajouter à la maison de M<sup>me</sup> de la Peltrie une légère construction de bois, qui eût suffi aussi longtemps qu'elles manqueraient de fonds. Néanmoins un secret instinct lui disait que Notre-Seigneur voulait de leur part plus de confiance, et qu'elle-même aurait à porter toute la charge d'un nouvel établissement. Elle savait en effet, par une expérience de onze années, « que le Canada était un pays spécialement gardé par la Providence, et que, tant pour les affaires publiques que pour chaque famille en particulier, lorsque l'on croit tout perdu et qu'on pense être au fond d'un précipice, on se trouve debout <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1652.

Ainsi en fut-il en ces graves circonstances. « M. le gouverneur, écrit-elle, les Pères de la mission et tous nos amis crurent qu'il ne fallait pas attendre plus longtemps pour prendre une décision. L'affaire ayant été mûrement débattue, tous furent d'avis qu'il nous fallait rebâtir, et qu'à moins de cela, il n'y avait nulle apparence de pouvoir subsister en ce pays. Quant à l'exécution et aux moyens, ils résolurent entre eux de nous prêter de l'argent pour commencer l'édifice, et de nous assister de leur secours et de tout leur crédit. Après nous avoir proposé leur sentiment et fait des offres si charitables, ils nous dirent d'en conférer entre nous. »

Toutes les religieuses agréèrent avec joie une proposition qui répondait si bien à leurs désirs. Les fondements de l'ancien monastère, posés sur le roc, ayant été jugés capables de porter une nouvelle construction, c'était déjà une avance considérable. « Je fus chargée du soin de cette bâtisse, continue Marie de l'Incarnation, tant intérieurement par Dieu qu'extérieurement par l'obéissance. M. le gouverneur en voulut lui-même dresser le plan, et, comme père temporel de la communauté, avoir la vue sur le gros de l'entreprise. Il y était porté non seulement par charité, mais encore par inclination; car, lorsque notre accident arriva, il n'y avait pas un mois que la sœur de M<sup>me</sup> d'Ailleboust, sa femme, avait fait profession dans notre monastère. » Tous les arrangements pris, la Vénérable Mère, aidée de ses sœurs, commença, malgré le froid et la neige, à déblayer les fondations et à ranger les matériaux. Plusieurs personnes de piété, touchées d'un tel zèle, se joignirent à cette généreuse troupe : « en sorte, remarque dom Martin, qu'il n'y eut pas plus d'émulation parmi les Israélites quand ils rebâtirent le temple de Dieu, qu'il n'y en eut pour relever ce sanctuaire de ses ruines. » Le 19 mai 1651, M<sup>me</sup> de la Peltrie posait la première pierre du nouvel édifice.

ric  
de  
éta  
cr  
ch  
fai  
acc  
cel  
éta  
No  
res  
aim  
rac  
éter  
qu'e  
pou  
très  
la m  
Le  
digr  
mém  
de fo  
que  
notre  
quelc  
nase  
entre  
solen  
ma c  
plus  
manie  
parto

Ce fut dans le mois suivant que, les six années de supériorité de la Mère Saint-Athanase ayant expiré, la Servante de Dieu fut de nouveau élue pour lui succéder. Cette charge était, en ce moment plus qu'en aucun autre, une lourde croix. S'en entretenant avec son fils : « Voyez, mon bien cher fils, lui disait-elle, combien de fardeaux à des épaules si faibles, dans un pays pauvre et parmi les incommodités d'un accident comme le nôtre ! Ne pensez pas pourtant que tout cela m'abatte le cœur, non ; lorsque j'ai commencé ici notre établissement, ç'a été sur l'appui de la divine Providence. Notre fondation nous donnait seulement de quoi vivre ; le reste, pour bâtir et pour aider nos pauvres sauvages, cette aimable Providence nous l'avait donné ; sa main n'est pas raccourcie, et si elle l'a retirée pour un temps, elle la peut étendre encore pour nous combler de ses bienfaits. J'espère qu'elle me fortifiera dans les travaux que je vais entreprendre pour sa gloire ; car de moi, je vous assure que je suis une très imbécile créature, et c'est en cela que reluira davantage la magnificence de sa gloire. »

Le Ciel, en effet, assista d'une manière miraculeuse cette digne supérieure, ainsi qu'elle l'avoua depuis dans ses mémoires. « Mon esprit, écrit-elle, fut rempli de courage et de force pour travailler jour et nuit à notre rétablissement, que je regardais comme appartenant à la très sainte Vierge, notre bonne Mère et Supérieure. Je l'appelle ainsi parce que, quelque temps avant notre incendie, la Mère Saint-Athanase avait eu une forte inspiration de lui remettre sa charge entre les mains, ce que nous avons fait avec une grande solennité. Je la regardais donc dans cette entreprise comme ma directrice et mon tout après Dieu. Ainsi, je n'eus pas plus tôt commencé, que je ressentis son assistance d'une manière extraordinaire : je l'avais continuellement présente, partout où j'allais et en tout ce que je faisais. Je ne la voyais

pas des yeux du corps, mais en la manière que le suradmirable Verbe incarné me fait l'honneur de se communiquer à moi, par union, amour et communication actuelle et continue, ce que je n'avais pas encore expérimenté au regard de la très sainte Vierge Mère de Dieu, quoique j'eusse toujours eu pour elle une grande dévotion. Je la sentais auprès de moi, m'accompagnant partout au milieu des allées et venues qu'il me fallut faire dans le bâtiment, depuis qu'on eut commencé à abattre les masures jusqu'à la fin des travaux.

« Chemin faisant, je m'entretenais avec elle : « Allons, ma divine Mère, lui disais-je, allons voir nos ouvriers. » Et, selon les occurrences, j'allais en haut, en bas, sur les échafaudages, sans aucune crainte, l'entretenant toujours de la sorte. Souvent je lui disais : « Ma Mère, gardez, s'il vous plaît, tous vos ouvriers ! » Et en effet, elle les a si bien gardés, que, dans la construction du monastère, pas un n'a été blessé. — « Ces braves gens, disent les documents de l'époque, ressentant eux-mêmes la présence et direction de Marie, travaillaient à refaire la maison de Dieu autant par dévotion que pour leurs propres intérêts. »

Avec les beaux jours, il fut possible aux religieuses de recevoir un plus grand nombre d'élèves. Des cabanes de feuillage ou l'ombre des grands arbres suffisaient pour abriter des groupes d'enfants ; les jeunes demoiselles françaises aussi bien que les filles indiennes se rendaient avec empressement à cette école agreste. La Vénérable Mère, absorbée par sa charge et par la surveillance des bâtiments, ne pouvait qu'en passant s'arrêter au milieu de ce petit monde. Les souvenirs du couvent rappellent à cette date l'une de ses élèves chéries, M<sup>lle</sup> Jeanne Godefroy, fille de l'un des premiers et plus courageux colons de la Nouvelle-France. Elle était alors dans sa huitième année. Depuis trois

ans déjà, ses parents l'avaient confiée aux Ursulines, voulant qu'elle reçût une éducation « toute sainte ». A la première nouvelle de l'incendie, M. Godefroy était accouru des Trois-Rivières pour ramener sous le toit paternel « sa précieuse enfant » ; mais aussi revint-il promptement la rendre à ses Mères, dès que celles-ci eurent repris leurs fonctions dans le domicile provisoire. Nous retrouverons plus tard la petite Jeanne parmi les novices de la Mère de l'Incarnation.

Pendant les Ursulines n'avaient pu encore faire parvenir jusqu'à la France leur cri de détresse. La sage supérieure prévoyait les sollicitations qui lui seraient faites, à l'annonce d'une telle ruine, de quitter au plus tôt le Canada. Déjà son fils, ses amis, plusieurs monastères de son Ordre, apprenant que les Iroquois menaçaient Québec, lui avaient écrit en ce sens. Il fallait qu'en les rassurant sur ce dernier point, elle leur fit part de l'incendie de son couvent et de sa reconstruction, commencée sur le seul fonds de la Providence : c'était à déconcerter l'affection et l'intérêt que l'on portait à son œuvre. Aussi est-ce avec le langage de la foi, en même temps qu'avec la plus aimable délicatesse, qu'elle éclaire et ménage ces bons cœurs.

« Vous direz peut-être, ainsi que plusieurs de nos amis, écrit-elle à son fils, que nous eussions mieux fait de repasser en France, que de nous mettre en des frais si grands et si hasardeux, d'autant que les incursions des Iroquois rendent tout incertain. Il est vrai que, selon les raisonnements humains, nous devons agir ainsi. Mais je vous dirai, à la gloire de notre bon Dieu, que nous avons reçu un si grand renfort de grâce et de courage, que, plus nous avons été dépouillées des biens temporels, plus la grâce a été abondante en nous. De plus, il faut que vous sachiez que les maisons religieuses qui sont ici forment une partie des plus considérables de la colonie ; si une seule quittait, cela serait

capable de décourager la plus grande partie des habitants. J'ajouterai que les filles françaises ont, en un sens, plus besoin encore de l'éducation qu'elles reçoivent de nous que les filles sauvages ; car les révérends Pères peuvent nous suppléer près de celles-ci, mais non à l'égard des autres, pour les raisons que vous pouvez juger. »

De même, s'adressant à sa nièce, religieuse aux Ursulines de Tours : « J'ai une singulière obligation à toutes vos Mères, lui dit-elle, de la bonté qu'elles ont de me convier à retourner en France, et de l'assurance qu'elles me donnent de m'y recevoir, ainsi que mes sœurs, avec grande affection. Vous me faites la même prière, mon fils me la fait aussi : enfin, vous avez tous plus de charité pour moi que je ne mérite ; je prie Notre-Seigneur de vouloir être votre récompense. Le P. Lallemand vous aura un peu rassurée dans les craintes que vous avez à notre occasion ; car c'est une chose admirable de voir de quelle manière Dieu gouverne ce pays. Lorsque tout semble désespéré, il meut certains ressorts cachés aux yeux du monde, par le moyen desquels il rétablit et modère toutes choses. »

« Je suis aussi certaine, dit-elle ailleurs, que la divine Majesté a voulu notre rétablissement, que je suis assurée de mourir un jour. Et cependant mon âme est, ce me semble, dans la disposition de quitter à chaque moment le Canada, si tel était le divin bon plaisir ; c'est là que je trouve ma paix et mon repos. »

Les faits tout seuls eussent suffi pour justifier la conduite de cette âme de foi : sous sa vigoureuse impulsion, et malgré des obstacles capables d'ébranler les plus résolus, le nouveau monastère s'élevait rapidement. Plus vaste que le premier, il mesurait cent huit pieds de longueur. Neuf mois environ après l'incendie, la Mère de l'Incarnation exposait à son fils l'état des travaux : « Notre bâtiment, lui écrivait-elle, est déjà

au  
hu  
arr  
ouv  
nou  
ce :  
cett  
et le  
cinc  
nou  
étior  
nous  
en fa  
loue  
et no  
pour  
qui t  
ployé  
sable  
affaire  
const  
sembl  
Dieu y  
la veil  
tion, e  
Les  
expres  
divine  
même  
heure  
bâtime  
des acc  
présent

au carré de la muraille ; on monte les cheminées, et dans huit jours on élèvera la charpente. Si les vaisseaux étaient arrivés, nous pourrions faire un effort, empruntant des ouvriers à nos amis qui en amènent de France, et, cela étant, nous y pourrions loger dans quatre ou six mois ; mais, sans ce secours, nous ne l'habiterons que l'année prochaine vers cette saison. C'est une chose étonnante combien les artisans et les manœuvres sont chers ici ; nous en avons à quarante-cinq et à cinquante sous par jour, d'autres à trente avec leur nourriture. Notre accident étant arrivé inopinément, nous étions dépourvues de tous ces gens-là ; c'est pourquoi ils nous coûtent davantage ; car, lorsqu'il est nécessaire, nous en faisons venir de France à un prix plus raisonnable : on les loue pour trois ans, et de la sorte ils y trouvent leur compte et nous aussi. Maintenant, il y a des jours où nous avons pour trente livres de journées d'hommes, sans parler de ceux qui travaillent à la tâche ou à la toise. Quatre bœufs, employés à notre labour, traînent les matériaux de bois et de sable ; nous tirons la pierre sur le lieu. Voilà comme les affaires se manient en ce pays. Tous ceux qui voient notre construction en sont dans l'étonnement, et disent qu'il semble que ce logis se fasse de lui-même et que le doigt de Dieu y travaille. Tout le pays est dans la joie de nous voir à la veille de faire comme auparavant les fonctions de l'instruction, et non plus dans une cabane d'écorce. »

Les dettes s'accumulaient, il est vrai ; mais, selon son expression, la Servante de Dieu en attendait l'acquit de la divine Providence. « Nos révérends Pères, écrit-elle à la même époque, nous ont prêté huit mille livres ; mais à cette heure nous en devons bien quinze mille, et, avant que notre bâtiment soit achevé, nous atteindrons vingt mille, sans parler des accommodements du dedans et des meubles. » La disette présente ajoutait encore aux difficultés qu'elle entrevoyait

dans l'avenir : « Il semble, avouait-elle à son fils, que Dieu veuille triompher de nous en nous réduisant à l'extrémité : croiriez-vous que, pour quarante à cinquante personnes que nous sommes, y compris nos ouvriers, nous n'avons plus que pour trois fournées de pain, sans nulles nouvelles des navires qui apportent le rafraichissement à ce pays ! Je ne puis faire autrement que de me réjouir dans tout ce qu'il plaira à cette bonté paternelle de faire. Qu'elle en soit bénie éternellement ! »

Ici encore, sa confiance ne fut pas vaine. Le nécessaire était venu peu à peu aux Ursulines durant le cours de l'été ; quand arriva l'automne, une récolte inattendue et presque miraculeuse combla leurs besoins. Elles possédaient une petite métairie, dite fief Saint-Joseph, qu'elles n'avaient pas alors le moyen de faire valoir. Un bon prêtre, M. l'abbé Vignal, qui depuis trois ans leur servait de chapelain, entreprit d'ensemencer ces champs ; il y travailla lui-même, aidé de quelques domestiques, et Dieu récompensa tellement son charitable labeur, que les religieuses en tirèrent une quantité prodigieuse de blé, de pois et d'orge.

Une épreuve autrement poignante que les privations matérielles planait en ce moment sur la petite communauté. La Mère Marie de Saint-Joseph, qui remplissait les fonctions d'assistante, s'éteignait, à peine âgée de trente-six ans. Elle avait pu encore, pendant tout l'hiver de 1652, se trainer aux exercices du chœur et enseigner ses chers Indiens. Lorsqu'on la pressait de se ménager : « J'ai une maladie mortelle dont je ne guérirai pas, répondait-elle aimablement ; ne vaut-il pas mieux mourir un peu plus tôt et servir Dieu fidèlement jusqu'à la fin, que de donner tant de soulagement à un corps qui doit bientôt finir ? » Et, à ses parents qui la conjuraient de repasser en France : « J'aimerais mieux, déclarait-elle, me nourrir toute ma vie de la *sagamité* des sauvages et

m  
si  
qu  
ce  
bé  
qu  
de  
ch  
pag  
le  
inc.  
ch  
san  
me  
brui  
simp  
que,  
ouve  
dans  
tout  
tait é  
Néan  
héroi  
nous  
de ce  
réduit  
tendre  
tion e  
mort.  
L'hy  
médecin  
profonc

mourir mille fois, s'il m'était possible, que de faire un coup si lâche et de manquer de fidélité à Notre-Seigneur. »

Cependant, à partir du 2 février, il fallut veiller la malade, qui ne se releva presque plus. « Les nuits se passaient doucement près d'elle, écrit Marie de l'Incarnation, et Dieu bénissant nos petits travaux, nulle de nous ne fut arrêtée, ce qui ne s'est pu faire sans une grâce particulière, car nous devions toutes être malades, couchant dans une même chambre. » Et, détaillant les souffrances de sa chère compagne : « Outre les douleurs de la maladie, continue-t-elle, le lieu où nous étions logées lui causait de très grandes incommodités. Il était fort petit, et l'on ne pouvait aller au chœur sans passer près de son lit et à sa vue. Le bruit des sandales de bois sur un plancher également de bois, les clameurs des enfants, les allées et venues de tout le monde ; le bruit de la cuisine, dont nous n'étions séparées que par de simples planches ; l'odeur de l'anguille qui infecte tout, en sorte que, durant la rigueur du froid, il fallait tenir les fenêtres ouvertes pour purifier l'air ; la fumée presque continuelle dans la chambre ; enfin la cloche, le chant, la psalmodie : tout cela lui causait une incommodité incroyable et augmentait étrangement son oppression. Elle toussait sans relâche. Néanmoins elle endurait ces inconvénients avec une patience héroïque et, bien loin d'en faire des plaintes, cherchait à nous persuader que cela la divertissait. Elle remerciait Dieu de ce que, par l'embrasement de notre monastère, elle était réduite dans un lieu où elle pouvait avoir la consolation d'entendre de son lit la sainte messe, l'office divin et la prédication et, par ce moyen, de vivre régulièrement jusqu'à la mort. »

L'hydropisie vint bientôt s'ajouter à ses autres maux ; les médecins crurent la soulager en lui faisant aux jambes de profondes incisions, mais la gangrène se mit presque aussi-

tôt dans les plaies qui en résultèrent. « Ce fut pendant la semaine sainte, reprend le même récit, que Notre-Seigneur voulut honorer sa servante, ma chère compagne, de cette nouvelle participation de ses douleurs. « Ah ! me disait-elle, « que je suis heureuse d'être en une demeure si pauvre et de « mourir dans le dénuement des délices et des commodités « de la France ! Je vous prie de le faire savoir à Monsieur de « La Rochelle <sup>1</sup>, à nos Mères de Tours et à mes parents, « et de les assurer que je meurs contente de les avoir tous « quittés pour me faire pauvre religieuse de la mission des « Ursulines du Canada. » M. le gouverneur, qui savait combien elle aimait le pays, tant pour l'avancement de la foi que pour l'affermissement de la colonie française, pria le P. Lallemant de la visiter de sa part, et de la supplier de prier Dieu pour lui et pour les affaires générales du Canada quand elle serait au ciel : sa réponse fut pleine de respect et de piété. »

Enfin, le jeudi de Pâques, 4 avril 1652, vers huit heures du soir, cette âme virginale alla s'unir à son divin Époux. « Elle mourut si doucement, dit la Servante de Dieu, qu'à peine s'en put-on apercevoir. En expirant, elle avait sur le visage quelque chose de si doux et de si angélique, qu'au lieu de nous laisser de la douleur de son départ, nous ressentimes de la joie, et une onction intérieure qui nous révélait la gloire dont elle allait jouir. On se sentait portée à l'invoquer, et en l'invoquant on expérimentait l'effet de sa demande ; plusieurs depuis ont fait la même expérience. Nous la portâmes, dès ce soir-là, dans notre bâtiment nouvellement réédifié que nous n'habitions pas encore, afin d'y faire plus commodément ses funérailles, et c'a été la première chose à quoi il a servi. L'inhumation de notre chère sœur

<sup>1</sup> L'évêque de La Rochelle était le frère de M<sup>me</sup> de la Troche.

eut lieu le lendemain ; le P. Lallemand en fit les cérémonies avec une solennité tout extraordinaire. Il ne s'est point vu un si beau convoi en ce pays depuis qu'il est habité ; tout ce qu'il y a de considérable y assista, les grands et les petits, les Français et les sauvages. Les Hurons avaient déjà fait, en l'île d'Orléans, la solennité de son enterrement, pour marque de leur reconnaissance en son endroit. Enfin, comme elle était universellement aimée et estimée de tout le monde, il n'y eut personne qui ne voulût en cette rencontre donner des marques de son affection et de ses regrets. »

Les lettres de la Mère de l'Incarnation sont tout embaumées à cette époque du souvenir de sa bien-aimée Marie de Saint-Joseph. « Notre chère sœur, écrit-elle aux Ursulines de Tours, était un fruit mûr pour le ciel ; les hommes n'ont pu empêcher que Notre-Seigneur ne la cueillit et qu'il n'appelât à soi sa chère épouse. Je n'exagère point en disant qu'elle nous a laissé des exemples d'une très rare vertu et l'impression d'une haute sainteté. Notre-Seigneur nous avait unies ensemble d'un lien de charité que la mort n'a pu dissoudre ; car, bien loin qu'elle me soit absente, je suis plus avec elle en esprit, maintenant qu'elle vit en Dieu, que je n'y étais de corps durant sa vie. Elle est ma puissante avocate et me rend des assistances encore plus efficaces que n'étaient les conseils et les secours qu'elle me donnait ici-bas, bien qu'ils fussent grands et solides. Plus je pense à elle, plus je l'aime, et le ressouvenir que j'en ai m'est aussi doux qu'au moment où je l'ai perdue... Vous l'appeliez votre Ange : je la puis bien appeler le mien, puisqu'elle a été la fidèle compagne de mes voyages et de mes petits travaux. Je l'invoque tous les jours ; d'autres le font comme moi, avec dévotion et aussi avec fruit ; en un mot, sa mémoire est ici en bénédiction. »

Non contente des traits semés çà et là dans ses lettres, la

Vénérable Mère s'empressa, malgré ses occupations, de réunir en une notice suivie ce qu'elle savait des actions extérieures et surtout des vertus de sa compagne. Elle destinait spécialement cet écrit à la communauté de Tours, où l'une des sœurs de la défunte était religieuse. « Je m'attends bien, dit-elle en le leur adressant, qu'on remarquera, dans ce court abrégé composé à la hâte, plus d'affection que de conduite : mon cœur s'est seulement porté à exprimer à nos chères Mères ses véritables sentiments au sujet d'une personne qui leur était si chère, et qu'elles avaient donnée de si bonne grâce à la mission du Canada. »

L'impression qui se dégage de cette notice, insérée par dom Martin dans la correspondance de sa mère, est celle d'une âme admirablement pure, toute cachée à ses propres yeux, et dévorée de zèle pour la gloire du divin Maître. « Notre-Seigneur, y est-il dit, lui parlait souvent en son intérieur. Un jour, comme elle chantait le *Credo* à la sainte Messe, à ces mots : *Per quem omnia facta sunt*, elle ressentit une extrême joie de ce que tout avait été fait par son Bien-Aimé. Le contentement qu'elle y prenait la faisant presque tomber en défaillance : *Oui, ma fille*, lui dit Jésus, *toutes choses ont été faites par moi ; mais moi, je serai refait en toi*. Elle demeura tout anéantie à ces paroles, qui ne lui promettaient rien moins qu'une sainte transformation en Celui dans lequel elle vivait plus qu'en elle-même. Six ans avant sa mort, Jésus lui fit voir son âme sous la figure d'un château d'une merveilleuse beauté, et qui n'avait d'autre toit que le ciel. Lui-même, se tenant à la porte, lui dit ces paroles : *Ma fille, garde l'extérieur, et moi je garderai le dedans*. Mais, tandis qu'elle recevait mille témoignages de tendresse de la part de son divin Époux, un crépe funèbre s'étendit soudain devant elle et lui déroba sa vue. C'était l'annonce de ce qu'il lui révéla plus clairement peu après, à savoir « qu'elle

« ne vivrait plus désormais que de foi et de souffrances ».

« Ces souffrances, dit encore sa pieuse confidente, la Mère de Saint-Joseph les offrait constamment pour trois grands objets qui lui tenaient fort à cœur, et qu'elle ne cessait de recommander à Dieu : la conversion des peuples de l'Amérique, l'affermissement de la colonie française et la sainteté de sa communauté. « Il ne m'est pas possible, m'avouait-elle, de rien faire intérieurement que pour ce pauvre pays ; « il me semble que Dieu ne demande que cela de moi. » On eût dit qu'elle portait dans son cœur tous les Français et tous les sauvages ; elle ressentait leurs biens et leurs maux : rien ne lui était sensible comme d'entendre dire que la colonie était menacée de quelque désastre qui tendait à sa ruine. « Mon Dieu, disait-elle alors comme Moïse, effacez-moi du livre de vie et ôtez-moi de ce monde, plutôt que de permettre la rupture de la colonie française ! »

Sa notice mortuaire parut si édifiante, que les Jésuites la firent insérer dans leur *Relation* de l'année 1652. La digne supérieure, qui n'avait point été consultée à ce sujet, fut heureuse de la gloire qui en pouvait revenir à Dieu, mais en même temps « fort mortifiée, écrit-elle à son fils, de ce que le P. Le Jeune eût conservé son nom en tête de ces pages ».

Bien qu'elle ait été moissonnée si jeune, la Mère Marie de Saint-Joseph demeure unie, dans un commun souvenir, avec les deux fondatrices des Ursulines de Québec, la Vénérable Marie de l'Incarnation et M<sup>me</sup> de la Peltrie, dont elle fut la digne compagne. Lorsque, neuf ans après sa mort, on exhuma ses précieux restes pour les déposer dans la chapelle du second monastère, une odeur suave s'en exhala, et il se produisit, au regard de toute la communauté, diverses merveilles auxquelles plusieurs lettres de la Servante de Dieu font allusion.

Le Seigneur avait permis que cette vaillante Ursuline

expirât dans la gêne d'une étroite demeure, presque au moment où le monastère restauré allait s'ouvrir à ses sœurs. Mieux partagée encore, elle sourit du haut du ciel à cette date du 29 mai 1652 qui, avec le réveil de la nature, marqua ce retour. « Nous sommes dans notre nouveau bâtiment depuis la veille de la Pentecôte, annonçait Marie de l'Incarnation par les premiers vaisseaux. Le clergé de la paroisse vint, avec un grand concours de peuple, transporter le très saint Sacrement du lieu où nous étions logées. L'on commença les prières des Quarante-Heures, qui durèrent jusqu'au mardi de la Pentecôte. Tout le monde était dans la joie de nous voir rétablies là où nous étions auparavant, et délivrées des grandes incommodités que nous avons endurées depuis notre incendie. Pendant ces trois jours, la paroisse revint processionnellement avec le peuple chantant les litanies. »

Dix-sept mois seulement s'étaient écoulés depuis cette nuit inoubliable où, selon l'expression de la Vénérable Mère, les religieuses s'étaient vues réduites, non sur le fumier, comme Job, mais sur la neige, sans vêtements et sans abri. « Et maintenant, dit-elle, le Seigneur nous traite ainsi qu'il fit Job, nous relevant plus magnifiquement qu'il ne nous avait élevées. » On peut ajouter que cette famille de Sainte-Ursule sortait de l'épreuve plus grande, non seulement devant Dieu, mais devant notre colonie, témoin de son attachement à ses intérêts et à son avenir.

La très sainte Vierge, qui avait daigné conduire elle-même tous les travaux, ne se montra pas moins libérale dans l'acquittement des dettes. « Vous êtes en peine de ce que je vous ai dit qu'il y a du miracle dans notre rétablissement, écrivait plus tard la Servante de Dieu à dom Martin : il y en a eu en effet. Nous avons tout perdu, et notre incendie nous avait dépouillées de toutes choses ; cependant nous avons fait rebâtir notre monastère, nous nous sommes vêtues et

remeublées ; et, pour tout cela, il nous a fallu faire des dépenses montant à trente mille livres. L'on nous a prêté huit mille livres sur le pays, lesquelles n'en valent pas six mille de France. Nous n'avons eu que très peu d'aumônes, dont une partie a servi à nous vêtir et l'autre à acheter un peu de grain. De cela, il ne nous reste que quatre mille livres à payer; encore la personne à qui nous les devons nous donne le fonds après sa mort, s'en réservant l'usufruit pendant sa vie. Enfin, il y a vingt-quatre mille livres de pure Providence, car j'aurais peine à dire d'où cela est venu. » Ces murs élevés sous la direction de la Reine du ciel et à ses frais, pour ainsi dire, sont encore debout aujourd'hui, rappelant aux Ursulines de Québec, avec les bontés de Marie, la foi de leurs premières Mères.

M<sup>me</sup> de la Peltrie s'était réservé de faire rebâtir l'église du couvent, ce qu'elle ne put effectuer immédiatement, son revenu étant assez modique. Le jour de l'Ascension 1656, M. de Lauson, alors gouverneur de la Nouvelle-France, posa solennellement la première pierre du nouvel édifice, « au nom de Jésus, Marie et Joseph, » ainsi qu'en témoigne le compte rendu de cet acte. « Je suis occupée, écrivait peu après la Mère de l'Incarnation, à faire construire la petite église que Madame notre Fondatrice nous donne, et dont elle a voulu que je prisse la conduite. Ce travail m'occupe assez, parce qu'il faut tout faire par ses mains, nourrir les ouvriers, et enfin se mettre en grands frais, quoique nos bâtiments soient pauvres et petits. »

Le régime de la communauté, pas plus que les bâtiments, n'avait rien de somptueux. La crainte des Iroquois paralysant le commerce, chacun dans la colonie tâchait de se pourvoir par son travail. « Nous défrichons nous aussi le plus que nous pouvons, explique la bonne Mère, tant pour notre nourriture qu'afin d'avoir des fourrages pour nos bestiaux.

Le pain d'ici a meilleur goût que celui de la France, mais il n'est pas si blanc, ni si nourrissant pour les gens de travail. On le fait en mélangeant les pois avec le blé. Nous avons quatre bœufs qui nous servent au charroi et au labour, et six vaches qui nous donnent notre provision de beurre et la plus grande partie de notre nourriture pendant l'été, où l'on se contente quasi de laitage. Par une protection de Dieu, ces bestiaux étaient à notre terre de Saint-Joseph lorsque le monastère fut brûlé, et ainsi ils ont été sauvés. Nos gens ont, par prudence, quelques armes à feu, dont ils ne se sont point encore servis contre les Iroquois, mais seulement à giboyer aux tourtes et aux canards dans la saison, et lorsque nous avons des malades; car, hors de là, nous ne nous en mettons point en peine, la nécessité de nos affaires les attachant à des emplois plus utiles. Voilà le ménage du pays, sans lequel ni nous, ni les autres, ne pourrions subsister, quelque secours qu'on nous donnât du côté de la France. »

Ce secours de la France était d'ailleurs des plus incertains. L'année même de la réinstallation des Ursulines, un vaisseau chargé d'approvisionnements vint échouer près de Québec. « Toutes nos farines, écrivait la Vénérable Mère, ont trempé dans l'eau, ainsi que toutes nos autres provisions, ce qui a entièrement diminué leur force et leur prix. »

Le rétablissement de cette communauté semblait, au sens humain, d'autant plus surprenant, que tout menaçait encore une fois de s'écrouler dans notre Canada. La Mère Marie de Saint-Joseph, étant au lit de la mort, avait prédit à sa bien-aimée Mère de l'Incarnation de nouvelles et plus lourdes croix; les calamités publiques, intimement liées aux intérêts de la religion, ne furent pas les moindres de ces épreuves. « Quoique je ne veuille que ce que Dieu voudra, disait-elle après une de ces crises alarmantes, j'avoue que, voyant le christianisme à deux doigts de sa ruine, mon cœur souffrait

u  
c  
d  
  
L  
le  
ta  
av  
in  
de  
ell  
pe  
av  
le  
ma  
poi  
poi  
me  
prc  
gag  
bier  
mal  
perc  
peu  
bark  
surv  
lique  
L.  
Québ  
Iroqu  
P. Pc  
distar  
fut p

une agonie que je ne puis exprimer; non, il n'y a pas de croix pareilles à celles qui procèdent du désir de la gloire de Dieu engagée dans le salut des âmes! »

Les Iroquois multipliaient leurs ravages et leurs crimes. Le 10 mai 1652, ils avaient envoyé au ciel un nouveau martyr, le P. Buteux, l'apôtre des Attikamègues. Trois mois plus tard, M. du Plessis, gouverneur des Trois-Rivières, périssait avec une vingtaine de Français dans un combat qu'il avait imprudemment livré. « Cette défaite, remarque la Servante de Dieu à son fils, est de conséquence, non seulement en elle-même, mais encore dans ses suites. Jusqu'ici les Iroquois pensaient n'avoir rien fait, parce qu'ils n'avaient eu aucun avantage sur nos soldats; mais aujourd'hui qu'ils ont tué le gouverneur des Trois-Rivières, ils s'imaginent être les maîtres de toute la Nouvelle-France, car ces gens-là ne font point de distinction, et ils deviennent insolents au dernier point. On ne les craint pas dans les habitations, mais seulement dans les lieux écartés et dans les maisons qui sont proches des bois. Sachant par expérience qu'il n'y a rien à gagner à les poursuivre, on se tient sur la défensive, et c'est bien le meilleur. Si M. du Plessis en eût usé de la sorte, ce malheur ne lui serait pas arrivé ni à ses gens; son courage l'a perdu. » Il est vrai que les habitants de Montréal vengèrent peu après cette défaite en décimant un parti nombreux de ces barbares; leur bravoure inspira même tant de terreur aux survivants, qu'ils s'écriaient dans leur langage symbolique : « Nous sommes tous morts! »

L'année suivante, de tristes nouvelles arrivaient encore à Québec. « Voici, écrivait la Vénérable Mère, que six cents Iroquois ont assiégé les Trois-Rivières et que notre très cher P. Poncet est entre leurs mains. Il s'était rendu à quelque distance de Québec pour assister une pauvre veuve, lorsqu'il fut pris par nos ennemis. Dès que le bruit s'en fut répandu

ici, les habitants, qui l'aiment comme leur père, prirent les armes et coururent après ces barbares pour l'enlever de leurs mains. Ils les serrèrent de si près, qu'il ne s'en fallut pas trois heures de temps qu'ils ne les attrapassent, car ils trouvèrent encore le feu allumé dans un lieu que les Iroquois venaient de quitter. » Mais enfin, on apprit que le Père, ainsi qu'un colon français qui l'accompagnait, avaient déjà été dirigés vers le *pays des feux et des flammes*, comme un missionnaire appelait ces redoutables cantons. S'ils n'y périrent pas, ils expérimentèrent cependant la barbarie de leurs vainqueurs.

Le P. Poncet eut à subir d'humiliantes bastonnades. Un de ces cannibales, lui prenant la main droite, se disposait à lui couper l'index ; le Père, qui avait un pressentiment qu'on ne le ferait pas mourir, demanda à Dieu qu'on lui mutilât plutôt la main gauche, afin qu'il pût offrir encore le saint sacrifice, et il fut exaucé ; pendant l'opération, ce vaillant apôtre chantait le *Vexilla regis*. On l'abandonna ensuite à une bonne vieille, qui l'adopta comme son frère. Après deux mois de captivité, les Iroquois, commençant à désirer la paix, le renvoyèrent à Québec, où il fut reçu avec une joie universelle.

« Enfin, annonçait Marie de l'Incarnation au mois d'août 1653, on en vient à parlementer pour obtenir une paix solide. Ces misérables ont tant fait de ravages en ces quartiers, qu'on a cru quelque temps qu'il faudrait se résoudre à repasser en France. C'eût été une chose déplorable d'en venir à cette extrémité : plus de deux mille Français qui habitent en ce moment le pays et qui ont fait de grandes dépenses pour s'y établir, n'ayant point de bien ailleurs, se fussent trouvés sans ressources. De plus les sauvages chrétiens, ne pouvant résister aux Iroquois, eussent été en des hasards continuels de perdre la vie et peut-être la foi. »

s.  
v.  
T.  
ca.  
le.  
le.  
E!  
nc.  
gu.  
de.  
Die.  
Iro.  
cor.  
On.  
nou.  
je d.  
fais.  
tire.  
peu.  
faire.  
Ce.  
l'Inc.  
avar.  
la nc.  
la co.  
naire.  
Moyr.  
de l'É.  
venai.  
enlev.  
depuis.  
Père.

Et quelques jours après : « Si nos ennemis disent vrai, et si la paix qu'ils témoignent désirer s'établit, la porte sera ouverte à l'Évangile dans toutes les nations de cette Amérique. Toutefois, selon les règles de la prudence, on ne peut s'y fier; car jusqu'ici on n'a remarqué que trahison et perfidie dans leur conduite. Mais enfin, Dieu nous protège à leur égard; il les aveugle, pour qu'ils ne voient pas leur force et notre faiblesse; s'ils voyaient en effet les choses comme elles sont, ils nous auraient bientôt égorgés. L'affaire de la paix ou de la guerre sera conclue dans un mois de terme, qu'ils ont demandé afin d'aller consulter les anciens de leur pays. Dieu nous accorde ce temps-là pour faire les moissons; si les Iroquois eussent continué à les brûler comme ils avaient commencé, nous eussions été réduits à une famine mortelle. On remarque trois ou quatre miracles de la Providence sur nous, en tout ce qui s'est passé dans ces dernières attaques: je dis miracles évidents, qui nous fortifient beaucoup, nous faisant voir que ce ne sera point l'industrie humaine qui nous tirera de cette persécution, mais la seule bonté divine, laquelle peut changer des cœurs de pierre en des cœurs de chair pour faire de ces barbares des enfants d'Abraham. »

Cette paix tant souhaitée fut signée en 1654. La Mère de l'Incarnation, dont le cœur tressaillait à tout ce qui pouvait avancer le règne de son divin Époux, en transmet au plus tôt la nouvelle à son fils, et lui donne d'intéressants détails sur la conclusion et les conséquences de ce traité. Des missionnaires allaient être envoyés aux Iroquois, et déjà le P. Le Moyne avait trouvé parmi eux des âmes dociles aux vérités de l'Évangile. Les meurtriers des PP. de Brébeuf et Garnier venaient eux-mêmes lui remettre des livres qu'ils avaient enlevés à ces saints martyrs, et qu'ils avaient conservés depuis comme choses précieuses. Dans le bourg principal, le Père retrouva, au milieu des esclaves, de fervents chrétiens

amenés naguère du pays des Hurons. « Admirez, mon cher fils, continue-t-elle, les ressorts admirables de la Providence. Dieu a permis que ces pauvres chrétiens aient été pris par ces barbares pour le salut des nations iroquoises ; car ce sont eux qui leur ont enseigné la connaissance de Dieu, et qui ont jeté dans leurs âmes les premières semences de la foi. » Puis, lui faisant part des espérances qu'on lui a données, que de nombreuses filles iroquoises seraient envoyées aux Ursulines : « La moisson va être grande, conclut-elle, et j'estime qu'il nous faudra chercher des ouvriers. »

Au moment où s'augmentaient ainsi les besoins du séminaire indien, la vénérable Supérieure eut le chagrin de perdre deux de ses religieuses, les Mères Anne des Séraphins et de Sainte-Cécile, qui, pour des raisons de santé, retournèrent dans leurs monastères de France. Elle avoue que ce départ, longtemps combattu par elle, fut une des croix les plus sensibles qu'elle eut à porter durant sa seconde supériorité. « Ce n'est pas, écrit-elle confidemment, que ce ne soient deux bonnes filles, qui nous quittent avec paix et douceur et avec des obédiences fondées sur leurs infirmités, qui sont réelles et véritables. Néanmoins il nous eût été beaucoup plus doux de les voir mourir entre nos bras, à l'exemple de notre chère défunte, que de les laisser accomplir une action qui peut tirer à exemple, et compromettre la gloire de Dieu et le bien de notre communauté. »

Ce défaut de persévérance, presque légitimé d'ailleurs, ne se renouvela jamais dans la suite ; la petite famille ursuline, réduite en nombre, se rattacha avec une nouvelle ardeur à la mission de la Nouvelle-France.

ca  
de  
l'é  
pa  
de  
dur  
dés  
« q  
par  
La  
am  
et d  
elle ;  
avec  
mon  
Le  
de p

1 P.  
de Qu

## CHAPITRE XVI

La mère et le fils.

1647 - 1660

Nous avons vu au prix de quels sacrifices Marie de l'Incarnation avait obtenu à son fils, non seulement une grâce de conversion, mais l'entrée dans la vie religieuse et dans l'état éminent du sacerdoce. Il est nécessaire, pour connaître parfaitement cette femme forte, au cœur si haut et si aimant, de mettre dans tout leur jour les rapports qu'elle ne cessa, durant plus de trente années, d'entretenir avec ce cher fils, désormais comme elle tout à Dieu. Cette correspondance, « qui semble datée du Ciel », prend à l'époque que nous parcourons en ce moment un caractère plus élevé encore. La Vénérable Mère atteignait ses cinquante ans ; elle avait amassé, dans une vie toute sainte, des trésors d'expérience et de lumière qu'elle laisse échapper, quelquefois malgré elle, au milieu de la variété des sujets dont elle s'entretient avec lui. On se demande si l'amour maternel s'est jamais montré plus grand, et à la fois plus délicat et plus tendre.

Le sacrifice de la séparation fut toujours vivement senti de part et d'autre. Une fois chaque année seulement, les

<sup>1</sup> *Procès de béatification* : Lettre postulatoire des membres du séminaire de Québec.

vaisseaux venant à Québec échangeaient les lettres entre la France et le Canada ; on devait se hâter, tandis qu'ils séjournaient dans le port, de donner réponse au courrier reçu. La Mère de l'Incarnation, chargée de toutes les écritures de sa communauté, trouvait encore moyen de faire large part à son cher bénédictin. « Je vous écris la nuit, lui dit-elle (30 septembre 1653), à cause de la presse des lettres et des vaisseaux qui vont partir ; j'ai la main si lasse, qu'à peine la puis-je conduire : c'est ce qui m'oblige de finir, en vous priant de m'excuser si je ne me relis pas » Et une autre fois : « Je suis si enfoncée dans le tracas des affaires extérieures, que je ne vous écris qu'à de petits moments et à la dérobée. Quoique j'aille très vite, il y a cependant plus de deux heures que je suis à ce bout de lettre ; sans cesse on me distrait, et autant de fois je reprends la plume sans pouvoir finir. »

Il fallait s'attendre, vu la longueur des voyages et les courses des pirates sur l'Océan, à la perte de bien des lettres. Durant les premiers temps de son noviciat, Claude Martin, n'ayant reçu dans le cours d'une année aucunes nouvelles de Québec, en confia sa peine à la supérieure des Ursulines de Tours. Ces plaintes filiales revinrent à la Servante de Dieu, qui en fut émue : « Je vous avais écrit amplement l'année dernière, lui mande-t-elle aussitôt ; mais ce que l'on confie à la mer est sujet au hasard. C'est pourquoi, mon cher et bien-aimé fils, j'ai pris la résolution de vous écrire, tant que je vivrai, par deux vaisseaux différents, afin que si l'un se perd, l'autre au moins vous porte de mes nouvelles. Faites de même, si l'obéissance vous le permet ; car vous pouvez juger que notre satisfaction sera en cela réciproque. »

Mais cette bonne mère ne se contentait pas de deux lettres chaque année : elle profitait de toutes les voies qui s'offraient à elle, de juillet à octobre. « Je ne serais pas satisfaite, lui avoue-t-elle aimablement (12 octobre 1655), si, voyant un

vend nord-est qui arrête le navire à notre port, je ne prenais un moment de loisir pour vous dire un mot des bontés de Dieu sur nous et sur ce pays. » Ces occasions inattendues lui étaient toujours délicieuses : « Encore ce petit mot, écrit-elle par un vaisseau pêcheur ; en me donnant cette consolation, il me semble que je vous la donne, puisque vous et moi ne sommes qu'un en Notre-Seigneur. Je mets cette lettre à l'aventure, n'ayant pas encore expérimenté cette voie ; si vous la recevez, donnez-nous-en avis, afin que nous ne négligions aucune facilité de correspondre avec vous. »

On sent que cette tendresse forte et généreuse venait d'en haut et retournait à Dieu. « Je ne saurais vous exprimer, lui dit-elle (27 juillet 1657), la consolation que je reçois chaque année lorsque j'apprends de vos nouvelles, et le désir que vous avez de vous donner et d'être tout à Jésus-Christ et à sa très sainte Mère, dans les voies de la véritable sainteté. Si vous avez eu de la joie en recevant mes lettres, ne doutez pas que je n'en aie eu une semblable à la lecture des vôtres. J'y ai vu les providences, les amours et les miséricordes de Dieu sur vous, pour lesquelles je le louerai éternellement. » — « Ces quelques lignes, écrit-elle un autre jour, ne sont que pour vous donner à l'avance un peu de consolation, si tant est que mes lettres vous consolent. Mais plutôt, mon bien cher fils, consolons-nous en Celui qui est le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Je vous visite en Lui plusieurs fois le jour, et sans cesse je parle de vous à Jésus, à Marie et à Joseph. »

Elle ne lui cache point d'ailleurs les angoisses maternelles que le retard des vaisseaux ou la rareté de ses lettres lui font éprouver : « J'ai reçu, dit-elle (24 juin 1656), votre lettre unique, par laquelle vous me promettez de m'écrire par une autre voie. Voilà cependant cinq navires arrivés à notre port, sans que j'aie rien reçu de plus. Il faut que je vous accuse

d'un peu de paresse ; et bien que, pour le présent, ce que j'ai appris par vous et par d'autres me suffise, vous ne devez pas néanmoins vous contenter de me le faire savoir par une seule voie, autrement vous me mettriez au hasard d'être privée de vos nouvelles. » Et une autre fois : « J'étais sur le point de vous écrire afin de me consoler moi-même, n'ayant reçu de vous aucune consolation. Enfin, me voilà soulagée de la peine où j'étais à votre endroit : n'en est-ce pas une bien grande de voir quatre vaisseaux venus depuis assez longtemps, et deux autres qui arrivent, sans rien apprendre de la personne qui m'est la plus chère au monde ? » Le dernier envoi de chaque année se termine souvent par un mot plus affectueux, à raison du long silence qui va suivre : « Adieu, mon très cher fils, lui écrit-elle ; je ne me lasserais point de vous entretenir, mais enfin il faut finir et vous dire adieu pour cette année. ! »

On pourrait recueillir nombreux, sous la plume de la Vénérable Marie de l'Incarnation, de ces traits pleins de simplicité et de délicatesse que les cœurs des mères entendent si bien. Un des domestiques de son monastère, natif de la Normandie, retournant en France, elle le chargea d'une lettre pour dom Martin : « Vous vous plaignez, mon bon fils, disait-elle dans ce message, de n'avoir vu personne qui m'ait parlé depuis que je suis en Canada. C'est pourquoi j'ai fait venir cet honnête jeune homme, et j'ai levé mon voile devant lui, afin qu'il vous puisse dire qu'il m'a vue et qu'il m'a parlé. Il est de trois lieues de Sézéz, où il m'a promis de vous aller voir et de vous donner de mes nouvelles de vive voix. Il peut aussi vous parler des dispositions de notre monastère, et comme tout ce pays est fait. » — « Ma santé est assez bonne, lui écrivait-elle en 1654, et je ne me sens pas encore beaucoup des incommodités de l'âge, sinon que ma vue s'affaiblit. Pour la soulager, j'use de lunettes, avec lesquelles je vois aussi

clair qu'à l'âge de vingt-cinq ans; elles me soulagent encore d'un mal de tête habituel qui en est bien diminué. » Son fils avait compati au désastre de l'incendie : « Tout ce que vous m'écrivites à ce sujet me fut très agréable et plein de consolation, lui répond-elle, en sorte que je relis votre lettre de temps en temps pour m'en rafraichir la mémoire. »

A l'époque où les cantons iroquois commençaient à s'ouvrir aux Français, la Servante de Dieu, qui s'intéressait à tout, avait glissé en passant un mot à son cher correspondant des productions de ces nouvelles terres. « L'éloge que je vous fis l'an dernier des citrouilles des Iroquois, lui mande-t-elle agréablement, vous en a donné, parait-il, de l'appétit. Je vous en envoie de la graine, que les Hurons venus de chez eux nous ont apportée; mais je ne sais si votre terroir n'en changera pas le goût. On les apprête de diverses manières: en potage avec du lait et en friture; on les fait encore cuire au four comme des poires: de la sorte, elles ont vraiment le goût des pommes de rainette cuites. »

N'ayant rien à offrir à sa mère, le jeune religieux en ressentait quelque peine et s'excusait près d'elle de sa pauvreté. « Mon bon fils, lui répondait-elle, soyez assuré que je vous aime plus, pauvre religieux, que si vous étiez monarque de tout l'univers. Je suis extrêmement consolée de vous voir si pauvre. Hé! ne sommes-nous pas assez riches de posséder Jésus? Je ne veux donc pas que vous vous mettiez en peine de me rien envoyer. Je connais la bonté de votre cœur; mais je sais aussi que les personnes religieuses ne font pas tout ce que leur bonté leur suggère, à cause de la pauvreté qu'elles ont embrassée. Si, comme Daniel, vous êtes un homme de désirs, ouvrez la bouche de votre cœur, et notre très aimable Jésus la remplira. » Lorsque la guerre ou des pertes matérielles réduisaient les Ursulines de Québec à une extrême misère, craignant que son fils ne s'affligeât de ne la pouvoir assister :

« Quand je vous parle de notre pauvreté, lui disait-elle délicatement, ne croyez pas que je vous demande rien, sinon des prières que j'estime pour moi de véritables richesses. »

Elle conclut souvent ces assurances maternelles en lui réitérant la promesse que tout est commun entre eux, quant aux biens spirituels : « Si mes petits travaux plaisent à Dieu, ils sont à vous autant qu'à moi, et si vous m'accompagnez dans mes humbles fonctions, je vous suis unie dans les vôtres. Le Cœur sacré de mon Jésus tient le milieu entre le vôtre et le mien, et son divin Esprit est le lien de notre commerce. C'est avec Lui que je traite de tout ce qui vous touche et de tout ce qui me regarde. Je ne fais qu'une seule affaire des vôtres et des miennes, ou, pour mieux dire, je n'en fais qu'une seule pour être consumée dans le feu qui brûle sur ce divin Autel. » — « Vous me demandez si je vous présente à Dieu dans mes oraisons? Oui, je le fais, et de bon cœur, car je voudrais vous voir à Lui en la façon qu'il le désire. »

Dom Martin ne dégénéra point d'une mère aussi parfaite. L'ardeur avec laquelle il entreprit et soutint sa carrière religieuse montre assez quelle fidélité il apportait aux grâces qu'elle sollicitait pour lui. « Il se souvenait sans cesse, dit son historien, que sa bonne mère l'avait fait l'enfant de la Providence, ne lui ayant jamais souhaité d'autres biens que ceux de la pauvreté évangélique. » Ses supérieurs, dès le temps de son noviciat, estimaient assez sa vertu pour le traiter en âme forte. Un jour, il reçut de Québec une croix et un chapelet, que sa piété filiale lui rendaient doublement précieux : « Mon frère, lui dit le prier, choisissez entre ces deux objets, vous n'en pouvez garder qu'un seul. » Claude prit la croix, qui était fort simple, et laissa le chapelet, lequel n'était pas sans valeur. Le Père aussitôt de donner ce dernier à un paysan qui passait là, sans que le novice réclamât

contre un procédé si blessant pour la nature<sup>1</sup>. « Je me réjouis, lui disait la Servante de Dieu, peut-être au récit de ce petit fait, de ce que votre supérieur vous exerce à la mortification; c'est une marque qu'il vous aime et qu'il vous veut du bien. Laissez faire Dieu et vos supérieurs, et croyez que sa bonté vous mettra où il vous veut pour sa gloire et pour votre sanctification. »

Ces derniers mots font allusion aux pieux désirs que le fervent bénédictin laissait percer dans ses lettres à sa mère: il volait en esprit vers les missions lointaines, et souhaitait d'y trouver le martyr. Marie de l'Incarnation mettait tout doucement la note juste sur cet enthousiasme de jeunesse, qui d'ailleurs lui faisait espérer beaucoup. « Je bénis Dieu, lui répond-elle, du désir qu'il vous donne de souffrir le martyr. Vous êtes encore jeune, mon bon fils, et si vous voulez être fidèle à la grâce, vous en souffrirez un bien long, tout en demeurant enfermé dans votre solitude. Que ce désir vous anime à mener une vie pénitente, mortifiée, régulière; car c'est là le martyr que vous avez à endurer et que Notre-Seigneur demande de vous. Croyez-moi, ne vous portez à rien qu'à suivre Dieu; je veux dire que vous vous abandonniez à sa conduite avec une douce confiance, et que vous attendiez dans la paix du cœur ce que ses desseins vous réservent. » Et dans une autre lettre: « Vous voulez que je demande pour vous à Notre-Seigneur le don d'oraison?

<sup>1</sup> Un autre trait, rapporté par l'historien de dom Martin, montre que l'esprit de mortification s'était solidement implanté dans l'âme de ce parfait religieux. Étant, vers l'âge de quarante-sept ans, prieur de l'abbaye de Bonne-Nouvelle à Rouen, il fut appelé à Dieppe pour de graves intérêts. « Or, toute sa vie, il avait souhaité de voir la mer; ce voyage lui en offrait le moyen, et, de plus, le port de Dieppe lui rappelait le départ de sa sainte mère pour le Canada. Mais cet admirable disciple de la croix fut ravi d'avoir une si belle occasion de mortifier ses sens: il se priva donc de ce spectacle; et Dieu, en récompense, lui donna de toucher tellement le cœur d'un homme du monde à qui il avait affaire, que celui-ci entra peu après en religion. »

Je lui demande celui de l'humilité et de la vraie abnégation de vous-même, sans laquelle il n'y a point de vraie oraison ni de vrai esprit intérieur. »

C'est ainsi qu'elle dirigeait les ardeurs de cette âme vers le but pratique. « Oui, mon très cher fils, lui disait-elle encore, Dieu veut que vous l'aimiez ; commencez donc à le faire, et croyez aujourd'hui qu'hier vous ne l'aimiez pas véritablement, puisque les degrés du saint amour sont tels, qu'on ne voit de parfait que ce qui est devant soi, et que l'on estime défectueux tout ce qui est passé. Vous marchez sur les vestiges des saints qui vous ont devancé, et habitez les cellules qu'ils ont sanctifiées par leurs vertus : courez sans relâche après eux, jusqu'à ce que vous soyez arrivé au Roi des saints, qui vous veut plus pour Lui que vous ne le voulez pour vous. J'ai eu quelquefois le désir de savoir si votre cœur est touché de cette douce émotion, et en quel degré Dieu vous met. Je demeure pourtant dans mon ignorance, et me contente de lui demander pour vous cette faveur que je trouve d'un très grand poids dans la perfection. »

Ravi des conseils de sa pieuse mère, dom Martin, dès le commencement de sa vie religieuse, lui exposait ses difficultés ; il n'avait rien de caché pour elle. Parler de Dieu était leur commun bonheur. « Je suis fort consolée, lui écrit-elle, de vous voir en des dispositions si conformes à votre état, et je suis de votre sentiment que nos entretiens doivent tendre à la fin vers laquelle nous aspirons. » Néanmoins, on ne peut assez admirer avec quelle discrétion la Servante de Dieu expose ses vues en matière de spiritualité, surtout à partir du moment où son fils fut revêtu du caractère sacerdotal. Elle le renvoie délicatement à ses propres docteurs : « Vous avez, lui dit-elle, d'excellents maîtres, capables d'éclairer tous vos doutes, en sorte que ce me serait une présomption de vous en dire davantage. » — « Si j'ose

vous dire mes pensées..., » hasarde-t-elle parfois. Et, le plaisantant sur le détail avec lequel il analysait ses lettres : « En vérité, je vous admire des remarques que vous faites sur ce que je vous écris ; soyez persuadé que je ne m'arrête jamais à faire toutes ces distinctions. Si mes paroles vous touchent, c'est que notre bon Dieu en couvre les défauts. Il est pourtant vrai que c'est mon cœur qui vous parle. » — « Outre mon incapacité, lui disait-elle une autre fois, je suis dans un tracas d'affaires qui ne me permet pas de m'étendre ; il me faudra peut-être passer la nuit à vous écrire en paix ce que j'ai à vous dire. Mais que ne voudrais-je pas faire pour vous, mon très cher et bien-aimé fils ! Non que j'ose entreprendre de vous donner des instructions : mon sexe et mon ignorance, eu égard à votre condition, ne me le permettent pas ; mais je me sens impuissante à vous rien refuser. Je suis simplement cette pente, entrant dans vos désirs pour l'amour de Dieu qui m'unit à vous, outre ce qu'il y a mis du côté de la nature, d'une façon que je ne vous puis dire. »

Dieu voulait en effet, et de la part du fils, et du côté de la mère, ces ouvertures intimes qui devaient profiter à tant d'âmes, soit par la publication de cette correspondance, soit par les avantages que dom Martin en tira dans l'exercice de son ministère <sup>1</sup>.

Destiné à occuper, pendant près d'un demi-siècle, les hautes charges de son Ordre, il devait être fondé dans une solide humilité. La tentation fut le moyen dont le Seigneur se servit pour l'y établir ; son historien rapporte qu'il en soutint de terribles, et même qu'à l'exemple de saint Benoit, il eut une fois le courage d'acheter la victoire en se roulant pendant la nuit dans un champ d'épines. « Les peines que vous avez

<sup>1</sup> Les lettres de la Servante de Dieu à son fils ont seules été publiées, mais non pas celles du fils à sa mère. On n'en possède aucune de dom Martin.

expérimentées vous ont été salutaires, lui écrira plus tard la Servante de Dieu ; et, de plus, elles vous peuvent beaucoup aider en la direction des âmes. Dieu fait ordinairement passer par de grandes épreuves ceux dont il veut se servir dans la conduite des autres, afin que, connaissant par leur expérience les maladies de leurs inférieurs, ils y apportent des remèdes plus convenables. »

Outre ces violents assauts, dom Martin connut les scrupules, les découragements, les tristesses de l'âme. « Prenez courage, mon cher fils, lui écrivait sa pieuse mère en le voyant livré à ce genre de peines : notre bon Jésus vous aime... Pourquoi tant demeurer dans la crainte ? C'est là, je n'en doute pas, une tentation ou une épreuve que Dieu permet pour vous purifier. Il agit souvent de même à l'égard des âmes qu'il veut faire avancer dans la vie spirituelle ; mais si elles n'y prennent garde, elles sont retardées par cela même qui leur avait été donné pour leur avancement, ne se servant pas de cette épreuve selon l'intention de Dieu. Au lieu de s'humilier et de s'abandonner à sa conduite, sans désirer savoir curieusement ce qui arrivera d'elles, — car c'est là le point de la tentation, — elles perdent le temps en des réflexions vaines et superflues. Mon très cher et bien-aimé fils, Dieu a des bontés immenses sur les âmes simples et qui se confient en Lui. Défaites-vous donc de ce désir, lequel vous jetterait dans un fâcheux labyrinthe. Que ferez-vous enfin dans votre impuissance ? Pour moi, quand je me vois dans cet état, je tâche de me perdre en Dieu ; je fais tout mon possible pour m'oublier moi-même afin de ne voir que Lui, et si mon cœur en a le pouvoir, il traite familièrement avec Lui. Pourquoi tant hésiter à nous perdre en ce Dieu qui nous veut purifier, si nous nous jetons entre ses bras avec une amoureuse et hardie confiance ? »

« Il me semble, lui disait-elle un jour avec une touchante

ar  
da  
av  
reg  
for  
no.  
en  
un  
nou  
des  
dira  
vouc  
que  
endr  
El  
faute  
ici-b  
jours  
par !  
nous  
nous  
purér  
nous-  
déjà l'  
comm  
mome  
repass  
lors m  
Dieu c  
que no  
dont p  
« faire.  
Marie

anxiété, que vous ne me dites pas tout ce que vous avez dans le cœur ? Hé ! pourquoi ne vous familiarisez-vous pas avec un Dieu si bon et si aimant ? Je vous avouerai que, le regardant comme juge redoutable, il nous faut cacher au fond des abîmes ; si on le considère comme Père, il demande nos respects et nos obéissances ; mais il est notre Époux, et en cette qualité, comme dit saint Bernard, il veut de nous un retour d'amour réciproque. Prenons donc courage, pour nous approcher avec confiance de Celui qui est le plus beau des enfants des hommes... Si j'avais votre oreille, je vous en dirais davantage, comme à mon très cher fils, à qui je ne voudrais rien cacher des dispositions de mon cœur, non plus que des grâces de Dieu sur moi ni de mes infidélités en son endroit. »

Elle le relevait encore au sujet de ces langueurs et de ces fautes quotidiennes, dont les justes eux-mêmes ont à gémir ici-bas. « Pensez-vous, lui écrit-elle, que nous sentions toujours le feu qui nous brûle ? Je parle de ce feu divin allumé par le Cœur de Jésus. Nous ne serions jamais humbles si nous n'expérimentions nos faiblesses, et il est bon que l'amour nous rende son feu insensible afin que nous brûlions plus purement... Il y a toujours à détruire en nous un certain nous-même qui est né avec nous, et sans lequel nous serions déjà bienheureux en cette vie. On tombe, on se relève : c'est comme si vous disiez que de petites nuées couvrent par moment le soleil et font des demi-ombres qui passent et repassent vite. En tombant, dis-je, on se relève ; mais, lors même que l'on tombe, on parle et on traite avec Dieu de ce misérable nous-même qui nous fait faire ce que nous ne voulons pas, en la manière, comme je crois, dont parle saint Paul : « Je fais le mal que je ne veux pas faire. »

Marie de l'Incarnation entonnait souvent avec son fils

l'hymne d'actions de grâces sur la vocation qui leur était échuë à tous deux ; elle savait que la reconnaissance pour les bienfaits de Dieu est un sûr remède contre le venin de l'amour-propre. « Donnons ensemble, lui disait-elle, gloire et magnificence à notre Bienfaiteur pour les excès de ses miséricordes sur nous ! Confessons qu'il nous a tout donné gratuitement, sans que rien de notre part ait pu prévenir sa volonté pour nous faire des dons si magnifiques... Quoi qu'il en soit, vous êtes à Lui ! Je suis contente ; vivons et mourons dans son saint service. Ce sera désormais un de mes continuel exercices aux pieds de sa divine Majesté, de chanter et de louer ses bienfaits à votre égard ! » Elle lui apprenait à bénir Dieu des sacrifices mutuels qui avaient constamment traversé leur affection : « Il y a longtemps, mon bon fils, écrit-elle, que je me suis soumise à la volonté de Dieu sur vous et sur moi. Ses adorables desseins sont que nous ne nous voyions et que nous ne nous familiarisions en cette vie, que selon la manière dont notre divin Sauveur l'ordonne dans l'Évangile. Mais si nous nous perdons comme il faut, nous nous retrouverons un jour dans les délices de Celui qui nous a fait entrer si amoureusement dans l'exercice de ses divines maximes : nous aurons alors l'éternité pour nous voir et pour nous entretenir. »

Lorsque dom Martin, encore occupé aux études, commença à s'exercer à la prédication, sa vénérable mère en éprouva un immense bonheur. Encore enfant, on s'en souvient, elle eût voulu baiser les vestiges de ceux qui annonçaient la divine parole ; aujourd'hui, son fils lui-même en était le messager ! « Vous me feriez plaisir, lui manda-t-elle (1<sup>er</sup> septembre 1643), de m'envoyer un de vos sermons par écrit. N'ai-je pas droit d'exiger cela de vous, puisque vous pouvez juger que j'aurai une sensible consolation de lire au moins ce que je ne puis entendre ? » Et, quelques années,

pl  
lu  
au  
ce  
tor  
m  
écc  
C  
sior  
divi  
à c  
m'e  
de J  
que  
grar  
je ne  
espri  
blabl  
toute.  
d'app  
la cau  
vail ;  
j'étais  
prend  
de cet  
nous r  
— « Qu  
le cœu  
chant !  
intentic  
vous ve  
de donr  
votre l

plus tard, à l'occasion d'un panégyrique de saint Benoît qu'il lui avait adressé : « Ce discours m'a beaucoup plu, écrit-elle au prédicateur; un bon fils donne des louanges à son père, cela lui est bienséant. Si notre cher P. Poncet n'était pas tombé entre les mains des Iroquois, je lui en donnerais communication afin de le consoler dans l'œuvre de son ancien écolier. »

Craignant pour elle-même « d'étouffer, selon son expression, par le trop grand soin des paroles, la pureté de l'esprit divin », elle insinuait discrètement à son fils ses pensées à cet égard : « Vous m'avez fort obligée, lui dit-elle, de m'envoyer le sermon que vous avez fait sur les grandeurs de Jésus, et vous avez raison de dire qu'il traite d'un sujet que j'aime. Je l'aime en effet; car tout ce qui parle des grandeurs de notre très adorable Jésus me plaît plus que je ne vous le puis exprimer. Je vous laisse à penser si mon esprit est content lorsque je reçois quelque chose de semblable de mon fils!... La pièce est belle et bien conçue en toutes ses parties; mais je crains que ces grands discours d'apparat ne vous peinent trop, et que ce ne soit en partie la cause de vos épuisements. J'y remarque un grand travail; et toutefois, la douceur d'esprit s'y trouve jointe. Si j'étais comme ces saints qui entendaient prêcher de loin, je prendrais plaisir à vous entendre; mais je ne suis pas digne de cette grâce, et il est même à croire, mon bon fils, que nous nous verrons plutôt en l'autre monde qu'en celui-ci. » — « Que la science, lui disait-elle encore, ne vous enfle point le cœur: ne sachez rien pour vous, mais pour Dieu. En prêchant les autres, prêchez-vous vous-même, par une sainte intention de faire ce que vous enseignez. Si vous faites cela, vous verrez ce que Dieu opérera dans votre âme. Je le prie de donner sa bénédiction à vos paroles, et de mettre sur votre langue et dans votre cœur les productions de son

Esprit, afin que sa vérité ne soit point liée en vous par des respects trop humains. »

Dom Martin ne s'adonna d'ailleurs qu'en passant à la prédication ; Dieu voulait de lui un autre ministère. Dès l'âge de trente ans, il était nommé sous-prieur du monastère de Vendôme, et, l'année suivante, prieur de celui de Meulant. A cette époque, les Bénédictins de Saint-Maur étaient appelés à réformer la plupart des grandes abbayes du royaume. Parmi les membres illustres que comptait alors cette branche du grand Ordre, les Mabillon, les Martène, et tant d'autres, le fils de la Vénérable Marie de l'Incarnation brilla surtout par ses rares vertus et par sa science du gouvernement. Les conseils de sa sainte mère, qui fut elle-même une supérieure accomplie, ne contribuèrent pas peu à le former en ce dernier point. Lorsqu'il débuta dans sa charge, les peines intérieures dont il était accablé et les difficultés qui se dressèrent devant lui abattirent presque son courage.

« Pourquoi, mon très cher fils, disait la Servante de Dieu, vous effrayez-vous de la croix que vous souffrez, puisqu'elle ne sera que pour votre très grand bien ? Pour moi, j'estime qu'elle n'est qu'accidentelle, et que la nouveauté de cet emploi, jointe aux dispositions des personnes que vous avez à conduire, l'ont fait naître... Il vous y faut résoudre ; car si vous êtes destiné au gouvernement et appelé en même temps à la véritable vie de l'esprit, vous passerez par diverses épreuves. » Et elle ajoutait, avec un grand sens, « que vouloir se démettre de ces charges difficiles pour prendre une voie où il y aura moins à souffrir, c'est obliger Dieu à se retirer et à nous laisser à notre propre conseil, lequel ne nous peut être que funeste. » L'une des choses qui affectait davantage le fervent religieux, était cet embarras perpétuel des affaires extérieures qu'entraîne la supériorité. Il dut s'en entretenir souvent avec sa mère, si l'on en juge par les nom-

bre  
cit.  
C  
vou  
em  
par  
élev  
sere  
aux  
pour  
de L  
la su  
ia dé  
aura  
que j  
Non,  
êtes c  
traver  
Lorsq  
actuel  
tant d  
L'at  
intime  
depuis  
répéter  
duire.  
telleme  
passent  
lorsqu'e  
sorte d'  
Lui. Air  
distingr  
où vous

breuses réponses de celle-ci à ce sujet. Toutes seraient à citer; recueillons-en au moins quelques passages.

« Ne me dites plus, mon bon fils, lui répondait-elle, que vous préférez la solitude et la vie retirée aux charges et aux emplois; ne les aimez pas parce qu'ils sont éclatants, mais parce qu'ils sont dans l'ordre de la volonté de Dieu... Soyez élevé, soyez abaissé; pourvu que vous soyez humble, vous serez heureux et toujours bien. Quand Dieu appelle une âme aux fonctions extérieures, il lui donne son double esprit pour vaquer au dedans et au dehors, en Lui et pour l'amour de Lui, soit qu'il faille commander quand il nous a élevés à la supériorité, soit qu'il faille obéir quand il nous tient dans la dépendance. » — « C'est moi, avouait-elle encore, qui aurais grand sujet de dire que je suis distraite sans fin, et que je commets un nombre incalculable d'infidélités à Dieu! Non, non, n'estimez pas votre vie misérable parce que vous êtes dans le trac des affaires; les saints en ont souvent traversé de semblables, et même de bien plus épineuses. Lorsqu'il vous sera utile d'avoir cette présence de Dieu actuelle, fixe et arrêtée, qui vous semble incompatible avec tant de soins, il vous la donnera. »

L'attrait de la grâce portait dom Martin à une vie d'union intime avec Notre-Seigneur. La Mère de l'Incarnation, établie depuis longtemps dans ce bienheureux état, aimait à lui répéter comment tout ce qui est volonté de Dieu y peut conduire. « Je ne sais, lui demande-t-elle, si vous ne goûtez tellement les douceurs de l'union, que les actions extérieures passent dans votre esprit pour des distractions? L'action, lorsqu'elle est faite dans l'esprit de Jésus-Christ, est une sorte d'oraison, parce qu'elle vient de Dieu et se termine à Lui. Ainsi, ne vous affligez point dans vos emplois, et ne distinguez point ce qui est le plus parfait, sinon dans l'état où vous êtes et où vous ne vous êtes pas mis de vous-même. »

Et un autre jour : « Il n'est pas possible de traiter en ce monde des affaires temporelles sans s'y appliquer avec l'attention convenable du jugement et de la raison. Étant uni à Dieu dans la suprême partie de l'âme, on ne perd point sa sainte présence ni ce divin entretien avec Lui... Ne vous étonnez pas d'ailleurs des défauts que vous apercevez dans vos actions ; c'est l'état d'union où l'Esprit de Dieu vous appelle qui vous ouvre les yeux. Plus cet Esprit vous donnera de lumières, plus vous verrez en vous d'impuretés. Vous tâcherez de corriger celle-là, puis d'autres, et encore d'autres, mais vous remarquerez qu'elles sont de plus en plus subtiles ; car il n'en est pas de ces sortes d'imperfections comme de celles que l'on a commises autrefois par attachement ou par coutume. Elles sont plus intérieures, plus difficiles à saisir ; l'Esprit de Dieu, qui ne peut rien souffrir d'impur, ne donne nulle trêve à l'âme qu'elle n'arrive à passer de ce qui est plus pur à ce qui l'est davantage. La croix par laquelle il me purifie est souvent le ~~tracas~~ des affaires où je me trouve presque continuellement : prenez-y garde, vous trouverez cela en vous. »

Très apprécié des premiers supérieurs de l'Ordre, dom Martin gouverna ou reforma successivement plusieurs monastères. En 1654, il était prier de celui des Blancs-Manteaux à Paris, et, quatre ans plus tard, de celui de Compiègne. Ce dernier n'était pas éloigné du château royal où la cour résidait souvent ; il eut à en défendre les immunités contre certaines prétentions de la reine Anne d'Autriche. « Il le fit, dit son historien, avec sa fermeté et sa douceur ordinaires ; mais dut enfin céder. » Aimant d'ailleurs beaucoup mieux traiter avec Dieu dans la retraite qu'avec une puissante reine, il souhaita vivement à cette époque être déchargé du fardeau de la supériorité.

« Vous me dites, lui écrivait Marie de l'Incarnation, que

si  
Or  
à v  
de  
vol  
si h  
tant  
non  
duit  
l'ob  
soye  
Dan.  
ce q  
abatt  
sur  
soma  
périn  
De  
le gou  
réform  
de l'é  
ville  
la qui  
nous  
maladi  
celles  
manda  
faibless  
Mais l'  
vie et l  
appris  
lière ve  
Seigneur

si l'on fait des cellules séparées pour les religieux de votre Ordre qui voudront vivre solitaires, vous serez des premiers à vous y renfermer. Je ne crois pas que Dieu demande cela de vous. Il vous faut, en ce moment, vous abandonner à sa volonté aux dépens de votre repos. Puisque Dieu donne de si heureux progrès à votre Congrégation, et qu'il se présente tant de monastères à réformer, elle a besoin d'un grand nombre d'ouvriers; de plus, il vous a départi l'esprit de conduite : faites donc profiter son talent aussi longtemps que l'obéissance le voudra de vous. Cependant, mon cher fils, soyez supérieur par humilité, et commandez par obéissance... Dans vos progrès, vous souffrez persécution; c'est peut-être ce qui vous fait prospérer. Que ces sortes de croix ne vous abattent point le courage; tant que Dieu aura des serviteurs sur la terre, le monde leur sera toujours contraire. Nous sommes ici au bout du monde, et nous ne laissons pas d'expérimenter cette vérité. »

De Compiègne, dom Martin passa à Angers, où, ayant reçu le gouvernement de l'abbaye de Saint-Serge, il introduisit la réforme dans celle de Saint-Aubin, à la grande satisfaction de l'évêque, le célèbre Henri Arnauld. Il laissa dans cette ville une admirable réputation de savoir et de vertu, et ne la quitta que pour être élevé plus haut encore, ainsi que nous le verrons. C'est à Angers qu'il eut à essayer une grave maladie, causée, dit-on, par les austérités qu'il ajoutait à celles de sa règle. « Je ressens vivement vos infirmités, lui mandait sa bonne mère, et je crains bien que cette grande faiblesse que vous ressentez n'augmente de plus en plus. Mais Dieu soit béni! Vous êtes à Lui plus qu'à moi, et votre vie et la mienne sont entre ses mains. » Et, lorsqu'elle eut appris sa guérison : « J'ai reçu avec une joie toute particulière vos trois lettres, qui toutes me confirment que Notre-Seigneur vous a rendu la santé. Je vous avoue que je crai-

gnais que ce mal ne vous emportât, et j'avais déjà fait mon sacrifice en dénuant mon cœur de ce qu'il aime le plus sur la terre, pour obéir à sa divine Majesté. Mais enfin, vous voilà rétabli; soyez donc un digne ouvrier de sa gloire, et consommez-vous à son service! »

Ce qu'il y a de plus touchant peut-être, dans ces rapports de la mère et du fils, c'est la confiance avec laquelle la Servante de Dieu découvrit elle-même à ce fils, devenu ministre de Jésus-Christ, les secrets de sa vie intérieure. Elle, si réservée à cet égard, si ignorée des personnes qui la fréquentaient chaque jour, crut devoir céder sur ce point aux instances d'un fils qui l'en suppliait au nom de leur commun abandon. Il est vrai que l'obéissance lui en fit un ordre formel, et l'on voit assez, par ce qu'elle en dit, que l'amour maternel tout seul n'eût pas suffi pour l'y résoudre. Elle mit donc par écrit quelque chose des grâces dont Dieu avait marqué toute sa vie; ce travail était achevé lorsqu'arriva l'incendie du monastère. On se souvient qu'au milieu du danger, une voix intérieure disait à la Mère de l'Incarnation ce qu'il fallait soustraire ou abandonner au feu. « C'est ainsi, écrivait-elle à son fils, que je laissai mes papiers et tout ce qui servait à mon usage particulier. Ces papiers étaient ceux que vous m'aviez réclamés... Sans cet accident, mon dessein était de vous les envoyer, à la condition toutefois que vous les eussiez brûlés après en avoir pris connaissance. La pensée me vint de les jeter par la fenêtre; mais la crainte qu'ils ne tombassent entre les mains de quelqu'un me les fit abandonner volontairement au feu. Je les laissai donc, afin d'obéir à l'Esprit de Dieu; car je vous assure que je n'eusse voulu pour rien au monde que quelqu'un les eût vus. Maintenant, mon très cher fils, c'en est fait, il n'y faut plus penser. »

Tel ne fut point l'avis de dom Martin; il supplia sa mère de reprendre à nouveau ce travail, et obtint enfin la pro-

me  
elle  
et  
il r  
pap  
sati  
tem  
de  
ber  
j'ob  
étan  
de re  
y a t  
de ce  
ment  
sur r  
spirit  
me de  
ce so  
granc  
perda  
d'en é  
un ar  
terme.  
Et,  
taines  
« Si j'  
dans r  
ferais v  
Dieu v  
par là,  
réserve  
seule n

messe qu'elle s'en occuperait. « Je vous dirai, lui expliquait-elle à ce sujet, qu'on n'écrit ici en hiver qu'auprès du feu, et à la vue de toutes les personnes présentes; mais comme il n'est nullement à propos qu'on ait connaissance de ces papiers, j'ai été obligée, malgré tout le désir que j'ai de vous satisfaire, de ne m'y mettre qu'au mois de mai. Depuis ce temps, jusqu'au mois d'août, j'ai écrit trois cahiers, chacun de seize feuillets in-quarto, dans les heures que j'ai pu dérober à mes occupations ordinaires... Puisque Dieu le veut, j'obéis en aveugle; j'ignore quels sont ses desseins, mais étant obligée au vœu de plus grande perfection, je n'ai point de repartie à faire à celui qui me tient sa place. Au reste, il y a bien des choses, et je puis dire que presque toutes sont de cette nature, qu'il me serait impossible d'écrire entièrement, parce que dans la conduite intérieure que Dieu tient sur moi, il y a des grâces si intimes et des impressions si spirituelles, que cela ne se peut dire. C'est en partie ce qui me donne de la répugnance à traiter de ces matières, quoique ce soient mes délices de ne point trouver de fond dans ce grand abîme, et d'être obligée de perdre toute parole en m'y perdant moi-même. Plus on vieillit, plus on est incapable d'en écrire, parce que la vie spirituelle simplifie l'âme dans un amour consumant, en sorte qu'on ne trouve plus de termes pour s'en expliquer. »

Et, après lui avoir donné raison de sa réserve sur certaines croix extérieures qu'elle avait endurées au Canada : « Si j'avais votre oreille, ajoute-t-elle, il n'y a point de secret dans mon cœur que je ne voulusse vous confier; je vous ferais volontiers mes confessions générales et particulières, Dieu vous ayant marqué de son caractère saint. Vous voyez par là, mon cher et bien-aimé fils, que je n'ai point de réserve à votre égard, et que la distance des lieux empêche seule nos communications spirituelles. » — « Quoi qu'il en

soit, lui disait-elle encore, ne vous réjouissez pas d'avoir, ainsi que vous le dites, une mère qui sert Dieu avec pureté et fidélité; mais, après avoir rendu grâces à cette bonté ineffable des faveurs dont elle me comble, demandez-lui pardon de mes fautes. »

Ce fut en 1654 que Marie de l'Incarnation livra à son fils ces mémoires, si pleins de l'Esprit de Dieu, d'après lesquels dom Martin a depuis composé l'histoire de sa vie. « Je n'ai pas le temps de relire ce que je vous envoie et beaucoup moins d'en faire une copie, lui mandait-elle après les avoir terminés. Si cependant le vaisseau tarde à partir, il me faudra, par obéissance au P. Lallemand, en faire écrire le double par ma chère Mère de Saint-Athanase, qui a été ma supérieure et en qui seule je puis avoir cette confiance. Cela néanmoins ne laissera pas de me mortifier beaucoup; mais je passerai là-dessus parce que, si ces écrits venaient à être perdus, vous pourriez exiger de moi un second travail que je ne serais peut-être pas en état d'entreprendre. »

Afin de mettre en pleine lumière les hauteurs surnaturelles où la Servante de Dieu s'était placée en rédigeant ces pages, nous citerons la lettre qui les accompagnait.

« Mon très cher et bien-aimé fils,

« L'amour et la vie de Jésus soient notre vie et notre amour pour le temps et pour l'éternité.

« Depuis quelques années vous me pressez, par une sainte franchise, de vous faire le récit de la conduite qu'il a plu à Dieu de tenir sur moi, et de vous révéler les grâces et les faveurs qu'il m'a accordées depuis qu'il a daigné m'appeler à son saint service. Si je vous ai fait attendre, et si je n'ai pas satisfait de suite à vos désirs, bien qu'ils procédassent d'un véritable sentiment de piété, ce n'a pas été par un défaut

d'affection ; mais , ne pouvant me surmonter pour me produire en ces matières à d'autres qu'à Dieu et à celui qui me tient sa place sur la terre, j'ai été obligée de garder le silence à votre égard , et de me mortifier moi-même en vous imposant cette privation.

« Ce retard , que vous avez pris pour un refus tacite , no vous a point rebuté : vous m'avez conjurée de nouveau par les motifs les plus pressants et par les raisons les plus touchantes , me faisant de petits reproches d'affection , et me représentant que je vous avais abandonné si jeune , qu'à peine connaissiez-vous votre mère ; que , non contente de ce premier abandonnement , j'étais sortie de France et je vous avais quitté pour jamais ; que , lorsque vous étiez enfant , vous n'étiez pas capable des instructions que je vous donnais , et qu'aujourd'hui que vous êtes dans un âge plus avancé , je ne devais pas vous refuser les lumières que Dieu m'avait communiquées ; qu'ayant embrassé une condition semblable à la mienne , nous étions tous deux à Dieu , et qu'ainsi nos biens spirituels nous devaient être communs ; que , dans l'état où vous êtes , je ne pouvais vous refuser , sans quelque sorte d'injustice et de dureté , ce qui pouvait vous consoler et vous servir dans la pratique de la perfection que vous aviez professée ; et enfin , que si je vous donnais cette consolation , vous m'aideriez à bénir Celui qui m'a fait une si grande part de ses grâces et de ses faveurs célestes.

« Je vous confesse que ce dernier coup m'a touchée et que , depuis que mon cœur l'a reçu , je me suis sentie comme forcée de m'entretenir avec vous dans mes lettres de plusieurs points de spiritualité . Mais ce n'était pas ce que vous souhaitiez ; vous avez cru , et avec raison , que j'usais de réserve à votre endroit , comme en effet j'en ai usé pour les motifs que j'ai allégués . Enfin , pressée par vos raisons et vaincue par vos prières , j'ai communiqué votre désir à celui

qui dirige mon âme, lui représentant que je ne pouvais plus de moi-même user de réserve à votre endroit, et que s'il était nécessaire de le faire davantage, il me fallait un ordre de sa part. Non seulement il a trouvé bon que je vous donnasse cette consolation, mais il m'a commandé de le faire. C'est pourquoi je m'y suis mise, après avoir invoqué le secours du Saint-Esprit et reçu la bénédiction de l'obéissance.

« Ne croyez pas que ces cahiers que je vous envoie aient été prémédités pour y observer un ordre, comme l'on fait dans les ouvrages bien travaillés. Lorsque j'ai pris la plume, je ne savais pas un mot de ce que j'allais dire; mais, en écrivant, l'esprit de grâce qui me conduit m'a fait produire ce qu'il lui a plu, malgré beaucoup d'interruptions, et parmi le grand divertissement de nos affaires domestiques... Si, en lisant ces pages, vous vous demandez ce qui a pu incliner la bonté divine à me faire de si grandes miséricordes et à me prévenir de la sorte des bénédictions de sa douceur, je vous dirai que j'y ai souvent fait réflexion, et qu'après y avoir bien pensé, je n'ai rien vu en moi que misères et indignités; ou si, du côté de la créature, il peut y avoir quelque cause, je n'en puis donner d'autre que vous, mon bien cher fils, que j'ai abandonné pour son amour, dans un temps où, selon toutes les raisons humaines, vous aviez le plus besoin de moi...

« Agréez donc le présent que je vous fais, si tant est que les hasards de la mer lui permettent d'arriver jusqu'à vous. Lorsque vous lirez ce que Dieu a fait en mon âme, tremblez pour moi, parce qu'il a mis ses trésors dans un vaisseau de terre, le plus fragile qui soit au monde; que ce vaisseau peut tomber, et en tombant se briser et perdre toutes les richesses qu'il contient; enfin, qu'il n'y a rien d'assuré en cette vie, où, quelque apparence que nous ayons de sainteté, nous ne pouvons dire *si nous sommes dignes d'amour ou de haine*. Je

c  
p  
j  
s  
d  
p  
de  
de  
di  
pie  
ob.  
mè  
No  
adre.  
où e  
sibles  
« Si  
fussie  
afin c  
aura .  
condi  
point,  
raison  
lui av  
jamais

suis seulement assurée d'une chose : que Dieu ne me manquera jamais de sa part, mais que de mon côté je puis me perdre en mille manières par mes infidélités. C'est pourquoi je vous prie de prendre un grand soin de mon salut, vous souvenant de moi au saint Autel, et priant la divine Majesté de m'envoyer un supplice plus cruel que mille martyres, plutôt que de permettre que je lui sois jamais infidèle, en dégénéralant des hautes pensées et des généreux desseins que doivent avoir ses enfants, et surtout qu'il lui plaise me faire digne que l'humilité soit mon poids.

« Je lui fais pour vous la même prière, prosternée aux pieds de Jésus notre souverain Maître et Seigneur, étant obligée de vous procurer en sa grâce et en son amour les mêmes biens qu'à moi qui suis,

« Mon très cher et bien-aimé fils,

« Votre très humble et très affectionnée mère,

« Sœur MARIE DE L'INCARNATION, R. U. I.

« De Québec, la Nouvelle-France, le 9 août 1654. »

Non contente de ces admirables avis, la Servante de Dieu adressa à dom Martin, par la même flotte, une autre lettre où elle le suppliait de prendre toutes les précautions possibles afin que ces papiers ne fussent vus que par lui seul.

« Si vous veniez à tomber malade, lui disait-elle, et que vous fussiez en danger de mort, faites-les jeter au feu, ou plutôt, afin que je sois plus assurée, envoyez-les à ma nièce, qui aura soin de me les tenir si je vous surviv. Voilà bien des conditions; mais, mon très cher fils, je suis délicate en ce point, et vous êtes assez éclairé pour comprendre que j'ai raison de l'être. » Déjà, dans une autre circonstance, elle lui avait dit expressément « qu'elle souhaitait qu'on ne vit jamais aucun écrit de sa main; afin, ajoutait-elle, de pou-

voir répéter après un saint : « C'est alors que nous serons véritablement servante de Jésus-Christ, si le monde ne voit rien de nous. »

« Cette pieuse mère, est-il dit dans l'une des approbations de son ancienne *Vie*, n'ayant à laisser à son fils que des biens spirituels, le constitua légataire universel de ses communications intérieures, pour y participer comme son fils et pour en juger comme son père <sup>1</sup>. » Dom Martin reconnaît de son côté que les grandes grâces dont il a plu à Dieu de favoriser la Mère de l'Incarnation ont été pour sa propre instruction et pour l'exciter à suivre ses traces, « comme l'aigle mère, dit-il, excite ses aiglons à voler après elle. » Ce trésor d'ailleurs alla toujours s'augmentant, pendant les dix-huit années que vécut encore la Servante de Dieu, par le grand nombre de lettres où elle continua d'épancher sur lui de la plénitude de son âme.

Au milieu des entretiens tout célestes qui forment comme le fond de cette correspondance, viennent se placer mille détails pleins d'actualité sur notre colonie, et sur cette jeune Église du Canada que Marie de l'Incarnation avait vue naître, et avec laquelle son âme s'était, pour ainsi dire, identifiée. De là toute une série de lettres, qu'après dom Martin on pourrait appeler *historiques*, si elle avait eu en les écrivant quelque prétention de ce genre. Mais il est visible qu'elle n'attachait d'importance à ces sortes de récits, qu'en vue des intérêts religieux de la Nouvelle-France. « Le désir que j'ai que vous priiez, et que vous excitiez les gens de bien à prier pour ce pays, mandait-elle à son cher bénédictin, me porte à vous dire quelque chose des faveurs que Dieu continue de répandre sur nos nouveaux chrétiens. Cela vous excitera sans doute à louer leur Bienfaiteur et à lui demander, pour

<sup>1</sup> Approbation de M. Loisel, docteur en Sorbonne, chancelier de l'Université de Paris.

les uns la persévérance, pour les autres la grâce d'une parfaite conversion. » Et, au début d'une longue relation de ce genre : « Puisque je vous mande tous les ans, mon bien cher fils, les grâces et les bénédictions que Dieu verse sur cette nouvelle Église, il est bien juste aussi que je vous fasse part des afflictions qu'il permet lui arriver... »

Prompte à saisir et habile à raconter, placée d'ailleurs au centre des missions du Canada, il se trouve cependant que la Vénérable Ursuline a laissé des matériaux de valeur pour l'histoire du pays. « La Mère de l'Incarnation, dit l'abbé Ferland, nous a seule conservé des détails clairs et précis sur certains événements des années 1654, 1655 et 1656. Ses lettres sont, avec quelques manuscrits, les seuls documents qui nous restent pour refaire un peu cette partie de notre histoire. »

---

## CHAPITRE XVII

### Relations avec la France. — Amis et famille.

Tout en faisant à son fils la plus large part dans sa correspondance, la Vénérable Mère entretenait avec la France des rapports que le temps et les événements multiplièrent d'une manière considérable. Chargée tour à tour, comme supérieure ou comme dépositaire, du spirituel et du temporel de sa communauté, elle eut à traiter des intérêts les plus divers, sans parler des lettres de famille et d'amitié que son cœur, si fidèle en ce point, ne lui permit jamais de négliger. Elle écrivait d'ailleurs avec une telle facilité, que, dans le temps souvent assez court où les vaisseaux étaient au port, il lui arriva d'expédier jusqu'à deux cents lettres, et cela sans préjudice de ses observances religieuses.

Dieu semblait avoir attaché une bénédiction particulière à tout ce qui sortait de sa plume. Elle possédait un tact exquis pour accommoder son langage aux besoins et à la qualité des personnes, et pour mêler aux questions les plus matérielles le mot d'en haut où son âme habitait. L'un de ses pieux correspondants, qu'on croit être M. de Bernières, disait à dom Martin « qu'en lisant les lettres de sa sainte mère, il se la représentait toute ravie en Dieu en les écrivant ». Le recueil complet en renferme deux cent cinquante,

dont plusieurs dépassent de beaucoup l'étendue d'une lettre ordinaire; c'est peu cependant, à côté du grand nombre qui se sont perdues. On regrette surtout celles qu'elle échangea, durant près de vingt ans, avec ce même M. de Bernières, insigne bienfaiteur des Ursulines de Québec et leur économiste en France. Ce grand chrétien, très élevé dans les voies de l'oraison, avouait « qu'il n'avait jamais entendu personne traiter plus divinement de ce sujet que la Mère de l'Incarnation ». Il avait promis à dom Martin de lui léguer cette précieuse correspondance; mais une mort subite l'empêcha d'y pourvoir, et malgré toutes les recherches de celui-ci, aucun fragment ne s'en retrouva.

Nous venons d'entendre la Servante de Dieu causer avec son fils; les mêmes qualités du cœur et de l'esprit caractérisent ses autres lettres. Bien qu'elle plaisante quelque part « de ce qu'il lui faut se faire sauvage en son bout du monde les trois quarts de l'année », on ne peut être plus Française d'affection et de langage. Rien d'ailleurs ne la fait mieux connaître que ces relations épistolaires; elle s'y révèle, plus vivante encore, plus complète que dans ses Mémoires.

Les maux que causèrent au royaume, pendant assez longtemps, la Fronde et ses suites, faisaient dans son âme un pénible écho. « Je viens de vous parler de nos disgrâces, écrivait-elle à l'une de ses sœurs en 1651; mais quand j'ai appris les troubles et les guerres qui déchirent la France, j'ai ressenti dans mon âme une douleur qui m'a fait oublier toutes les croix que nous souffrons ici, en sorte que mon esprit n'est plus occupé que de ce qui se passe dans vos quartiers. O mon Dieu! que d'abominations! que de péchés! Que d'injures à Dieu et d'injustices aux hommes pour des choses de néant, fragiles et périssables!... » Elle s'intéressait, et comme catholique et comme Française, à cet infortuné Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre, dont l'épouse était la fille de

nos rois, et qui succombait en 1649 sous les coups des sectaires. « Je prie Dieu, disait-elle peu avant cette date, qu'il convertisse l'Angleterre et qu'il console ce pauvre roi et toute la famille royale. Les calamités que vous m'en faites savoir sont grandes; ce sont peut-être des punitions de leur infidélité. » Lorsque la paix des Pyrénées vint ouvrir à la France une ère de repos, la Mère de l'Incarnation salua cet événement, dont elle souhaitait que la Nouvelle-France profitât non moins que l'ancienne. « Nous avons toutes participé à la joie que nous ont apportée les nouvelles de la paix, mandata-elle à la supérieure de Tours; car, outre l'intérêt que nous devons prendre au bien commun, nous espérons que notre colonie s'en ressentira par la liberté des passages de la mer; le commerce en sera plus étendu, et peut-être que Leurs Majestés nous enverront du secours contre nos ennemis. »

On trouve, dans une des lettres de la Servante de Dieu à son ancienne novice, la Mère Angélique de la Vallière, un touchant aveu qui a certes son éloquence. Cette religieuse, dont nous avons ailleurs fait l'éloge, se consumait devant Dieu pour obtenir la conversion de sa nièce Louise, devenue, pour la France et l'Europe, la trop célèbre duchesse de la Vallière. Elle déchargeait dans le cœur de Marie de l'Incarnation l'amertume dont le sien était rempli en voyant la fille de son frère aîné, un vrai chrétien lui, enlacée dans des pièges si brillants, et par là même si difficiles à rompre. « Tous vos proches me touchent de près, lui écrit la Vénérable Mère (19 août 1664), et le sujet qui vous afflige m'afflige moi-même. J'en ai eu la connaissance en ce pays éloigné, où je vous dirai que nous avons entrepris de faire, pendant l'espace de dix semaines, de grandes dévotions et de grandes pénitences en l'honneur de la Passion de Notre-Seigneur, afin qu'il plaise à sa bonté d'y mettre ordre et d'opérer le salut de cette âme. Indépendamment de tout cela, j'ai encore

en mon particulier cette affaire fort à cœur; consolez-vous donc, mon intime Mère, sous cette pesante croix... » Ainsi ces courageuses Ursulines, perdues et ignorées de l'autre côté de l'Océan, ajoutaient à leur vie déjà si crucifiée des souffrances volontaires, et contribuaient au triomphe de la grâce dans l'âme de la future Carmélite, sœur Louise de la Miséricorde.

Il faut encore entendre la Mère de l'Incarnation s'alarmer et gémir sur les maux que les doctrines jansénistes causaient à l'Église de France. Chose singulière, elle avait eu, lors de son arrivée au Canada, des rapports pleins de cordialité avec l'abbaye de Port-Royal, ainsi que l'attestent deux lettres fort curieuses, publiées pour la première fois en 1876<sup>1</sup>. L'une, du 4 septembre 1641, est adressée à la Mère Angélique Arnauld elle-même; l'autre, datée de l'année suivante, à sa sœur, la Mère Agnès, qui remplissait alors par intérim les fonctions d'abbesse. Il est à présumer que la Servante de Dieu, lors de son passage à Paris, s'était trouvée en relation avec ces femmes remarquables, dont le public religieux louait encore les vertus. Elles s'intéressèrent à la fondation des Ursulines de Québec, et leur firent passer des dons en nature accompagnés des témoignages de leur bienveillance.

« Notre petit séminaire, écrit la vénérable supérieure à la Mère Angélique, rend à Votre Révérence un million de remerciements pour ses libéralités, en l'assurant qu'elle aura tous les jours part aux prières qui s'y font. Vous nous avez grandement obligées, ma très honorée Mère, de ce qu'il vous a plu nous donner; car les habits et les toiles sont très rares en ce pays. Il est en effet extrêmement pauvre de biens temporels, mais très riche de biens spirituels, la divine bonté les y versant avec abondance... » Et, en 1642, répondant à

<sup>1</sup> Dans la nouvelle édition des *Lettres de la Vénérable Marie de l'Incarnation*, par M. l'abbé Richaudeau. 2 vol. in-8°, V<sup>o</sup> Casterman, Tournai.

la Mère Agnès : « Je ne mérite pas, disait-elle, que Votre Révérence ait daigné mettre la main à la plume pour m'honorer d'une de ses lettres. Je suis dans de continuelles confusions de ce que quantité de saintes âmes regardent de si bon œil les pauvres religieuses du Canada, lesquelles ont bien d'autres sentiments d'elles-mêmes... » Puis elle décrivait quelque chose des persécutions endurées par les missionnaires, et remerciait l'abbesse et ses filles des nouveaux dons de leur générosité.

Là s'arrêtèrent, ou à peu près, les rapports des Ursulines de Québec avec Port-Royal. Rien dans la suite ne put fléchir la Servante de Dieu, dont on mettait à haut prix l'approbation, à donner le moindre gage au jansénisme. « Quant aux doctrines qui font aujourd'hui tant de bruit en France, mandait-elle à son fils en 1648, je n'ai garde de me mêler d'en parler, et encore moins d'écrire en aucune manière ni mes sentiments, ni ceux de qui que ce soit touchant l'affaire de M. Arnauld. Une personne de France, qui y est fort engagée, m'en ayant écrit, je ne lui ai point répondu, afin de ne lui point donner sujet de m'en écrire à l'avenir. » — « Je demande à Dieu plusieurs fois par jour, lui disait-elle encore, que vous persévériez dans les voies de la véritable sainteté, particulièrement en ce temps où la zizanie ne se mêle que trop avec le bon grain, et où le mensonge veut passer pour la vérité sous un manteau trompeur. Dieu nous envoie plutôt, à vous et à moi, la mort la plus désastreuse du monde, que de permettre que nous tombions jamais en ces pièges! »

Quelques années plus tard, revenant sur le même sujet, elle semble désigner les *Provinciales* récemment parues : « J'ai appris, mon très cher fils, écrit-elle (octobre 1659), que les brouilleries à l'occasion des nouvelles et mauvaises doctrines continuent en France, autant et plus que jamais; cela m'afflige étrangement. L'on m'a encore mandé qu'il se

débite un livre de morale fort pernicieux, où l'on justifie la doctrine des auteurs relâchés. Mon Dieu! est-il possible qu'il se trouve des esprits si peu discrets que de mettre en lumière des choses non seulement inutiles, mais préjudiciables au salut? Je prie Dieu d'y mettre la main, et de purifier son Église, que l'on souille en tant de manières. Si j'étais digne de passer par le feu pour expier tous ces désordres, je m'y exposerais de très bon cœur. Pour nous, n'entrons point dans ces partis; détestons la mauvaise morale, aussi bien que la fausse spéculation, afin de suivre celle qui est la plus conforme à l'esprit de Jésus-Christ et de l'Église son épouse. »

Ce zèle pour les grands intérêts de la France ne faisait point oublier à Marie de l'Incarnation les cœurs amis qu'elle y avait laissés. De ses trois sœurs, l'une, avons-nous dit, était morte peu après son arrivée au Canada; les deux autres ne cessèrent de correspondre avec leur chère Ursuline. Il lui était quelquefois donné de les faire saluer en son nom par quelqu'un des saints missionnaires de Québec. « J'ai reçu vos deux lettres des mains du R. P. Le Jeune, qui m'a assuré vous avoir rendu visite, leur mandait-elle en 1642; cela m'a beaucoup consolée d'apprendre de vive voix des nouvelles de ceux que je chéris le plus. » Elle partageait leurs épreuves et leurs joies, les entraînant, par ses conseils, à la perfection de la vie chrétienne au milieu du monde. L'une d'elles étant demeurée veuve avec plusieurs enfants : « J'ai été sensiblement touchée, lui écrit la Vénérable Mère, et j'ai vivement senti votre affliction de la perte de mon bon frère, que j'aimais uniquement. Il est mort sur la terre et devant les hommes, mais je crois qu'il est vivant dans le ciel et devant Dieu. » Puis, après l'avoir assurée de ses pieux suffrages : « J'ai été un peu mortifiée, ajoute-t-elle affectueusement, de ce que vous ne m'avez rien mandé de l'état de vos

affaires; car il faut que vous sachiez que tout ce qui vous touche me touche, et qu'encore que vous soyez fort éloignée de moi, je ne laisse pas de vous offrir à Dieu avec toute votre famille. Je ne pourrais vous dire combien je vous aime... »

Cette même sœur l'ayant suppliée de lui apprendre à sanctifier son veuvage, en lui faisant connaître comment elle-même avait vécu dans cet état : « O Dieu! ma très chère sœur, lui répond-elle, je serais bien empêchée de vous le dire, car ma vie a été un tissu d'imperfections et d'infidélités. Mais du côté de la grâce, je vous avouerai que Dieu me faisait riche et qu'il me donnait tout, en sorte que, si j'eusse été bien obéissante à ses mouvements, je serais à présent une grande sainte. Puisque néanmoins vous le voulez savoir, je tâchais de vider mon cœur de l'amour des choses vaines de ce monde et de ne m'y arrêter jamais volontairement... Ne faites-vous point quelque peu d'oraison mentale? Cela vous servirait beaucoup, même pour la conduite de votre famille et de vos affaires domestiques. Plus on s'approche de Dieu, plus on voit clair dans les affaires temporelles et, à la faveur de ce flambeau, on les fait beaucoup plus parfaitement. » — « Je ne sais ce qui m'emporte aujourd'hui, conclut-elle après avoir prolongé cette pieuse causerie; mais insensiblement je sors de moi-même, et vous dis tout ce que j'ai dans le cœur. »

La confiance que ses sœurs lui témoignaient provoquait souvent des épanchements de ce genre. « Je partage ma réponse en deux, écrivait-elle un jour à l'une d'elles, afin de multiplier le plaisir que j'ai à vous entretenir... Pourquoi, ma très intime, ne vous souhaiterais-je pas toutes sortes de biens, dans la grâce et dans la gloire, puisque vous voulez appartenir de corps et d'esprit au suradorable Verbe incarné! Soyez ignorante tant qu'il vous plaira des choses de la terre; pourvu que vous le sachiez et connaissiez, vrai Fils de Dieu,

M  
la  
re  
fa  
ve  
qu  
he  
sai  
fla  
soi  
vor  
par  
en  
des  
qui  
suel  
Le c  
et q  
Sc  
à Di  
« Je  
et à  
vaille  
Ce sc  
a app  
cette  
aux p  
ment,  
représ  
action.  
ne fait  
« cher  
« éloig

Maitre et souverain amateur des âmes, vous êtes savante de la science des saints. Mon Dieu; ma très chère sœur, pourrais-je jamais vous avoir dit un mot qui vous ait portée à faire un véritable et pur acte d'amour envers ce divin Sauveur? Ce me serait une très grande joie de vous avoir inspiré quelque chose qui pût tourner à sa gloire. Qu'à la bonne heure soit, que vous preniez vos repas spirituels dans sa sainte parole. Le Saint-Esprit y résidant, c'est ce qui enflamme les cœurs et les consume peu à peu, jusqu'à ce qu'ils soient dignes d'habiter cette Cité sainte et bien munie dont vous me parlez, savoir le sacré Cœur de Jésus. Quand on est parvenu à cet aimable séjour, on se rassasie et on se plaît en Celui qui se repait et qui habite parmi les lis. Il se fait là des repas mutuels de l'âme et de Jésus, de Jésus et de l'âme, qui donnent une nouvelle vie, laquelle détruit la vie sensuelle contractée par l'attachement aux choses du monde... Le divin Maitre ne quitte jamais ceux qui le traitent d'ami, et qui le préfèrent à toutes choses et à eux-mêmes. »

Souvent elle revenait sur sa pratique favorite, de l'union à Dieu dans le maniement nécessaire des choses d'ici-bas. « Je le prie de vous faire tous saints, disait-elle à ses sœurs et à leurs enfants; c'est à quoi nous devons aspirer et travailler sans relâche, puisque c'est notre unique nécessaire. Ce soin néanmoins n'empêchera pas le négoce où Dieu vous a appelés en ce monde, pourvu que vous rapportiez tout à cette fin comme à son dernier point de vue. » — « Pensez aux petites affaires de votre maison, mais sans empressement, écrivait-elle dans le même sens à une pieuse dame; représentez-vous que Jésus vous voit, et qu'il faisait les actions de sa vie voyageuse d'une bien autre façon que vous ne faites les vôtres. Dites-lui donc amoureusement : « Mon cher Jésus, je fais cela pour votre amour; oh! que je suis éloignée de votre pureté! Vous êtes mon modèle, et cepen-

« dant je ne vous imite pas en la perfection que vous voulez de moi; je m'en accuse, ô mon Jésus! » Dites-lui encore d'autres fois : « Mon bon Jésus, par la sainteté de vos actions sanctifiez les miennes, je veux absolument qu'elles dépendent de vous et qu'elles soient pour vous. »

S'adressant à ses neveux en commun : « Mes chers enfants, leur disait-elle, je vous embrasse tous dans le Cœur de notre très aimable Jésus, dans lequel je vous rencontre très souvent. Si vous voyiez mon cœur, il vous dirait qu'il vous aime de la plus sincère affection; mais je vous aime pour le ciel, où j'espère vous voir un jour... Je vous écris à tous ensemble, ne le pouvant faire à chacun en particulier, accablée comme je le suis d'occupations. » Et un peu plus tard : « J'ai reçu toutes vos lettres, avec une très sensible joie d'apprendre de vos nouvelles. Continuez de le faire; vous ne sauriez m'obliger davantage que de me dire vos dispositions et vos projets, car vos intérêts sont les miens. Dieu vous bénira, si vous continuez à le servir comme vous dites que vous le faites. Je vous présente tous les jours à Lui, comme autant de victimes que je désire être consacrées à sa divine Majesté. Faites de même à mon égard, mes très chers enfants, que j'aime et embrasse de la plus tendre affection de mon cœur. » Ceux-ci, aussi bien que leurs parents, s'imaginaient des merveilles de tout ce que produisait le Canada, encore bien inculte à cette époque. « Vous me demandez des graines et des oignons de fleurs de ce pays, répondait, en 1653, la Mère de l'Incarnation à l'une de ses sœurs. Nous-mêmes en faisons venir de France pour notre jardin, car il n'y en a ici ni de fort rares, ni de fort belles. Tout y est sauvage, les fleurs aussi bien que les hommes. »

C'était néanmoins pour sa nièce, entrée, comme nous l'avons vu, aux Ursulines de Tours, que la Servante de Dieu réservait ses plus maternelles sollicitudes. Elle connaissait à

fond cette jeune fille, qui avait grandi sous ses yeux. « Il lui en coûtera, écrivait-elle à l'un de ses parents, pour devenir bonne religieuse, à cause de la grande habitude qu'elle a de faire sa propre volonté... Et pourtant, c'est à beaucoup de titres qu'elle doit appartenir à Dieu. Elle n'est venue au monde qu'après un grand nombre de vœux, de prières et de bonnes œuvres pratiquées pour la demander au Ciel. Elle a été offerte à la sainte Vierge, qui sans doute la veut donner pour épouse à son Fils, après l'avoir retirée des tromperies du monde. » La jeune convertie arriva heureusement à sa profession. De longues lettres de sa tante, toutes remplies d'une solide doctrine, l'encourageaient à soutenir la voie des parfaits. Tantôt elle la mettait en garde contre la « glotonnerie spirituelle » des âmes qui débutent, lesquelles, toutes remplies des consolations célestes, s'arrêtent à les savourer, sans s'inquiéter de la pratique des vertus. Une autre fois, elle lui enseignait, avec une charmante simplicité, comment on se corrige de certains défauts extérieurs.

« Les deux imperfections que vous me témoignez être en vous et que vous me dites être votre faible, lui répondait-elle, ne seront jamais corrigées à fond qu'à mesure que vous croîtrez dans la vie de l'esprit. L'une et l'autre, ma bien chère fille, tenant à votre naturel, vous en aurez plus de peine, mais aussi plus de vertu en travaillant à les mortifier. On vous a dit la vérité, que vous avez en cela quelque chose de moi; car j'ai été en ma jeunesse la plus complaisante du monde; et j'ai eu et j'ai encore cette vivacité naturelle en mes actions. Tout cela tourne à bien, lorsque l'on s'accoutume à faire toutes choses avec présence d'esprit. Veillez donc sur vous-même, en sorte que, si vous êtes complaisante, vos complaisances s'adressent à Jésus par des colloques amoureux, selon l'esprit de grâce qu'il vous donne. Et, pour ce qui regarde les créatures, n'ayez jamais de

complaisance que dans l'ordre de la charité; car quand il est question d'amusements ou d'imperfections, il n'en faut avoir pour personne. Dans ces occasions, mettez-vous au-dessus de tous les respects humains; vous en serez peut-être moins aimée de quelques-unes, mais plus chérie de Dieu, et plus estimée des plus sages et des plus saintes. Ce n'est pas qu'il faille rechercher l'estime, mais elle suit naturellement la grâce et la vertu. »

Souvent cette jeune sœur exprimait à sa tante le désir de la rejoindre à Québec; celle-ci ne se hâtait pas d'entrer dans ses vues. « Je redoute, mandait-elle à son fils, que ma nièce s'arrête en cela à quelque affection naturelle, car elle m'aime comme sa mère. Elle y serait toutefois bien trompée; si elle était avec moi, je la mortifierais plus que toute autre, bien que je n'aie pas, ajoutait l'humble Mère, l'esprit de mortification. » Quelques années plus tard, rien encore n'étant conclu à ce sujet, la Servante de Dieu s'en ouvrait de nouveau à dom Martin : « Je souhaitais vivement, lui disait-elle, faire venir ma nièce de l'Incarnation, qu'on m'a assurée plusieurs fois être sage et vertueuse et avoir une bonne vocation. » Puis, développant les obstacles que créaient alors l'état du pays et l'incertitude de l'avenir : « Voilà, concluait-elle, ce qui m'a arrêtée, malgré le désir que j'avais de la satisfaire et la consolation que j'en pouvais espérer; car, étant éloignée de vous, mon cher fils, et me trouvant hors des occasions de vous voir, elle m'eût été un autre vous-même. Vous êtes en effet les deux personnes pour lesquelles mon esprit voyage le plus souvent en France, mais plutôt dans le Cœur de notre aimable Jésus, où je vous visite l'un et l'autre... » Ce projet, en définitive, ne fut jamais effectué, soit par suite d'un mal d'yeux qui atteignit la jeune Ursuline, soit que sa vocation pour le Canada n'eût pas paru assez solide.

Ce monastère de Tours, où Marie de l'Incarnation suivait

d  
se  
éc  
te  
qu  
tou  
su  
«  
rép  
auc  
avo  
mal  
ticu  
Ces  
que  
mort  
peine  
Tout  
préci  
se pe  
elle-m  
votre  
et agr  
j'ai été  
lots, le  
me sat  
paraît e  
de cette  
de vous  
du gran  
S'entr  
Bernard  
depuis s

de loin sa nièce, occupa jusqu'à la fin une large place dans ses affections. « Rien en fait de nouvelles ne me touche, écrivait-elle aux compagnes qu'elle y avait laissées, que d'entendre parler de mes très chères Mères de Tours avec lesquelles je vis en esprit; penser à elles et parler d'elles m'est toujours une chose douce et agréable. » Elle se mettait à leur sujet dans les mêmes transe affectueuses que pour son fils : « Les deux vaisseaux qui sont au port depuis deux mois, répondait-elle à celui-ci (août 1662), ne nous ont apporté aucune lettre de votre part ni de nos Mères de Tours. Nous avons su seulement que les calamités de la famine, et des maladies mortelles répandues par toute la France, ont particulièrement exercé leurs ravages sur la rivière de Loire. Ces bruits, que les passagers ont fait courir, m'ont fait penser que vous et nos Mères pouviez être enveloppés dans une mortalité si universelle; mais enfin vos lettres m'ont ôtée de peine et m'ont appris que vous vivez encore, et elles aussi! » Tout ce qui venait de ce berceau de sa vie religieuse lui était précieux, ainsi que le prouvent les lignes suivantes où elle se peint au naturel, avec cette vivacité de tempérament dont elle-même nous a fait l'aveu : « Je sais bon gré à Monseigneur votre archevêque, leur mandait-elle, d'avoir fait imprimer et agréer votre coutumier. Quand j'en ai appris la nouvelle, j'ai été dans l'impatience de le voir et, à l'ouverture des ballots, le livre m'étant tombé sous la main, il a fallu que je me satisfasse sans pouvoir passer outre. Ce que j'en ai lu me paraît excellent et très judicieux. Mais je ne me contente pas de cette première lecture; je l'examinerai plus à loisir, afin de vous en dire mon sentiment et de remercier Monseigneur du grand présent qu'il vous a fait. »

S'entretenant avec sa bonne Mère Françoise de Saint-Bernard, alors que plusieurs années déjà s'étaient écoulées depuis son départ pour le Canada : « Mon cœur, lui avouait-

elle, ressent la même tendresse à l'égard de celle qui sera toujours ma véritable mère. Oui, je vous ai tellement présente à l'esprit, qu'il me semble être encore à Tours, et que vous me venez surprendre dans cette petite cellule où votre affection pour moi me procurait la satisfaction que je chérissais le plus. Vous me dites que vos visites à Québec sont fréquentes; les miennes ne le sont pas moins à Tours. Ce sont nos bons anges qui font cela; parlons-nous donc par leurs intelligences, ou plutôt par notre tout aimable Jésus, qui sait que notre affection est en Lui, de Lui et par Lui. » Puis, lui laissant lire dans son âme, comme aux premiers jours de sa vie religieuse : « Ma plus que très bonne Mère, poursuivait-elle, le divin Matra me traite si amoureusement, que je ne puis m'empêcher de vous le dire dès l'abord. Son amour tient à mon égard des voies semblables à celles que vous avez vues et sues, car mon cœur ne vous pouvait rien celer. Aujourd'hui je connais, bien plus clairement qu'en ce temps-là, pourquoi il me faisait passer par tant de différentes voies<sup>1</sup>... » Lorsque les barbares jetaient la colonie dans des périls évidents, Marie de l'Incarnation allait au-devant des inquiétudes maternelles, par de longues et rassurantes lettres adressées à son ancienne supérieure : « J'ai cru être obligée, ajoutait-elle délicatement à l'un de ces messages, de vous raconter dans la sincérité tout ce qui s'est passé ici au sujet des Iroquois, afin de prévenir ce que l'on aurait pu vous écrire, et qui vous aurait mise en crainte, à cause de votre bon cœur pour vos filles. »

Il y aurait beaucoup à glaner dans cette correspondance avec Tours, qu'embaument de saintes amitiés consacrées par vingt et trente années de vie religieuse. Rappelons seulement la Mère Ursule de Jouÿe, si tendrement unie à la Ser-

<sup>1</sup> Lettre du 27 septembre 1644.

v  
si  
To  
éc  
ter  
hu  
da  
fra  
cia  
plo  
tou  
Elle  
Pèr  
pou  
Il es  
acqu  
et no  
— «  
comr  
jour  
votre  
vôtre  
chère  
de cor  
vivons  
par l'u  
La  
vente r  
supérie  
geante  
êtes tro  
le puis  
de la sé

vante de Dieu, et Canadienne de cœur, sinon de fait. Plusieurs fois, elle fut appelée à gouverner le monastère de Tours. « Je n'ai pas été trompée, ma très honorée Mère, lui écrivait sa sainte amie après l'une de ces élections; je m'attendais bien à cette nouvelle, et j'en ai rendu mes très humbles actions de grâces à Celui qui vous avait choisie dans le ciel, avant que celles qui vous ont donné leurs suffrages eussent suivi ses divins mouvements. » Et, la remerciant de ses libéralités : « Les étoffes, dit-elle, ont été employées à faire des robes pour nos séminaristes, qui en étaient toutes fières, n'étant pas accoutumées à se voir si braves. Elles ont été invitées à un festin général où nos révérends Pères s'étant trouvés, ils prirent occasion de nos largesses pour leur faire voir l'affection qu'on leur porte en France... Il est certain que tous les sujets de cette maison vous sont acquis, selon que Dieu le connaît; nos cœurs, nos prières et nos vœux sont à vous, sans excepter nos petits travaux. » — « Je vous écris la nuit, enfermée dans notre chambre comme dans un coffre à cause du froid, lui disait-elle un jour en terminant; ce froid néanmoins ne me peut nuire à votre égard, mon cœur ayant toujours de l'ardeur pour le vôtre, dans lequel je sais que Jésus habite... Adieu, ma très chère Mère; je ne suis pas tant éloignée de vous d'esprit que de corps; nous aimons un Objet immense dans lequel nous vivons, et dans lequel aussi je vous vois et vous embrasse par l'union qui nous lie en Lui. »

La Vénérable Mère soutenait dans ses difficultés sa fervente novice d'autrefois, Marie de la Nativité, qui, devenue supérieure, passait aux yeux de quelques-unes pour exigeante et rigide : « Est-il vrai, lui demande-t-elle, que vous êtes trop sévère? Je ris en disant ceci, parce que je ne me le puis persuader. L'on prend sans doute l'exactitude pour de la sévérité, quoiqu'il y ait bien à dire de l'une à l'autre.

Mais ce que j'estime véritable, c'est que les esprits du temps n'aiment pas ce qui les contraint, ni ce qui peut corriger leurs inclinations dérégées. Non, mon intime Mère, n'avez point de contrition ni de douleur en votre âme sur ce sujet... La nature vieillit, elle est sur son déclin; c'est pour cela que la lâcheté des corps et des esprits veut régner, et a de la peine à se laisser détruire. Cela est déplorable, en ce que les maximes de Jésus-Christ vont s'anéantissant dans les âmes qu'il avait choisies et appelées pour en soutenir la pratique. Pleurons ce malheur, et tâchons de l'arrêter par nos vœux, si nous ne le pouvons faire par nos paroles ni par nos exemples<sup>1</sup>. » Un an plus tard, sachant que la maladie était venue se joindre à ses autres croix : « Bon courage, mon aimable Mère, disait-elle à cette même religieuse, puisque, outre les souffrances du corps, celles de l'esprit arrivent encore à la foule. Le prochain s'en mêle, *et ajoute douleur sur douleur*. Oh! que cela est ravissant, et que Dieu vous envoie de biens! Mais si Dieu même se met de la partie, et que *sa main vous touche*, ce sera encore bien autre chose. Ah! chère Mère, s'il vous conduit une fois par cette voie, vous crierez à Lui, parce qu'il n'y aura que Lui qui puisse donner remède... Bénissons les conduites de notre très aimable Époux, lequel nous veut toujours avec Lui puisqu'il nous veut toujours dans la croix. Si nous vivons encore l'année prochaine, vous me direz de vos nouvelles et je vous dirai des miennes. C'est ici la dernière voie par laquelle mon cœur se répandra dans le vôtre, et vous assurera que mon âme demeurera toujours collée à votre âme. »

Nous passons sous silence les autres couvents de Sainte-Ursule avec lesquels la Servante de Dieu avait à correspondre, soit en France, soit dans les Pays-Bas. On aime à

<sup>1</sup> Lettre du 9 septembre 1667.

vo  
ch  
de  
  
très.  
la s  
sa p  
l'arr  
aim  
nou  
un l  
« Ve  
veut  
« so,  
« mé  
« terr  
« que  
avec  
que n  
Instru  
de la r  
révére  
sa sain  
On a  
les secr  
les âme  
tout air  
affligée.  
bouquet  
sur votr  
notre bc

<sup>1</sup> Lettre

voir, en lisant ces pages, comment elle négociait toutes choses dans la lumière de Dieu, et selon la charité du Cœur de Jésus.

Le monastère de la Visitation de Tours paraît lui avoir été très cher; elle y avait laissé plusieurs amies, entre lesquelles la sœur Gillette Roland, dont le nom revient souvent sous sa plume. « Mon cœur, lui écrivait-elle, conserve toujours l'amour qu'il a voué à ma chère sœur Gillette, de qui nous aimons à parler comme d'une personne dont la mémoire nous est précieuse. » Un autre jour, après avoir débuté par un long salut en algonquin : *Ni Misens eriouck onasa*, etc. : « Voilà qui m'a échappé, ajoute-t-elle aimablement. Cela veut dire en notre langue : « Ma sœur, encore que vous « soyez bien loin, néanmoins je vous aime toujours, et « même plus que si je vous voyais. Je vous embrasse for- « tement, et, parce que vous aimez Dieu, c'est pour cela « que je vous aime... » Il me fallait faire cette petite saillie avec ma chère sœur Gillette, et lui dire à peu près ce que nous disons ordinairement à nos chères néophytes<sup>1</sup>. » Instruite, par cette même religieuse, du départ pour le ciel de la fondatrice de la Visitation : « La précieuse mort de ma révérende Mère de Chantal, lui répond-elle, a été le fruit de sa sainte vie; Dieu soit éternellement béni en ses saints! »

On apprendrait, dans les lettres de la Servante de Dieu, les secrets de cette charité universelle qui se dilate sur toutes les âmes qu'elle peut atteindre. « Je vous salue dans le Cœur tout aimable de notre bon Jésus, mandait-elle à une mère affligée. J'ai su, ma très chère sœur, qu'il vous a été un bouquet de myrrhe, et que de bonne grâce vous l'avez porté sur votre cœur. Pourquoi me cachez-vous les croix que notre bon Dieu permet vous arriver? Croyez-vous que je

<sup>1</sup> Lettre du 4 septembre 1640.

n'aie pas assez de courage ou de volonté pour vous aider à les porter? » Et, après avoir touché le sujet de sa tristesse, qui était la conduite légère de sa fille : « Je vous assure, continue-t-elle, que la part que je prends à tout ce qui vous touche m'a rendu cette nouvelle plus sensible qu'aucune de celles que j'ai reçues depuis longtemps. Les pertes temporelles me touchent peu, parce que Dieu a assez de pouvoir pour relever la créature; mais il n'en est pas de même d'une âme qui lui résiste et qui lui lie les mains par sa rébellion. Il faut prier sans remise et espérer un coup puissant de sa miséricorde... Aimons cependant notre divin Époux tandis que les autres ne l'aiment pas. Cachons-nous dans cette pierre vive, dans cetteasure trouée de toutes parts par ses divines plaies, et trouvons-nous-y ensemble, pour ne vivre plus que de sa vie divine et de ses influences saintes. »

Elle savait joindre de la manière la plus délicate le respect et la confiance, dans ses rapports avec les nobles bienfaitrices de son séminaire. M<sup>lle</sup> de Chevreuse était de ce nombre : « Vous vous plaignez, Mademoiselle, que je ne vous demande rien, répondait-elle un jour à ses offres généreuses; mais vous nous faites tant de bien, que je n'oserais m'avancer, de crainte de faire tort à votre affection qui nous prévient sans cesse. De plus, nous avons besoin de tout, comme vous voyez, surtout de ressources pour nous bâtir; c'est ce qui me retint l'an passé de vous demander des étoffes; en quoi je manquai, il faut l'avouer, à l'affection que vous portez à nos chères séminaristes... C'est la Providence qui vous a inspiré le commandement que vous me faites de vous dire ce qui nous serait le plus utile. Je prends donc la hardiesse de vous répondre que c'est de l'étoffe rouge et grise, forte, avec des toiles communes, lesquelles sont très rares, et pourtant très nécessaires en ce pays. C'est pour vous obéir que je m'ouvre de la sorte; mais si notre divin Maître vous incline

le cœur d'un autre côté, faites, s'il vous plaît, tout ce qu'il vous dira, car c'est tout ce que j'aimerai et chérirai. »

Disons en terminant que la correspondance de Marie de l'Incarnation, prise dans son ensemble, porte excellemment la date de ce xvii<sup>e</sup> siècle où l'on pensait et où l'on parlait si bien; elle forme un beau monument au milieu des œuvres religieuses, pour ne pas dire littéraires, de la première moitié de cette grande époque.

## CHAPITRE XVIII

Rapports de la Vénérable Marie de l'Incarnation avec la colonie.

1654 - 1663

Une ère de repos avait semblé s'ouvrir en 1654, et pour la colonie qui venait de signer la paix avec les Iroquois, et pour les Ursulines réinstallées dans leur monastère reconstruit. « Si cette paix dure, écrivait en ce temps la Servante de Dieu, ce pays sera très bon et très commode pour l'établissement des Français, qui se multiplient beaucoup, et font assez bien leurs affaires par la culture. La terre s'améliore; on abat ces grandes forêts qui la rendaient si froide; après trois ou quatre années de labour, elle est aussi bonne, et même par endroits vaut mieux qu'en France. On y nourrit des bestiaux pour vivre et pour avoir des laitages. Cette paix augmente le commerce, particulièrement des castors, dont il y a grand nombre cette année, parce qu'on a eu la liberté d'aller partout à la chasse sans crainte. Mais le trafic des âmes est le contentement de ceux qui ont passé les mers pour les venir chercher, afin de les gagner à Jésus-Christ: l'on en attend une grande moisson par l'ouverture des cantons iroquois. »

Telles étaient les espérances de Marie de l'Incarnation. Elle avait, durant les derniers désastres, enduré de mortelles

r  
s  
i  
c  
r  
et  
er  
ra  
lar  
leur  
ma  
C  
fille  
çais  
sont  
cons  
des  
amba

angoisses. « Ma grande croix, avouait-elle à la Mère Françoise de Saint-Bernard, était dans la perte générale de cette Église et de tant d'âmes qui, par sa ruine, allaient demeurer dans leur aveuglement. J'ai souffert à ce sujet un martyre intérieur ; car je me suis donnée à Dieu comme victime, afin de porter seule les peines qu'il plairait à sa justice d'exiger de moi pour apaiser sa colère. »

Dieu permit que la Vénérable Mère et ses filles eussent la consolation d'admirer de leurs yeux l'influence du christianisme sur les farouches Iroquois. Ceux-ci avaient entendu les Hurons, captifs en leur pays, raconter les merveilles de charité accomplies à Québec par les filles vierges, Hospitalières et Ursulines ; ils désiraient vivement s'assurer par eux-mêmes de la vérité de ces faits. Aussi leurs ambassadeurs, venus plusieurs fois en cette ville, ne manquèrent-ils jamais de rendre visite aux unes et aux autres. « Les chefs iroquois sont venus nous voir, écrivait la Servante de Dieu en 1654 : ils admiraient nos séminaristes sauvages élevées à la française. Mais ce qui les toucha davantage, ce fut que ces filles ne nous étant rien, nous en faisons tant d'estime, les aimant et caressant ainsi que les mères aiment et caressent leurs enfants. Comme les sauvages aiment le chant, ils étaient ravis de les entendre chanter les louanges de Dieu en trois langues différentes, et, pour marque de leur affection, ils leur rendaient la pareille par un autre chant à leur mode, mais qui n'était pas d'une mesure si réglée. »

On devait, d'après le traité, donner aux Ursulines cinq filles des capitaines iroquoises pour être élevées à la française. « Ces capitaines, explique la Mère de l'Incarnation, sont des femmes de qualité qui ont voix délibérative dans les conseils des sauvages, et qui tirent des conclusions comme des hommes ; ce furent elles qui délèguèrent les premiers ambassadeurs pour négocier la paix. — Ah ! qu'il me tarde,

continuait la digne Mère, de voir parmi nos séminaristes une troupe d'Iroquoïses! Combien nous les chérirons, pour l'amour de Celui qui a répandu son sang pour elles aussi bien que pour nous! Il est important d'ailleurs que nous en ayons, à titre d'otages, à cause des révérends Pères qui vont en leur pays. » Cette clause du traité ne put néanmoins être immédiatement exécutée.

L'année suivante, d'autres chefs plus nombreux se présentèrent au couvent : il y eut en leur présence comme une sorte d'examen des jeunes filles huronnes et algonquines, lequel fit grand bruit. « Pendant leur séjour à Québec, raconte la Vénérable Mère, ils nous vinrent voir plusieurs fois, ainsi qu'une capitainesse et toute sa compagnie. Nous les régâlâmes deux fois à leur mode, car c'est ainsi qu'il les faut attirer. Ils prirent un singulier plaisir à voir et à entendre nos filles, entre autres une petite Huronne de dix à onze ans que nous francisons. Elle sait lire, écrire et chanter en latin, en français et en huron. Après qu'elle eut fait devant eux le catéchisme à ses compagnes, elle adressa une courte harangue au chef de la troupe, lui témoignant le plaisir qu'elle avait de la paix, et de ce qu'il emmenait des Pères ; elle le pria de nous envoyer des filles iroquoïses, promettant qu'elle les regarderait comme ses sœurs. Il agréa sa proposition, reçut un présent qu'elle lui fit, et admira l'esprit et l'adresse de cette jeune fille. Celle-ci en fit autant à la capitainesse, qui lui promit sa fille en lui faisant des caresses tout à fait extraordinaires à des sauvages. »

La *Relation* des Jésuites ajoute quelques détails à ce récit : « Cette femme, y est-il dit, voulut voir la jeune Marie sans barrière et sans grille entre elles deux. On la fit sortir hors de la clôture; elle la prit, l'embrassa, l'appela sa fille, puis la fit manger avec elle dans un même plat. L'enfant, qui ne manque ni d'esprit ni d'adresse, demanda permission de

faire un présent à *sa mère*; ce qui lui étant accordé, elle alla chercher un beau couteau, qu'elle donna au grand capitaine des Iroquois, et un étui doré, orné d'un ruban de soie, qu'elle présenta à sa femme. »

Quelques jours après, le P. Chaumont baptisait, dans la chapelle des Ursulines, deux de ces Indiens : c'étaient les prémices des deux tribus iroquoises auxquelles ils appartenaient. « Je vous laisse à juger, s'écrie la Mère de l'Incarnation, si nous avons chanté de bon cœur le *Te Deum* en cette cérémonie! Nous le fimes les larmes aux yeux et la jubilation dans le cœur, voyant ceux qui tout à l'heure détruisaient le christianisme l'embrasser avec tant de dévotion et devenir enfants de Dieu. »

Ce même Père, retournant avec tous ces gens au pays des Cinq-Cantons, adressa à la supérieure des Ursulines une lettre intéressante, également citée dans la *Relation*. « La femme de notre capitaine, disait-il, se fait instruire sur les chemins, avec six autres tant hommes que femmes... Elle m'a prié de vous écrire qu'elle tiendra parole et qu'elle vous enverra, non sa fille, qui est trop petite, mais une de ses sœurs, qui est de l'âge de Marie, votre petite Huronne. Cette capitainesse, ayant laissé à Montréal une de ses parentes, l'a été voir aussitôt que nous fûmes arrivés, et nous l'a amenée pour la faire prier Dieu. En ma présence, elle l'a instruite sur les mystères que nous lui avons enseignés. Plaise à Dieu qu'elle fasse de même en son pays, et qu'elle gagne à l'Évangile tous ses autres parents! Elle vous fait dire encore, ma révérende Mère, qu'elle ne fâchera plus Celui qui a tout fait, et que c'est du fond du cœur qu'elle veut se faire chrétienne. Elle salue sa fille adoptive, Marie, ainsi que toutes les Mères. »

La Servante de Dieu ne se reposait pas entièrement sur les promesses de la paix. « Je n'y vois guère d'assurance, disait-

elle, parce que les Iroquois et les autres nations sauvages se haïssent au dernier point, à cause des massacres qu'ils ont faits les uns des autres. De là les maux que souffrent nos Français; car, étant obligés de soutenir les chrétiens hurons et algonquins, ils sont souvent enveloppés dans leurs querelles. » Ces années furent cependant fécondes pour les œuvres d'apostolat des Ursulines. Elles avaient à pourvoir aux besoins des pauvres familles huronnes réfugiées à Québec; leurs filles, au nombre de soixante-dix à quatre-vingts, fréquentaient les classes comme extérieures. « Après l'instruction et les prières, disent les récits du temps, on distribuait à ces enfants la sagamité : chacune avait dû se munir de son ouragan ou assiette d'écorce et de sa cuiller. Puis, ayant mangé et rendu grâces à Dieu, elles retournaient en leurs cabanes, apportant à leurs parents les restes de leur repas. » Ceux-ci d'ailleurs étaient également à la charge de la communauté; la Vénérable Mère ne refusait à aucun son assistance. Or il arriva plusieurs fois, d'après des témoins oculaires, que le pain se multiplia entre ses mains à mesure qu'elle le leur distribuait. Elle-même était la première à s'en apercevoir, disant tandis qu'elle le coupait : « Je pense que Dieu fait multiplier ce pain en faveur de ces pauvres gens, et pour les tirer de la misère. »

L'entretien des jeunes filles indigènes, pensionnaires, était, vu leur affluence, une charge de plus en plus lourde. « Depuis notre rétablissement, écrivait Marie de l'Incarnation, le séminaire est sensiblement augmenté. Le nombre de nos enfants a tellement accru, et nous avons été si accablées, que j'ai été contrainte, à mon grand regret, d'en refuser plusieurs, qui s'en allaient les larmes aux yeux, pendant que je pleurais dans mon cœur. » — « Nous sommes plus riches en biens spirituels qu'en ceux du siècle, disait-elle encore, et j'avoue que nous avons toutes les peines ima-

t  
s  
q  
d  
pc  
m  
pr  
se  
de  
ces  
de  
enf  
mer  
avec  
de j  
U  
temp  
des  
quois  
avaie  
ces re  
déclar  
aux T  
et les  
reux,  
n'avaie  
invoqr

ginables à subsister, après tant et de si grands accidents dont nous avons peine à nous remettre. On me demande parfois si j'ai quelque fondation pour soutenir notre séminaire. Je réponds que nous avons celle de la Providence; en effet, je m'y sens très forte, et elle ne m'a encore jamais manqué. »

Sa manière d'agir, grande et généreuse, répondait à de telles paroles. Le P. Lallemand visitant un jour les petites séminaristes, celles-ci se plaignirent innocemment de ce qu'elles n'étaient point *braves*, et qu'on ne leur donnait pas de belles robes comme l'on faisait aux Françaises. Ces propos d'enfants furent rapportés à la Vénérable Mère, uniquement pour la divertir; mais son cœur charitable ne le prit pas de la sorte. Allant aussitôt chercher une pièce de belle serge rouge, elle tailla neuf ou dix robes, avec des mitaines de la même étoffe. Elle-même confectionna en grande partie ces vêtements, et y ajouta bas et chaussures. Outre les motifs de charité, elle donnait pour raison de sa conduite « que ces enfants n'étant dans le monastère que pour recevoir les semences de la foi, il importait beaucoup qu'elles les reçussent avec plaisir, de peur que le chagrin n'empêchât cette semence de jeter de profondes racines ». .

Un touchant souvenir des jeunes Huronnes élevées en ce temps aux Ursulines se trouve consigné dans les *Relations* des Jésuites. C'était en 1663, au plus fort des guerres iroquoises. Deux Français, tombés entre les mains des ennemis, avaient subi chez eux d'affreuses tortures; puis, par un de ces revirements assez ordinaires aux sauvages, on les avait déclarés libres, et remis à un guide qui devait les reconduire aux Trois-Rivières. Mais ce guide les abandonna lâchement, et les laissa seuls au milieu des grands bois. Ces malheureux, déjà épuisés par leurs blessures, exténués de faim, n'avaient plus qu'à attendre la mort. Cependant, ayant invoqué la sainte Vierge, ils parvinrent à se trainer jusqu'à

l'entrée d'un village iroquois, qu'ils reconnurent, hélas! pour l'un des plus acharnés contre les Français. N'osant y entrer, ils se dirigèrent, à tout hasard, vers une cabane isolée afin de demander du secours. Une jeune femme en sortit aussitôt, vint à leur rencontre, et, leur parlant en bon français, les fit entrer chez elle, les rassura, et se mit à les servir comme aurait fait une mère. La surprise des deux exilés était à son comble. Répondant enfin à leurs questions : « Je suis, leur dit-elle, la pauvre Marguerite Haouenhoutona, Huronne, bien connue des Robes noires, de qui j'ai reçu le baptême, et des saintes filles, les Mères Ursulines de Québec, chez lesquelles j'ai été élevée. J'en ai reçu de si bonnes instructions, que, malgré ma malheureuse captivité, je ne quitterai jamais la foi qu'elles m'ont enseignée. Ce sont elles qui m'ont appris à parler français; n'est-il pas raisonnable que je vous console maintenant dans cette même langue, et que j'aie pour vous de la bonté comme elles en ont eu envers moi? Ce peu que je fais à votre égard n'est rien, en comparaison de ce que j'ai reçu d'elles. » Et Marguerite continuait d'entretenir ses hôtes des heureuses années qu'elle avait passées près de ses bonnes Mères; pour eux, ils admiraient dans cette jeune femme, qui n'avait rien de sauvage, la transformation opérée par une éducation chrétienne. Revenus enfin au milieu de leurs compatriotes, ils se plaisaient à rendre témoignage des fruits que portait au loin l'apostolat des Ursulines.

Au mois de juin 1657, Marie de l'Incarnation déposa pour la seconde fois le fardeau de la supériorité, qui fut remis de nouveau entre les mains de la Mère Saint-Athanase. En annonçant cette nouvelle à son fils, elle ne lui cachait pas son bonheur : « Depuis quelques mois, lui dit-elle, j'ai quitté la charge de supérieure, ce qui m'a été une consolation toute particulière, ayant toujours eu plus de pente à obéir qu'à

commander. Ce n'est pas, ce me semble, une vertu en moi ; car je me trouve en mon centre, étant comme je le suis maintenant dans la soumission. Il est vrai que j'ai un emploi bien distrayant au Canada, qui est d'avoir le soin du temporel ; mais je trouve du repos dans le travail en pensant que Dieu est partout, et qu'il n'y a ni lieu ni occupations qui puissent empêcher de l'aimer actuellement. » Et, à sa bonne Mère Françoise de Saint-Bernard : « J'aspire au repos, disait-elle, afin de me disposer à la mort ; tout mon esprit tend à la solitude et à une vie retirée. On se rit de moi quand j'en parle, parce qu'on me voit agir dans nos affaires comme une personne qui aime l'action, je veux dire avec allégresse et sans chagrin ; mais on ne voit pas mon fond, qui est de vouloir aimer partout son unique Bien : c'est pour cela que je fais bon visage en suivant ses ordres. »

La Servante de Dieu accueillit du même air aimable une maladie qui l'arrêta, presque aussitôt ce changement, et la mit à deux doigts de la mort. Déjà, dix ans plus tôt, elle avait failli être emportée par une grave indisposition dont elle écrivait : « Comme, grâce à Notre-Seigneur, je ne suis point infirme, je n'ai pas grande expérience des maladies. » Cette expérience des longues infirmités, elle la devait faire dans la suite. Pour le moment, Dieu lui rendit encore ses forces, avec un surcroît d'union à lui et de saint abandon. « Mon Bien-Aimé, disait-elle à Notre-Seigneur au plus fort de son mal, vous savez toutes mes affaires : faites-les pour moi. Vous connaissez aussi de quelle quantité d'âmes je me suis chargée pour les présenter tous les jours à votre Père sur votre divin Cœur ; aujourd'hui je suis si malade et si impuissante, que je ne le saurais faire. Me voilà abandonnée à votre disposition. — Après cela, continue-t-elle, je me trouvais déchargée de tous mes soins. »

Ces aspirations, qu'elle a laissé échapper dans ses mé-

moires, s'accordent bien avec ce mot à son fils : « Dans le fort de ma fièvre, lui confiait-elle, je disais tout à Notre-Seigneur par un regard à sa divine bonté dans l'intime de mon âme, où je l'avais toujours présent. L'extrémité où je me suis trouvée m'a fait concevoir plus que jamais qu'il faut travailler pour Dieu, et pratiquer fortement la vertu quand on est en santé, surtout qu'il faut conserver sa conscience nette et être humble. »

La paix relative dont jouissait la colonie favorisait l'accroissement de la petite communauté. Quelques novices canadiennes se groupaient autour de la Mère de l'Incarnation, chargée presque constamment de la conduite du noviciat lorsqu'elle ne fut pas supérieure. La plupart de ces jeunes filles avaient grandi au pensionnat, près des pieuses fondatrices, qu'elles aspiraient maintenant à suivre plus haut. C'était M<sup>lle</sup> Jeanne Godefroy, que nous avons vue, toute petite enfant, ramenée par son père aussitôt après l'incendie du couvent. C'étaient encore M<sup>lles</sup> Geneviève et Anne Bourdon, filles d'un procureur du roi dont la Servante de Dieu fait quelque part un bel éloge : « M. Bourdon, écrit-elle à son fils, a reçu cette charge à cause de sa probité et de son mérite. Il a avec moi une liaison de biens spirituels très particulière; car, sous son habit séculier, il mène une vie des plus saintes, se tenant dans une continuelle présence de Dieu... Cet homme charitable se donne tout entier au bien public : il est le père des pauvres, le consolateur des veuves et des orphelins, l'exemple de tout le monde. » Un peu plus tard, M<sup>lle</sup> Marie de Lauson, petite-fille du gouverneur de ce nom, viendra se ranger sous la bannière de sainte Ursule. M<sup>me</sup> d'Ailleboust, veuve d'un autre gouverneur, postula quelque temps avec ces jeunes novices; mais des impossibilités reconnues lui montrèrent que Dieu voulait plutôt qu'elle continuât hors du cloître sa vie de bonnes œuvres.

En parcourant les noms des premières Ursulines de Québec, on voit que Notre-Seigneur se les choisit, comme autant de prémices, dans ces foyers d'honneur et de foi qui ont jeté de si profondes racines sur les rives du Saint-Laurent. De là, entre le monastère et les autorités même séculières de la colonie, des liens qui allaient toujours se resserrant, et des relations de respectueuse amitié dont s'étonnent nos mœurs contemporaines. Quelques actes, lettres ou contrats de cette époque, conservés aux archives de la communauté, seraient à cet égard délicieux à consulter; on ne sait qu'admirer davantage, des sentiments chrétiens ou de l'esprit de famille qui s'y révèle.

Le secrétaire de la compagnie des Cent-Associés, M. Chefault, écrivant en 1653 à la Mère de l'Incarnation, alors supérieure, au sujet d'une dette contractée par les Ursulines : « Ma révérende Mère, lui disait-il, c'est avec joie que j'apprends de vos nouvelles et que, moyennant la grâce de Dieu, vous vous bâtissez petit à petit et selon qu'il vous donnera des forces. Pour ce qui regarde notre compagnie, vous en devez attendre toutes sortes d'assistances, et quant aux deux cent cinquante-deux livres que vous devez au magasin, cette somme vous a été remise, comme je le vois sur mes registres. N'ayez donc aucune crainte d'être inquiétée à ce sujet, et si quelqu'un vous en parle, vous n'aurez qu'à montrer ma lettre... En ce qui concerne la situation du pays, j'avoue que cela me touche, mais ne me décourage pas. Toutes les affaires de Dieu sont ainsi traversées, et au fond, si Dieu ne veut pas que l'on passe outre, il faut se conformer à sa sainte volonté. Il me semble superflu de vous recommander à M. le gouverneur, car il vous aime beaucoup, et comme le pays a besoin de vous, je ne crois pas que cela puisse beaucoup vous servir; je le ferai néanmoins, puisque vous le désirez. Je recommande tous nos messieurs, les intendants et les di-

recteurs, à vos bonnes prières, et n'oubliez pas leur serviteur, qui vous est très cordialement dévoué. A. CHEFFAULT <sup>1</sup>. »

Un acte de la même année, signé par le gouverneur et son conseil, abandonne aux Ursulines « les places des anguilles du Cap aux Diamants », sur lesquelles la paroisse de Québec avait élevé des droits. Cette concession est accordée « moyennant une barrique d'anguilles fraîches offerte à la paroisse comme reconnaissance annuelle ». Au revers, se lit cette addition : « Nous, soussignés, curé et marguilliers de la paroisse de Québec, déclarons que nous serons contents pour le rachat de la susdite reconnaissance, si les révérendes Mères donnent à la paroisse une chasuble blanche *honnête*, pour servir aux grandes fêtes de l'année. » Et, un peu plus bas : « Je, soussigné, Jérôme Lallemant, faisant fonction de curé en cette paroisse, déclare avoir reçu ladite chasuble, belle et bien conditionnée. Fait à Québec, ce 12 novembre 1654... »

La nature même de leur mission mêlait les Ursulines au développement progressif d'une colonie qu'on voulait asseoir avant tout sur les bases de la religion. Mais on peut dire que la Mère de l'Incarnation pénétra plus avant que nulle autre dans la vie intime de cette société naissante. Sa haute intelligence, son caractère éminemment sympathique, les relations que lui imposa le gouvernement de sa communauté, l'amènèrent, sans qu'elle y prétendit, à voir très juste dans les affaires du Canada. C'est plaisir, en parcourant sa correspondance, de sentir battre ce cœur si français, si ambitieux dès qu'il s'agit de la prospérité de la Nouvelle-France.

« Notre colonie, écrivait-elle à son fils en 1658, s'accroît tellement, que le pays n'est plus reconnaissable pour le nombre des habitants. Dieu a béni les labours ; la terre donne

<sup>1</sup> *Les Ursulines de Québec*, p. 95.

F  
S  
e  
u  
le  
es  
et  
F-  
l'  
su  
et  
(  
éta  
dit-  
  
1 (  
nouv  
franc  
pays,  
foisor  
bitan  
date  
déjà le  
sans  
un pe  
qualit  
pas ra  
millier

des blés très bons et en assez grande quantité pour nourrir la population. L'air y est adouci, à présent que la terre est plus découverte et moins ombragée de ces épaisses forêts qui la rendaient si froide. L'hiver a été long cependant cette année, et comme les semences ont été tardives, il y a encore en octobre des blés à couper : la neige surprendra les paresseux. » Et un peu plus tard, au sujet d'un rapport présenté à Louis XIV par un digne Canadien, M. Boucher, gouverneur des Trois-Rivières : « M. Boucher, mandait-elle au même, a dit au roi qu'on peut faire au Canada un royaume plus beau et plus grand que celui de la France. C'est là le sentiment de ceux qui disent s'y connaître. Il y a des mines en plusieurs endroits; les terres y sont fertiles. Il y a surtout un grand nombre d'enfants; ce fut un des points sur lequel le roi questionna le plus M. Boucher. Il est certain que cela est étonnant de voir ici le grand nombre d'enfants, très beaux et bien faits, sans aucune difformité corporelle, si ce n'est par accident. Un pauvre homme en aura huit et plus, qui l'hiver vont nu-pieds et nu-tête, avec une petite camisole sur le dos, qui ne vivent que d'anguille et d'un peu de pain; et avec tout cela, ils sont gros et gras <sup>1</sup>. »

Comparant ailleurs l'état présent de la colonie à ce qu'elle était vingt ans plus tôt : « Lorsque nous vinmes au Canada, dit-elle, il ne se trouvait pas à Québec six maisons en tout,

<sup>1</sup> Onze ans plus tard (octobre 1669), Marie de l'Incarnation signalait de nouveau à son fils cette particulière bénédiction accordée aux familles franco-canadiennes : « Ceux qui sont établis depuis longtemps dans ce pays, lui disait-elle, ont tant d'enfants, que cela est merveilleux, et tout en foisonne. » La Nouvelle-France ne comptait cependant encore que 2 500 habitants, dont 800 seulement à Québec. Moins d'un siècle plus tard, en 1759, date de la conquête anglaise, la population d'origine française atteignait déjà le chiffre de 65 000; il dépasse aujourd'hui un million et demi! Exemple, sans doute unique dans l'histoire, d'un aussi rapide accroissement chez un peuple. Grâce au climat, très sain quoique rigoureux, grâce aussi aux qualités religieuses et morales de la population, les centenaires ne sont pas rares au Canada; les octogénaires et les nonagénaires s'y comptent par milliers.

dont deux seulement en pierre; les forts mêmes étaient de bois. Tout le pays était couvert de grandes forêts pleines de halliers. » Elle entrevoyait dans l'agriculture et dans la grande pêche plus de chances d'avenir que dans le commerce exclusif des pelleteries. « Au fond, remarque-t-elle judicieusement, tandis que les habitants s'amuse à la traite des castors, ils n'avancent pas tant leurs affaires que s'ils cultivaient le sol et s'attachaient au trafic de la pêche et des huiles de loups marins et de marsouins, et autres semblables denrées dont on commence à introduire l'échange. »

Ces larges vues se retrouvent souvent sous sa plume. Elle espérait que le Canada français s'étendrait un jour jusqu'à ces régions extrêmes du nord, vers lesquelles ses regards se tournaient sans cesse, « souhaitant que la porte en fût ouverte aux ouvriers de l'Évangile. » — « Comme cette affaire est de conséquence, disait-elle à son fils, je vous la recommande, et à tous ceux qui aiment l'augmentation du royaume et de la gloire de Jésus-Christ. » Son cœur saignait de voir les Hollandais, établis au sud des cantons iroquois, fournir bassement à nos ennemis des armes à feu, en échange des produits de leur chasse. « Les Iroquois, écrivait-elle, traitent facilement avec les Hollandais, non sans leur faire subir mille indignités que nos Français ne sauraient supporter. Mais l'amour des biens de la terre et le désir d'avoir des castors font que les Hollandais souffrent tout. »

Encore un trait de sa sollicitude pour les intérêts petits et grands du pays. Il s'agissait de faire juger en France, par quelque expert, un produit végétal indigène que le filage pouvait peut-être utiliser. C'est à Tours, et par l'entremise de sa chère Mère Ursule, que la Servante de Dieu tente une démarche : « J'ai commission, lui explique-t-elle, de M. le gouverneur et du P. Le Jeune, de vous envoyer une certaine bourre qui ressemble au coton, afin de tenter en plusieurs

e  
c  
s  
r  
s  
cc  
gi  
cc  
M  
dé  
trc  
nir  
fils.  
tilh  
de  
croi.  
le n  
proc  
visit  
toug  
la ve  
muni  
de ch  
le pre  
veaux  
M. d'A  
et la r  
Ce t

Lettr

façons ce qu'on en pourrait faire. Je crois qu'il la faudra battre et carder, pour voir s'il sera possible de la filer. Cela est plus délié que de la soie et du castor. Je vous supplie donc de la faire voir à quelqu'un qui ait de l'industrie et, si on la peut façonner et mettre en œuvre, de nous en montrer des essais. Nous en pourrions propager la culture, si l'on juge qu'elle puisse être utile à quelque chose<sup>1</sup>. »

Nous avons dit quel esprit de famille régnait au sein de la colonie, entre les diverses autorités et les communautés religieuses. Souvent les gouverneurs eux-mêmes se firent comme les pères temporels du monastère des Ursulines. MM. de Montmagny et d'Ailleboust le soutinrent dans ses débuts; M. le vicomte d'Argenson laissa, durant la période trop courte de son administration (1658-1661), des souvenirs dont Marie de l'Incarnation a souvent entretenu son fils. Celui-ci était d'ailleurs en estime près de ce même gentilhomme. « M. le gouverneur, lui mande-t-elle, fait paraître de jour en jour son zèle pour la conservation et pour l'accroissement du pays. Il s'applique à rendre la justice à tout le monde; c'est un homme d'une haute vertu et sans reproche. En votre considération, j'ai souvent l'honneur de sa visite, outre celle qu'il rend à notre révérende Mère. Il y a toujours à profiter avec lui; car il ne parle que de Dieu et de la vertu, hors la nécessité de nos affaires que nous lui communiquons, comme à une personne de confiance et remplie de charité. Il assiste à toutes les dévotions publiques, étant le premier à donner l'exemple aux Français et à nos nouveaux chrétiens. » On sait, par d'autres témoignages, que M. d'Argenson de son côté vénérât la Mère de l'Incarnation, et la regardait comme sa mère spirituelle.

Ce fut sous son gouvernement que se résolut, entre la

<sup>1</sup> Lettre du 13 septembre 1640.

cour de Rome et Louis XIV, la question d'un évêque pour le Canada. Plusieurs fois les démarches tentées à ce sujet avaient été sur le point d'aboutir; mais l'heure marquée par la Providence n'était pas encore venue, ce que la Servante de Dieu, éclairée d'en haut, faisait remarquer à son fils : « Mon sentiment, lui écrivait-elle en 1646, est que Dieu ne veut pas pour le moment d'évêque en Canada, le pays n'étant pas encore assez affermi. De plus, les révérends Pères Jésuites y ayant planté le christianisme, il semble nécessaire qu'ils le cultivent encore quelque temps, sans que personne puisse contrarier leurs desseins. » Informée par ses amis de France que l'élu du Seigneur était enfin désigné, la Vénérable Mère s'ouvrait de cette grande nouvelle à dom Martin : « M. de Bernières me mande, disait-elle (24 août 1658), et le R. P. Lallemand me confirme, que l'on nous veut envoyer pour évêque M. l'abbé de Montigny, qu'on dit être un grand serviteur de Dieu. Ce serait un grand bien pour la colonie d'avoir un supérieur permanent, et il est temps que cela soit, pourvu qu'il soit uni, quant au zèle de la religion, avec les Jésuites; autrement tout irait au désavantage de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Ceux qui prétendent que ces religieux gênent les consciences en ce pays se trompent, je vous l'assure; car l'on y vit dans une sainte liberté d'esprit. Il est vrai qu'eux seuls ont la conduite des âmes, mais ils ne contraignent personne, et ceux qui cherchent Dieu et qui veulent vivre selon ses maximes ont la paix dans le cœur. Dans certains cas néanmoins, on peut avoir besoin de recourir à d'autres : c'est pour cela en partie que l'on souhaite ici un évêque. Dieu nous le donne saint par sa miséricorde! »

Ces vœux de la Vénérable Ursuline devaient être pleinement exaucés. Les Jésuites eux-mêmes avaient proposé et fait agréer ce premier évêque de la Nouvelle-France, sous lequel leur fécond apostolat allait s'étendre de plus en plus. Quant

à la sainteté de ce prélat, Rome confirmera bientôt, tout porte à l'espérer, le témoignage qu'en a constamment rendu, depuis deux siècles, le peuple canadien <sup>1</sup>.

François de Laval - Montmorency, nommé aussi de Montigny, du château seigneurial où il prit naissance <sup>2</sup>, n'était âgé que de trente-sept ans lorsqu'il fut appelé aux fonctions épiscopales. Les honneurs que son nom et sa famille lui promettaient à la cour n'avaient pu entamer son dessein de se consacrer tout entier au service de Dieu. Sa nomination lui parvint à l'ermitage de Caen, où, dans la compagnie de M. de Bernières et de quelques pieux ecclésiastiques, il se formait aux vertus sacerdotales et à l'exercice de la charité. Laissons maintenant la Mère de l'Incarnation nous parler de son arrivée à Québec, et des espérances que ses premiers actes firent concevoir à tout le pays.

« Nous avons reçu notre évêque le 16 juin, avant les lettres qui nous l'annonçaient, écrit-elle en septembre 1659; mais ç'a été une agréable surprise de toutes manières. Car, outre le bonheur qui revient à la colonie de posséder un supérieur ecclésiastique, ce lui est une consolation d'avoir un homme dont les qualités personnelles sont rares et extraordinaires... Il ne sait ce que c'est que respect humain. Il est pour dire la vérité à tout le monde, et il la dit librement dans les rencontres; en un mot, sa vie est si exemplaire, qu'il tient tout le pays dans l'admiration. Il est intime ami de M. de Bernières, avec lequel il a demeuré quatre ans par dévotion; aussi ne se faut-il pas étonner si, ayant fréquenté cette école, il est parvenu au sublime degré de vertu où nous le voyons. Un neveu de M. de Bernières l'a voulu suivre; c'est un jeune gentilhomme qui ravit tout le monde par sa

<sup>1</sup> La cause de béatification de M<sup>gr</sup> de Laval, premier évêque de Québec, a été introduite dans la sacrée Congrégation des Rites, le 23 août 1890.

<sup>2</sup> Montigny-sur-Avre, dans le diocèse de Chartres.

piété ; il se veut donner tout à Dieu à l'exemple de son oncle, et se prépare à recevoir l'ordre de la prêtrise des mains de notre nouveau prélat <sup>1</sup>.

« Je vous ai dit que nous n'attendions pas d'évêque cette année; aussi n'a-t-il rien trouvé de prêt pour le recevoir. Nous lui avons prêté notre séminaire (maison de M<sup>me</sup> de la Peltrie), qui est à l'un des coins de notre clôture et tout près de la paroisse. Il y trouvera la commodité et l'agrément d'un beau jardin; et, afin que lui et nous soyons logés selon les saints canons, il a fait faire une clôture de séparation. Nous en serons gênées, car il nous faut loger nos séminaristes dans notre propre demeure; mais le sujet le mérite, et nous porterons avec plaisir cette incommodité jusqu'à ce que la maison épiscopale soit bâtie. » M<sup>sr</sup> de Laval demeura deux ans environ aux Ursulines. « Pendant ce temps, disent les annales du monastère, Sa Grandeur disait quasi tous les jours la sainte messe dans notre église. »

La charité du prélat trouva sur l'heure à se signaler. Le jour même de son arrivée, il avait baptisé de ses mains un enfant huron qui venait de naître. Une maladie pestilentielle, apportée par l'un des vaisseaux, s'étant répandue dans la ville, l'hôpital était encombré. « Monseigneur notre prélat, reprend la Servante de Dieu, est continuellement au milieu des malades pour les servir et faire leurs lits. On fait ce que l'on peut pour l'en empêcher et pour conserver sa personne, mais il n'y a point d'éloquence qui le puisse détourner de ces actes d'humilité. »

<sup>1</sup> M. de Bernières-Louvigny, si vénéré de la Mère de l'Incarnation et de ses filles, mourait cette année même (3 mai 1659), après avoir béni le départ de son neveu pour les missions de la Nouvelle-France. Ce jeune abbé, qui fut le premier prêtre ordonné en Canada, célébra sa première messe dans la chapelle des Ursulines, le 19 mars 1660, avec une grande solennité. Pendant quarante ans, il édifia la colonie par ses vertus sacerdotales, et soutint dans sa laborieuse tâche l'éminent prélat, fondateur et apôtre de l'Église de Québec.

s  
C  
é  
I  
ir  
at  
pé  
sc  
sa  
ca  
ma  
Il p  
me  
pré  
de c  
mais  
cinq  
ner.  
sa ch  
se fas  
peut  
C'é  
in pa  
Canad  
quinze  
près d  
le moy

Un an après, la digne Mère trouvait encore à ajouter à ces témoignages de vénération. « Monseigneur est tel que je vous l'ai mandé par mes lettres précédentes, disait-elle à son fils, savoir très zélé et inflexible : zélé pour faire observer tout ce qu'il croit devoir augmenter la gloire de Dieu, et inflexible pour ne point céder en ce qui y est contraire. Je n'ai vu personne encore tenir si ferme que lui sur ces deux points. C'est un autre saint Thomas de Villeneuve pour la charité et pour l'humilité, car il se donnerait lui-même aux pauvres. Il ne se réserve pour son nécessaire que le pire, et se montre infatigable au travail. C'est bien l'homme du monde le plus austère et le plus détaché des biens d'ici-bas... Ce ne sera pas lui qui se fera des amis pour s'avancer et pour accroître son revenu : il est mort à tout cela. Peut-être (sans faire tort à sa conduite) s'il ne l'était pas tant, les choses en iraient mieux, car on ne peut rien faire ici-bas sans le secours du temporel ; mais je puis me tromper, chacun a sa voie pour aller à Dieu. Il pratique cette pauvreté en sa maison, en son vivre, en ses meubles, en ses domestiques, n'ayant qu'un jardinier qu'il prête aux pauvres gens lorsqu'ils en ont besoin, et un valet de chambre qui a servi M. de Bernières. Il ne veut qu'une maison d'emprunt, disant que, quand il ne faudrait que cinq sous pour lui en bâtir une, il ne les voudrait pas donner. Néanmoins, en ce qui regarde la dignité et l'autorité de sa charge, il n'omet aucune circonstance, voulant que tout se fasse avec la majesté convenable, autant que le pays le peut permettre. »

C'était comme vicaire apostolique, et sous le titre d'évêque *in partibus* de Pétrée, que M<sup>sr</sup> de Laval avait été envoyé au Canada, le siège épiscopal de Québec n'ayant été érigé que quinze ans plus tard. Des démêlés soulevés par Louis XIV près du souverain pontife, au sujet de cette érection, furent le moyen dont Dieu se servit pour placer le nouveau diocèse

sous la dépendance immédiate de Rome. Tout y fut romain dès le principe : la liturgie, le cérémonial et surtout l'esprit du clergé, qui, grâce à cette impulsion première, ne subit jamais l'influence des doctrines gallicanes.

Supérieur immédiat des Ursulines, le pieux prélat avait bien voulu, dès les premiers mois de son arrivée à Québec, faire la visite épiscopale de leur monastère. Dieu permit qu'en cette circonstance, le désir du plus parfait lui inspirât des mesures qui mirent en alarme la petite communauté, et surtout la Mère de l'Incarnation. Il s'agissait en effet de changer presque complètement les constitutions dressées avec tant de sagesse, et après mûre expérience, par le P. Lallemand. S'ouvrant sur ce pénible sujet à sa chère Mère Ursule, la Servante de Dieu lui avouait en toute franchise que leurs règlements ainsi modifiés seraient plus propres pour des Carmélites que pour des Ursulines. « Monseigneur, continuait-elle, nous a donné huit mois ou un an pour y réfléchir, mais l'affaire est déjà toute pesée et la résolution prise; nous ne l'accepterons pas, si ce n'est à l'extrémité de l'obéissance. Néanmoins nous ne disons mot, afin de ne pas aigrir les choses; car nous avons affaire à un prélat qui, étant d'une très haute piété, s'il est une fois persuadé qu'il y va de la gloire de Dieu, jamais il n'en reviendra, et il nous en faudra passer par là, ce qui causerait un grand préjudice à nos observances. Peu s'en est fallu que notre chant n'ait été retranché; il nous laisse nos Vêpres et nos Ténèbres, que nous chantons comme vous le faisiez au temps que j'étais à Tours. Il craint que nous ne prenions vanité en chantant, et que nous ne donnions de la complaisance au dehors... J'attribue tout cela au zèle de ce très digne prélat; mais vous le savez, mon intime Mère, en fait de règlements, l'expérience doit l'emporter sur toutes les spéculations. Quand on est bien, il s'y faut tenir, parce que l'on est assuré qu'on

est bien ; mais en changeant, on ne sait si l'on sera bien ou mal<sup>1</sup>. » Cependant la Providence venait de ramener à Québec ce même P. Lallemand dont tout le pays, et particulièrement les Ursulines, avaient pleuré le départ. Il s'employa si bien à éclairer M<sup>sr</sup> de Laval sur les changements projetés, que celui-ci revint à de tout autres sentiments, et approuva sans aucune réserve les constitutions primitives.

Tandis que la nomination d'un évêque semblait tout affermir dans notre colonie, des cris de guerre répandaient l'effroi jusqu'aux abords du grand fleuve. Quelques faits antérieurs avaient donné lieu à ces mouvements de l'ennemi. Cédant aux instances des ambassadeurs iroquois, le gouverneur de Québec et le supérieur des Jésuites s'étaient entendus pour établir une mission ou bourgade française sur les terres de ces barbares. Cinquante colons, accompagnés de six ou sept Pères, se dévouèrent à cette entreprise, qui ne laissait pas, malgré les promesses de paix, d'être extrêmement périlleuse. C'était un de ces coups hardis et généreux, tels qu'en présente fréquemment l'histoire des *temps héroïques* du Canada. Les divers cantons iroquois, jaloux les uns des autres, pouvaient, à la moindre préférence accordée à l'un d'eux par les Français, se porter aux derniers excès. « Ils partirent d'ici en mai avec un zèle et une ferveur nonpareilles, écrivait Marie de l'Incarnation (août 1656). Dans cette compagnie se trouvaient quelques soldats de la garnison, que M. Dupuy, commandant du fort de Québec, s'était offert de conduire. Lorsqu'il me fit l'honneur de me dire adieu, il m'assura, avec une ferveur qui ne ressentait point son homme de guerre, qu'il exposait volontiers sa vie, et qu'il s'estimerait heureux de mourir pour un si glorieux dessein. »

Arrivée péniblement à près de cent cinquante lieues de

<sup>1</sup> Lettre du 13 septembre 1661.

Québec, cette courageuse troupe se partagea les travaux matériels, pendant que les missionnaires vauquaient au soin des âmes. Tout alla bien pendant dix-huit mois ou environ; mais alors les jeunes guerriers des Cinq-Cantons, impatientes d'un si long repos, tramèrent le massacre des Français leurs hôtes. Ils eussent exécuté ce projet, si un Iroquois chrétien n'eût dévoilé tout le complot; informés à temps, nos missionnaires et nos colons, sans rien changer à leur conduite, se préparèrent en secret à quitter la place. Il faut lire, dans une des lettres de la Servante de Dieu (4 octobre 1658), le piquant récit de cette évasion : ce festin « à tout manger<sup>1</sup> », offert aux sauvages à l'heure du départ pour détourner leur attention; l'embarquement nocturne de la petite escouade sur des bateaux plats, construits en grand mystère, et qui ressemblaient, dit-elle, « à ceux de notre Loire; » enfin, l'étonnement des Iroquois de trouver au matin le village désert, et leur persuasion « que les Français s'étaient envolés ».

Voulant prévenir toutes représailles de la part de ceux-ci, les barbares se remirent aussitôt sur le pied de guerre, et se répandirent dans la colonie. Les Ursulines elles-mêmes ressentirent leurs premiers coups. Quelques Iroquois fondirent un soir à l'improviste sur la métairie qu'elles faisaient valoir, non loin de leur monastère. Le seul domestique qui s'y trouvait s'enfuit à l'aspect des sauvages pour appeler du secours, mais on arriva trop tard; la maison était en feu, et les cinq

<sup>1</sup> Dans ces sortes de festins, l'étiquette sauvage voulait que les convives absorbassent tout ce qui leur était servi, quelle que fût la quantité des mets, et cela sous peine d'attirer les plus grands malheurs sur celui qui les traitait. Souvent forcés à de longs jeûnes, ces pauvres Indiens profitaient avidement d'occasions semblables. « M. d'Argenson décrit ainsi un repas qu'il donna aux sauvages, peu après son arrivée dans le pays : « Ce festin consistait en sept chaudières de communauté, pleines de blé d'Inde, « de pois, de prunes, d'esturgeons, d'anguilles et de graisse; ce qu'ils dévorèrent après avoir chanté à leur mode. Ils se servaient d'avirons pour « bien mêler toutes les parties de cette pâtée. » (L'abbé Ferland.)

bœufs avaient disparu. Dieu les leur conserva néanmoins, excepté un seul, qui fut trouvé percé de coups de couteau.

« Nous voici donc comme avant la paix, écrivait Marie de l'Incarnation, l'année même de l'arrivée de M<sup>sr</sup> de Laval. Les Iroquois l'ont rompue, et ont déjà pris neuf Français, dans une rencontre où on ne les attendait pas, et où ils ne paraissaient pas avoir de mauvais desseins. Ils ont fait brûler viv un de leurs prisonniers, et ce sera merveille si les autres ont un meilleur traitement. A l'heure que j'écris ceci, Monsieur notre gouverneur est en campagne pour leur donner la chasse. Ce qui l'a fait sortir, c'est que plusieurs Iroquois, qu'il tenait ici prisonniers entre de bons murs fermés de portes de fer, ayant appris que leur nation avait rompu la paix, et croyant qu'on ne manquerait pas de les brûler eux-mêmes, ont forcé leur prison et escaladé les murailles du fort. La sentinelle, les voyant, fit le signe pour avertir, et aussitôt l'on a couru après; je ne sais si on les a pris, car ces gens-là courent comme des cerfs. » Elle assurait de nouveau son fils que, malgré toutes ces alarmes, et bien qu'elle ne vit pas plus de sécurité dans le pays « qu'aux feuilles d'arbres agitées des vents », ni elle ni ses sœurs ne quitteraient Québec, comme on les en suppliait avec instance.

Ces craintes toutefois n'étaient que trop fondées. Le mercredi de la Pentecôte, 1660, un prisonnier iroquois, soumis à la torture par les Algonquins de Québec, avoua que douze cents de leurs guerriers s'apprétaient à fondre sur la ville; que leur dessein était d'enlever la tête à *Ononchio*, afin que le chef étant mort, ils missent ensuite toute la colonie à feu et à sang. « Je vous laisse à penser, continue la Servante de Dieu, si cette nouvelle nous surprit... Il fut immédiatement décidé qu'on ferait la visite des maisons religieuses, pour voir si elles étaient en état de soutenir l'assaut. M. le gouverneur et plusieurs experts visitèrent la nôtre, et l'on y

posa des corps de garde. Cependant l'approche de cette grosse armée donna tant d'appréhension à Monseigneur notre évêque qu'il n'arrivât malheur aux religieuses, qu'il fit emporter le saint Sacrement de notre église, et commanda à notre communauté de le suivre. Nous ne fûmes jamais plus étonnées, car nous ne pouvions croire qu'il y eût sujet de craindre dans une maison forte comme la nôtre; il nous fallut obéir. On en fit de même aux Hospitalières, et le saint Sacrement fut également enlevé de la paroisse...

« J'eus la permission de ne point sortir, afin de ne pas laisser notre couvent à l'abandon de tant d'hommes de guerre, auxquels je devais fournir des munitions, tant pour la bouche que pour la garde. Trois autres religieuses demeurèrent avec moi; mais je vous avoue que je fus sensiblement touchée lorsque je vis qu'on nous ôtait le saint Sacrement, et qu'on nous laissait sans lui. Une de nos sœurs, nommée de Sainte-Ursule, en pleurait amèrement, et demeurait inconsolable; j'acquiesçai néanmoins à la privation la plus sensible qui me pût arriver. Notre communauté et celle des Hospitalières étant sorties, elles furent conduites chez les révérends Pères, qui leur donnèrent des appartements séparés de leur grand corps de logis; savoir, à la nôtre celui de la congrégation, et aux Hospitalières un autre qui en est assez proche. Cette construction est comme un fort entouré de bonnes murailles, où l'on n'avait rien à craindre. Les sauvages chrétiens étaient cabanés dans la cour, et à couvert de leurs ennemis. Quand les habitants nous virent quitter une maison aussi sûre que la nôtre, car celle des Hospitalières l'était moins par rapport aux Iroquois, ils furent épouvantés et crurent que tout était perdu. Abandonnant leurs demeures, ils se retirèrent, les uns dans le fort, les autres chez les Pères; quelques-uns chez Monseigneur notre évêque et d'autres chez nous, où nous avons six ou sept familles logées, tant avec nos domes-

tiques que dans nos parloirs et offices extérieurs. Le reste se barricada de tous côtés dans la Basse-Ville, où l'on posa plusieurs corps de garde. »

Cependant l'ennemi qu'on attendait ainsi de pied ferme ne parut pas. Le lendemain, et durant les huit jours suivants, les Ursulines revinrent passer la journée dans leur monastère; mais elles regagnaient chaque soir l'abri qui leur avait été assigné. Le jeudi de la Fête-Dieu, M<sup>re</sup> de Laval leur rendit le saint Sacrement, et permit qu'elles ne sortissent plus; mais le couvent demeura en état de siège.

Des redoutes avaient été construites aux abords; les fenêtres étaient garnies de poutres et à demi murées, avec des meurtrières. « Nous avons, raconte la Vénérable Mère, vingt-quatre hommes divisés en trois corps de garde, et faisant la ronde toute la nuit, par des ponts de communication qui allaient d'un appartement à l'autre. Je veillais malgré tout cela, et bien que je fusse enfermée dans notre dortoir, mon oreille faisait le guet de crainte d'alarme, et pour être toujours prête à donner à nos soldats les munitions nécessaires en cas d'attaque. » — « Enfin, dit-elle ailleurs, nous n'avons eu que la peur, si peur se peut appeler; car je n'ai vu aucune de nous hors de sa tranquillité ordinaire. Le bruit même de la garde ne nous donnait nulle distraction. Nos gens n'entraient dans la clôture que le soir, et sortaient le matin pour retourner à leur travail. Toutes les avenues des cours étaient barricadées, outre une douzaine de grands chiens qui défendaient les portes du dehors, et dont la présence valait mieux sans comparaison que celle des hommes pour écarter les sauvages. Ceux-ci, en effet, craignent autant les chiens français que les hommes, parce que ces animaux se jettent sur eux et les déchirent, quand ils les peuvent attraper. »

La préservation de Québec et de toute la colonie fut due

cette fois au courage héroïque de dix-sept Français de Montréal, lesquels, accompagnés d'une quarantaine de néophytes indiens, résolurent de tenter un effort contre les Iroquois. Tous avaient parfaitement conscience des dangers qu'offrirait une telle expédition; aussi se préparèrent-ils à la mort par la réception des sacrements, et se jurèrent-ils en face des autels de demeurer toujours unis et de ne jamais demander quartier. Ils allèrent attendre l'ennemi dans un petit fort abandonné, qu'ils trouvèrent près de la rivière des Outaouais (*Ottawa*). Là, pendant près d'une semaine, cette poignée de braves, commandés par un jeune militaire nommé Daulac, tint en échec une armée de sept cents Iroquois, que leurs balles décimèrent. Dès qu'ils avaient repoussé une attaque, leur premier soin était de se jeter à genoux pour remercier Dieu et implorer de nouveau sa protection. Mais la palissade qui les protégeait fut enfin emportée; quatre Français seulement et quatre Hurons survécurent à l'assaut et demeurèrent prisonniers.

Ces détails parvinrent à la Servante de Dieu par un des captifs, Louis, excellent chrétien, qui s'échappa avec un de ses compagnons. « Sans les renseignements que nous ont donnés ces deux fugitifs, écrivait-elle, personne n'aurait eu de nouvelles de nos Français ni de nos sauvages, non plus que de l'armée des ennemis. Ceux-ci se sont empressés de retourner en leur pays, enflés de leur victoire, bien qu'elle ne soit pas grande en elle-même; car, en vérité, sept cents hommes ont-ils sujet de s'enorgueillir pour avoir surmonté une si petite troupe de gens! Mais c'est la coutume de ces barbares, quand ils n'auraient pris ou tué que vingt hommes, de retourner sur leurs pas pour en faire montre chez eux. L'on avait de suite conjecturé ici que l'issue de cette affaire serait telle qu'elle est arrivée, savoir que nos dix-sept Français et nos bons sauvages seraient les victimes qui sauveraient

tout le pays; car il est certain que, sans cette rencontre, nous étions perdus sans ressource, parce que personne n'était sur ses gardes, ni même en soupçon que les ennemis dussent venir. Ils devaient être ici à la Pentecôte; les hommes étant alors occupés à la campagne, ils nous eussent trouvés sans forces et sans défense. »

« C'est ainsi, remarque-t-elle au sujet de cet incident, que Dieu détourne les orages lorsqu'ils sont prêts à fondre sur nos têtes. Nous sommes si accoutumés à cette providence, qu'un de nos domestiques, que je faisais travailler à nos fortifications, me dit avec une ferveur pleine de confiance : « Ne vous imaginez pas, ma Mère, que Dieu laisse l'ennemi « nous surprendre; il enverra, par les prières de la sainte « Vierge, quelque Huron qui nous donnera tous les avis « nécessaires pour notre conservation. La sainte Vierge a « coutume de nous faire cette faveur en toutes rencontres : « elle fera de même encore à l'avenir. » Ce discours me toucha fort, et nous en vîmes l'effet dès le jour même ou le lendemain, que les deux Hurons, miraculeusement sauvés par l'assistance de la sainte Vierge, apportèrent la nouvelle de la prise de nos Français, et que l'ennemi s'était retiré en son pays. Cette nouvelle fit cesser la garde dans tous les lieux, excepté dans les forts; il y avait cinq semaines qu'on n'avait eu de repos ni jour ni nuit, tant pour se fortifier que pour se garder. »

Les barbares se promettaient bien d'ailleurs de revenir au printemps ou à l'automne de l'année suivante, soit pour empêcher les semences, soit pour ravager les moissons. En attendant, ils se donnaient l'affreux plaisir de torturer leurs prisonniers. « L'un des captifs, échappé du pays des Iroquois, nous a appris, raconte Marie de l'Incarnation, la fin de nos Français et des Hurons chrétiens qui avaient été emmenés au printemps dernier. Il dit que tous ont été brû-

lés, au milieu de tourments et d'ignominies horribles; ils ont souffert la mort avec une générosité qui épouvantait leurs tyrans. Le dernier de ces malheureux, à qui on hachait les doigts peu à peu, se jetait à genoux à chaque pièce qu'on lui coupait, pour remercier Dieu et le bénir; cependant il était déjà à demi rôti, car on les fait brûler à petit feu, ces barbares étant pires en cruauté et plus démons que les démons eux-mêmes. »

Il n'était plus possible de se fier aux promesses d'un peuple aussi perfide; et bien que, dans leur orgueil, les Iroquois s'imaginassent « que leur destruction entraînerait le bouleversement de toute la terre », il fallait arriver à les anéantir comme nation. Les Français se résolurent donc à ne plus rien ménager : tous les prisonniers qu'ils pouvaient faire étaient abandonnés aux Algonquins, nos alliés, qui les traitaient selon les coutumes barbares.

« Vous vous étonnez de cette résolution, mon bien cher fils, écrit la Servante de Dieu, et vous dites que cela répugne à l'esprit de l'Évangile et des apôtres qui ont exposé leur vie pour sauver les infidèles, et jusqu'à leurs propres bourreaux. Monseigneur notre prélat en a d'abord jugé comme vous; il a même fait apprendre la langue des Iroquois à M. de Bernières pour les aller instruire. Vous savez combien de fois nos révérends Pères y sont allés pour le même sujet; dernièrement encore, ils voulaient tenter un suprême effort, mais on les a retenus comme par violence, le péril étant trop évident. Monseigneur a bien changé de sentiment, et il tombe d'accord, avec toutes les personnes sages du pays, ou qu'il les faut exterminer si l'on peut, ou alors que le christianisme et tous les chrétiens du Canada périssent. Quand il n'y aura plus de christianisme ni de missionnaires, quelle espérance restera-t-il de leur salut?... Soyez certain, concluait-elle, et assurez nos Mères de Tours que, s'il y

avait pour nous quelque péril évident, Monseigneur notre évêque ne s'y prendrait pas à deux fois; il ferait mettre dans un même vaisseau les Hospitalières et les Ursulines, et nous renverrait en France. Mais, grâce à Notre-Seigneur, le mal n'est pas à cette extrémité, et quoique l'intention des Iroquois soit de nous chasser et de nous détruire, je crois que celle de Dieu est de nous arrêter et de faire triompher cette nouvelle Église de ses ennemis. »

Ce triomphe devait tarder encore. Mille tracasseries regrettables paralysaient, au sein de la colonie, les efforts de ceux qui la voulaient sauver. M. d'Argenson lui-même en fut victime et résigna sa charge, alléguant des infirmités qui d'ailleurs étaient réelles, mais que son chagrin avait augmentées. La Vénérable Mère gémissait de ces persécutions, dont elle prévoyait les tristes fruits, et qui atteignaient aussi bien l'évêque que le gouverneur. « Certaines personnes, disait-elle à ce sujet, écrivent en France, à Messieurs de la compagnie, des choses fausses contre les plus saints et les plus vertueux, et déchirent même par leurs calomnies ceux qui maintiennent ici la justice. Comme ces mauvais coups se font en cachette, on ne les peut prévenir; et comme la nature corrompue se porte plutôt à croire le mal que le bien, on donne aisément dans ces rapports. De là vient que, lorsqu'on y pense le moins, on reçoit des ordres et des arrêts très fâcheux. En tout cela, Dieu est grièvement offensé, et il nous ferait une grande grâce s'il purgeait le pays de ces esprits pointilleux et contrariants. » — « M. le vicomte d'Argenson nous a quittés, annonçait-elle tristement à son fils, en octobre 1661; pour notre particulier, nous perdons beaucoup en lui, car il était extrêmement charitable à notre égard, et ne laissait passer aucune occasion de nous obliger. Comme c'est en votre considération qu'il me faisait souvent l'honneur de me visiter, l'obligation en est commune à vous

et à moi; je vous prie donc de lui témoigner vos remerciements et les miens. »

Cet intelligent administrateur n'avait pu, malgré tous ses soins, extirper de la colonie une source de désordres qui allait toujours grandissant : le trafic des boissons fortes parmi les sauvages. Des Français sans conscience abusaient de ces pauvres gens et tiraient d'eux, par ce moyen, des castors à bas prix<sup>1</sup>. La Servante de Dieu voyait dans ce fléau la croix des croix, plus pesante pour elle que toutes les hostilités des barbares. « Ces boissons, écrivait-elle à dom Martin (10 août 1662), perdent nos sauvages, hommes, femmes, garçons et filles mêmes; car chacun est maître dans la cabane quand il s'agit de manger et de boire; ils sont pris tout aussitôt, et deviennent comme furieux... De là, des meurtres et des brutalités monstrueuses et inouïes. Nos filles sauvages venant à nos classes externes, nous leur avons représenté le mal où elles se précipitent en suivant l'exemple de leurs parents; elles n'ont pas remis depuis le pied chez nous. »

Et, après avoir exposé tout ce que M<sup>sr</sup> de Laval avait tenté pour arrêter cet indigne commerce, jusqu'à fulminer une sentence d'excommunication contre ceux qui s'y livraient : « Les affaires étant arrivées à cette extrémité, continue-t-elle, notre évêque s'embarque pour la France, afin de chercher les moyens de pourvoir à ces désordres, qui attirent après eux tant d'accidents funestes. Il a pensé mourir de douleur à ce sujet; on le voit sécher sur pied. Je crois que, s'il ne peut venir à bout de son dessein, il ne reviendra pas, ce qui serait une perte irréparable pour cette Église et pour tous les pauvres Français. Il se fait pauvre afin de les assister, et, pour dire d'un mot tout ce que je conçois de son mérite, il porte les marques et le caractère d'un saint. Je

<sup>1</sup> Ce crime fut surtout celui des Anglais d'Amérique, que rien n'arrêta dans l'infâme commerce de leur *whiskey*.

vous prie, mon bien cher fils, de recommander et de faire recommander à Notre-Seigneur une affaire si importante, et qu'il lui plaise de nous renvoyer notre bon prélat, père et véritable pasteur des âmes qui lui sont commises. »

Ce départ de l'évêque, et pour une telle cause, attristait d'ailleurs tous les vrais fidèles. De vagues terreurs planaient sur la colonie. Louis XIV cependant venait de faire porter à ses sujets de la Nouvelle-France la promesse d'un prompt secours contre leurs féroces ennemis. « Le roi, écrivait en 1662 la Mère de l'Incarnation, se propose d'envoyer ici l'année prochaine un régiment, avec de légers bateaux pour voguer sur la rivière des Iroquois Agneronons, que Sa Majesté veut détruire afin de se rendre maître de tout le pays. » Québec, d'autre part, était en repos. Les barbares rôdaient seulement autour de Montréal; ils y massacrèrent en ce temps le bon M. Vignal, ancien aumônier des Ursulines, et leur charitable pourvoyeur dans la disette qui suivit leur incendie.

Au milieu de ces alternatives d'espérance et de crainte, la voix de Dieu se fit tout à coup entendre, par un effroyable bouleversement de la nature; nous voulons parler des tremblements de terre, ressentis à cette époque dans le Canada et au delà, sur une superficie de quarante mille lieues carrées. La première secousse arriva le 5 février 1663, vers cinq heures et demie du soir. C'était le lundi gras; plusieurs préludaient déjà aux amusements du carnaval. « Le temps était calme et serein, raconte la Vénérable Mère. Il se fit d'abord au loin un bruit épouvantable, comme celui d'un grand nombre de carrosses roulant sur des pavés. A peine ce bruit avait-il éveillé l'attention, qu'on entendit sous terre, et sur terre, et de tous côtés, un sourd grondement de flots et de vagues qui donnaient de l'horreur; en même temps, c'était comme si une grêle de pierres fût tombée sur les toits,

dans les greniers et dans les chambres. On eût dit que les marbres, dont le fond de ce pays est presque tout composé, allaient s'ouvrir et se mettre en pièces pour nous engloutir. Une poussière épaisse volait de tous côtés; les portes s'ouvraient ou se fermaient d'elles-mêmes; les cloches de nos églises sonnaient toutes seules, aussi bien que les timbres de nos horloges; les clochers et les maisons étaient agités comme des arbres au vent; et tout cela, dans une horrible confusion de meubles qui se renversaient, de pierres qui tombaient, de planchers qui se séparaient, de murs qui se fendaient. Parmi ce désordre, on entendait les animaux domestiques qui hurlaient; les uns sortaient des maisons, les autres y rentraient. En un mot, c'était un tel effroi, que l'on s'estimait être à la veille du jugement, puisqu'on en voyait les signes... Cette première secousse, qui dura près d'une demi-heure, étant passée, on commença à respirer; mais ce fut pour peu de temps, car sur les huit heures du soir une autre se fit sentir. Nous disions alors Matines au chœur, que nous récitâmes en partie à genoux, dans un esprit humilié et nous abandonnant au souverain pouvoir de Dieu. »

Les secousses se répétèrent, à divers intervalles, durant l'espace de sept mois. « Comme elles nous étaient inusitées, dit encore la Servante de Dieu, elles faisaient sur nous des impressions différentes : les unes sortaient dehors, de crainte d'être ensevelies sous les ruines de la maison qu'elles voyaient branler comme si elle eût été de carte; les autres se retiraient devant le saint Sacrement afin de mourir au pied de l'autel. Une bonne sœur converse entra une fois dans une appréhension si vive de la toute-puissance divine, qu'elle trembla une heure entière dans tout son corps, sans pouvoir en retenir l'agitation. » Les religieuses se couchaient toutes vêtues sur des paillasses rangées dans la salle de commu-

I  
V  
C  
q  
té  
«  
fa  
ve  
qu  
erc  
n'a  
dit  
ébr  
ont  
que  
C  
les s  
cet é  
n'ai  
senti  
tais p  
des p  
sous  
eusser  
crimes  
faire a  
sur la

nauté et, à chaque secousse, se jetaient à genoux et récitèrent le *Miserere*.

« Je ferme cette relation le vingtième du mois d'août, concluait-elle, sans savoir à quoi se termineront tous ces fracas, car les tremblements continuent toujours. Mais ce qui est admirable, parmi des débris si étranges et si universels, nul n'a péri ni même n'a été blessé. C'est une marque toute visible de la protection de Dieu sur son peuple, qui nous donne un juste sujet de croire qu'il ne se fâche contre nous que pour nous sauver. » Et, détaillant dans une lettre postérieure les merveilles de grâces produites par ces fléaux : « Un ecclésiastique, écrit-elle, nous a assuré qu'il a fait faire, lui seul, plus de huit cents confessions générales. Je vous laisse à penser ce qu'il en a été de nos révérends Pères, qui, jour et nuit, étaient dans les confessionnaux. Je ne crois pas que, dans tout le pays, il y ait un habitant qui n'ait fait une confession générale. » — « Ces tremble-terre, dit à son tour la *Relation* des Jésuites, n'ont pas moins ébranlé les cœurs endurcis que nos plus gros rochers, et ont fait de plus grands remuements dans les consciences que dans nos forêts et sur nos montagnes. »

Quelques aveux plus confidentiels à son fils nous révèlent les sentiments de la Vénérable Marie de l'Incarnation durant cet épouvantable cataclysme : « Pour moi, lui dit-elle, je n'ai pas été plus émue, Notre-Seigneur m'ayant donné des sentiments bien différents de ceux de la crainte. Je me sentais portée à m'offrir à sa divine Majesté, pour être la victime des péchés qui l'avaient obligé au châtement que nous avons sous les yeux... J'eusse voulu même que ces abominations eussent paru aux yeux des hommes comme mes propres crimes. Tout moi-même était dans ce désir, sans pouvoir faire autre chose que de bénir le souverain pouvoir de Dieu sur la nature et sur les cœurs, quand il les veut ébranler. »

Les grosses montagnes, et tout ce fond de marbre dont se composent nos contrées, ne lui sont que des pailles à mouvoir, et tant de personnes que n'avaient pu fléchir les foudres de l'Église se sont amollies et changées en un moment. »

Nous n'avons pu rapporter en détail plusieurs phénomènes extraordinaires qui, d'après le récit de la Servante de Dieu, précédèrent et accompagnèrent les tremblements de terre de l'année 1663; on les trouvera dans ses Lettres. Nous ferons remarquer seulement combien son témoignage en ceci a paru respectable aux historiens canadiens les plus marquants, entre lesquels le P. de Charlevoix et l'abbé Ferland. Seul, M. Garneau a taxé d'exagération plusieurs circonstances mentionnées par elle; mais alors il en faudrait dire autant de la *Relation* des Jésuites de l'année 1664, des *Annales* de l'Hôtel-Dieu de Québec, et de plusieurs autres écrits qui racontent de la même manière ces événements merveilleux. Dieu est au-dessus de toutes les lois de la nature et, comme l'affirmait la Vénérable Mère, ses voies et ses conduites sur le Canada ont souvent déconcerté la prudence humaine.

---

de  
va  
Ég  
C'e  
la t  
fit  
ress  
pub  
imp  
vait  
Dieu  
sant  
s'en  
se tr  
de l'e  
A  
derni  
ce mc  
viciss

## CHAPITRE XIX

Dernière supériorité. — État du pays et du monastère.

1663 - 1670

L'année 1663 devait, à tous points de vue, rester célèbre dans les fastes du Canada. Tandis que la main de Dieu travaillait, par de salutaires terreurs, à purifier cette nouvelle Église, elle lui ouvrait pour l'avenir une ère de prospérité. C'est en effet à cette date que Louis XIV, après avoir dissous la Compagnie particulière qui régissait la Nouvelle-France, fit rentrer celle-ci sous le domaine royal. On ne tarda pas à ressentir les avantages de ce changement; les institutions publiques, civiles et religieuses, en reçurent une heureuse impulsion. « Tout cela sonne gros et commence bien, écrivait à ce sujet la Mère de l'Incarnation; mais il n'y a que Dieu qui puisse en connaître l'issue, l'expérience nous faisant voir que le succès ne répond pas toujours à l'idée qu'on s'en est faite. » Cette fois, du moins, les prévisions humaines se trouvèrent justifiées; le Canada, sortant, pour ainsi dire, de l'enfance, entraît dès lors dans l'âge viril.

A cette période importante de son histoire se rattache la dernière supériorité que la Servante de Dieu ait exercée dans ce monastère de Québec, uni depuis vingt-quatre ans aux vicissitudes du pays. Le champ d'action allait s'y élargir, et

le Seigneur voulait que celle qui avait présidé à ses pénibles débuts le dirigeât encore, durant ces années qui s'annonçaient fécondes. Quant à elle, plus désireuse que jamais de silence et de solitude, elle avait, malgré son abandon à Dieu, appréhendé cette tâche. « Je vous dirai, mandait-elle à son fils (18 octobre 1663), que nos élections ont été faites, et que la charge de la communauté est tombée sur mes épaules. Le fardeau est lourd et difficile à porter ici; mais enfin il se faut consumer jusqu'à la fin. J'aurai soixante-quatre ans le vingt-huit du présent mois; n'avais-je donc pas raison de résister à ce choix, afin de demeurer au repos et de m'ę disposer à la mort? Cependant je ne veux plus rien dire; le plus parfait est de se taire et de se soumettre aux ordres de Dieu et de ceux qui nous tiennent sa place. »

L'un des motifs de consolation de la Vénérable Mère fut le retour de M<sup>sr</sup> de Laval, rentré à Québec quelques semaines plus tôt. « Le roi, écrit-elle, qui l'aime beaucoup à cause de son mérite et de ses qualités, eût voulu le retenir en France; mais l'amour de ce bon prélat pour son peuple l'a porté à supplier Sa Majesté de le laisser aller. » Ayant ramené avec lui plusieurs ecclésiastiques très vertueux, il en fit le noyau de ce séminaire de Québec, fondé cette même année, et qui, aujourd'hui encore, est la gloire du clergé canadien. « J'espère, avait dit le pieux évêque, que ce petit établissement ira toujours en augmentant; » et cette parole s'est trouvée prophétique. Il y implanta, par la communauté des biens et plus encore par l'union des volontés et des cœurs, le pur esprit de l'Évangile.

Toutefois, l'extension des œuvres et le progrès de la colonie dépendaient du secours promis par Louis XIV pour aller attaquer les Iroquois chez eux, et mettre fin à leurs pillages. On attendit ce secours près de deux années encore. Ces barbares, épouvantés peut-être par les récents tremblements de

terre, n'entreprirent heureusement dans cet intervalle aucune campagne importante.

La Mère de l'Incarnation s'était remise à l'œuvre, soutenant par ses exemples les travaux de ses filles. La population de Québec et des environs s'accroissait alors d'une manière considérable, grâce à l'arrivée de colons, artisans et laboureurs, que le roi y envoyait par familles entières. Les classes externes des Ursulines profitaient de ce renfort, et recevaient un plus grand nombre d'enfants.

Un souvenir de l'hiver de 1664, consigné fort au long dans les lettres de la Servante de Dieu, est celui d'une élève d'un nouveau genre, non point Française, mais Algonquine, qu'elle instruisit souvent elle-même dans des entretiens intimes. C'était une pauvre veuve, nommée Geneviève, assez avancée en âge, et qu'on avait admise par faveur au séminaire, à raison de ses vives instances. Déjà initiée aux premières vérités de la foi, elle avait accompli des actes signalés de courage et de confiance en Dieu. Son mari étant mort parmi les tribus sauvages, Geneviève avait entrepris un voyage de cinq cents lieues, portant avec elle, en canot ou à dos, le corps du défunt, pour le faire déposer dans le cimetière chrétien des Trois-Rivières.

« Cette bonne vieille, dit la Vénérable Mère, admirait toutes nos fonctions religieuses, y remarquant quelque chose de saint, et, nous considérant, elle disait à Dieu : « Conservez, je vous prie, ces saintes filles qui, depuis le matin jusqu'au soir, sont toujours auprès de vous, et qui ne font autre chose que vous servir. » Le jour du vendredi saint, elle fut puissamment touchée de la Passion de Notre-Seigneur. Durant nos Ténèbres, elle fondait en larmes, par l'impression que Dieu lui donnait de l'amour qu'il a témoigné aux hommes, en endurant pour eux de si épouvantables tourments. S'étant un peu remise : « Je ne sais, dit-elle, où j'en

« suis, mais je n'ai jamais expérimenté chose pareille; le « diable ne me voudrait-il pas tromper? » Je l'emmenai dans notre cellule, pour l'entretenir sur ce grand mystère; là, j'achevai de la combler, ou plutôt Dieu par mon moyen, de *douleur* et de *consolation*. »

M<sup>re</sup> de Laval devait, au même temps, administrer la confirmation dans la chapelle des Ursulines; Geneviève n'avait pas encore entendu parler de ce sacrement. « Elle voyait, continue la Servante de Dieu, que l'on instruisait plusieurs de nos pensionnaires pour le recevoir, et le sérieux avec lequel on agissait lui montrait que c'était quelque chose de saint et de grande importance. Elle allait et venait par la maison, cherchant quelqu'un qui lui pût donner quelque éclaircissement. Ne trouvant personne, parce que toutes étaient occupées : « Hélas! disait-elle, on ne m'instruit « point, et voilà qu'on instruit les enfants! » Je m'attachai à elle pour lui donner les connaissances qu'elle souhaitait. Tout ce que je lui disais lui causait de l'admiration; surtout que, par la vertu de ce sacrement, elle serait plus forte contre la tentation, et qu'elle en porterait la marque dans le ciel comme du saint baptême. Aussi, dès qu'elle l'eut reçu, me demanda-t-elle la permission d'aller à Sillery pour faire part de son bonheur à ses parents et à ses amis. »

Un an s'était à peine écoulé depuis l'élection de la vénérable supérieure, lorsque le divin Maître la disposa, « d'une façon extraordinaire et tout aimable, » selon son expression, à l'épreuve qu'il lui voulait envoyer. « Je vis en songe, raconte-t-elle, Notre-Seigneur étendu vivant sur la croix, couvert de plaies dans toutes les parties de son corps. Il gémissait d'une manière très pitoyable, étant porté par deux jeunes hommes, et j'avais une forte impression qu'il allait chercher quelque âme fidèle pour lui demander du soulagement dans ses extrêmes douleurs. Il me semblait qu'une

e  
c  
S  
ép  
le  
lu  
se  
vil  
sac  
hur  
à sc  
réc  
disa  
ordi  
faire  
toute  
prièr  
de la  
le fai  
de D:  
aussi :  
obéir.  
de me  
les assi  
Saint-  
voulut  
de mes

dame se présentait à Lui pour cet effet; mais, peu après, elle lui tourna le dos et l'abandonna au milieu de ses souffrances. Pour moi, je le suivis, le contemplant toujours dans ce lamentable état, et le regardant d'un œil de compassion. Je n'en vis pas davantage. » Aussi bien, la croix annoncée ne se fit-elle pas attendre; une grave maladie, ou plutôt une complication de toutes sortes de maux, réduisit en peu de temps la Servante de Dieu à l'extrémité. Elle fut d'abord atteinte d'un épanchement de bile par tout le corps, accompagné de douleurs aiguës; puis il se produisit une rétraction de nerfs qui lui causait un tremblement universel; d'autres symptômes se déclarèrent, plus alarmants encore.

Cependant, non seulement sa communauté, mais toute la ville étaient dans la désolation. Elle avait reçu les derniers sacrements, et l'on ne voyait guère d'espoir dans les remèdes humains. « Tous ceux que je prenais, avouait-elle depuis à son fils, ne servaient qu'à accroître mes douleurs; cela fit résoudre les médecins à me laisser entre les mains de Dieu, disant que tant de maladies jointes ensemble étaient extraordinaires, et qu'elles ne m'étaient envoyées que pour me faire souffrir. Étant donc ainsi abandonnée des hommes, toutes les bonnes âmes de ce pays adressaient à Dieu des prières et des neuvaines pour ma guérison. L'on me pressait de la demander avec elles, mais il ne me fut pas possible de la faire, ne voulant ni vie ni mort que dans le bon plaisir de Dieu. Monseigneur, notre digne évêque, m'en pressait aussi : je lui repartis que j'étais dans l'impuissance de lui obéir. Ce très bon et très charitable prélat me fit l'honneur de me visiter plusieurs fois. Le P. Lallemand me rendit toutes les assistances d'un bon père. Notre chère assistante, la Mère Saint-Athanase, chargée à mon défaut de toute la maison, voulut cependant être mon infirmière; et ni elle, ni aucune de mes sœurs, bien qu'elles me veillassent jour et nuit,

ne furent, par la miséricorde de Dieu, ni malades, ni incommodées. »

Cet état douloureux se prolongea, plus ou moins intense, pendant près d'une année. On peut dire que ce temps s'écoula, pour la fidèle épouse de Jésus, dans un hymne perpétuel d'abandon et de reconnaissance. « Notre-Seigneur, toujours aimable et toujours plein de bonté en mon endroit, dit-elle, me fit la grâce et l'honneur de me tenir aussi fidèle compagnie dans mes souffrances qu'au temps de ma santé, dans les affaires qu'il désire de moi... Une si longue maladie ne m'a point du tout ennuyée, grâce à Dieu; je n'y ai ressenti aucun mouvement d'impatience : j'en dois toute la gloire à la présence de mon Jésus crucifié. Son divin Esprit ne me permettait pas de souhaiter un moment de relâche dans mes souffrances, mais me tenait plutôt dans la disposition de les endurer jusqu'au jour du jugement. » — « A présent (juillet 1665), je vais mieux; la fièvre m'a quittée et ne me reprend que de temps à autre. Je marche par la maison à l'aide d'un bâton et j'assiste aux observances, excepté à l'oraison qui se fait à quatre heures du matin, parce que mes maux me travaillent un peu en ce temps-là. »

Ce n'est pas que la pensée de quitter l'exil ne sourit à cette âme toute céleste : « Lorsque je pense à la mort ou que j'en entends parler, écrivait-elle quelques années plus tôt, mon cœur s'épanouit et se dilate. » Elle confesse ailleurs qu'au fort de sa maladie, « elle se réjouissait d'aller voir au ciel sa chère Mère Saint-Joseph, quoiqu'elle dût en être bien éloignée pour le mérite. »

Mais si l'excès du mal se calma peu à peu, il lui demeura de pénibles infirmités, qui firent désormais de sa vie un martyre presque continu. « Je ne me remets point de ma grande maladie, mandait-elle à son fils en 1667; elle a des suites très douloureuses à la nature, quoiqu'elle s'y soit ap-

privoisée et commence à s'accommoder à la souffrance... Le peu d'aliments que je prends est accompagné d'un dégoût étrange; tout me paraît comme de l'absinthe, ce qui me rappelle sans cesse la passion de Notre-Seigneur. Ainsi mon état me devient aimable, et je le chéris comme émané des souffrances de ce divin Sauveur, lequel me favorise de cette grâce. » Et dans une autre lettre : « On dit que les personnes bilieuses sont colères; je ne le suis cependant pas, et mon cœur ne peut conserver aucune aigreur. J'étais d'une constitution saine et robuste; aujourd'hui, tout mon tempérament est changé. On prétend que c'est le trop grand travail qui l'a gâté de la sorte, et moi je dis que c'est la bonté de Dieu qui m'a envoyé cette maladie, de laquelle je le remercie de tout mon cœur, comme d'une preuve de l'amour qu'il me porte. »

La nourriture lui devint un supplice, tant elle y avait de répugnance; néanmoins elle s'efforçait de suivre le régime de la communauté. « Vous ne me connaissez pas, répondait-elle doucement aux instances de ses filles : ce sont les viandes communes qui me font vivre, et la singularité est capable de me donner la mort. » La sœur chargée de la dépense ayant pris sur elle de lui servir de petits pains au beurre et à l'anis, la Vénérable Mère accepta pendant quelques jours ce soulagement, par condescendance et pour ne point chagriner un bon cœur. Mais enfin, voulant couper court à cette exception, elle trouva moyen de mettre une autre sœur à la dépense, et lui enjoignit de ne rien faire pour elle de particulier : « Je ne suis rien, lui dit-elle, et je ne mérite rien ; et quand Dieu m'enverrait mille fois plus de souffrances, il ne me ferait point de tort, et je n'aurais nul sujet de m'en plaindre. »

Non seulement la plainte ne monta jamais à ses lèvres, mais elle en vint à craindre de trop aimer ses chères infir-

mités. « Du côté de la grâce, avouait-elle, j'y ai de l'attache, et j'ai peur que mes lâchetés n'obligent Notre-Seigneur de me les ôter ou de me les adoucir. Ces douleurs me sont si précieuses, que je les préfère à tous les trésors et à toutes les délices de la terre, même les plus innocentes. Dieu m'y fait tant de grâces, que tous ces accidents ne m'empêchent pas de garder nos règles. » — « Nous avons dans notre chœur un crucifix ravissant; lorsque je l'envisage, je lui dis : « C'est vous, mon Bien-Aimé, c'est vous qui me faites souffrir! » Puis mon cœur se dilate dans mes petites souffrances, surtout dans ce goût de fiel et d'absinthe, car tout le reste n'est que roses en comparaison. »

Il se trouva que dom Martin fut lui-même arrêté, à cette époque, par les suites d'une longue maladie qui l'avait atteint à Angers. Rien de plus délicat que les sollicitudes de sa bonne mère en apprenant cette nouvelle, alors qu'elle-même se traitait sans ménagement. « J'apprends, mon très cher et bien-aimé fils, lui écrit-elle, que vous êtes infirme et dans une extrême faiblesse. Je voudrais savoir quelle est cette infirmité, et si elle est habituelle ou passagère? Pour les passagères, il n'en faut point faire état, lorsqu'il est question d'accomplir ce que Dieu demande de nous; mais les habituelles sont à craindre... Sûrement vous vous épuisez trop dans les fonctions de votre charge, quoique je vois bien que Dieu vous honore beaucoup de vous donner de si nobles emplois. Si vous voulez rendre quelque service à Notre-Seigneur, vous devez vous fortifier et vous conserver. Mais il me semble que vous soyez las de vivre? Hé! pourquoi, puisque votre vie est si bien employée pour la gloire de Dieu? »

Après ces douces sermons, le besoin de s'humilier lui inspire un aimable retour vers le passé : « Lorsque j'ai appris que vous étiez malade et si affaibli, continue-t-elle, j'ai

c  
c  
c  
l-  
la  
re  
  
pr  
pa.  
le s  
ger  
per.  
M. c  
trist  
calc  
révé  
de n  
a écr  
mais  
et l'in  
petite

pensé que nous pourrions bien nous rencontrer sur le chemin de l'éternité. Mais aussitôt une autre pensée m'est venue, que, s'il en était ainsi, vous me devanceriez dans le terme, puisque je n'ai point de vertus, et que déjà vous me devancez dans l'état où Dieu vous a appelé. Je n'ai que dix-neuf ans de plus que vous, et ces années-là me donnent de la confusion. Vous étiez religieux que vous n'aviez guère plus de vingt ans, et moi, j'en avais trente et un lorsque j'ai quitté le monde; enfin, mon très cher fils, vous avez plus travaillé que moi. Achevez donc, ou plutôt que Dieu, par sa bonté, achève son œuvre en vous. Priez-le qu'il me fasse miséricorde, et qu'il oublie tous mes défauts. Je jouis cependant d'une grande paix, parce que j'ai affaire à un bon Père qui m'a toujours comblée de grâces. J'espère qu'il me les continuera, et qu'à la mort il me recevra dans son sein, sous la faveur de sa très sainte Mère. Quand vous en apprendrez la nouvelle, mendiez-moi le plus de messes que vous pourrez; je vous en supplie, j'ai cette confiance en vous. »

La Servante de Dieu avait pu, de son lit de douleurs, prendre en main les intérêts de sa communauté, compromis par d'injustes rapports. Les Ursulines partageaient en cela le sort de leur évêque, et l'on peut dire de presque tous les gens de bien de la colonie, qui eurent beaucoup à souffrir pendant les quinze à dix-huit mois du gouvernement de M. de Mézy (1663-1665). « On ne saurait croire, écrivait avec tristesse Marie de l'Incarnation, combien il s'est trouvé de calomniateurs contre Monseigneur notre prélat, contre les révérends Pères, contre nous, et contre plusieurs personnes de mérite; et cela généralement à cause du temporel. L'on a écrit des lettres diffamatoires qui sont allées jusqu'au roi; mais Sa Majesté a découvert les fourberies des calomniateurs et l'innocence des serviteurs de Dieu. » Il s'agissait, pour la petite famille de Sainte-Ursule, des concessions de terres in-

cultes qui leur avaient été faites naguère par la compagnie des Cent-Associés, et dont on leur disputait la jouissance. La plus importante était la seigneurie dite de Sainte-Croix, située sur la rive droite du fleuve, à trente-six milles de Québec. On voit, par les annales du couvent, que les religieuses n'en tiraient alors aucun revenu, et que même dans la suite leurs heureux censitaires « payaient en tout, dans les bonnes années, cent quarante et une livres de redevance ». Il n'y avait pas de quoi prendre jalousie!

« On voulut, reprend la Vénérable Mère, nous enlever nos concessions, disant que nos titres, tout confirmés qu'ils sont, n'étaient que tromperies. Cela était en débat au moment que je me trouvais presque à l'extrémité; Notre-Seigneur néanmoins me fit la grâce de pouvoir écrire contre ces Messieurs. J'envoyai mes papiers à M. le gouverneur, le suppliant de surseoir à cette affaire jusqu'à l'arrivée de M. de Tracy, qui réglerait les choses après en avoir pris connaissance. Il m'accorda cette grâce, malgré son conseil, qui déclama d'une manière étrange contre moi. »

Ce n'était pas en vain que la digne supérieure attendait paix et justice de ce nouveau représentant de la France; tout le pays soupirait après sa venue. On savait que Louis XIV l'avait investi de pouvoirs extraordinaires; « si grands, disait Marie de l'Incarnation après en avoir lu le texte, qu'ils ne peuvent être plus considérables à moins d'être monarque absolu. » Lieutenant général de Sa Majesté dans l'Amérique septentrionale, le marquis de Tracy venait à ce titre en Canada, et devait y être suivi de MM. de Courcelles et Talon, l'un choisi comme gouverneur, l'autre comme intendant. Ce fut le 5 juin 1665, qu'après avoir visité la Guyane et nos autres colonies d'Amérique, M. de Tracy arriva en rade de Québec. La ville, qui ne comptait encore que soixante-dix maisons, s'était mise en frais pour le recevoir; mais il refusa

ces honneurs. Sa première visite fut à l'église, où, tandis que retentissait l'hymne d'actions de grâces, ce noble chrétien se tenait à genoux, sur le pavé du sanctuaire, comme le dernier mousse de l'équipage. Québec vit encore arriver successivement vingt-quatre compagnies du régiment de Carignan, armée d'élite qui, l'année précédente, s'était signalée contre les Turcs, au combat de Saint-Gothard. « Les Français nés dans le pays, et plus encore les sauvages, dit l'abbé Ferland, regardaient comme un spectacle nouveau et merveilleux ces troupes régulières, précédées de la musique guerrière, défilant sous leurs drapeaux, et manœuvrant avec un ensemble dont on n'avait pas l'idée au Canada. »

La Mère de l'Incarnation ne tarda pas à ressentir personnellement la bienveillance du délégué royal. « M. de Tracy, ayant pris connaissance de nos affaires, nous a promis sa protection, écrit-elle au mois d'août 1665; il attend que M. l'intendant soit arrivé pour régler toutes choses. » Et, voyant avec quel zèle il embrassait le bien général : « Déjà, il a fait de très beaux règlements; je crois que c'est un homme choisi de Dieu pour l'établissement solide de ces contrées, pour la liberté de l'Église et pour l'ordre de la justice. Il montre une haute piété; toute sa maison, les officiers, les soldats, imitent son exemple. Quoique âgé de soixante-deux ans, il veut marcher en personne contre les Iroquois, afin que rien ne manque pour assurer cette expédition. Il a fait des merveilles dans les îles d'Amérique, où il a réduit tous les peuples à l'obéissance du roi; nous espérons qu'il ne fera pas moins parmi les nations du Canada. »

L'hiver étant proche, on remit à l'année suivante la campagne principale. En attendant, le pays se couvrait de forts; on préparait un grand nombre de bateaux plats pour passer les sauts et les courants; quelques tentatives partielles annonçaient aux barbares le sort qui les attendait. Ce qui est

particulièrement admirable dans les souvenirs de cette époque, ce sont les dispositions dans lesquelles s'entretenaient nos vaillantes troupes. « Toute l'armée est bien résolue de signaler sa foi et son courage, écrivait la Vénérable Mère à son fils. On fait entendre aux soldats qu'il s'agit d'une guerre sainte, où il n'est question que de la gloire de Dieu et du salut des âmes, et où il y a plus de profit à faire pour le ciel que de fortune pour la terre. Et, afin de les y animer, on tâche de leur inspirer de véritables sentiments de piété et de dévotion. C'est en cela que nos révérends Pères font merveille. Cinq cents de ces braves ont pris le scapulaire de la sainte Vierge; c'est nous qui les faisons, à quoi nous travaillons avec bien du plaisir. Ils disent tous les jours le chapelet de la sainte Famille avec tant de foi, que Dieu a fait voir par des miracles que leur ferveur lui est agréable. » Ce chapelet de la sainte Famille était l'une des pratiques de la confrérie récemment établie, sous ce vocable, par M<sup>sr</sup> de Laval, et dont tous les témoignages du temps parlent comme d'une bénédiction signalée de Dieu sur l'Église du Canada.

Plusieurs fêtes religieuses, telles que Québec n'en avait jamais vues, précédèrent le départ de l'armée et ravivèrent encore la piété dans les âmes. Les Ursulines s'y trouvaient intéressées. « Nous avons eu notre part, mandait la Servante de Dieu à son fils, de la translation qui s'est faite des corps de saint Flavien et de sainte Félicité, donnés par le souverain pontife à Monseigneur notre évêque pour ce pays. On y avait joint d'autres reliques insignes. Quarante-sept ecclésiastiques, en surplis, chapes, chasubles et dalmatiques, assistaient à la procession. Comme il fallait porter les reliques dans les quatre églises de la ville, nous eûmes la consolation de voir cette magnifique cérémonie. M. de Tracy, vice-roi; M. de Courcelles, gouverneur, avec les deux plus considérables de la noblesse, portaient le dais. Les plus élevés en

dignité parmi les ecclésiastiques s'étaient chargés des quatre grandes châsses, posées sur des brancards richement ornés; la procession, sortant d'une église, y laissait une des châsses. La musique ne cessa point, tant durant le chemin qu'aux stations. Monseigneur suivait les saintes reliques et la procession en habits pontificaux. Peu de jours auparavant, il avait consacré et dédié l'église cathédrale avec une pompe splendide, et il se promet de consacrer la nôtre l'année prochaine. Je n'aurais jamais osé espérer de voir une si grande magnificence dans l'Église du Canada, où, lors de mon arrivée, tout était inculte et barbare. C'est une chose ravissante de voir M. de Tracy se rendre le premier à toutes ces saintes cérémonies, car il n'en perdrait pas un moment; on l'a vu passer jusqu'à six heures de suite dans l'église. Son exemple a tant de force, que le peuple le suit comme des enfants suivent leur père. Il favorise et soutient la religion par sa piété, et par le crédit qu'il a universellement sur tous les esprits. »

Ce fut le 14 septembre 1666, en la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, que nos troupes se mirent en mouvement; une pieuse pensée avait dicté le choix de ce jour. Douze cents Français et une centaine d'Indiens composaient le corps d'expédition. C'était le canton des Agniers que l'on allait attaquer, comme s'étant toujours montré le plus perfide et le plus traître entre les cinq tribus iroquoises. L'un des chefs de ce canton était alors prisonnier à Québec, au fort Saint-Louis. « Lorsque l'armée fut rangée pour partir, raconte Marie de l'Incarnation, M. de Tracy la fit défilér devant ce sauvage : « Voilà, lui dit-il, que nous allons chez « toi; qu'en dis-tu? » A ces mots, les larmes lui tombèrent des yeux, voyant des troupes en si bel ordre : « Ononthio, « répondit-il, je vois bien que nous sommes perdus, mais « notre perte te coûtera cher; je t'avertis qu'il y demeurera

« beaucoup de tes jeunes gens, parce que notre nation se  
 « défendra jusqu'à l'extrémité. Je te prie seulement de sauver  
 « ma femme et mes enfants. » On lui promit de le faire, si la  
 chose était possible. »

Quelques jours après ce départ, accompagnant de ses prières l'armée en marche : « Les ennemis, écrivait-elle, ont de bons forts et des canons; ils sont courageux, et sans doute ils donneront de la peine; mais nos soldats français sont si fervents, qu'ils ne craignent rien et osent tout entreprendre. Ils ont résolu de porter les canons sur leur dos dans les rapides, et même des chaloupes, ce qui est une chose inouïe. Il semble à toute cette milice qu'elle va assiéger le paradis, et qu'elle espère le prendre et y entrer, parce que c'est pour le bien de la foi et de la religion qu'elle va combattre. Nous venons d'apprendre ces nouvelles, et l'on nous assure de plus que toute l'armée est en bonne santé, que M. le gouverneur conduit l'avant-garde et M. de Chambly l'arrière-garde; M. de Salières est le colonel du régiment, et M. de Tracy, comme généralissime, commande à tout le corps. Nos nouveaux chrétiens sauvages suivent l'armée, avec nos jeunes Français-Canadiens, qui sont très vaillants et courent dans les bois comme des sauvages. Nous ne saurions avoir de nouvelles du combat avant quinze jours. Cependant toute la ville est en prières, et l'on a commencé l'oraison des Quarante-Heures, qui se fera tour à tour dans les quatre églises, parce que du bon ou du mauvais succès de cette guerre dépend le bien ou le mal de tout le pays. »

Enfin, le 12 novembre, la Vénérable Mère transmettait à son cher correspondant l'heureuse issue de la campagne. Nous ne pouvons citer que quelques fragments de cette lettre, dont le récit vif et animé peint au naturel l'entrain qui avait accompagné la victoire. « Nos treize cents hommes, dit-elle, allaient au combat comme à un triomphe. Ils ont marché

par les endroits les plus difficiles qu'on puisse imaginer, parce qu'il y faut passer à gué plusieurs rivières, et suivre des sentiers qui n'ont pas plus d'une planche de largeur, pleins de racines et de fondrières. On compte cent cinquante lieues, depuis Québec jusqu'aux forts construits sur la rivière des Iroquois; ce chemin est assez facile parce qu'on y peut aller en canot ou en chaloupe, sans être arrêté par beaucoup de rapides. Mais pousser au delà, c'est une merveille, attendu qu'il faut porter à dos les vivres, les armes et le bagage... Les chefs d'ailleurs se chargent comme les autres, aucune bête de somme ne pouvant aller par des lieux si étroits et si dangereux. Ils se sont trouvés en des périls extrêmes. Un Suisse voulut, en traversant une rivière, porter M. de Tracy, qui est un des plus grands hommes que j'aie vus; quand il fut au milieu, où heureusement se rencontra une roche, il le jeta dessus, étant sur le point de défaillir; mais un Huron, fort et courageux, se mit promptement à l'eau pour le retirer du danger, et le transporta à l'autre bord...

« L'armée approcha des villages iroquois le jour de sainte Thérèse; le temps était si mauvais; qu'on désespérait de pouvoir rien faire. M. de Tracy néanmoins ne perdit pas cœur et fit marcher les troupes toute la nuit. L'alarme se répandit bientôt parmi les barbares, qui, pour se mieux défendre, firent fuir en toute hâte les femmes et les enfants. Nos gens avançaient, tambour battant, résolus de les attaquer de force, sans chercher d'autres ruses ou adresse que leur courage et la protection de Dieu. Les voyant donc approcher, en ordre et sans crainte, les Iroquois furent tellement saisis de frayeur, que, sans attendre l'attaque, ils abandonnèrent leur village et se retirèrent dans un autre. Nos soldats, y étant entrés, le pillèrent, y mirent le feu et poursuivirent l'ennemi... Le chef du second village n'attendit pas

les Français, mais fut le premier à prendre la fuite. Tout le monde le suivit, en sorte que leurs quatre bourgs demeurèrent vides d'hommes, mais si fournis de vivres, d'ustensiles et de toutes sortes de commodités, que rien ne leur manquait. On croyait n'y trouver que des chaumières et des huttes de bergers, et tout paraissait si beau et si agréable, que M. de Tracy et sa suite en étaient surpris; il s'y trouvait des cabanes de cent vingt pieds de long, larges à proportion, pouvant contenir chacune huit ou neuf familles.

« La première chose que l'on fit fut de chanter le *Te Deum*, pour louer Dieu d'avoir lui-même triomphé de ses ennemis par la frayeur. Les quatre ecclésiastiques qui accompagnaient l'armée dirent la sainte Messe; puis on planta partout la croix avec les armes de France, pour prendre possession de toutes ces contrées au nom de Sa Majesté. Comme feux de joie, on mit le feu aux quatre bourgs ainsi qu'aux forts, et l'on brûla tous les grains, tant ceux qui étaient amassés que ceux qui étaient encore sur pied dans les campagnes. Les cabanes et les greniers étaient si remplis de vivres, qu'il y en avait assez, dit-on, pour nourrir le Canada deux années entières; tout fut brûlé, après qu'on eut réservé le nécessaire pour la subsistance de l'armée. »

Dans un des bourgs, on trouva un vieillard qui s'était caché sous un canot, et que M. de Tracy voulut bien épargner. « Cet homme, continue Marie de l'Incarnation, avoua que lorsque ceux de son village aperçurent cette grosse armée, qui leur paraissait de plus de quatre mille hommes, ils furent si effrayés, que le capitaine se leva et dit aux autres : « Mes frères, sauvons-nous! Tout le monde est « contre nous! » Là-dessus, il prit la fuite, et tous de le suivre. Les ennemis ne se trompaient pas de croire l'armée si nombreuse; elle paraissait telle, même aux nôtres, et M. de Repentigny, qui commandait les Français-Canadiens,

m'a assuré qu'étant monté sur une hauteur pour découvrir s'il n'y avait pas quelques Iroquois, il jeta la vue sur nos troupes et les trouva si nombreuses, qu'il crut que les bons anges s'y étaient joints, de sorte qu'il en demeura tout éperdu : ce sont ses termes. »

Après avoir narré les incidents du retour : « Notre-Seigneur, conclut-elle, a exaucé dans sa bonté les prières que nous faisons ici pour le succès de cette guerre. L'oraison des Quarante-Heures n'a pas été interrompue, depuis le 1<sup>er</sup> octobre jusqu'au 2 novembre, que nous avons reçu des nouvelles de l'armée. Les prières n'étaient pas moins continues dans les familles en particulier, que dans les églises pour le public. Mais, ayant appris la déroute des ennemis, nous avons changé nos supplications en actions de grâces, et le *Te Deum* a été chanté avec beaucoup de pompe et de solennité... Je vous envoie, mon cher fils, ce petit abrégé pour vous faire bénir Dieu de ses grandes assistances sur nos Français, qui sont tous de retour et en bonnes dispositions. »

Ce désastre de la fière tribu des Agniers porta les cantons voisins à demander la paix sans conditions, ou plutôt en se soumettant à tout ce qu'on exigerait d'eux. Ils durent, pour obtenir des missionnaires, envoyer à Québec plusieurs familles en otage. Les Ursulines y gagnèrent de pouvoir enfin exercer leur zèle sur les filles des bourreaux de nos saints martyrs. Chose étonnante, ces enfants que la Mère de l'Incarnation nommait autrefois sans les connaître « de petites harpies », à cause de la cruauté de leur race, se trouvèrent les plus accessibles à la vertu et à la bonne éducation. « Une femme iroquoise, écrit-elle, nous a donné sa fille, à condition qu'elle serait Française comme nous. Cette enfant, qui a beaucoup d'esprit, a tellement pris goût déjà aux mystères de la foi et à nos habitudes, qu'elle ne veut plus retourner

chez ses parents. Elle tient de l'humeur des femmes de sa nation, qui sont les créatures du monde les plus douces et les plus dociles. » La vénérable supérieure paraît avoir eu un faible pour ses petites Iroquoises : « Ce sont, répète-t-elle plusieurs fois dans ses lettres, les plus jolies et les plus dociles de toutes nos élèves. » M. de Tracy confia lui-même aux Ursulines plusieurs de ces enfants, aussi bien que d'autres filles indiennes, retenues jusque-là captives dans le pays vaincu, et dont il avait négocié la liberté.

Parmi ces dernières se trouvaient deux jeunes Françaises de la campagne, Madeleine Bourgery et Anne Baillargeon, enlevées naguère aux environs de Québec par les Iroquois. « Le bon seigneur, disent les annales du couvent en parlant du marquis de Tracy, les avait rachetées, adoptées comme ses propres enfants et placées dans notre pensionnat, s'engageant à payer pour leur pension quarante-huit écus par an. » Lorsqu'elles entrèrent au monastère, une scène touchante se produisit. Ayant aperçu dans la salle de communauté le portrait de la Mère Saint-Joseph<sup>1</sup>, Anne parut tout émue et comme hors d'elle-même : « Ah! s'écria-t-elle, c'est elle, c'est celle-là qui m'a parlé! Elle avait le même habit. » Les religieuses, fort étonnées de cette exclamation, voulurent en savoir davantage. Alors la jeune fille leur raconta qu'ayant été emmenée captive à l'âge de neuf ans, elle prit tellement goût à la vie libre et errante au milieu des forêts, qu'elle se détermina à passer parmi les sauvages le reste de ses jours. Quand les Français eurent contraint les barbares à rendre tous leurs prisonniers, elle

<sup>1</sup> Ce portrait de Marie de Saint-Joseph avait été envoyé de France aux Ursulines de Québec. « Vous me faites espérer le portrait de notre chère sœur, écrivait en 1653 la Servante de Dieu à la Mère Françoise de Saint-Bernard, cela nous la remettra devant les yeux et donnera de la consolation à celles qui l'ont vue, et de la vénération à celles qui viendront après nous. »

se cacha dans les bois, de peur qu'on l'obligeât à quitter la famille qui l'avait adoptée. Mais au moment où elle croyait avoir échappé aux recherches, une religieuse, dont elle reconnaissait les traits dans ce tableau, lui était apparue, la menaçant de la châtier sévèrement si elle ne retournait parmi les Français. Saisie de frayeur, elle sortit du bois et alla se réunir aux autres captifs que l'on mettait en liberté.

Il ne fut pas jusqu'au célèbre ambassadeur iroquois, Garakontié, qui ne fournit en ce temps aux Ursulines l'occasion d'exercer leur charitable zèle. Doué d'une délicatesse de sentiments et d'une loyauté bien rares parmi les siens, ce *Bayard des sauvages*, comme on l'a nommé, s'était concilié l'estime et la reconnaissance des Français; il en avait arraché un grand nombre aux feux de ses compatriotes, et les avait lui-même ramenés dans leurs pays. « Garakontié, disent les traditions du monastère, connaissait fort bien le chemin du couvent, ainsi que la généreuse marmite de Madame notre fondatrice. Aussi, chaque fois qu'il venait à Québec, était-on sûr de le voir arriver à la grille, accompagné d'une suite de ces farouches guerriers dont les exploits avaient si souvent terrifié la colonie. C'est dans une de ces visites que notre Vénérable Mère de l'Incarnation lui fit présent d'une ceinture, en forme d'écharpe, qu'elle avait fait broder par les jeunes religieuses. Ce cadeau lui parut magnifique; il le conserva comme un trésor inestimable, et ne cessa depuis de l'étaler à l'admiration de ses compatriotes, ainsi que l'attestent les écrits des missionnaires. » Déjà chrétien dans son cœur, Garakontié eut enfin le courage de briser les liens qui le retenaient au paganisme. « Monseigneur notre prélat, écrivait la digne supérieure en 1670, a baptisé ce fameux capitaine; M. le gouverneur a été son parrain et lui a donné le nom de Daniel. »

Tout favorisait alors l'action de la France au Canada. Ses ennemis, forcés de se rendre, acceptaient les enseignements de la foi; des chrétientés modèles se formaient parmi eux. Dans la tribu même des Agniers, Dieu allait bientôt moissonner la sainte Iroquoise, Catherine Tégakwita (1656-1680), fleur virginale qui embauma de ses vertus la mission du Sault Saint-Louis<sup>1</sup>. Il est vrai que, dans la suite, les guerriers des Cinq-Cantons, excités par les Anglais leurs voisins, levèrent encore contre nous la hache de guerre; ils ne furent abattus sans retour qu'en 1696, sous le comte de Frontenac. Mais la Vénérable Mère de l'Incarnation ne devait pas être témoin de ces sanglantes reprises; elle put goûter, au soir de sa vie, le bonheur si chèrement acheté d'une ère de repos. En parcourant sa correspondance, de 1665 à 1671, on éprouve un véritable charme à la voir se réjouir et s'étonner de la prospérité croissante du pays, dont elle augure de grandes choses pour le bien de la religion.

« L'argent, qui était rare dans la colonie, écrivait-elle peu après l'arrivée de M. de Tracy, y est à présent fort commun, ces Messieurs en ayant beaucoup apporté; ils payent en argent tout ce qu'ils achètent, ce qui accommode beaucoup nos habitants... C'est une chose surprenante de voir comme le pays se peuple et multiplie; aussi dit-on que Sa Majesté n'y veut rien épargner, y étant excitée par les gentilshommes venus ici, lesquels trouvent ce séjour ravissant en comparaison des îles d'Amérique d'où ils viennent, et où la chaleur est extrême. Ces îles, à la vérité, sont riches à cause des sucres et du tabac que l'on en exporte; mais il n'y peut venir de blé. Ici, au contraire, les blés, les légumes et toutes sortes de grains croissent en abondance; la terre est une terre à fro-

<sup>1</sup> Une pétition a été adressée au Saint-Père, en 1885, par la tribu indienne et catholique des Hatheads, en vue d'obtenir la canonisation de « leur sœur bien-aimée, Catherine Tégakwita ».

ment; plus on la découvre en abattant les forêts, plus elle est fertile et abondante. Cette abondance néanmoins n'empêche pas qu'il n'y ait ici un grand nombre de pauvres. La raison en est que, quand une famille commence une habitation, il lui faut deux ou trois années avant d'arriver à se suffire; mais ces premières difficultés étant passées, nos gens commencent à être à l'aise et, s'ils ont de la conduite, deviennent riches avec le temps... On trouve maintenant quantité de belles bourgades, des villages et des hameaux, dans une étendue de plus de cent lieues, sans parler des habitations solitaires et écartées. »

Dieu et la France, tels sont les deux grands mobiles auxquels Marie de l'Incarnation rapporte tout ce qui l'intéresse au sein de la colonie. « Ce qu'on recherche le plus ici, se plait-elle à répéter, c'est la gloire de Dieu et le salut des âmes; c'est à cela qu'on travaille. » Elle jetait un regard d'envie sur ces fertiles régions situées au sud du Saint-Laurent, aujourd'hui les plus peuplées et les plus riches des États-Unis : « Si la Nouvelle-Hollande, actuellement occupée par les Anglais, appartenait au roi de France, écrivait-elle en 1667, on serait maître de tous les peuples qui nous en séparent, et l'on y ferait une colonie française admirable. Les forts que nos soldats ont élevés sur la rivière des Iroquois vont être maintenus avec leurs garnisons; on y défriche beaucoup, surtout au fort de Chambly et à celui de Sorel. Ces Messieurs, qui sont fort honnêtes gens, y établissent avec la permission du roi de petites colonies. Ils y vivent de ménage, ayant des bœufs, des vaches, des volailles; ils y trouvent de beaux lacs fort poissonneux, et la chasse y est abondante en tout temps. » — « C'est une chose merveilleuse, disait-elle ailleurs à son fils, d'entendre parler de la beauté et de la bonté de ce pays-là. Une grande étendue est déjà en culture; on y voit de très belles prairies où l'herbe croît

haute comme des hommes; les cannes de blé d'Inde sont de dix, de douze et de treize pieds de hauteur; les épis ont une grande coudée, et chaque épi donne plus de quatre cents grains. » Et, signalant les munificences royales à l'égard des colons de la Nouvelle-France : « Sa Majesté, annonce-t-elle, vient d'envoyer au Canada des chevaux, des cavales, des chèvres et des moutons, afin de pourvoir le pays de troupeaux et d'animaux domestiques. On nous a donné pour notre part deux belles cavales et un cheval, tant pour la charrue que pour le transport. »

Nouvelles surprises, deux ou trois ans plus tard, lorsque M. Talon, chargé des travaux d'intérieur, introduisit à Québec des industries jusque-là inconnues. « Il a donné ordre, écrit-elle, que l'on travaille le chanvre et qu'on fabrique des toiles et des serges; cela a commencé et grossira peu à peu. Il fait construire une halle, une brasserie et aussi une tannerie, à cause du grand nombre de bêtes à peaux qu'il y a en ce pays. Ces manufactures n'étaient point en usage par le passé en Canada; si elles réussissent, elles diminueront beaucoup les grandes dépenses qu'il faut faire pour tout tirer de la France. On presse vivement les femmes et les filles d'apprendre à filer; on veut que nous y formions nos séminaristes, tant Françaises que sauvages, et on nous offre de la matière pour cela. » — « Enfin, conclut-elle en une autre lettre, le pays s'est plus fait et les affaires ont plus avancé depuis que M. Talon est ici comme intendant, que depuis que les Français y habitent. »

Le marquis de Tracy, qui tenait la haute main à toutes ces entreprises, ne séjourna que deux ans dans la colonie : « Nous allons perdre M. de Tracy, mandait la Vénérable Mère à son fils, en octobre 1667; le roi, qui le rappelle en France, a envoyé un grand vaisseau de guerre pour l'emmener avec honneur. Cette nouvelle Église, et le Canada en

général, perd plus en lui qu'il n'est possible de dire; car il a mené à bonne fin des expéditions qu'on n'aurait jamais osé entreprendre ni espérer. Dieu a accordé ces succès à la grande piété de son serviteur, qui a gagné tout le monde par ses bonnes œuvres et par les exemples de vertu et de religion qu'il n'a cessé de donner. Nous perdons beaucoup pour notre particulier; il nous fait construire une chapelle qui lui coûtera plus de deux mille cinq cents livres. C'est le meilleur ami que nous ayons eu depuis que nous sommes en ce pays. »

Cette chapelle, dont parle la Servante de Dieu, était une annexe de l'église du couvent, que M<sup>me</sup> de la Peltrie venait de faire rebâtir à ses frais. Le généreux marquis en avait posé la première pierre au mois d'avril 1667. Quelques jours avant son départ, il voulut donner aux Ursulines une dernière marque d'intérêt, en assistant à la dédicace de leur église. « Monseigneur notre évêque, continue la digne supérieure, en fit la consécration, à la prière de M. de Tracy, sous le nom du grand saint Joseph, avec une magnificence extraordinaire. Tout y fut ravissant, et les cérémonies exactement à la romaine. »

Cependant Marie de l'Incarnation portait sans relâche les douloureuses infirmités dont nous avons parlé, et s'accusait souvent de se mal acquitter de sa charge. Elle y fut néanmoins confirmée en 1667, pour trois nouvelles années. « J'estimais que la communauté aurait pitié de moi, mandait-elle au P. Poncet, et qu'elle me délivrerait de la supériorité. Mes prières n'ont point été écoutées; ainsi, il m'a fallu subir ce second joug et joindre ce fardeau à celui de mes douleurs. Que la sainte volonté de Dieu soit accomplie! Il me donne cette charge à l'âge de soixante-sept ans; il me donnera aussi des forces pour la porter, car je me sens une nouvelle vigueur dans nos affaires, quoiqu'il s'en présente de très

épineuses. » — « Toute ma ressource, disait-elle encore, est dans la protection de la très sainte Vierge, notre divine supérieure. C'est elle qui soutient notre famille d'une manière secrète, mais efficace; elle qui fait toutes nos affaires; qui nous a relevées de notre incendie et d'une infinité d'autres accidents, sous le poids desquels nous devons naturellement être accablées. Comme nous n'avons pu, ces dernières années, avoir des religieuses de France, elle nous a donné six novices du pays, pour nous aider à remplir nos fonctions qui croissent de jour en jour. »

La communauté de Québec comptait alors vingt-deux religieuses, dont quatre sœurs converses. La vénérable supérieure venait de fermer les yeux à la Mère Saint-Dominique, sœur de M<sup>me</sup> d'Ailleboust, qui avait eu l'avantage de se former à la vie religieuse sous sa direction. Elle était sur le point de perdre la sœur Saint-Laurent, dont elle a laissé un si bel éloge que nous avons rapporté ailleurs. « Si j'avais eu toutes les couronnes de la terre, disait joyeusement cette bonne sœur sur son lit d'agonie, je les aurais toutes données pour acheter la qualité de sœur converse dans une maison de Sainte-Ursule! »

Les élèves pensionnaires et les domestiques portaient à plus de cinquante le nombre des personnes habitant le monastère, chiffre considérable pour le temps et pour le pays. La Mère de l'Incarnation ne se trouvait pas néanmoins assez riche en sujets pour travailler à une fondation. « L'on a eu quelque dessein de nous établir à Montréal, écrivait-elle à M<sup>sr</sup> l'archevêque de Tours; mais l'affaire a été remise, et M. l'abbé de Queylus, qui en est le seigneur spirituel et temporel pour Messieurs de Saint-Sulpice, nous promet sa protection lorsque les choses seront en état. Nous ne sommes pas fâchées de ce retard, n'étant pas encore de force à entreprendre un établissement de cette importance. Monseigneur,

qui ne fait rien qu'avec prudence, est aussi de ce sentiment <sup>1</sup>. »

En attendant l'heure des fondations, qu'elle ne devait pas voir ici-bas, la Servante de Dieu s'appliquait à affermir dans son monastère l'esprit de l'institut. Elle multipliait ses soins pour y développer le double apostolat près des jeunes Françaises et près des filles indiennes. Quant à ces dernières, elle-même leur préparait des maîtresses capables de les instruire : « Mon occupation pendant les matinées d'hiver, écrivait-elle à son fils en 1668, est d'enseigner à nos jeunes sœurs ce que je sais des langues du pays. Quelques-unes vont jusqu'à savoir les préceptes et à analyser les mots, pourvu que je leur traduise le sauvage en français; mais d'apprendre le dictionnaire, ce leur est une peine, ce leur sont des épines!... Comme ces choses sont très difficiles, j'ai résolu de laisser avant ma mort le plus d'écrits qu'il me sera possible. Depuis le commencement du carême dernier jusqu'à l'Ascension, j'ai rédigé en algonquin l'histoire sacrée et autres choses saintes; puis un dictionnaire et un catéchisme iroquois qui est un trésor. L'année dernière, j'écrivis un gros dictionnaire français-algonquin et un autre algonquin-français <sup>2</sup>. Je vous dis cela, mon cher fils, afin de vous faire voir que la bonté divine me donne assez de forces pour laisser à mes sœurs de quoi travailler à son service. »

<sup>1</sup> Les Ursulines ne se sont jamais établies à Montréal, où devait bientôt fleurir la congrégation des sœurs de Notre-Dame, destinées également à l'éducation des jeunes filles. La vénérable sœur Marguerite Bourgeois, venue de France au Canada en 1653, en fut la fondatrice; elle eut à soutenir, comme les Ursulines, toutes les épreuves de ces temps difficiles, et mourut l'an 1700, en odeur de sainteté. Sa congrégation, extrêmement prospère, est aujourd'hui l'une des gloires religieuses du Canada. La cause de béatification de la vénérable sœur Bourgeois a été introduite en cour de Rome en 1878, un an après celle de la Mère de l'Incarnation. Le Canada apprécie, comme on le voit, le mérite des humbles et courageuses femmes qui ont affermi sur son sol le bienfait de l'éducation chrétienne.

<sup>2</sup> Ce qui restait de ces précieux manuscrits, après un second incendie que subit le monastère en 1686, fut donné par les Ursulines de Québec, vers le commencement de ce siècle, à des missionnaires qui allaient évangéliser les tribus sauvages du Nord.

On fit grand bruit, à cette époque, du projet que Louis XIV avait formé de *franciser*, par l'éducation de la jeunesse, les tribus indiennes du Canada. Les missionnaires devaient élever à la française un certain nombre de garçons, et les Ursulines faire de même pour les filles. Familiarisée depuis trente ans avec le caractère de ces enfants de la forêt, la Mère de l'Incarnation savait à quoi s'en tenir sur la réussite de ce plan. Si, par le mot *franciser*, on entendait l'adoucissement des mœurs, les vertus acquises sous l'influence du christianisme, c'était le but qu'elle et ses filles avaient toujours poursuivi et presque constamment réalisé. Quant à les plier complètement aux habitudes des peuples civilisés, elle en exposait à son fils les nombreux obstacles : « Puisque Sa Majesté le veut, lui disait-elle, nous sommes prêtes à le faire, à cause de l'obéissance que nous lui devons, et surtout parce que nous ne voulons rien refuser de ce qui est pour la plus grande gloire de Dieu. C'est toutefois une chose presque impossible de les franciser de la sorte; l'expérience en est faite : parmi toutes celles qui ont passé par nos mains, à peine en avons-nous civilisé une sur cent. Nous leur trouvons de la docilité et de l'esprit; mais, lorsqu'on y pense le moins, elles grimpent comme des écureuils sur notre palissade, et s'en vont rejoindre leurs parents dans les bois, où elles trouvent plus de plaisir que dans tous les agréments de nos maisons françaises. L'humeur sauvage est ainsi faite : elles ne peuvent être contraintes; si elles le sont, elles deviennent mélancoliques, et la mélancolie les rend malades. D'ailleurs, les sauvages aiment extrêmement leurs enfants; lorsqu'ils les savent tristes, ils passent par-dessus toute considération pour les ravoir, et il nous faut les rendre. »

Parlant des Iroquoises, qui annonçaient de meilleures dispositions : « Je ne sais, ajoute-t-elle, si elles seront plus capables d'être civilisées que les autres, et si elles retien-

dront la politesse française dans laquelle nous les élevons ; je n'attends pas cela d'elles, car elles sont sauvages, et cela suffit pour ne le pas espérer. »

Puis il fallait vêtir ces enfants à la française et les fournir de toutes choses, « attendu que leurs parents, dit encore la bonne Mère, croient nous obliger beaucoup en nous les donnant gratuitement ; dès qu'elles entrent au séminaire, ils ont soin de remporter leurs pauvres haillons, et nous les laissent nues ; aussi sommes-nous fort chargées. » Le régime du couvent répondait à cette gêne. « Depuis trente et un ans que nous sommes en ce pays, pouvait-elle écrire en 1670, nous avons eu le loisir d'oublier les délices de l'ancienne France, dont nous savons nous passer. » Et détaillant ingénument à son fils les ressources qu'offrait alors le jardin du monastère : « On y fait, raconte-t-elle, la récolte des légumes comme celle du blé, pour en user tout l'hiver jusqu'à la fin de mai, que la neige couvre la terre. Quant aux arbres, nous avons des pruniers, lesquels, étant bien fumés et cultivés, nous donnent du fruit en abondance pendant trois semaines. On ne fait point cuire les prunes au four, parce qu'il n'en reste qu'un noyau couvert d'une peau, mais on en fait de la marmelade avec du sucre qui est excellente ; nous faisons la nôtre avec du miel, et cet assaisonnement nous suffit pour nous et pour nos enfants. On fait encore confire des groseilles vertes, comme aussi du piminan, sorte de fruit sauvage que le sucre rend agréable. L'on commence à avoir des pommes de rainette et de calville, très belles et très bonnes ; mais les plants en sont venus de France. Voilà nos ménages et nos régals, qui seraient comptés pour rien en France, mais qui sont ici très estimés. »

Les difficultés morales et la pénurie des ressources semblaient attacher de plus en plus la Vénérable Mère à un apôtre qu'elle chérissait du fond de ses entrailles. Le séminaire

indien était encore prospère en 1670 : « Nous avons, écrivait-elle à cette date, cinquante filles sauvages de quatre nations, qui nous consolent par leur docilité. Ce sont *les délices de nos cœurs*; elles nous font trouver, au milieu de nos travaux, des douceurs que nous ne changerions pas pour des empires. » Et, dans une autre lettre : « Nous en avons francisé plusieurs que nous avons mariées à des Français, et qui font fort bon ménage. L'une d'elles sait lire et écrire en perfection, tant en huron qu'en français; personne ne pourrait se persuader qu'elle est née sauvage. M. l'intendant en a été si ravi, qu'il l'a obligée de lui écrire quelque chose en sa langue et en la nôtre, pour l'emporter en France et le faire voir comme une chose extraordinaire. » M. Talon avait d'ailleurs au monastère sa petite troupe de protégées qu'il y avait placées, et dont il suivait les progrès.

Mais déjà, à cette époque, la guerre et la famine avaient décimé les tribus canadiennes, naguère si nombreuses; les Ursulines devaient compter, pour l'avenir, avec cette décroissance. Il n'en était pas de même de leur mission près des jeunes filles françaises, laquelle devait grandir de jour en jour. « Elles passent toutes par nos mains, disait Marie de l'Incarnation; cela réforme la colonie, et fait régner la religion et la piété dans toutes les familles. Nous avons chaque jour sept religieuses de chœur employées à leur instruction, sans compter deux converses pour les travaux extérieurs. » — « Dans cet emploi, ajoutait-elle judicieusement, il ne nous faut point d'autre étude que celle de nos règles. » Avec ce programme, dressé par leur sainte fondatrice, les Ursulines de Québec, comme leurs sœurs de France, réalisaient ce que l'on appelait alors la bonne éducation, c'est-à-dire quelque chose de solide plutôt que de brillant. Ayant un jour emprunté la main d'une de ses jeunes professes, enfant du pays et de son pensionnat, pour écrire à une religieuse de

c  
e  
r  
d  
q  
di  
P  
gr  
de  
hu  
ét  
nc  
fici  
cor  
que  
inu  
cett  
E  
fonce  
de se  
à fai  
vante  
Char  
elle c  
l'exc  
lèvre.  
sible  
tant t

France : « Vous verrez, disait-elle à sa correspondante, que ce n'est point une sauvage qui vous écrit, quoiqu'elle soit née au Canada; les esprits y sont fort bons, les caractères doux et faciles. »

Le bonheur de la Vénérable Mère était de s'envelopper dans le silence de l'humilité, quant au bien accompli au sein de sa petite famille. Répondant à son fils, qui l'avait questionnée à ce sujet : « Voilà les fruits de notre travail, lui disait-elle confidemment; j'ai bien voulu vous en révéler quelque chose, pour répondre à ce que vous avez entendu dire que les Ursulines sont inutiles en ce pays, et que les *Relations* en parlent peu. Nos révérends Pères et Monseigneur notre évêque sont enchantés de l'éducation que nous donnons à nos élèves; ils les font communier dès l'âge de huit ans, les trouvant aussi instruites qu'elles le peuvent être... Ce que nous faisons, mon bon fils, est vu de Dieu et non pas des hommes; notre clôture couvre tout, et il est difficile de parler de ce qu'on ne voit pas. » — « Mais enfin, concluait l'humble Mère, après que nous aurons fait tout ce que nous pourrons, nous devons nous dire des servantes inutiles, et de petits grains de sable au fond de l'édifice de cette nouvelle Église. »

En retraçant l'état du monastère après trente années de fondation, n'oublions pas M<sup>me</sup> de la Peltrie, qui, à l'exemple de ses Ursulines, et selon le mot d'un missionnaire, aspirait à faire « plus de fruit que de bruit ». Les fonctions de servante étaient encore les siennes, comme au premier jour. Chargée, à perpétuité pour ainsi dire, du soin de la lingerie, elle donnait de si bonne grâce ce qu'on lui demandait, que l'excuse de ne pouvoir faire mieux était toujours sur ses lèvres. Sa compassion pour les malheureux la rendait insensible à ses propres besoins. Une des sœurs lui représentant un jour que ses vêtements, usés et rapiécés, seraient

bons à donner aux pauvres : « Ah! répondit-elle avec tout l'élan de son cœur, que j'aimerais beaucoup mieux leur en donner de neufs! » On la voyait, par humilité, prendre sa part des sujétions imposées aux novices, et jamais, dit la tradition, les observances régulières n'étaient sonnées plus exactement que quand M<sup>me</sup> de la Peltrie avait le soin de la cloche. Un jour, à l'occasion du nouvel an, les petites pensionnaires étant venues lui demander sa bénédiction : « Mes pauvres enfants, leur dit-elle, à qui vous adressez-vous? à la plus méchante créature qui soit au monde! »

La Mère de l'Incarnation, bon juge en matière de vertu, confiait, en 1667, au P. Poncet l'estime qu'elle faisait de cette âme généreuse : « Madame notre Fondatrice, lui mandait-elle, court à grands pas dans les voies de la sainteté; j'en suis ravie, et si vous la voyiez, vous le seriez comme moi. » Et, deux ans plus tard : « C'est une sainte! » disait-elle à la supérieure des Ursulines de Mons, en parlant de sa pieuse amie.

Les sollicitudes de la supériorité, non plus que le poids de la vieillesse, n'enlevaient rien chez la Servante de Dieu aux tendresses de la mère pour son fils. On sent plutôt, à mesure qu'elle approche du terme, quelque chose de plus affectueux et de plus élevé encore dans l'expression de son amour maternel. « Ce sont ici les dernières voies par lesquelles vous recevrez de mes lettres cette année, lui écrivait-elle le 19 octobre 1667; dans le peu de temps qui me reste à vivre, rien ne me console, que de m'entretenir avec vous. » Dix jours plus tard, profitant d'une occasion inattendue : « Je me suis donné, lui dit-elle, la consolation de vous écrire par plusieurs voies; ce mot n'est que pour vous réitérer la sincère amitié que je porte à votre personne, qui m'est la plus chère du monde. »

Elle se rappelait avec lui, après quarante années écoulées,

I  
S  
É  
C  
JE  
SU  
PE  
VC  
C  
RA  
FRÉ  
LUI  
CE  
LES  
LA S  
DE C  
UNE  
ILS R  
PART  
TRET  
PARTI

les déchirements de leur commune séparation, aujourd'hui le sujet de leur joie en Dieu : « Lorsque, disait-elle, je vous voyais venir pleurer à notre parloir et à la grille de notre chœur; que vous passiez une partie de votre corps par le guichet de la communion; que, trouvant la porte de clôture ouverte pour les ouvriers, vous entriez dans notre cour; qu'étant averti de vous retirer, vous vous en alliez à reculons afin de chercher à me voir, mes sœurs ne pouvaient deviner les angoisses que mon cœur souffrait pour vous!... Enfin, mon très cher fils, vous voilà, aussi bien que moi, dans l'expérience des infinies miséricordes de Dieu notre bon Père; laissons-le faire, nous verrons bien des choses si nous lui sommes fidèles. » Et, quelques pages plus loin, cet aveu échappé au cœur de la mère : « Pourquoi, mon bon fils, me demandez-vous pardon de ce que vous appelez saillies de jeunesse? Il fallait que tout se passât de la sorte, pour qu'ensuite nous eussions de véritables sujets de bénir Dieu. A vous parler franchement, j'ai eu des sentiments de contrition de vous avoir fait tant de mal, depuis même que je suis en Canada. »

Les amis de la mère étaient ceux du fils; et, comme les rapports entre le Canada et la France devenaient déjà plus fréquents, elle se plaisait à lui adresser de pieux visiteurs qui lui rapportaient de ses nouvelles. M<sup>me</sup> Bourdon, femme de ce vertueux procureur du roi dont nous avons ailleurs loué les vertus, s'y rendant avec son fils : « Je vous prie, écrivait la Servante de Dieu à dom Martin, de recevoir les porteurs de cette lettre avec toutes sortes d'amitiés, parce que c'est une famille que j'aime et chéris plus qu'aucune de ce pays. Ils n'ont pas voulu partir sans vous porter un mot de ma part, afin d'avoir la consolation de vous voir et de vous entretenir. » Et en un autre lieu : « J'ai reçu de vos nouvelles particulières par M<sup>mes</sup> N. et N., qui n'avaient pas assez de

bouches pour m'en dire, tant elles étaient heureuses de vous avoir vu. »

Tandis qu'il était encore prieur à Angers, en 1664, dom Martin fut envoyé comme définiteur au chapitre général de son Ordre. En apprenant qu'il était désigné pour cette mission : « Ah! mon très cher fils, écrivait la Vénérable Mère, qui eût jamais dit, ou plutôt qui eût osé penser que, vous et moi étant demeurés seuls après la mort de votre père, Dieu vous regardât dès lors pour vous faire posséder l'inestimable bonheur de la profession religieuse, et même qu'il vous eût fait naître pour des charges si honorables et pour des emplois si éclatants?... Vous souvenez-vous bien de ce que je vous ai dit autrefois, que si je vous abandonnais, il aurait soin de vous et qu'il serait votre Père? »

Quatre ans plus tard, le pieux et savant bénédictin devenait assistant du révérend Père général de la Congrégation de Saint-Maur, qui était alors dom Audebert. On lui confiait en même temps l'inspection sur tous les noviciats, séminaires de jeunes profès et cours de théologie de l'Ordre en France. Le langage de sa mère en cette circonstance fut admirable : « Je ne m'étonne pas, mon cher et bien-aimé fils, lui dit-elle, que vous ayez été surpris du choix qui a été fait de votre personne pour ces hautes fonctions, puisqu'en effet, nous devons toujours confesser de nous-mêmes ce que nous sommes en vérité. Laissez-vous néanmoins aller au gré de la conduite de Dieu, sans aucun regard sur votre impuissance; vous ne vous tireriez pas de cet abîme, puisque nous n'arriverons jamais jusqu'au fond de notre néant. Tout ce que je souhaite à votre égard n'est point pour vous, ni à cause de ce que vous m'êtes selon le sang, mais pour Dieu, et afin que vous soyez un digne instrument de sa gloire. Je vous avoue que mes véritables sentiments, pour vous et moi, c'est de redouter l'élévation. Aussi, en apprenant l'hon-

1 De  
Saint-  
« Le re  
cette d'  
dirent  
et aime  
ger d'a  
de Die  
ainsi le  
Il resta  
souvent  
« Quan  
tout seu

neur que votre très révérend Père général et vos autres Pères vous ont fait de vous confier cette charge, je commençai à craindre; mais, y ayant réfléchi devant Dieu, une autre pensée me consola, que les serviteurs de Dieu se laissent conduire à son Esprit, et que, si vous n'eussiez eu la crainte de Dieu, ils n'auraient pas jeté les yeux sur vous... Tenons-nous toujours dans le dernier lieu et cachés dans notre poussière : notre divin Maître nous trouvera là et nous en tirera, si c'est pour sa gloire et pour notre bien. Il est si bon, qu'en procurant sa gloire, il ménage notre sanctification. »

Dom Martin ne quitta plus ces charges éminentes<sup>1</sup>, dans lesquelles il rendit à son Ordre d'importants services. C'est à lui que revient l'initiative des grands travaux qu'entreprirent à cette époque les bénédictins, par la traduction des Pères de l'Église d'après les manuscrits latins, grecs et hébreux, conservés dans leur abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il trouvait encore le loisir de composer des ouvrages de piété, dont il ne manquait pas de faire part à sa vénérable mère. Celle-ci ayant reçu, en 1669, un volume de *Méditations* qu'il venait de faire imprimer : « Vous pouvez juger, d'après mes sentiments qui vous sont connus, lui écrivait-elle, de la joie que j'éprouve en voyant que Dieu se sert de vous pour aider les âmes à le servir. Notre communauté est

<sup>1</sup> Dom Martin était encore assistant en 1687, lorsque la Congrégation de Saint-Maur, ayant à élire un général, résolut de lui donner ses suffrages. « Le roi, dit son historien, s'étant informé sur qui on jetait les yeux pour cette dignité, quelques personnes, imbuës de la politesse mondaine, répondirent que l'on parlait d'un saint religieux, mais fort attaché à ses idées, et aimant les contestations. Véritables calomnies ! un enfant l'eût fait changer d'avis ; il n'était ferme et intrépide qu'en ce qui concernait la gloire de Dieu et les devoirs de sa charge. » Quoi qu'il en soit, dom Martin eut ainsi le bonheur, car c'en était un pour lui, d'échapper à cette dignité. Il resta d'ailleurs investi de la confiance de son Ordre, dont il présida souvent les chapitres généraux. La vie cachée fut toujours son attrait : « Quand on aime Dieu, avouait-il, on est ingénieux à lui marquer à lui tout seul son amour. »

toute pleine de reconnaissance pour un si riche présent; votre beau livre nous servira désormais pour faire nos oraisons ordinaires. Aujourd'hui, fête de sainte Ursule, nous avons pris la méditation de ce jour; elle nous semble si belle et si bien appropriée, que nos sœurs me pressent de vous en demander, sur le même sujet, pour toute l'octave de cette grande sainte, notre patronne. Nous avons la confiance que vous nous ferez cette charité, de laquelle je vous supplie<sup>1</sup>. »

Son fils venait alors de dépasser cinquante ans, et comptait déjà de longues années de vie religieuse : « J'admire la bonté de Dieu à votre égard, lui dit-elle dans l'effusion de sa reconnaissance, en ce qu'il vous a donné les forces nécessaires pour porter jusqu'à ce jour les austérités de votre Ordre; car vous étiez d'une complexion assez délicate. » Et tout s'achève par ce cri : « Que son saint Nom soit béni de ses conduites sur vous et sur moi ! »

<sup>1</sup> Le pieux bénédictin répondit à ce désir maternel, et composa des *Méditations pour l'octave de sainte Ursule*, dont la Mère de l'Incarnation, dit son historien, faisait bien de l'estime. Elle l'avait aussi pressé de traduire la vie et les œuvres de sainte Gertrude; ses occupations l'empêchant d'exécuter lui-même ce travail, il en chargea l'un de ses religieux, et eut le temps de le lui envoyer avant qu'elle mourût.

## CHAPITRE XX

Oraison, vie intérieure et vertus de la Servante de Dieu.

Au milieu des occupations multiples qui paraissaient l'absorber tout entière, Marie de l'Incarnation perfectionnait de plus en plus son union à Dieu. Cette grâce d'union permanente et de familiarité intime avec Notre-Seigneur, dont elle avait été prévenue dès l'âge de vingt ans, demeure le trait caractéristique de sa sainteté. Et parce que l'oraison est le soutien d'un état aussi éminent, on peut dire que la vie de cette grande Servante de Dieu a été une oraison continuelle.

Voulant, à l'âge de cinquante-quatre ans, résumer à son fils les principales phases de son existence, elle les lui présente comme autant d'états d'oraison, et ne leur donne pas d'autres titres<sup>1</sup>. Pour elle, en effet, tout concourait à ce but, tout l'élevait à Dieu, aussi bien les actions matérielles que la prière proprement dite. « Ce qu'elle faisait dans son oraison actuelle, dit dom Martin, elle le faisait tout le jour, à son lever, à son coucher et partout ailleurs. » — « Ce n'est pas, continue-t-il, qu'au moment où elle se livrait à cet exercice, son union à Dieu ne fût beaucoup plus forte, car alors elle semblait n'être plus en elle-même, mais toute en Dieu; elle

<sup>1</sup> Lettre du 26 octobre 1653.

ne voyait et n'entendait plus rien, et l'on remarquait sur son visage un certain feu qui trahissait les ardeurs dont son âme était remplie. »

Aussi a-t-elle laissé sur l'oraison des pages que le Saint-Esprit seul a pu lui dicter. Nous pourrions, en reproduisant cette partie de ses écrits, montrer dans la Mère de l'Incarnation la grande mystique de son siècle, la nouvelle Thérèse, initiée par expérience aux plus hauts états de la contemplation, et les exposant avec une précision de langage et une sûreté de doctrine que Bossuet admira. Mais, outre que la première partie de sa vie a déjà révélé quelques-unes de ces faveurs extraordinaires, il est bon de remarquer qu'elle ne s'est ouverte sur ce sujet, hors ses supérieurs, qu'à son fils, appelé lui-même à une oraison très élevée, et que son intention ne fut jamais de livrer indistinctement à tous ces secrets réservés au petit nombre. C'est pourquoi nous appuierons davantage sur les côtés pratiques des enseignements de la Servante de Dieu, sans craindre que ces restrictions lui enlèvent rien des prérogatives dont nous venons de parler.

Une lettre qu'elle adressait à son cher bénédictin en 1665, au lendemain de sa grande maladie, renferme précisément en substance quelques-unes des considérations développées plus au long dans ses Mémoires. Elle y traite de l'oraison surnaturelle, c'est-à-dire indépendante des efforts de la créature, don gratuit de la libéralité de Dieu. « Vous m'avez posé, mon bon fils, lui dit-elle, certaines questions assez délicates; j'y répondrai autant que ma faiblesse le pourra permettre. Je vous dirai donc, selon mon petit jugement, qu'en matière d'oraison surnaturelle, car c'est celle dont vous m'entretenez, je remarque trois états qui se suivent et qui ont leur perfection particulière. Il y a des âmes qui ne dépassent pas le premier; d'autres sont élevées jusqu'au second; quelques-unes enfin parviennent heureusement au

troisième. Mais en chacun de ces états se trouvent divers degrés, auxquels le Saint-Esprit les élève selon qu'il lui plaît, pour sa plus grande gloire et pour leur propre perfection; et toujours avec des caresses qui n'appartiennent qu'à un Dieu d'une bonté infinie. »

Puis elle explique le premier de ces états qui est l'oraison de quiétude, « dans lequel l'entendement, sans aucun travail de sa part, est emporté et éclairé dans les attributs divins. L'âme se trouve comme une éponge en ce grand océan, où elle ne voit plus rien que Dieu dans sa simplicité. Le silence est son langage; elle ne parle pas même à Celui qui la tient captive, parce qu'il ne lui en donne ni la permission, ni le pouvoir. Si cette âme est fidèle dans la pratique des vertus que Dieu demande d'elle, elle passera outre, et entrera plus avant dans le commerce avec son Bien-Aimé. »

Elle parle ensuite de l'oraison d'union, « souvent accompagnée d'extases, de ravissements, de visions intellectuelles et d'autres grâces très sublimes, qui se peuvent mieux expérimenter que dire, parce que les sens n'y ont point de part. Il s'y contracte, entre Dieu et l'âme, une union ineffable, ce Dieu d'amour voulant être seul le Maître absolu de l'âme qu'il possède, et qu'il lui plaît de caresser et d'honorer de la sorte. Si la personne a de grandes occupations, elle y travaille, sans cesser de pâtir<sup>1</sup> ce que Dieu fait en elle; ce travail même la soulage, parce que les sens étant occupés, l'âme en est plus libre. D'autres fois, les affaires temporelles et la vie même lui sont extrêmement pénibles, à cause des relations qu'elles l'obligent d'avoir avec les créatures; elle s'en plaint à son Dieu, se servant des paroles de l'Épouse :

<sup>1</sup> « Cette expression, dit Bossuet, signifie, dans le langage de la théologie mystique, l'état opposé au mouvement propre et à l'action qu'on se peut donner à soi-même. » (*Instruction sur les États d'oraison.*)

« Fuyons, mon Bien-Aimé, allons à l'écart. » Ces plaintes amoureuses gagnent le cœur de l'Époux, qui la confirme dans ses grâces les plus excellentes, et accomplit en elle cette promesse : « Si quelqu'un m'aime, je l'aimerai, et mon Père l'aimera; nous viendrons à lui, et nous ferons en lui « notre demeure. »

Elle remarque, en un autre lieu, « que cette oraison d'union est très bonne quand elle se termine à la solide pratique de la vertu; car, bien qu'on n'y réfléchisse pas sur telle ou telle en particulier, Dieu néanmoins, si c'est vraiment lui qui agit, laisse dans l'âme une inclination au bien plus forte que ne ferait une oraison ordinaire. »

Enfin, le troisième état, le plus sublime de tous, est le mariage spirituel ou mystique. « Les sens, dit la Vénérable Mère, y sont tellement libres, que l'âme qui y est parvenue peut agir sans distraction dans les emplois où sa condition l'engage. Il lui faut néanmoins un grand courage, parce que la nature doit tellement mourir, que Dieu devienne comme le fond de sa substance. C'est un état permanent où l'âme demeure calme et tranquille, en sorte que rien ne la trouble; ses soupirs et ses respirs sont à son Bien-Aimé, d'une façon épurée de tout mélange, autant qu'il se peut en cette vie... Elle expérimente ce que c'est que la véritable pauvreté d'esprit, ne pouvant vouloir que ce que la divine volonté veut en elle. Une chose la fait gémir, c'est de se voir en cette vie sujette à l'imperfection, et d'être obligée de porter une nature si corruptible; mais elle y trouve de quoi s'affermir dans l'humilité. Quand une âme en est arrivée là, ni l'action ni les souffrances ne la peuvent distraire ni séparer de son Bien-Aimé. S'il faut souffrir les douleurs de la maladie, elle est comme élevée au-dessus du corps, et elle les endure comme si ce corps était séparé d'elle-même ou qu'il appartenait à un autre.

s  
-  
r  
té  
ce  
lit  
qu  
de.  
pe  
la c  
fec  
F  
est  
daig  
trou  
aime  
de s  
tente  
de sa  
engag  
besoir

« Voilà, ce me semble, mon très cher fils, concluait l'humble Mère, les points que vous m'avez proposés, auxquels je vous répons selon ma petite expérience. Je ne sais pourtant si ce que j'en ai dit est bien à propos, tant à cause de mon ignorance que pour mon peu de loisir, joint à ma très grande faiblesse, qui ne me permet pas de donner une application forte et sérieuse à quoi que ce soit. »

Il y avait longtemps que Marie de l'Incarnation était affermie dans ce dernier état où tout est paix et lumière. Mais comme, selon son expression, l'Esprit qui la conduisait la portait incessamment du simple au plus simple, c'est toujours, semble-t-il, avec une nouvelle facilité qu'elle en décrit les sublimes effets. « Après toutes ces saintes inquiétudes qui agitaient l'âme, dit-elle dans une lettre postérieure, il ne reste plus qu'une paix profonde qui, par expérience, est inaltérable. Je ne veux pas dire que l'on devienne impeccable : ce serait une illusion de le présumer; mais on jouit de la liberté des enfants de Dieu, avec une douceur et une tranquillité ineffables. Les embarras des affaires, les vexations des démons, les distractions des créatures, les croix et les peines qui surviennent ne sauraient troubler ce fond qui est la demeure de Dieu, et je crois que le péché seul et l'imperfection volontaire le pourraient faire. »

Puis, après avoir remarqué combien cette *paix foncière* est supérieure à toutes les consolations que le Seigneur daigne parfois y ajouter : « Ces âmes, continue-t-elle, ont trouvé leur fin en jouissant dans leur fond de Celui qu'elles aiment; ce qu'elles ressentent hors de là n'est qu'un excès de sa magnifique bonté. Quoi qu'il arrive, elles sont contentes en elles-mêmes, et ne veulent rien que dans l'ordre de sa très sainte et suradorable volonté. Si elles se trouvent engagées dans les affaires temporelles, il ne leur est pas besoin de faire tant de réflexions pour trouver des raisons

ou des réponses convenables, parce que Celui qui les dirige intérieurement leur inspire sur l'heure ce qui est à dire ou à faire. Tout dans leur manière d'agir montre la droiture et la direction de l'Esprit de Dieu. Ce n'est pas qu'elles ne demandent volontiers conseil à ceux qui les gouvernent et les dirigent sur la terre, parce que Dieu se plaît à cette soumission, et veut que nous en usions de la sorte. Il leur est néanmoins difficile de rendre compte de leur intérieur, attendu que l'état où elles sont est d'une extrême simplicité, et qu'elles y sont perdues en Dieu, qui est l'unité et la simplicité même. Jusqu'à ce que vous soyez arrivé à ce point, courez et avancez, mon bien cher fils, dans les embrassements de la divine Sagesse. »

Encore un aveu de la Vénérable Mère, et cette fois au P. Poncet, qui l'avait accompagnée dans la traversée au Canada, et avait passé plusieurs années à Québec : « Que vous dirai-je, mon cher Père, lui écrivait-elle en 1670, de cette pauvre pécheresse qui est toujours telle que vous l'avez connue? Je me trouve remplie de défauts qui n'ont point de pareils; ce sont certaines vertus qui me manquent pour arriver au point où Dieu me veut... Avec tout cela, sa bonté ne laisse pas de me souffrir dans cet état d'union qui, depuis plusieurs années, me tient liée à Lui sans en sortir un seul moment. Si les occupations extérieures font passer quelques objets dans l'imagination, ce ne sont que de petits nuages, semblables à ceux qui couvrent parfois le soleil; encore, pendant ce temps, Dieu luit au fond de l'âme et la laisse dans l'attente, comme une personne qu'on interrompt tandis qu'elle parle à une autre, et qui ne perd pas de vue celui à qui elle parlait... Il n'y a point de visions ni de représentations imaginaires dans cet état; ce que vous savez m'être arrivé autrefois n'était qu'en vue du Canada. Tout est maintenant dans la pure foi, où pourtant l'on goûte Dieu d'une façon admi-

c  
l  
c  
P  
m  
p  
p  
t-  
qu  
sit  
n'e  
je  
me  
est.  
L  
mat  
corr  
extra  
faites  
les m  
le me  
qui y

nable. Je vous dis ceci parce que vous le voulez; mais le secret, s'il vous plaît, et brûlez ce papier, je vous en prie. »

Ces grâces suréminentes n'empêchaient point la Servante de Dieu de ressentir le poids de la nature. Elle se plaignait des distractions de son imagination, qui, « courant de côté et d'autre, l'entraînait vers des objets et des souvenirs inutiles ou curieux. » Et d'ailleurs, comme elle l'a souvent répété, ce n'est qu'au prix de continuelles immolations intérieures et extérieures que se maintient cette divine union. « Il y aurait de quoi épouvanter une âme, avoue-t-elle, si on les lui faisait voir à l'avance, et de quoi lui faire quitter son dessein de passer outre lorsqu'elle a déjà mis la main à l'œuvre, si une vertu secrète ne la soutenait. » Aussi, loin de présumer témérairement des faveurs qu'elle recevait dans l'oraison, s'y préparait-elle à la fin de sa vie comme au premier jour. Elle ignorait si, après avoir été jusque-là conduite par une voie où Dieu faisait tout en elle, il ne la remettrait pas dans le sentier commun et ordinaire. « Mais, confessait-elle à son fils, quelque sujet d'oraison que je puisse prendre, quoique je l'aie lu ou entendu lire avec toute l'attention possible, je l'oublie. Ce n'est pas que dans le commencement je n'envisage le mystère, car je suis incapable de méditer; mais je me retrouve en un moment, et sans y faire réflexion, dans mon fond ordinaire où mon âme contemple Dieu en qui elle est. »

La discrétion de Marie de l'Incarnation, touchant ces hautes matières, apparaît mieux encore lorsqu'on recueille dans sa correspondance les conseils si sages, si éloignés de toute voie extraordinaire, qu'elle aimait à donner sur l'oraison. « Vous faites bien, écrivait-elle à une pieuse dame, de méditer sur les mystères de la vie et de la mort de Notre-Seigneur; car, le moyen de s'approcher du Père sans passer par la porte qui y conduit, c'est-à-dire son très adorable Fils? Surtout,

ma très chère sœur, préparez toujours votre esprit par un sujet que vous prendrez pour méditer. Mais, dès que votre cœur sera touché, et qu'il se sentira porté à parler à Dieu, à l'aimer, à traiter avec Lui, envisagez doucement et avec un amoureux respect ce que la divine Majesté voudra de vous. » — « Je suis bien aise, mandait-elle à une autre personne, que vous vous adonniez à l'oraison mentale, mais plus cordiale qu'autrement; je veux dire qu'après avoir employé un temps raisonnable à discourir et à méditer, vous entriez en votre cœur pour y parler à notre bon Jésus sur les choses que vous avez considérées, ou qu'il vous fera pour lors affectionner. » Et à l'une de ses sœurs, vivant dans le monde : « Ne craignez point, ma chère et bien-aimée sœur, de suivre les mouvements qui vous portent à vous entretenir familièrement avec Notre-Seigneur. Ne serait-ce pas une grande incivilité, à une personne qui serait appelée par une autre beaucoup plus qualifiée qu'elle, de ne lui pas répondre? Si vous faisiez ainsi, vous en seriez responsable à ce divin Ami, qui n'aime que pour être aimé, et qui veut de notre part un retour de correspondance et de fidélité. »

Plus la Servante de Dieu recevait de lumières, plus elle comprenait que toute la perfection consiste à se pénétrer de l'esprit de Jésus-Christ, renfermé dans les maximes du saint Évangile. « Je crains, dit-elle vers la fin de ses Mémoires, de me répéter au sujet de ces divines maximes, sur lesquelles ma vie spirituelle a toujours reposé. Le Saint-Esprit me les a constamment données pour principe, sans que je m'y étudiasse; elles me venaient, selon l'occasion, non par étude, mais à la façon des éclairs qui précèdent le tonnerre. »

Lorsqu'elle entretenait son fils de ce don éminent de l'esprit du Verbe incarné, il semblait qu'elle ne pût jamais finir. « C'est un présent, lui disait-elle, qui ne s'acquiert pas pour l'ordinaire dans une méditation : Dieu le donne le plus sou-

c  
c  
t  
s  
fa  
vo  
se  
ce  
etc  
bie  
l'ar  
ver  
très  
moc  
vie  
étais  
Car,

vent après beaucoup de sueurs endurées à son service et de fidélité à sa grâce. Ce don est une intelligence de ce qu'a dit, fait et souffert notre adorable Seigneur et Maître, avec un amour de volonté conforme à cette lumière. Concevez un point quelconque de la vie cachée du Fils de Dieu : il y a là une sainteté que les plus hauts séraphins adorent, reconnaissant qu'ils ne sont que des atomes et des néants, en comparaison des sublimes occupations intérieures de ce divin Sauveur. J'en dis autant des trois années de sa conversation parmi les hommes, de ses prédications, de ses souffrances et de sa mort. L'admirable Sermon sur la montagne et celui de la Cène sont la force et le bastion des Âmes à qui Dieu fait ce présent. »

Et, lui laissant lire plus avant dans son intérieur : « Il y a deux choses seulement, remarquait-elle, où l'âme trouve son compte en attendant le bonheur de se voir délivrée de cette vie mortelle. La première est la pratique des maximes de l'Évangile, ou du moins un effort continu pour les pratiquer. L'autre est la douce familiarité avec Dieu, qui, par ses divines touches, permet à l'âme de l'entretenir et, s'il faut ainsi parler, de s'égayer avec Lui, bien qu'elle ne se voie que cendre et poussière en sa présence. Sans ces deux secours, je ne puis comprendre comment l'on peut vivre en ce monde, parmi les épines et les tracasseries qui ne tendent qu'à étouffer l'esprit intérieur, d'autant que la nature y trouve bien souvent son intérêt et ne s'y attache que trop... Mais l'âme, dans sa paix, voit tout d'un coup en son Jésus les vertus qu'il a pratiquées; elle les voit, dis-je, dans un attrait très doux qui la porte à suivre dans tous ses actes ce parfait modèle. Je n'aurais jamais cru, mon très cher fils, que la vie la plus sublime consistât en ces deux choses, si je n'en étais assurée par une voie que je ne puis confier à ce papier. Car, à juger par le dehors, il y a des temps d'extases et de

ravissements qui sembleraient être quelque chose de plus élevé; mais non, notre Jésus, sa sainte Mère et les saints Apôtres nous sont des témoins fidèles du contraire. Quoique ces faveurs extraordinaires soient bonnes et saintes quand elles proviennent de l'Esprit de Dieu, ce n'est rien en comparaison des vertus et des dispositions intérieures dont j'ai parlé, et qui sont toute ma vie, ma force et mon soutien. »

C'est encore l'état ordinaire de son âme qu'elle dépeint dans les lignes suivantes, bien qu'elle y parle, comme il lui arrive souvent, en tierce personne. « L'Esprit du Verbe incarné, dit-elle, persuade, convainc et attire si doucement, qu'il n'est pas possible de lui rien refuser; car il agit dans l'âme comme dans une maison qui lui appartient entièrement. Cette douce persuasion est son langage, et la réponse de l'âme est de se laisser emporter en cédant amoureuxment. Ce sont de mutuels regards et des intelligences si pures, que nos paroles sont trop basses pour les énoncer. L'âme se voit tranquille dans les choses pénibles et difficiles; quand même la nature, par faiblesse et infirmité, serait émue de quelque tort ou injure qu'on lui fait, l'âme s'en aperçoit aussitôt, et la passion n'a plus de force. La paix et l'onction intérieure la portent même à aimer ceux qui ont fait l'injure; il en est ainsi de tout le reste. L'âme est humblement courageuse et sans respect humain, dans les occasions où il y va de la justice et de l'équité; toujours néanmoins avec une soumission entière de jugement à ceux qui la dirigent... Elle est à son Bien-Aimé et son Bien-Aimé est à elle, dans une communauté d'intérêts et de biens, si j'ose ainsi parler. Cela fait qu'elle s'expose à tout pour sa gloire et que, malgré toutes les croix qui se rencontrent, elle pratique suavement la loi du parfait anéantissement, afin que, n'étant rien, il soit tout et l'unique glorifié. »

Enfin, cette ouverture plus explicite encore, dans une

l  
à  
s  
q  
pc  
qu  
ur  
l'ir  
ver  
adr  
frag  
tude  
sonr  
« la  
max  
voit  
rien  
Pc  
son B  
de sor  
barra  
en la  
s'entre  
eux-m  
les ma

lettre à son fils : « L'attrait que vous savez, dit-elle, m'emporte partout, tant dans mes actions intérieures que dans les extérieures. Excepté les occupations où la liberté m'est comme ôtée par l'union où la tient ce divin Époux, je lui dis tout ce que je veux, selon les occurrences, même dans les exercices corporels et dans le tracas des affaires matérielles; car il m'honore de sa présence continuelle et familière. Vous n'aviez qu'un an ou environ, lorsqu'il commença à m'attirer à cette manière d'oraison, laquelle néanmoins a subi divers états... Quand je suis obligée de parler à quelqu'un, il semble que Notre-Seigneur me donne congé, sans pourtant que je sois désunie de ce divin Objet; puis, ayant quitté le prochain, je me retrouve devisant avec Lui dans un entretien d'amour. »

Nous savons maintenant sur quel terrain solide Marie de l'Incarnation avait posé l'édifice de ces douces et mâles vertus, qui ont déjà paru au cours de ce récit. Il reste à en admirer l'ensemble et à compléter certains détails. Ce qui frappe surtout dans cette femme forte, c'est l'union d'aptitudes et de dispositions rarement jointes en une même personne. Sa vie démontrerait au besoin, non seulement que « la piété est utile à tout »; mais que, d'après l'une de ses maximes favorites, « plus on s'approche de Dieu, plus on voit clair dans les affaires temporelles, » et qu'on ne gâte rien en se tenant uni à ce foyer de grâces et de lumière.

Portant en tous lieux, selon le mot de l'*Imitation*, Jésus son Bien-Aimé, elle ne se sentait nulle part dépaysée, ni hors de son unique centre. « Mon naturel de soi n'aime pas l'embarras, » avoue-t-elle en ses Mémoires; il eût été difficile, en la voyant agir, de soupçonner cette répugnance. Qu'elle s'entretint avec de hauts personnages, avec les gouverneurs eux-mêmes, des intérêts de la colonie; qu'elle traitât avec les marchands, ou enseignât à ses sœurs les voies de la per-

fection, c'était toujours de sa part l'à-propos, le mot juste, et une aisance parfaite à embrasser tout ce qui lui paraissait marqué du divin bon vouloir. « On l'a vue, dit la Mère Saint-Athanase, guider dans leur travail les ouvriers, sculpteurs et peintres, chargés de décorer l'autel de notre église, et les reprendre avec un goût parfait lorsqu'ils s'éloignaient des règles de leur art. » — « Elle-même, remarque son fils, travaillait à ravir en toutes sortes d'ouvrages de peinture, de dorure et de broderie, dont elle a laissé, tant à Tours qu'à Québec, des pièces qui sont admirées des connaisseurs. Il n'était pas jusqu'aux arts mécaniques où elle ne réussit à merveille, quand elle s'y appliquait, soit par pauvreté, soit par humilité. » Ce riche ensemble de talents naturels était un don du ciel, aussi bien que son oraison éminente; mais ce qui lui demeurait en propre, c'était le soin constant de se prêter à tout sans s'attacher à rien. « Il semblait, au dire des Pères Jésuites, ses directeurs, que la Mère de l'Incarnation eût deux âmes, dont l'une était aussi unie à Dieu que si elle n'eût eu rien autre chose à faire qu'à le contempler, et l'autre aussi attachée aux affaires extérieures que si elle s'y fût occupée tout entière. »

Ce détachement intérieur, qui est la vraie pauvreté d'esprit, avait été, on s'en souvient, le premier mot de Dieu à sa servante, lorsqu'il l'avait visitée par la mort de son mari et la perte de sa fortune. « Dès le commencement, dit-elle, je fus attirée à cette admirable vertu, que je voyais tenir le premier rang dans la vie sublime du Fils de Dieu; car j'étais persuadée que toutes les autres étaient renfermées dans celle-là, et je voyais que son but n'était que de conduire l'âme à ce parfait amour qui ne regarde plus que Dieu seul. » Aussi la pauvreté effective et les privations du Canada lui semblaient-elles des trésors, dont elle craignait, pour ainsi dire, d'être dépouillée.

Sa nièce la pressant, après l'incendie de son monastère, de lui faire savoir ce qui lui manquait le plus : « Je vous avoue franchement, répondit-elle, que je serais bien empêchée de vous le dire. Il est vrai qu'ayant tout perdu, nous avons besoin de tout, et pourtant il me semble que je n'ai besoin de rien. C'est, je crois, le repos d'esprit que j'expérimente qui me rend aveugle à mes propres nécessités, quoique je voie bien clair en celles des autres. Mon Dieu ! que le dénue-ment intérieur et extérieur est une chose bonne et aimable ! Qu'un cœur débarrassé est heureux ! Je vous assure que je ne changerais pas ma condition présente contre toutes celles qu'on estime les plus avantageuses en Europe. » — « Je bénis Notre-Seigneur, disait-elle en une autre lettre, de nous avoir mises dans un pays où, plus qu'en aucun autre, il faut dépendre de sa divine Providence. C'est là que mon esprit trouve son repos ; car, parmi tant de privations, nous n'avons encore manqué ni de vivres ni de vêtements, ou plutôt, il me semble dans mon cœur que nous sommes toujours trop bien. »

Mais être pauvre en ce sens ou être humble, c'est tout un, puisque l'âme ainsi dégagée tend à Dieu de toutes ses puissances. Les grâces de choix dont la Mère de l'Incarnation fut favorisée, loin de l'élever à ses propres yeux, l'abaissaient de plus en plus dans son néant, « tout ainsi, dit dom Martin, que les fruits d'un arbre font pencher à terre les branches qui en sont chargées. » — « Comme il se trouve peu d'âmes dans l'histoire des saints, remarque-t-il encore, qui aient été plus caressées et plus favorisées de Dieu que la sienne, ainsi en est-il peu qui aient été plus humbles et plus anéanties en elles-mêmes. »

« Ah ! répète-t-elle souvent en ses écrits, si j'avais fidèlement répondu aux grandes et immenses bontés de Dieu sur moi, j'aurais fait bien d'autres progrès dans la voie de là

sainteté, de laquelle sans mentir je n'ai pas un vestige. Les largesses de Notre-Seigneur et ses divines familiarités tiennent mon âme dans un sentiment qui va au delà de l'étonnement. » Méditant un jour sur cette parole du prophète Isaïe : *Comment es-tu tombé du ciel, ô Lucifer, qui te levais au matin ?* elle demeura toute tremblante. « Je voyais, dit-elle, les dons célestes que Dieu m'avait départis, et qu'il ne permettait pas que j'ignorasse. Recourant au Père éternel, je lui disais ces paroles, répétées plus de cent fois sans m'en pouvoir empêcher : « O mon grand Dieu ! Père des petits, Père des humbles, « donnez-moi l'humilité, et faites que je vous serve, ainsi « que vous me l'enseignez, avec crainte et tremblement ! » Puis, me tenant cachée sous les ailes du Saint-Esprit, je réitérais ma prière : « O grand Saint-Esprit ! amoureux Saint-Esprit ! ineffable Saint-Esprit ! donnez-moi l'humilité ! Vous « êtes à moi et je suis à vous. »

Elle suppliait son fils « de demander pour elle la grâce de la persévérance dans sa vocation, et s'estimait heureuse d'être assurée de ses suffrages après sa mort, afin d'être délivrée plus tôt du long purgatoire que ses péchés lui avaient mérité ». — « Je vous dirai avec simplicité, lui écrivait-elle vers la fin de sa vie (septembre 1670), que je me vois continuellement comme étant dans la maison de Dieu par miséricorde. Il me semble que j'y suis inutile, que je ne sais rien et que je ne fais rien qui vaille en comparaison de mes sœurs ; que je suis la plus ignorante du monde et, quoique j'enseigne les autres, qu'elles en savent plus que moi. Je n'ai, grâce à Dieu, ni pensées de vanité ni de bonne estime de moi-même. Si mon imagination s'en veut former au sujet de quelque petite apparence de bien, la vue de ma pauvreté l'étouffe aussitôt. »

Lorsque des calamités publiques affligeaient le pays ou que son monastère subissait quelque épreuve, elle croyait sin-

cèrement en être la cause, disant que ses péchés étaient les plus grands obstacles à l'extension du christianisme dans le Canada, et que les attaques des Iroquois y nuisaient moins que ses malices. Cette humilité était d'ailleurs généreuse et pleine de confiance : « Quand je pense que je suis pécheresse, avoue-t-elle, et que, par le malheur de cette condition, je puis tomber en tel état que je serais privée de l'amitié de mon Dieu, je suis confondue au delà de tout ce qui se peut imaginer, et je me sens saisie de crainte que ce malheur ne m'arrive. Si cette crainte durait, je ne pourrais ni vivre ni subsister, parce qu'elle a pour cause la séparation d'un Dieu d'amour et de bonté, dont j'ai reçu plus de grâces qu'il n'y a de grains de sable dans la mer. Mais un seul regard vers Lui dissipe cette frayeur, et fait que je m'abandonne entre les bras de mon céleste Époux pour y prendre mon repos. »

Parlant de la paix que goûte l'âme élevée à l'union divine : « Elle ne prend point souci, dit la Vénérable Mère, qu'on l'estime ou qu'on la blâme, parce que Celui qui habite en elle lui fait connaître qu'elle et tout ce qu'elle possède lui appartient. » Telle était sa disposition habituelle. Étant supérieure, elle n'envoyait qu'à regret aux Jésuites, pour être insérées dans leurs *Relations*, quelques notes sur les travaux accomplis dans son séminaire. « Je souhaiterais, mandait-elle à ce sujet au R. P. Vimont, que vous ne fissiez aucune mention de nous. Il suffit que Dieu, qui est notre Père, sache avec quel amour nous servons nos néophytes, sans que nous le produisions aux yeux des hommes. Nous sommes trop heureuses que nos petites fatigues se passent à la seule vue de notre bon Maître. »

« Comme cette digne Mère estimait un rien tout ce qui venait d'elle, il ne lui était pas difficile, dit son historien, de souffrir que les autres ne donnassent pas leur approba-

tion à sa conduite ou à ses ouvrages. Dès qu'elle s'apercevait que l'on n'agréait pas ce qu'elle disait ou faisait, elle renonçait à son sentiment sans y donner aucune marque d'attache, et acquiesçait à ce qu'on voulait, bien que ses lumières fussent ordinairement les meilleures. » On la voyait agir ainsi avec les plus jeunes sœurs. Dans un travail commun, une de ses novices s'étant permis de lui dire : « Ma Mère, ce n'est pas ainsi qu'il faut faire. — Montrez-moi donc alors, mon enfant, », répondit l'humble Mère. Et elle se remit à l'œuvre selon la manière que la novice lui indiqua. « Il importe peu, disait-elle à ce sujet, qu'un travail soit fait d'une façon ou d'une autre; mais il importe beaucoup que nous soyons simples et pauvres d'esprit, afin d'être du nombre de ces petits enfants à qui le royaume des cieux est promis. »

Par le même principe d'humilité, elle appréciait grandement, et faisait apprécier à ses filles, les mortifications ordinaires en usage dans les maisons religieuses : comme de baiser les pieds des sœurs, d'accuser publiquement ses fautes extérieures, de prier les bras en croix, etc. « Car, remarquait-elle, outre que ces pratiques affligent la chair, elles abaissent l'orgueil, et, en s'y livrant avec un grand esprit intérieur, on mérite quelquefois davantage que si l'on en faisait de plus grandes et de plus pénibles. »

Lorsque, chargée du temporel de la communauté, Marie de l'Incarnation ne pouvait satisfaire quelqu'une des religieuses, elle lui en demandait pardon avec une humilité capable de bannir tout ressentiment. Dans une maladie où elle souffrait des douleurs extrêmes, la sœur qui la soignait l'ayant maniée un peu rudement : « Ma sœur, lui dit-elle moitié souriant, vous n'êtes pas des plus adroites à soulager les malades. » Mais, faisant aussitôt réflexion que cette parole avait pu attrister son infirmière, elle en conçut un

regret si sensible, que, non contente de lui en faire ses excuses, elle chargea d'autres personnes de l'assurer de son affection. Les louanges lui étaient un supplice, parce qu'elle ne perdait jamais de vue sa propre bassesse. Le P. Lalle-mant, supérieur du monastère, réprimandant un jour une novice converse qui avait manqué de soumission à l'égard de la Vénérable Mère : « Cela est beau, lui dit-il, entre autres choses, qu'une petite sœur novice qui ne vaut pas une paire de sabots, tienne tête à une Mère de l'Incarnation qui est estimée et honorée de toute la France ! » La Servante de Dieu fut extrêmement mortifiée de cette dernière parole, et en reçut plus de confusion que si c'eût été une injure.

Rien en effet ne comptait à ses yeux que la gloire de son divin Époux, et l'on peut dire que jamais ambitieux ne fut épris des honneurs et de la fortune, autant que cette sainte Ursuline l'a été de l'extension du règne de Jésus-Christ. Elle avait établi que toutes ses religieuses tireraient chaque année au sort l'une des nations de l'Amérique, afin de lui appliquer plus spécialement le fruit de leurs prières et de leurs travaux. Pour elle, ce n'était pas assez d'embrasser un seul peuple dans ses sollicitudes : « Faisant en esprit le tour du monde, ainsi qu'elle le dit dans sa prière au Cœur de Jésus, elle cherchait incessamment les âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, afin de satisfaire pour toutes par les mérites de son Cœur adorable. »

« Encore que notre clôture ne me permette pas de suivre les ouvriers de l'Évangile, avouait-elle à l'une de ses compagnes de Tours, étant néanmoins incorporée comme je le suis à cette nouvelle Église, par la miséricorde de Notre-Seigneur, sa grâce me lie si fortement d'esprit avec eux, qu'il me semble que je les suis partout, et que je travaille moi-même en de si riches et si nobles conquêtes. » — « Ah ! que ces bonnes dames qui accompagnaient le Sauveur et les

apôtres étaient heureuses! dit-elle ailleurs. Ce me serait un semblable bonheur de partager avec nos missionnaires les croix et les occasions de martyre où ils sont tous les jours » La plupart de ses lettres se terminent par des appels comme celui-ci, adressé à l'une de ses sœurs : « Ayez compassion des âmes qui ne connaissent pas notre très aimable Jésus; ah! qu'il y en a dans cette Amérique! Prenez en main, ma bien chère sœur, la cause de Jésus-Christ, et ne donnez pas de trêve au Père éternel qu'il ne vous ait accordé un bon nombre de ces pauvres âmes détachées du royaume de son Fils. Il ne se faut point lasser dans une affaire si importante; il faut toujours crier et importuner le Ciel, jusqu'à ce que l'on en soit venu à bout. »

Lorsque d'heureuses nouvelles lui arrivaient de quelqu'une des missions du Canada, il lui était comme impossible de taire son bonheur. « Voici, mandait-elle à son fils, qu'un grand nombre de sauvages des nations du Nord se sont avancés jusqu'à Tadoussac pour se faire instruire et baptiser; ils ont des sentiments si religieux et font des actions si chrétiennes, qu'ils nous confondent et nous surpassent en piété. » Et, sur l'annonce que des tribus algonquines et montagnaises allaient se fixer aux environs de Québec et se soumettre au christianisme : « N'est-ce pas là, s'écrie-t-elle, pour mourir de joie!... Tout cela augmente notre courage, et nous fait prendre tous les jours de nouvelles résolutions de n'épargner ni nos travaux, ni nos vies pour la gloire de Celui qui nous a donné ses sueurs et son sang. » Une bonne chrétienne de Sillery, âgée de soixante ans, et connue de la Vénérable Mère, était allée, de son plein gré, faire l'office d'apôtre chez une peuplade fixée à cent lieues de Québec. « Elle a entrepris ce voyage, racontait Marie de l'Incarnation, par le froid et les neiges du mois de février, traversant des bois immenses, et rampant par des rochers affreux; ne

faut-il pas avoir pour cela un excellent amour de Dieu et un désir bien embrasé du salut de son prochain? Elle n'est pas encore de retour; Dieu sait de quelle affection je l'embrasserai dès que je le pourrai! »

Dans les dernières années de sa vie, voyant des chrétientés s'établir jusqu'à quinze cents lieues de Québec, vers l'Océan glacial, et le nombre des Jésuites, dispersés dans les vastes régions du Canada, porté jusqu'à quarante, elle décrivait à son fils, avec une véritable ardeur de jeunesse, leurs voyages et leurs travaux. Il n'était pas jusqu'au *bon Boquet*, qu'elle n'enveloppât dans les sollicitudes de son zèle. C'était le fidèle domestique des Pères, dévoué depuis son enfance au service des missions : « On l'appelle par divertissement *le courrier apostolique*, expliquait-elle, et moi, je le nommerais volontiers « le visiteur évangélique », car il va visiter les ouvriers de l'Évangile partout où il s'en trouve; il conduit les Pères jusqu'aux stations les plus éloignées, portant à son cou leurs bagages et leurs provisions. Que Dieu lui donne des forces pour soutenir de si grandes fatigues! »

« Chacun, mon bon fils, tend à ce qu'il aime, conclut-elle quelque part : les marchands à gagner de l'argent par la traite des castors, et les révérends Pères et nous à sauver des âmes. » A propos de l'extension donnée au commerce par les échanges réguliers établis entre Québec, les Antilles et la France : « Voilà, disait-elle, qui, avec le temps, fera un grand pays, propre à enrichir les marchands. Pour nous, notre fortune est faite : nous sommes la portion de Jésus-Christ, et Jésus-Christ est notre portion. Nos gains sont d'arriver à le posséder en pratiquant nos règles, et faisant ses volontés. » Pressée par le même sentiment, elle avoue dans ses Mémoires « qu'elle s'offrait souvent à Dieu pour supporter la vie en patience jusqu'au jour du jugement, s'il en devait être glorifié, quand même elle n'eût fait autre chose en tout

ce temps que d'apprendre à quelque petite âme à servir la très sainte Vierge ».

C'était en effet dans l'exercice des humbles vertus du cloître et de ses fonctions d'Ursuline, que la Servante de Dieu faisait avant tout consister la pratique du zèle qui la consumait. Le sentiment habituel de son indignité l'inclinait comme d'instinct vers l'obéissance. « Il ne paraissait pas, lorsqu'elle déposait la charge de supérieure, qu'elle eût jamais commandé, raconte dom Martin; on eût dit plutôt que toute sa vie s'était écoulée dans la dépendance, tant elle avait de facilité à se soumettre. Bien loin de retenir aucun reste d'autorité et de prééminence, elle s'abandonnait comme une enfant entre les mains de celle qui lui succédait, quoique celle-ci fût fort jeune à son égard. Travaillant un jour avec la communauté, dans les grandes chaleurs de l'été, elle demanda la permission d'aller se laver la bouche avec de l'eau fraîche, ce qui lui fut accordé. Mais, revenant presque aussitôt sur ses pas : « S'il m'arrive d'avaler quelques gouttes d'eau, ajouta-t-elle avec la candeur des vrais obéissants, « l'aurez-vous aussi pour agréable, ma Mère? » Ayant en main les fonds de la communauté, elle ne donnait jamais rien, pas même la valeur d'un sou, sans y être autorisée; si l'occasion était pressante, ce qu'elle tâchait d'éviter, son premier soin ensuite était de se mettre en règle.

La Mère de l'Incarnation avait coutume de dire « qu'elle ne pouvait comprendre comment une âme religieuse qui veut aimer Dieu, et être aimée de lui, ne chérit pas l'obéissance. Pour moi, ajoutait-elle, si mes supérieurs me commandaient de me jeter dans le feu, je le ferais, parce que je ne me donnerais pas le temps de réfléchir sur le commandement pour examiner s'il est bien fait, et il me suffirait de savoir qu'on me l'ordonne... J'ai l'esprit disposé de telle sorte que, quand mes supérieurs me déclarent leur volonté, je n'ai aucune rai-

son à leur objecter, sinon de leur renouveler mes promesses d'obéissance; que si l'on me veut autrement, il faudra que Dieu fasse un grand changement en moi ».

Ce qu'elle avouait ainsi dans l'intimité, elle le pratiquait à la lettre. Faisant rebâtir l'église du monastère, elle en avait réglé avec l'architecte le prix et les dimensions; une petite chapelle de douze pieds carrés se trouvait comprise dans le plan. Mais le P. de Quen, alors supérieur des Missions et par là même de la communauté, jugea cette annexe trop coûteuse, vu la pauvreté du couvent. La Vénérable Mère crut devoir lui représenter, devant ses sœurs, que tout était disposé, le marché fait, et qu'il n'en coûterait que quatre cents livres de plus. « Il n'importe, dit le supérieur; ce sont toujours quatre cents livres, et cette somme est grande pour celles qui ne possèdent rien. » A ces paroles, elle se tut; puis, faisant interrompre l'ouvrage de ce côté, elle ordonna aux ouvriers de murer l'ouverture de la chapelle projetée, afin qu'on n'y pensât plus. Cependant Dieu récompensa dans la suite cet acte d'obéissance. M. de Tracy, visitant le monastère, remarqua des pierres d'attente à l'un des murs de l'église, et demanda à quoi elles étaient destinées. On lui raconta comment la chose avait eu lieu, ce dont il fut si touché, qu'il s'engagea sur l'heure à fournir aux frais de cette chapelle. Nous avons vu qu'il tint généreusement parole.

Lorsque la Servante de Dieu était malade, et qu'il fallait lui faire accepter des prescriptions ou des remèdes : « Notre Mère, lui disait-on, serait contente si vous vous levez, ou si vous preniez ceci... — Allons, mes enfants, répondait-elle aussitôt aux infirmières, levons-nous puisque l'obéissance le désire. Jésus a été obéissant jusqu'à la mort de la croix; pourquoi ne l'imiterais-je pas? Quand il irait de la vie, il faudrait le faire, d'autant que ce n'est que la paresse qui me tient ici. »

Elle aimait et conseillait cette cordialité respectueuse et cette confiance à l'égard des supérieurs, qui allègent le joug de l'obéissance. « Notre vénérée Mère était la plus dépendante de la maison, disait depuis la Mère Saint-Athanase, et elle me rendait compte de son intérieur avec la même sincérité qu'eût pu faire la dernière novice. » — « Je me suis toujours bien trouvée, écrivait Marie de l'Incarnation à sa nièce, de regarder mes supérieurs comme me tenant la place de Dieu. Mais il y a un certain orgueil qui s'insinue parmi les filles si elles n'y prennent garde : elles s'imaginent que la conduite du dedans n'est pas solide, et qu'il en faut chercher une autre. Ce vice secret les porte insensiblement au mépris de ceux qui les gouvernent de la part de Dieu, et qui les conduiraient selon l'esprit de leur institut, tandis qu'elles perdent cet esprit par leur égarement. » Et ailleurs : « Je ne ferai jamais d'état d'une religieuse qui se ferme à sa supérieure, et qui ne garde pas l'ordre que la divine Majesté a établi pour sa conduite. »

Exerçant à son tour le commandement, elle le faisait dans cet esprit de charité surnaturelle qui dilate les cœurs, parce que rien d'humain ne s'y mêle. « Son abord était doux, dit son historien, son visage un peu riant, et néanmoins sérieux, surtout lorsqu'elle parlait de Dieu et des choses spirituelles. Elle était aisée à contenter, et supportait les défauts du prochain avec une débonnaireté nonpareille. Souvent elle se contentait de jeter les yeux sur celles qui étaient en faute, et cela suffisait pour les remettre dans leur devoir. » Ce fonds comme inépuisable de bonté ne l'empêchait pas de sévir lorsqu'il était nécessaire. Une des sœurs, s'oubliant un jour durant la récréation, raconta qu'une famille de France, dont elle ne cacha point le nom, avait coutume de ne payer à son curé, au lieu de la dime, que le seizième ou le dix-huitième de ce qui lui était dû. La Vénérable Mère, si déli-

cate à l'endroit de la charité, évita de relever sur l'heure ce propos, de crainte qu'on ne le remarquât davantage; mais, prenant ensuite cette religieuse en particulier, elle lui en fit une prudente correction : « Si quelque membre de cette famille venait à passer en Canada, lui dit-elle, ou si quelqu'un de la colonie retournait en France, il pourrait arriver qu'un tel rapport lui fût préjudiciable. » Elle se montra plus sévère dans une autre circonstance, où il s'agissait de certaines plaisanteries sur le compte d'un ecclésiastique extérieurement disgracié et inhabile. La Mère de l'Incarnation voulut que la coupable s'accusât en public, à l'instant même; puis, la récréation finie, elle l'appela près d'elle, et lui remontra, par les raisons les plus touchantes et les plus persuasives, combien ces sortes de railleries blessent l'honneur de Dieu et nuisent à la religion.

Dieu lui avait donné une grâce particulière pour consoler les personnes affligées; sa parole, et même son seul regard, dissipaient les ennuis. Une de ses religieuses, tourmentée de tentations et de peines intérieures qu'elle tenait cachées, se sentit enfin pressée de les lui découvrir. L'étant venue trouver dans sa chambre, elle ne put d'abord prononcer un seul mot, tant la crainte s'était emparée d'elle. « Votre affliction est grande, mon enfant, lui dit la charitable Mère; prions Dieu ensemble, afin qu'il nous éclaire. » S'étant recueillie quelques instants : « Eh bien! reprit-elle, pourquoi avoir tant de peine à me découvrir telle et telle chose? Quoi donc? ne me connaissez-vous pas encore?... » Et elle lui spécifiait sa tentation, lui indiquant les moyens d'en triompher. A mesure que la Servante de Dieu parlait, la religieuse sentait diminuer le poids de ses peines, et ne la quitta point qu'elle n'en fût délivrée. »

La tendre compassion de cette digne supérieure s'étendait, au delà du monastère, sur tous les nécessiteux. « Les familles

françaises tombées dans la pauvreté ressentait, raconte dom Martin, les effets de sa libéralité; elle leur faisait passer d'abondantes aumônes qu'elle mendiait en leur faveur, soit en France, soit dans la colonie, et recevait gratuitement leurs filles dans son séminaire. Elle était surtout émue en faveur des victimes des incendies, si fréquents au Canada, où la plupart des constructions sont en bois; elle se souvenait qu'elle-même s'était trouvée, avec ses sœurs, nue et dépouillée sur la neige dans un semblable accident, et l'expérience de sa propre misère lui rendait sienne la détresse d'autrui. »

Mais où la charité de la Mère de l'Incarnation jetait son plus doux éclat, c'était dans l'oubli et le pardon des injures; il ne lui était pas possible d'en conserver le moindre ressentiment. Un père de famille, qui habitait aux environs du monastère, et qu'elle assistait depuis longtemps, lui envoya un jour demander quelque chose qu'il lui fut impossible de donner. Prenant ce refus en mauvaise part, cet homme écrivit à la Vénérable Mère une lettre fort blessante, et ne se fit pas faute de semer dans la ville de méchants propos contre elle et contre sa communauté. Toute la vengeance de la Servante de Dieu fut de redoubler ses libéralités à son endroit et de l'excuser bien haut, disant « que la nécessité pousse souvent à dire ou à faire des choses qu'on ne voudrait pas ».

Ne pouvant comprendre cette douceur inaltérable dans les contradictions, une de ses filles lui disait un jour : « Mais, notre Mère, ne voyez-vous pas de quelle manière telles personnes vous traitent? En vérité, je m'étonne que vous n'en témoigniez pas plus d'émotion. — Je n'ai garde, répondit la Servante de Dieu, de leur en vouloir, car je ne me souviens pas qu'elles m'aient jamais causé ni peine ni déplaisir. Je sais seulement qu'un jour, étant endettée à leur égard, et n'ayant pas le moyen de m'acquitter, je craignais de les mé-

C  
C  
C  
a  
n  
a  
co  
l'e  
si  
  
s'i  
ou  
aus  
pa  
la

contenter. Lorsque j'étais dans cette pensée, il me vint une lettre de France que j'allai porter, avant de l'ouvrir, aux pieds de la sainte Vierge, à qui j'avais souvent recommandé nos affaires, et j'appris que la reine nous faisait une aumône de deux mille livres. De la sorte, je fus délivrée de ma peine, grâce à la providence de la Mère de bonté. »

Ce n'est pas qu'elle fût insensible aux procédés lâches et déloyaux. Des rapports malveillants ayant été adressés aux Ursulines de Tours, tant sur le monastère de Québec que sur les révérends Pères Jésuites qui en étaient les supérieurs, la Vénérable Mère, après une explication nécessaire à dom Martin sur ce sujet : « Voyez, mon bien cher fils, ajoutait-elle humblement, quelle est mon infirmité; car, de penser que l'on diffame sans raison, et à cause de nous, des personnes qui nous font des charités excessives, tant au spirituel qu'au temporel, cela me donne du mécontentement, et, dans ces occasions, il me faut pratiquer la vertu. Dieu néanmoins me fait cette grâce, que rien ne me reste dans le cœur quand on m'a offensée, ou quelqu'un à cause de moi; je me dis seulement que nous devrions tous vivre avec plus de droiture et de simplicité. » Et à sa nièce, qui lui avait parlé de ces faux bruits : « Tout cela est si bas, dit-elle, que je n'en parle et n'en écris jamais que par nécessité, et toujours avec violence. Dieu veuille qu'on n'y ait point dit de paroles contre la charité! Tirons-en du moins cette leçon, que l'on ne peut trop aimer la pureté du cœur, la retraite et le silence. »

« On remarquait, disent les témoignages du temps, que s'il arrivait à la Mère de l'Incarnation de se voir contredite ou atteinte par quelque parole désobligeante, elle entrait aussitôt dans une humble gravité; un air de douceur tout particulier se répandait sur son visage, et faisait connaître la paix profonde dont elle jouissait intérieurement. » La

Mère Cécile de Sainte-Croix, qui vivait avec elle depuis trente ans, ne pouvait se lasser d'admirer dans la Servante de Dieu « un courage de lion pour surmonter les plus grandes difficultés, et une douceur d'agneau dans la manière dont elle traitait avec le prochain ». C'était la réalisation de ce qu'elle-même enseigne dans ses écrits, « que l'union au Verbe incarné porte à la bonté envers tout le monde et incline à rechercher adroitement, sans faire semblant de rien, ceux dont on a reçu quelque offense, afin de les traiter d'amis et de les obliger. »

Il faudrait encore parler de ce laborieux emploi du temps, qui lui permettait de suffire aux tâches les plus variées et les plus assidues : *Brièveté de travail, Éternité de repos!* aimait-elle à répéter. Puis-encore, de cette ravissante modestie dont étaient frappés tous ceux qui l'approchaient. « Il suffisait, au rapport de son historien, de la regarder pour être excité à la dévotion et au recueillement. Plus on la considérait, plus on l'admirait. On ne pouvait penser sans étonnement à ce grand et presque continuel silence, non plus qu'à la brièveté de ses entretiens lorsqu'elle était obligée de parler. Aussi lui entendait-on souvent dire qu'elle s'étonnait comment une âme peut se répandre dans les créatures, ayant en soi la divinité, avec laquelle elle se peut entretenir sans cesse, et trouver dans cet entretien des consolations infiniment plus grandes que toutes celles de la terre. »

Une lettre de M<sup>me</sup> de la Peltrie à dom Martin, datée de 1655, confirme et résume les traits qui précèdent. Après avoir fait allusion aux papiers intimes dont elle le savait possesseur : « Je puis vous assurer, mon révérend Père, disait la pieuse fondatrice, qu'en un sens vous en savez plus que moi, quant aux grâces que Notre-Seigneur fait à notre chère Mère; mais, sous un autre rapport, je crois en savoir plus que vous. Je veux parler de ces vertus de la vie commune

et régulière, fondées sur les exemples de notre bon Sauveur; c'est surtout ce que je prise en elle, vu la fidélité qu'elle y garde... La Mère de l'Incarnation témoigne un grand amour aux personnes qui lui causent du déplaisir; elle se plaît à leur rendre service et les supporte avec une tendre charité. Elle vit dans un grand détachement de tout ce qui n'est point Dieu et dans un complet abandon à sa Providence, au milieu des difficultés et des accidents qui lui arrivent en ce bout du monde. Vous la voyez toujours dans une soumission, dans une paix et dans une tranquillité de cœur inébranlable. Elle ne perd point la présence de Dieu, et son recueillement intérieur est si admirable, que ni les grandes affaires ni les tracas qui se rencontrent ici ne la peuvent distraire. Que vous dirai-je de plus? Ah! si j'avais la dixième partie de ses vertus, que je m'estimerais heureuse! Surtout, je le répète, elle est admirable en l'amour qu'elle porte à ses ennemis, n'ayant que bienveillance pour ceux dont elle a reçu du déplaisir. »

Le foyer de cette charité toujours active, qui s'épanchait du cœur de la Servante de Dieu, était le divin Sacrement de l'amour. « Notre-Seigneur, dit-elle en ses Mémoires, m'en avait découvert les merveilles avec tant de clarté, que je ne le puis exprimer. Je m'étonnais lorsque j'entendais dire qu'il fallait captiver son entendement pour le soumettre à la foi, en sorte que je disais à Dieu : « Mon Dieu, je pense que je n'ai plus la foi, puisque je connais au delà de tout ce qu'elle m'enseigne! » C'était de ce divin aliment que je tirais des forces pour subsister dans toutes les peines et fatigues que Notre-Seigneur m'envoyait. Je me suis trouvée quelquefois si fort unie à Lui après l'avoir reçu, que mes plus grands embrassements se faisaient en allant et venant et dans le travail. » — « O mon très cher fils! écrivait-elle à dom Martin encore novice, si nous voulions une bonne fois suivre et imi-

ter Jésus, notre vie et notre modèle, nous deviendrions saints dès la première fois que nous le recevons par la communion. Mais nous sommes si faibles et si chétifs, que nous reprenons ce que nous lui avons donné; notre misérable amour-propre ne pouvant souffrir un anéantissement aussi entier que celui qu'il demande à des âmes appelées à lui ressembler. »

Qui dira jusqu'où cette donation totale d'elle-même était arrivée pour la Servante de Dieu! « Notre-Seigneur, avouait-elle au déclin de sa vie, renouvelle dans mon âme par la sainte communion la grâce de l'union d'amour dont j'ai parlé, mais toujours moins sensible et plus retirée au dedans. Ma familiarité avec Lui y augmente de même; enfin, *je Lui parle de tout comme à mon grand Ami*, qui sait que mon cœur est tout à Lui et qu'il ne respire que pour Lui. »

la  
l'  
v  
ti  
de  
ci  
le  
me  
loi  
du  
  
que  
Die  
m'i  
, tou  
mes  
sort  
jour

## CHAPITRE XXI

**Apostolat de la dernière heure. — Précieuse mort de la Vénérable Marie de l'Incarnation.**

1670 - 1672

La fin de l'exil ne pouvait manquer de sonner bientôt pour la Vénérable Mère; son âge, ses infirmités, et plus encore l'appel intérieur de l'Époux, lui en donnaient l'heureuse nouvelle. « Je me réjouis, mandait-elle à sa chère Mère de la Nativité, de ce que nous perdrons sous peu les connaissances de la terre, pour n'avoir plus de communication qu'avec les citoyens du ciel. Ma santé ne laisse pas d'être un peu meilleure, mais j'ignore si ce sera pour longtemps; je sais seulement qu'une personne de soixante-dix ans ne peut pas aller loin, et j'en suis toute glorieuse, parce que je serai délivrée du plus grand de mes ennemis. »

Et à une autre de ses anciennes compagnes : « Votre lettre, que j'ai reçue avec joie, m'a encore trouvée en ce monde. Dieu veuille que ce soit pour sa gloire! Je suis sa victime, il m'immolera selon son bon plaisir; c'est ce que j'attends à tout moment, mon âge m'y oblige. Vous me demandez de mes nouvelles? J'ai passé l'hiver en assez bonne santé, en sorte que Dieu m'a fait la grâce de jeûner le carême. Quinze jours après, j'ai eu une légère indisposition, ce qui a donné

l'alarme à mes sœurs; dès qu'on me voit un peu malade, on croit que je vais mourir. J'en suis revenué, grâce à certaines poudres chimiques qui ont diminué de moitié cette amertume de bouche que m'a laissée ma grande maladie. Voilà pour ma santé, ma chère Mère; quant à la sainteté, j'y vais à pas de plomb; cependant il est temps d'y travailler ou jamais. Priez notre bon Jésus qu'il me donne des grâces efficaces pour cela. »

Cet hiver de 1669 dut imposer à la vénérée Mère, déjà très affaiblie, de vives souffrances, si l'on s'en rapporte à la description qu'elle en fait dans une lettre du même temps. « Tous les hivers, dit-elle, sont froids en ce pays; mais celui-ci l'a été extraordinairement, tant pour sa rigueur que pour sa longueur, et nous n'en avons point encore expérimenté un plus rude<sup>1</sup>. Tous nos conduits d'eaux ont gelé et nos sources ont tari, ce qui ne nous a pas donné peu d'exercice. Au commencement, nous faisons fondre la neige pour avoir de l'eau, tant pour nous que pour nos bestiaux; mais il en fallait une si grande quantité, que nous n'y pouvions suffire. Nous dûmes donc nous résoudre à en envoyer querir au fleuve avec nos bœufs, qui en ont été presque tués, parce que la montagne est fort droite et glissante. Il y avait encore de la glace dans notre jardin au mois de juin; nos arbres et nos entes, qui étaient des fruits exquis, en sont morts. Tout le pays a fait la même perte, et particulièrement les Mères Hospitalières, dont le verger était plus beau que tous ceux qu'on peut voir en France. Les arbres qui portent des fruits sauvages ne sont pas morts; ainsi, Dieu nous privant des délicatesses et nous laissant le nécessaire, veut que nous

<sup>1</sup> Marie de l'Incarnation avait cependant traversé, ainsi que ses sœurs, depuis son arrivée au Canada, de bien rigoureuses saisons. « L'hiver a été exceptionnel cette année, écrivait-elle en 1660. Nous ne pouvions nous échauffer; nos habits nous semblaient légers comme des plumes; quelques-unes de nous s'étaient abandonnées à mourir de froid. »

H  
E  
v  
r  
p  
q  
p  
c  
s  
et  
lai  
pé  
à h  
heu  
de  
rec  
ver  
lant  
cédé  
la g  
douc  
nous  
trés  
Ell  
tante  
plant

demeurions dans notre mortification, et que nous nous passions des douceurs que nous pouvions espérer. »

Le 11 mars 1670, à la veille de se démettre pour la dernière fois du gouvernement de sa communauté, Marie de l'Incarnation en exposa, dans une réunion générale, l'état temporel; ce qu'elle fit d'un esprit si net et avec une telle humilité, « que ses sœurs, dit dom Martin, en étaient comme hors d'elles-mêmes. » A défaut de grands biens, elle laissait partout les traces de ces éminentes qualités d'ordre et de prévoyance, qui avaient constamment marqué son administration. Son désir eût été de voir l'avenir de sa famille spirituelle plus assuré; mais n'était-ce pas déjà une sorte de miracle, qu'un monastère eût pu subsister jusqu'à cette heure, dans un pays à peine formé? « O mon enfant! avouait-elle en particulier à l'une de ses filles, depuis trente ans et plus que je suis en Canada, combien souvent il m'a fallu suer de corps et peiner d'esprit pour conduire les choses au point où je les laisse! Priez Dieu cependant qu'il me pardonne tous mes péchés, et que désormais je ne pense plus qu'à me disposer à bien mourir. » Jamais elle n'avait autant ressenti le bonheur d'être délivrée du commandement: « Ce n'est pas peu de chose, écrivait-elle à une Ursuline de Tours, d'avoir à recueillir les droits de Notre-Seigneur, dont ceux qui gouvernent lui doivent rendre un compte très exact! » Et, parlant de la révérende Mère Saint-Athanase, appelée à lui succéder: « Vous béniriez la divine bonté, disait-elle, en voyant la grande paix et la sincère union dont nous goûtons les douceurs. Certes, si Dieu fait sa demeure dans la paix, nous devons bien croire qu'il habite parmi nous; c'est là un trésor que nous estimons plus que tous ceux de la terre. »

Elle dut néanmoins accepter, avec les fonctions d'assistante, le soin des jeunes professes et des novices: heureuses plantes, qui allaient recevoir les dernières effusions de ce

cœur tout transformé en celui de Jésus! Les souffrances presque continuelles qu'elle portait depuis six ans n'avaient rien diminué de son zèle ni de son activité; elles ne servaient qu'à faire éclater sa patience. « On ne saurait dire, racontait depuis sa supérieure, avec quelle douceur et débonnaireté notre chère Mère Marie de l'Incarnation endurait ses maux. Sa bonté et sa simplicité, qui avaient toujours été charmantes, prirent vers la fin de sa sainte vie quelque chose de plus aimable encore, et qui ne pouvait venir que d'une vertu consommée. »

Aussi n'était-elle ni à charge, ni austère aux jeunes sœurs qui l'entouraient, bien que plusieurs d'entre elles sortissent à peine de l'enfance. M<sup>lle</sup> Marie-Madeleine Pinguet, élève du pensionnat, avait sollicité avant l'âge de quatorze ans la faveur d'être admise parmi les novices; comme la Vénérable Mère différait de la recevoir, lui disant qu'elle devait grandir encore, la petite postulante, sans se décourager, fit élever ses talons et se représenta, toute fière de son expédient. Il fut impossible en effet de résister à la persévérance de ses désirs, et la suite prouva que sa vocation était solide. Même ardeur chez M<sup>lle</sup> Marie de Lauson<sup>1</sup>, qui commençait, avec sa quinzième année, une carrière religieuse qu'elle devait poursuivre pendant plus de soixante ans.

Les pages consacrées, dans les annales du monastère, à

<sup>1</sup> Cette jeune postulante était l'aînée des trois filles du vaillant sénéchal de la Nouvelle-France, messire Jean de Lauson, dont la mort fut à la fois si tragique et si glorieuse. La Mère de l'Incarnation a raconté, en termes amusés, cet événement dans une lettre du mois de septembre 1661. Ce brave seigneur, voulant venger les meurtres commis par les Iroquois dans l'île d'Orléans, et surtout préserver son beau-frère, M. de l'Espinay, exposé à leurs coups, donna lui-même dans une embuscade dressée par ces barbares. Ceux-ci eussent voulu le conserver vivant pour l'emmener en leur pays; mais ils ne purent lui arracher ses armes des mains. Il ne succomba, lui et ses six compagnons, qu'après avoir fait un carnage des ennemis. Les deux sœurs de M<sup>lle</sup> Marie de Lauson furent également élevées aux Ursulines; l'une d'elles mourut très jeune, l'autre s'y fit religieuse.

ces jeunes sœurs et à leurs compagnes, nous les montrent tout avides de recueillir les instructions de leur « chère et unique Mère »; chacune cherchait à reproduire l'une des vertus qui la frappait davantage en elle. Un trait, entre plusieurs autres, nous la peint dans ses rapports maternels avec son jeune entourage. Il lui arriva un jour de manifester devant les novices une joie extraordinaire de s'être confessée; comme celles-ci lui demandaient naïvement la cause de cette allégresse : « C'est, mes enfants, répondit-elle avec la même simplicité, que j'en avais besoin, m'étant laissée distraire à des puérités pendant une dizaine de mon chapelet. » — « La simplicité, aimait-elle à leur dire, est la porte de la perfection; il n'est pas possible qu'une âme soit jamais bien remplie de l'esprit de Jésus-Christ, tant que cette vertu ne l'a pas vidée de son esprit propre. »

On retrouve dans les conseils que la Servante de Dieu adressait à sa nièce, lorsque celle-ci était novice, la doctrine substantielle dont elle nourrissait les âmes confiées à ses soins. « Vous connaîtrez, lui disait-elle, que vous faites du progrès, non par les consolations, mais si vous êtes patiente, douce et paisible, exacte à l'observance de vos règles; surtout si vous êtes bien humble dans le temps de la souffrance et du délaissement. J'ajouterai encore : si vous évitez les amitiés particulières, et si vous fortifiez votre âme contre une certaine humeur plaintive et certaines tendresses sur soi-même, auxquelles on est porté dans les peines qu'on ressent... Une âme qui aime Jésus doit toujours avoir un œil fixé sur Lui et un autre sur elle-même et sur sa propre bassesse; c'est-à-dire que notre union avec Dieu, si elle est véritable, bien loin de nous fermer les yeux sur nos misères, nous les ouvre au contraire, à mesure que nous approchons de cette incompréhensible pureté, et c'est par ce moyen que nous devenons abjects à nous-mêmes et humbles à nos yeux. »

« Gardez-vous bien, disait-elle encore, d'entreprendre à la fois la pratique de toutes les maximes que vous avez en vue; ce serait une entreprise inutile, dont la faiblesse humaine ne vous permettrait pas de venir à bout : vous en auriez la théorie, mais non la pratique. Faites donc le choix des imperfections qui vous nuisent le plus et dans lesquelles vous tombez le plus souvent, et prenez ensuite les maximes contraires et propres à les combattre. Mettez un mois à l'une, huit jours à l'autre, selon la nécessité, sans avoir égard à la nature corrompue, qui ne laissera pas de se plaindre et de crier. » — « Prenez courage, et suivez Dieu en vous quittant vous-même; car nous avons en nous un certain *nous-même*, lequel nuit plus à notre perfection que tout le reste. Vous le connaîtrez en étudiant tous les mouvements, tant de votre intérieur que de votre extérieur. Dès qu'une âme a acquis cette connaissance, elle quitte ce *moi* pour mettre Dieu à sa place, et n'est plus embarrassée de mille choses de néant. »

Encore cette maxime, qu'elle aimait à répéter aux novices : « Je ne puis comprendre, leur disait-elle, comment une lumière peut demeurer un moment dans l'entendement sans que la volonté soit entraînée, parce que Dieu est un objet si aimable, si gracieux et si ravissant, qu'il lui faut céder sans remise à l'instant qu'il paraît. »

La Mère de l'Incarnation formait ses jeunes élèves à l'étude des langues sauvages, qu'elle voulait, selon son expression, immortaliser dans son monastère; ainsi, durant tout l'hiver de 1670, elle en donna des leçons suivies, et continua les travaux qu'elle avait entrepris en ces langues. Aucune trace de faiblesse ne se trahissait dans cet esprit si heureusement doué. Les lettres qu'elle écrivit alors offrent les mêmes charmes et la même aisance que celles qui sont datées de trente ans plus tôt.

Ici, elle parle à son fils de la visite que vient de lui faire l'abbé de Fénelon<sup>1</sup>, l'un des frères du futur archevêque de Cambrai, qui, à peine arrivé dans la Nouvelle-France, était allé évangéliser les Iroquois et avait hiverné chez eux. « Je lui demandai, raconte-t-elle, comment il avait pu subsister, n'ayant eu que de la sagamité pour tous vivres et de l'eau pure à boire? Il me reparti qu'il s'y était si bien accoutumé, qu'il ne faisait plus de distinction de cet aliment à aucun autre, et que son dessein était de retourner au même lieu pour y passer de nouveau l'hiver... » Ailleurs, et plusieurs fois, elle revient sur les progrès, trop lents à son gré, de la France dans les régions extrêmes du Canada. Après avoir narré la prise de possession du pays des Outaouais (*Ottawa*), faite par M. de Saint-Lusson, au nom de Louis XIV : « L'on vient d'apprendre, poursuit-elle, que quelques-uns de ceux qui sont en route pour la grande baie du Nord<sup>2</sup> ont rebroussé chemin, sur la nouvelle que des sauvages leur ont donnée, qu'il était arrivé deux grands vaisseaux et trois pinasses d'Angleterre, dans le but de s'emparer du port et du pays; que les deux vaisseaux s'en sont retournés chargés de pelleteries, et que les pinasses y vont hiverner. Voilà une fâcheuse issue pour le temporel, peut-être aussi pour le spirituel, puisque ce pays va tomber sous la domination des hérétiques. Si l'on y eût envoyé de France, comme on en était averti,

<sup>1</sup> L'abbé François de Fénelon, frère consanguin de l'archevêque de Cambrai, plus âgé de dix ans que ce prélat, venait de recevoir la prêtrise au séminaire de Saint-Sulpice, lorsqu'il fut envoyé à celui de Montréal. Il y mourut, assez jeune encore, en 1679.

<sup>2</sup> C'était la baie d'Hudson. Ce récit de la Mère de l'Incarnation, daté de l'année 1671, rappelle ce qu'elle écrivait l'année précédente à dom Martin, au sujet d'un Français « de sa Touraine », le sieur des Groseilliers, l'un des plus hardis explorateurs de ces terres glacées. « Il était tout jeune, dit-elle, lorsqu'il vint au Canada, et fit grande connaissance avec moi, tant à cause de la patrie qu'en considération d'une de nos Mères de Tours chez le père de laquelle il avait demeuré. » Passé au service des Anglais, il franchit des premiers, avec leurs vaisseaux, le détroit d'Hudson, en 1668.

cette perte ne serait pas arrivée. Nos Français, partis d'ici pour cette découverte, ne laisseront peut-être pas d'y planter la croix avec les fleurs de lis, à la face des Anglais! Prions pour cette grande affaire. »

Quelques-unes de ses dernières lettres, adressées au P. Poncet, sont particulièrement intéressantes au point de vue des détails pleins d'actualité qu'elles renferment. « Mon cher Père, lui écrivait-elle, après vingt ans et plus de séparation, ne nous verrons-nous point encore quelque jour, afin de nous entretenir du passé? Notre divin Maître nous l'accordera si c'est pour sa plus grande gloire; il vous fera revoir cette Église qui vous a tant coûté. Tout y est à présent magnifique, et c'est une bénédiction de Dieu de voir l'union qui règne entre Monseigneur notre évêque et nos révérends Pères; il semble qu'eux et Messieurs du séminaire ne soient qu'un. M. de Tracy, qui m'en a déclaré ses sentiments, en était ravi, comme aussi de la majesté de l'Église et des grandes actions de piété de ceux qui la servent. Vos Pères y éclatent comme à l'ordinaire, et en font l'un des plus grands ornements. Vous verriez vos petits enfants qui, de votre temps, commençaient à apprendre leurs lettres, porter aujourd'hui la soutane et étudier en théologie. Votre collège est florissant; et notre séminaire, qui n'est qu'un grain de sable en comparaison, fournit d'excellents sujets. Vous y avez vu de petites filles, à qui depuis nous avons donné l'habit, et d'autres à qui nous sommes sur le point de le donner, toutes destinées pour le chœur.- Vous pleureriez de joie en contemplant de si heureux progrès, et un moment de réflexion sur l'état où les choses ont été, et sur celui où elles sont, vous ferait oublier tous vos travaux passés. Vous nous avez vues trois religieuses, qui avons eu l'honneur de faire le voyage en votre compagnie; aujourd'hui nous sommes vingt, et nous en demandons plusieurs en France. »

On retrouve encore l'ardeur de son zèle dans sa correspondance avec la supérieure des Ursulines de Saint-Denis, en France, qui s'occupait à cette époque de fonder un couvent de son Ordre à la Martinique. Marie de l'Incarnation donna la main, de tout son pouvoir, à ce projet. « M. de Tracy, écrivait-elle à cette religieuse, m'a assuré que les Ursulines trouveraient un grand emploi dans les îles d'Amérique... Je me joins, mon intime Mère, à ceux qui vous conseillent de ne pas laisser échapper cette occasion de procurer la gloire de Dieu en lui immolant vos chères filles. Vous direz peut-être que je m'avance trop; mais souffrez-moi, je vous prie : ce sont mes délices de savoir qu'il y a des âmes qui veulent s'exposer à la croix, pour le service de Celui qui y est mort pour nous. Si l'on en croyait nos sœurs canadiennes, elles seraient de la partie et suivraient volontiers les ouvriers de l'Évangile; mais il faut qu'elles se contentent de nos chères séminaristes, dont nous avons à présent une belle troupe que nous élevons à la française. Si vous allez à la Martinique, ce vous sera un grand avantage sur nous de n'avoir pas à étudier d'autre langue que le baragouin des nègres, que l'on sait dès qu'on l'a entendu. Dans le cas où Dieu y appellerait les Ursulines de la Nouvelle-France, il ne leur serait pas difficile d'y aller, maintenant que le commerce se fait entre les marchands de Québec et ceux des îles d'Amérique; trois vaisseaux partent en ce moment de notre port pour y aller. Mais non, ma très chère Mère, il nous faut contenter de notre Canada, et vous laisser l'honneur de la mission que vous allez entreprendre. »

Au milieu des nouvelles concernant les progrès de la foi, la Vénérable Mère se réjouissait, à la fin de l'année 1670, de l'arrivée de plusieurs Pères Récollets à Québec. « Ce sont ces religieux, expliquait-elle à son fils, qui ont été les premiers et les seuls missionnaires de la Nouvelle-France jusqu'en

1625, que les Anglais se rendirent pour quelque temps maîtres du pays. Depuis cette époque, leur maison de Québec s'était ruinée, et leurs terres étaient occupées par divers particuliers qui ne s'attendaient pas à leur retour. Cependant les voilà, avec la permission du roi, dans le dessein de rebâtir sur leurs anciens fondements... En attendant, ils sont logés à notre porte, et notre église est commune à eux et à nous. »

C'était par une condescendance pleine de charité que la Servante de Dieu se prêtait encore, et de si bonne grâce, aux relations extérieures. Le divin Époux, près de consommer son union avec elle, absorbait de plus en plus toutes ses puissances dans les embrassements de son amour. La Mère Saint-Athanase ne craint pas de dire que les dernières années de son séjour ici-bas se passèrent dans un ravissement en Dieu presque continuel, et qu'elle paraissait toute transformée en sa sainte volonté. Un commencement de surdité, que la crainte d'être à charge au prochain lui rendait sensible, contribuait d'autre part à l'isoler des affaires et des bruits de ce monde. Sa conversation était au ciel.

Avec son cher fils, qu'elle put entretenir jusqu'aux approches de sa dernière maladie, elle laissait transpirer quelque chose de ses dispositions intimes. Après avoir chanté avec lui les miséricordes du Seigneur : « Pour moi, lui disait-elle, je n'ai plus de paroles aux pieds de sa divine Majesté. Mes oraisons se réduisent à ces mots : « Mon Dieu ! mon Dieu ! Soyez béni, ô mon Dieu ! » Les jours et les nuits se passent ainsi, et j'espère que sa bonté me fera expirer en ces mots, et qu'elle me fera mourir comme elle me fait vivre. » — « Puissé-je bientôt, ajoutait-elle, aller jouir de Celui que mon cœur veut aimer et bénir éternellement ! Ah ! mon très cher et bien-aimé fils, que nous serons contents quand nous

nous verrons pour toujours attachés à cet emploi ! Il y a

environ quarante ans que Dieu me fit la grâce et l'honneur de signifier à mon âme qu'il voulait que je le louasse sur la terre comme les anges et les saints le louent dans le ciel. Et pour cet effet, sa bonté m'éleva à un état qui a été la source de très grandes faveurs. Mais il n'y a point de doute que je n'y aie mêlé beaucoup de moi-même et de mon amour-propre. C'est ce qui me fait lui dire un nombre infini de fois ce verset du Psalmiste : *Delicta quis intelligit ? Ab oculis meis munda me*<sup>1</sup>. »

Elle ne se départit pas un instant de cette attitude humble et confiante : « Me voici, lui mandait-elle en 1670, à la fin de ma vie, et je ne fais rien qui soit digne d'une âme appelée à comparaître bientôt devant son Juge. Cependant, tout imparfaite que je suis, et comme anéantie en sa présence, je me vois perdue dans sa divine Majesté, qui me tient avec elle dans une union que je ne puis rendre. C'est une espèce de pauvreté d'esprit, laquelle ne me permet pas même de m'entretenir avec les anges, ni des délices des bienheureux, non plus que des mystères de la foi. Je voudrais, à certains moments, me distraire moi-même et m'égayer en leurs beautés, comme dans des choses que j'aime beaucoup ; mais aussitôt je les oublie, et me retrouve en Celui qui me plaît plus que toutes choses. »

Dans cet état de contemplation, « où l'âme, dit-elle, reçoit des trésors immenses et qui n'ont point de bornes, » Marie de l'Incarnation avoue que les exercices par méthode lui étaient pénibles. « Je prends seulement, continue-t-elle, un petit quart d'heure vers le soir, afin de présenter le Cœur de Jésus à son Père, pour cette nouvelle Église, pour les ouvriers de l'Évangile, pour vous et pour mes amis. Je m'adresse ensuite à la sainte Vierge, puis à la sainte Famille, et tout

<sup>1</sup> « Qui comprend le péché ? Seigneur, purifiez-moi de mes fautes cachées ! » (Ps. xviii.)

cela se fait par des aspirations simples et courtes. La psalmodie, qui est un exercice de règle, ne m'incommodé point, mais plutôt elle me soulage. Je suis d'ailleurs sans peine les autres observances, et tant s'en faut que mon occupation intérieure m'en détourne; il me semble, au contraire, que tout en moi se porte à les garder parfaitement. »

Sa dernière lettre, datée du 8 octobre 1671, est, selon le mot de dom Martin, « le chant du cygne. » Près d'aller jouir de la claire vision de l'auguste Trinité, la Vénérable Mère, cédant au désir de son fils, lui retrace les principales circonstances du ravissement dans lequel ce grand mystère avait été autrefois dévoilé à son âme. Puis, après lui avoir révélé d'autres secrets éminents de la vie mystique : « Si j'étais auprès de vous, mon bon fils, lui dit-elle en terminant, mon cœur se verserait dans le vôtre, et je vous prendrais pour mon directeur. Ce n'est pas que dans l'état de simplicité où Dieu me tient j'eusse beaucoup de choses à dire, car je dirais quasi toujours la même chose. Il arrive néanmoins certains cas où l'on a besoin de communiquer; je le fais avec notre bon P. Lallemand : bien qu'il touche à sa quatre-vingtième année, il a le jugement et l'esprit aussi sains que jamais. »

On peut mesurer à quel degré d'amour cette âme apostolique était arrivée, par l'aveu que, dans les mêmes jours, elle laissait échapper à l'une de ses anciennes compagnes : « Il faut que je vous confesse, ma très chère Mère, lui écrivait-elle, que j'aimerais la vie si je pouvais aider en quelque chose les âmes rachetées du sang de Jésus-Christ; car alors je souhaiterais vivre jusqu'au jour du jugement pour un si noble emploi. Mais, puisque j'en suis indigne, offrez-lui ma bonne volonté, et, s'il veut que je meure bientôt, demandez-lui qu'il diffère de me donner son paradis après ma mort pour m'envoyer, aussi longtemps qu'il sera convenable à sa plus grande gloire, par tout le monde, afin de lui gagner les

M

+ aux Ursulines de Québec  
21<sup>e</sup> Juy 1770

à Révérende et Très chère Mère

Depuis ce que je me suis donné la consolation de vous  
ceindre par l'entremise de Mons<sup>seigneur</sup> selon l'intention de  
La Nouvelle France, on a pris résolution de demander  
des A<sup>ides</sup> pour nous venir ayder à faire nre prière jusqu'à  
personnes de nre chers Filles (arrivées, ce nous en a  
des-ia fait quelque assistance par ma prière, on ne  
les yeux sur celles de v<sup>ostre</sup> carrières que nous voulons  
préférer à plusieurs aut<sup>res</sup> de France qui nous pressent  
de les appeler, mais le R<sup>oy</sup> père Crispin nous a tant  
fait d'estime des v<sup>ostres</sup> que cela nous a gagné le cœur  
il a vu celles auxquelles Dieu a donné vocation pour  
ce dessein il nous en a fait grande estime come de la s<sup>ainte</sup>  
Comte d'ou elles sont si cela peut réussir, je vous supplie  
ma chère mère de contribuer à ce bon œuvre, et  
nous obliger d'agréer la s<sup>ainte</sup> Mère prieure d'ou seront  
les ces bonnes A<sup>ides</sup> que nous cherissons les Filles et que  
nous en ferons nos plus affectionnés secours, elle partage  
avec nous les biens et les travaux qui se rencontrent  
en cette nouvelle Eglise que nous estimons infiniment  
plus que toutes les delices de l'Europe, ce fect et mot  
est à la haye parce que le Fraince va partir je  
vous embrasse va selon de fois et vous suis et a  
v<sup>ostre</sup> s<sup>ainte</sup> Comte

M<sup>onsieur</sup> et Très chère Mère

V<sup>ostre</sup> humble et Très obéissante servante,  
Marie de l'Incarnation R<sup>égulière</sup>

Fac-similé d'une lettre de la Vénéralble Marie de l'Incarnation à la révérende Mère Prieure  
des Ursulines de Mons en Hainaut.

c  
v  
h  
e  
  
V.  
be  
  
be  
ch  
sai  
Un

cœurs de tous ceux qui ne l'aiment pas, et qui ne connaissent pas ses amabilités ! »

Pendant les Ursulines de Québec attendaient de France un renfort depuis longtemps annoncé. « Nous sommes ici trois ou quatre religieuses fort âgées, qui pouvons manquer tout d'un coup, écrivait la Mère de l'Incarnation vers la fin de sa supériorité ; c'est pourquoi nous demandons quelques professes en France, pour nous aider à élever nos filles canadiennes, et aussi pour nous succéder dans les charges. » Il se trouva que plusieurs monastères de Flandre, entre lesquels celui de Mons en Hainaut, sollicitèrent de leur côté l'honneur de fournir des sujets à la mission des Ursulines du Canada. C'est ce que nous apprennent plusieurs lettres fort intéressantes de la Servante de Dieu à la supérieure de Mons ; les autographes de ces lettres se conservent dans cette pieuse communauté comme un inestimable trésor<sup>1</sup>. Ce ne furent point toutefois des sœurs flamandes, mais des françaises, envoyées par les couvents de Paris et de Bourges, qui, par suite de circonstances providentielles, vinrent presque surprendre la petite famille de Sainte-Ursule de Québec. Le 19 septembre 1671, trois religieuses de chœur et une converse, sorties de ces deux maisons, abordaient au port de cette ville. M<sup>me</sup> de la Peltrie, toujours gracieuse et prévenante, se fit un devoir de les accompagner, « selon la bonne coutume, » chez les charitables Mères Hospitalières, et aux deux chrétientés indiennes de Sillery et de Lorette.

« Nos chères voyageuses, mandait presque aussitôt la Vénérable Mère à ses sœurs de Tours, sont arrivées ici en bonne santé, et bien résolues de ne se point épargner à tra-

<sup>1</sup> Le fac-similé ci-joint reproduit une de ces lettres, la plus courte de beaucoup, « un mot à la hâte, » comme dit la Vénérable Mère. Elle touchait alors à ses soixante et onze ans. Le cachet qui la fermait représente saint Joseph portant l'Enfant Jésus, avec cette inscription : « De Sainte-Ursule de la Nouvelle-France, du séminaire Saint-Joseph. »

vailler à la vigne de Notre-Seigneur. Nous vous avons une très grande obligation du favorable accueil qu'elles ont reçu en passant dans votre monastère. Elles n'ont pas assez de paroles pour dire tout ce qu'elles y ont remarqué de vertu et de régularité. Leur seul déplaisir est qu'aucune religieuse de cette maison ne se soit jointe à elles ; mais si cette privation leur cause de la peine, je n'en suis pas moins mortifiée, comme d'un bien que j'espérais et attendais avec ardeur. »

La Providence avait elle-même choisi ces nouvelles missionnaires, toutes de grand mérite, et destinées à soutenir et à développer l'œuvre des vénérables fondatrices. L'une d'elles, la Mère Marie Drouet de Jésus, devait, seize ans plus tard, établir comme première supérieure le monastère des Trois-Rivières. Ce furent, durant les mois de septembre et d'octobre, de vraies joies de famille au sein de la communauté de Québec ainsi agrandie. On regardait l'avenir avec confiance, sans se douter que l'épreuve était proche.

Le coup qui l'atteignit tout d'abord fut la perte inattendue de la bonne M<sup>me</sup> de la Peltrie. Vraie mère des Ursulines, elle leur avait consacré non seulement ses biens, mais sa propre personne, avec un dévouement qui se perpétuait depuis plus de trente-deux ans. Aussi la douleur fut-elle grande au monastère lorsque, le 12 novembre de cette même année 1671, une pleurésie très grave la saisit, sans laisser aucun espoir de guérison. Pendant les six jours que dura sa maladie, les religieuses virent briller dans tout leur éclat les vertus qu'elle avait amassées au cours d'une vie cachée. « Jamais, dit le P. Dablon dans la *Relation* des Jésuites, cette pieuse dame ne parut plus humble, plus mortifiée, plus soumise à la supérieure, ni plus unie à Dieu. » Comme elle avait toujours chéri la pauvreté, elle voulut mourir en pauvre, et ne conserva dans sa chambre que le strict nécessaire. Apercevant sur une table, près de son lit, quelques douceurs dont elle ne croyait

pas avoir besoin, elle supplia qu'on les fit disparaître afin que, selon son expression, « la sainte pauvreté régnât dans ce lieu comme une reine en son palais. »

La charité et les soins de ses chères filles, qui n'épargnaient rien pour l'assister, tant au spirituel qu'au temporel, lui donnaient la consolation de reconnaître qu'ayant tout quitté pour Notre-Seigneur, elle en recevait le centuple dès ce monde. Comme on lui demandait si elle n'avait point de regret de mourir : « Non, non, répondit-elle avec ardeur ; j'estime mille fois plus le seul jour de ma mort que toutes les années de ma vie. » Sa joie d'aller à Dieu était si grande, qu'elle ne se lassait pas de se faire répéter le verset du psaume : *Lætatus sum...* « Je me suis réjoui de cette parole qui m'a été dite : Nous irons dans la maison du Seigneur. » Par une touchante coïncidence, elle reçut les derniers sacrements des mains de M. de Bernières, curé de Québec, digne neveu du saint trésorier de Caen qui avait été l'ange visible et le négociateur de sa vocation pour le Canada. Enfin, le jour de son bonheur arriva ; c'était un mercredi : « Dieu soit béni ! dit-elle peu avant d'entrer en agonie ; ah ! que je serai heureuse de mourir aujourd'hui, sous la protection du grand saint Joseph ! » Elle s'éteignit en effet, sur les huit heures du soir, le 18 novembre, à l'âge de soixante-huit ans, après avoir prodigué à tous les membres de la Communauté, et particulièrement à sa vénérée Mère de l'Incarnation, les marques de sa fidèle amitié.

Ses obsèques eurent lieu le lendemain. M. de Courcelles, gouverneur de la colonie, M. l'intendant Talon, tout ce qu'il y avait de considérable dans la ville et aux environs, se trouvaient à cette cérémonie. Les pauvres, qu'elle avait tant aimés, et surtout ses chers Indiens, vinrent aussi mêler leurs larmes à celles des Ursulines. Le cœur de la noble défunte, placé selon son désir dans une caisse toute simple, sans autre

enveloppe que de la terre mêlée à la chaux, fut porté dans l'église des Jésuites. « Elle voulait, d'après les termes de son testament, marquer par là le respect et l'affection qu'elle avait toujours eus pour leur sainte Compagnie, désirant que ce cœur fût consumé et réduit en poussière, sous le marchepied de leur autel. » Son corps demeura aux Ursulines, et sa mémoire, après plus de deux siècles, est en bénédiction parmi elles et à Québec.

On peut dire qu'outre son œuvre principale, qui est la fondation de ce monastère, M<sup>me</sup> de la Peltrie a inauguré dans la cité de Champlain, dont elle vit les débuts, cette admirable mission de charité que la femme chrétienne remplit au milieu du monde, partout où fleurit le catholicisme.

La Servanté de Dieu ressentit plus que toute autre le départ de sa pieuse amie, que d'ailleurs elle espérait bientôt rejoindre. Il entra en effet dans les desseins du Ciel qu'unies ici-bas par une vocation toute miraculeuse, l'une et l'autre ne demeurassent pas longtemps séparées par la mort. Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis ce premier deuil, lorsqu'un autre, plus déchirant encore, menaça tout à coup la famille de Sainte-Ursule. Dans la nuit du 15 au 16 janvier, la Mère de l'Incarnation, fut prise d'un vomissement extraordinaire, qui dura l'espace de vingt-quatre heures, sans qu'aucun remède le pût arrêter. Cet accident, vu son état de faiblesse, eut des suites très douloureuses. Plusieurs jours se passèrent dans d'indicibles souffrances. « C'est maintenant, disait-elle en souriant, que j'ai l'honneur d'être attachée à la croix de Jésus-Christ! » Comme elle parlait de sa mort prochaine : « Hé quoi! ma Mère, lui dit avec tristesse la Mère de Notre-Dame, sa dernière compagne de Tours, allez-vous donc partir sans moi? — Ne vous affligez pas, mon enfant, répondit la vénérée malade, Dieu sera toujours votre Père. Quand je serai devant

sa Majesté, je ne vous oublierai pas et, quoique absente, je ne laisserai pas d'être avec vous. »

Cependant le mal croissait avec tant de violence, que les médecins jugèrent qu'il n'y avait plus à espérer, et qu'il fallait lui donner les derniers sacrements. Le 20 janvier, elle reçut le saint Viatique, et le lendemain l'extrême-onction, au milieu des sanglots de ses filles; elle seule nageait dans la joie. Profitant de la présence du P. Lallemand et de M. de Bernières, supérieur de la communauté, elle leur demanda humblement pardon de ses manquements; et de même à sa bonne Mère Saint-Athanase et à ses sœurs, s'accusant de leur avoir été un sujet de peines durant sa maladie. Quelques heures plus tard, ayant appris que la fille d'un chef algonquin venait d'entrer au séminaire, elle désira la voir, lui fit mille caresses, et s'inspira de cette circonstance pour exciter les religieuses à l'estime de leur vocation et à l'amour des petites filles sauvages, qu'elle appelait « les délices de son cœur ». Toutes les pensionnaires, Françaises et Indiennes, lui furent ensuite présentées pour recevoir sa bénédiction, qu'elle leur donna avec une singulière tendresse.

Malgré l'état désespéré où leur Mère se trouvait réduite, les Ursulines n'épargnaient ni les prières ni les pénitences pour obtenir sa guérison. Touchée de cet empressement, elle se plaignait néanmoins de ce qu'on la voulait retenir ici-bas, où elle s'estimait inutile. Le P. Lallemand, à qui elle confia sa peine, bien loin d'y condescendre, lui commanda de joindre ses prières à celles de sa communauté, dont l'affliction lui semblait légitime. A cet ordre, la sainte malade fut d'abord comme interdite; puis, levant les yeux et les mains vers le ciel : « Je crois, dit-elle, que j'en mourrai; mais si c'est la volonté de Dieu que je vive encore, j'en suis contente. — Tout cela est bon, ma Mère, reprit le vénérable religieux; mais vous devez vous mettre de notre côté, et faire

tout votre possible pour vous conserver à cette maison, qui croit encore avoir besoin de vous. » En vraie fille d'obéissance, la Mère de l'Incarnation se soumit et, fermant les yeux à ses propres intérêts : « Mon Seigneur et mon Dieu, murmura-t-elle, comme autrefois saint Martin, si vous jugez que je sois encore utile à cette petite famille, je ne refuse point la peine ni le travail : que votre volonté soit faite ! » Aussitôt elle éprouva un mieux considérable, et peu après, les médecins qui l'avaient condamnée la déclarèrent hors de danger.

Comment exprimer la joie qui se répandit dans le monastère, lorsqu'on la vit se rendre au chœur pour y offrir à Dieu ses actions de grâces ! Le *Te Deum* fut solennellement chanté ; toute la ville, bientôt informée de sa convalescence, s'associa au bonheur des Ursulines. Les félicitations et les témoignages d'amitié arrivaient nombreux à cette vénérée Mère, que chaque famille à Québec regardait comme la sienne. C'était à qui contribuerait à son complet rétablissement : les uns lui faisaient parvenir les mets les plus recherchés de leur table ; d'autres envoyaient exprès leurs gens à la chasse, se persuadant que quelque pièce délicate exciterait son appétit et lui rendrait ses forces. Malgré son dégoût pour toute espèce de nourriture, la Servante de Dieu, confuse de ces attentions, en exprimait sa reconnaissance et s'efforçait de manger ce qui lui était offert.

Elle se soutint assez bien durant le carême, et put jusqu'au vendredi saint, 8 avril, suivre la communauté. Le soir de ce jour, il lui fallut avouer à sa supérieure qu'elle souffrait extrêmement du côté. Le chirurgien consulté trouva deux abcès, déjà formés, qu'il ouvrit le lendemain, en pratiquant de larges plaies, parce que le mal avait pénétré jusqu'à l'os. Les religieuses qui l'assistaient remarquèrent, durant cette opération, comme un nouvel épanouissement de douceur et de paix sur son visage. Pendant quelques

I  
h  
r  
u  
q  
la  
le  
pr  
n'  
pc  
i  
sav  
qui  
tém  
répc  
lui e  
rega  
Ce  
denc  
son e

jours, les plaies parurent belles et en voie de guérison. Chaque pansement néanmoins était si douloureux, qu'il lui arriva une fois de témoigner par un mouvement involontaire le mal qu'elle éprouvait; mais, s'en apercevant aussitôt : « Mon Dieu! dit-elle avec confusion, que je suis impatiente! » Et elle demanda humblement pardon de ce qu'elle croyait une grande lâcheté.

Le samedi de Pâques, des symptômes inquiétants firent juger que la fin était proche; ce que la Vénérable Mère apprit avec joie, et en même temps avec une entière soumission au bon plaisir de Dieu. C'était, en effet, dans cette disposition d'abandon qu'elle voulait consommer son sacrifice. Elle eût désiré, ainsi que nous l'avons vu, obtenir pour purgatoire d'aller par tout le monde exciter les nations barbares à embrasser la foi; mais son divin Époux lui fit connaître qu'il lui demandait plutôt d'achever sa vie comme une victime offerte pour le salut de ces peuples. De là vient qu'elle n'avait plus d'autre intention, et que, loin de désirer la fin de ses souffrances, elle consentait, dans cette vue, à les endurer jusqu'au jour du jugement. Lorsque ses filles la priaient de lui donner quelque part dans ses mérites : « Je n'ai plus rien à moi, leur disait-elle en souriant; tout est pour les sauvages. »

En retour de ce don généreux, Notre-Seigneur faisait déjà savourer à sa servante les prémices de l'union céleste. Les quinze jours qu'elle vécut encore se passèrent, disent les témoignages contemporains, dans une douce extase. Elle répondait en peu de mots, mais suavement, aux paroles qui lui étaient adressées, et demeurait tout abimée en Dieu, le regard fixé sur le crucifix qu'elle tenait entre ses mains.

Ce qu'elle avait aimé ici-bas, selon l'ordre de la Providence, occupait néanmoins son cœur. Plusieurs fois, malgré son extrême faiblesse, elle se fit amener les élèves pension-

naires, et surtout ses chères petites filles indiennes, qu'elle bénissait tour à tour avec des tendresses de mère. Étendant ses vœux au delà de sa communauté, et embrassant l'Ordre entier de Sainte-Ursule, elle chargea, quelques jours avant sa mort, une des religieuses d'écrire en son nom à une personne influente de France, pour renouveler le souhait, tant de fois exprimé par elle, de l'union générale de toutes les Ursulines. « Cette union, disait-elle, lui paraissait si désirable, qu'elle voulait mourir en emportant l'espoir qu'on la verrait se réaliser un jour. » Son fils, lui aussi, était là en ce moment suprême. La Mère Saint-Athanase ayant eu la délicate attention de lui demander un dernier souvenir pour le transmettre à dom Martin, la sainte mourante s'attendrit : « Dites-lui, répondit-elle avec effusion, que je suis heureuse de le savoir dans l'état où il est; que je l'emporte en mon cœur dans le paradis, où j'espère aller, et que là je solliciterai fortement sa parfaite sanctification. »

L'obéissance lui tint fidèle compagne jusque dans les bras de la mort. Se trouvant seule une fois, pendant la messe de la communauté, avec une religieuse qui remplaçait l'infirmière, elle se plaignit de la soif et de ce que sa langue était toute desséchée. Mais, s'apercevant de l'absence de l'infirmière, elle ne voulut rien accepter avant son retour : « Il vaut mieux l'attendre, dit-elle, afin que tout se fasse dans l'obéissance. » Sa supérieure, pour l'engager à ne pas se traiter avec tant de rigueur, lui faisait de tendres reproches de ce qu'elle-même avait aggravé sa maladie, voulant suivre jusqu'à la fin le régime commun, bien qu'il fût contraire à sa santé. « Ma santé et ma vie sont de peu d'importance, répondit la Vénérable Mère; mais il m'importe beaucoup, et c'est ma grande affaire, d'obéir à la divine Majesté et de suivre la règle qu'elle m'a imposée. Lorsque je vins au Canada, ajouta-t-elle, Dieu me fit connaître que

t  
s  
s  
a  
h  
p  
de  
du  
ét  
tre  
elle  
et  
fait  
son  
le r  
six

son bon plaisir était que j'y vécusse à l'apostolique, mangeant, selon le mot de l'Évangile, ce qu'on me présenterait, et qu'en tout le reste j'évitasse la singularité. C'est une loi que j'ai toujours eue depuis devant les yeux, et de laquelle il ne m'a pas été possible de me départir. »

M<sup>re</sup> de Laval était alors en France, où l'avaient appelé les démarches relatives à l'érection de l'évêché de Québec. « Si ce digne prélat eût été présent, écrivait depuis le P. Lallemand, il n'eût pas abandonné la Mère de l'Incarnation pendant sa maladie, tant il faisait état de sa personne. » Le bon Maître, Lui, vint souvent, pendant ces dernières semaines, visiter sa fidèle épouse. « Ces visites, dit le même Père, étaient autant de festins d'adieu que Notre-Seigneur, voilé dans son Sacrement, lui servait en attendant la claire vue du ciel. »

Le vendredi, 29 avril, elle reçut de nouveau le saint Viatique et l'extrême-onction. Dans la matinée du samedi, se sentant à l'extrémité, elle bénit encore une fois ses petites séminaristes, et leur adressa, dans leur langue, des paroles admirables sur la beauté de nos saints mystères et le bonheur de servir Dieu. Vers midi, entourée des religieuses qui priaient et pleuraient près de sa pauvre couche, elle entra dans une douce agonie. La parole et l'ouïe étaient suspendues, mais on devinait à son extérieur que son union à Dieu était ineffable. Plusieurs fois encore elle porta, d'une main tremblante, le crucifix à ses lèvres. Un peu avant six heures, elle ouvrit un instant les yeux et jeta à ses sœurs un dernier et tendre regard; puis, les ayant refermés, elle poussa deux faibles soupirs et rendit, entre les mains de son Bien-Aimé, son âme comblée de mérites. C'était le 30 avril 1672, avec le réveil du printemps, et au son de l'*Angelus* du soir.

Marie de l'Incarnation avait vécu soixante-douze ans et six mois. A peine eut-elle expiré, qu'un rayon céleste se

répandit sur son visage; partagées entre l'admiration et la douleur, les religieuses contemplaient cette beauté ravissante, où semblait se refléter la joie que goûtait leur sainte Mère dans l'union consommée avec le Verbe éternel. Ce fait, attesté par toutes celles qui en furent témoins, laissa une telle impression dans la communauté, que le souvenir s'en est transmis jusqu'à nos jours, dans l'usage où sont les Ursulines de Québec de chanter un *Te Deum* en ce mémorable anniversaire.

Dès que la nouvelle de cette précieuse mort se fut répandue dans la ville, on accourut vers le couvent; c'était à qui, parmi les fidèles de tout rang, témoignerait de ses regrets et de sa vénération. On réclamait, comme de précieuses reliques, les objets ayant été à son usage. Quand ces dons furent épuisés, il fallut, pour contenter la piété populaire, faire toucher au corps de la sainte défunte quantité de chapelets, de croix et de médailles. On ne saurait exprimer la douleur des bons néophytes de Sillery et de Lorette, lorsqu'ils apprirent la mort de cette grande religieuse dont ils avaient reçu tant de bienfaits. Ils arrivaient par troupes et, sonnant à la porte du monastère : « Notre Mère à nous est morte ! » disaient-ils aux sœurs avec une tristesse navrante; puis ils se mettaient le doigt sur les lèvres, pour signifier qu'une telle affliction ne s'exprime pas. « Les religieuses, qui n'en pouvaient plus, dit un récit du temps, les consolait de leur mieux, et chacun s'en allait de son côté pleurer et prier en attendant l'heure de l'enterrement. »

Cette cérémonie se fit au milieu d'un concours universel. Québec, centre de notre colonie, tint à reconnaître solennellement ce que le Canada devait à la femme éminente qui, depuis trente-trois ans, luttait sur la brèche pour assurer au pays le bienfait de l'éducation chrétienne des jeunes filles. C'était en même temps un hommage rendu à sa sainteté;

car, dit le P. de Charlevoix, « à peine la Servante de Dieu eut-elle cessé de vivre, que la voix publique la canonisa dans tous les lieux où elle était connue. » M. de Bernières, grand-vicaire de M<sup>sr</sup> de Laval, présida les obsèques en l'absence de ce prélat; M. le gouverneur général et M. l'intendant ne manquèrent pas de s'y trouver. Le P. Lallemand prononça un discours funèbre dans lequel, développant les attributs de la femme forte, il les appliqua, avec un facile à-propos, à celle dont il connaissait mieux que personne le rare mérite.

En contemplant les restes mortels de la Vénérable Mère, au moment où ils allaient disparaître aux regards, chacun fut frappé de ce reflet divin qui brillait encore sur son visage. Aussi, lorsque la foule eut quitté le lieu saint, MM. de Courcelles et Talon convinrent-ils, avec les ecclésiastiques présents et avec la communauté, qu'il fallait, avant de sceller cette tombe, conserver à la postérité les traits de cette vénérée défunte. On retira le corps du caveau, et le lendemain un artiste, envoyé par le gouverneur, réussit à rendre, avec une vive ressemblance, cette douce figure, marquée de l'aurole des saints<sup>1</sup>. La bière ayant ensuite été refermée, on y apposa l'inscription suivante : *Ci-gît la Révérende Mère Marie Guyart de l'Incarnation, première supérieure de ce monastère, décédée le dernier jour d'avril 1672, âgée de 72 ans et 6 mois : Religieuse professe venue de Tours. Priez pour son âme.*

<sup>1</sup> L'original de ce portrait périt dans le second incendie du monastère; celui qui s'y conserve aujourd'hui en est une copie, heureusement conservée en France, d'où on la renvoya depuis à Québec. On en a, dans la suite, multiplié les reproductions. M<sup>sr</sup> Pâquet, postulateur de la cause de Marie de l'Incarnation, fit exécuter en 1878, par un peintre italien, Bottoni, élève du chevalier Pasqualoni, un nouveau portrait de la Servante de Dieu. L'artiste, après avoir lu attentivement sa vie, l'a rendue dans l'attitude de l'extase, mais en conservant avec soin les traits de l'original. La pensée du prélat qui a ordonné ce travail est de faire approuver cette image par la sacrée Congrégation des Rites, comme devant fixer le type de la Vénérable Ursuline.

La nuit même qui suivit ce bienheureux trépas, sa nièce, Ursuline à Tours, la vit étendue sous un drap mortuaire, et entendit une voix qui lui dit : « Elle est morte ! » La voix était si proche, qu'elle sentait comme le souffle de la personne qui lui parlait, et se réveilla. En même temps, son âme fut inondée de consolation. Le lendemain, cette sœur raconta ce qui lui était arrivé; on voulut l'empêcher d'ajouter foi à un songe, mais les premiers vaisseaux venus de Québec en confirmèrent la réalité. Dom Martin rapporte une autre révélation, faite dans le même temps à une religieuse d'une grande vertu. Comme elle se préparait à communier pour le repos de l'âme de la Mère de l'Incarnation, Notre-Seigneur l'assura intérieurement qu'elle n'avait point passé par les flammes du purgatoire. Puis, découvrant à ses regards les mérites immenses que sa fidèle servante avait amassés, dans son état de victime, pour le salut des âmes : « Ceux qui s'oublient eux-mêmes pour mon amour, ajouta le Sauveur, je ne les oublierai jamais, et je ne me laisserai point surmonter par ma créature. Si cette âme, qui a tant souffert, s'est abandonnée à moi, tu vois que j'en ai pris le soin, et qu'elle me glorifiera éternellement. »

Le deuil des Ursulines de Québec ne put néanmoins être annoncé en France que quelques mois plus tard. Il faut entendre avec quels accents la Mère Saint-Athanase épanchait dans le cœur de dom Martin son affliction et celle de sa communauté : « La mort de notre révérende et unique Mère, lui écrit-elle, arrivant peu après celle de Madame notre fondatrice, a été la plus grande perte que nous pussions faire, perte irréparable; car elle avait un amour sans bornes pour le bien et l'avancement de cette maison, s'occupant à lui procurer tout l'avantage qu'elle pouvait, sans épargner ni soins ni peines. Pour moi, je n'ose penser à son départ, de peur de la trop regretter; j'aime mieux me sou-

mettre aveuglément à la volonté de Dieu, qui m'a ôté ce puissant appui et mon unique consolation ici-bas. » Puis, retraçant le tableau de sa vie religieuse, elle la montre, dans ses relations quotidiennes, « douce, affable, prompte à servir tout le monde, ayant des peines nonpareilles à donner le moindre refus, parlant toujours en bonne part du prochain, ne se plaignant jamais de personne, faisant du bien à tous; enfin, concluait-elle, la communauté et le pays l'honorent déjà comme une sainte. »

De son côté, le P. Lallemand, entretenant son provincial des vertus de la Servante de Dieu : « Notre Compagnie, disait-il, a rendu à cette Vénérable Mère les témoignages de respect et d'affection qui étaient dus à son mérite. Sa mémoire demeurera en bénédiction dans ces contrées. Pour moi, j'ai beaucoup de confiance en ses prières, et j'espère qu'elle m'aidera mieux à bien mourir que je ne l'ai fait à son égard. Je lui ai été en tout et partout un serviteur inutile, me contentant d'être le témoin des merveilles que le Saint-Esprit opérait en elle, sans m'y ingérer en quoi que ce soit, la voyant en si bonnes mains, de crainte de tout gâter. »

Il se trouve que les *Relations* des Jésuites, l'un des plus précieux monuments de l'Église du Canada, s'arrêtent en 1672, et se terminent par une notice consacrée à la Mère de l'Incarnation. Ces lignes, signées du supérieur de la Mission, le P. Dablon, parlent en termes non moins élogieux « du mérite et de la sainteté de cette femme forte, telle que la représente Salomon, dont la mort est une affliction publique, et qui, en donnant commencement à l'instruction des jeunes filles françaises et sauvages, a beaucoup contribué au bon établissement et au progrès de la colonie ».

Dom Martin recueillait avec consolation les hommages rendus de tous côtés à la mémoire de sa bienheureuse mère. Lui-même avait entre les mains, dans les écrits qu'elle avait

laissés, de quoi faire resplendir ici-bas les merveilles de la grâce en elle. « Il crut donc, dit son historien, qu'il était de son devoir de lui rendre, en quelque manière, la vie qu'elle lui avait donnée, en la faisant vivre dans la postérité par le récit de ses grandes actions. » Ainsi, moins de cinq ans après sa mort, publiait-il la *Vie de la Mère de l'Incarnation*, ouvrage si goûté lorsqu'il parut, et que louèrent à l'envi les plus grands docteurs de l'époque. « C'est ici, disait l'auteur dans sa préface, un livre de reconnaissance envers Dieu et de piété à l'égard d'une personne à laquelle je dois après lui tout ce que je suis, selon la nature et selon la grâce. » Le même sentiment de vénération filiale le porta depuis à publier, outre les *Lettres* de sa mère, le *Catéchisme ou École sainte* et deux *Retraites sous forme de méditations*, trouvées dans ses papiers <sup>1</sup>.

M<sup>sr</sup> de Laval, répondant à l'envoi que dom Martin lui avait fait de la *Vie* de la Servante de Dieu, témoignait de l'admiration que cette lecture lui avait causée : « Dieu, ajoutait-il, ayant choisi la Mère de l'Incarnation pour établir les Ursulines en Canada, lui avait donné la plénitude de l'esprit de son institut. C'était une parfaite supérieure, une excellente maîtresse des novices; elle était capable de tous les emplois de la religion. Sa vie, commune à l'extérieur, mais très régulière et animée d'un intérieur tout divin, était une règle vivante à toute sa communauté. Son zèle pour le salut des âmes, et surtout pour la conversion des sauvages, était si grand, qu'il semblait qu'elle les portait tous dans son cœur... Nous ne doutons point qu'elle n'ait

<sup>1</sup> Dom Martin survécut vingt-quatre ans à sa vénérable mère. Il mourut de la mort des saints, le 9 août 1696, dans sa ville natale, à l'abbaye de Marmoutier, dont il avait été prieur jusqu'à sa dernière maladie. Le P. Edmond Martène écrit, peu d'années après, la vie de ce cher Père, qu'il avait aimé comme un fils, et que tout l'Ordre d'ailleurs a constamment honoré comme l'une de ses plus pures gloires.

beaucoup contribué par ses prières à obtenir de Dieu les bénédictions qu'il a répandues sur cette Église naissante. »

Déjà le titre de *seconde sainte Thérèse*, ou plutôt de *Thérèse du Canada*, était décerné à la Vénérable Mère. Dom Martin le mentionne, comme l'ayant recueilli sur les lèvres d'un grand et saint personnage. Si ce personnage n'est Bossuet lui-même, lequel connut notre pieux bénédictin, du moins cet éminent prélat a-t-il parlé de même. Fénelon, d'accord en ce point avec son illustre émule, saluait en Marie de l'Incarnation l'une des lumières du XVII<sup>e</sup> siècle. M. Emery, l'oracle et comme le second fondateur de la société de Saint-Sulpice, écrivait en 1802 à M<sup>sr</sup> Plessis, coadjuteur de l'évêque de Québec : « J'ai beaucoup de vénération pour vos Ursulines, qui sans doute ont hérité des vertus de la Mère de l'Incarnation... Dans la dernière retraite que j'ai faite, sa Vie, ses Lettres et ses Méditations ont seules fourni la matière de mes oraisons et de mes lectures. C'est une sainte que je révère bien sincèrement, et que je mets dans mon estime à côté de sainte Thérèse. » On sait que ce pieux sulpicien a donné, entre autres ouvrages, *l'Esprit de sainte Thérèse*.

Le jour approche enfin, tout porte à l'espérer<sup>1</sup>, où cette humble et vaillante Mère, qui n'aspirait qu'à vivre cachée dans le Cœur de Jésus, sera acclamée par ses deux patries. Si la Providence a retardé jusqu'à ce jour l'heure de son triomphe, c'est peut-être, ainsi que l'insinue l'un des rapporteurs du procès de béatification, ouvert en 1877, « afin de fermer la bouche à cette secte impie qui s'efforce injustement de représenter la religion catholique comme ennemie de la société civile, qui méprise les religieux, et les déclare incapables d'une œuvre bonne et utile... » Et puisque, entre ces

<sup>1</sup> Voir, à l'*Appendice* qui suit, les détails relatifs à la cause de béatification de la Servante de Dieu.

œuvres qu'on lui conteste, celle de l'éducation chrétienne est la plus attaquée; puisque néanmoins tant de vierges consacrées à Dieu s'y dévouent de toutes parts, « l'heure ne serait-elle pas venue, dirons-nous avec un évêque français <sup>1</sup>, en tournant nos regards vers Rome, de fortifier le cœur de ces humbles athlètes, en plaçant sur les autels une fille du cloître, employée comme elles aux travaux de l'enseignement, et s'élevant par eux jusqu'aux plus hauts sommets de la sainteté? »

Ajoutons, d'après un autre passage du procès, que la Vénérable Marie de l'Incarnation sera, pour sa famille religieuse en particulier, une seconde sainte Angèle, offrant avec la première de merveilleux traits de ressemblance. Elle pourra être proposée comme l'Ursuline modèle, selon la forme définitive embrassée par l'Ordre au XVII<sup>e</sup> siècle, et que la vierge de Brescia n'avait pu qu'entrevoir. « Les grâces de choix dont Dieu l'a comblée, l'état éminent de contemplation auquel, malgré sa vie active, elle est parvenue, apprendront à toutes, dit le P. de Charlevoix, combien le Seigneur est bon à ceux qui le servent avec un cœur droit et pur, et quel soin il a de tempérer, par l'onction de sa grâce, ce qu'une vie consacrée au service du prochain a de dur et de pénible. »

<sup>1</sup> M<sup>sr</sup> l'évêque de Montauban : lettre postulatoire, 16 octobre 1876.

S  
s  
C  
le  
ci  
d'  
fie  
Vi  
de  
rec  
l'ag  
tait  
C  
Fra  
tor  
bec  
mér  
lui-  
cess  
natic  
land  
l'éch.  
« un  
cour  
et sa  
sante  
exerc.

## APPENDICE

### I

#### La cause de béatification de la Vénérable Marie de l'Incarnation.

Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le culte de vénération rendu à la Servante de Dieu fut sur le point d'être déferé au jugement de la sainte Église. « Nous avons eu, écrivait en 1752 une Ursuline de Québec, quelque espérance de voir notre vénérable Mère mise sur les rangs pour la béatification; mais la personne qui avait pris la chose à cœur n'est plus... Dieu peut susciter, quand il en sera temps, d'autres négociateurs; c'est à nous à nous soumettre et à nous confier en sa Providence. » Le P. de Charlevoix, auteur d'une nouvelle *Vie de Marie de l'Incarnation* (1724), confessait, dans la préface de cet ouvrage, qu'il la regardait comme sa bienfaitrice et se croyait redevable à son intercession de n'avoir pas succombé, à la fleur de l'âge, à une maladie qui l'avait arrêté dans son apostolat. Il souhaitait, en faisant resplendir ses vertus, hâter le jour de sa glorification.

Ce mouvement, en faveur d'une cause à laquelle s'intéressaient la France et le Canada, fut interrompu par la perte de notre colonie, tombée en 1759 au pouvoir des Anglais. Mais les Ursulines de Québec, demeurées à leur poste, continuèrent à entourer d'honneurs la mémoire de leur sainte Mère et à lui adresser leurs vœux. Le pays lui-même, resté français de cœur sous la domination étrangère, ne cessa de considérer Marie de l'Incarnation comme une de ses gloires nationales, et comme sa protectrice auprès de Dieu. M. l'abbé Ferland, dans son *Histoire du Canada*, publiée en 1865, n'était que l'écho de ses compatriotes lorsqu'il accordait à la Vénérable Ursuline « une place éminente dans la fondation du pays; lorsqu'il louait le courage héroïque de cette femme supérieure, dominant par sa foi et sa confiance tous les malheurs qui assaillaient la colonie naissante; lorsque enfin il affirmait que l'institution fondée par elle avait exercé une grande influence sur la famille chrétienne au Canada ».

Les enquêtes relatives à la béatification de la Servante de Dieu, ouvertes en 1867 sur les instances de M<sup>gr</sup> Baillargeon, archevêque de Québec, ont également manifesté la perpétuité du culte que lui rend depuis deux siècles sa patrie d'adoption. On peut en recueillir le touchant témoignage dans les lettres postulatatoires adressées à Rome pour cette fin, et conservées parmi les pièces du procès.

« Nul, parmi les personnages illustres qu'a produits le Canada, n'a laissé un souvenir plus profond de sainteté que la Mère de l'Incarnation, » écrivait M. Taschereau, juge de la Cour suprême. Le conseil des ministres de la province de Québec se plaisait à reconnaître « que cette sainte religieuse avait été la première, en date comme en génie, parmi les héroïques femmes missionnaires qui sont venues instruire et évangéliser le pays. — L'action bienfaisante de son œuvre, disait la même supplique, se fait encore sentir de nos jours, et est pour toute la province une source de biens incalculable à tous les points de vue, mais surtout au point de vue de la foi... Chargés d'une grande responsabilité, dans le gouvernement de cette province qu'habita la Mère de l'Incarnation, nous sentons le besoin de nous appuyer sur son intercession pour bien remplir les devoirs qui nous incombent ».

Un corps des vaillants zouaves pontificaux canadiens, qui jouèrent un si glorieux rôle près du trône menacé de Pie IX, adressait, en 1876, à l'illustre pontife, des vœux non moins pressants pour la même cause. « Nous, laïques, aimons à signaler, disaient-ils, que cette grande Servante de Dieu est venue la première arborer sur nos plages le drapeau de l'éducation chrétienne, et que cette éducation, perpétuée par les imitatrices de son zèle, fait les femmes fortes et chrétiennes dont notre jeune pays se glorifie. Très saint-père, c'est au nom des mères chrétiennes qui ont donné leurs fils avec tant d'amour et de générosité pour la défense du saint-siège, que nous demandons avec instance la béatification de la Mère Marie de l'Incarnation... »

« Deux siècles ont passé sur sa tombe, écrivait de son côté M<sup>gr</sup> l'évêque des Trois-Rivières, et cette longue suite d'années, témoin partout de tant de ruines, loin d'éteindre dans l'esprit des populations canadiennes le souvenir et le respect de cette vénérée Mère, n'a fait que l'enraciner plus profondément. Le pays soupire après le moment où il lui sera permis d'invoquer publiquement celle qu'il vénère déjà d'un culte d'affection. »

On s'arrête ému en lisant l'adresse des guerriers hurons, derniers restes d'un peuple dont la sainte Ursuline avait été l'infatigable apôtre. « Très saint-père, disaient-ils, nous, les chefs et guerriers de la tribu huronne, t'apportons et te présentons à genoux un parfum précieux, le parfum des vertus de la révérende Mère Marie

de l'Incarnation. Ce parfum a été cueilli dans nos cœurs, et se compose de nos sentiments de vénération et de reconnaissance... Par ses soins, nous avons appris à être doux : les loups et les ours lui ont léché les mains. Ceux qui ne savaient que rugir dans la colère se sont soudain mis à chanter des hymnes de paix. De sa main, elle a marqué nos cœurs du signe de la foi, et la foi est restée gravée dans nos cœurs. Les os de nos pères tressaillirent dans la tombe si ta voix proclame le bonheur éternel de notre Mère, à qui nous devons la foi en Jésus-Christ. Elle a trouvé parmi nos femmes des vierges dignes du sanctuaire, parmi nos guerriers des missionnaires et des martyrs qui lui tresseront une couronne au ciel. Il ne nous reste plus, à nous, qu'une dernière goutte de sang huron; mais si cette dernière goutte de sang pouvait orner la couronne que la Mère Marie de l'Incarnation recevrait au ciel, nous l'offririons de bon cœur. »

La France, sa patrie, qu'elle avait si constamment et si largement aimée, s'associa, par l'intermédiaire de ses évêques et de son clergé, aux vœux du Canada. Il en fut de même de la grande famille de Sainte-Ursule, répandue dans le monde entier, et habitée dès longtemps à entourer de ses hommages la Vénérable Marie de l'Incarnation. Mais, au milieu de toutes ces voix, la plus éloquente était sans contredit celle qui s'échappait du monastère de Québec, centre des faveurs obtenues par l'intercession de la Servante de Dieu. Son tombeau, renfermé dans l'enceinte du cloître, ne pouvait, il est vrai, être visité par les pieuses foules; mais la Providence, par d'autres moyens, avait su le rendre glorieux. A l'une des plus récentes ouvertures de cette tombe, en 1833, on avait trouvé le cercueil rempli d'une eau claire et limpide, venue du dehors par infiltration, et qui baignait les saints ossements. Cette eau, recueillie avec respect, a opéré depuis des guérisons inespérées, et obtenu des grâces d'un ordre plus élevé encore. D'autres reliques, des images de la Vénérable Mère, ou seulement son invocation, n'ont pas été moins efficaces. M. l'abbé Richaudeau, dans sa *Vie*, qu'il publia en 1873, détaillait plus de soixante faits de ce genre, appuyés sur de très sérieux témoignages, et portant tous les caractères miraculeux. Quatre ans plus tard, lors de l'introduction de la cause, le nombre des faveurs obtenues s'était accru encore; non seulement le Canada, mais les autres contrées de l'Amérique, la France et l'Europe, ont eu part à ces bénédictions.

Les Ursulines de Québec reçoivent sans cesse des demandes de neuvaines en l'honneur de Marie de l'Incarnation; des guérisons étonnantes et d'autres faveurs remarquables justifient d'ailleurs la confiance des pieux fidèles, qui se plaisent en retour à faire déposer des ex-voto sur son tombeau. Les religieuses, de leur côté, voient chaque jour se vérifier la vérité de cette parole que leur première

Mère adressait sur son lit de mort à l'une de ses sœurs : « Je ne vous oublierai pas, et, quoique absente, je ne laisserai pas d'être avec vous. » — « Son culte, écrivait cette communauté en 1876, est un culte de famille : c'est la mère des besoins de tous les instants. Nos élèves ont-elles quelque chagrin, soupirent-elles après quelque grâce, elles vont à son tombeau comme des enfants à leur mère. On les entend dire : « Je ne suis plus inquiète; j'en ai parlé à la Mère « de l'Incarnation, elle m'arrangera bien cela! » L'année suivante, exprimant, dans leur adresse au souverain pontife, les sentiments de leurs devancières, qui n'étaient pas moins les leurs : « Accoutumées dès l'enfance de notre vie religieuse, disaient-elles, à lui porter nos vœux; postulantes, novices ou professes, sa confiance en Dieu nous inspirait, son courage nous fortifiait; ses écrits, monuments d'une intelligence supérieure aussi bien que de la plus éminente piété, étaient, après l'Évangile, les livres par excellence où nous aimions à retremper notre ardeur... »

Depuis l'année 1877, où la Servante de Dieu a été déclarée Vénérable, le procès de « non culte » et celui dit de « réputation de sainteté » ont été poursuivis et favorablement jugés<sup>1</sup>; celui de « Phérocité des vertus » occupe en ce moment les avocats de la cause et les parties intéressées.

<sup>1</sup> Voici la traduction du décret rendu, par la sacrée Congrégation des Rites, à la suite de ce procès :

*Décret pour Québec. Cause de la Béatification et de la Canonisation de la Vénérable Servante de Dieu sœur Marie de l'Incarnation, fondatrice du monastère des Ursulines dans la ville de Québec.*

Sur l'instance du R. P. Xavier Cazenave, procureur général du séminaire des Missions étrangères de Paris, Postulateur de la cause de la béatification et de la canonisation de la susdite vénérable Servante de Dieu, sœur Marie de l'Incarnation, notre très saint seigneur le pape Léon XIII ayant, dès le 29 novembre 1888, autorisé par une bénigne faveur que l'examen touchant la renommée de sainteté, les vertus et les miracles en général de la même Servante de Dieu, pût être effectué dans la sacrée Congrégation ordinaire des Rites, sans l'intervention et le vote des consultants : je, soussigné, préfet de ladite sacrée Congrégation, au lieu et place de l'Éminentissime et Révérendissime seigneur cardinal Bianchi, introducteur de cette cause, ai, dans l'assemblée ordinaire de la même sacrée Congrégation, tenue au Vatican, au jour marqué ci-dessus, proposé le doute suivant, à savoir : « S'il conste de la validité et de l'examen scrupuleux du Procès établi d'autorité apostolique, dans le diocèse de Québec, sur la renommée de sainteté, les vertus et les miracles en général de ladite vénérable Servante de Dieu, dans le cas et à l'effet dont s'agit? »

Or les Révérendissimes Pères préposés à la garde des sacrés Rites, toutes choses pesées et mûrement examinées, oui le rapport verbal et écrit du R. P. dom Augustin Caprara, Promoteur de la sainte Foi, ont été

## II

## Le monastère des Ursulines de Québec depuis 1672.

La Vénérable Marie de l'Incarnation revit dans l'œuvre qu'elle a fondée, dans ce monastère de Québec où elle a laissé, plus encore que sa dépouille mortelle, son esprit et ses grands exemples. L'histoire de cette famille religieuse, tant durant la vie de la Servante de Dieu que depuis, « est intimement liée, dit un écrivain canadien, à l'histoire même du pays. » Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir les annales de ces courageuses Ursulines, que les vicissitudes presque continuelles traversées par la colonie pendant plus d'un siècle, et finalement sa perte et la domination anglaise, n'ont fait que rattacher au vieux rocher de Québec, sans attédir leur amour pour la France.

En parcourant ce mémorial intime, on s'arrête d'abord à la douloureuse épreuve d'un second incendie qui, en 1686, dévora une partie de leur couvent, et renouvela des angoisses que quelques-unes d'entre elles, la digne Mère Saint-Athanase entre autres, avaient déjà expérimentées trente-six ans plus tôt. Les charitables Mères Hospitalières ouvrirent, comme la première fois, à leurs pieuses amies, leur maison et surtout leurs cœurs; puis l'étroite demeure de Mme de la Peltrie devint de nouveau l'asile de cette famille éprouvée. C'est au milieu de ce dénuement, dans une pauvre buanderie transformée en infirmerie, que mourut la seconde compagne de Marie de l'Incarnation, la Mère Cécile de Sainte-Croix, qui depuis quarante-huit ans soutenait les labeurs de l'apostolat. Les murs élevés sous la protection de Marie par la Vénérable Mère ayant été épargnés, un an suffit pour remettre le monastère en état d'être habité.

Au prix de quels sacrifices se poursuivait cette réédification? Dieu le sait. Mais tandis que les Ursulines rouvraient à leurs chères élèves un pensionnat restauré et agrandi, Québec était encore menacé par ses féroces ennemis les Iroquois, que soutenaient les Anglais. L'histoire mentionne les affreux massacres qu'ils commirent aux environs de Montréal, à Lachine en particulier (1689); les Français, vaincus, moqués, insultés par ces barbares, expiaient durement le crime des

d'avis qu'il y avait lieu de répondre *affirmativement*, c'est-à-dire qu'il *conste* de la chose.

23 avril 1891.

De tout quoi le secrétaire soussigné ayant fait un rapport fidèle à notre très saint seigneur Léon XIII, pape, Sa Sainteté a ratifié et confirmé le rescrit de la sacrée Congrégation, le 13 mai de la même année.

C. Cardinal ALOISI MASELLA, S. R. C. Præf.

trafiquants d'eau-de-vie, leurs compatriotes, que Dieu voulait enfin châtier. La cité de Champlain se fortifia de son mieux; l'enclos des Ursulines était traversé par les retranchements élevés à la hâte. Plus encore que ces murs de défense, la prière et les immolations des pieuses sœurs ménageaient le salut du pays. A ce moment même arrivait à Québec, comme gouverneur général, le célèbre comte de Frontenac, homme de guerre infatigable, dur à lui-même et souvent aux autres, mais qui eut son heure providentielle dans les affaires de la Nouvelle-France; il détourna pour un temps, par une expédition hardie, l'épreuve qui menaçait Québec. Les Anglais toutefois ne tardèrent pas à prendre leur revanche, investissant tout à coup la ville par terre et par eau.

« Le bombardement, disent les annales du monastère, commença le 18 octobre 1690. Dès le premier soir, un boulet de canon entra par une fenêtre de notre communauté, ayant rompu le châssis et le volet, et vint tomber au pied du lit d'une de nos pensionnaires. Un autre boulet emporta le coin du tablier d'une de nos sœurs; beaucoup d'autres tombèrent dans nos cours, jardins et parcs; mais par la grâce et protection de Dieu, personne n'a été blessé, nous en avons été quittes pour la peur... Le couvent était envahi par quantité de personnes séculières qui y cherchaient un abri. Nous prenions nos repas debout, à la hâte, à peu près comme les Israélites lorsqu'ils mangeaient l'agneau pascal, et dans les mêmes dispositions. Les prières étaient incessantes; on avait exposé au chœur les images de Jésus, Marie et Joseph, devant lesquelles brûlait continuellement un cierge, et où se tenait toujours une religieuse en prière. Nous prêtâmes aussi en cette occasion notre tableau de la sainte Famille, qui fut placé au haut du clocher de la cathédrale, pour témoigner que c'était sous ses auspices que l'on voulait combattre les ennemis de Dieu et les nôtres. Enfin les Anglais, après avoir vainement tenté de se rendre maîtres du passage et de la petite rivière Saint-Charles, ayant été repoussés vigoureusement par nos braves Canadiens, désespérèrent de venir à bout de leur entreprise, et se retirèrent, la nuit du samedi au dimanche, 22 du même mois<sup>1</sup>. »

Six ans plus tard, à l'occasion d'une nouvelle et plus importante expédition du comte de Frontenac dans les cantons iroquois, les Ursulines, « tout en prenant les armes de la prière, équipèrent à leurs frais deux soldats, qui ne furent pas, paraît-il, les moins braves de l'armée. »

La France put enfin, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, imposer une paix définitive à ces farouches barbares, qui, retranchés au centre de l'État de New-York, « tenaient en échec depuis plus de cinquante

<sup>1</sup> *Les Ursulines de Québec*, I, p. 439.

ans, remarque l'annaliste, deux des plus grands peuples du monde, et qui, dans le sentiment outré de leur indépendance, avaient opiniâtrement refusé, comme nation, d'écouter les envoyés de Dieu. Il est étonnant à quel point Marie de l'Incarnation avait compris le caractère de ces peuples, et prévu l'avenir à leur sujet. »

La vénérée Mère Saint-Athanase ne vit pas s'ouvrir, pour son pays d'adoption, cette ère de paix. Elle s'éteignit saintement le 3 juin 1695, dans sa quatre-vingt-deuxième année, après avoir, pendant cinquante-six ans, prodigué à son monastère et à la colonie les trésors de sa piété, de son intelligence et de son cœur. Dieu l'avait conservée jusqu'à cette heure comme une relique vivante du passé, comme le témoin et la confidente intime des grâces de choix dont sa bien-aimée Mère de l'Incarnation avait été l'objet de la part du Seigneur. Elle se plaisait à en entretenir ses jeunes sœurs, et qui dira quelles racines avait déjà jetées dans cette sainte maison le culte de vénération rendu à la Servante de Dieu! Ainsi se rejoignaient dans la patrie les premières fondatrices de la communauté de Québec, assez forte maintenant, non seulement pour subsister, mais pour pousser au dehors un rameau plein d'espérance. Sur l'invitation de M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, second évêque de Québec<sup>1</sup>, les Ursulines s'occupèrent, en 1697, d'un établissement aux Trois-Rivières; elles devaient, aux fonctions de l'enseignement, joindre, pour les besoins de la population, le soin des malades. Quatre religieuses de chœur et une converse donnèrent, au mois d'octobre de cette année, commencement à ce monastère, dont la prospérité fait, depuis deux siècles, l'honneur de la cité.

Ce n'est pas que les calamités publiques eussent pris fin dans notre colonie déjà tant éprouvée. Des maladies pestilentiennes décimèrent Québec et les environs, pendant les dix ou douze premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les filles de la Vénérable Marie de l'Incarnation, dignes de leur sainte Mère, ne se laissèrent pas abattre par les deuils successifs dont elles furent alors affligées. « Presque toutes les religieuses se trouvèrent bientôt si malades, écrivait leur annaliste en 1701, qu'on dut cesser de tenir le chœur, chacune disant son office en particulier à l'heure où elle pouvait. On dut aussi suspendre le lever de quatre heures. L'infirmierie étant insuffisante pour contenir les malades, elles gardèrent leur cellule, où il les fallait soigner et veiller. Celles qui n'étaient point alitées paraissaient si mal, que quelques-unes croyaient qu'elles mourraient debout,

<sup>1</sup> M<sup>sr</sup> de Laval, atteint d'infirmités précoces, avait réussi, en 1688, à faire agréer sa démission du siège de Québec; mais ce vénérable prélat, *Monseigneur l'Ancien*, comme on le nommait, ne quitta pas pour cela la colonie, qu'il édifia pendant vingt ans encore, vivant humble et pauvre dans son séminaire.

ne pouvant pas comprendre qu'on pût tant souffrir sans mourir. » Et, deux ans plus tard : « Quelques précautions que l'on prit, disait la même sœur, la contagion nous envahit encore, et bientôt nous eûmes dix-sept religieuses, trente-six pensionnaires et six domestiques malades. Un seul de ces derniers restait debout pour soigner les autres. Toutes les pensionnaires atteintes furent logées dans la bâtisse des externes, — maison de M<sup>me</sup> de la Peltrie, — et les religieuses dans l'infirmerie et le noviciat. L'enseignement fut temporairement suspendu, les religieuses qui restaient sur pied suffisant à peine aux besoins des malades. » La panique était si grande dans la ville, qu'on ne sonnait plus les enterrements, plusieurs étant morts de peur en entendant le son des glas.

Les bénédictions temporelles, souvent prédites à la Nouvelle-France par la Servante de Dieu, descendirent enfin sur cette terre consacrée à la fois par la sainteté et par l'héroïsme. Le traité d'Utrecht (1713), bien qu'il dût plus tard devenir funeste à notre colonie, lui ménagea tout d'abord trente années de paix et de prospérité. La famille de Sainte-Ursule de Québec prit, durant cette période, de magnifiques développements. Il fallut, tant pour les novices que pour les pensionnaires<sup>1</sup>, ajouter tour à tour plusieurs ailes au corps de logis principal, « solidement assis désormais sur sa verdoyante colline, encore ombragée çà et là par quelques arbres séculaires de l'antique forêt. » L'église du couvent et le chœur des religieuses, qui se voient encore aujourd'hui, coûtèrent aux bonnes Mères de ce temps des sacrifices joyeusement acceptés pendant vingt années et plus.

« Chacune se dévoua de toutes ses forces à l'avancement de cette église, écrivait-on en 1720; nous-mêmes allions aider à servir les maçons à l'heure où ceux-ci prenaient leur repas, nous hâtant de charger les échafaudages. La Mère supérieure se mettait en tête de la troupe, et toutes les autres suivaient avec un courage admirable. Aussi, grâce à Dieu, tout allait comme une bénédiction. Les maçons servis, chaque religieuse retournait à son ouvrage : les unes doraient, les autres travaillaient à l'aiguille; celles-ci brodaient sur écorce ou s'occupaient de tapisserie; celles-là faisaient des fleurs artificielles, le tout pour grossir les profits communs et aider à payer les ouvriers... Ce fut en 1736, conclut le récit, que se termina notre église, laquelle doit nous rappeler sans cesse tant de belles leçons de dévouement et de patience. Il y avait cinquante ans qu'on la désirait, et vingt-cinq ans qu'on en avait amassé les premières pierres<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Le séminaire indien cessa, vers 1725, de subsister aux Ursulines. Les tribus nomades commençaient à s'éloigner de plus en plus des centres de civilisation, et, réduites à céder devant la force, allaient retrouver au loin leur vie indépendante.

<sup>2</sup> *Les Ursulines de Québec*, II, p. 108.

Vinrent les coups douloureux portés à notre cher Canada par la guerre de Sept ans. Alors, hélas! se réalisa l'indigne souhait de Voltaire, qui, ne voulant voir dans cette colonie, trop religieuse à son gré, « que quelques arpents de neige, » écrivait à M. de Chauvelin, garde des sceaux : « Si j'osais, je prierais à *genoux* Votre Excellence de délivrer la France du Canada! » Un souvenir, inoubliable pour les Ursulines de Québec, se rattache au dernier et suprême épisode de la lutte où nous succombâmes.

On était au 13 septembre 1759. Depuis soixante jours l'armée anglaise, commandée par un brave et intelligent général de trente-trois ans, Wolf, bombardait sans relâche la cité de Champlain, que défendait l'illustre Montcalm. « Nous combattons, avait dit celui-ci, à peine soutenu par le gouvernement avili de Louis XV, nous combattons, ou nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie! » Or, ce jour même, les Anglais ayant, par stratagème, opéré dans les plaines voisines de Québec, dites plaines d'Abraham, une habile descente, Montcalm était accouru pour empêcher l'ennemi d'y prendre position. « Quand la bataille se donna, disent les chroniques du couvent, nous étions toutes en prière, attendant avec angoisse que la volonté du ciel se fit connaître par l'issue de cette sanglante action. Hélas! nous ne fûmes pas longtemps dans l'incertitude. Un tourbillon de poussière et de fumée enveloppait de toutes parts les combattants; mais bientôt les fuyards vinrent nous dire que nos troupes avaient le dessous, et que M. de Montcalm, notre vaillant général, était blessé à mort. A cette nouvelle, notre douleur fut extrême : il faut y passer pour le comprendre. »

Transporté au château Saint-Louis, le héros mourant, après avoir donné aux officiers qui l'entouraient ses derniers ordres, fit trêve à toutes les pensées de la terre, et se prépara à paraître devant son Dieu. Toujours victorieux jusqu'à ce jour, il ne s'était jamais enflé de ses succès. « Qu'ont fait le général et le soldat? A quoi ont servi les monceaux d'arbres? Le vrai signe, le vainqueur, c'est Dieu : c'est lui qui triomphe! » telle était la devise inscrite par ce grand chrétien au pied de la croix, élevée quelques mois plus tôt, après sa brillante victoire de Carillon. En cette nuit mémorable, du 13 au 14 septembre, assisté par Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, Montcalm recueillait, dans la paix d'une sainte mort, le fruit de sa constante vertu<sup>1</sup>.

« La confusion régnait à tel point dans la ville, reprend l'an-

<sup>1</sup> Wolf lui-même avait payé de sa vie le triomphe de l'Angleterre. « Ils fuient! ils fuient! entend-il autour de lui au moment où la mort le saisit. — Qui? demande le héros, ouvrant pour la dernière fois ses yeux à demi éteints. — Les Français! les Français! s'écrie-t-on de toutes parts. — Je meurs content! » Et il expire.

naliste du monastère, qu'il fut impossible de trouver un ouvrier pour faire la bière de l'illustre général. Voyant cet embarras, notre contre-maître, vieux Français du Dauphiné, connu dans nos traditions sous le nom de « bonhomme Michel », ramassa à la hâte quelques planches, et parvint à confectionner, « en versant larmes « abondantes », une boîte informe, peu en rapport avec la précieuse dépouille qu'elle devait renfermer. Quant au lieu de la sépulture, notre église, dont le toit et le plancher avaient été en plusieurs endroits traversés par des boulets, se trouvait cependant la seule en état d'abriter un peu convenablement les restes du héros. Un des projectiles ayant fait une large ouverture dans le plancher du bas, assez près de la grande grille du chœur, on en profita pour creuser la fosse du général. De là, sans doute, l'opinion universellement reçue, « que M. de Montcalm fut enterré dans un trou de bombe, » tradition conservée dans l'inscription composée en 1763 par l'Académie française. Cette fosse se trouvait à la place la plus honorable hors le sanctuaire, à l'endroit où l'on voit aujourd'hui le monument érigé en 1859.

« Ce fut le soir même du 14, vers les neuf heures, à la lueur des flambeaux, que se fit la cérémonie des funérailles. Les ténèbres et le silence planaient tristement sur la cité, pendant que défilait, du château Saint-Louis aux Ursulines, le lugubre cortège composé du clergé, des officiers civils et militaires, auxquels se joignirent chemin faisant les hommes, les femmes et les enfants qui erraient çà et là au milieu des décombres. Les cloches restèrent muettes, le canon ne résonna point, et les clairons furent sans adieu pour le plus vaillant des soldats. Mais quelle scène à l'intérieur de la petite chapelle ! Les sanglots comprimés jusque-là éclatèrent ; il semblait qu'avec la dépouille du général allait s'ensevelir la dernière espérance de la colonie. Aux chants de l'Église se mêlait l'ardente prière des huit religieuses présentes<sup>1</sup>, offrant au nom de la communauté le tribut de leur reconnaissance, et tenant pour un insigne honneur d'être établies gardiennes de si précieuses dépouilles<sup>2</sup> ! » Ce dépôt sacré ne leur a point été ravi, mais le crâne seul du *grand vaincu* a échappé à la dissolution.

Québec avait succombé ; rien n'arrêta plus les progrès des Anglais, et c'en fut fait au Canada de la domination française. Navrées de tristesse, mais résolues à soutenir malgré tout l'œuvre de leur institut, les filles de la Vénérable Marie de l'Incarnation rouvraient leur pensionnat dès l'année 1761, avant même la conclusion du

<sup>1</sup> Le reste de la communauté s'était joint aux Hospitalières pour partager avec ces bonnes religieuses les soins à rendre aux blessés.

<sup>2</sup> *Les Ursulines de Québec*, III, p. 9 et suiv.

traité de Paris, qui fut la consommation des douleurs. « Nous nous flattions, écrivait-elles à cette dernière date, d'apprendre que la paix avait été signée à de meilleures conditions, ne pouvant nous persuader que le Canada entier eût été donné à si bas prix. Il reste à messieurs les Anglais : le Seigneur nous fasse la grâce que la religion s'y conserve jusqu'à la fin des siècles! »

Durant les calamités du siège, les Ursulines s'étaient transformées en hospitalières : leur généreux dévouement avait gagné les vainqueurs eux-mêmes, qui les traitèrent avec bienveillance. Elles n'en furent pas moins péniblement affectées, et comme Françaises et comme catholiques, en voyant par quelles mesures oppressives le gouvernement britannique s'efforçait d'arracher à ses nouveaux sujets la foi de leurs pères. L'insurrection des États-Unis, en 1774, valut quelque relâche au pays conquis. On craignit à Londres que le Canada ne suivit cet exemple; mais la force matérielle manquait à ce peuple pour revendiquer, les armes à la main, de légitimes libertés. Du moins se promettait-il, en déployant une constante et indomptable énergie, d'arriver à vivre de son passé sous le sceptre étranger qu'il lui fallait subir. *Nos institutions, notre langue, nos lois!* telle fut dès lors sa devise. Préservés, par le fait même de la conquête, des horreurs et des impiétés commises en France au nom de la Révolution, les Canadiens reçurent à cette époque un précieux renfort de secours spirituels, par le grand nombre de prêtres exilés qui vinrent, comme à d'anciens frères, leur demander asile. Ainsi l'épreuve de la séparation de la mère patrie tournait-elle à bien, et ainsi se justifiait une fois de plus la parole tant de fois répétée par la Vénérable Marie de l'Incarnation, « que le Canada est un pays spécialement gardé par la Providence. »

« Jusqu'en 1830 ou environ, les Ursulines, comme les autres institutions de la colonie, souffrirent beaucoup, disent leurs annales, du manque de livres en langue française. La gêne pécuniaire du peuple obligea d'ailleurs à restreindre les études, les enfants ne pouvant séjourner longtemps au pensionnat. En maintenant l'instruction religieuse à son niveau et en donnant à cette première des sciences tout le développement possible, les filles de sainte Angèle sauvegardèrent ce fonds de jugement et de solidité, si remarquable chez les dames canadiennes, ainsi que le dévouement de la famille, et ces manières à la fois dignes et aisées qui donnent un charme traditionnel à notre société... Lors de la réunion des deux Canadas sous une même législation, en 1841, on put craindre l'effet d'une politique anticatholique très manifeste; mais la Mère de l'Incarnation veillait encore sur sa patrie d'adoption. Tout le résultat de cette manœuvre fut d'imprimer au Canadien français un élan extraordinaire pour l'éducation générale du peuple et pour la colonisation

du pays. Jusque-là, il s'était montré fort de son bon sens naturel éclairé par la religion; il fallait maintenant qu'il pût lutter corps à corps avec des antagonistes que tout favorisait<sup>1</sup>. »

Entraînées dans ce mouvement, et fidèles à l'esprit de leur institut, qui est de se plier, pour le bien des âmes, à toutes les nécessités des temps et des circonstances, les Ursulines de Québec n'ont cessé, surtout depuis un demi-siècle, de perfectionner et d'étendre leur œuvre. Chaque année, elles reçoivent plus de six cents élèves, réparties en divers départements, parmi lesquels l'école Normale-Laval, que le gouvernement canadien a placée sous leur conduite. Quarante-vingt-dix à cent religieuses forment le personnel de ce florissant monastère, que toutes les sympathies du pays et la particulière estime des gouverneurs généraux continuent d'entourer comme par le passé. Deux fondations sorties récemment de son sein, celle de Notre-Dame du lac Saint-Jean (1882) et celle de Stanstead<sup>2</sup> (1884), sont allées propager, dans des régions gagnées depuis peu à la civilisation, la bonne semence de l'éducation chrétienne des jeunes filles, que la Vénérable Marie de l'Incarnation jeta la première dans cette vaste Amérique du Nord.

<sup>1</sup> *Annales de l'Ordre de Sainte-Ursule* : Monastère de Québec.

<sup>2</sup> Les autres monastères d'Ursulines fondés en Amérique, spécialement dans les États-Unis, qui en comptent plus de trente, doivent leur établissement à des religieuses venues de France ou d'Irlande. Dès l'année 1727, la Nouvelle-Orléans, à peine peuplée de trois cents âmes, possédait un couvent de cet Ordre; cette fondation, aujourd'hui encore très prospère, avait précédé de soixante-six ans l'érection du siège archiepiscopal du chef-lieu de la Louisiane. D'autre part, vers les régions encore sauvages des Montagnes-Rocheuses, dans le comté de Montana, de courageuses filles de Sainte-Ursule reprennent en ce moment, à deux siècles de distance, l'œuvre de dévouement héroïque des premières Ursulines de Québec, près des filles de ces malheureuses tribus indiennes qu'on voudrait exterminer, mais que l'Église appelle avec des tendresses de mère.

FIN

## TABLE DES MATIÈRES

### CHAPITRE I. — Naissance à Tours. — Sa famille. — Premières touches de la grâce. (1599-1617)

Sainte Thérèse et la <i>Thérèse de l'Amérique</i> . . . . .	4
L'Église et la France au déclin du xvi <sup>e</sup> siècle. . . . .	1
1590 Naissance et baptême de Marie Guyart . . . . .	2
Florent Guyart et Jeanne Michelet. . . . .	3
Les Babou de la Bourdaisière. . . . .	3
Tableau d'intérieur. . . . .	4
Souvenir domestique de saint François de Paule. . . . .	5
1606 Première vision du Sauveur : <i>Voulez-vous être à moi?</i> . . . . .	6
La prière et les cérémonies du culte, joies de l'enfant . . . . .	7
Les pauvres, ses meilleurs amis. . . . .	9
Premiers instincts de zèle apostolique. . . . .	10
1616 Marie Guyart à l'âge de seize ans. . . . .	11
Attraites vers la vie religieuse. Beaumont-lès-Tours. . . . .	12

### CHAP. II. — Mariage de Marie Guyart. — La femme chrétienne. (1617-1619)

Ses parents songent à l'établir. . . . .	13
Dieu lui fait entendre ses desseins providentiels . . . . .	13
1617 Son mariage avec Claude-Joseph Martin. . . . .	14
Intelligence pratique de ses nouveaux devoirs . . . . .	16
Elle catéchise les ouvriers de son mari . . . . .	16
Union à Dieu dans le travail et les compagnies . . . . .	17
Impression causée au dehors par sa rare modestie. . . . .	18
Épreuves domestiques . . . . .	19
Estime croissante pour la parole de Dieu et les sacrements. . . . .	20
Les fêtes de l'Église. <i>Celui-là est mon divin Capitaine!</i> . . . . .	21
1619 Naissance de son fils. . . . .	23
Revers de fortune et mort de M. Martin. . . . .	24

### CHAP. III. — La jeune veuve. — Solitude, humiliations. (1620-1624)

Embarras extérieurs. Mort de sa belle-mère. . . . .	25
Choix héroïque de la pauvreté volontaire pour elle et pour son fils . . . . .	26
1620 Vision du précieux Sang. . . . .	28
Dom François de Saint-Bernard et les Feuillants. . . . .	29

	M <sup>me</sup> Martin se retire chez son père . . . . .	29
	Tableau de sa solitude . . . . .	30
	Douloureuses prévisions maternelles . . . . .	31
1621	Elle embrasse chez sa sœur les plus humbles travaux . . . . .	33
	Soins charitables aux valets et aux servantes . . . . .	34
	Familiarité avec Notre-Seigneur : <i>Demande-moi, ne crains point.</i> . . . .	35
	Nouveau don d'oraison . . . . .	35
	Elle fait vœu de chasteté . . . . .	37
	Dom Raymond de Saint-Bernard et sa direction . . . . .	38
	Vision intellectuelle de Notre-Seigneur présent à ses côtés . . . . .	39
	Jésus la reprend de ses moindres imperfections . . . . .	40
1622	Les Ursulines s'établissent à Tours . . . . .	41

**CHAP. IV. — Le noviciat dans le siècle. — Dons surnaturels éminents.  
— Appel à l'ordre de Sainte-Ursule. (1625-1630)**

1625	M <sup>me</sup> Martin seconde son beau-frère dans son négoce . . . . .	43
	<i>Mon Bien-Aimé, il n'y a pas moyen que je fasse toutes ces choses!</i> . . . . .	44
	Elle possède la paix et la fait autour d'elle . . . . .	45
	Apostolat près des domestiques de son beau-frère . . . . .	46
	Travail de la grâce. Elle s'arme contre son corps . . . . .	47
	Combats intérieurs. Le chien mort . . . . .	49
	<i>C'est dans la foi que je t'épouserai</i> . . . . .	51
	Luttes de l'amour maternel . . . . .	52
	<i>Nous obligeons Dieu, quand nous nous jetons entre ses bras.</i> . . . .	54
	Elle se lie dans le monde par les vœux de religion . . . . .	54
1626	Première vision de la sainte Trinité . . . . .	57
	<i>Demeure là, ma fille; c'est ton nid!</i> . . . . .	58
1628	Seconde vision de la sainte Trinité et mariage spirituel . . . . .	59
	<i>Allons, mon Bien-Aimé, dans les affaires que vous m'avez commises!</i> . . . . .	60
	Jésus enchâsse son cœur dans le sien . . . . .	61
	<i>Il pouvait faire cela, et au delà encore!</i> . . . . .	61
	Le martyr du divin amour . . . . .	62
1629	Désirs ardents de la vie religieuse . . . . .	62
1630	Les Ursulines; hésitations et décision finale . . . . .	64

**CHAP. V. — Les Ursulines et leur mission providentielle. — Entrée de la Servante de Dieu au monastère de Tours. (1531)**

	Le protestantisme et l'éducation de la jeunesse . . . . .	67
	Saint Ignace de Loyola et sainte Angèle Mérici . . . . .	67
	Les Ursulines en France : Paris et Bordeaux . . . . .	69
	Éducation donnée par les Ursulines . . . . .	71
	Le monastère de Tours et ses premiers développements . . . . .	71
	Plan de Tours au XVII <sup>e</sup> siècle . . . . .	73
1630	La Mère Françoise de Saint-Bernard accueille M <sup>me</sup> Martin . . . . .	75
	La barrière de l'amour maternel . . . . .	76
	Fuite du jeune Claude : trois jours d'angoisse . . . . .	77

	<i>Mon Bien-Aimé, veuillez vous-même pour moi!</i> . . . . .	80
1631	25 janvier. — Entretien intime et adieux de la mère et du fils.	80
	Douleur de M. Guyart . . . . .	82
	Le cortège et l'entrée dans le cloître . . . . .	83

**CHAP. VI. — Noviciat; tentatives du jeune Claude. — Épreuves intérieures. — Profession. (1631-1633)**

	Joie d'être au port. . . . .	85
	Claude redemande sa mère; ses visites au parloir . . . . .	86
	Entrées furtives dans le cloître: « Rendez-moi ma mère! » . . . . .	87
	Assaut du couvent avec ses jeunes camarades . . . . .	87
	Le noviciat de Sainte-Ursule. — Marie de la Troche . . . . .	89
	Troisième vision de la sainte Trinité. . . . .	92
	Intelligence de la langue latine . . . . .	93
1631	25 mars. — Prise d'habit: <i>Marie de l'Incarnation</i> . . . . .	94
	Claude au collège des Jésuites à Rennes. . . . .	95
	Mort de M. Guyart. . . . .	96
	Le pacte maternel et ses suites: assaut de tentations. . . . .	97
	Trois choses consolent Marie de l'Incarnation . . . . .	98
	Dom Raymond quitte Tours . . . . .	99
	<i>Abaisse-toi, ma fille, jusqu'au centre de l'abjection</i> . . . . .	100
1633	25 janvier. — Profession; calme momentané. . . . .	102
	Nouvelles désolations intérieures . . . . .	103
	Jésus lui en indique le remède. . . . .	105
	Premiers rapports avec la Compagnie de Jésus. Le P. de la Haye . . . . .	106
	Elle écrit par obéissance la relation de sa vie . . . . .	106

**CHAP. VII. — Le Canada montré en vision. — Instruction des novices. — Le Cœur de Jésus son médiateur. (1633-1635)**

1633	Vision d'un grand pays. . . . .	108
	Les baisers de la sainte Vierge . . . . .	109
	Merveilleuse effusion de zèle apostolique. . . . .	110
1634	Marie de l'Incarnation sous-maitresse du noviciat . . . . .	111
	Son <i>Catéchisme</i> : extraits . . . . .	113
	Ses rapports avec les novices. Maximes familières . . . . .	116
	Marie Bluche de la Nativité. . . . .	117
	Isabelle de la Vallière, dite Angélique de la Conception. . . . .	118
	La soif des âmes. . . . .	121
1635	<i>Demande-moi par le Cœur de Jésus, mon très aimable Fils</i> . . . . .	122
	Le Cœur de Jésus son médiateur. . . . .	123
	Sa prière: « C'est par le Cœur de mon Jésus. » . . . . .	124
	« Ma fille, c'est le Canada que je t'ai fait voir. » . . . . .	126
	Pressant appel du P. Le Jeune, de Québec. . . . .	127

**CHAP. VIII. — Espérances et épreuves au sujet du Canada. — M<sup>me</sup> de la Peltrie. (1636-1639)**

1636	Dom Raymond songe à passer au Canada. . . . .	129
	Marie de l'Incarnation lui révèle ses propres désirs. . . . .	129

	Nouvelles lettres plus pressantes . . . . .	130
	« J'attendais que vous me parliez de saint Pierre. » . . . . .	134
	Contradictions. . . . .	134
	Marie de l'Incarnation à la tête du pensionnat. . . . .	137
	Ses relations avec les élèves . . . . .	138
1637	Réponse du P. Le Jeune à la Servante de Dieu. . . . .	139
	D'où viendra le secours matériel? . . . . .	141
	La compagne de la vision du Canada . . . . .	141
	Jeunesse, mariage et veuvage de M <sup>me</sup> de la Peltrie . . . . .	142
	« Vous irez en Canada. » . . . . .	143
	Maladie mortelle; vœu à saint Joseph. . . . .	143
	M. de Bernières et son rôle providentiel. . . . .	144
	M <sup>me</sup> de la Peltrie écrit à la Mère de l'Incarnation . . . . .	147
	Réponse de celle-ci . . . . .	147
	« Dieu, fidèle en toutes ses conduites. » . . . . .	149

**(CHAP. IX. — Départ de Tours. — Dieppe. — Traversée. (1639)**

	La Compagnie de la Nouvelle-France dite des Cent-Associés. . . . .	150
1639	Janvier. — Le secret révélé. . . . .	153
	M <sup>me</sup> de la Peltrie à Tours. . . . .	155
	Entrée au monastère : Marie de l'Incarnation la reconnaît . . . . .	156
	Marie de Saint-Bernard, devenue Marie de Saint-Joseph, élue. . . . .	157
	<i>Allez! Il faut que vous me serviez maintenant à vos dépens.</i> . . . .	159
	Nouveau calice imposé au cœur de la mère . . . . .	160
	Visite à l'archevêché; souhaits prophétiques. . . . .	161
	Adieux à Tours. <i>L'ange Raphaël</i> du voyage. . . . .	163
	Orléans : Claude essaye de retenir sa mère . . . . .	164
»	Mars. — Paris, visites à la reine Anne d'Autriche . . . . .	166
	Les deux Ursulines au couvent du faubourg Saint-Jacques. . . . .	169
	Claude Martin revient à Paris; adieu suprême. . . . .	170
»	Avril. — Dieppe. La Mère Cécile de Sainte-Croix . . . . .	171
	Ursulines et Hospitalières . . . . .	172
»	4 mai. — En rade et départ . . . . .	173
	Jugement de M. de Bernières sur la Mère de l'Incarnation. . . . .	173
	Dispositions de la Servante de Dieu durant la traversée. . . . .	175
	Tempête et montagne de glace . . . . .	176
»	Juillet. — Entrée dans l'estuaire du Saint-Laurent. . . . .	176

**CHAP. X. — Le Canada vers 1639. — Réception des Ursulines à Québec. — Débuts de leur apostolat.**

	Jacques Cartier découvre le Canada. . . . .	177
	Champlain, fondateur de Québec et premier gouverneur de la colonie . . . . .	178
	M. de Montmagny lui succède en 1635 . . . . .	178
	Le pays et les principales tribus sauvages . . . . .	179
	Sillery et les Indiens convertis . . . . .	180
	La vie à Québec vers 1639 . . . . .	180
	Carte de la Nouvelle-France au xvii <sup>e</sup> siècle . . . . .	181
»	15 juillet. — Arrivée des religieuses à Tadoussac. . . . .	184

	Voyage en barque. . . . .	185
	Une nuit à l'île d'Orléans. . . . .	185
1639	1 <sup>er</sup> août. — Québec. Joie publique. . . . .	186
	Déliçates attentions de M. de Montmagny . . . . .	187
	Visite à Sillery. . . . .	187
	La maison de la Basse-Ville, le <i>Louvre</i> des Ursulines . . . . .	189
	Marie de l'Incarnation et ses premières compagnes d'apostolat. . . . .	189
	Premières séminaristes. . . . .	190
	M <sup>me</sup> de la Peltrie à la procession de l'Assomption . . . . .	192
	» Octobre. — La petite vérole au couvent. . . . .	192
	Étude des langues sauvages. . . . .	195

**CHAP. XI. — Le pauvre séjour de la Basse-Ville. — Le séminaire indien et les bons néophytes de Marie de l'Incarnation (1640-1643)**

1640	Deux nouvelles sœurs arrivent de France . . . . .	198
	Exiguité du logis; inventions industrielles. . . . .	199
	Divers traits de vertu des jeunes Indiennes. . . . .	201
	Les petites coureuses des bois. . . . .	204
	Histoire d'Agnès et de ses deux compagnes . . . . .	205
	Thérèse la Huronne . . . . .	207
1641	Accroissement du nombre des séminaristes . . . . .	210
	« La vie sauvage leur est si charmante! » . . . . .	211
	Les adultes, hommes et femmes, au parloir des Ursulines. . . . .	212
	Pigarouch: <i>Grand capitaine Jésus, détermine de moi!</i> . . . . .	213
	Augustin, le savant néophyte. . . . .	213
	Charles de Tadoussac et ses prédications . . . . .	215
	La mémoire rebelle du fervent Victor. . . . .	216
	Repas: la <i>sagamité</i> et les festins de gala . . . . .	218
	Aspect et habillement des sauvages . . . . .	220
	» Septembre. — Acte d'union entre les sœurs de diverses congrégations. . . . .	221
	Emplacement du monastère. Premiers travaux . . . . .	223
	« Celui qui se confie en Dieu ne sera jamais confondu. » . . . . .	225

**CHAP. XII. — Le martyr intérieur. — Récompense divine: deux vocations. (1640-1643)**

	Pacte héroïque de la mère en faveur de son fils. . . . .	226
	Crucifiement intérieur de la Servante de Dieu. . . . .	227
	La lettre du petit brasseur . . . . .	229
	Le purgatoire de la justice et de la sainteté de Dieu. . . . .	230
	Tentation de désespoir. — Acte sublime d'amour divin. . . . .	231
	Humbles aveux . . . . .	232
	Sentiments d'aigreur: comment on les combat . . . . .	232
	Victoire après la lutte. . . . .	233
1640	Claude Martin exposé aux dangers de la capitale. . . . .	233
	Avertissement mystérieux. Le coup de la grâce. . . . .	234
1641	Il est admis dans la Congrégation des Bénédictins de Saint-Maur. . . . .	235

	Joies maternelles. . . . .	236
1642	Profession. Ouverture de cœur de Marie de l'Incarnation. . . . .	237
	Sa nièce engagée dans les pièges du monde. . . . .	240
	Épreuves et conversion. . . . .	241
	La Servante de Dieu rédemptrice des âmes. . . . .	242
»	Mai. — Départ de M <sup>me</sup> de la Peltrie pour Montréal. . . . .	243
	La gêne redouble au petit couvent. . . . .	244
	Adieu à la maison de la Basse-Ville. . . . .	245

**CHAP. XIII. — Le premier monastère de la Haute-Ville.  
(1643-1650)**

1642	21 novembre. — Les Ursulines dans le monastère inachevé. . . . .	247
	Retour de M <sup>me</sup> de la Peltrie. . . . .	249
	Trois nouvelles recrues. . . . .	250
	Marie de l'Incarnation, règle vivante de ses filles. . . . .	251
	Exactitude, humilité et douceur. . . . .	252
	Vie laborieuse. . . . .	253
	Ouverture d'un pensionnat pour les jeunes Françaises. . . . .	254
	Sœur Saint-Laurent et « ses petites joies ». . . . .	255
	L'avenir de la colonie et l'éducation des jeunes filles. . . . .	256
1645	La Mère Saint-Athanase élue supérieure. . . . .	257
	Le P. Jérôme Lallemant. . . . .	258
1647	Constitutions dressées pour les Ursulines de Québec. . . . .	259
	Noviciat; M <sup>lle</sup> Charlotte Barré. . . . .	260
	Marie de l'Incarnation dépositaire. <i>Je roule dans la volonté de Dieu.</i> . . . .	261
	Le monastère achevé; description. . . . .	262
	La Servante de Dieu sous la direction du P. Lallemant. . . . .	263
	Vœu du plus parfait et maximes qui le précèdent. . . . .	264
	<i>Mon doux Amour, il faut que j'obéisse!</i> . . . . .	268
	Marie de Saint-Joseph et ses progrès dans la sainteté. . . . .	268
	Consolations maternelles; dom Martin élevé au sacerdoce. . . . .	270

**CHAP. XIV. — La Vénérable Marie de l'Incarnation et l'ère  
des martyrs du Canada. (1642-1650)**

	Persécution au pays des Hurons. . . . .	272
	Rapports de la Servante de Dieu avec les Pères de ces missions. . . . .	273
	Les Iroquois, ennemis des Français. . . . .	276
1642	Capture du P. Jogues et son évasion. . . . .	276
	Vœux et prières de la Mère de l'Incarnation. . . . .	278
1645	Paix solennelle conclue aux Trois-Rivières. . . . .	279
	Discours et présents des ambassadeurs iroquois. . . . .	279
	« Combien nous chérirons ces petites harpies! » . . . . .	282
1646	Martyre du P. Jogues. . . . .	283
	Sentiments de la Vénérable Mère à l'égard de ce saint religieux. . . . .	284
	Reprise de la guerre. Actes des martyrs. . . . .	285
	Joseph, « son fils spirituel. » . . . .	287
	Ferveur des néophytes de Sillery. . . . .	288

	La Mère Marie de Saint-Joseph et ses bons Hurons . . . . .	288
	Ravage des chrétiens huronnes par les Iroquois . . . . .	289
1649	Mars. — Martyre des PP. de Brébeuf et Lallemand . . . . .	290
	Marie de l'Incarnation étudie la langue huronne . . . . .	291
	Éloge des missionnaires Jésuites par la Vénérable Mère . . . . .	292
	Détresse de la colonie et appel à la France . . . . .	293

**CHAP. XV. — Incendie du monastère et sa restauration. — Précieuse mort de la Mère Marie de Saint-Joseph. (1651-1654)**

1650	30 décembre. — Le feu prend à minuit dans la boulangerie . . . . .	297
	La communauté se retire sur la neige . . . . .	299
	« Ces filles-là sont folles ou elles ont un grand amour de Dieu ! »	300
	Dispositions intérieures de la Mère de l'Incarnation . . . . .	301
	Les Mères Hospitalières donnent asile aux Ursulines . . . . .	304
	Harangue et présents des Hurons chrétiens . . . . .	304
1651	Janvier. — Installation dans la petite maison de M <sup>me</sup> de la Peltrie . . . . .	305
	Charité des PP. Jésuites et des habitants de Québec . . . . .	306
	Les Ursulines se décident à rebâtir leur monastère . . . . .	307
	» Juin. — Marie de l'Incarnation réélue supérieure . . . . .	309
	La sainte Vierge l'accompagne dans les travaux de construction . . . . .	309
	Sa confiance : <i>Dieu gouverne ce pays!</i> . . . . .	312
	Disette au couvent et traits de Providence . . . . .	313
1652	Février. — Dernière maladie de la Mère Marie de Saint-Joseph . . . . .	314
	» Précieuse mort et funérailles . . . . .	316
	Douleur de la Vénérable Mère. Notice mortuaire . . . . .	317
	» Entrée des Ursulines dans le monastère reconstruit . . . . .	319
	Marie paye les dettes de ses filles . . . . .	320
	Nouvelles fureurs des Iroquois; capture du P. Poncet . . . . .	323
1654	Traité de paix et ses résultats . . . . .	325
	Deux Ursulines de Québec repassent en France . . . . .	326

**CHAP. XVI. — La mère et le fils. (1647-1660)**

	Sacrifice toujours senti de la séparation . . . . .	327
	Tendresse forte et généreuse de cette mère . . . . .	329
	Traits de délicatesse et de simplicité . . . . .	330
	Les citrouilles du pays des Iroquois . . . . .	331
	<i>Je vous aime plus, pauvre religieux, que monarque de l'univers.</i> . . . .	331
	Fidélité du novice à la grâce de sa vocation . . . . .	332
	Discretion de la Servante de Dieu en matière de spiritualité . . . . .	334
	Dom Martin la consulte dans ses difficultés et ses tentations . . . . .	336
	Elle l'exhorte à la confiance en Dieu . . . . .	337
	Le jeune prédicateur : vœux de sa bonne mère . . . . .	338
1650	Dom Martin élu prieur . . . . .	340
	Conseils sur les emplois extérieurs . . . . .	341
	<i>Soyez supérieur par humilité, et commandez par obéissance.</i> . . . .	343
1654	Elle rédige, pour son fils, un résumé de sa vie intérieure . . . . .	344
	Lettre d'envoi . . . . .	346
	Détails historiques semés dans sa correspondance; leur valeur . . . . .	350

## CHAP. XVII. — Relations avec la France. — Amis et famille.

Extension donnée à sa correspondance . . . . .	352
Jugement de M. de Bernières. . . . .	353
Marie de l'Incarnation compatit aux maux de la France. . . . .	353
Elle se réjouit de la paix des Pyrénées. . . . .	354
Pénitences et prières pour la duchesse de la Vallière. . . . .	354
Relations avec la Mère Angélique Arnauld. . . . .	355
Sa haine pour le jansénisme . . . . .	356
Correspondance avec ses sœurs. . . . .	357
<i>Plus on s'approche de Dieu, plus on voit clair dans les affaires temporelles</i> . . . . .	358
Conseils sur la vie chrétienne au milieu du monde. . . . .	359
Expression de sa tendresse pour ses neveux. . . . .	360
Rapports avec sa nièce, Ursuline à Tours. . . . .	360
Elle la soutient dans les débuts de sa vie religieuse. . . . .	361
Affection constante pour ses Mères de Tours. . . . .	362
Mère Françoise de Saint-Bernard. . . . .	363
Mère Ursule de Joÿe . . . . .	364
Autres détails de sa correspondance intime . . . . .	365
Ses lettres, monument précieux de l'époque. . . . .	369

CHAP. XVIII. — Rapports de la Vénérable Marie de l'Incarnation  
avec la colonie.

1655 Les ambassadeurs iroquois aux Ursulines . . . . .	371
Examen des petites séminaristes; la jeune Marie. . . . .	372
Classes externes des Ursulines . . . . .	374
Le pain se multiplie dans les mains de la Servante de Dieu. . . . .	374
Souvenir d'une jeune Huronne élevée aux Ursulines . . . . .	375
1657 La Mère Saint-Athanase réélue supérieure. . . . .	376
Sentiments de la Vénérable Mère durant une grave indisposition. . . . .	377
Premières novices canadiennes . . . . .	378
Relations des Ursulines avec les familles et les autorités du pays. . . . .	379
Acte passé au sujet d'un droit de pêche . . . . .	380
Marie de l'Incarnation entre dans tous les intérêts de la Nou- velle-France. . . . .	380
Accroissement prodigieux de la population. . . . .	381
Large vues sur l'avenir de la colonie. . . . .	382
Relations avec les gouverneurs; M. d'Argenson. . . . .	383
La question d'un évêque pour le Canada . . . . .	384
1659 Arrivée de M <sup>gr</sup> de Laval; ses premiers actes. . . . .	385
Sentiments de la Servante de Dieu sur ce prélat. . . . .	387
Incident qui amène la reprise de la guerre . . . . .	389
1660 Le couvent en état de siège. . . . .	391
Dévouement de dix-sept Français de Montréal. . . . .	394
Résolution d'anéantir les Iroquois. . . . .	396
1661 Départ de M. d'Argenson. . . . .	397
Trafic des boissons fortes et ses suites. . . . .	398
1663 Tremblements de terre dans tout le Canada. . . . .	399
Dispositions intérieures de la Mère de l'Incarnation . . . . .	401

**CHAP. XIX. — Dernière supériorité. — État du pays  
et du monastère.**

1663	Louis XIV fait rentrer la Nouvelle-France sous le domaine royal.	403
	Marie de l'Incarnation réélue supérieure.	404
	Son dévouement pour la vieille Geneviève.	405
1664	Grave maladie.	406
	Ses infirmités se prolongent.	408
	Son fils malade à la même époque.	410
1665	Arrivée de M. de Tracy; espérances du pays.	412
	Préparatifs de guerre.	413
	Fêtes religieuses à Québec.	414
1666	Expédition française dans les cantons iroquois.	416
	Élèves iroquoises et jeunes captives données aux Ursulines.	419
	Garakontié au couvent.	421
	Prospérité croissante de la colonie.	422
	« Dieu et la France! »	423
	Consécration de l'église des Ursulines.	425
1667	Personnel de la communauté.	426
	Travaux d'enseignement de la Vénération Mère.	427
	Projets de francisation des tribus indiennes.	428
	<i>Les délices de son cœur.</i>	430
	Apostolat près des jeunes filles françaises.	430
	Vertus de M <sup>me</sup> de la Peltrie.	431
	Tendres ressouvenirs maternels.	432
	Dom Martin élu assistant du révérend Père général.	434

**CHAP. XX. — Oraison; vie intérieure et vertus de la Servante  
de Dieu.**

	L'oraison forme le fond de sa vie.	437
	Son intention en rédigeant ses mémoires intimes.	438
	Les trois degrés de l'oraison surnaturelle.	439
	Paix foncière, supérieure à toutes les consolations.	441
	Sa discrétion dans les conseils qu'elle donne sur l'oraison.	443
	L'esprit du Verbe incarné et la douce familiarité avec Dieu.	445
	Elle porte en tous lieux « Jésus son bien-aimé ».	447
	Pauvreté d'esprit et pauvreté effective.	448
	Humilité, fruit des grâces de choix qu'elle a reçues.	449
	<i>O grand Saint-Esprit!... donnez-moi l'humilité!</i>	450
	Facilité à céder au sentiment des autres.	451
	Zèle pour les intérêts de son divin Époux.	453
	Son obéissance d'enfant.	454
	Douceur et fermeté dans le commandement.	458
	Elle excelle à consoler les âmes affligées.	459
	Charité indulgente et oubli des injures.	460
	Témoignage de M <sup>me</sup> de la Peltrie.	462
	Le saint Sacrement, foyer de ces vertus. <i>Je lui parle de tout comme à mon grand ami!</i>	463

**CHAP. XXI. — Apostolat de la dernière heure. — Précieuse mort de la Vénérable Marie de l'Incarnation.**

	Elle souhaite la fin de l'exil. . . . .	465
	Souffrances de l'hiver de 1669 . . . . .	466
1670	Mars. — La Servante de Dieu se démet de la supériorité. . . . .	467
	Elle est nommée assistante et maîtresse des novices . . . . .	467
	Doctrine substantielle dont elle nourrit ces jeunes sœurs . . . . .	469
	Correspondance de cette époque. . . . .	471
	Accroissement de son union à Dieu. . . . .	474
	<i>Je n'ai plus de paroles aux pieds de sa divine Majesté!</i> . . . . .	474
	Humbles sentiments d'elle-même . . . . .	475
	Quel purgatoire elle souhaite. . . . .	476
	Fac-similé d'une de ses lettres . . . . .	477
1671	Septembre. — Arrivée à Québec de trois Ursulines de France. . . . .	479
»	Novembre. — Pieuse mort de M <sup>me</sup> de la Peltrie . . . . .	480
1672	Janvier. — Marie de l'Incarnation gravement atteinte. . . . .	482
	Elle demande par obéissance sa guérison et l'obtient. . . . .	483
»	Avril. — Rechute. Disposition intérieure d'abandon . . . . .	485
	Obéissance jusqu'à la mort. . . . .	485
»	30 avril. — Précieux décès de la Vénérable Mère . . . . .	487
	Ses funérailles. . . . .	488
	Révélation de son bonheur. . . . .	490
	Témoignages de la Mère Saint-Athanase et du P. Lallemant. . . . .	491
	Dom Martin publie la <i>Vie</i> et les écrits de sa mère. . . . .	492
	<i>La Thérèse du Canada</i> . . . . .	493
	Vœux et espérances . . . . .	493

APPENDICE

I.	La cause de béatification de la Vénérable Marie de l'Incarnation. . . . .	495
II.	Le monastère des Ursulines de Québec depuis 1672. . . . .	499

